



MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON



4ème
série
*
TOME
2



LYON
2002



**MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE**

Ce volume de Mémoires a été édité
avec l'aide de la Ville de Lyon
et du Conseil Général du Rhône

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon
ISSN 0750-0725

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

Ce volume de Mémoires a été édité
avec l'aide de la Ville de Lyon
et du Conseil Général du Rhône

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon
ISSN 07678975

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

pour l'année 2002

4ème

Série

TOME

2

Édition de l'Académie
2003

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE LYON
pour l'année 2003

4ème
Série
*
TOME

*Envoyez toute correspondance concernant l'Académie au Président,
ou à l'un des Secrétaires généraux, à l'adresse suivante :*

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
4, Avenue Adophe-Max - 69005 LYON

tél : 04.78.38.26.54

fax : 04.72.77.90.56

mél : academie-sciences-lyon@libertysurf.fr

Édition de l'Académie
2003

1^{ère} partie

LA VIE DE L'ACADÉMIE

I

LES ACADÉMICIENS

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DÉCÉDÉS EN 2002

Membres titulaires émérites :

19 janvier 2002 : Marcel PACAUT

28 avril 2002 : René GUILLET

1er août 2002 : Jean LABASSE

Membres titulaires :

8 février 2002 : Georges DEMERSON

12 mars 2002 : Monseigneur Louis-Marie BILLÉ

Membres correspondants :

20 janvier 2002 : Fernand CHANRION

ÉTAT DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 2002

**PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE
M. LE MAIRE DE LYON**

MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES ET TITULAIRES

I. - CLASSE DES SCIENCES

a. *Membres titulaires émérites :*

- MM. Maurice JACOB (1966) (1988) A.P.
 Jean-François CIER (1973) (1990), *Acad. Médecine* (1979).
 Jack BOST (1973) (1996) A.P.
 Louis DAVID (1976) (1997) A.P.
 René WALDMANN (1977) (1997) A.P.
 Joseph FROGET (1978) (1998) Corr. Nat. Acad. Vét. (1970)
 et *Acad. Nat. Agr.* (1972).
 Paul GUINET (1978) (1998), *Acad. Médecine* (1985).
 Guy MONNET (1978) (1998).
 André MARTIN (1980) (2000) A.P, T.
 Barthélémy DREVON (1982) (2000)

b. *Membres Titulaires (24 sièges) :*

Première section

*Mathématiques, Astronomie, Physique et Chimie, Sciences appliquées
(9 sièges)*

- MM. Armand SARAZIN (1974-1979, puis 1990).
 Charles RUHLA (1983) S.G.
 Joseph JANIN (1988).
 Joseph REMILLIEUX (1992).
 Jacques RENAULT (1996).
 Michel ROBATEL (1997).
 Michel DÜRR (1998).
 François SIBILLE (2000)
 Gérard PAJONK (2001)

(*) A.P : Ancien Président - P : Président - C : Chancelier - S.G : Secrétaire Général - T : Trésorier -
 B : Bibliothécaire - A : Archiviste.

La date placée à la droite du nom est celle de l'admission.

Pour les membres titulaires émérites, une seconde date est celle du passage à l'éméritat.

Deuxième section

Sciences naturelles, biologiques, vétérinaires et agronomiques
(8 sièges)

MM. Jacques BOIDIN (1982) A.P.
René MOUTERDE (1988).
Pierre LAVIOLETTE (1992).
Noël MONGEREAU (1996) C.
Claude JEAN-BLAIN (1998).
Gérard CHAVANCY (1999).
Philippe LEBRETON (2001).
André REVOL (2001).

Troisième section

Sciences médicales (7 sièges)

MM. J.P Hanno NEIDHARDT (1990).
Alain BOUCHET (1991) A.P.
Jacques ROUGIER (1992).
Marc TRILLET (1993) A.P.
Jules TRAEGER (1997).
Maurice PONT (1998).
Claude LAPRAS (2002).

II. - CLASSE DES LETTRES ET ARTS

a. Membres titulaires émérites :

MM. Henri HOURS (1961) (1992) A.P.
Jean-Gabriel MORTAMET (1976) (1992).
François-Régis COTTIN (1976) (1996).
Pierre LOUIS (1962) (1996) A.P.
Gabriel P.ROUSE (1978) (1998) A.P.
René BRAGARD (1989) (1998).
Georges ROUX (1980) (2000).
Albert CHAVANNE (1980) (2000) A.P.
René GAGÈS (1992) (2002).

b. Membres Titulaires (28 sièges) :

Première section

Littérature, Poésie, Philologie, Éloquence (7 sièges)

MM. Henri BUET (1985)
Robert FAVRE (1986) A.P.

Paul GRAVILLON (1992).
 Jean-Pierre LANDRY (1997).
 Denis REYNAUD (1999).
 Michèle DEBIDOUR (2000).
 Jean-Marie AUZIAS (2001).

Deuxième section

Histoire, Géographie, Archéologie (6 sièges)

MM. Michel LAFERRÈRE (1983), A.P.
 Bernard GRILLET (1990).
 Jean BURDY (1992), B.
 Jean-Pierre GUTTON (1997), A.
 Marguerite YON (2000).
 Jean-Paul BRAVARD (2002).

Troisième section

Philosophie, Morale, Sciences juridiques et économiques (9 sièges)

MM. Louis CHAINE (1985).
 Paul MALAPERT (1986) C, A.P.
 Félix ROLLET (1988).
 Denis-Clair LAMBERT (1992).
 Dominique BERTRAND (1996).
 Jacques FAYETTE (1996).
 Yvonne LAMBERT-FAIVRE (2000).
 François FALLETTI (2002).

Quatrième section

Beaux-Arts, Musique, Urbanisme (6 sièges)

MM. Jacques FILLEUL (1986), S.G.
 Mme Myriam BROS (1987).
 MM. Marcel CORNELOUP (1990).
 Henri-André MARTIN (1994).
 Bernard TÉTU (2002).

MEMBRES D'HONNEUR ASSOCIÉS

1977 MM. Marius-François GUYARD (Paris), *ancien Recteur de l'Université de Lyon.*
 1978 Mme Christiane DESROCHES-NOBLECOURT (Paris).
 MM. Henri AMOUROUX (Paris), *de l'Institut (Ac. Sciences morales et politiques).*
 1979 Baron Georges SION (BRUXELLES), *de l'Académie Royale de langue française.*
 1980 Michel JOUVET (Lyon), *(Ac. Sciences).*
 Pierre DOUZOU (Paris), *(Ac. Sciences).*

- 1984 Alain MICHEL (Paris).
Mme Arlette MICHEL (Paris).
- 1985 Mme Madeleine AMBRIÈRE (Paris).
- 1988 Henri GROUÈS (Abbé Pierre), (Paris).
Ange VLACHOS (Athènes).
- 1991 Jean LECLANT, (*Ac. des Inscriptions et Belles-Lettres*).
Michel MERCIER, *Président du Conseil Général du Rhône*.
- 1993 MM. Corrado ROSSO (*Université de Bologne*).
- 1994 Rutger RITTER (Jersey).
- 1996 Edmond REBOUL (Bandol).
- 1997 François REY-COQUAIS (Paris).
Richard COOPER (Oxford).
Gaston TUAILLON (Grenoble).
- 1998 Xavier ELLIE (Lyon).
Raymond HAMELIN (Paris).
Jean-Marie PELT (Paris).
René RÉMOND (Paris), (*Ac. Française*).
- 1999 Claude COHEN-TANNOUDJI (Paris), *prix Nobel*.
Jean-Hervé DONNARD (Grenoble).
- 2000 Charles ANDRÉ (Lyon).
Eugene CIZEK (Bucarest).
François CLARKE (Lyon).
Jean DERCOURT (Paris), (*Ac. des Sciences*).
Jacques DUPAQUIER (Paris), (*Ac. Sciences morales et politiques*).
Yvon GATTAZ (Paris), (*Ac. Sciences morales et politiques*).
Paul GERMAIN (Paris), (*Ac. des Sciences*).
Pierre MESSMER (Paris), *Chancelier de l'Institut*.
René MORNEX (Lyon), (*Ac de Médecine*).
Pierre PIGANIOL (Paris).
- 2001 Guy DARMET (Lyon), (*Maison de la Danse*).
Mme Natalie Zenon DAVIS (Canada).
M. Alain LAMOTTE (Lyon).
- 2002 Mme Florence DELAY (Paris) (*Ac. Française*).
MM. Jean FUSARO (Lyon).
Roger FAUROUX (Paris).

MEMBRES CORRESPONDANTS

I. CLASSE DES SCIENCES

- 1974 MM. Michel FAURE (Annonay).
- 1977 Jacques PRENTKI (Genève).
Maurice JACOB (Genève), *Corr. Institut (Acad. Sciences)*.
Maurice DAMEZ (Valence).
- 1983 Georges MARINESCO (Bucarest).

1984		Henri ROMAGNESI (Paris).
1986		Valeriu PINTEA
1988		Fernand CHANRION (Paris). Guy MAZARD (Strasbourg).
1990		Guy BLAUDIN de TH% (Paris). Hector MAZZELA (Uruguay). Peter SCHOENWALDT (Bonn).
1992		Martial VILLEMIN (Delme). Jean-Edouard ROCHAS (Lyon).
1993	Mme	Christiane VIGNEAU (Lyon).
MM.		Frédéric CHARVET (Lyon). Alain MORGON (Lyon). Abel ROULLET (Lyon).
1995		Maurice BOUCHER (Lyon).
1996		Jean GAILLARD (Lyon).
1997		Jean NORMAND (Lyon).
1998		Daniel GERMAIN (Lyon). Michel LACHAUSSÉE (Tokyo). Jean-Pierre LIÈVRE (Lyon).
2000		Jean FAVRE-GILLY (Lyon). Louis-Paul FISCHER (Lyon).
2001		Tibor Yusti von ARTH (Baden-Baden).
	Mme	Clotilde de LOURDES BRANCO GERMINIANI (Brésil).
	M.	Jean WERTHEIMER (Lyon).
2002	Mme	Suzanne ESTANOVE (Lyon).

II. - CLASSE DES LETTRES

1949	MM.	Jean BARBIER (Lyon).
1972		Jean-Henri MARTIN
1976		André LE GALL (Saint-Jean d'Ardières).
1978		Jean FAVIER (Paris).
1979		Emile MAGNIEN (Mâcon). Jean VUAILLAT (Lyon).
1983		Jacques TOURNIER (Lyon).
1984		Alain GIRARD (Pont-Saint-Esprit).
1986		Manuel SITO ALBA (Espagne).
1990	M.	Louis MURON (Lyon).
	Mme	Anne-Marie VURPAS (Lyon).
1991	MM.	Joseph MONESTIER (Toulouse). Pierre DARDUN (Lyon). Léon LAPRA (Lyon).
1992		François MONTMANEIX (Lyon).
1993		Max BOBICHON (Lyon).

- 1994 Régis NEYRET (Lyon).
Bernhard BEUTLER (Bruxelles).
Christian LACOUR (Nîmes).
- 1995 Philippe GREFFET (Lyon).
Jean GUEYDAN (Lyon).
- 1996 Maurice VERNAY (Lyon).
- 1997 Jacques GADILLE (Lyon).
- 1998 Loïc MALLIÉ (Lyon).
- 1999 Mme Renée DENIER (La Tour du Pin).
Mme Hayat OMAR (Lyon).
- 2000 Mme Isabelle COLLON (Lyon).
MM. Jean-Paul LUCET (Paris).
Philippe ROSSET (Lyon).
- 2001 MM. Bernard JADOT (Lyon).
Robert HEATH (Lyon).
- 2002 Mme Myriam ANTAKI (Syrie).

**BUREAU DE L'ACADÉMIE
EN 2001**

Président : M. Robert FAVRE
Chancelier : M. Noël MONGEREAU
Vice-Président : M. Marc TRILLET
Président 2000 : M. Louis DAVID
Secrétaire général de la classe des Sciences : M. Charles RUHLA
Secrétaire général adjoint de la classe des Sciences : M. Pierre LAVIOLETTE
Secrétaire général de la classe des Lettres : M. Henri BUET
Secrétaire général adjoint de la classe des Lettres : M. Jacques FILLEUL
Trésorier : M. André MARTIN
Trésorier adjoint : M. Michel ROBATEL
Bibliothécaire : M. Jean BURDY
Bibliothécaire adjoint : M. Michel DÜRR
Archiviste : M. Jean-Pierre GUTTON
Archiviste adjoint : M. Michel DÜRR
Chargé des relations avec les autres Académies : M. Édmond REBOUL

**BUREAU DE L'ACADÉMIE
EN 2002**

Président : M. Marc TRILLET
Chancelier : M. Noël MONGEREAU
Vice-Président : M. Marcel CORNELOUP
Président 2001 : M. Robert FAVRE
Secrétaire général de la classe des Sciences : M. Charles RUHLA
Secrétaire général adjoint de la classe des Sciences : M. Pierre LAVIOLETTE
Secrétaire général de la classe des Lettres : M. Henri BUET
Secrétaire général adjoint de la classe des Lettres : M. Jacques FILLEUL
Trésorier : M. André MARTIN
Trésorier adjoint : M. Michel ROBATEL
Bibliothécaire : M. Jean BURDY
Bibliothécaire adjoint : M. Michel DÜRR
Archiviste : M. Jean-Pierre GUTTON
Archiviste adjoint : M. Michel DÜRR
Chargé des relations avec les autres Académies : M. Edmond REBOUL

PRÉSIDENTS DE L'ACADÉMIE DEPUIS 1945

Classe des Sciences

1945 Joseph LEPERCQ
 1947 Jean THIBAUD
 1949 Maurice PATEL
 1951 Louis JUNG
 1953 Marcel JOSSERAND
 1955 Richard TAGAND
 1957 Charles GARIN
 1959 Paul SANTY
 1961 Henri HERMANN
 1963 Armand TAPERNOUX
 1965 Paul BERTOYE
 1967 Pierre DELATTRE
 1969 Marcel CHAMARAUD
 1971 Maurice GUILLEMINET
 1973 Maurice JACOB
 1975 Louis REVOL
 1977 Pierre MOUNIER-KUHN
 1979 Jean COURBIER
 1981 René HUGONNIER
 1983 Jack BOST
 1985 Michel LATARJET
 1988 Jean-Eugène GERMAIN
 1990 Louis DAVID
 1992 René WALDMANN
 1994 Jacques BOIDIN
 1996 Alain BOUCHET
 1998 André MARTIN
 2000 Louis DAVID
 2002 Marc TRILLET

Classe des Lettres

1946 Henri MOREL-JOURNEL
 1948 Mgr Fleury LAVALLE
 1950 Edouard HERRIOT
 1952 Cardinal Pierre-Marie GERLIER
 1954 André CHAGNY
 1956 Pierre ROLAND
 1958 Jean TRICOU
 1960 Roger GROS
 1962 Martin BASSE
 1964 Louis PIZE
 1966 Mgr Maurice MICHAUD
 1968 Georges COHENDY
 1970 Général Albert LAURENT
 1972 André LATREILLE
 1974 Robert PROTON DE LA CHAPELLE
 1976 Henri HOURS
 1978 Pierre-Antoine PERROD
 1980 Hugues MOREL-JOURNEL
 1982 Pierre LOUIS
 1984 Aimé CAMELIN
 1986 Claude MONDESERT
 1987 Jean LABASSE
 1989 Jean POUILLOUX
 1991 Edmond REBOUL
 1993 Gabriel PEROUSE
 1995 Albert CHAVANNE
 1997 Michel LAFERRERE
 1999 Paul MALAPERT
 2001 Robert FAVRE

PUBLICATIONS DES ACADÉMICIENS

Membres titulaires et titulaires émérites :

Jean BURDY - *Les aqueducs romains de Lyon*, PUL Lyon (Médaille d'Or de la Frontinus Gesellschaft, Cologne).

Maurice JACOB - *Entretiens. La musique à Lyon d'Edouard Commette à Ninon Vallin*. ELAH Lyon.

Claude JEAN-BLAIN - *Introduction à la nutrition des animaux domestiques*, Ed. Toc et Doc.

Claude LAPRAS - (en coll.) *La chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lyon*, ELAH Lyon.

Edmond REBOUL - *Le coin de table*, La Revue de la Poésie.

Denis REYNAUD - (en coll.) *La Belle et la Bête. Quatre métamorphoses (1742-1779)*, Université de Saint-Etienne.

Membres correspondants :

Pierre DARDUN - *Mon oncle de Vaison*, Ed. Bellier.

Louis-Paul FISCHER - *Le bistouri et la plume . Les médecins écrivains*. Ed. L'harmattan.

Robert G. HEATH - *Crux imperatorum philosophia : Imperial horizons of the Clunia confraternitas*. Pickwick Press, Pittsburg, Pennsylvania.

Maurice René JACOB - *Au cœur de la matière*. Ed. Odile Jacob.

Cric VIGNEAU - *A fleur de rêves*, Poèmes, Ed. Jacques André.

Membre d'honneur associé :

Gaston TUAILLON - *La littérature en francoprovençal avant 1700*. ELLUG Grenoble.

 N.B : Nous ne signalons pas les publications d'articles, qui sont vraiment trop nombreux dans toutes les disciplines représentées par les différentes sections de l'Académie.

ÉLOGES FUNÈBRES

Marcel PACAUT

(1920 - 2002)

Membre titulaire émérite



Marcel Pacaut nous a quittés le 19 janvier 2002. Il avait été élu au fauteuil n°2 de la seconde section de la Classe des Lettres de l'Académie le 5 décembre 1989 et élevé à l'éméritat le 6 novembre 2001.

Très présent dans notre institution, il y avait présenté plusieurs communications consacrées à l'ordre de Cluny (1985), aux papes à Lyon au XIII^e siècle (1988), au rôle de Saint Bernard dans l'histoire (son discours de réception, le 16 octobre 1990), à l'historiographie française depuis le milieu du XIX^e siècle (1993), au baptême de Clovis (1996), aux Vaudois (1998) ou à *Comment l'historien entend Jeanne d'Arc* (2000). Pour importantes qu'elles fussent, ces activités académiques ne sont qu'un aspect d'une vie et d'une carrière singulièrement riches.

Né à Lyon le 30 octobre 1920, Marcel Pacaut accomplit ses études secondaires à Charlieu et ses études supérieures à la Faculté des Lettres de Lyon où l'enseignement de Jean Déniat devait le marquer durablement. Agrégé d'histoire en 1947, il enseigne au lycée de Rennes, puis à la Sorbonne comme assistant, tout en préparant ses thèses. Celles-ci sont soutenues en avril 1954. La thèse principale est consacrée à *Alexandre III (1159 - 1181). Etude sur la conception du pouvoir pontifical dans sa pensée et dans son œuvre*, Paris, Vrin, 1956 et la thèse complémentaire à *Louis VII et les élections épiscopales dans le royaume de France*, Paris, Vrin, 1957, ouvrage qui lui valut le grand prix Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Dès lors le jeune docteur s'oriente durablement vers l'histoire des religions. Il est vrai qu'il s'était fait connaître par la publication de deux *Que sais-je ?* qui seront largement traduits et réédités *Les institutions religieuses*, Paris, 1951, et *L'iconographie chrétienne*, Paris, 1952. Après ses thèses, son parcours historiographique est notamment marqué par *La théocratie. L'Eglise et le pouvoir au Moyen-Âge*, Aubier, 1957 et par la collaboration au tome XV de G. Le Bras et J. Gaudemet (dir.), *Histoire du droit et des*

institutions de l'Eglise en Occident : L'époque moderne (1563 - 1789). Les sources du droit et la seconde centralisation romaine, Cujas, 1976. C'est à la fin des années 1970 que viennent aussi les grandes synthèses : **Histoire de la papauté de l'origine au Concile de Trente**, Fayard, 1976 ; **L'Ordre de Cluny**, Fayard, 1986 ; **Les moines blancs. Histoire de l'ordre de Citeaux**, Fayard, 1993.

A ces publications, il faut encore ajouter les articles dans des revues spécialisées, ou dans *Catholicisme* ou le *Dictionnaire de droit canonique*. Marcel Pacaut fut secrétaire de la Commission internationale d'histoire ecclésiastique comparée de 1955 à 1983, puis Président de cette même Commission de 1983 à 1995. On notera toutefois que cette spécialisation, forte et reconnue, en histoire ecclésiastique, n'épuise pas les curiosités de Marcel Pacaut. On trouvera aussi dans sa bibliographie deux manuels à l'usage de l'enseignement secondaire, un *Guide de l'étudiant en histoire médiévale*, Paris, 1969 et la direction d'un *Le monde contemporain 1945 - 1963* (paru en 1964) et dont l'apport fut salvateur pour de jeunes professeurs confrontés au rajeunissement et au bouleversement des programmes. J'insiste sur ces derniers aspects de l'œuvre car ils sont caractéristiques du souci d'engagement et de servir.

Servir ! Marcel Pacaut le fit d'abord en enseignant. En 1956, il recevait la chaire d'histoire du Moyen Age à la Faculté des Lettres qu'il devait occuper jusqu'en 1990. Qu'on permette ici à l'un de ses anciens étudiants de dire combien demeure vif pour nous la clarté, le souci de composition, la chaleur aussi des cours dispensés en licence et en préparation des concours. Dans ces derniers, particulièrement, Marcel Pacaut faisait merveille, fort de son expérience de membre de jury de Capes puis d'Agrégation. Ajouterai-je que son dévouement se concrétisait aussi dans l'organisation de voyages qui, pour être d'étude, n'étaient pas spécialement moroses et ont permis à beaucoup, à une époque où l'on se déplaçait moins qu'aujourd'hui, de découvrir plusieurs régions. L'engagement ne se limitait pas à l'enseignement supérieur, puisque Marcel Pacaut a présidé de 1962 à 1971 la "régionale" de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, manifestant l'intérêt qu'il portait à entretenir des liens étroits entre les différents ordres d'enseignement. Là encore, dans des conférences ou voyages, il mettait à la disposition de tous ses connaissances et sa culture, avec une convivialité qu'il ne jugeait jamais incompatible avec le sérieux.

A une époque où elles n'étaient pas encore partie intégrante du service du professeur d'université, Marcel Pacaut a eu d'importantes responsabilités administratives. Un temps co-directeur du Centre de préparation pédagogique régional de l'académie de Lyon, longtemps directeur des *Cahiers d'histoire*, il fut surtout de 1960 à 1982 directeur de l'Institut d'Etudes politiques de Lyon. Les différents I.E.P de France étaient, depuis leur origine, liés aux Facultés de droit. A Lyon, c'est pourtant un médiéviste, spécialiste de l'histoire des idées politiques, qui succéda aux deux premiers directeurs, juristes, et qui assura la poursuite du développement de l'institution. Dans ces fonctions, Marcel Pacaut sollicite et obtient des concours très divers : barreau, économistes des facultés catholiques, magistrats du tribunal administratif, mission économique de la préfecture de région s'associent aux universitaires des Facultés de droit et de lettres pour réorganiser une préparation à l'E.N.A et dispenser un enseignement fortement marqué par le primat de la culture générale. Le nouveau directeur fit rapidement la preuve de ses capacités à recruter des talents. Une fois leur mission clairement définie, il laissait à ces derniers une liberté fondée sur une

confiance accordée en connaissance de cause et qui ne nécessitait point de comptes rendus ou de justificatifs. Il fut surpris, comme beaucoup, par mai 1968. Plus que la naïveté de certaines revendications étudiantes, c'était la manifestation d'ambitions chez quelques collègues imaginant le moment venu d'imposer " révolutionnairement " leur hégémonie qui le heurtait. Il préféra vite déceler les aspirations généreuses que comportait aussi le mouvement et il sut les utiliser pour conduire l'Institut en cette période un peu cahotique. Il maintint le contact avec tous, gage de la cohésion de l'établissement et de son passage de l'ancienne université vers la nouvelle construction imaginée par la loi d'orientation d'Edgar Faure. Pour équilibrer innovation et restauration, sa patience, dénuée de faiblesse, fut immense au sein de réunions paritaires qui se prolongeaient au delà du raisonnable, et même de l'imaginable. Il en résulta une refonte des programmes et des méthodes qui obtint un consensus actif. Plus tard, ces mêmes qualités que l'on nomme souvent administratives, mais qui, fondamentalement sont humaines, permirent de surmonter d'autres difficultés au moins aussi rudes que celles générées par mai 1968. A partir de 1973, la partition de l'université Lyon II en deux universités coupe administrativement l'I.E.P de la principale Faculté de droit de Lyon. Dans la nouvelle université Lyon 2, l'organisation en unités de valeur très parcellisées s'accordait mal avec la formation progressive en années de l'Institut. La rivalité de l'I.E.P de Grenoble était vive. Marcel Pacaut résista et maintint la spécificité de l'établissement lyonnais. cette spécificité tenait, notamment, à l'ouverture au monde économique et à la société. Dès octobre 1960, il avait créé un groupe de travail sur la société industrielle avec des représentants des syndicats ou des Jeunes Patrons.

On l'aura compris, les vertus d'engagement et de service de Marcel Pacaut dépassèrent le cadre de l'université et de l'enseignement. Il combattit dans le groupe louhannais de résistance Colette, F.F.I. Il participa largement à la vie culturelle de cette même région. Non seulement en publiant un ouvrage consacré à *Louhans des origines à nos jours. La ville et le Louhannais dans leur histoire, Le Coteau*, 1984, mais aussi en prenant ou en stimulant des initiatives. En 1973, il fonda, avec un ami, l'association Bresse louhannaise qu'il présida jusqu'à son décès, contribuant ainsi à la défense du patrimoine et à l'animation culturelle, dirigeant chaque année un voyage de quelques jours. Au début des années 1980, il participa à la création de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne dont il présida longtemps le comité scientifique. Parallèlement, ses conseils et son appui ne manquèrent jamais aux maires ou aux sous-préfets de Louhans lorsque des décisions patrimoniales étaient à prendre ; ainsi pour transformer l'hôpital en musée.

J'ai voulu dire combien la vie de Marcel Pacaut a été au delà de la seule réussite d'une belle carrière de savant et d'universitaire car je pense que le sens de l'engagement civique, de l'engagement pour les autres était pour lui essentiel. Au reste, il n'a pas échappé à beaucoup, dans la foule émue qui l'a accompagné à Louhans le 23 janvier dernier, combien les textes qu'il avait lui-même choisis pour ses funérailles s'accordaient à nous parler des autres, de l'humilité nécessaire à leur service. Et je crois aussi, Madame, qu'il y a dans ces engagements une raison supplémentaire de vous assurer combien le souvenir de votre mari demeurera vivant parmi nous.

7 MAI 2002

Jean-Pierre GUTTON

René GUILLET

(1913-2002)

Membre titulaire émérite



Il manquait rarement une de nos séances, et nous avions plaisir à le rencontrer, au premier rang, à gauche de l'estrade présidentielle, face à l'écran de projection.

Il participait souvent aux discussions, apportant une information originale, et posant la question pertinente qui donnait à l'exposé une lumière particulière.

Pour se rendre à l'Académie, c'était pour lui une sorte de parcours de santé. Depuis son appartement du quai Gailleton, il n'avait qu'à traverser la place Bellecour, et franchir la Saône pour retrouver nos locaux du Palais Saint-Jean.

Depuis le mois d'octobre dernier, nous ne l'avions plus revu parmi nous, et son absence nous était pénible. Nous savions quelle était sa souffrance physique et sa détresse morale, malgré le dévouement de son épouse, et les visites régulières de ses amis. Dans la nuit du 28 au 29 avril, René Guillet nous a quittés dans sa 89^e année.

Originaire de l'Ain, il était né par hasard à Annemasse le 8 juin 1913, mais il était foncièrement attaché à la ville d'Oyonnax où il avait passé une grande partie de son enfance, avec son jeune frère Emile.

Son père, instituteur pendant de longues années, s'était plus tardivement reconverti dans la fabrication des matières plastiques, l'activité de ce centre industriel du Jura.

Il avait fait ses études secondaires au Lycée du Parc, de Lyon, et s'était mis très vite en évidence sur le plan sportif, en obtenant le titre envié de champion de France universitaire d'athlétisme, grâce au saut en hauteur.

Il s'était tourné ensuite vers les études médicales, donnant la même idée à son frère, dont il servit constamment de mentor. Très vite il se lança dans les concours hospitaliers, avec l'externat en 1934, à 21 ans, puis deux ans plus tard, en septembre 1936, l'internat

des hôpitaux de Lyon, auquel l'avaient préparé deux conférenciers de valeur : Jean Roget, futur doyen de la Faculté de Grenoble, et Albert Trillat, l'as incontesté de la chirurgie orthopédique.

De son concours d'internat, dont le major était Gabriel Despierres, rayonnèrent d'autres grands noms de la médecine lyonnaise (notre confrère Paul Guinet) et de la chirurgie (Georges Guillemin, Pierre Marion), ainsi que le radiologue réputé Jean Papillon.

Dès la nomination à l'internat, il était de tradition d'accomplir aussitôt les obligations militaires : René Guillet fut donc mobilisé pour une période d'un an. D'abord à la 14^e section d'infirmiers, où il effectua le peloton d'élève officier du Service de Santé, puis dans les troupes de montagne des Alpes. Affecté au 6^e bataillon des Chasseurs Alpins, au poste du Lauzet, dans le Queyras, il fit connaissance de la valeur de l'effort prolongé, dans des conditions souvent difficiles, et du souci de vaincre les obstacles, en montant vers les hauts sommets.

Puis, devenu médecin-auxiliaire, il fut détaché plus au sud, dans l'Ubaye, à l'hôpital de Barcelonnette.

De retour à Lyon en octobre 1937, il choisit la carrière chirurgicale, et ses premiers choix d'internat l'orientèrent vers les grands patrons lyonnais de l'époque : Léon Bérard pendant un an, à l'hôpital Edouard Herriot, puis Maurice Guilleminet, le grand orthopédiste. Mais il fut séduit particulièrement par Philippe Rochet, élégant, racé, et surtout, ce qui ne pouvait que lui plaire, sportif acharné.

Survint ensuite la Seconde Guerre Mondiale où, mobilisé pendant la Campagne de France, de septembre 1939 à août 1940, il fut nommé après l'armistice médecin-lieutenant de réserve. Il put alors reprendre son internat jusqu'en octobre 1942. Les choix de la 3^{ème} année dirigeaient les internes vers des spécialités chirurgicales : avec Gaston Cotte en gynécologie et Jean Cibert en urologie, il bénéficia de deux maîtres remarquables.

A la fin de son internat, il put choisir le service de Paul Santy, dont les qualités opératoires étaient exceptionnelles.

Séduit par l'aspect moderne de la chirurgie, celui de la " chirurgie physiologique ", chère à René Leriche, il demanda au Doyen Hermann l'autorisation de travailler à la Faculté, dans son laboratoire de physiologie.

Puis son goût pour l'expérimentation animale le poussa à demander à Pierre Mallet-Guy, pour sa thèse inaugurale, un sujet de chirurgie expérimentale. Celui-ci lui confia un travail qui était l'objet de ses préoccupations " Innervation des voies biliaires et chirurgie. La splanchnectomie droite dans le traitement des vésicules de stase ", le sujet de sa thèse (récompensée par un prix spécial), fut présentée le 15 décembre 1942.

Devenu docteur en médecine, René Guillet fut admis dans le saint des saints de la chirurgie expérimentale : le laboratoire installé par son maître dans les sous-sols du pavillon M. C'est là qu'il poursuivit ses travaux, régulièrement publiés dans les revues scientifiques, et même à l'Académie nationale de médecine, ce qui lui valut en 1943 le titre

envié de " Lauréat de l'Académie ". Dès cette période, il était devenu assistant du professeur Mallet-Guy, participant à l'activité chirurgicale du service.

Après l'occupation de la zone libre par les troupes allemandes, le 11 novembre 1942, René Guillet garda encore pendant six mois son poste d'assistant au pavillon M, se contentant dans le service d'une résistance " passive ", soignant clandestinement les blessés du maquis et les réfractaires au STO. Cela dans le cadre du réseau Péricle's, dirigé par Eugène Jeune (interne de 1942), plus tard déporté en Allemagne et décédé avant la fin de la guerre. Mais l'activité secrète de René Guillet au pavillon M vaudra à son patron une courte incarcération à la Gestapo, sans suites.

Il ne se lança dans la résistance " active " que le 1^{er} juin 1944, peu de temps avant le débarquement, s'engageant dans les rangs des FFI du Haut-Bugey, comme chirurgien et médecin-chef des maquis de l'Ain et du Haut-Jura. Il oeuvra surtout dans la région d'Oyonnax, ville où s'était déroulé le 11 novembre 1943 un singulier fait de guerre : le défilé des maquisards en tenue militaire, à la barbe des allemands. La grande photo de cet événement était placée en bonne place dans son bureau d'administrateur des hôpitaux.

Il fut aidé dans ce maquis par un chirurgien de l'hôpital français de Londres, le docteur G. Parker, qui avait atterri début juillet 1944 à l'aide d'un Dakota, pour mettre en place un hôpital complémentaire à Oyonnax, dans les lits des élèves de l'Ecole Professionnelle.

C'est en raison de ces liens intimes avec son collègue anglais qu'il fut décoré en 1949 de la plus noble médaille d'Outre-Manche : la " King's medal for courage ".

De cette période exaltante et dangereuse, il fut pourtant très discret par la suite, avec sa modestie coutumière, se contentant de l'évoquer en 1985 dans une conférence à l'Institut lyonnais d'histoire de la médecine, sur le Service de Santé dans les maquis de l'Ain, Haut-Hura et Vercors.

Après la libération du territoire, il s'engagea comme médecin capitaine dans les combats d'Alsace et d'Allemagne, de septembre 1944 à octobre 1945. Les décorations les plus prestigieuses récompensèrent son rôle important dans la résistance et dans la guerre, avec, en 1945 :

- médaille (puis rosette) de la résistance française,
- croix de guerre 39-45 avec palmes,
- légion d'honneur à titre militaire (chevalier, puis officier).

Dès son retour à Lyon en novembre 1945, il aurait pu prendre ses fonctions de chef de clinique au pavillon G, chez le professeur Wertheimer (dont pourtant il n'avait pas été l'interne). Il préféra approfondir aux USA la technique de la vagotomie dans l'ulcère gastrique, décrite en 1943 par le chirurgien de Chicago Dragstedt. Il savait que cette découverte était en réalité lyonnaise, mise au point dès 1918 par André Latarjet et exposée en 1922 dans la thèse de Pierre Wertheimer. Mais nul n'est prophète en son pays ...

Muni d'une bourse d'études, René Guillet traversa l'Atlantique sur un " Liberty Ship ", l'un de ces cargos armés qui furent l'arme décisive des attaques navales.

Pendant un an, à partir de son point d'attache Chicago, il sillonna les USA, jusqu'à la Mayo-Clinic de Rochester, s'imprégnant des techniques opératoires qu'il perfectionnera à son retour, comme stagiaire du CNRS, dans le laboratoire du professeur Mallet-Guy, première unité de recherche chirurgicale intégrée au sein d'un hôpital français, ainsi que dans le service du professeur Wertheimer où il fut chef de clinique jusqu'en octobre 1947.

C'est à cette époque que sa notoriété grandissante en chirurgie biliaire lui valut d'être proposé comme rédacteur du rapport du 50^e Congrès français de chirurgie de 1947, consacré aux " dystonies biliaires ", dans le prolongement de sa thèse. Grand honneur pour ce jeune chirurgien, mais aussi lourde responsabilité, partagée avec le docteur Poilleux, chirurgien des hôpitaux de Paris.

Dès ce moments, il se lança à fond dans la préparation des concours, avec un conférencier hors pair, Jean Creyssel. Mais comme les émoluments d'un chef de clinique étaient bien réduits, il se lança aussi dans la clientèle privée et, grâce à Philippe Rochet, les portes de la clinique Saint-Maurice lui furent ouvertes.

Ayant réussi en 1948 l'Agrégation des Facultés de Médecine, René Guillet fut affecté en Indochine, à la Faculté de Médecine d'Hanoï où il sera professeur de clinique chirurgicale jusqu'en 1951. Ce n'était pas une sinécure de séjourner au Tonkin pendant cette période cahotique de la guerre d'Indochine : après le coup de force d'Ho Chi Minh sur Hanoï en 1946, la France avait dû reconnaître l'indépendance du Viet-Nam et mettre en place temporairement en 1948-49 l'ex-empereur Bao-Daï. Avant que le désastre de Dien-Bien-Phu conduisit aux accords de Genève de 1954, avec partition du Viet-Nam, et, l'année suivante, l'évacuation d'Hanoï.

René Guillet vécut là-bas dans cette période délicate, mais, avec habileté, put mener à bien ses engagements. Il profita de son long séjour asiatique pour effectuer plusieurs missions : d'abord en Chine, en 1948, à la Faculté de Kunming (au nord du Viet-Nam), pour un enseignement chirurgical en français, qui lui valut en 1989 d'obtenir le titre de " docteur honoris causa " de cette Faculté. Puis deux autres missions l'année suivante : Cambodge et Thaïlande.

De retour à Lyon en 1951, il fut nommé professeur. Agrégé de chirurgie, chargé, pendant deux ans du cours de pathologie chirurgicale. En même temps, à 39 ans, il fut nommé Administrateur des HCL, par le Conseil Municipal de Lyon. C'est là sans doute qu'il prit goût aux fonctions administratives.

Dans son activité scientifique, deux sujets l'intéressaient particulièrement : la médecine du sport, et l'anesthésiologie.

Pour la Médecine du sport, il fut nommé en 1954 Directeur de l'Institut régional d'éducation physique et sportive (IREPS), fonction qu'il garda jusqu'en 1970.

Il intervint auprès des pouvoirs publics pour que soit organisé un enseignement universitaire de cette spécialité : chargé de cours de médecine sportive en 1955 à la Faculté de Médecine, il fonda ensuite la Société lyonnaise de médecine du sport.

Pour l'anesthésiologie, il imposa cette discipline, laissée pour compte, comme spécialité à part entière, associée à la réanimation, et, de 1955 à 1965, il fut chargé du cours d'anesthésiologie à la Faculté de Médecine.

Il effectua également deux nouvelles missions, cette fois en URSS, en 1957 et 1958, à l'époque où la chirurgie soviétique commençait à se mettre en valeur par l'usage des pinces à suture automatique dans la chirurgie digestive.

Après la réforme Debré mise sur pied en 1958, les concours de chirurgien des hôpitaux furent abandonnés, au profit du seul concours d'agrégation. René Guillet demanda donc l'intégration hospitalo-universitaire à laquelle il avait droit, et l'obtint dans difficulté en 1962, devenant à la fois chirurgien des hôpitaux de Lyon et Agrégé de chirurgie générale. Il fut d'ailleurs le premier des chirurgiens des hôpitaux de Lyon nouvelle formule à être nommé de cette façon, ce qui ne fut pas toujours évidents pour d'autres candidats. La suppression des concours traditionnels fut en effet mal acceptée par quelques patrons lyonnais, forgés au moule des concours, voyant d'un mauvais œil l'arrivée de chirurgiens nommés par l'intégration. Il faudra par la suite plusieurs années pour que la situation nouvelle créée par le plein-temps soit définitivement clarifiée.

Continuant à s'intéresser de très près à la médecine du sport, René Guillet fut désigné en 1964 pour accompagner, comme médecin et chirurgien, l'équipe olympique française des Jeux d'été à Tokyo où 94 nations s'affrontèrent.

La même année, il publia chez Masson un ouvrage précurseur sur *Le dopping de l'homme et du cheval*, à l'époque l'on parlait à peine des pratiques qui entachent désormais la plupart des activités sportives.

Lui-même, qui avait pratiqué dans sa jeunesse la randonnée en montagne, et le ski, se contentait, vers la cinquantaine, de la navigation à voile, où il excellait comme skipper, sur le plan d'eau du Grand Large, et sur son voilier à Port-Grimaud, pour les grandes traversées méditerranéennes.

Il occupait d'ailleurs la présidence du Cercle de la voile de Lyon, également décoré comme Chevalier du Mérite sportif.

Poursuivant son activité de chirurgie viscérale à l'hôpital Edouard Herriot, il fut nommé en 1968 professeur à titre personnel, et chef de service adjoint du professeur Mallet-Guy au pavillon M.

C'est alors qu'il fut désigné à nouveau comme rapporteur au 71^e Congrès français de chirurgie de 1969, en compagnie du docteur Fékété, chirurgien des hôpitaux de Paris. Passe encore d'avoir été choisi en 1947 pour un premier rapport, mais réitérer cet honneur 22 ans plus tard, cela, à ma connaissance, n'était jamais arrivé, preuve évidente de l'excellente opinion qu'avaient les dirigeants parisiens à son égard.

Il s'agissait cette fois d'un sujet tout nouveau : *Les traumatismes du foie*, à l'époque où les accidents de la circulation avaient singulièrement augmenté, et où les lésions gravissimes du foie nécessitaient même des techniques difficiles d'exérèse par hépatectomie partielle.

Enfin, en 1970, René Guillet succéda à son maître Mallet-Guy, au pavillon M, dans un grand service hospitalier de 120 lits, qui sera plus tard subdivisé horizontalement pour la chirurgie vasculaire.

L'année suivante, à la suite de Jacques Francillon, il devint professeur titulaire de sémiologie chirurgicale, remarquable pour la clarté persuasive de l'enseignement des rudiments de base de la chirurgie. Placé à la tête du pavillon M, consacré avant lui surtout à la chirurgie biliaire, il ne manqua pas d'en modifier l'intitulé avec la " chirurgie générale " à laquelle il ajouta, parce que c'était sa préoccupation première, la " médecine du sport ".

En même temps qu'un incomparable opérateur, adroit et sûr, René Guillet était devenu également un Expert très apprécié par les Tribunaux et la Cour de Cassation, les juges lui confiant volontiers les cas les plus délicats, en particulier ceux qui concernent les problèmes médico-légaux de la responsabilité professionnelle.

Parvenu au faite de sa carrière, il avait été encore honoré par deux distinctions de " Commandeur " :

- en 1979, des Palmes Académiques,
- en 1980, dans l'Ordre National du mérite.

A cette époque, j'étais revenu à l'hôpital Edouard Herriot comme chef de service, et j'avais pu mieux connaître les multiples facettes de son personnage et la richesse de sa personnalité.

Mais un aspect nouveau me frappa pourtant : le cérémonial qu'il avait insaturé à la table du réfectoire de l'hôpital. Devenu président du Comité consultatif médical (CME), il avait obtenu de la Direction qu'un décorum particulier accompagnât le repas des chefs de service, transformé en une sorte de cénacle médical, présidé par le maître de cérémonie, que chacun tentait d'approcher pour participer aux conversations où les problèmes les plus divers étaient débattus.

Ceux qui ne connaissent désormais que la morosité d'un self-service ne peuvent se douter de l'agrément qui émanait d'une telle réunion, au milieu d'une journée harassante.

Le 1er octobre 1982, il fut admis à la retraite, et j'eus l'opportunité de lui succéder dans son service. Il avait laissé dans son bureau un immense poster du Massif du Mont-Blanc, qui rappelait bien le grand attrait qu'il avait eu pour la montagne.

C'est la même année qu'il fut élu Président de la Société de chirurgie de Lyon, rappelant dans son discours d'investiture son cursus chirurgical, et ses orientations. Il signalait aussi que, de façon surprenante, son maître Mallet-Guy avait qualifié sa carrière de " romantique ". Romantique ? Mais aucun homme, moins que René Guillet n'aurait pu revendiquer cet adjectif, lui qui, tout au long de sa vie, avait manifesté sa rigueur, son souci du concret, et, dans toutes ses actions, un sens indéniable des responsabilités, bien éloigné des rêveries romantiques.

En réalité, son maître avait utilisé cette appellation dans un tout autre sens, par oppo-

sition à la carrière " classique " suivie jusque là par ses prédécesseurs, la voie royale des concours hospitaliers ayant disparu inopinément devant lui.

Couronnement de sa carrière, il fut élu la même année 1982 Vice-Président du Conseil d'Administration des HCL, à la suite de Louis Paufigue, occupant cette fonction jusqu'en 1993, où il laissa la place à René Mornex. Une telle fonction n'est pas une petite affaire : elle impose une activité soutenue à la tête des HCL, avec de multiples réunions, la direction des commissions, la présidence du Comité technique paritaire, les représentations dans une quinzaine de conseils, etc ..., bref un rôle délicat, entre celui du Maire de Lyon, président de droit des HCL, et le Directeur Général.

René Guillet aimait cette responsabilité tout en nuances, manifestant habilement son indéniabilité, toujours aimable, autorité. Il fut un Vice-Président exemplaire et lucide, sachant tenir tête, le cas échéant aux autorités, même à Michel Noir dans certains cas.

Libéré de ses activités administratives, il se sentit en quelque sorte démobilisé, et son inaction risquait de retentir sur son caractère, voilé d'amertume. Il trouva pourtant un réconfort dans les deux assemblées qui accompagnèrent les dernières années de sa vie : Asclépios et l'Académie de Lyon.

Fâché de constater qu'à la fin de leur carrière les chefs de service mis à la retraite étaient obligés de se séparer, isolés les uns des autres, il eut l'idée de proposer à ses collègues une réunion périodique où l'on pourrait écouter chaque mois une conférence, suivie d'un repas. Il obtint de l'Administration que le grand réfectoire des Sœurs de l'Hôtel-Dieu soit prêté à cette occasion.

Le succès de cette formule, imaginée en 1987, conduisit à la concrétiser sous forme d'une association qui prit le nom d'Asclépios, en référence au dieu grec de la médecine, le fils d'Apollon. Il en fut d'abord le Président, puis, jusqu'à la fin de sa vie, l'actif Président d'honneur, toujours présent aux séances.

Mais c'est l'Académie qui lui procura les plus grandes satisfactions. Il y fut élu membre correspondant en 1980, puis membre titulaire en 1988, au fauteuil occupé par le regretté Gabriel Despierres.

Ses trois conférences résument assez bien les intérêts scientifiques de sa vie de retraité :

- en 1981 : " André Latarjet, pionnier méconnu de la médecine du sport ".
- en 1987 : " L'histoire de l'anesthésie à Lyon ".
- en 1989 : " Amédée Bonnet, chirurgien-major et humaniste ".

Pourquoi Amédée Bonnet ? Peut-être parce que ce chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, qui présida notre Compagnie en 1856, fut le chef de file de l'école orthopédique lyonnaise. Peut-être aussi parce qu'il fut le premier utilisateur à Lyon de l'anesthésie à l'éther, en janvier 1847, quelques mois seulement après sa découverte en Amérique du Nord. Mais n'y a-t-il pas une autre raison qui ait pu motiver son choix ? Car Amédée Bonnet fut l'homme célèbre d'Ambérieu en Bugey, où son frère Emile s'était installé comme chirurgien,

développant sans cesse une clinique de plus en plus performante, véritable polyclinique où venaient opérer bon nombre de spécialistes lyonnais, et où moi-même, j'ai eu le privilège d'effectuer des remplacements pendant plusieurs années ; en évoquant le souvenir d'Amédée Bonnet à Ambérieu, René Guillet ne pouvait qu'avoir une pensée émue pour son jeune frère trop tôt disparu.

Au cours des derniers mois de sa vie, presque végétative, René Guillet eut pourtant souvent l'occasion de faire un retour sur sa carrière professionnelle exemplaire.

A la façon des sages de la Grèce antique, il avait largement occupé les trois étapes de son existence :

- la première, celle de la jeunesse, fougueuse et téméraire, pour les années héroïques de la résistance et de la guerre ;
- la seconde, celle de la maturité, pour l'activité chirurgicale et l'enseignement universitaire ;
- la dernière enfin, celle de la pré-vieillesse, pour la sagesse et la réflexion au sein des responsabilités administratives.

Sur son lit de souffrance, réconforté par l'affection et le dévouement de son épouse, il eut encore le 15 février une grande vision de lucidité : celle de Jean-Louis Touraine, adjoint au maire, qui vint lui décerner en toute simplicité la médaille d'or de la ville de Lyon, suprême honneur rendu à son engagement au sein de notre cité.

Mais parvenu au bout d'une remarquable carrière, où la plupart de ses projets s'étaient réalisés, il n'avait plus rien à démontrer, plus de malades à rassurer, plus d'étudiants à convaincre ...

Il pouvait désormais se retirer de façon discrète ...

Je salue ici sa famille douloureusement frappée, ses quatre filles, et son épouse qui l'a tendrement accompagné jusqu'aux derniers moments.

En votre nom, chers consœurs et confrères, je présente les condoléances émues de l'Académie, et la grande tristesse d'avoir perdu :

- pour nous tous un ami chaleureux, cultivé, plein d'humour et de finesse d'esprit,
- pour moi-même, un maître attentif, qui a suivi les grandes étapes de ma vie médicale, me manifestant son affection.

18 JUIN 2002

Alain BOUCHET

Jean LABASSE

(1918-2002)

Membre titulaire émérite



Le 1er août 2002, Jean Labasse mourait discrètement à Uzès où il faisait de fréquents séjours dans sa résidence de la vieille ville. Il avait 84 ans. Lui qui paraissait si solide, connaissait depuis quelque temps de sérieux ennuis de santé et avait dû subir plusieurs opérations. Sentant ses forces décliner, il savait que ses jours étaient comptés, mais n'était pas homme à se laisser aller, et la veille de sa mort encore il avait fait une courte promenade avec les siens. En cette première après-midi d'août, vaincu par la fatigue, il alla s'allonger pour ne plus se relever. Nous avons perdu un confrère auquel l'Académie doit beaucoup et dont il me faut maintenant retracer la vie et les travaux.

Commençons par quelques lieux et dates.

Il naît à Lyon le 10 juillet 1918. Son père est alors mobilisé comme officier. C'est l'époque terrible des dernières offensives allemandes de la Grande Guerre. Après ses études secondaires au lycée Ampère, il entreprend des études supérieures à la Faculté des Lettres de Lyon. Il s'apprête à présenter l'agrégation d'histoire et géographie lorsque éclate la guerre de 1939. Il est appelé sous les drapeaux. En mai 1940, il est très affecté par la mort au combat de son meilleur ami de jeunesse qui était aussi son compagnon de travail à la faculté. Rendu à la vie civile après l'armistice, il prépare la licence en droit et décide de présenter en 1942 le concours alors commun de l'Inspection des finances et de la Cour des comptes. Reçu à la Cour des comptes, il en démissionne peu après, pensant décrocher l'Inspection des finances l'année suivante. Mais il venait de se marier avec Mlle Anne-Marie Brunner, fille d'un industriel lyonnais, et il y renonce finalement pour ne pas avoir à quitter Lyon.

C'est dans ces conditions qu'il entre comme fondé de pouvoirs à la Société de Gestion Financière qui avait repris dans les années 1930 les activités bancaires de la vieille Maison Veuve Guérin. Il développe considérablement la SGF dont il fera le deuxième établissement privé de la place de Lyon. Soucieux de l'avenir, il œuvre à son rapprochement avec la banque Neuflyze Schlumberger et Cie, puis à son absorption complète par celle-ci en 1961. Dès lors, sa carrière se déroule entre Lyon, où il est président du "siège" local, et Paris où il accède aux responsabilités d'associé-gérant, puis de membre du directoire

après la transformation de NSM en société anonyme, et enfin de vice-président à partir de 1972 et jusqu'à son départ à la retraite en 1979.

Durant ces années-là, de nombreuses autres sociétés publiques ou privées avaient fait appel, en tant qu'administrateur, à sa vaste expérience, notamment Air France, la Foire internationale de Lyon, Automobiles Berliet et la Compagnie Nationale du Rhône.

Après 1979, il pourra donner tout son temps à l'enseignement de la géographie. D'ailleurs, si les hasards de la vie en avaient fait un financier, il ne s'était en fait jamais détourné de la géographie, développant parallèlement ses talents de banquier et de géographe, au prix d'un effort considérable et grâce à une gestion de son temps parfaitement maîtrisée.

Dès le lendemain de la guerre, il s'était rapidement remis au travail intellectuel. Son premier livre, " Hommes de droite, hommes de gauche ", paraît en 1947. C'est l'époque où il est fortement tenté par l'engagement politique. Le Mouvement Républicain Populaire dont il partage l'humanisme spiritualiste, propose de le présenter aux élections législatives. Après mûre réflexion, il décide de ne pas donner suite à ce projet . Toute sa vie pourtant, il continuera à s'intéresser de près à la chose publique, mais sous d'autres formes.

Peu après, il entreprend le dur et long effort menant au doctorat d'Etat. En 1953, il est docteur ès lettres. Sa thèse principale, **Les capitaux et la région**, éditée en 1955, fit date. Prenant pour cadre la région lyonnaise au sens large, elle fondait, en effet, la géographie financière, domaine presque inexploré jusque-là. L'idée centrale est que les courants d'affaires, et notamment la circulation des capitaux, sont étroitement associés aux modes d'occupation des sols et aux genres de vie. En retour, ils animent l'espace et contribuent à sa transformation. Reposant sur une immense documentation et de minutieuses enquêtes, ce travail original, agréable à lire, contient même de pittoresques scènes de moeurs paysannes, comme la description de la foire aux bestiaux de Saint-Christophe-en-Brionnais. Il y a là des pages étonnantes qui font penser à certains tableaux de Brueghel l'Ancien.

Il est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris de 1957 à 1983 et à l'Université Lyon II de 1975 à 1983. Ses enseignements portent essentiellement sur l'aménagement du territoire et la géographie urbaine. Lyon et sa zone d'influence restent pour lui la référence fondamentale. C'est à ces thèmes que seront consacrés, à une ou deux exceptions près, les nombreux ouvrages et les dizaines d'articles qu'il publiera après 1955. Son livre **L'organisation de l'espace, éléments de géographie volontaire**, peut être considéré comme la synthèse de ses idées et des études ou missions qu'il a menées dans différentes parties du monde. Pour lui, la géographie doit être mise au service des hommes et du développement harmonieux de la planète.

Dans les années 1950, il lance avec Fernand Hermans le Comité pour l'Aménagement de la Région Lyonnaise, dont notre confrère Michel Laferrère sera l'actif secrétaire général. Peu après, en sa qualité de conseiller du Préfet Roger Ricard, il pose les fondements de la Région Rhône-Alpes. A cette époque, l'intervention du gouvernement dans la vie économique et sociale était encore plus forte qu'aujourd'hui. Ayant fait la preuve de ses compétences dans le cadre régional, on lui demande bientôt de participer aux travaux de

réflexion au niveau national. Il devient membre du Conseil économique et social, puis membre de la Commission nationale d'Aménagement du territoire. Il conservera ces deux charges pendant plus de dix ans. Plus tard, Alain Peyrefitte lui confie la présidence d'une des sections " sciences humaines " de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, celle de l'urbanisation, tandis que M. Raymond Barre préside celle de l'économie.

Il sut également exporter ses connaissances de géopolitologue à travers le monde. Des pays aussi divers que le Brésil, la Colombie, le Pérou, la Pologne ou le Liban ont tour à tour bénéficié de ses conseils. Il a, en outre, assuré un enseignement international, donnant à de nombreuses reprises des cours dans des pays comme la Grande-Bretagne, le Canada ou le Chili.

Il se plaisait à dire que les meilleures heures de sa carrière furent celles où il s'est adressé à des auditoires d'hommes et de femmes engagés dans l'action pour les aider à réfléchir à la meilleure utilisation de leur sol et de ses richesses, celles aussi où il a employé les ressources les plus modernes de la géographie pour sensibiliser ses étudiants aux problèmes de l'organisation de l'espace.

Se voulant militant, il plaide pour une gestion dynamique du territoire français et préconise une diminution drastique du nombre de nos communes rurales de moins de 2000 habitants, la suppression pure et simple du département et l'extension de nos régions pour les transformer en 8 ou 9 grandes unités. Remettant en cause l'héritage jacobin, il est favorable à l'Europe des régions qui seule, affirme-t-il, pourrait atténuer les contrastes de l'Europe des nations.

Jean Labasse n'a cessé pendant 60 ans de parcourir le monde. Il a écrit qu'il croyait plus à ce qu'on voit qu'à ce qu'on calcule et se sentait plus à l'aise devant un paysage que devant des machines. Mais c'est à l'homme surtout qu'il s'est attaché, à l'homme dans son environnement. Il ne marchait pas sur les traces de Théophile Gautier, dont Mme Emile de Girardin disait " qu'il n'y avait pas d'Espagnols en Espagne quand Théophile Gautier y est allé ". Il a pour sa part rencontré des Espagnols en Espagne, des Japonais au Japon et même des Sahariens dans le désert.

J'ai gardé le souvenir de ce voyage au Sahara auquel reste associé un exemple de la méthode Labasse. Nous sommes en janvier 1957. Nous participons à ce qu'on appelle une " mission économique ". Elle compte 2 Parisiens, proches collaborateurs de ministres, et 26 Lyonnais dont 6 sont déjà ou seront un jour membres de notre Compagnie : le Recteur Allix, Jean Courbier, Félix Rollet, Xavier d'Hauthuille, Jean Labasse et moi. Le Général Laurent n'est pas du voyage, mais a pris une part active à sa préparation. Il assiste à notre embarquement à l'aérodrome de Bron. A Alger, nous changeons d'appareil et gagnons le DC3 de 28 places qui sera à notre disposition cinq jours durant. Trois heures plus tard, nous atterrissons à El-Goléa, l'oasis aux 300.000 palmiers. Jean Labasse, responsable de cette première étape, prend la direction des opérations. Nous ne disposons que de 18 heures sur place, nuit comprise. Nos entretiens commencent avec le chef du Centre de la Compagnie des Pétroles d'Algérie, puis nous nous rendons chez l'officier des Affaires Sahariennes, chef d'Annexe. Nous ne ferons qu'entrevoir le Général Ailleret, directeur des Armes Spéciales (c'est-à-dire la bombe atomique), qui a atterri après nous à la tête d'un

impressionnante mission militaire répartie dans 5 appareils. Jean Labasse résume ensuite pour nous les enseignements qu'il tire de ces premiers contacts avec l'économie des oasis. Celle-ci est intimement liée à la présence de l'eau, car l'eau, unique richesse du pays où la terre est sans valeur, commande tout, y compris l'installation depuis peu d'une base pétrolière. Il nous fait partager aussi ses doutes et n'hésite pas à remettre en cause les certitudes outrancières de quelques-uns. Celui, nous dit-il, qui pense à l'avenir de la communauté indigène de l'oasis doit se demander si Satan n'aurait pas pris les traits du " pétrolier ". Le Saharien trouve, en effet, au camp de base, établi au sein même de l'oasis, un travail trois ou quatre fois plus rémunérateur que son gagne-pain habituel d'agriculteur. Or, le camp pétrolier est mobile par définition. Que se passera-t-il donc à son départ, quand l'homme devra retourner à une terre négligée ?

L'étape finale, Hassi R'Mel, nous offrira les deux plus fortes émotions de ce périple saharien. La première, un pneu éclate à l'atterrissage. La deuxième, les ingénieurs pétroliers nous annoncent qu'ils viennent de trouver à 2250 mètres de profondeur une forte venue de gaz humide. La suite prouvera que ce gaz était bien exploitable. Ce sera l'une des richesses que la France laissera à l'Algérie indépendante.

Jean Labasse, élu à l'Académie en 1975, a plusieurs fois évoqué ici-même ses voyages lointains. En mars 1977, c'est au Japon où il venait de séjourner comme professeur invité d'une des Universités de Tokyo, qu'il consacra l'une de ses communications. Il nous en donna par la suite de très vivantes sur l'Amazonie, l'Afrique du Sud et l'Ile Maurice.

Je ne citerai pas ses autres conférences ou allocutions de circonstance que l'on peut relire dans nos volumes de " Mémoires ", en particulier dans celui de son année de présidence, 1987, mais il faut rappeler que le 1er décembre de cette année-là, nous avons abandonné l'une de nos traditions presque tricentenaire en élisant pour la première fois deux femmes à des fauteuils de membres titulaires, Myriam Bros et Danièle Gautheron. Il avait fortement appuyé cette décision.

De prestigieuses distinctions ont à juste titre honoré sa carrière. Il était officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, docteur honoris causa de l'Université de Genève, et en 1999, M. Raymond Barre, maire de Lyon, lui a remis la médaille vermeil de la Ville de Lyon, voulant ainsi, selon ses propres termes, lui rendre un hommage très mérité pour tout ce qu'il avait fait pour notre cité.

Il aimait les marches dans la campagne ou en montagne. Le strict emploi du temps qu'il s'imposait lui a toujours permis de se replonger régulièrement dans la nature. Parcourir de longues distances en terrain varié, fatiguer son corps, l'exposer aux intempéries, tout cela faisait à ses yeux partie des disciplines nécessaires au développement optimum de l'être humain, et il s'y soumettait. Il y a une quinzaine d'années, il me proposa de me joindre à ses marches auxquelles participaient déjà deux de ses collègues universitaires. J'acceptai avec plaisir. Cela se passait habituellement sur des sentiers balisés assez proches de Lyon. Un rapide calcul m'a montré qu'au cours de ces randonnées nous avons parcouru ensemble quelque 2000 kilomètres à pied. Même si l'on parle peu quand on chemine à la queue leu leu sur d'étroits sentiers, on apprend à bien se connaître, et il reste peut-être encore à dire sur lui l'essentiel.

Dès le premier contact, on était impressionné par sa haute stature, ses traits réguliers, son front élevé, son regard attentif, par le sentiment de sécurité et d'équilibre qui se dégageait de toute sa personne. Sa réserve et son détachement des contingences le mettaient à part. Durant toute sa vie, dans les diverses fonctions qu'il a occupées, comme dans son œuvre, c'est la pensée qui aura tout dirigé, ou plutôt la foi, car cet être si doué était un homme complet chez qui les trois dimensions, corps, intelligence et âme, étaient parfaitement équilibrées.

Lors de ses obsèques en la cathédrale d'Uzès, un prêtre et un pasteur, puis quelques semaines plus tard à la fin de la messe célébrée à sa mémoire en l'église de la Rédemption à Lyon, quatre prêtres de ses amis ont tour à tour rappelé ses nombreux engagements au service de l'Eglise.

Il y eut d'abord, autour des années 1950, l'amitié qui le liait au Père Lebreton, fondateur d'Economie et Humanisme, et les multiples missions qu'ils menèrent ensemble en France et à l'étranger. Il y eut ensuite le long chemin parcouru avec l'Association des Amis de " Sources Chrétiennes ", dont il fut administrateur dès 1959. Notre confrère, le Père Dominique Bertrand, a dit mieux que je ne saurais le faire l'appui efficace qu'il apporta à l'équipe éditrice des textes majeurs du christianisme antique. Il avait un profond attachement pour le Père Claude Mondésert, directeur de la collection, et pour Jean Pouilloux, tous deux membres de notre Compagnie, et lorsqu'en 1991 la maladie obligea Jean Pouilloux à quitter la présidence des Amis de " Sources Chrétiennes ", il prit sa suite à la tête de l'association. Il y eut aussi la présidence de la délégation du Rhône du Secours Catholique et celle de Radio-Fourvière, devenu depuis RCF. En mai 1997, Mgr Jean Balland, archevêque de Lyon, voulant lui témoigner la gratitude du diocèse, lui remit au nom du Saint-Siège les insignes de Saint-Grégoire-le-Grand. A cette occasion, le primat des Gaules révéla qu'en arrivant à Lyon il avait remarqué dans l'impressionnante documentation préparée à son intention une note de quelques pages où, de façon lumineuse, il pouvait entrevoir " les richesses de cette ville, son âme, ses humeurs, son humour, ses passions et sa grande tradition chrétienne ". L'auteur de cette note était Jean Labasse.

Hélas ! les hommes de cette qualité, de cette trempe, se font rares aujourd'hui.

L'Académie ressent douloureusement sa disparition, et j'exprime à Madame Labasse, à ses cinq enfants et à ses quatorze petits-enfants notre profonde sympathie.

14 JANVIER 2003

Paul MALAPERT

Georges DEMERSON

(1921 - 2002)

Membre titulaire



Né le 25 mai 1921 à Bordeaux, Georges Demerson vient de nous quitter, le 8 février 2002, laissant à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un érudit à la conversation attachante, mais aussi d'un homme affable et profondément sympathique.

Elu membre correspondant de notre Académie dans la classe des Lettres, en 1981, il devient membre Titulaire le 6.12.1983 (1ère section : littérature, fauteuil n°2).

Son éloignement de Lyon en 1988 lui fit reprendre, comme le veulent nos statuts, son titre de Membre correspondant sans qu'il cessât pour autant de garder le contact avec nous.

Lieutenant-Colonel de réserve, Georges Demerson cumula les fonctions les plus éminentes, tout au long d'une carrière exceptionnelle.

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, il devint membre de la Real Academia Espanola et de la Real Academia de la Historia (Madrid).

Ancien conseiller culturel près de l'Ambassade de France à Madrid :

il était Chevalier de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre 1939-1945 (évadé de France, Médaille des Evadés),
Officier du Mérite Militaire,
Officier dans l'Ordre National du Mérite,
Officier des Palmes Académiques,
Grand Croix de l'Ordre de la Orden de Alfonso decimo el Sabla, et
Commandeur de la Orden de Isabel la Catolica.

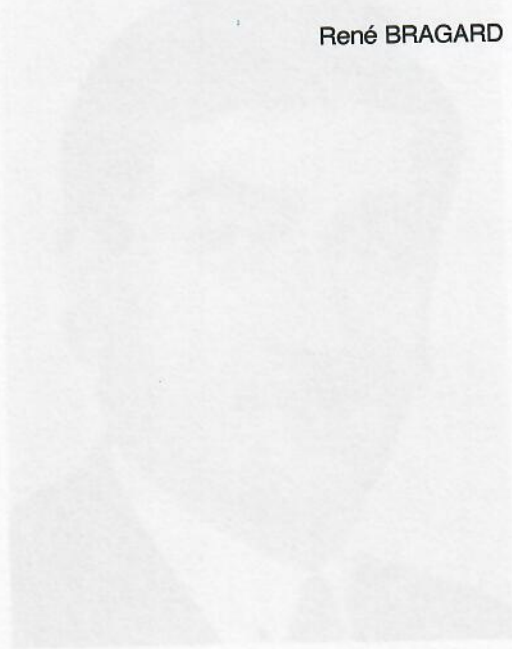
Son œuvre littéraire fut considérable :

- trop nombreux pour être cités en détail, ses ouvrages, au nombre d'une trentaine, soit en français, soit en espagnol, ou encore par traduction de l'une ou l'autre langue, sont confortés par la parution d'une centaine d'articles, également bilingues. Très divers, les sujets abordés ont trait tant à des études historiques qu'à la biographie de personnages

renommés, ou encore à d'autres recherches d'ordre littéraire ou sociologique. Le tout appuyé par une série de conférences prononcées dans les villes les plus prestigieuses d'Espagne.

Au total une œuvre remarquable, tant sur le plan historique que littéraire, et particulièrement enrichissante eu égard à l'amitié que se portent la France et l'Espagne. !

René BRAGARD



Monseigneur Louis-Marie BILLÉ

(1938 - 2002)

Membre titulaire



Le 6 juin 2000, vous avez admis dans vos rangs Monseigneur Billé, qui n'était arrivé dans notre ville que depuis moins de deux ans. Comme la plupart des Lyonnais, vous le connaissiez peu, car ce prélat était discret, mais sa valeur n'était pas passée inaperçue.

Né dans le Loiret, à Fleury-les-Aubrais, le 18 février 1938, il avait suivi la formation classique du séminaire, et été ordonné prêtre en 1962, avant de poursuivre pendant quatre années des études d'exégèse à l'Institut Biblique de Rome puis à l'Ecole Biblique de Jérusalem (1963-1966). D'abord professeur d'écriture sainte au grand séminaire de Luçon (1966-1972), il fut ensuite appelé au Bureau national de la formation permanente du clergé et, en 1978, nommé vicaire épiscopal au diocèse de Luçon où, pendant trois ans, il acquit l'indispensable expérience d'un ministère de terrain. De là, il fut évêque

de Laval en 1984, promu à l'archevêché d'Aix en 1995, et enfin à celui de Lyon, où il fut intronisé le 6 septembre 1998. Entre temps, la conférence des évêques de France l'avait élu à sa présidence en 1996.

Au premier contact, on remarquait surtout son aspect extérieur qui, chez tous, laissait une impression identique. En dépit de sa petite taille, dont il ne perdait pas un pouce, se dégageait de sa personne une étonnante autorité morale. Surtout par son regard, droit, clair, qui envisageait bien en face son interlocuteur ; un regard d'une pureté presque ingénue, exprimant la sûreté d'une âme limpide, l'assurance d'un homme dont la devise, tirée de la deuxième épître à Timothée, était : " Je sais en qui j'ai mis ma foi ". Tous ceux qui l'ont abordé en ont été frappés.

Le métier d'archevêque, aujourd'hui, n'est pas fait pour ceux qui recherchent la tranquillité de l'esprit. Tout le monde sait que l'Eglise catholique traverse une période très difficile. La civilisation européenne, et française en particulier, tend depuis longtemps, et aujourd'hui plus que jamais, à s'établir hors de toute référence à une foi religieuse commune, et à confiner l'Eglise dans les limites de la vie privée. C'est un monde qui, tout en acceptant le sentiment religieux individuel quand chacun se compose sa religion à sa mesure, refuse la notion de vérité révélée, la notion d'un magistère de vérité, la notion

d'une autorité émanant d'une autre source que le vote dit " démocratique ". Une indifférence épaisse entoure l'Eglise, prête à se muer rapidement en hostilité farouche, si celle-ci prétend rappeler les thèmes majeurs de sa doctrine quand ils s'opposent aux idées communément reçues. De plus, les responsables de l'Eglise doivent parfois sentir le sol s'effriter sous leurs pieds : manque de vocations sacerdotales, réduction du nombre des fidèles, plus encore, chez ces derniers, affaiblissement du sens de l'Eglise, de la mission, de la vérité dogmatique.

Enfin il paraît, les journalistes bien informés le répètent à l'envie, que le diocèse de Lyon est particulièrement difficile. On le répète tellement que je me demande si c'est vrai : quand je regarde certains diocèses voisins, je ne suis pas sûr que le clergé lyonnais soit tellement plus contestataire, ni plus divisé, que les autres ; la nécessité de supprimer la majorité des paroisses et de les " regrouper ", comme on dit, ne lui est pas propre, pas plus, sans doute, qu'une situation alarmante. En outre le diocèse dispose, plus que d'autres, de foyers d'où rayonne une vie apostolique vraie : communautés nouvelles, centres de pensées et de prières, etc.... Quoi qu'il en soit, une rude tâche attendait le nouvel archevêque, qui n'était pas homme à s'en laisser accabler.

Là encore, les observateurs sont unanimes sur la façon dont il l'aborda et la traita. Je retiendrai deux traits qui m'ont particulièrement frappé. D'abord la présence à son interlocuteur : il ne se contentait pas de paraître l'écouter, comme cela se voit souvent, mais il allait au fond de sa pensée pour ne rien laisser dans l'ombre. Ensuite, une étonnante rapidité d'analyse, de compréhension et de synthèse. En conversation, en réunion, il voyait sur le champ où se trouvait le noeud de la question et, par une non moins étonnante présence d'esprit, il répondait aussitôt, d'une façon à la fois complète, embrassant tous les aspects du problème, et précise, de sorte qu'on ne pouvait interpréter de travers ses propos, ni les tirer dans un autre sens. Il s'était forgé à cet effet, certainement par un puissant effort de volonté, une élocution remarquable. Il parlait lentement, sans primesaut, dans une langue sûre et parfaitement maîtrisée, sans jamais hésiter ni s'interrompre pour chercher ses mots (toujours appropriés), construisant sa pensée au fur et à mesure qu'il parlait et lui donnant une forme aussitôt définitive. Ce n'était pas un orateur, mais un professeur ou, mieux, un docteur, au sens originel du mot. Ajoutons, mais cela, seuls ses proches le savaient, une infatigable puissance de travail, veillant tard dans la nuit sur ses dossiers, dictant une lettre tandis qu'il élaborait déjà la suivante dans sa tête.

Docteur : c'est bien en docteur qu'il exerça sa charge, prenant les questions de front, de manière à ne pas laisser oublier les principes qui se trouvaient engagés. J'en prendrai trois exemples.

- Ses interventions, comme président de la Conférence épiscopale, sur les modifications du droit français touchant aux fondements de la morale naturelle et donc chrétienne (avortement, P.A.C.S., euthanasie), furent dépourvues d'ambiguïté et rappelèrent, sans précaution excessive, les principes élémentaires.

- Dans deux affaires où l'autorité judiciaire est intervenue brutalement contre l'autorité de l'évêque sur ses prêtres et dans la direction de son diocèse (condamnation de Mgr Pican, évêque de Bayeux, persuasion et saisie de dossiers à l'officialité de Lyon), sa position était délicate. La justice, dans les deux cas, a explicitement voulu traiter l'Eglise catho-

lique comme une association quelconque relevant du droit privé, sur le même plan qu'un club sportif, précisa même un procureur, ce qui est sans doute conforme à la lettre et à l'esprit du droit français depuis la Déclaration des droits de l'homme de 1789, mais heurte de plein fouet la conviction profonde de l'Eglise sur sa constitution. S'opposer sur les principes aurait pu réveiller de dangereux conflits ; laisser passer sans rien dire aurait créé des précédents non moins lourds de conséquences. Mgr Billé protesta donc avec véhémence, mais en invoquant seulement, dans les deux cas, le respect du secret professionnel. Sans défendre explicitement le principe essentiel, il le protégeait néanmoins en montrant qu'étaient atteintes des limites dont le franchissement pourrait remettre en cause la paix religieuse de la nation.

- Enfin, comment oublier le beau discours de réception qu'il prononça ici même, le 23 janvier 2001, sur " la repentance " dans l'Eglise catholique ? Sujet difficile, complexe, où les principes moraux, voire théologiques, s'enchevêtrent avec les passions, et sur lequel l'accord est loin d'être fait. Même si l'on ne s'est pas senti totalement convaincu (vous avouerais-je que je suis dans ce cas), comment ne pas admirer la rigueur intellectuelle dans son refus d'utiliser l'émotion comme argument, dans son souci de n'écarter aucune objection et de ne cacher aucun des risques qui peuvent accompagner la repentance, comment ne pas admirer la clarté avec laquelle il mit en lumière le fondement théologique de son propos, c'est-à-dire l'unité et la solidarité de l'Eglise avec elle-même à travers le temps ?

Docteur, il fut aussi pasteur de son diocèse, président de la Conférence épiscopale et, une fois créé cardinal, le 21 février 2001, membre de la congrégation romaine des évêques. Vie harassante, faite de déplacements incessants, de réceptions d'innombrables visiteurs, de présidences de toutes sortes, de contacts pastoraux avec le clergé, les paroisses, les divers groupes de fidèles, sans oublier l'étude des dossiers. Fatigue physique, mais aussi intellectuelle, du fait du changement permanent des sujets à traiter et des perspectives à adopter. Toujours et en toute occasion se manifestait son constant et dernier souci : l'initiation chrétienne, dans un monde qui s'éloigne du Christ.

L'un des derniers actes de son ministère pastoral est bien représentatif de son esprit. C'est lui qui, l'an dernier, décida de faire renaître le pèlerinage processionnel à Fourvière pour le 8 décembre, pèlerinage disparu depuis plusieurs années, et dont le succédané proposé risquait de dériver on ne savait où.

En ce mois de novembre 2001, il était déjà atteint du cancer qui devait l'emporter. Le 23 octobre, il l'avait annoncé à son clergé, dans une lettre simple et sans détour. Le mal empira rapidement, dissipant tout espoir, et il mourut dans sa famille, à Talence, près de Bordeaux, le 12 mars 2002. L'émotion fut considérable, bien au delà de Lyon. Non seulement du fait de cet épiscopat si court après celui, également bref, de Mgr Balland. Mais surtout parce que tous savaient qu'on perdait avec lui un évêque qui, tout ensemble, était homme de foi, homme de pensée, homme de caractère, homme de cœur ; un homme responsable, qui eût été un phare et un point d'appui si le temps lui en avait été donné.

22 OCTOBRE 2002

Henri HOURS

Fernand CHANRION

(2002-1914)

Membre correspondant

M. Fernand CHANRION, né à Saint-Etienne le 29 mai 1914, a été élu membre Correspondant de notre Compagnie le 7 juin 1988. Il a fait ses études à l'Institution des Chartreux jusqu'à son baccalauréat, puis au Lycée du Parc et à l'Ecole Sainte-Geneviève de Versailles jusqu'à son admission en 1935 à l'Ecole Polytechnique. Il était licencié en droit.

De 1941 à 1948, il a été Secrétaire Général aux Affaires Economiques à Lyon, puis à Metz. De 1948 à 1951, il a été Secrétaire Général des Aciéries de Rombas en Moselle. De 1951 à 1957, il a été Directeur Général du Consortium pour l'aménagement de la Moselle à Paris, puis de 1957 à 1961, il a été Gérant, à Trèves, de la Société Internationale de la Moselle. Il a écrit un livre sur l'aménagement du canal latéral à la Moselle, entre Trèves et Coblenche, qui a été solennellement inauguré et ouvert à la grande navigation de convois de trois mille tonnes le 26 mai 1964. M. Chanrion a fait aussi une communication au Congrès des Sociétés Savantes de Lyon sur les pressions exercées par les activités économiques pour obtenir la canalisation de la Moselle et ultérieurement celle de la Sarre. De 1961 à 1981, M. Chanrion a été Président de plusieurs sociétés industrielles et notamment, de 1976 à 1981, de la Société Bertin, et administrateur de plusieurs sociétés.

A partir de 1981, il a été Président d'honneur de la société Bertin, et administrateur de plusieurs sociétés. Membre de l'Académie de Villefranche, le 8 novembre 1986, au cours de la réunion commune des Académies de Lyon et Villefranche, à la Chambre de Commerce de Villefranche, il a fait une communication sur " Antoine de Saint-Exupéry, pilote et écrivain " et présenté un film des archives de l'armée : cette communication est résumée dans notre volume de " Mémoires " de 1986.

Je connais Fernand Chanrion depuis 1940 où, du 30 novembre 1939 au 24 mars 1940, nous étions instructeurs-adjoints au camp de Mailly. Nous ne nous sommes jamais perdus de vue tout au long de sa remarquable carrière industrielle.

Nous exprimons à sa famille, nos très vives condoléances.

Maurice JACOB

II LES ACTIVITÉS

LES SÉANCES PRIVÉES

Séance privée du 23 avril 2002

Au cours de cette séance, outre la préparation des élections du 11 juin 2002, a été précisée la liste des prix décernés par l'Académie en 2002.

De plus, l'Académie a donné son accord pour que l'adresse postale du siège social de l'Association Régionale de Paléontologie - Préhistoire et des Amis des Sciences soit localisée à l'Académie, 4, avenue Adolphe Max, 69005 Lyon.

Séance privée du 11 juin 2002

Au cours de cette séance ont été élus :

Membres titulaires :

Classe des Sciences : 3^e section, fauteuil n°5 : M. Claude Lapras.

Classe des Lettres : 3^e section, fauteuil n°5 : M. François Falletti.

Membre correspondant :

Classe des Sciences : Mme Suzanne Estanove.

M. René Gagès, sur sa demande, et conformément à l'article 14 de notre règlement, a été élevé à l'éméritat.

Les prix remis au cours de la séance du 25 juin 2002 ont été sélectionnés au cours de cette séance.

Séance privée du 5 novembre 2002

Au cours de cette séance ont été élus les membres du bureau sortant.

La préparation des élections du 3 décembre 2002 a été effectuée ainsi que la mise au point sur les règlements des prix décernés par l'Académie.

Séance privée du 3 décembre 2002

Au cours de cette séance privée ont été élus :

Membre titulaire :

Classe des Lettres : 2^e section, fauteuil n°2 : M. Jean-Paul Bravard.

Membre correspondant :

Classe des Lettres : Mme Myriam Antaki.

LES VISITES DE L'ACADÉMIE

13 JUIN 2002

*« Malheur à celui qui ne verrait matériellement
que ce qu'on lui fait voir » (C.N. LEDOUX)*

LA SALINE ROYALE D'ARC-ET-SENANS

A mi-chemin deux confrères initient les 37 participants à cette sortie : Jean-Gabriel Mortamet à l'exploitation du sel au XVIII^e siècle, à Ledoux et la saline depuis ses origines, Michel Laferrère à la géographie et la géologie qui s'offrent à nos yeux et aux mystères des gisements de sel. S'imposent alors à mon souvenir le rameau de Salzbourg, la cristallisation stendhalienne et les fantômes de Beyle et de la ravissante Ghita : je conserverai des failles en géologie.

Très aimablement reçus par M. Jean Dodelin, directeur de la Saline, et M. Roger Maitret, représentant le Conseil Général, nous effectuons dès l'arrivée une visite guidée, avant la terrine de Morteau et le rôti de pintadeau.

L'après-midi, nouvelle visite, libre, mais heureusement commentée par M. Mortamet. Celui-ci, par qui tout fut possible, nous fait profiter de sa grande culture et de la vaste expérience acquise au cours des travaux qu'il a dirigés pendant des années. Notre reconnaissance sera à la mesure de notre admiration.

Mais il est bien vrai que ce lieu privilégié fait tout entier appel à l'imaginaire et invite à ne pas le voir que matériellement comme nous le commande celui qui, architecte, mais aussi écrivain et poète en fut le réalisateur. Alors ? Décor solaire, emblème de la puissance et du rayonnement du pouvoir royal ? Initiation maçonnique, Temple de la Nature, de l'Être Suprême, du Grand Architecte ? ou plutôt idéale ville future, utopique au plein sens de Thomas More, lieu de nulle part, " non-lieu " ? La symbolique de la construction utopique, de Babel à Manhattan exprime toujours le même défi orgueilleux de l'humanité et sa valeur se renforce encore dans l'inachèvement ou la destruction.

Ou bien, et pourquoi pas, immense théâtre au décor planté, à la mise en scène réglée, aux éclairages calculés ? L'action fantasmagique n'y est plus en quête que de personnages. Nous serons ceux-ci, troupe ambulante repartant en tournée dans son car en jouant pour son propre plaisir le Dît de la Royale saline.

Marc TRILLET



13 juin 2002

Visite de l'Académie de Lyon à la
Saline royale d'Arc-et-Senans.



LES SALINES ROYALES DE CHAUX

Lorsqu'en 1774, l'année même de sa mort, Louis XIV appose sa signature sur les plans des salines de Chaux dont Nicolas Ledoux l'a convaincu d'en faire une ville idéale, quels sont les antécédents de ce jeune architecte ?

LEDOUX AVANT LES SALINES

De modeste origine champenoise, il est né en 1736, a été boursier au collège de Beauvais à Paris, avant d'être l'élève à l'école d'Arts de Jacques François Blondel.

Puis il vola de ses propres ailes, construisit l'Hôtel d'Hallwyl dans le Marais, mais en 1771, ses réussites ont convaincu Madame Du Barry qui décide d'en faire son architecte, ce qui lui donne le moyen d'exprimer sa personnalité. Nommé Inspecteur des Salines de Franche-Comté, il élabore un plan de " ville idéale " qui est écarté, mais Louis XV signe un nouveau projet qui n'est plus carré mais semi circulaire.

L'importance économique du sel au XVIII^e siècle était considérable, en dépendait la conservation des aliments, la fabrication du verre et de l'argenterie, l'élevage, la médecine. L'Etat prélevait sur sa vente une lourde taxe (la gabelle) et contrôlait sa production et sa commercialisation. Ledoux se livra à l'analyse suivante : à Salins, ville vouée à l'industrie du sel depuis le Moyen-Âge, les sources d'eau salée se perdaient et les forêts proches de la ville étaient détruites. L'idée de génie était la suivante : il était plus facile de faire voyager l'eau que de voiturier la forêt ! La nouvelle saline, distante de vingt kilomètres, mais proche des forêts fut raccordée aux sources par des tuyauteries en bois traversant la Loue, la canalisation atteignait le bâtiment de la graduation d'où une pompe à chevaux envoyait la saumure dans les ateliers où elle était " cuite " dans de vastes " poêles " pendant 48 heures. Les femmes tiraient le sel qui était mis dans des tonneaux appelés " bosses ".

Ledoux imagina une configuration originale en demi cercle " forme pure que décrit le soleil dans sa course " : choix symbolique.

De part et d'autre du bâtiment du directeur d'aspect monumental, on trouve deux grands ateliers " les bernes " couverts d'immenses toitures d'inspiration comtoise, recouvertes par des façades à fronton d'inspiration palladienne - aux extrémités du diamètre les pavillons des commis bornent la composition. Sur le demi-cercle alternent les logis des ouvriers " les berniers " et ceux des " maréchaux " et des " tonneliers ". Face au pavillon du directeur, se trouve le pavillon " d'entrée " dont la face externe se creuse en forme d'antre de rocaïlle qui évoque les cristaux de sel gemme tandis que des " cols d'urnes " s'échappent des flots de sel fondu. A l'opposé, derrière le bâtiment du directeur, on trouve les " écuries ", charmante petite construction inspirée de Vignole.

Les murs des bâtiments présentent des joints profonds qui strient les façades, encadrent les ouvertures et soulignent les angles des éléments mineurs. Clés et contreclés très hautes, claveaux à crossette affirment l'animation des murs où le plein prévaut sur le vide et accentuent l'effet de force qui caractérise les Salines.

La référence à une Nature rationnellement agencée est évidente. Ledoux, émule de

Jean-Jacques Rousseau, se place au cœur de la " civilisation des lumières ". C'est l'expérience des Encyclopédistes qui dicte à Ledoux, l'expérience de son programme.

Romantique et utopique, Ledoux exprime plus de confiance en la nature et au futur que d'effroi et de mépris du temps présent.

Quelques années avant la Révolution, il construit les barrières d'octroi de l'enceinte de Paris, mais il est emprisonné comme aristocrate en 1793. Il écrit son manifeste " l'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation " dans la prison dont il est libéré en 1795. Il décède quelques années après en 1806. La saline est achetée par un propriétaire privé mais l'exploitation s'arrête en 1895. Malgré le dynamitage de la maison du directeur, la saline est classée Monument Historique en 1926, puis acquise par le département du Doubs en 1927 qui entreprend la restauration en 1936 et envisage diverses affectations : haras, silo à grains et autres. En 1972, s'installe le " Centre international sur le futur " dans la Saline.

La Saline Royale est gérée et animée par la Fondation C.N Ledoux. Prospective et Architecture sont les deux axes de travail autour desquels se concentre l'activité de la Fondation ; ils s'ouvrent sur le monde de l'industrie, de l'économie, de la recherche, de l'art, de l'éducation. La Fondation accueille : colloques, séminaires, spectacles, et organise de grandes expositions en saison et reçoit de nombreux touristes toute l'année.

Gabriel MORTAMET

19 SEPTEMBRE 2002

Sortie d'Automne à Villefranche-en-Beaujolais L'ACADÉMIE DE LYON REND VISITE À CELLE DE VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

Notre Académie a eu la joie, le jeudi 19 septembre, de rencontrer son aînée, l'Académie de Villefranche-en-Beaujolais.

Son aînée ? parfaitement, car cette Académie fut fondée en 1695, cinq ans avant la nôtre, et ce fut certainement l'une des plus anciennes créées en France après les initiatives fondatrices de Richelieu, en 1635, et de Colbert en 1663 et 1666.

Nous fûmes les hôtes cordialement accueillis de cette vénérable Compagnie, qui siège dans les locaux de l'ancien hôpital de Villefranche.

Nous y fûmes reçus à 10 heures par son président, M. Louis de Longevialle, qui en retraça l'organisation administrative. En réponse, notre Président, M. Marc Trillet, cita plusieurs de nos confrères membres des deux Académies, ce qui atteste de l'attachement existant entre elles.

Puis furent présentées deux communications. Au cours de la première, M. Marc Trillet et M. Louis David animèrent très spirituellement un soi-disant dialogue épistolaire entre deux cousins, Laurent Dugas et François Bottu de la Bermondière, qui furent au XVII^e siècle deux membres éminents des deux Académies de Villefranche et de Lyon. Toutes les citations étaient extraites des deux volumes de correspondance publiés par W. Poidebard en 1900.

La deuxième communication aurait dû être faite par M. Jean-Jacques Pignard, membre de l'Académie de Villefranche, mais sa fonction de Maire de la ville l'ayant appelé à Paris, c'est M. Louis de Longevialle qui prit la parole.

Il rendit hommage à Claude Brossette, fondateur de notre Académie lyonnaise, et cita ensuite un certain nombre d'académiciens membres de nos deux Compagnies : Antoine François Brisson, Louis Cousin-Despreaux, Antoine François Delandine, Nicolas Barthe, Jean Moulin, Jean Antoine de Laserre, Charles Joseph Mathon de la Cour, Roland de la Platière, Jean François Rozier, Louis François de Sozzi.

Nous fûmes ensuite invités à visiter la magnifique coupole de la chapelle de l'ancien Hôpital de Villefranche, et nous y fûmes très aimablement reçus, au nom du Maire excusé, par Madame Toinon, adjointe à la Culture.

Puis notre car nous emmena, par une lente évolution, le long de l'artère principale de Villefranche, évolution qui nous dévoila de nombreux sites liés à l'histoire de la ville, jusqu'au restaurant où nous vécûmes une chaleureuse cordialité avec nos confrères caladois.

Enfin la journée se termina, avant le retour en car, par une visite détaillée du Musée Paul Dini, musée de peinture récemment aménagé, et garni de tableaux essentiellement régionaux et modernes, d'une grande diversité et d'une grande richesse.

Si nous n'avions pas été accueillis, au retour place Bellecour, à 18 heures, par une trombe de pluie vraiment dantesque, la satisfaction aurait été, à juste titre, unanime ... Elle le sera dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Jacques FILLEUL



19 septembre 2002

Visite de l'Académie de Lyon à
l'Académie de Villefranche-en-
Beaujolais.



De gauche à droite :
L. David,
M. Trillet, L. de Longevialle.



Une partie de l'auditoire.

Communication de L. de LONGEVIALLE De quelques académiciens communs à nos deux Compagnies

A l'occasion de cette rencontre entre nos deux Académies, il m'a paru intéressant de me pencher sur les membres de nos deux Compagnies qui, vous me pardonnerez l'expression, portaient les deux " casquettes " au XVIII^e siècle. Je note au passage qu'en ce début du XXI^e, la tradition se perpétue et que j'ai le plaisir de constater nous avons toujours des membres communs.

Je ne vais pas vous en faire une simple énumération qui ne serait en fin de compte qu'une liste nécrologique, mais je vais en sélectionner quelques uns, en laissant de côté le **Président Dugas** et **Monsieur de Saint-Fons** dont la correspondance et les correspondances viennent de nous être exposées par le Président Marc Trillet et Monsieur Louis David.

Pour commencer, permettez-moi de rappeler le souvenir de **Brisson Antoine-François**, né à Paris le 25 octobre 1728, mort après 1787, membre de l'Académie de Villefranche dès 1755 comme Associé et en 1757 en tant qu'ordinaire puis avec cette même qualité de celle de Lyon en 1771 ; il fut élu au poste de Directeur à Villefranche pour l'année 1773-1774.

Il était Inspecteur Général des Manufactures de la Généralité de Lyon jusqu'en 1784, date à laquelle Roland lui succéda et il devint inspecteur ambulancier, autrement dit une sorte d'inspecteur général. Un grand nombre d'ouvrages dus à sa plume furent imprimés et vous me pardonnerez d'être un peu chauvin en ne retenant que ses " Mémoires historiques et économiques sur le Beaujolais " parce qu'il y parle de notre région et que je peux compiler cet ouvrage dans ma bibliothèque personnelle, " imprimé à Avignon et se vend à Lyon chez V. Reguilliat, libraire, place Louis le Grand en 1770 ". Dans une première section il trace l'histoire du Beaujolais, la seconde section traite " des Forces du Beaujolais ", de l'Agriculture, de l'Industrie, de la Population. Vaste fresque dans laquelle notre Académicien donne des conseils et porte des jugements parfois péremptoires. Déjà à cette époque la culture de la vigne tient une place importante dans l'économie et l'on défriche pour planter de la vigne. Nombreux sont les cuvages qui ont été construits dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et restent témoins de ce développement du vignoble. Brisson écrit : « *Des voyageurs ont pu être trompés par les terres excellents des environs de Villefranche (la plaine de la Saône), et par les agréments du paysage de cette route. Un beau ciel, une prairie riante terminée par une rivière large et tranquille, des guérets chargés d'épis nombreux, des collines couronnées de pampres, dont le vin est renommé ; tous ces objets séduisent l'homme qui passe rapidement sur le grand chemin. Mais pour peu qu'il se fut détourné, il aurait vu et il verrait encore des landes considérables, entre Villefranche et Lacenas, Chervinge et Liergue, Saint Jean d'Ardières et le château de Pizay. Si nos voyageurs eussent passé jusqu'aux montagnes et les eussent traversées, ils auraient encore mieux reconnu combien la Province est peu fertile.* Il précise quelques lignes plus loin : *A la faveur des encouragements accordés par le Roi, on a fait dans les bruyères de Lacenas, à commencer un peu au dessus du Château de Vaurenard, des défrichements assez considérables.* Notons au passage que les lieux dits longeant la départementale 504, ancienne route de Roanne à Ruffieux (savoie) et qui nous conduit de

Villefranche à Lacenas se dénomment toujours " Les Bruyères " - " Aux Bruyères ".

Brisson poursuit plus loin :

... Les vins sont une richesse de toute autre considération, et que la montagne ne partage point. Nous avons à peu près quarante paroisses de vignoble ; c'est à dire où la culture des vignes fait la plus grande ressource des habitants ...

Les Auteurs économiques disent que les pays favorables aux vignes, le sont aussi aux mûriers, et l'expérience le confirme, mais nous n'exhorterons pas les vigneron de Beaujolais à en planter. Cet arbre pousse des racines prodigieuses en étendu et très nuisibles à toutes celles des végétaux utiles, suit une longue étude sur les qualités et les défauts des plantations de mûriers greffés (entés) ou sauvages ; il continue : Ces deux espèces ou variétés d'arbres, sont l'une et l'autre des éducations très heureuses à Brignais en Lyonnais, et chaque propriétaire en citant sa propre expérience, conserve ceux que l'autre proscriit. Il fait référence à Sully, qui, dit-il, dans ses Mémoires : ...s'opposa autant qu'il le put à l'établissement des mûriers en France ; il en apporte des raisons que des écrivains économiques ont approuvées et que d'autres ont combattues. Ce n'est pas ici le lieu de les rappeler, mais on peut citer comme un fait certain que parmi les paysans de la Généralité de Lyon, qui entreprennent d'élever des vers à soie, plusieurs n'ont souvent aucun profit et que les vignes de tous en souffrent notablement. Je me propose d'en donner plus de détails avec un état de la dépense et de la recette dans mes Mémoires sur le Lyonnais. (Je n'ai pas trouvé dans mes recherches un ouvrage de notre confrère sur le Lyonnais). Voici en général, si je ne me trompe ; comme on peut envisager cet objet dans nos cantons. Les femmes et les filles d'un homme aisé, souvent occupées à des ouvrages d'un faible produit, trouveront un amusement utile à soigner une moyenne quantité de vers à soie, telle que depuis quatre jusqu'à huit ou dix onces de graine au plus. Une famille indigente s'expose à perdre ses premières avances et ses soins, parce qu'elle ne peut suffire à toutes les précautions dispendieuses, mais nécessaires, pour garantir ces vers des effets de toutes les influences contrariantes et mortelles du climat ; elle les verra deux et même trois fois en cinq ans, ou dépérir journellement, ou mourir au pied des bruyères sur lesquelles ils n'auront pas la force de monter. Ces pauvres gens auraient mieux fait de paître leurs bestiaux, de bêcher leurs champs, de biner leur vigne, ou enfin de cultiver la terre.

La partie agricole se poursuit avec une longue étude sur la culture et l'utilité de la " truffe ", c'est ainsi que Brisson nomme la pomme de terre qui à cette époque servait tant à l'élevage des animaux de boucherie que pour la fabrication de pain mêlée avec les fèves, l'orge ou l'avoine quand le blé était trop cher. Il en trouve " la récolte coûteuse, leur transport embarrassant et leur conservation difficile. On ne saurait espérer de vendre cette denrée au loin, parce que les frais de voiture seraient trop chers. Elle ne rend aucun fumier, ce qui est de toute importance à observer pour les reproductions ; car si l'on suppose ce qu'une pareille culture a fait perdre d'engrais en vingt ans ; on ne peut qu'être en quelque sorte effrayé de ce qu'elle coûte ".

Ce livre, une fois de plus, nous apporte la leçon que le progrès scientifique sous toutes ses formes apporte souvent un démenti aux affirmations formulées avec certitude. Mon propos n'étant pas de disserter sur cette œuvre et les autres écrites par Brisson, permettez-moi de passer à un autre Académicien commun à nos deux Sociétés.

Louis Cousin-Despréaux, Associé à Villefranche en 1779 et à Lyon en 1786, il est né à Dieppe le 7 août 1743 et mort dans cette même ville le 2 novembre 1818, il fut un ami de Roland. Son œuvre principale fut *Leçons de la nature ou l'histoire naturelle, la physique et la chimie présentées à l'esprit et au cœur*. 366 considérations sur : la nature et ses lois générales - la terre et ses trois règnes - l'homme, l'eau, l'air, le feu - des astres ou le ciel - les œuvres de la nature en général - Dieu ou l'auteur de la nature. Un mélange de sciences (?) avec des pensées religieuses à méditer plutôt naïves . J'ai choisi de vous faire partager sa 55^{ème} considération réservée au " vin " : *Le vin est un présent de la céleste bonté qui doit exciter en nous l'admiration et la gratitude. Non content de nous donner en abondance le pain et les autres aliments qui nous sont nécessaires, Dieu a daigné pourvoir aussi à nos plaisirs ; et pour nous rendre la vie gracieuse et affermir notre santé, il a créé la vigne. Les autres boissons, naturelles ou artificielles, ne produisent pas ces effets au même degré : le vin seul a la vertu de dissiper la tristesse, et d'inspirer cette joie également indispensable au bien-être de l'âme et à celui du corps ; ses esprits réparent , en un instant, les forces épuisées. Le pain met l'homme en état d'agir ; mais le vin le fait agir avec courage et lui rend son travail agréable ... plus loin l'auteur poursuit : La divine bonté ne se manifeste pas moins dans l'abondance, la diversité des vins ; ils sont variés à l'infini, par la couleur, par l'odeur, par le goût, par la qualité, par la durée. On peut dire qu'il y en a presque d'autant de sortes qu'il y a de terroirs : chaque pays produit les vins les plus analogues au climat, au naturel et au genre de vie de ses habitants.*

Mais comment les hommes se conduisent-ils à l'égard du vin ? Je ne parle pas de ces législateurs qui en ont interdit l'usage, non par des considérations tirées de la santé ou des mœurs, mais pour de fausses raisons d'économie ou même par fanatisme, je parle de la falsification des vins, dans l'intention de remédier à leur aigreur pour en faciliter le débit ; sur tout de celle qui se fait avec les chaux de plomb ou d'autres ingrédients nuisibles. Suit un couplet grandiloquent : C'est ici que le cœur humain se découvre dans toute sa perversité ; Quoi de plus horrible ! Un pauvre, un malade cherche à se recréer dans sa misère , il emploie une partie d'un gain chétif, à se procurer un peu de vin pour se restaurer, pour adoucir ses peines ; et une avarice barbare aggrave ses maux ; elle le rend plus misérable encore, en lui présentant une coupe empoisonnée, où, au lieu de la vie et des forces qu'il cherchait, il ne trouve que la mort ;

Suit un paragraphe sur " l'abus bien honteux et bien déplorable " et qui se termine par : *Mais l'usage du vin devient pernicieux, quand on s'y livre avec excès : il se change alors en un poison d'autant plus dangereux, qu'il est plus agréable ; Poursuivant sur les dangers de l'excès, nous lisons : le vin est pour le corps de l'homme, ce que les engrais sont pour les productions de nos jardins. Ils hâtent les fruits ; mais, trop considérables, ils nuisent à l'arbre qui les donne. Un sage jardinier n'émonde pas continuellement : il le fait à propos ; et ne donne de l'engrais à ses arbres que proportionnellement à leurs besoins et à leur nature. Voilà toute la diététique du vin : celui qui ne l'observe pas, détruit son corps et perd son âme.*

Cette 55^{ème} considération se termine par des conseils moraux et religieux : *Profite donc, Chrétien, de ce conseil sur l'usage de cette boisson : N'en use jamais sans réflexion, et uniquement pour le plaisir ; Souviens-toi ... que c'est Dieu qui te donne cette charmante liqueur ; que, sans sa providence, elle pourrait devenir pour toi un poison et un principe de mort. Si tu ne perds point de vue ces vérités ... tu n'en abuseras jamais : tu seras modéré*

*dans tes jouissances ... Tu ne chercheras point ton bonheur dans le vin ; ... tu t'en absten-
dras même quelquefois, afin de le consacrer au soulagement du malade ou du pauvre. Les
aliments que la divine Providence daigne te fournir, exciteront de plus en plus ta recon-
naissance et ton amour envers le dispensateur de tous les biens ; tu n'en fers usage que
pour t'animer à le servir avec plus d'ardeur, de zèle et d'allégresse ; surtout tu n'oublieras
point que ces présents du Ciel ne sont rien en comparaison de ceux qu'il te réserve ; et
que, dans le monde à venir, il récompensera ta piété par des plaisirs d'un ordre bien plus
parfait.*

Notre Société moderne résume dans ses publicités vantant les boissons alcoolisées et
celle faisant la promotion des vins, ce que je viens de vous lire, en faisant abstraction des
derniers paragraphes à connotation religieuse, par " L'abus d'alcool est dangereux et nuit
à la santé " c'est plus concis, plus percutant mais n'a pas le charme du style de Louis
Cousin-Despréaux qui est également l'auteur d'une Histoire générale et particulière de la
Grèce en 16 volumes publiée à Dieppe en 1780-1789.

Rappelons, maintenant, la mémoire d'un Académicien reçu Associé à Villefranche en
1789 et ordinaire à Lyon l'année suivante, **Antoine François Delandine**, il eut au sein de
l'Académie lyonnaise une activité très importante et y occupa des postes qui ne le sont pas
moins.

Né à Lyon le 6 mars 1756, décédé dans cette même ville le 5 mai 1820, Avocat en
Parlement, député du Forez à la Constituante, il y défendit des idées monarchiques.
Lorsque la motion de supprimer les Académies fût faite à l'assemblée nationale en 1793
par l'ancien évêque d'Autun, Delandine se proposa des défendre ces Sociétés savantes et
littéraires, celle de Lyon s'en réjouissait et comptait sur lui, ce fut sans succès. Emprisonné
sous la Terreur, il fut sauvé par les événements du 9 Thermidor.

En 1777, il avait 21 ans, un éloge de Philippe d'Orléans lui valut un accessit à
l'Académie de Villefranche qui avait lancé un concours sur ce sujet.

Il étudia sous le préceptorat de l'abbé Mongez (Académicien O Lyon = 1763, O
Villefranche 1780) jésuite né en 1723, mort le 13 novembre 1783, qui était bibliothécaire
de la Ville de Lyon, poste qu'occupa par la suite Delandine en 1803, date à laquelle il com-
mença un inventaire des Manuscrits de Lyon en dépôt à la bibliothèque de la ville et dont
beaucoup appartenaient à l'Académie de Lyon, le legs Adamoli. Il n'eut pas le temps d'a-
chever, ce que fit son fils Léopold Niepce en 1825. Cet inventaire fourmillerait d'erreurs dis-
ent certains, Delandine n'évoque pas dans son Dictionnaire son précepteur et confrère
académicien, par pudeur je pense, mais parle de son frère Jean André Mongez qui, pas-
sionné d'Histoire Naturelle, embarqua sur le Lapérouse et *périt à la fleur de l'âge dans
cette glorieuse et fatale expédition.*

Delandine fut directeur de l'Académie de Lyon et c'est avec ce qualificatif que Roland,
nouveau ministre de l'Intérieur en 1792 s'adresse à lui pour remercier l'Académie de ses
félicitations à l'occasion de sa nomination ; notons en passant que le Secrétaire perpétuel
était Marc Antoine Louis Claret de la Tourette et que nous comptons à Villefranche parmi
nos membres titulaires un de ses descendants.

Pour " perpétuer son souvenir ", mais était-ce nécessaire ? Delandine dans son testament olographe du 10 juin 1815, déposé chez Me Casati notaire, dispose : *Mr Geoffroi de Charolles m'a légué une pendule que je n'ai point encore reçue de son héritier. Je la lègue à M. Cartier, mon confrère à l'Académie de Lyon, en témoignage de mon estime pour son savoir et ses bons sentiments. Je le prie de n'en conserver que la jouissance, en la léguant à un autre membre de l'Académie qui pensera bien, en lui recommandant de la transmettre ensuite à un autre confrère à la même condition, afin que ce petit meuble puisse devenir pendant cent ans un témoignage d'amitié et d'honneur pour ceux qui le recevront. Il est consacré " bonae menti "*. En 1840 Monsieur Cartier, chirurgien en chef de l'Hospice-Général, membre ordinaire, en avait la jouissance. La tradition se perpétue-t-elle ? et y en est-il un parmi vous, qui en soit le détenteur actuel ?

L'auteur de l'ouvrage dans lequel j'ai trouvé cette anecdote, J.B Dumas, un des " secrétaire perpétuel " de l'Académie de Lyon va jusqu'à écrire " *Il me semble l'entendre dire à ses confrères, avec des auteurs bien connus : " mes amis, l'homme s'éteint comme l'heure sonne. Nous sommes des espèces de pendules qui oscillent pendant un temps déterminé, après quoi le balancier s'arrête sans que rien en puisse prolonger le mouvement. Vous saisissez bien les symboles de mon offrande. Quelle est de toutes les choses du monde la plus longue et la plus courte ; la plus prompte et la plus lente, la plus divisible et la plus étendue, la plus négligée et la plus regrettée, sans laquelle rien ne se peut faire, qui dévore tout ce qui est petit et qui vivifie tout ce qui est grand ? - **Le Temps**. Mes amis, ménageons le temps, car la vie en est faite. La plus grande perte de temps est celle de compter les heures. Il faut les bien employer sans les compter.*

Son souvenir se perpétue-t-il également toujours à Néronde, un petit village situé dans les monts du lyonnais sur le versant regardant le Forez et qui eut pour curé à la fin du XVIII^e, un abbé Devernay dont le portrait est retracé dans le dictionnaire historique de Chaudon revu et complété par Delandine. Signalons en passant que ce Devernay était un oncle de René Desvernay qui fut curé de Villefranche, député du Beaujolais aux Etats Généraux de 1789 et devint réfractaire. Mais revenons à Delandine qui y fonda un prix de vertu. Bibliothécaire de la ville, il eut l'honneur de recevoir Madame la Duchesse d'Angoulême lors de sa visite à Lyon en août 1814 dans l'établissement confié à ses soins. La princesse s'était reposée sur un fauteuil qu'il avait élégamment fait orner. C'est ce fauteuil qui " doit ", chaque année, à l'église, " servir de trône à la personne couronnée, et qui, après avoir reçu dans ses bras la vertu la plus éclatante de la terre, recevra à leur tour les vertus modestes du hameau ". Les détails relatifs à cette fondation, autorisée par une ordonnance royale, seraient contenus dans une brochure imprimée.

Dans les archives de l'Académie de Lyon devrait être conservé un manuscrit intitulé : *Précis chronologique des événements qui ont eu Lyon pour théâtre (depuis la fondation de cette ville jusqu'à la fin du XVIII^e)*. Il s'inscrit dans le grand travail académique que Lyon s'était fixé sur une idée de Monsieur Martin aîné : faire " La Statistique " de la ville. Delandine en est l'auteur et son décès ne lui a pas permis de réaliser la seconde partie de l'ouvrage à lui confié et dans lequel il devait présenter l'histoire littéraire. Si je rappelle ce document avant de me pencher sur le Dictionnaire auquel nous avons fait allusion il y a quelques instants, c'est que je ne résiste pas au plaisir de vous faire partager ce que l'un de ses confrères ressentait après sa lecture : " *... Après l'énumération des nombreux écrivains qui se sont attachés à faire l'histoire de Lyon et à décrire ses monuments, M.*

Delandine déroulait un tableau duquel il est résulté que l'heureuse situation de Lyon, la fertilité du territoire, le génie libéral et industrieux, les mœurs douces de ses habitants dont le courage relève des vertus domestiques, chez qui l'amour du travail est guidé par le goût des arts, ont fait, dans tous les temps, de cette cité, l'une des plus célèbres de l'Europe ; et que sous quelque domination qu'elle ait passé, malgré ses guerres, ses pestes, ses inondations, ses désastres, elle triompha toujours des institutions barbares, de la fureur des hommes et des fléaux de la nature ... ".

J'ai la chance de posséder le Nouveau Dictionnaire Historique dont les sept premières éditions étaient dus à Louis Mayeul Chaudon, moine bénédictin né en 1737 et décédé en 1817. Par le travail effectué par Delandine, cette huitième édition comporte quatre volumes de plus, et un treizième contenant " Les tables chronologiques de l'Histoire universelle depuis Adam jusqu'à nos jours " (1800) ; on ne peut qu'être admiratif devant cette œuvre.

Au hasard de notre lecture du 13^{ème} tome nous apprenons que lors de la cinquième persécution contre les chrétiens, *...Irénée, évêque de Lyon et dix sept mille habitants ont la tête tranchée. Leur sang rougit les eaux de la Saône qui en prend son nom. Elle s'appelle dès-lors sangona au lieu de Arar.*

Consultons cet ouvrage et examinons les rubriques relatives à certains de nos membres communs, toutefois faisons une exception en évoquant **Claude Brossette**, fondateur de l'Académie de Lyon qui correspondait avec Voltaire et Rousseau, ne fut pas membre de celle de Villefranche bien qu'il échangeait épistolairement avec Monsieur de Saint-Fonds, possédait et habitait à la belle saison, les fiefs de Rapetour et Beauvallon, situés en la paroisse de Theizé, appartenant il est vrai au lyonnais (à cette époque) mais tout proche des confins du beaujolais et à environ trois lieues de Villefranche. Dans le dictionnaire nous lisons : " *Vous ressemblez, lui écrivait de dernier (Voltaire) à Pomponius Atticus, courtois à la fois par César et par Pompée* ". On sait que ces deux célèbres poètes étaient ennemis ". J'ai pour cet Académicien, comme une tendresse puisque mon grand-père, membre de l'Académie de Lyon et président de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Beaujolais qui fut longtemps pour l'Académie de Villefranche ce que l'Athénée fut pour celle de Lyon de 1800 à 1804. Mon grand-père, dis-je, publia en 1930 et annota " trente lettres inédites de Claude Brossette à Monsieur de Saint-Fonds qui couvrent les années 1715 à 1736.

Une autre exception pour **Nicolas Barthe**, car sa fin a l'honneur du Dictionnaire. Associé à l'Académie de Villefranche en août 1784, membre de l'Académie de Marseille où il naquit en 1733 ; Villefranche ne le compta pas longtemps dans ses rangs, écoutez ce que nous lisons : *...Livrée aux plaisirs de la société et jouissant d'une fortune considérable pour un homme de lettres, il abrégé sa carrière en négligeant une incommodité qui demande le régime le plus rigoureux. Au sortir d'un souper d'amis, il fut attaqué d'une colique violente et d'un vomissement qui, par les efforts qu'il occasionna, causa un étranglement dans une hernie dont il était affligé. Les secours de l'art furent inutiles : il fallut recourir à une opération douloureuse qu'il supporta avec courage ; mais il expira douze heures après ...c'était le 17 juin 1785.*

Poursuivons maintenant en feuilletant le Dictionnaire de Delandine à la recherche de nos académiciens communs.

Jean Goulin, académicien associé tant à Lyon qu'à Villefranche la même année 1768, choisit d'exercer la médecine, étudia l'anatomie sous Ferrein, professeur de médecine au collège royal, une maladie grave l'obligea à vendre ses livres, son seul bien. Il était né à Reims le 10 février 1728 et mourut en 1799. Dans le dictionnaire nous lisons ce tableau du à Sue je pense à un des neveux de Jean-Joseph Sue, célèbre anatomiste mort à Paris le 10 décembre 1792 à plus de

82 ans : *Soit dans sa mise extérieure, soit dans ses manières et son langage, il était très simple et très uni. Son esprit était tellement rempli des idées analogues à ses occupations littéraires, qu'il se livrait moins qu'un autre aux distractions ordinaires de la vie. Le désordre qui régnait dans la chambre qu'il occupait habituellement et le mélange d'objets tout à fait disparates, annonçait qu'il n'y avait d'ordre que dans ses idées et dans ses livres. Lorsqu'il cherchait l'interprétation d'un passage grec ou latin et qu'il était trop longtemps sans en trouver une qui lui convint, il se mettait au lit, fut-ce en plein midi et là dans un calme parfait, tout entier à la méditation, il passait un, deux et jusqu'à trois jours, excepté le temps du manger et du sommeil, dans un travail d'esprit continu, jusqu'à ce qu'une interprétation convenable s'offrit à sa pensée. Cette méthode devait avoir du bon et être efficace car son œuvre littéraire est importante.*

Jean Antoine Lasserre, né à Paris en 1731, mort à Lyon en 1781, Oratorien, il fut reçu comme Associé à Villefranche en 1760 et comme ordinaire à Lyon en 1773. Trois plus tard, au cours de la séance publique du 25 août 1776 de l'Académie de Villefranche, il lut les deux premiers chants d'un poème sur l'éloquence et dans le compte rendu manuscrit de cette séance et qui se trouve aux archives de Villefranche nous lisons :

*Le premier des appas (de l'éloquence) est une âme sensible
Elle entraîne les coeurs par un charme invincible
Elle adoucit des traits l'importante fierté
Et prépare des excuses à la difformité
Ainsi que dans nos traits, elle est dans nos ouvrages
La source des transports le garant des suffrages .
C'est elle qui charmant nos esprits exaltés
Leur cache les défauts ou les change en beauté.*

Notre secrétaire de séance poursuit : *M. Lasserre prouve ensuite qu'il ne suffit pas d'avoir l'âme sensible pour intéresser, qu'il faut encore avoir l'âme honnête, nous sommes nés, ajoute-t-il, pour la vertu. Quant à Delandine il termine sa rubrique par : Il se fit aimer dans la société par son esprit et la franchise de son caractère. Il y défendit ses amis avec feu et personne n'y encouragea avec plus de bonté les jeunes talents. Ses moeurs furent douces et à l'abri de tout reproche. Ennemi de toute critique, incapable d'envie, il ne vécut que pour les lettres, la bienfaisance et l'amitié.*

Charles Joseph Mathon de la Cour, reçu à Lyon comme ordinaire en 1780, à Villefranche comme associé en 1782. Il était né à Lyon le 6 octobre 1738. Est-ce sa mort, nous devrions dire son exécution le 15 novembre 1793 qui toucha dans sa fibre monarchique, Delandine, était-ce une grande amitié entre eux deux, toujours est-il qu'une longue rubrique lui est consacrée dans le Dictionnaire par son auteur qui se cachant sous l'ano-

nymat cite un passage de son tableau des Prisons de Lyon, dans lequel il trace un portrait élogieux de celui " *que l'on a inhumainement privé du jour celui qui l'employa jamais qu'à faire du bien* ". Il lui attribue les premiers succès de la " Société Philanthropique " des secours aux mères nourrices, la création d'un établissement pour arracher les jeunes enfants à l'oisiveté ... la liste est longue. *Dans un siècle d'égoïsme (je cite) il eut jusqu'au courage de se consacrer à la bienfaisance sans partage et de consentir plutôt à passer pour ridicule ou singulier aux yeux de la frivolité humaine que de manquer une seule occasion de sacrifier son temps, ses peines ou sa bourse, à la bonne action qu'on lui indiquait.*

Nos compagnies peuvent s'honorer d'avoir compté des membres de cette qualité.

Jean Marie Roland de la Platière, membre ordinaire de nos deux académies, 1784 pour Villefranche, l'année suivante pour Lyon. Je ne vais pas vous retracer ou vous en résumer la vie. Delandine lui consacre plusieurs pages et termine sa biographie ainsi : *Roland aimait obliger ses amis sans le leur dire ; mais l'irascibilité de son caractère et son opiniâtreté dans la discussion lui firent un plus grand nombre d'ennemis qu'il en méritât. Avec une profonde érudition, la connaissance des langues savantes et de la plupart des modernes, il puisait toujours dans l'histoire ancienne ses citations et ses exemples, et il mourut lui-même comme plusieurs de ces romains qu'il citait sans cesse.*

Suit bien sûr, une longue biographie de Marie-Jeanne, que notre histoire connaît sous le nom de Manon et rappelons que notre Académie de Villefranche leur a consacré un colloque.

François Rozier, Abbé car il embrassa l'état ecclésiastique comme une ressource. Accueilli comme Associé à Villefranche en 1770, il fut ordinaire à Lyon en 1787, date à laquelle il y revint s'installer après avoir vécu longtemps à Béziers car il était né à Lyon le 24 janvier 1734. Comme il s'intéressait aux travaux des champs, Bourgelat, créateur des Ecoles Vétérinaires le fit nommer directeur à celle de Lyon. Une brouille entre ces deux hommes mit fin rapidement à cette charge. Rozier, alors dans le dénuement, se transporta à Paris où il fit l'acquisition du " Journal de Physique et d'Histoire naturelle " auquel il donna un grand degré d'intérêt.

Pour écrire son cours d'Agriculture, il quitta le tumulte parisien pour Béziers. Le Dictionnaire nous raconte les circonstances de sa mort due elle aussi à la révolte des lyonnais en 1793. *A l'époque de la révolution Rozier devint l'un de ses partisans sans en partager les excès. Pendant le siège de Lyon, une bombe tomba sur son lit lorsqu'il dormait, enfouit les lambeaux de son corps dans les débris de l'appartement qu'il occupait le 29 septembre 1793.*

Terminons l'étude de nos académiciens communs par **Louis François de Sozzi** ayant la qualité d'ordinaire à Lyon en 1755 et à Villefranche en 1758. Né à Paris le 4 octobre 1706 d'une famille noble originaire d'Italie, suivit très jeune son père en Espagne, puis revint en France où il fut l'élève et l'ami de l'avocat Lenormand. Avocat lui aussi en Parlement, c'était un juriste reconnu, Catherine II correspondait avec lui à propos du code qu'elle donna à la Russie. Le Comité International Olympique possède-t-il dans sa bibliothèque l'un des ouvrages de Sozzi ? : Les Olympiques de Pindare, traduites du grec en

français en 1754. Delandine nous précise : *Cette traduction du poète grec le plus difficile à entendre, est accompagnée de remarques historiques et d'un discours sur Pindare et l'histoire des Jeux Olympiques.* Il mourut à Lyon le 12 mars 1784.

Avant de fermer ce dictionnaire monumental dû pour beaucoup à l'Académicien Delandine, et comme nombre de nos confrères qui s'intéressent à l'Histoire de Villefranche et du Beaujolais ont compulsé les oeuvres de Pierre Louvet qui vivait au XVII^e siècle, j'ai eu la curiosité d'aller voir s'il existait une rubrique le concernant. Je ne sais si c'est l'abbé Chaudon ou Delandine qui en est l'auteur, mais le portrait qu'il nous fait est loin d'être laudatif, écoutez plutôt : *Il surchargea le public, depuis 1657 jusqu'en 1680, d'une foule d'ouvrages sur l'Histoire de Provence et de Languedoc, écrits du style le plus lâche et le plus traînant. Ses matériaux sont si mal digérés, et ses inexactitudes sont si fréquentes, qu'on ose à peine le citer ... Louvet avait quitté la médecine pour l'histoire, il était aussi peu propre à l'une qu'à l'autre, quoiqu'honoré du titre d'Historiographe de S.A.R le prince de Dombes.*

Nos académiciens ne sont heureusement pas traités de cette sorte, bien au contraire.

Louis de LONGEVIALLE

Communication de Marc TRILLET et Louis DAVID

**Correspondance et Correspondances
deux académiciens, deux cousins**

En ce dialogue fictif, mais entièrement tiré de la correspondance entre François BOTTU et Laurent DUGAS (1), les deux cousins sont respectivement désignés par les lettres B et D.

-D- Je suis le chevalier Laurent DUGAS, seigneur de Bois-Saint-Just, Thurins, Orléans et autres lieux. Je suis, j'ai été ou je serai, Conseiller du roi, président en la Cour des Monnaies, Sénéchaussée et autres fonctions de Lyonnais-Forez et Beaujolais, Prévôt des marchands et Commandant pour le roi de la bonne ville de Lyon. La plupart de ces charges régionales je les ai héritées de mon père Louis DUGAS.

Je suis né le 10 septembre 1670, ma mère étant Claudine BOTTU de la Barmondière, ce qui explique les liens étroits avec mon cousin François, de 5 ans mon cadet.

On me dit très savant et très vertueux, avec beaucoup d'esprit, de politesse, de douceur et de science. Il est certain que je lis et écrit le latin (évidemment), le grec et l'hébreu, l'italien, l'espagnol et l'anglais.

Membre de nos deux académies, je mourrai à l'âge de 78 ans, le 8 mars 1748.

En attendant, et durant 28 années j'échange d'innombrables lettres avec mon cher cousin.

-B- Je suis François BOTTU de la Barmondière, écuyer, seigneur de Saint-Fonds et de Limas, né à Villefranche le 28 novembre 1675, fils de Jean et de Catherine Donguy.

Dès l'adolescence mon goût fut très vif pour les langues, la littérature, notamment la poésie, la traduction des textes grecs et latins. Je viens souvent à Lyon en parler et prendre conseil auprès de mon cher cousin Laurent.

En 1705, j'épouse Marie Bertin qui me donna quinze enfants.

On se plaît à me décrire comme un savant homme de lettres, critique avisé, poète aimable et d'humeur gaie. Je préfère à ces compliments l'avis de l'abbé Pernetty affirmant, dans le manuscrit conservé à l'Académie de Lyon(mss 648), que "*personne n'a jamais eu à se plaindre de (moi)*".

Je mourrai à Lyon le 28 novembre 1739, âgé de 64 ans.

Des cousins académiciens

-B- Je suis élu à l'Académie de Villefranche le 25 août 1697 à 22 ans, et je serai reçu, cinq ans plus tard à celle de Lyon.

-D- C'est à l'amitié de Pierre Brossette que je dois d'être compté parmi les sept membres fondateurs de l'Académie de Lyon en avril 1700.

C'est bien en 1702 que mon cher cousin est admis en notre compagnie qu'il ne fréquente pas assidûment en raison de son éloignement.

-B- Quelle gloire pour vous, mon cher ami, les honneurs vous viennent en dormant. L'Académie de Villefranche vous a choisi, vous a reçu, vous a admis inter optimos optimorum... Je dirai sérieusement aux railleurs ce que je ne leur ai dit qu'en badinant, il est plus aisé de s'en moquer que d'en être.

Ecrivez-moi seulement une longue lettre afin que je la puisse lire à notre prochaine assemblée, et cette lettre vous tiendra lieu de compliment d'installation. (3.02.1728, p.284)

-D- Vous m'avez donc fait l'honneur de m'associer à votre Académie. Je le reçois avec reconnaissance. Je consens que vous lisiez mon discours Sur la conscience ou sur le grandeur d'âme. Vous ferez valoir mes bagatelles. (17.2.1728, p.285)

Sur les Académies

-B- [épître à Dugas] Adieu la pauvre poésie
Mais à propos de rime en ie
Il faut comme académicien
Parler de notre Académie
Sans mentir elle va fort bien
Malgré la sotte raillerie
Fille de l'ignorante envie (9.06.1715, p.29)

-D- M. Racine [*Louis, deuxième fils de Jean Racine, marié à une Lyonnaise, directeur des Gabelles, membre de l'Académie de Villefranche et associé à celle de Lyon*] nous a dit dernièrement qu'il avait parlé de notre académie à M. de Boze et que celui-ci lui avait proposé de nous agréger à l'Académie des Belles-Lettres de Paris... N'allons pas si vite, lui dis-je... Si cette union nous engage à quelque assujétissement je doute que la proposition passe tout d'une voix. On aime la liberté, on n'aime pas être subalterne. Les belles-lettres, il est vrai, font notre principale occupation; mais nous sommes aussi académie des sciences. (10.04.1732, p.102)

-B- Je suis fort de votre avis au sujet de la proposition que vous a faite M. Racine. L'académie de Lyon ne doit point se rendre dépendante d'aucune de celles de Paris. D'ailleurs, elle tient un peu des trois, à laquelle s'attacherait-elle? (19.04.1732, p.103)

-D- M. Aubert, qui me vint voir hier au soir, n'approuve point que notre assemblée soit ouverte à tous les étrangers qui passeront à Lyon. Il convint que cela était bon pour une fois ou deux : mais que M. Maischel vint s'établir dans notre assemblée, qu'il n'en manquât aucune, qu'il nous amenât ses compatriotes, c'est ce qui lui paraissait fort irrégulier. Je crois qu'il a quelque raison, mais pour mon goût j'aime à voir ces étrangers. Ils m'apprennent les coutumes de leur pays. Il me semble que j'ai le plaisir de voyager sans sortir de chez moi. (23.4.1719, p.104)

-B- Je ne crois pas que M. G* ait raison de vouloir des discours de morale dans une académie comme la nôtre. Passe pour l'Académie française, c'est de la crème fouettée. Mais vous ne me trahirez pas et moi je ne me dédirai pas. (7.04.1733, p.134)

Sur les confrères académiciens

-B- [*Pierre Poulletier de Nainville, intendant et académicien lyonnais, est très lié aux deux cousins, mais se pique de poésie qu'il produit en abondance, d'où des moqueries voilées...*]

J'ai écrit ce matin un impromptu à M. l'intendant dont je suis assez content. Nota que ce n'est pas de M. l'intendant dont je suis content mais de mon impromptu. (1.01.1731, p.61)

-D- M. Poulletier m'a fait voir ce matin, chez lui, un fort joli rondeau de votre façon. (20.12.1731, p.99)

-B- Cher Poulletier, pour louer ton épître
Faudrait de vers t'envoyer un essaim. (4.9.1721, p.164)

-D- Les vers de M. Poulletier sont bons; on y remarque du génie et de la facilité, mais ce qui me plaît davantage c'est la justice qu'il vous rend et les sentiments qu'il marque pour vous. (9.8.1719, p.113)

-B- J'ai lu le "Mercure" du mois de septembre. Je commence par vous féliciter de la gloire de votre académie. Elle est arrivée à son comble puisque les pièces de l'académie sont dignes d'être insérées dans ce riche recueil... Eh! Fi donc! Si j'étais capable de faire quelque chose de bon, je croirais l'avilir en l'envoyant au "Mercure".

Vous êtes curieux de savoir quelle est cette pièce lyonnaise. C'est le discours du Père Follard, jésuite, à sa réception de l'académie. Le discours n'est pas mauvais mais... sa phrase est souvent embarrassée... vous m'avouerez que la pensée n'est pas claire.

-D- Je suis trop équitable pour trouver mauvais que M. de Regnauld dorme à mes discours. Je craindrais le bon mot : "ou laissez-moi dormir ou ne m'endormez pas". (20.04.1730)

-B- Le discours du P. Lombard fut sec, décharné, pesant, en un mot tel à peu près qu'il me parut lorsqu'il le lut dans une assemblée particulière.



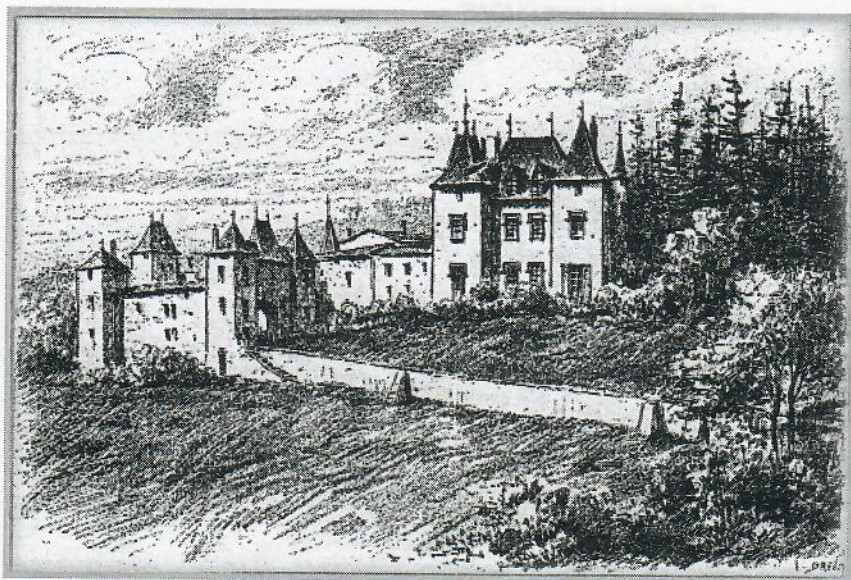
Président Laurent DUGAS



Château d'Orlienas



Blason des BOTTU de Saint-Fonds



Château de Saint-Fonds

Celui de M. du Péron fut proluxe et par là même ennuyeux. (31.5.1726, p.278)

-D- Vous souvient-il des vers du Père Pernety que je vous vantais comme très jolis et que vous trouvâtes détestables? (28.9.1724, p.272)

-B- [à propos de la réception de Pallu à l'Académie de Lyon en 1739]

M. Mignot m'a dit que, dans un entretien particulier, M. Pallu lui avait demandé s'il n'y avait pas une académie à Villefranche et sur ce qu'il lui répondit qu'il y en avait une à la vérité, mais qu'il y avait déjà plusieurs années qu'elle ne faisait aucune fonction. (25.07.1739, p.324)

-D- J'ai toujours cru que notre académie de Villefranche ne subsisterait pas longtemps. Le nombre des académiciens est trop petit et dans ce nombre il y en a trop peu qui aient véritablement le goût des lettres. (11.02.1733, p.127)

Sur la critique littéraire

-B- M. Brossette a remis à ma fille, dûment cachetées les lettres philosophiques de M. de Voltaire. L'ouvrage est agréable et amusant, écrit avec beaucoup d'esprit et d'imagination. Mais il est très dangereux pour les jeunes gens, pour les femmes, et généralement pour tous ceux qui ne savent pas leur religion... (21.12.1734, p.199)

-D- J'ai eu la curiosité de lire les Lettres philosophiques. On a eu raison de proscrire ces lettres, elles sont très propres à achever de gâter l'esprit aux jeunes gens qui cherchent à secouer le joug de la religion et celui de la raison. J'en excepte quelques unes qui n'ont rien de mauvais. (1.01.1735, p.203)

-B- A propos d'un nouveau recueil de lettres de madame de Sévigné à sa fille, (j'ai lu) : "le fond de ces lettres est moins que rien; je doute que cet ouvrage fasse une grande fortune". Ce jugement ne me paraît pas mauvais. Ces nouvelles lettres sont très agréables pour le style, mais assez inutiles par les matières qui y sont traitées. Je crois que la comparaison de la crème fouettée leur conviendrait assez bien. (8.10.1734, p.194)

-D- Pour moi je pense bien différemment. Ces lettres au tour fin, à l'expression aisée, en un mot au beau naturel qui charme toujours et qui ne lasse jamais. (30.10.1734, p.193). Ce naturel charmant m'enchanté et je ne vois rien de comparable. (1.01.1738, p.286)

Mme de Sévigné écrivait à M. de Bussy, au sujet de leur raccommodement après quelques légères brouilleries, nos liens s'allongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais. Cette pensée est jolie.

Sur les anecdotes et les potins

-B- Le père de l'abbé des Mures s'était remarié en deuxième noces. Mgr l'évêque de Mâcon lui disait "votre père est fou de s'être remarié à son âge" "Oh! Monseigneur, lui répondit-il, vous avez bien raison et si ma mère vivait elle l'aurait bien empêché" (5.07.1719, p.108)

-D- Le remède qu'a pris ma femme fut presque inutile; mais, du moins, elle n'en a point ressenti de mauvais effets... Quand la famille d'un malade s'impatientait de le voir venir souvent sans rien ordonner, M. de la Monnière ordonnait le remède qu'il croyait le moins nuisible et faisait cette prière : "Seigneur, faites que ce remède ne fasse aucun mal à ce malade; car pour le bien, il ne saurait lui en faire". (1.7.1716, p.56)

Sur l'amitié, la famille... et pour finir

-B- Trouvez bon que je vous fasse part d'une petite pièce acrostiche que j'ai faite en votre honneur. C'est un second bouquet pour votre fête, je l'ai cueilli ce matin au pied du Parnasse et sur les bords du marais où habitent les grenouilles.

Lire, prier, écrire ou méditer sans cesse;
A toutes les vertus propres à son état,
Un grand savoir, un goût fin, délicat;
Régler tous ses moments par l'exacte sagesse;
Entendre bien le grec, passablement l'hébreu;
N'imiter que les tours qu'expriment avec grâce
Térence, Cicéron, César, Virgile, Horace;
De parler espagnol ne se faire qu'un jeu,
Vivre pour mériter l'éternelle couronne;
Gagner par sa douceur l'estime et l'amitié;
Avoir des malheureux une tendre pitié;
Si ce n'est ton portrait, ce ne l'est de personne.

Je suis bien fâché que votre nom ne contienne pas plus de lettres, parce que j'ai été obligé de supprimer bien des traits. (11.08.1734, p.182)

-D- Nous avons admiré, ma femme et moi, la prodigieuse facilité que vous aviez à faire de bons vers. (2.08.1721, p.162)

-B- [à propos de leurs deux épouses]

Deux épouses de même humeur

Semblables d'esprit et de cœur. (2.08.1721, p.161)

Soyons tous les deux contents de notre partage. Nous mettrions Lyon et Villefranche ensemble que nous n'en trouverions pas qui nous convinsent mieux. Je ne lirai point ceci à ma femme, ne le montrez point à la votre, car il ne faut pas leur donner trop de vanité, et nous devons du moins conserver l'apparence de cette supériorité originelle dont, ma foi, il ne nous reste que l'ombre.

Vous me permettez pourtant de dire la vérité; la mienne l'emporte car elle a plus de santé et de force. (16.03.1730, p.13)

-B- (lorsque les cousins se quittent)

Reprendre le doux commerce
Dans lequel, presque tous les jours,
Notre tendre amitié s'exerce. (2.08.1721, p.161)

-D- J'ai souvent pensé comme vous, lorsqu'après avoir passé quelques jours ensemble, il faut enfin que nous nous séparions, que c'était là une image de la grande séparation qui arrivera à la fin de notre vie. C'est là une idée bien triste. (23.5.1716, p.49)

-B-

Mes lettres te plaisent sans doute
Et sans les tiennes, tristement,
Je passerai plus d'un moment
Dans le séjour de Villefranche
Où la Fortune me retranche. (2.08.1721, p.161)

-D- (la dernière lettre que j'ai adressée à mon cher cousin est du 12 septembre 1739 car il mourra le 28 novembre.

(1) POIDEBARD W.-1900- Correspondance littéraire et anecdotique entre Monsieur de Saint Fonds et le Président Dugas. 1711-1739. Paquet édit. Lyon, 2 vol, 290+392 p.

Marc TRILLET
Louis DAVID

LES PRIX DE L'ACADÉMIE

Les règlements des Prix décernés par l'Académie ont été précisés lors de la séance privée du 3 décembre 2002.

Le règlement du prix Herpin n'a été adopté que lors de la réunion du bureau du 11 mars 2003.

Prix d'Honneur de l'Académie

Règlement

Conformément aux décisions prises par l'Académie lors des séances privées des 5 juin et 6 novembre 1984, le Prix d'Honneur est décerné soit à une personne (*physique ou morale*) à qui l'Académie souhaite manifester son estime, soit à un ouvrage imprimé (*mémoires essai, livre d'histoire, de géographie, de philosophie, de droit, d'économie ...*) dont l'Académie désire souligner la qualité. Il n'est pas nécessaire de faire acte de candidature.

Le lauréat ou l'ouvrage couronné doit avoir un rapport avec la région lyonnaise (c'est-à-dire en ce qui concerne le lauréat, être né ou habiter en Rhône-Alpes, et pour un ouvrage, concerner la région ou présenter pour elle un intérêt).

Tout académicien peut proposer au bureau, ou lors de la séance privée du printemps préparatoire à la séance de décision d'attribution des prix, *une personne physique ou morale, un ouvrage ou un auteur de son choix*.

Le Prix d'Honneur de l'Académie donne lieu à l'attribution de la médaille de l'Académie. Il peut être ajouté une somme comprise entre 2.000 et 3.000 Euros qui est attribuée par décision prise lors de la séance privée préparatoire à l'attribution des prix.

Prix de la Fondation de Lancey et de La Hanty

Règlement

Cornélius ver Heyden, devenu ensuite le Baron de Lancey, a créé en 1970 *The Lancey and de la Hanty foundation*.

Cornélius ver Heyden, baron de Lancey, a été élu membre correspondant de notre Académie en 1934 et membre d'honneur associé en 1979 ? Maurice Jacob, dans le volume des mémoires 2002, a retracé l'histoire de Cornélius ver Heyden, de la Fondation de Lancey et de la Hanty, et précisé l'intérêt porté à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Depuis 1977, la Fondation attribue un prix à un membre de notre Académie. Initialement de 250 livres sterling, le montant du Prix a été porté depuis l'année 2000 à 800

Euros. Le but de ce Prix est de récompenser chaque année un membre de l'Académie pour son action favorisant le renforcement des liens intellectuels entre la France et la Grande-Bretagne.

L'Académie élit chaque année, en vue de la remise du prix en juin, un de ses membres. Le rapporteur du prix (Maurice Jacob) transmet à M. Ritter, président de la Fondation, un court rapport sur les activités de l'élu.

La Fondation est administrée par M. R.P.H Ritter qui a remis le prix jusqu'en 2002. A partir de 2003, le prix sera remis par Maître Charlotte Van Onverkerk-Ritter, fille de M. Ritter, Vice-Présidente de la Fondation.

Prix du fonds Rosa **Règlement**

Alexandre Rosa, riche propriétaire lyonnais, avait été ému par la misère de certaines familles en détresse pécuniaire.

A sa mort en 1942, il légua à l'Académie de Lyon un portefeuille financier ainsi qu'un immeuble situé 107, rue Pierre Corneille, afin que ses revenus locatifs soient affectés à des prix mettant en valeur le " mérite familial ". Pour des raisons administratives, le legs ne prit effet qu'en mars 1945.

Le vœu du donateur était bien précis, répondant à six critères d'attribution :

- famille peu aisée d'ouvriers, employés, fonctionnaires, artisans ou petits propriétaires ruraux ;
- française (ou naturalisée) ;
- habitant Lyon ou le département du Rhône ;
- ayant déjà eu trois enfants et mis au monde dans l'année précédente un quatrième enfant vivant, quel que soit le sexe ;
- famille honorable et chrétienne (catholique ou protestante) ;
- réputée donner à ses enfants une bonne éducation.

Il faut reconnaître que les critères de pauvreté se manifestent de nos jours de façon différente, et que les problèmes d'immigration modifient quelque peu les règles bien définies par le testateur.

Chaque année, nous nous sommes adressés pour le Prix de Mérite familial aux associations qui connaissent le mieux l'importance des situations désastreuses.

En ce qui concerne les Prix de Mérite social, ils sont destinés aux Associations à but humanitaire.

Prix biennal Platet-Mathieu
Règlement

- **But** :

Encourager et récompenser la lutte contre le cancer, la syphilis et la tuberculose. L'évolution de la pathologie et de la thérapeutique depuis 1944 a conduit à étendre ces notions aux affections virales et à des affections néoplasiques non ou mal connues à l'origine (par exemple les lymphomes).

- **Réalisation** :

Attribution tous les deux ans d'un prix jamais fractionné, dans le courant du mois d'avril, à l'homme ou l'œuvre qui auront le mieux contribué à la lutte contre ces fléaux sociaux. Cet homme ou cette œuvre devra être français et pourra être désigné plusieurs fois. L'œuvre comprend tous Instituts ou Laboratoires de recherche, à l'exclusion des œuvres d'assistance ou de cure : lutte contre le fléau et non pas assistance à ses victimes.

- **Processus** :

Un acte de candidature n'est pas nécessaire, l'Académie jouit d'un libre choix absolu pour attribuer le prix au plus méritant, candidat déclaré ou non.

Les candidatures sont reçues au secrétariat de l'Académie jusqu'au 1er février, accompagnées d'un dossier contenant toutes références, explications et justifications. Un rapporteur le présente lors de l'assemblée générale précédant la remise des prix scientifiques.

- **Montant** : 1500 euros

Prix Thibaud
Règlement

Jean Thibaud (1901-1960) était un brillant physicien nucléaire. Nommé professeur à la faculté des Sciences de Lyon en 1934, il a été le fondateur de l'Institut de Physique Nucléaire de Lyon. Membre de l'Académie de Lyon, il en fut le président en 1947, et l'a chargée, par legs, d'attribuer périodiquement un prix à un " jeune physicien, de préférence nucléaire ". A partir de 1963, ce prix a été décerné régulièrement au rythme de deux prix ex aequo tous les deux ans, si bien qu'il y a eu 38 lauréats du prix Thibaud de 1963 à 2000.

- **Conditions d'admission au concours** :

Pour l'année 2002, l'Académie de Lyon attribuera deux prix de 3000 euros à deux jeunes chercheurs, expérimentateurs ou théoriciens, qui se sont particulièrement illustrés dans le domaine de la physique du noyau ou des particules.

Les candidats, physiciens ou physiciennes, devront remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 40 ans en 2002 ;
- être de nationalité française ou être ressortissant de la communauté européenne ;
- être engagé depuis plusieurs années par un organisme de recherche français (CEA, CNRS, Université ...) ;
- avoir une activité de recherche rattachée depuis plusieurs années à un laboratoire français.

- Règlement interne au jury :

Tous les quatre ans, un des deux prix sera décerné à un jeune physicien ou une jeune physicienne de l'Institut de Physique Nucléaire de Lyon. Cette disposition, qui prendra effet en 2004, est destinée à souligner les origines lyonnaises du prix.

- Jury :

Il est composé des personnes suivantes :

- M. Jean Eudes Augustin, Directeur de recherche au CNRS, Laboratoire de Physique Nucléaire et des hautes énergies, Université P&M. Curie de Paris.
- M. Yves Declais, Directeur de recherche au CNRS, Directeur de l'Institut de physique nucléaire de Lyon.
- M. Joseph Remillieux, Professeur à l'Université Claude Bernard (Lyon I), Président du conseil scientifique de l'Université Claude Bernard (Lyon I).
- M. Georges Ripka, Service de physique théorique, Centre d'études nucléaires de Saclay.
- M. Charles Ruhla, Professeur émérite à l'Université Claude Bernard (Lyon I), rapporteur du Prix Thibaud.

Pour choisir les lauréats, le jury étudiera les propositions faites par les 19 directeurs des laboratoires français de physique nucléaire et de physique des particules et les 38 lauréats des prix Thibaud attribués de 1963 à 2000.

**Règlement des prix littéraires de l'Académie dits
" Jeux floraux de la Comtesse Mathilde "**

1. " MUGUET d'OR et " EGLANTINE d'OR "

Ces prix sont annuels (quoique l'Académie se réserve, le cas échéant, de ne pas les décerner).

Le concours est ouvert chaque année jusqu'au 31 décembre, pour attribution l'année suivante. L'anonymat des contributions est préservé jusqu'à la proclamation des lauréats.

Les candidats doivent adresser à M. le président de l'Académie (le cachet de la poste faisant foi de la date d'envoi) sous une grande enveloppe portant dans un coin l'indication

" Prose " ou " Poésie " :

- une lettre de candidature, signée d'une devise : cette lettre précise lequel des deux Prix est visé, et porte engagement de respecter toutes les clauses du présent règlement ;
- une enveloppe fermée, qui contient le nom et l'adresse du candidat, avec un bulletin de naissance ou une photocopie de la carte d'identité ;
- les frais de participation à chaque concours (inscription et dossier), soit 8 Euros, à joindre à la lettre de candidature, sous forme de chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'Académie ;
- **deux exemplaires** de l'ouvrage proposé, signés de la même devise que la lettre de candidature. Les pages dactylographiées seront réunies par une agrafe ou reliées par une réglette.

A. Prix de Poésie dit " MUGUET d'OR " (1500 euros en 2002) :

Il est destiné à récompenser une œuvre poétique inédite (poésie classique ou libre, poème en prose, prose poétique ...) de 100 vers ou lignes au minimum, 250 au maximum. Il va à un auteur qui n'a jamais fait imprimer d'œuvre poétique, soit l'a fait rarement et à petit tirage. L'engagement de la lettre de candidature garantit que le candidat se trouve bien dans ces conditions.

B. Prix du Récit dit " EGLANTINE d'OR " (1500 euros en 2002) :

Il est destiné à récompenser une œuvre en prose inédite, relevant du genre narratif **bref** (contes, nouvelles, récits ...) de 100 pages au maximum (interligne 1,5 ou 2). Il va à un auteur qui n'a jamais fait imprimer d'œuvre en ce genre, soit l'a fait rarement et à petit tirage. L'engagement de la lettre de candidature garantit que le candidat se trouve bien dans ces conditions.

Au titre de chaque Prix, un seul candidat est primé, mais l'Académie peut décerner, en outre, une ou deux mentions d'estime.

Les prix sont proclamés au cours d'une des dernières séances publiques précédant les vacances d'été, c'est-à-dire fin juin. Les candidats ayant obtenu un Prix ou une mention sont informés personnellement par l'Académie et invités à la séance de proclamation. Les Prix et mentions sont ensuite publiés dans la presse lyonnaise.

Un lauréat primé par l'Académie ne peut, ultérieurement, faire acte de candidature pour le même Prix.

Prix de Chimie Herpin

Un Prix en Sciences Chimiques (et apparentées) est créé en 2003 par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon afin de récompenser de jeunes chimistes qui ont accompli, dans un laboratoire ou institution (au sens large) de la région lyonnaise, des travaux en sciences chimiques, à caractère fondamental ou finalisé, ayant retenu par leur qualité, l'attention de la communauté scientifique et/ou industrielle des chimistes.

Ce Prix est plus particulièrement destiné à récompenser des travaux en chimie-physique sans cependant que ce critère soit exclusif. Il sera décerné par un jury désigné par l'Académie, périodiquement, et pourra être accompagné d'une récompense dont le montant sera fixé par l'Académie.

Les candidatures sont réputées libres. Les candidats feront parvenir aux membres du jury un curriculum vitae et une notice de leurs titres et travaux.

Ce Prix est destiné à succéder au Prix Herpin et pourra être dénommé Prix de Chimie Herpin de l'Académie de Lyon.

24 JUIN 2002

SÉANCE SOLENNELLE DE REMISE DES PRIX

La séance de remise des Prix 2002 de l'Académie a comporté les points suivants :

- **Prix de la Fondation de Lancey et de la Hanty** : présentation : M. JACOB.

Prix remis à H. BUET par M. RITTER, Président de la Fondation, en présence de Maître Charlotte VAN OUVERKERK-RITTER.

- **Prix d'Honneur de l'Académie** (médaille) : présentation : P. MALAPERT.

Prix remis au Comité de défense et de conservation du Vieux Pérouges à M. Jacques BOYON, Président.

- **Prix Littéraires " Comtesse Mathilde "** :

Prix du Récit (Eglantine d'Or) : présentation : D. BERTRAND.

- Prix remis à M. CALBRIX.

Prix de Poésie (Muguet d'Or) : présentation : R. FAVRE.

- Prix remis à Mme Yvonne ROLLET.

Prix de bienfaisance : présentation : A. BOUCHET.

- Prix remis à : Association ANECAH
Association Education et Joie
Fédération des Familles du Rhône
Société St. Vincent de Paul.

* * * *

PRIX DE LA FONDATION DE LANCEY ET DE LA HANTY

M. Maurice Jacob (titulaire du Prix en 1978) a rendu visite au Baron ver Heyden à Seagate dans l'île de Jersey du 5 au 7 mars 1979.

Il a appris ainsi que le Baron avait été nommé membre correspondant de notre Académie le 4 décembre 1934.

Le 3 septembre 1931, le Baron était venu à Lyon une première fois, alors qu'il était médecin de la colonie anglaise de Rome. Il étudiait l'œuvre du peintre Francesco Casanova (né à Londres en 1727, mort à Bruhl en 1805) et il avait appris que deux œuvres du peintre, acquises par la famille de Condé, avaient appartenu ensuite au cardinal Fesch (né à Ajaccio en 1763, mort à Rome en 1839), archevêque de Lyon en 1802, qui a légué

la majeure partie de sa collection de tableaux au Musée de Lyon.

L'un des tableaux a disparu. L'autre avait été cédé par le Conservateur, en 1889, à l'Ecole de Santé Militaire, propriété de la ville de Lyon et dont on fêta alors l'inauguration. Le tableau (3,05 m de long, 2,32 m de hauteur) avait été relégué ensuite dans une petite salle dite des Jeux, accroché au mur par 2 ficelles et maintenu en place par 2 pitons. C'est là que l'avait trouvé le Baron qui avait obtenu son retour dans les salles d'exposition du Musée des Beaux-Arts et avait été nommé officier d'Académie.

Malheureusement le tableau qui représente le combat de Fribourg, victoire du Grand Condé en 1644 sur l'armée espagnole a été cédé à nouveau par le Conservateur, cette fois à l'Université où il se trouvait dans l'amphithéâtre d'honneur de la Faculté des Lettres, quai Claude Bernard.

Pendant l'occupation étudiante de mai 1968, ce tableau a été lacéré et gravement abîmé par des additions au stylo bille placées dans le ciel. Il est actuellement dans les réserves du Musée des Beaux-Arts et considéré comme irréparable.

Le Prix de la Fondation est remis chaque année depuis 1977. Joséphine-Marie de la HANTY de Boston est la première femme du Baron (mariage en 1939).

Le Baron Cornélius Ver Heyden de Lancey a été élu membre d'honneur associé en 1979. Il était alors âgé de 90 ans (né le 18 juillet 1889).

Docteur en médecine et en chirurgie dentaire, diplôme de médecine légale, avocat, le Baron est "graduate" de Cambridge, Edenburg, Vienna, Utrecht, Harvard et même de la Sorbonne.

Il a été surgeon-in-charge, oral and Dental Department du St. Bartholomen's Hospital de Londres, Medical Superintendent au National Dental Hospital de Londres, Professeur à l'Université de Rome et à l'Université de Florence, Oral surgeon de ses majestés le dernier roi d'Italie et sa femme, du dernier roi de Suède et Legal adviser de l'ambassade britannique en Italie.

Il appartient à un grand nombre de Sociétés savantes. Membre à vie de l'Association des Médecins écrivains, de la Presse étrangère en France, de la Société des gens de Lettres, etc ...

Cornélius Ver Heyden est décédé en 1984.

Allocution par M. R.P.H RITTER :

Monsieur le Président,

1. L'autre jour je trouvai dans mon journal favori, le *International Herald Tribune*, un article écrit par un politicien conservateur Britannique, sur la position internationale de la Grande Bretagne. Cet article, écrit évidemment dans l'euphorie de la célébration du jubilé de 50 ans de règne de Sa Majesté Britannique, la reine Elisabeth II, est marqué

par un esprit de présomption nationale : le Grande Bretagne, à cause de son Commonwealth, est une puissance mondiale qui n'a pas besoin de liens étroits avec l'Europe continentale, ni d'une coopération intime avec les autres Européens. Certes, cette vision bornée n'est pas celle du gouvernement Britannique et est loin d'être partagée par mes amis Britanniques à Monaco et à Jersey. Cependant, c'est un patriotisme exagéré qui existe encore, parmi les Britanniques de ma génération qui n'est pas limité à la Grande Bretagne. Bien que ce patriotisme aveugle, dont l'article dans le *International Herald Tribune* fait preuve, ne soit approuvé que par une minorité, il se manifeste, quand même, actuellement, une tendance vers le renforcement du conservatisme, voir les résultats des élections présidentielles en France, et les élections parlementaires en France et aux Pays Bas.

2. Ce mouvement vers la droite, orienté vers un renforcement des soins pour les intérêts nationaux et pour la défense contre l'invasion des religions, des cultures et des habitudes étrangères, est une réaction aux effets indésirables et même dangereux que la dite globalisation a exercé sur beaucoup de terrains de la vie quotidienne. Je mentionne sous ce rapport 4 exemples :
 - a. **L'insécurité dans nos villes** par suite de l'immigration de jeunes immigrants qui refusent de s'adapter aux sociétés dans lesquelles ils se sont installés et qui tombent, par la suite, dans des milieux criminels.
 - b. **L'augmentation des charges financières** de la nation à cause des prétentions des immigrants qui ne trouvent pas d'emploi, aux paiements des caisses sociales.
 - c. **L'aggravation de la compétition pour les petites entreprises** qui éprouvent beaucoup de peine à se maintenir en face des grands cartels industriels internationaux.
 - d. **L'augmentation du chômage** par suite des fusions internationales qui ont pour but l'amélioration de l'efficacité de la production afin d'augmenter les dividendes pour les actionnaires.

C'est à cause des inconvénients des développements sociaux et économiques contemporains que la pendule de l'opinion publique a oscillé de la gauche vers l'autre côté et, comme d'habitude, ne s'est pas arrêtée au milieu mais s'est déplacée vers l'autre bout.

3. Cette réaction, aussi incompréhensible et, à une certaine mesure justifiée qu'elle soit, contient toutefois un danger, à savoir le danger de faire trop de zèle, ou, comme on le dit en hollandais, de jeter l'enfant avec l'eau du bain. Certes, il faut veiller en premier lieu à ce que les valeurs religieuses, humanitaires et culturelles, acquises pendant l'histoire de nos sociétés par des procès spirituels et scientifiques, ne soient pas menacées du dehors. Nous avons, sous ce rapport, le devoir en particulier de combattre avec toutes nos forces, chaque tentative d'attaquer nos libertés spirituelles et politiques. Il faut ensuite, combattre les excès auxquels une tolérance exagérée quant à l'immigration et une négligence indéniable du maintien de l'ordre nous ont menés. Il faut aussi, sans doute, protéger nos sociétés contre les dégâts sociaux d'un libéralisme exagéré. Mais justement pour que cette protection contre toutes ces menaces du dehors soit efficace,

il faut, plus que jamais, une coopération internationale, notamment entre les nations qui ont les mêmes valeurs fondamentales en commun. Il n'y a aucune puissance nationale qui peut se permettre de s'isoler du reste du monde. Même la seule superpuissance qui est restée, l'Amérique, a dû solliciter l'assistance d'autres états pour se défendre contre la menace du terrorisme dont elle était, en premier lieu, la victime.

Depuis la 2ème guerre mondiale, plusieurs formes de coopérations internationales se sont développées qui produisent pas mal de résultats auxquels nous sommes déjà habitués. Je pense aux acquis sociaux, à la facilitation de la circulation et d'établissement, au libre échange des produits et services. Nous sommes habitués à un marché commun sans lequel nous ne jouirions pas du niveau de vie actuel auquel nous n'aimerions pas renoncer.

4 Une telle coopération, dont nous jouissons déjà des bénéfiques, requiert un certain état d'esprit : la conscience de l'interdépendance des nations et de la cohésion culturelle qui rattache les peuples occidentaux. Le meilleur moyen de créer cet état d'esprit, c'est de faire des voyages, de visiter d'autres pays, notamment les pays européens qui ont tant de principes moraux et de valeurs en commun. Ce sont ces pays avec lesquels une coopération sur des terrains multiples s'impose.

La Fondation de Lancey & de la Hanty, que je représente à cette cérémonie, s'est mis comme un de ses buts, à l'instigation de son fondateur, feu le Baron de Lancey, le renforcement des liens culturels et scientifiques entre la France et la Grande Bretagne. En effet, l'histoire des rapports entre les deux peuples montre une évolution capricieuse : on s'est disputé, même battu, mais on a eu, d'autre part une entente cordiale. Il existe, entre ces deux peuples, une certaine admiration mutuelle d'une part, mais une certaine rivalité d'autre part. Ils ont une grande partie de leur histoire en commun et ils se sont influencés mutuellement. C'est justement cette influence mutuelle que la Fondation de Lancey & de la Hanty désire stimuler et c'est exactement ce que le lauréat d'aujourd'hui, Monsieur Buet, a fait par les visites qu'il a organisées en 1996 et 1998 en Angleterre et en Ecosse. En ce qui concerne l'Angleterre, il ne s'est pas borné à Londres, mais a aussi inclus le fameux et prestigieux centre universitaire de Cambridge, une ville qui aspire la tradition scientifique anglaise et qui a conservé sa réputation d'originalité et de distinction. En Ecosse, il a donné aux participants de ce voyage non seulement une impression du centre administratif d'Edimbourg avec son château historique, mais aussi du paysage magnifique et impressionnant Ecossais du centre économique, Glasgow. Pendant ce voyage instructif, les participants ont pu se familiariser avec l'histoire mouvementée du pays et en particulier avec les luttes, parfois sanglantes, avec lesquelles l'Ecosse constitue maintenant le Royaume Uni, l'Angleterre. Il va de soi qu'une rencontre avec la production de la boisson pour laquelle les Ecossais sont fameux, le whisky, n'a pas été oubliée.

Par sa gestion de l'association " Amitiés du monde ", dont il est le fondateur, Monsieur Buet a fait preuve d'un esprit de curiosité, de la volonté d'encourager ses compatriotes à regarder au-delà des frontières nationales et, en faisant cela, de son intention de

promouvoir des rapports internationaux. C'est ainsi qu'il s'est montré le candidat par excellence pour recevoir le prix de la Fondation de Lancey et de la Hanty, destiné au membre de l'Académie de Lyon qui a fait une contribution appréciable à l'entente culturelle et scientifique entre la France et la Grande Bretagne.

* * * *

PRIX D'HONNEUR DE L'ACADÉMIE

Comité de Défense et de Conservation du Vieux Pérouges

Rapport de Paul MALAPERT

Défendre et promouvoir notre patrimoine régional (artistique, littéraire, scientifique et monumental) est l'un des rôles majeurs de notre Académie. Le Prix d'Honneur que nous décernons depuis 1985 répond au même objectif puisqu'il se propose d'honorer chaque année une personne physique ou morale ayant contribué au rayonnement culturel de Lyon ou de la région Rhône-Alpes. Le règlement de ce Prix - notre plus haute distinction bien qu'elle ne comporte qu'une médaille - précise qu'on ne présente pas soi-même sa candidature mais que l'initiative appartient aux académiciens qui peuvent tous faire des propositions.

Lorsqu'un d'entre nous suggéra il y a quelques mois de remettre le Prix d'Honneur de l'année 2002 au Comité de Défense et de Conservation du Vieux Pérouges, cette proposition fut immédiatement retenue. Notre Compagnie a, en effet, estimé que les objectifs ambitieux que ce Comité s'était fixés lors de sa création et les brillants résultats obtenus, méritaient d'être mis en valeur, et qu'il convenait aussi de l'encourager à poursuivre dans la même voie.

Replaçons-nous au début du siècle dernier. Pérouges se meurt. Les foires et les marchés, les commerces et les cafés ont disparu, les vigneronns et les agriculteurs la désertent pour des terres plus faciles à cultiver, les derniers tisserands arrêtent leurs métiers, les vieilles maisons de la cité fondée au XI^e siècle menacent ruine. D'ici peu, Pérouges ne sera plus qu'un souvenir historique.

La réaction vint des Pérougiens eux-mêmes, ou plutôt de l'un d'entre eux, Francisque Thibaut, charpentier Porte d'En-Bas et compagnon du Devoir du Tour de France. Comme l'historien du compagnonnage, le célèbre Agricole Perdiguier, dit " Avignonnais-la-Vertu ", l'autodidacte Francisque Thibaut est lui aussi poète et historien à ses heures. Il veut faire revivre son village, remue les responsables locaux et écrit une histoire de Pérouges, publiée en 1903. Il disparaît quelques années plus tard, mais son fils, Anthelme Thibaut, professeur à Lyon, reprend le flambeau, lance une nouvelle campagne et multiplie les appels dans la presse.

Ils ne restent pas sans écho. Le 15 avril 1911, à l'initiative d'Edouard Herriot, maire de Lyon, se tient au Palais du Commerce de Lyon, l'Assemblée générale constitutive du Comité de Défense et de Conservation du Vieux Pérouges. Le Comité se donne pour buts

" d'éviter de nouvelles démolitions, d'aider à la restauration par tous moyens et de garder l'âme et le visage de la cité ". Edouard Herriot est élu président d'honneur et Justin Godart, président actif du Comité.

Immédiatement, Edouard Herriot intervient de toute son autorité pour faire avancer la longue procédure de classement du Vieux Pérouges à l'inventaire des Monuments historiques. Bien plus, il propose que chaque membre du Comité se porte acquéreur d'une maison et, montrant lui-même l'exemple, il en achète une en très mauvais état, rue du Tambour, et la sauve.

Plusieurs membres de notre Académie se joignent alors à cette entreprise, parmi lesquels Claudius Roux qui restaure le Grenier à Sel, rue des Rondes.

Le travail accompli depuis 90 ans par le Comité du Vieux Pérouges est considérable. Grâce à lui, qui fut seul à se battre durant des années, mais grâce aussi à ceux qu'il sût réveiller, les pouvoirs publics, la municipalité et des dizaines de particuliers tombés amoureux des vieilles pierres, la cité de Pérouges est devenue, comme l'a constaté Edouard Herriot, " *l'un des plus magnifiques ensembles historiques de notre pays* ".

Le Comité ne s'est pas contenté de restaurer et de protéger la cité. Il l'a également animée par des manifestations culturelles de grande qualité.

Il y eut d'abord de nombreuses représentations théâtrales organisées sur la place du Tilleul. Charles Gantillon, directeur du Théâtre des Célestins autour de 1950, en fit longtemps le rendez-vous annuel de ses mille abonnés.

La cérémonie la plus marquante est certainement celle du 9 juillet 1950 où l'on commémora le tricentenaire de la mort d'un célèbre enfant du pays, Claude Favre, seigneur de Vaugelas et baron de Pérouges. Edouard Herriot qui était alors président de notre Compagnie, prononça au nom de l'Académie française un magistral éloge de la langue française. Cette conférence reste d'une brûlante actualité. Edouard Herriot y attire l'attention sur les dangers que court notre langue, le plus grave étant à ses yeux une proposition de loi votée à l'époque par l'Assemblée Nationale et tendant à favoriser l'étude des langues et dialectes locaux dans les écoles primaires et secondaires, ainsi qu'à l'université. Edouard Herriot s'élève avec véhémence contre ce texte, disant : " Le bon sens, à lui seul, impose cette vérité que dans l'esprit surchargé de l'enfant, il ne faut pas, une fois de plus, sacrifier l'essentiel à l'accessoire ". Et il ajoute : " La Révolution française combattit l'usage des dialectes comme une forme du fédéralisme et défendit l'unité de la langue comme le symbole de l'âme française. Ainsi parlent l'Abbé Grégoire et Talleyrand. Modestement, après eux, j'ose appeler l'attention, à titre personnel, sur la gravité des mesures envisagées. (...) Ainsi notre hommage à Vaugelas prendra toute sa valeur utile. Il nous rappelle notre devoir envers l'unité de la langue, qui est une forme de l'unité de la Patrie ". Il est bon de s'en souvenir aujourd'hui où des mouvements politiques, relayés par le Parlement européen, veulent encourager l'étude des langues régionales ou minoritaires.

A leur manière, les cinéastes ont eux aussi contribué à l'animation et à la promotion de Pérouges. Ayant découvert à l'intérieur de ses remparts d'admirables décors naturels, ils y tournèrent d'innombrables films, dont " Les trois Mousquetaires " en trois versions diffé-

rentes, entre 1924 et 1961, et " Monsieur Vincent ", en 1947, avec Pierre Fresnay dans le rôle de Saint Vincent de Paul. L'église-forteresse elle-même leur servit parfois de toile de fond. Depuis des dizaines d'années, elle ouvre régulièrement ses portes pour des concerts de haut niveau servis par son acoustique incomparable.

Je ne veux pas terminer sans signaler une autre réalisation du Comité qui a installé dans une partie de la Maison des Princes un musée des arts et traditions populaires rassemblant toutes les traces de l'histoire de la cité qu'il avait pu sauver. Dans cette même Maison des Princes, il organise chaque année des expositions de peinture. Notre regretté confrère Jean Couty fut l'un des premiers artistes à en bénéficier, avant Bernard Buffet, Carzou, Lurçat, Hartung, Bazaine et bien d'autres.

La Cité de Pérouges compte aujourd'hui une centaine d'habitants permanents et reçoit chaque année des centaines de milliers de visiteurs attirés par la beauté prenante du site et par la qualité de ses lieux d'accueil et de gastronomie. La visite du président des Etats-Unis d'Amérique et de son épouse, lors du G7 de juin 1996, fut sa consécration internationale.

Ces remarquables résultats sont le fruit d'une prodigieuse activité mise au service de la beauté de Pérouges, une beauté pour laquelle il n'est rien de négligeable : une fontaine, un pavage, une statuette, une simple borne ou un arbre doivent être efficacement défendus. Il faut beaucoup se battre pour un seul tilleul !

Ces résultats ont été aidés par une continuité dans l'action assez exceptionnelle. En 90 ans, le Comité n'a compté que quatre présidents : Justin Godart, le docteur Siraud, Emile Bollaert, ancien préfet du Rhône, auquel succéda en 1978 Monsieur Jacques Boyon, ancien ministre et ancien président du Conseil général de l'Ain. Belle stabilité aussi des secrétaires généraux : trois seulement depuis la fondation du Comité, trois membres de la même famille, une famille qui tient aux entrailles mêmes de la cité : Anthelme Thibaut jusqu'en 1950, puis Francisque Thibaut, maire de Pérouges, et depuis 1973 Monsieur Georges Thibaut.

L'ardeur, l'ingéniosité, l'esprit pratique et l'imagination que les membres du Comité ont apportés à la défense et à la conservation de Pérouges doivent être honorés. Mais nous pensons aussi à l'avenir : il faut les encourager à persévérer. De même que le combat pour la langue française auquel j'ai fait allusion, doit être poursuivi, de même les esprits éclairés qui éprouvent pour leur fière cité une tendresse qu'ils savent traduire en d'admirables accents, doivent continuer leur lutte contre les fautes de goût et la laideur toujours renaissantes, contre les vols et le stupide vandalisme, contre le laisser-aller de certains touristes et même contre les lenteurs et les initiatives malheureuses de certaines administrations. Oui, le temps de baisser la garde n'est pas encore venu si nous voulons que ce témoin de notre vieux pays reste ce que vous en avez fait, Messieurs du Comité, avec le concours de ses habitants : une splendide cité du Moyen-Âge vivante et attirante.

PRIX LITTÉRAIRES " COMTESSE MATHILDE "
Rapports de Dominique BERTRAND et Robert FAVRE

Monsieur le Président, chères consœurs, chers confrères, cher amis,

Selon votre souhait, je me suis donc livré à quelques tours de passe passe statistiques concernant les écrits, poèmes ou nouvelles, que l'Académie a reçus pour le concours des Jeux Floraux de 2002. Je n'ai pas eu malheureusement le temps de comparer les résultats de cette année avec ceux des précédentes. C'est pourquoi, j'ai l'impression, certainement fallacieuse, qu'il y a quelque chose de nouveau dans la présentation du présent millésime. Tout au plus puis-je faire état d'une rumeur qui m'a atteint sur le récent gonflement des effectifs de nos candidats depuis deux ou trois concours. Les quelques chiffres que je vais maintenant vous livrer auront du moins l'avantage de donner des traits, de donner du corps à la rumeur.

Nous avons donc engrangé au 31 décembre, 16 recueils de poèmes et 28 recueils de nouvelles, les dits recueils se réduisant quelquefois à une pièce unique, qui, quant à elle, ne se comprime jamais en un vers unique ou en une phrase unique, et il y a là un effort de composition qui peut valoir pour recueil. Dans ce premier essai statistique, me contentant d'une analyse des données géographiques concernant notre clientèle, au sens romain du terme, je prends globalement désormais et les dévots du Muguet et ceux de l'Eglantine.

Selon quelles aires se répartissent donc nos objets ?

Quatre sont extra-hexagonaux :

- un objet *Nouvelle* nous est venu des USA, un de Belgique, un de Suisse, un de la Guadeloupe et un de la Nouvelle Calédonie. Avec ces deux derniers, nous sommes rentrés en France, celle de l'outre-mer. Dans notre polygone - je prends comme unité de base les régions - dix d'entre celles-ci n'ont rien envoyé : l'Alsace, l'Auvergne, la Basse Normandie, la Champagne, la Franche-Comté, la Lorraine, le Midi-Pyrénées, le Nord Pas-de-Calais et la Picardie.C, la Haute Normandie, le Limousin, les Pays de Loire.
- Trois ont produit chacune 2 recueils, de nouvelles ou de poèmes : l'Aquitaine, le Languedoc et le Poitou-Charente.
- Deux régions ont produit 3 ensembles de poèmes ou de nouvelles : la Bourgogne et la Bretagne.
- La Provence-Côte d'Azur s'élève à 4 productions, une de nouvelles 3 de poèmes ; Rhône-Alpes à 5, 3 de nouvelles, 2 de poèmes.

J'ai l'immense tristesse de devoir annoncer le score de l'île de France, qui n'est autre que la région de Paris : 14 écrits, 9 de nouvelles, 5 de poèmes, le tiers de la masse. En l'occurrence, la seule consolation qui nous reste est, à mon sens, d'avoir drainé vers Lyon 14 génies méconnus par la nébuleuse nordique.

Tout compte fait, ces résultats, qui pourraient être encore peignés, sont loin d'être inin-

téressants. Ils montrent que le succès croissant de nos jeux Floraux n'est nullement confiné. On les connaît, on en convoite les honneurs internationalement. En France même, la majorité de nos vieilles provinces, qui se retrouvent sous les régions, est productrice. Il y a donc une aura, quantitative et géographiquement quantitative, pour notre concours littéraire. Je pense que nous devons ce rayonnement, véritablement remarquable, à l'attention que l'Académie a accordée à nos deux fleurs d'or, et tout particulièrement au dévouement si attentif, durant tant d'années, de notre confrère Gabriel Pérouse, et de celles et ceux qui l'ont secondé dans la tâche de l'appréciation des oeuvres sans laquelle nul concours ne vaut. Et enfin, si, en nombre, Paris et les lieux circonvoisins sont écrasants dans leur apport - et, beaux joueurs, nous nous en réjouissons - la vertu littéraire ne se laisse pas asservir par cette unique donne. Ainsi, c'est un Haut-Normand, et seul de sa région, qui a remporté l'Eglantine d'Or.

Passons maintenant à la prose.

Notre jury, avec ses sept membres, scientifiques et littéraires, avait toutes les compétences d'une Pléiade, animée, qui plus est, par la conviction qu'un corps à corps littéraire avec les candidats au Prix est un véritable service à rendre, modestement, mais sûrement, à la langue française et à la créativité culturelle de notre pays.

Nous avons à départager 28 nouvelles. Un premier tri où chacun a eu à mettre de côté, dans le lot qui lui était imparti, ce qui est trop mal écrit, trop mal présenté, trop mal pensé. C'est le moment le moins agréable où l'Aristarque se sent quelquefois ramené au rôle de l'institut. Restaient dix nouvelles que nous devions chacun faire passer au crible de notre jugement.

Sans trop de débat, mais non à l'unanimité, c'est le numéro 26, intitulé " *La société fait un carton* " qui a été primé. L'unanimité a manqué à cause du climat violemment négatif qui transparait, à rebours, déjà dans le titre. De fait, si notre société ambiante tire bien dans le mille, ce qu'elle atteint n'a pas la moindre fiabilité. Telle semble être la philosophie qui anime le fascicule. C'est, du reste, le type de philosophie qui semble prévaloir dans l'ensemble de la production que nous avons à apprécier. Le monde qui y est présenté est dur et, en même temps, souvent sans vraie consistance ; il y est même brutal avec une insistance sur la violence sexuelle ; l'on ne s'y sauve, et rarement, que par l'enfoncement presque physique dans un nirvana naturiste. La Société fait un carton, participe à ce constat, qui a la part de vérité qui revient à la caricature. En même temps, la qualité du style, nerveux et précis, la très bonne maîtrise du genre de la nouvelle, avec des finales abruptes et rebondissantes, la diversité des situations exploitées - les bords de Seine des clochards, les bords de mer des cages en béton pour touriste, les riantes campagnes françaises de la désertification culturelle, les geôles et l'infirmerie de je ne sais quel palais de la guillotine - l'humour, y compris dans l'utilisation brève et topique d'une érotique sulfureuse, bref le tempo et l'à-propos dans le genre difficile à manier qui était le terrain du concours, tout cela a paru faire nettement émerger l'auteur au-dessus du lot. J'ajoute que deux nouvelles sur quatre traitent de l'impossibilité de percer dans la jungle de l'édition.

Par son verdict, le jury a prouvé, à sa manière, que notre auteur, lui du moins, sinon la société, a su " tirer un carton " en décrochant l'Eglantine d'Or 2002 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Nous ne pouvons que souhaiter pour vous à

l'avenir, de semblables coups de 22 long rifle, et par là, peut-être, un regard plus souriant sur l'humanité qui a pu et su se réjouir de votre bien amusant vitriol.

* * * *

PRIX DU " MUGUET d'OR " (Poésie)

Ont participé au concours 2002 dix-sept candidats dont les envois ont un niveau nettement plus satisfaisant que certaines années précédentes. Les textes envoyés sont à peu près sans fautes d'orthographe ou de grammaire, sont très soignés, sans coquilles, et

- caractéristique notable cette année - plusieurs manifestent une recherche formelle par l'usage de formes traditionnelles comme le rondeau, le sonnet ou le pantoum. On trouve même dans l'envoi n°8 un calligramme : un texte en forme d'arrosoir, essai touchant mais pas tout à fait convaincant de répondre au thème funèbre traité par cet auteur.

Des poèmes assez réussis se retrouvent dans beaucoup de recueils ; mais la plupart sont assez inégaux, et usent souvent d'une langue correcte, mais prosaïque, abusant de termes abstraits, et s'abandonnant à des formules clichées. Malgré quelques trouvailles, les candidats sont trop souvent incapables de nous offrir des images frappantes sinon originales, et surtout de parler à notre oreille par des rythmes ou des assonances, des rimes, un souffle. Ce que l'on doit approuver, c'est la présentation de scènes, de paysages, en particulier des paysages parisiens comme " *Les Amants du pont des Arts* " dans l'envoi n°9. Mais en revanche, la fréquence, cette année, de l'évocation de la violence urbaine n'est pas très réussie, ne donnant que des évocations assez pâles, plates, prosaïques, sans originalité.

Finalement, le jury a retenu deux envois supérieurs aux autres manuscrits, les n°7 et 8. Le n°8 est une évocation touchante, humaine, d'un père disparu, qui mérite qu'on le mentionne dans ce rapport. Mais il est parfois un peu mièvre, et n'est pas exempt de mal-adresses dans l'expression, en particulier par l'usage d'un procédé qui ne se révèle pas significatif : l'accumulation de termes assez hétéroclites. Aussi, avons-nous attribué le prix de cette année à l'envoi n°7, intitulé " *Dérives* ", car il offre constamment une langue maîtrisée, avec une louable variété de sujets, de scènes, de tons, et jouant avec habileté des images et des rythmes. Il maîtrise avec souplesse les difficultés du pantoum, dont l'un mérite d'être cité ; ce poème, dont le titre nous renvoie malicieusement aux estampes japonaises, est un petit bijou qui mêle l'humour à une sensualité voilée, " gazée " comme on disait au XVIII^e siècle. Il a pour titre " *L'amant nippon* " :

Un cerisier dans un jardin,
Lorsque le ciel se japonise,
Dresse sa torche de satin.
Là-haut, la neige s'éternise...
Lorsque le ciel se japonise,
Dans l'étincelle du matin,
Là-haut la neige s'éternise
Au flanc d'un volcan clandestin.
Dans l'étincelle du matin,

Retombe ma paume indécise.
 Au flanc d'un volcan clandestin,
 J'estampe une douleur exquise ...
 Retombe ma paume indécise
 S'émerillonne mon chagrin.
 J'estampe une douleur exquise,
 Qui creuse et mord comme un burin.
 S'émerillonne mon chagrin ...
 Ma faim de toi s'aiguise,
 Qui creuse et mord comme un burin,
 Brasier couvant sous la banquise.
 Ma faim de toi toujours s'aiguise ...
 Je suis un amant incertain,
 Brasier couvant sous le banquise.
 Un cerisier dans un jardin ".

* * * *

17 DÉCEMBRE 2002

SÉANCE SOLENNELLE DE REMISE DES PRIX

La séance a comporté les points suivants :

- Conférence de notre confrère Ch. Ruhla concernant M. Jean Thibaud et le Prix Jean Thibaud.

Le prix a été remis à : **M. Bertram BLANK** et à **Mme ROSIER-LEES**.

- Remise du prix PLATET-MATHIEU au **Dr. François-Noël GILLY**, présenté par notre confrère A. Bouchet.

* * * *

PRIX JEAN THIBAUD

Conférence et rapport de Charles RUHLA

Le Prix THIBAUD a 40 ans. C'est en effet en 1962 qu'un décret signé Michel Debré, Premier ministre de l'époque, rendait exécutoires les dispositions testamentaires de Jean THIBAUD, chargeant l'Académie de Lyon de décerner périodiquement un prix " à un jeune physicien, de préférence nucléaire, pour récompenser ses travaux ". Depuis 1963, le prix THIBAUD a été décerné régulièrement, au rythme de deux prix ex aequo tous les deux ans, si bien qu'aujourd'hui nous allons décerner le prix à un physicien et une physicienne

qui deviennent les trente neuvième et quarantième lauréats du prix THIBAUD. En ce quarantième anniversaire, il apparaît nécessaire de faire le point, de rappeler l'œuvre scientifique de Jean Thibaud, et de souligner à cette occasion l'évolution et l'importance de ce prix qu'il a créé.

Jean THIBAUD est né à Lyon le 12 mai 1901. Il a préparé une licence de Physique à l'Université de Lyon en même temps qu'il a suivi les cours de l'Ecole Supérieure d'Electricité. Le voilà donc, à 19 ans, titulaire à la fois d'un diplôme universitaire et d'un diplôme d'ingénieur. Nous sommes en 1920, et Jean Thibaud arrive à Paris pour entrer au laboratoire de Maurice de Broglie, brillant physicien des rayons X. Le duc Maurice de Broglie est un homme riche qui est son propre mécène. Dans son hôtel particulier des Champs-Élysées, il a installé son laboratoire et c'est là qu'il découvrira l'effet photo électrique par rayons X. C'est dans cette ambiance favorable que Jean Thibaud va séjourner, de 1920 à 1934, affirmant rapidement ses qualités de physicien, et passant progressivement du statut de jeune physicien débutant à celui de directeur adjoint du laboratoire.

Il faut essayer de se représenter comment l'on faisait de la physique dans cette période connue historiquement sous le nom d'entre deux guerres. Le physicien fait tout lui-même, conduisant son expérience depuis A jusqu'à Z : conception de l'expérience, construction de l'appareillage, conduite de l'expérimentation, interprétation des résultats. On trouve ainsi dans les publications de Jean Thibaud de nombreux résultats qui sont du domaine de la diffraction des rayons X, de la structure cristalline, et de la toute jeune physique nucléaire qui vit alors son âge d'or ; n'oublions pas qu'en 1932, on peut construire le monde avec seulement trois particules : le proton, le neutron, et l'électron. Pour illustrer cette période très féconde de la vie de Jean Thibaud, je ne voudrais parler que de deux expériences, plus importantes que les autres, parce qu'elles représentent vraiment deux étapes nécessaires de la construction de la physique.

La première expérience est du domaine du rayonnement électromagnétique. On apprend aujourd'hui aux élèves de la classe terminale que ce rayonnement est formé d'un champ électrique et d'un champ magnétique qui se propagent en oscillant et que, par longueur d'onde décroissante, on l'appelle : ondes hertziennes, lumière, rayons X, et rayons gamma. Cette identité de nature, démontrée théoriquement dès le XIX^e siècle, devait encore être démontrée expérimentalement. Jean Thibaud, en utilisant des lampes produisant de la lumière ultraviolette et des tubes produisant des rayons X, a montré que l'on pouvait avec ces sources de nature différente, réaliser les mêmes expériences de détection et de diffraction. Il a donc réalisé expérimentalement ce que l'on appelle en terme de métier " la jonction du spectre des rayons ultraviolets lointains avec le spectre des rayons X mous ".

La seconde expérience est du domaine de l'électron. En 1930, le physicien théoricien anglais Paul DIRAC avait démontré que l'électron normal, de charge négative, devait avoir un frère, ou plutôt un anti-frère, de même masse, mais de charge positive, dénommé par conséquent positron. En 1932, le physicien américain, Carl ANDERSON, identifie dans un cliché de rayonnement cosmique la trace d'une particule de charge positive et il donne une estimation de sa masse qui serait de 1 à 20 fois la masse de l'électron. Pour savoir s'il s'agit là du positron tellement attendu, il faut faire une mesure précise de la masse. En 1933, Jean Thibaud réalise cette mesure précise en obligeant la particule positive à décrire

une trajectoire compliquée que les mathématiciens nomment trochoïde. Sur ce sujet, le mieux est de donner la parole à Jean Thibaud : " Tous ces corpuscules voyageront autour de l'entrefer de l'électroaimant, l'entourant d'une couronne circulaire, chacun d'entre eux décrivant pour son compte une fine arabesque dont on donnerait assez bien l'image en se représentant un ressort à boudin très souple dont on écraserait avec la main toutes les spires sur une table de manière à en faire une figure plane ... ". Par cette méthode de la trochoïde, Jean Thibaud démontre que la particule positive trouvée est bien le positron cherché.

En 1934, Jean Thibaud revient dans sa bonne ville de Lyon, où il est nommé professeur à l'Université, et il crée un nouveau laboratoire : l'Institut de Physique Atomique de Lyon qu'il va rapidement développer. Sur une photographie, datant de 1937, Jean Thibaud figure au centre, entouré de douze collaborateurs. Dans ce laboratoire, on étudie les réactions nucléaires avec des sources de radium louées à une société belge, la Société Minière du Haut Katanga. En même temps, tandis que LAWRENCE à Berkeley construit son premier cyclotron, Jean Thibaud ,construit à Lyon, un petit prototype, sur une table. Mais nous arrivons ainsi à la guerre de 39-45, Jean Thibaud doit rendre les sources de radium qu'il avait louées, l'équipe se disperse, et le laboratoire entre progressivement en hibernation.

Il faut tout recommencer à zéro en 1945 et Jean Thibaud s'associe à l'armée pour installer à Lyon un accélérateur électrostatique au fort de la Vitriolerie. Il peut ainsi étudier les réactions nucléaires par neutrons, mais avec des moyens modestes et déjà dépassés. Il réalise parfaitement que l'avenir de son laboratoire ne sera pas assuré tant qu'il ne disposera pas d'un accélérateur de particules plus moderne. Sur ce point, les instances nationales qui investissent beaucoup à Saclay, à Orsay, et à Grenoble, montrent peu d'enthousiasme. Mais Jean Thibaud est tenace et infatigable, et, par étapes successives, avec le concours de la Société Philips, il réussit à acquérir un synchrocyclotron en pièces détachées. Ces pièces détachées sont entreposées dans des caisses dans l'attente d'un local où elles pourront être assemblées. Mais Jean Thibaud meurt prématurément le 22 mai 1960 , sans avoir eu la joie de voir réalisé son dernier rêve.

Après la disparition de Jean Thibaud, le laboratoire est déplacé vers le campus de la Doua à Villeurbanne, où il prend le nom d'Institut de Physique Nucléaire de Lyon. Son nouveau directeur, le professeur Armand SARAZIN, fait appel à un jeune ingénieur, Jean ROUX, qui rassemble tous les éléments épars d'un synchrocyclotron en pièces détachées pour en faire un synchrocyclotron en état de marche. Pour ce bel exploit, Jean Roux devient le premier lauréat du Prix Thibaud en 1963.

J'en arrive donc au prix lui-même, créé par un testament olographe datant de 1960, et que Jean Thibaud, dans sa sagesse, a défini avec des conditions d'attribution suffisamment larges pour que les jurys à venir puissent s'adapter, au fil des années, à l'évolution de la Physique Nucléaire et à l'évolution des équipes de recherche.

D'abord, la Physique Nucléaire a engendré la Physique des Particules, qui a maintenant une importance considérable. Ensuite, les équipes de recherche se sont accrues et internationalisées. Suivant en cela l'exemple du CNRS et de l'Université qui n'exigent plus la nationalité française pour engager de jeunes chercheurs, pourvu qu'ils fassent leur

enseignement en français, l'Académie a décidé d'ouvrir le concours, dès cette année 2002, aux physiciens français, mais aussi aux physiciens originaires de la communauté européenne engagés depuis plusieurs années dans une équipe française ; le Prix Thibaud devient ainsi un prix français ouvert sur l'Europe. Enfin, il faut souligner que l'Académie de Lyon a couronné 40 lauréats depuis 1963 et que beaucoup d'entre eux ont fait, depuis, une brillante carrière. Comme seul exemple je citerai Jean Jacques AUBERT, prix Thibaud 1975, qui dirige actuellement l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules. Le prix Thibaud est donc maintenant un prix connu et reconnu, un prix révélateur de jeunes talents, et de ce fait, il peut les servir dans leur parcours.

Je voudrais maintenant vous présenter, par ordre alphabétique, nos deux lauréats d'aujourd'hui :

- Monsieur Bertram BLANK est le premier physicien, issu d'un pays de la communauté européenne, qui devient lauréat du prix Thibaud. Il est né à Gerlaschheim, en Allemagne, et a fait ses études supérieures, jusqu'à la thèse de doctorat à Darmstadt. En 1991, il arrive comme chercheur invité au Centre d'études nucléaires de Bordeaux. Manifestement séduit par le beau pays d'Aquitaine, il demande et obtient en 1992 un poste de chargé de recherche au CNRS et s'installe près de Bordeaux. Depuis sa base bordelaise, il parcourt le vaste monde et on le trouve un peu partout où il existe des accélérateurs d'ions lourds : à Caen, en Normandie, à Darmstadt, en Allemagne, à Chicago, aux Etats-Unis. Lorsqu'un ion lourd, c'est-à-dire un gros noyau, rencontre un autre gros noyau, il se produit, à petite échelle, une explosion très forte, et l'on récolte dans les débris des noyaux très intéressants à vie très éphémère. C'est tout l'art du physicien de parvenir à les identifier et c'est ce que Bertram Blank, avec la petite équipe qu'il anime, a réussi à faire. On lui doit ainsi la découverte du Nickel 48, noyau mythique qui a la propriété d'être " doublement magique ". Je suis sûr que cette formulation satisfera les poètes de l'Académie. Ainsi, ce noyau, dont l'existence était prévue depuis plusieurs décennies, a enfin été mis en évidence en 1999. En complément des recherches sur le Nickel 48, Bertram Blank a découvert aussi un mode nouveau de désintégration des noyaux par émission de deux protons : c'est ce que l'on appelle la radioactivité à deux protons. Ces deux découvertes récentes illustrent bien le fait que la Physique Nucléaire n'a pas dit son dernier mot. Née à la fin du 19^e siècle avec les travaux de Henri BECQUEREL, Pierre CURIE et Marie CURIE sur la radioactivité, elle nous réserve encore bien des surprises et c'est très justement, pour ces deux belles surprises, que Monsieur Bertram Blank se voit décerné cette année le prix Thibaud.

- Madame Sylvie ROSIER-LEES est la quatrième physicienne lauréate du prix Thibaud. Elle est née à Guebwiller, en Alsace. Elle a fait ses études supérieures à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, puis un troisième cycle à l'Université Paris IX, et enfin une thèse de Physique des Particules à l'Université de Savoie. Chargée de recherche au CNRS depuis 1988, elle est rattachée au laboratoire de Physique des Particules d'Annecy, et réalise ses expériences à Genève, au CERN. Son domaine d'activité est très représentatif des recherches des physiciens sur la structure profonde de la matière, commencée historiquement à partir du XIX^e siècle. La preuve de l'existence des atomes est acquise dès 1905 ; celle des noyaux, 100 000 fois plus petits, en 1913 ; celle des protons et des neutrons, constituants " élémentaires " des noyaux en 1932 ; celle des quarks, encore 1 000 fois plus petits, en 1976. Et ensuite ? Les physiciens sont insatiables

et veulent approfondir le modèle des quarks déjà riche en symétrie, en étudiant leurs propriétés supersymétriques. Cela devrait les conduire à de nouvelles particules portant les noms délicieusement poétiques de neutralinos et de charginos. C'est un travail de longue haleine, commencé il y a plus de 10 ans qui devrait trouver sa solution vers la fin de l'actuelle décennie, dans la station spatiale internationale ou dans le futur accélérateur du CERN. Dans ces expériences monumentales où chaque phénomène est noyé dans des millions d'autres, les techniques de physique et d'informatique mises au point par Madame Rosier-Lees, au sein d'une collaboration internationale, ont permis de fixer dès maintenant des limites précises pour savoir où et comment chercher. Ce sont ces techniques qui permettront de chercher et de trouver, bientôt, les particules supersymétriques. En décernant cette année le prix Thibaud à Madame Sylvie Rosier-Lees le jury a voulu d'abord récompenser une physicienne dont la compétence est fortement reconnue par ses pairs, mais aussi donner un signal d'encouragement et de confiance à tous les jeunes physiciens et physiciennes engagés dans la longue quête de la Supersymétrie.

* * * *

Prix PLATET-MATHIEU **Rapport d'Alain BOUCHET**

Le Prix Platet-Mathieu, décerné tous les deux ans, est attribué cette année à un chirurgien spécialisé dans la cancérologie digestive, le Docteur François-Noël GILLY, 47 ans, professeur des Universités, Praticien Hospitalier, et, depuis 1999, Doyen de la Faculté de Médecine Lyon-Sud.

Chirurgien viscéral, François Gilly est chef de service adjoint en chirurgie viscérale et thoracique au Centre Hospitalier Lyon-Sud (CHLS). Confronté fréquemment à l'évolution irréversible de certains cancers digestifs, il a consacré 18 ans de son activité chirurgicale à des travaux expérimentaux et cliniques destinés à perfectionner, dans un premier temps l'action de la radiothérapie et, dans un deuxième temps celle de la chimiothérapie.

Première étape : la radiothérapie, à laquelle, avec les spécialistes hospitaliers de l'oncologie digestive, il a apporté le perfectionnement d'une association thérapeutique nouvelle, la radiothérapie per-opératoire, qui consiste à irradier le patient, à ventre ouvert, dans une salle d'opération spécifique, sans faire courir de risque à l'équipe d'anesthésie et de chirurgie, puis à terminer l'intervention de façon classique, dans une salle contiguë.

Cette technique nouvelle, réalisée au CHLS, est utilisée depuis dans 11 centres français, et a permis d'obtenir des survies d'un cas sur deux pour les opérés de cancer de l'estomac avec envahissement ganglionnaire suivis pendant au moins dix ans.

Deuxième étape : la chimiothérapie, dont les résultats par voie générale étaient, jusque là, décevants lors des propagations péritonéales. Dans ce but, François Gilly a effectué un séjour à Kyoto en 1988 pour s'initier à une technique originale, mise au point par deux chirurgiens japonais, associant la chirurgie, la chimiothérapie, et l'hyperthermie intra-péritonéale.

A son retour à Lyon, il put envisager, pour ces carcinoses, une approche multidisciplinaire, obtenant, grâce à son pouvoir de persuasion, l'acquiescement de l'équipe oncologique tout entière. Après plusieurs mois d'expérimentation sur un modèle canin de carcinose péritonéale, la première intervention de chimio-hyperthermie intra-péritonéale (CHIP) fut réalisée en février 1989, avec un résultat très satisfaisant et la méthode put se développer dans le centre-pilote lyonnais (42 cas en 1997), adoptée ensuite par la plupart des chirurgiens oncologiques de notre pays, et même européens ainsi que nord-américains, obtenant une augmentation significative de l'espérance de vie des opérés de 6 à 14 mois.

L'opération codifiée par la technique lyonnaise comprend un temps chirurgical d'exploration-exérèse, puis la chimio-hyperthermie à l'aide d'un appareil de circulation et réchauffement, permettant une dialyse intra-péritonéale pendant 1 heure et demie, avec six litres d'une solution de Mitomycine C chauffée à 46 degrés, la protection préalable du cerveau étant réalisée par une hypothermie générale à 32 degrés.

Le procédé original (CHIP en langue française, et GILLY-IPCH en langue anglaise) a permis une amélioration notable de l'évolution des envahissements péritonéaux, surtout par cancer gastrique ou ovarien. Il a même été adapté depuis aux carcinoses thoraciques d'origine pleurale.

En 1995, un chirurgien nord-américain avait mis au point une intervention à deux équipes, véritable " pelage " laborieux et délicat des granulations néoplasiques, la " péritonectomie " et François Gilly eut l'idée, chez les sujets jeunes et en bon état général, d'associer les deux techniques : exérèse limitée du péritoine envahi, et chimio-hyperthermie intra-péritonéale, avec des résultats pleins de promesses : plus de 40% de survies sans séquelles à cinq ans.

C'est dire l'apport considérable du chirurgien lyonnais qui, depuis tant d'années, a œuvré efficacement pour améliorer l'évolution des atteintes péritonéales d'origine cancéreuses. Ce qui justifie amplement pour lui et son équipe l'attribution du Prix Platet-Mathieu de notre Académie.

LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

Compte rendu 2002

Mes chères Conscœurs,
mes chers Confrères,

Voici donc revenu le temps du compte rendu où besogne l'auteur en souhaitant ne point trop faire souffrir l'auditeur. Je me refuse cependant à suivre l'exemple de ma fille qui, encore tout enfant, alors que je lui disais, sur le ton du reproche : " Tu te rends compte ! " me répondit froidement : " J'me rends compte pas ! ".

La première page est celle de la tristesse : cette année a vu disparaître sept de nos confrères : Marcel Pacaut, Fernand Chanrion, Georges Demerson, Mgr Louis-Marie Billé, René Guillet, Jean Labasse et Jean-Eugène Germain.

Elle nous a apporté de nouveaux membres :

- quatre titulaires : le Professeur Claude Lapras dans la Classe des Sciences et, dans celle des Lettres le Procureur Général François Falletti, M. Bernard Tétu et M. Jean-Paul Bravard ;
- quatre membres d'Honneur associés : Mme Florence Delay, MM. David Robertson, Jean Fusaro et René Fauroux ;
- deux correspondants, ou plutôt correspondantes : le Professeur Suzanne Estanove dans la Classe des Sciences, Madame Myriam Antaki dans celle des Lettres.

Par ailleurs, sur sa demande, M. René Gagès a été élevé à l'éméritat.

Les séances, trente-quatre au total, se sont déroulées au Palais Saint-Jean , à l'exception de deux, l'obligeance municipale nous ayant alors ouvert les salons de l'Hôtel de Ville. Notre soif de connaissance y fut étanchée par les soins de Madame Delay et de Maître Robertson, celle de nos gorges persista. Pour le détail, disons que dix-sept communications traitèrent de thèmes littéraires, onze de thèmes scientifiques. Quatre séances privées et deux de remise de Prix complètent le tableau. La disparité littéraire - scientifique est, au moins partiellement, le fait des médecins, être hybrides, S.D.F culturels, dissimulant sous leur masque technique un profond refoulé littéraire ou artistique.

Les deux sorties traditionnelles nous ont conduits, le 13 juin à Arc et Senans, le 19 septembre à Villefranche-sur-Saône.

La visite de la Saline Royale fut un grand moment grâce à notre confrère Jean-Gabriel Mortamet qui nous ouvrit toutes les portes, au propre et au figuré, y compris celles qui demeurent d'ordinaire fermées. Qu'il en soit vivement remercié.

Bien agréable journée en Automne aussi, lors de la réunion commune avec l'Académie de Villefranche, la première depuis seize ans, comme noté par le journaliste du Progrès. L'accueil chaleureux de nos confrères caladois et de leur Président, M. Louis de

Longevialle, les visites de l'ancienne chapelle de l'hôpital et du musée Dini, les communications consacrées aux membres ayant appartenu dès l'origine à nos deux Compagnies ont marqué ces retrouvailles. Il serait souhaitable qu'elles se fassent plus fréquentes.

Les Prix occupent une place importante dans la vie de l'Académie. Nous avons remis au mois de juin notre Prix d'Honneur, les Prix Littéraires de poésie et de récit, les Prix de bienfaisance et celui de la Fondation de Lancey et de La Hanty.

En décembre, furent attribués les Prix scientifiques : Prix de la Fondation Thibaud et Prix Platet-Mathieu de la recherche médicale. Chaque année, et notamment en 2002, le nombre des candidats aux Prix littéraires et scientifiques augmente, incluant la totalité du territoire, avec même, depuis cette année, une extension aux physiciens européens travaillant dans des laboratoires français. C'est dire l'importance de la tâche des différents jurys qui ne ménagent ni leur temps ni leur attention.

Mais la vie est échanges et rencontres : notre confrère Paul Malapert nous a représentés lors de la commémoration de l'Académie de Caen, notre aînée de cinquante ans, au mois de juin. Trois mois plus tard, celle de Besançon, notre cadette de cinquante ans, fêtait aussi son anniversaire et recevait la Conférence Nationale des Académies. Notre Chancelier était présent, le président Mavaut le remercia d'avoir accepté la charge de Webmestre du site interacadémique, ce qui situe à Lyon l'activité internet de la Conférence et nous en confie les archives. Monsieur Mavaut rendit par ailleurs hommage à notre confrère Edmond Reboul, président-fondateur de la Conférence et prédécesseur de M. Mongereau. Je ne reviens pas sur la réunion de Villefranche, mais relève l'élection toute récente de notre confrère Philippe Lebreton à l'Académie de la Dombes.

C'est dans un ordre d'idée voisin qu'il faut mentionner les Journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre. Certes, notre stand du Palais Saint-Pierre n'a pas fait recette, mais il fut l'occasion de très nombreuses rencontres avec de sympathiques curieux dont l'ignorance démontre que notre modestie avoisine le secret. Je suis enfin heureux de rappeler que

M. Beghain, adjoint à la Culture, a remis à notre président 2003 la médaille de la Ville de Lyon.

Relations encore, intra et inter-académiques avec la Lettre de l'Académie rédigée par M. Noël Mongereau, nous renseignant sur tout et tous, si bien que nous ne saurions lui tenir rigueur d'être tombé à trois reprises dans les pièges tortueux de la dictée de Bernard Pivot. Avec AKADEMOS aussi dont l'ampleur et le tonus vont croissant. La présence de notre confrère Louis David dans son Comité de rédaction est-elle une coïncidence ?

Relations régionales enfin : le travail critique accompli en 2001, sous la présidence de Robert Favre, à propos du Schéma Régional d'aménagement et de développement du territoire a été mis au point en fonction des diverses remarques que nous avons formulées. M. Millet, Directeur des politiques territoriales de notre région, en a exprimé ses remerciements à M. Malapert et souhaité voir se poursuivre et s'intensifier cette collaboration.

Il s'agit là d'activités essentielles pour notre Compagnie malheureusement tombées en

désuétude au fil des années, mais qu'il importe de préserver, voire de développer.

Et ceci m'amène tout naturellement à nos relations municipales. Notre protecteur naturel a aimablement décliné notre invitation en nous renvoyant à M. Beghain, qui ne s'est jamais manifesté. Il en a été de même de son premier adjoint, mon collègue le Professeur Touraine, qui n'a donné aucune réponse à l'invitation que je lui ai adressé pour notre séance d'aujourd'hui ...

En dernière analyse, je puis faire état d'une rencontre très cordiale avec M. Jean-Michel Daclin, adjoint chargé du rayonnement et du tourisme, qui a noté nos questions et nos soucis, et d'un échange épistolaire avec Madame Vitoux, déléguée générale aux Affaires culturelles, renouvelant l'interdiction des véhicules dans la cour, pendant de celle des académiciens dans le grand salon, l'absence de tout nettoyage comme de tout aménagement des vestiaires, des toilettes et de leur accès. Par contre, le déménagement de la réserve est en cours.

C'est la tâche du Bureau et des Commissions de veiller à la coordination de cet ensemble.

Les membres en ont été renouvelés pour 2003 et nous avons eu le plaisir d'accueillir

M. Joseph Remillieux, vice-président cette année et donc futur président 2004. Je lui souhaite la bienvenue et présente à tous mes bien sincères remerciements pour leur travail, qui demeure souvent quelque peu dans l'ombre. Je les adresse tout particulièrement à un personnage omniprésent mais modeste, dont l'efficacité n'a d'égale que l'amabilité, bref un rêve pour le président. Un grand merci Monsieur le Chancelier. J'y associe aussi, bien sûr, Madame Vidal, secrétaire toujours dévouée et compétente et Madame Gibert dont l'aide est précieuse à la bibliothèque.

A dire vrai, c'est à vous tous que je dois des remerciements, pour la bienveillance et la gentillesse qui m'ont été témoignées lors de nos séances et de nos réunions. A ce propos, vous me permettez une remarque : croyez-vous que ce soit le fait du hasard si la communication d'aujourd'hui est consacrée aux pouvoirs de la polyphonie ? Je ne le pense pas et formule le souhait, chères Consœurs et chers Confrères, en vous présentant mes meilleurs vœux, que notre Compagnie demeure, dans ses multiples expressions, toujours proche de tous et précieuse à chacun.

Je suis certain que les qualités de son nouveau chef en sont le meilleur garant et que c'est pour notre plus grand bonheur qu'il interprétera désormais chaque mardi, en matinée, ... l'air des clochettes.

Marc TRILLET
Président 2002

2^{ème} partie

**COMMUNICATIONS et
CONFÉRENCES**

2ème partie

COMMUNICATIONS et
CONFÉRENCES

8 JANVIER 2002

Communication du nouveau président Marc TRILLET
LE DOCTEUR Samuel-Auguste TISSOT(1728-1797)
ET LA SANTÉ DES GENS DE LETTRES

Quand l'indispensable équilibre de ses diverses classes amène un médecin à la présidence de l'Académie, le nouveau venu se doit de songer aux devoirs de sa profession. Sacro-saint principe de précaution obligeant, il lui faut se pencher sur l'hygiène et la santé de ses confrères. Précédé depuis plus de deux siècles dans cette tâche délicate par un très brillant collègue, peut-il faire mieux que de se référer à son travail et suivre ses conclusions ?

De qui s'agit-il ?

Samuel, Auguste, André, David Tissot naquit en 1728 à Grancy, près de Lausanne, où il fut élevé par son oncle, le pasteur David Tissot. Humanités à Genève, études de médecine à Montpellier (il en conservera un fort mauvais souvenir) et il retourne au pays de Vaud où il s'avère un partisan déterminé de l'inoculation dans la prévention de la variole, ce qui lui vaut les félicitations de Voltaire. Médecin très apprécié, il se montre en outre conférencier disert et écrivain fécond, nous laissant entre autres un énorme *Traité des nerfs et de leurs maladies* (1784) et surtout son best-seller, *L'onanisme* (1760) qui connut un immense succès et sera largement diffusé dans les collèges un siècle plus tard encore.

Médecin des Lumières, médecin de l'élite aussi, surtout après la disparition de Tronchin en 1781, Tissot devient le praticien suisse le plus réputé. Il soignera notamment Madame Necker, dont la névrose lui résistera d'ailleurs aussi bien qu'à de nombreux autres. Sollicité à Paris et dans diverses cours européennes, il sera le médecin de Jean-Jacques Rousseau et ce, chose inattendue, surtout par correspondance, cette psychothérapie épistolaire se montrant, au moins épisodiquement, efficace.

Tissot meurt célèbre en 1797 et son œuvre demeure une somme des connaissances médicales de son temps, largement citée de nos jours encore. Je n'en veux pour preuve que l'Histoire de la folie à l'âge classique où son nom revient dix-sept fois sous la plume de Michel Foucault, et l'ouvrage consacré à *La mort au siècle des Lumières* par le président Robert Favre, dans lequel je l'ai relevé à six reprises.

De quoi s'agit-il ?

De la santé des gens de lettres, d'abord publié en latin en 1768 et traduit en français par l'auteur dès l'année suivante. Il précède d'un an l'essai sur *Les maladies des gens du monde* qui procède du même esprit. Pourquoi ce livre ? Parce qu'il y a «longtemps que

l'on a remarqué que l'étude des sciences était peu favorable à la santé du corps », d'où les deux sources principales des maladies des gens de lettres, « les travaux assidus de l'esprit et le continuel repos du corps ». En outre « tandis que l'âme est occupée à penser une partie du cerveau est dans un état de tension qui le fatigue », ce qui retentit obligatoirement sur la santé.

Nous nous épargnerons un long rappel anatomo-physiologique initial permettant à l'auteur de détailler les relations entre le cerveau « théâtre de la guerre » et le reste de l'économie par l'intermédiaire des nerfs, en particulier ceux de l'estomac. D'ailleurs tout l'organisme suivra, grâce au cœur, aux vaisseaux " et aux fluides qu'ils contiennent ".

Quelques observations fameuses illustrent cette pathogénie. C'est ainsi que Madame Dacier, la larmoyante traductrice d'Homère, perdit l'usage de ses sens en récitant à un ami les adieux d'Hector à Andromaque, que Malebranche était saisi de palpitations à la lecture de Descartes et qu'un professeur de rhétorique se trouvait mal lui aussi à celle d'Homère. Il en va de même de cas d'épuisement par l'abus des mathématiques ou de la métaphysique, tous désordres expliqués par " le vice des nerfs et l'influence que l'âme a sur eux ".

Transmise à l'estomac cette même influence rend compte des digestions pénibles et laborieuses des gens d'esprit, telles celles de cet ecclésiastique " qui ne fait aucune digestion les jours où il étudie beaucoup ", telles surtout celles d'Aristote nécessitant une vesie pleine d'huile aromatique sur l'estomac ou de Marc Aurèle, dont Galien ne pouvait soulager les brûlures gastriques que par le jeûne et le vin chaud où infusaient des grains de poivre ! Le même Galien cite une femme tellement assidue à l'étude de Platon qu'elle ne pouvait " ni s'alimenter ni demeurer autrement que couchée sur le dos ". Bientôt d'ailleurs, juste retour des choses, " le mal que l'esprit a fait au corps retombe sur l'esprit même " comme Démocrite et Pline le Jeune l'ont bien montré. Platon au contraire, mais " disposé à l'embonpoint ", souhaitait maigrir.

L'affaiblissement général du système nerveux entraîne pusillanimité, défiance, crainte, tristesse et découragement, préluant à ce que Tissot décrit comme un état dépressif caractérisé. Il cite à ce propos Jean-Jacques Rousseau s'exprimant dans les mêmes termes (préface du *Narcisse*) à l'occasion du « travail du cabinet », qui « use la machine, épuise les esprits ... rend incapable de résister également à la peine et aux passions ».

Ce n'est pourtant pas tout, car des affections nerveuses plus graves peuvent s'observer, comme l'épilepsie de ce grammairien liée à la méditation et à l'enseignement. Surtout, celle de cette malade, dont la crise survenait en lisant ou en écrivant (on connaît en effet une épilepsie, d'ailleurs très exceptionnelle, à la lecture et l'écriture). L'auteur cite enfin le cas « du célèbre Pétrarque », qui serait comparable (?) mais dont je n'ai pu retrouver confirmation. Peut-être ne s'agit-il que de manifestations d'angoisse chez l'un " des tout premiers inquiets des lettres modernes " pour reprendre les termes d'un critique contemporain.

Une infinité d'autres maux d'origine nerveuse est encore citée : la goutte de Leibnitz, la dépilation totale du chevalier d'Eprenay, voire la sénilité précoce. En fait, tout se passe comme si " on liait tous les nerfs ", supprimant la préparation des esprits animaux dans le cerveau si bien que l'âme " n'est plus maîtresse de réprimer l'action de celui-ci ", ce qui

peut entraîner des idées délirantes. Tissot en veut pour preuve ce qu'il qualifie d'accès de folie du Tasse qu'il décrit plutôt comme une psychose maniaco-dépressive, et parmi d'autres exemples, le cas de Monsieur Pascal, " l'une des âmes les plus fortes ", dont le cerveau fut " tellement blessé " après " des travaux forcés et de profondes méditations " qu'il " croyait toujours à son côté un gouffre de feu ".

Dans ce même cadre, prennent encore place ceux " qui s'occupent sans cesse d'un même objet " et les observations vont alors de la femme " trop pénétrée de l'amour de Jésus-Christ ", qui ne fait plus que répéter " mon doux agneau ", au savant jeune homme qui, acharné à découvrir la quadrature du cercle, " est mort fou dans un hôpital étranger ".

Second type de désordre : " les humeurs se portent à la partie qui est en action ", donc l'extrémité céphalique. D'où toute une série d'affections allant du saignement de nez à la tumeur cérébrale, en passant par la migraine, l'insomnie et le somnambulisme, sans oublier l'hypocondrie. Bref, tout se passe comme si les gens de lettres étaient " punis par la partie qui a péché ".

Dernière conséquence : le durcissement de la fibre animale par l'exercice, car de même que les mains de l'ouvrier deviennent calleuses, le cerveau de l'intellectuel se racornit et l'on voit le déficit de sa mémoire préluder à l'affaiblissement de sa raison.

Il faut cependant nuancer ces assertions, car nombreux sont les exemples inverses dont notre auteur dresse une longue liste d'Homère à Newton, comme si " l'heureuse disposition des fibres qui forme les grands hommes était la même que celle qui conduit à la vieillesse ". C'était le cas de Fontenelle qui, " par l'alliance de la douceur de la vie civile aux travaux littéraires " se distingue des " érudits ", attachés à l'ouvrage " comme le manoeuvre à sa bêche ". Mais il y a plus car les gens de lettres à force de pâler sur leurs livres, sont menacés d'apoplexie et d'hydropisie, " par croupissement des humeurs ", ce qui peut se compliquer chez ces sédentaires d'un épanchement aqueux dans le cerveau. Swift est cité en exemple à ce propos, mais nous savons qu'il était tout sauf sédentaire. Quoi qu'il en soit, le manque d'exercice retentit sur tous les viscères et la description de leurs innombrables désordres se fait pittoresque et éloquente, jusqu'à sa conséquence ultime, l'hypocondrie par engorgement avec menace d'atrabile et donc de mélancolie. D'où la conclusion désabusée de ce chapitre : " *A quoi sert la science sans le bonheur ?* ".

En définitive, c'est presque toute la pathologie qui peut être mise en cause sans oublier le rôle pervers des veillées excessives, où Milton perdit la vue et Aristote la vie. Une note familiale peut s'y ajouter, " car la liqueur séminale perd aussi beaucoup de son activité " expliquant " pourquoi il est si rare que les grands hommes aient des fils dignes d'eux ".

Le rôle néfaste de l'attitude assise est indéniable car " elle gêne les viscères du bas ventre " et il en va de même de l'atmosphère confinée, de la négligence corporelle, de la malpropreté des dents et de " la mauvaise habitude de retenir longtemps les urines et de différer la présentation à la selle ". A ce propos, " chacun sait la fin tragique de Tycho Brahé qui, étant en carrosse avec l'empereur Rodolphe II, retint trop d'urine et paya de sa vie cette respectueuse fausse honte ".

Ajoutons enfin le renoncement à la société et son cortège de tristesse, mécontentement, dégoût, misanthropie " qu'on peut regarder comme le plus grand de tous les maux ".

Telles apparaissent les causes et les conséquences les plus générales, mais il faut dire un mot des circonstances particulières, liées aux diverses activités des intéressés. C'est ainsi que " les anatomistes ont souvent des fièvres ardentes occasionnées par l'air infect qu'ils respirent " et que le sang des cadavres peut rendre mortelle chez eux la plus légère excoriation. Les expériences chimiques sont également dangereuses et chez tous, les yeux souffrent d'une fatigue continuelle. Fatigue aussi, mais des poumons chez les orateurs et les prédicateurs qui fit que Cicéron dut renoncer deux ans au barreau. Chez les prédicateurs se surajoute l'atmosphère froide des églises.

Il en va de même des grands acteurs : Molière mourut d'hémoptysie après avoir joué son *Malade imaginaire* et Montfleury l'*Oreste* de Racine.

Citons encore les maux de poitrine des musiciens et des chanteurs se compliquant de la stagnation du sang dans la tête car les veines jugulaires ne peuvent se vider, d'où malaise divers et parfois syncope.

Par contre, curés, pasteurs, médecins, hommes politiques et magistrats sont beaucoup plus heureux " car arrachés de leurs cabinets par les devoirs de leurs charges, leur corps s'exerce et cette diversité même est un délassement ".

Tout ceci varie bien entendu pour chacun, avec l'âge aussi et la prudence s'impose chez les enfants comme chez les personnes âgées. Prudence donc et mesure chez tous même au cours de ce qui est qualifié de " dévotion outrée " pouvant évoluer vers la " mélancolie dévote ", voire le délire fanatique, comme chez une victime d'une secte examinée par l'auteur.

Mais il est temps d'en venir aux remèdes.

Que faire ?

La première difficulté, avec les gens de lettres " est de les faire convenir de leurs torts " : " ce sont les malades les plus difficiles à conduire " déclare mon confrère avec insistance. Je dois dire que je suis assez enclin à partager son point de vue. Et pourtant il faut avant tout donner du délassement à leur esprit sous peine d'échec total. Certes c'est un conseil que l'on oserait pas donner à un Descartes, un Newton ou un Montesquieu " mais combien compte-t-on d'hommes dont les veilles soient aussi intéressantes ? ". Tous les autres perdent leur temps et leur santé en travaux inutiles et il en va pour leur esprit comme pour ces plantes dont Plutarque dit qu'un peu d'eau les nourrit mais qu'un excès les étouffe.

De son côté, leur inaction sera combattue " par le puissant moyen de l'exercice " : gymnastique, équitation, voire jeux d'enfants divers auxquels ne répugnaient ni Socrate ni le Père Malebranche et que l'on peut conseiller même " aux jeunes personnes du sexe ".

A ce propos, nous noterons que les femmes " plus susceptibles de sensations agréa-

bles " et au plus grand fond de gaieté, mangent moins, ne s'épuisent pas en méditations, dorment mieux et s'occupent " à mille petits événements de société ", tous avantages considérables sur l'homme. Et surtout, surtout ... " elles causent davantage et ce babil même est une forme d'exercice proportionnée à leurs besoins ". Ceci est si vrai que si l'on voit des hommes du monde vieillir en se portant bien " on découvrira, presque toujours, que ce sont des femmes masquées en hommes ". (! ?).

Bien entendu, pas question d'abuser de l'exercice, surtout après le repas et surtout s'il s'agit de trotter à cheval en accord avec les recommandations de Sénèque.

Quant au régime, Tissot s'y étend très longuement du double point de vue quantitatif et qualitatif en une liste interminable qui relève d'ailleurs du bon sens sans régime strictement végétarien. L'eau est la boisson idéale, le vin irrite les fibres, surtout les " petits " vins. Les boissons chaudes, le thé surtout, sont particulièrement nuisibles, moins le café à petites doses.

Le choix de l'air revêt une extrême importance, en prenant garde aux excès thermiques dans les deux sens : Milton devenait stupide en été et le froid aux pieds est convulsivant par irritation nerveuse mais dans une chambre à poêle il ne faut pas dépasser douze degrés ... Pas de sieste, qui détourne les humeurs vers la tête et pas de tabac, fumé ou prisé, car " il trouble le cerveau " et il faudrait " en prohiber l'entrée en Europe ". (Pauvre Sganarelle).

Et l'Ordonnance ? En cas de faiblesse excessive, lait et eau glacée peuvent favoriser la digestion, mais les remèdes souverains sont le quinquina, les bains froids et les frictions.

Les eaux minérales se montrent efficaces ainsi que les cures thermales ... peut-être avant tout par le voyage et la distraction, ce qui est une excellente observation. Surtout pas de saignée chez ces savants chétifs, mais des purgations (rhubarbe). La convalescence sera toujours longue, marquée par la faiblesse de la tête et l'insomnie, mais attention à ne pas devenir esclave d'un régime ou obsédé de la température, de l'horaire, de l'état de santé.

En conclusion, Tissot insiste à plusieurs reprises sur la gaieté, la bonne conduite et plus encore la pureté des mœurs, bref la leçon d'Horace. Les mauvaises langues rapprocheront cette insistance de la lettre de Rousseau de janvier 1769 par laquelle ce dernier remercie son médecin de ses conseils. Il fait allusion à " la cause de ses troubles " et affirme " celle que vous assignez est assurément bien suffisante ". Que veut-il dire ? Tissot lui a-t-il rappelé quelques passages de son célèbre traité de l'*Onanisme* ? Nous resterons dans l'incertitude mais méditerons sur la dernière phrase de l'ouvrage qui nous retient aujourd'hui : " Il faut adopter un de ces deux principes ou que la culture de l'esprit est un vrai bien ou que le plus stupide des animaux est plus heureux que l'homme ".

Ce message de mesure et d'équilibre, condamnant la lettre au profit de l'esprit est certes bien antérieur à notre confrère. On le retrouve tel quel dans l'*Anatomie de la Mélancolie* où Robert Burton recommande, en 1621, « ne sois jamais solitaire, ne sois jamais oisif » ... alors qu'il passait sa vie entière à Oxford et la terminait sans quitter la bibliothèque de Christ Church ! ce qui fait dire plaisamment à Jean Starobinski que « le

livre qui combat la maladie est l'œuvre même de la maladie ». Même interprétation de la part de Racine qui dans *Abrégé de l'Histoire* fait mourir Pascal de vieillesse à trente-neuf ans épuisé par l'austérité et « son application continuelle aux choses les plus élevées ». La réponse est peut-être dans la bouche de Molière-Chrysale qui déclare « vivre de bonne soupe et non de beau langage », cette bonne soupe aux poireaux dont Marguerite Duras détaillera amoureusement une recette qui n'est certainement pas que pure provocation.

Dernier point, assez proche. Tissot insiste si fort sur la nécessaire pureté des mœurs que je ne puis m'empêcher d'évoquer l'aventure vénitienne de son illustre patient. On la connaît : découvrant au moment fatidique que Zulietta, charmante petite courtisane, est affligée d'une légère malformation d'un tétou, Rousseau s'effondre. Les *Confessions* nous dépeignent alors un tableau digne du pinceau de Fragonard ou de la caméra de Fellini. L'adorable créature arpente la chambre, éventail et talon rageurs, répétant d'un ton froid et dédaigneux : « Zanelto, lascia le donne e studia la matematica ». Le conseil ne fut pas suivi, la mathématique n'y perdit rien mais la littérature aurait pu en pâtir.

Au fait, le vertueux docteur Tissot ne pêcherait-il pas par excès de rigueur ? Ne risque-t-il pas de tomber dans l'erreur que certains neuropsychologues de notre temps reprochent à Descartes ? Pour simplifier, disons qu'il est peut-être trop raisonnable, car n'y a-t-il pas dans toute activité intellectuelle sensibilité, passion, voire sensualité ? Le vice impuni de Valéry Larbaud n'est pas si condamnable et le jogging n'a pas l'exclusive de la libération des endorphines. C'est pourquoi je n'aime jamais tant Malraux que lorsqu'il écrit « Flaubert a vécu avec sa bibliothèque comme Victor Hugo avec Juliette Drouet ».

Qu'importe, car me voici tout rasséréné grâce à Samuel Auguste, certain de vous laisser en bonne et sage compagnie. C'est donc en parfaite quiétude que je vous présente tous mes vœux de bonne santé pour la nouvelle année.

15 JANVIER 2002

Résumé de la conférence de M. Maurice CHASTRETTE

Professeur émérite, Université Claude Bernard

CHIMIE ET COULEURS

Cette conférence vise à mettre en lumière les aspects chimiques de la perception et de la production des couleurs ainsi que certaines conséquences sur la vie quotidienne des individus et la vie culturelle des sociétés, à différentes périodes de l'histoire.

Quelques aspects de la perception des couleurs

La couleur résulte d'une interaction entre la lumière provenant d'un objet et plusieurs ensembles de molécules situés dans la rétine, suivie d'un important traitement par le cerveau des signaux émis par les cellules contenant ces molécules réceptrices. Les caractéristiques physico-chimiques des récepteurs expliquent l'étendue du spectre visible et les différences entre espèces et individus.

Cependant, comme pour d'autres systèmes sensoriels, les perceptions des individus sont largement déterminées par des caractéristiques culturelles. La notion même de spectre de la lumière n'a été introduite qu'en 1666 par Newton, avec ses sept couleurs, par analogie avec la gamme musicale. Les vues de Newton ont été critiquées par Goethe puis modifiées selon les idées de Young, de Helmholtz, de Chevreul et plus récemment de Land chez les scientifiques, pour ne rien dire des opinions des peintres.

La production des matières colorantes

Les quinze moyens de produire des couleurs répertoriés par Kurt Nassau en 1987, depuis le chauffage à l'incandescence jusqu'à la réalisation d'interférences sur des matériaux convenables, seront brièvement mentionnés, mais l'essentiel de cette conférence portera sur les pigments, matières insolubles, et les colorants, matières utilisées en solution.

Les pigments

Les pigments sont connus et utilisés depuis des milliers d'années. Si les pigments naturels comme les ocres ont été d'abord privilégiés, les humains ont assez vite appris à les transformer par chauffage, utilisant ainsi l'une des premières techniques de la chimie. Beaucoup plus tard, les anciens Egyptiens disposaient d'environ une trentaine de pigments, dont quelques uns obtenus par synthèse, comme le bleu égyptien. Il est intéressant de comparer ce nombre à celui (estimé à 1000 environ) des pigments commerciaux actuels.

Sans vouloir retracer le développement historique qui a conduit à la richesse actuelle, on montrera sur quelques exemples (comme le Bleu Guimet) la manière dont la chimie est

intervenue. De nos jours les pigments sont omniprésents et passent souvent inaperçus. L'imprimerie, la télévision en couleurs, la photographie, etc... supposent une industrie chimique complexe et performante.

A côté de la synthèse proprement dite des pigments, une contribution importante de la chimie concerne ce qu'on appelle aujourd'hui la formulation, c'est-à-dire la mise en œuvre des matériaux.

Les colorants

Comme les pigments, les colorants sont utilisés par l'humanité depuis la préhistoire, et leur rôle dans notre vie quotidienne reste très important. La synthèse par W.H Perkin, en 1856, du premier colorant synthétique, la mauvéine, et l'énorme succès commercial de ce pionnier ont déclenché le développement de la chimie industrielle et à travers lui des bouleversements sociaux considérables. Alors que les premiers colorants n'avaient pas été préparés en Allemagne, cette nation réussissait très rapidement à prendre la tête dans une compétition déjà très dure et à asseoir la puissance, jamais démentie depuis, de Sociétés basées sur les colorants, telles que Hoechst ou BASF. De nos jours, une industrie des colorants très concentrée et puissante offre aux utilisateurs plus de 10 000 colorants synthétiques. Ce chiffre est à comparer avec celui des colorants naturels, issus de quelques centaines de plantes, d'une douzaine de mollusques et d'un dizaine d'insectes.

L'histoire de certains colorants illustre de manière saisissante l'interaction entre les techniques et les connaissances chimiques et le sort de certaines sociétés.

Colorants d'origine animale

Le plus célèbre est certainement la pourpre de Tyr, obtenue à partir de coquillages marins, qui donne des teintes très belles et très solides. Le processus de préparation, monopole des Phéniciens pendant des siècles, comportait de longs temps de chauffage et s'accompagnait d'une intense pollution olfactive. La pourpre, extrêmement chère, était réservée au culte des dieux et aux vêtements des empereurs dont certains ont puni de mort ceux qui osaient s'offrir ce luxe.

Le kermès, colorant rouge obtenu à partir de parasites du chêne, a connu sa plus grande faveur durant le Moyen-Âge et bénéficié du déclin de la pourpre après la chute de Byzance. Il permettait d'obtenir les teintes vermeil et écarlate mais les pièces d'écarlate (laine teinte avec le kermès) n'étaient accessibles qu'aux personnages très riches. Cependant le triomphe du kermès sera de courte durée car la découverte de l'Amérique entraîne l'apparition en Europe de la cochenille qui va faire la fortune des Vénitiens, des Espagnols puis des Hollandais. Elle sera à son tour chassée par les colorants synthétiques et le marché disparaîtra à la fin du XIX^e siècle.

Colorants d'origine végétale

Les plus célèbres sont l'indigo, le pastel et la garance. Le pastel, connu au moins depuis le néolithique, a été utilisé comme peinture corporelle par les anciens habitants de la Grande Bretagne actuelle.

Le pastel et l'indigo fournissent, avec des rendements différents, la même matière colorante, l'indigo, encore utilisé de nos jours pour la teinture des fameux blue jeans et blue denim (Bleu de Gênes et Bleu de Nîmes). L'indigo ayant la particularité, gênante pour un colorant, d'être insoluble dans l'eau, plusieurs procédés astucieux avaient été inventés pour tourner cette difficulté. Dans l'un de ces procédés, les feuilles de la plante subissent une macération qui libère un précurseur de l'indigo. L'ajout de cendres ou de chaux dans le bain rend ce précurseur soluble dans l'eau et capable de se fixer sur les fibres du tissu. Lorsque le tissu est sorti du bain, l'oxydation par l'air transforme le précurseur en indigo. La teinte obtenue dépend de la plante utilisée, du procédé choisi ... et du savoir-faire du teinturier.

Le pastel ou guède a fait successivement, jusqu'au début du XVII^e siècle, la fortune de plusieurs régions de l'Europe. La région de Toulouse a particulièrement bénéficié de cette aubaine comme en témoigne l'expression "pays de cocagne". L'importation, à partir du XVI^e siècle, de l'indigo provenant de l'Inde puis de l'Amérique, a bouleversé l'économie de ces régions qui ont réagi selon les règles classiques du protectionnisme. Bien entendu, ceci n'empêcha rien et la culture de l'indigotier (probablement plus de deux millions d'hectares cultivés dans le monde) prospéra ... jusqu'à la mise au point d'une synthèse industrielle de l'indigo en Allemagne en 1890. En quelques années, le cours de l'indigo naturel, beaucoup trop cher désormais, s'effondrèrent. La puissance de l'industrie chimique allemande, encore toute jeune, peut se mesurer lorsqu'on note que l'Allemagne, qui importait environ 1400 tonnes d'indigo naturel en 1897, exportait en 1904 près de 9000 tonnes d'indigo de synthèse.

22 JANVIER 2002

Communication de notre confrère Henri BUET
AIMEZ-VOUS POUCHKINE ?

Voilà bien une question à ne pas poser à des Russes.

Ils aiment Pouchkine, ils l'adorent, ils l'idolâtrèrent !

L' U.R.S.S, en 1937, a commémoré dignement le centenaire de sa mort survenue au cours d'un duel avec l'officier français Georges d'Anthès.

Le 6 juin 1949, le cent cinquantième anniversaire de sa naissance a été célébré par l'ensemble des ethnies peuplant cet immense pays au cours d'un glorieux jubilé, qui par ailleurs, a provoqué une déplorable explosion de chauvinisme littéraire et politique.

Le 6 juin 1999, 200 ans après sa naissance, Moscou, de même que Saint Petersburg et la toute proche Tsarkoïe Selo, ont organisé une série ininterrompue de spectacles. Expositions et concerts ont connu un immense succès, tandis que vodka, bière et tee-shirts à l'effigie de Pouchkine ont vu leurs ventes s'envoler. Les gazettes littéraires ont rappelé que son œuvre a été publiée dans 76 langues différentes pour un tirage total de plus de 4 millions d'exemplaires et que, pour la circonstance, 93 livres nouveaux ont été édités à Moscou !

Le peuple russe naturellement enclin à fêtes et célébrations diverses, a aussi trouvé là l'occasion de revivifier une fierté perdue : Elzine lui-même a convié ses compatriotes à «honorer l'âme même du peuple russe ». En son temps, le poète Joukovski, dans une lettre au Tsar Nicolas l'avait défini ainsi :

« Il est tout simplement un grand poète national, exprimant dans ses meilleurs vers tout ce qui est cher à l'âme russe ».

Aucune fausse note dans cette durable ferveur et - ignorant la langue - on doit admettre avec les Russes que leur héros, à l'aise dans tous les genres, est bien le poète et le maître du russe moderne. On sait parfaitement que ses poèmes les plus simples - comme le Tsar Saltan - sont appris au jardin d'enfants ; l'enseignement se poursuit au collège, au lycée et à l'université. Sans aucune exception, toutes les jeunes femmes guides de tourisme

- excellentement formées - connaissent par cœur des tirades entières de son œuvre et récitent notamment - avec des larmes dans la voix - la célèbre lettre d'amour de Tatiana à Eugène Onéguine. Elles vous conduisent volontiers au spectacle pour assister à l'un des 20 opéras créés à partir de ses œuvres : le plus souvent Boris Godounov de Moussorgski ou Eugène Onéguine de Tchaïkovsky.

Et les Français ? Si l'on excepte ses admirateurs les plus célèbres, Aragon, Gide, Melchior de Vogüé et surtout Mérimée, qui apprit le russe pour mieux apprécier le texte original, il faut bien convenir que Pouchkine est moins connu, lu et apprécié chez nous que Tolstoï, Dostoïevski, Tchekhov, Gogol ou même Tourgueniev.

Peut-être le connaissons-nous mal ?

Né à l'extrême fin du XVIII^e siècle, le jeune Alexandre Sergueievitch Pouchkine est bientôt un petit garçon crépu, aux yeux verts dans un visage tout rond.

Sa mère, " la belle créole ", Nadejda Ossipovna, portraiturée par Xavier de Maistre, est la petite-fille de l'Ethiopien Abraham Hannibal, favori et confident de Pierre-le-Grand. Son père, Serge Lvovitch, le rattache à la plus ancienne noblesse russe.

L'un et l'autre sont mondains, vaniteux, étourdis, superficiels mais ... très cultivés. Ils parlent le français, c'est-à-dire " la langue de l'Europe ". Le jeune Alexandre s'en imprègne et se nourrit de nos auteurs, notamment de Voltaire, son écrivain préféré et de Parry.

Admis - faveur insigne - au Lycée Impérial de Tsarkoïé Selo, il est " le Français ", frondeur et déjà rimeur. Selon l'un de ses condisciples, il est " un mélange de singe et de tigre ". Il est très diversement apprécié : " intelligence superficielle et pour tout dire française ", dit un de ses professeurs, et il ajoute : " Son cœur est glacé, il n'a ni amour, ni conviction religieuse ".

Six années d'études, d'insolence, de dissipation et ... d'enthousiasme littéraire : il adhère à l'Académie d'Arzamas qui travaille à dégager le Russe du Slavon et il fréquente divers auteurs bienveillants à son égard, notamment le bon Joukovsky, Karamzine et Derjavine.

En 1817, promotion modeste : il est nommé traducteur au Ministère des Affaires Etrangères.

A Saint Petersburg, il fait de nombreuses conquêtes et fronde ouvertement en adhérant à la société libérale à la mode, mais secrète, La Lampe Verte, où l'on porte le bonnet phrygien, et se moque volontiers du milieu superficiel dans lequel lui-même évolue :

« Entre Château-Laffite et veuve Cliquot

Ce n'étaient que vains bavardages,

Couplets, disputes amicales.

La sédition. Une amulette pour grands gamins,

Le fruit de leur paresse, de leur ennui ...»

Il ose s'attaquer à Araktcheiev, grand maître des colonies militaires :

« Tyran de toutes les Russies

Bourreau de tous les gouverneurs ...»

Enfin au Tsar Alexandre lui-même dans son *Ode à la liberté* :

« Je veux chanter la Liberté
 Et flétrir le mal sur les trônes ...
 Elèves de la chance aveugle
 Tyrans du monde frissonnez
 Et vous courage écoutez-moi ... »

C'en est trop ! Par une quasi faveur, au lieu de la Sibérie, c'est l'exil à Iékaterinoslav au bord du Dniepr, où il arrive à dix-neuf ans, tandis que paraît bientôt sa première œuvre *Rouslan et Ludmilla* en juillet 1820, commencée à Tsarkoié Selo, poème héroïcomique et ballade sensuelle. Chevauchées, batailles et scènes d'amour se succèdent ; c'est une vision fantaisiste du passé russe. Le jeune public est séduit par cette fantasmagorie que condamne sévèrement la vieille garde conservatrice car pour elle c'est une parodie irrespectueuse du folklorisme romantique alors à la mode.

Que retenir aujourd'hui de cette œuvre ? L'intrigue est bien conduite et pleine de gaieté ... et déjà quelle facilité !

« Les jours passent, les champs jaunissent
 Les feuilles tombent dans les bois,
 Les brises sifflantes d'automne
 Couvrent la plainte des oiseaux.
 Une brume pesante et dense
 Enlace les collines chauves.
 L'hiver approche ... »

Mérimée écrit à propos de cette œuvre :

« Sa pensée se produit toujours sous une forme si simple, qu'on ne croirait pas possible de l'exprimer autrement ».

Cependant, dans ce Pouchkine première manière, les références au folklore russe sont livresques. L'auteur ignore encore la tradition orale et son vocabulaire délicieusement archaïque. Le ton général rappelle *La Pucelle* de Voltaire et pour le public français cette œuvre n'est pas typique, tant l'univers qu'elle dépeint reste artificiel et pour tout dire pseudo-populaire.

Voilà donc notre poète exilé à Iékaterinoslav. Malade et esseulé, il est réconforté par une famille amie, les Raïevsky, dotée de quatre jolies jeunes filles, qui l'emmènent en vacances au Caucase puis en Crimée à Goursouf. Il est ébloui par le charme méditerranéen de l'ancienne Tauride. Epoque merveilleuse : entre deux relectures de Voltaire et de Chénier il vit une tendre idylle avec la jolie Maria Raïevsky et découvre Byron en compagnie de ces demoiselles qui en raffolent ! Désormais Maria incarne la jeune fille slave idéale et sera sa muse, tout particulièrement dans *Eugène Onéguine* où elle s'identifie à l'héroïne Tatiana.

Il l'évoque sur une plage de la Mer d'Azov, près de Taganrog :

« Comme j'enviais alors les vagues
 Qui se suivant, impétueuses,
 Expiraient d'amour à ses pieds !
 Comme j'eusse aimé avec les vagues
 Poser mes lèvres sur ses pieds ... »

Période féconde toute byronienne dans ses poèmes caucasiens (*Le prisonnier du Caucase*) bessarabiens (*Les Tsiganes*), et criméens (*La fontaine de Bakhtisaraï*).

En fin de séjour en effet, il visite à Bakhtisaraï la Fontaine des Larmes construite par un Khan mongol pour immortaliser son amour pour sa belle, décédée, avant de se retrouver à Kichinev où il mène une vie tapageuse alternant duels et conquêtes, sans cesser pour cela de fréquenter les sociétés secrètes.

Si les héros de ces importants poèmes sont directement inspirés par le grand romantique anglais, le décor dans lequel évoluent les personnages est un monde vrai directement appréhendé par l'auteur, par ailleurs toujours excellent versificateur. Ainsi dans *Le prisonnier du Caucase* :

« La steppe s'assoupit dans l'ombre,
 Les sommets rocheux s'assombrissent.
 Les blanches huttes de l'aoul
 Pâlissent dans le clair de lune.
 Les sapins s'endorment sur l'eau
 On n'entend plus crier les aigles.
 Et les montagnes répercutent
 Le galop lointain des troupeaux ... »

Son génie s'affirmera bien davantage dans *Eugène Onéguine* dont il écrit en 1822 les deux premiers chants, encore légèrement influencés par Byron, et qu'il terminera seulement en 1831 : enfin des personnages russes, dans un cadre russe, vont évoluer à la russe. Ses compatriotes lui feront un triomphe. Mais n'y a-t-il pas là de quoi plaire aussi aux lecteurs français amateurs de littérature slave ?

Ne perdons pas cependant la trace d'Alexandre Pouchkine.

Ses frasques de Kichinev, quoique considérées avec indulgence par son gardien le bon Général Insov lui valent d'être muté à Odessa " l'européenne ", où " plus longtemps durent les jours ". Il entre très vite en conflit aigu avec le général Vorontzov, véritable potentat anglo-man, gouverneur de la province qui entend bien garder ses distances avec son subordonné, ce jeune poète débauché et prétentieux qui ose faire une cour assidue - et sans doute payée de retour - à son épouse Elisa. Auparavant, Amélia Riznitch, femme d'un riche marchand est à inscrire sans l'ombre d'une hésitation sur la liste de ses

conquêtes ! Toutes deux sont tour à tour l'objet de poèmes enflammés.

Cependant la police surveille Pouchkine et découvre une lettre où il fait profession d'athéisme. Qui peut, à l'époque, en Russie tout au moins, se prétendre sans Dieu ! Nesselrode, ministre des Affaires Etrangères, tant pour éviter qu'il répande à Odessa " des idées subversives auxquelles il tient ", que pour répondre aux vœux de Vorontzov qui supplie : " Délivrez-moi de Pouchkine ", exclut notre poète de son poste de fonctionnaire et le somme de quitter Odessa ... et du même coup la Mer Noire, ses vignes, ses peupliers, ses lauriers, ses cyprès élancés, pour Mikhaïlovskoié, province de Pskov au sud-ouest de

Saint Petersburg où la famille Pouchkine possède une propriété donnée jadis par l'impératrice Elisabeth à l'ancêtre éthiopien Abraham Hannibal.

Il doit faire contre mauvaise fortune bon cœur et sitôt installé dans son domaine, de longues courses à cheval le conduisent à des rencontres galantes et à Trigorskoïé où résident, outre la châtelaine, un essaim de jeunes et jolies personnes aux émois virginaux. Mais c'est pour une visiteuse la belle Anna Pétrouva Kern qu'il s'enflamme :

*« Je revois l'instant merveilleux
Où tu surgis à mes regards
Comme un mirage fugitif
Comme un esprit de beauté pure ... »*

Cependant, comblé, son amour s'apaisera bien vite.

Toutefois, l'hiver russe qui n'en finit pas limite les escapades et le contraint à passer de longues soirées devant la cheminée. Fort heureusement, sa vieille nounou Arina Rodionovna lui raconte les anciennes légendes du pays transmises d'âge en âge. Lorsqu'elle ne sera plus là, il se souviendra avec émotion :

*« La vieille n'est plus là et, derrière le mur
Je n'entends plus son pas pesant qui se promène,
Ni les ordres qu'elle criait dès le matin.
Je n'écouterai plus, par une nuit d'orage,
Ses récits rappelés du fond de mon enfance
Mais toujours plus beaux comme les chants de mon pays,
Comme les pages d'un vieux livre où l'on connaît
La place et la valeur de chaque mot ... »*

Cette immersion dans la culture populaire - contes et vieilles chansons - est décisive dans son œuvre. D'autant qu'il affectionne alors de fréquenter foires et fêtes villageoises, coiffé d'un chapeau de paille et vêtu d'une blouse rouge de cosaque ceinturée d'un ruban bleu. Dans cette tenue extravagante, il écoute le langage des gens simples et ainsi enrichit considérablement son vocabulaire.

Ce séjour forcé est d'ailleurs propice au travail : il poursuit avec bonheur la rédaction d'*Eugène Onéguine*, ce superbe tableau de la vie russe, jusqu'au chant sixième. Eugène, jeune mondain désabusé est très semblable à lui-même. Il sermonne Tatiana qui lui déclare son amour, mais lorsque deux ans plus tard il s'aperçoit qu'il l'a toujours aimée, elle, quoique éprise, le repousse par fidélité à son mari. Ce long poème terminé plus tard à Saint Petersburg sera l'œuvre culte de la littérature russe et Tchaïkovsky en tirera le parti que l'on sait.

C'est aussi à Mikhaïlovskoié qu'il écrit **Boris Godounov** qui inspirera le drame musical de Moussorgsky. Le petit peuple de la Vieille Russie est le témoin quasi muet du tragique destin de l'usurpateur qui, quoique tiraillé par le remords, fait prévaloir l'exercice du pouvoir sur le salut de son âme :

*« Ô dieu je dois paraître devant toi et je n'ai pas le temps de purifier mon âme
par le repentir ... J'étais né sujet et comme un sujet, j'aurais dû finir
obscurément ... mais voilà ... tu m'as appelé à l'échelon suprême ... »*

Il est lui-même victime d'un imposteur qui a usurpé l'identité de sa propre victime Dimitri !

Boris Godounov prend place ainsi aux côtés d'Ivan le Terrible parmi les grands damnés de la forfaiture.

A peine instruit de la mort du Tsar Alexandre, de l'avènement de Nicolas Ier, de l'échec de ses amis décembristes et de leurs châtiments exemplaires, il doit impérativement se rendre à Moscou pour y rencontrer le nouveau Tsar. Extraordinaire face à face : Pouchkine avoue crânement que, présent à Saint Petersburg le 14 décembre 1825, il eût été parmi les conspirateurs. Par magnanimité - ou par calcul - Nicolas lui annonce qu'il met fin à son exil et que désormais il sera son seul censeur. Piège astucieux qui ligote Pouchkine et en même temps le compromet aux yeux de ses concitoyens libéraux.

Cependant, il aura le courage - et l'imprudence - de faire parvenir un poème de soutien à ses amis décembristes aux mines d'argent de Blagodatsk au-delà du lac Baïkal en Sibérie :

*« Au plus profond des mines sibériennes
Demeurez orgueilleux et patients ! ...
Vos lourdes chaînes tomberont,
Les murs de vos cachots s'effondreront,
La Liberté vous accueillera joyeuse,
Vos frères vous rendront vos glaives. »*

Désormais il sait qu'il est confiné dans une prison sans barreaux gardée par le chef de la police Benkendorff, mais il est autorisé à revenir à Moscou puis plus tard à Saint Petersburg.

En 1828, il termine le huitième et dernier chant d'*Eugène Onéguine* ; Tatiana renonce à l'amour d'Eugène, elle est désespérée ... et fidèle.

*" Pourtant si proche était le bonheur, et tellement possible ! ... Je vous aime
(à quoi bon feindre ?) mais à un autre j'ai été donnée, je lui serai
toujours fidèle "*.

En 1829, c'est *Poltava* - dédié à sa muse Maria Raïevsky - à la gloire de Pierre-le-Grand victorieux des prestigieux régiments de Charles XII de Suède renforcés par les troupes cosaques du traître Mazeppa. Mais il avoue lui-même que " les ans l'inclinent désormais à la sévère prose ", et c'est alors *Le nègre de Pierre-le-Grand*, narration des amours imaginaires à Paris de son ancêtre éthiopien.

Le voyage à Erzeroum est publié en 1830 : il relate - et ainsi justifie - sa fugue secrète au Caucase en 1829.

Ces deux derniers ouvrages confirment Pouchkine dans son rôle de chantre zélé des armées russes !

Résidant d'abord à Moscou puis à Saint Petersburg, notre héros, à son habitude, est entraîné dans le tourbillon des plaisirs et des - multiples - aventures galantes.

Mais voici que, fatal tournant, il tombe amoureux d'une pure jeune fille, " une créature parfaite de visage et de forme ", rencontrée au cours d'un bal à Moscou, en 1828, Natalia Gontcharova. Elle lui paraît comme la fiancée idéale. Sa demande en mariage est accueillie avec réticence - en raison notamment de sa situation pécuniaire et de ses rapports ambigus avec le pouvoir - et ne sera acceptée qu'en 1830 assortie de nombreuses et coûteuses exigences de Madame Gontcharova.

Cependant, la quarantaine suscitée par une épidémie de choléra lui impose un répit de quelques mois à Boldino (près de Nijni-Novgorod, aujourd'hui Gorki, à l'est de Moscou). Il n'est pas fâché, au fond, de ce délai avant un mariage dont il redoute les contraintes en tout genre. Ce séjour dans cette propriété familiale délabrée et mal gérée est néanmoins très favorable à son œuvre. Son talent s'est épanoui, il écrit avec une extraordinaire facilité. Il dit de lui-même :

« Dans sa tête bourdonne un essaim de pensées

Et la rime légère accourt à leur appel ...»

Il complète ou achève, selon ses propres termes « avec simplicité, brièveté et précision » poèmes, élégies et nouvelles : *Le chevalier Ladre*, *Mozart et Salieri*, *Le convive de marbre*, *La petite maison de Kolomna*, et surtout les délicieux *Récits de Bielkine* voient le jour. Ces derniers tout à fait comparables - et antérieurs - aux Nouvelles de Mérimée.

Dans la diversité de ses œuvres il traite invariablement trois grands thèmes : l'amour, la mort et le hasard. Il a alors décanté, épuré dans sa tête une foule d'images accessoires pour n'en garder que l'essentiel.

Sous sa plume Les demoiselles paysannes sont présentées avec saveur :

« *Ceux de mes lecteurs qui n'ont jamais vécu à la campagne ne peuvent imaginer le charme des demoiselles de province ! Elevées au grand air, sous les ombrages de leur verger, elles puisent dans les livres, leur connaissance du monde et de la vie. La solitude, la liberté, la lecture, développent en elles de fort bonne heure des sentiments et des passions ignorées de nos beautés frivoles. Pour ces demoiselles, le bruit d'un grelot est une aventure, un voyage à la ville voisine fait époque et une visite fait la matière d'un souvenir durable parfois éternel ... »*

En dépit de sombres pressentiments, Alexandre Pouchkine, très amoureux, épouse Natalia Gontcharova passive et froide le 18 février 1831 à Moscou. Il espère, selon ses propres termes, " mener une vie joyeuse et tranquille " et se fixe - par mesure d'économie - à Tsarkoiéselo. Hélas, deux mois plus tard, la cour impériale s'y installe et le poète doit, à contrecœur et pour plaire à sa jeune épouse, s'impliquer dans le tourbillon des bals et des fêtes. Plus tard, de retour à Saint Petersburg, nommé gentilhomme de la chambre, il devra par sa fonction, et ridiculisé par son costume de page, participer aux festivités de la cour et supporter que sa très belle épouse, dont il est de plus en plus jaloux, soit courtisée à la fois par le Tsar Nicolas et par l'effronté français Georges d'Anthès. Natalia, dotée d'une cervelle d'oiseau, est dépensière et coquette, encouragée en cela par sa vieille tante Zagriagskaïa, ancienne dame d'atours de l'Impératrice.

Mais Pouchkine est aussi historiographe de la cour ; il a accès, comme tel, aux archives d'Etat, donc à toute l'histoire russe. Pressé par le manque d'argent, il écrit beaucoup, notamment à l'occasion de nouveaux séjours à Boldino, outre une *Histoire de Pierre-le-Grand*, *Le Cavalier de Bronze* : la statue de Pierre-le-Grand, érigée sur la place du Sénat à Saint Petersburg symbolise la soumission des volontés particulières - fussent-elles celles d'un révolté - à celui qui prétend incarner la volonté de tous. L'allusion aux rapports entre l'auteur et Nicolas I^{er} est transparente.

L'histoire de la révolte de Pougatchev est une évocation sérieuse et objective d'une relative sécheresse, mais *La Fille du Capitaine* en est une élégante version romanesque, c'est le drame de Pougatchev vécu par les gens de toutes conditions. Son succès auprès du public comblera en partie l'argent dépensé en vain pour publier sa revue littéraire *Le Contemporain*.

La Dame de Pique est un récit fantastique. Le héros, joueur devenu fou est lui aussi un révolté, mais contre le sort, comme si le hasard pouvait être soumis aux hommes !

Ultimes publications : *Le Coq d'or*, vieux conte russe, inspiré par les récits de sa vieille nounou Arina Rodionovna, et *Doubrovsky* à la fois histoire de brigand et satire d'un genre littéraire à la mode inspiré par Walter Scott. Ce dernier ouvrage sera publié en 1841, donc après sa mort.

En effet, le 4 novembre 1836, commence un fatal engrenage : le poète reçoit une lettre anonyme insinuant en termes très blessants que Natalia le trompe, tout en orientant les soupçons sur le tsar Nicolas. Celui-ci aime les jolies femmes et adore visiblement danser avec Madame Pouchkine dont il est amoureux. Mais il passe pour ne pas mener ses aventures à leur terme ...

Avec Georges d'Anthès ? Celui-ci, soutenu par son père adoptif le baron Van Heeckeren, ambassadeur des Pays-Bas, se comporte avec une suffisance et une désinvolture qui peuvent laisser supposer qu'il a conquis les faveurs de Natalia par ailleurs très éprise de lui !

Cette question ne sera jamais tranchée, mais ce qui est certain, c'est que Pouchkine poète et gentilhomme auréolé de tant de conquêtes féminines, est non seulement ridiculisé et blessé dans son honneur, mais littéralement persécuté par cette aristocratie tsariste qui, ouvertement, dans son ensemble, prend fait et cause pour d'Anthès.

Soupçonnant Van Heeckeren d'être l'auteur de la dénonciation calomnieuse - ce qui n'a jamais été prouvée - Pouchkine, obstinément lance deux cartels successifs et le 17 janvier 1837, il meurt à la suite d'un duel au pistolet avec Georges d'Anthès.

On imagine difficilement aujourd'hui l'émotion causée par sa mort dans la capitale et dans l'ensemble de la Russie où ses œuvres sont connues de tous : des milliers de personnes affluent aux funérailles à la cathédrale Saint Isaac. Mais la nuit précédente, craignant un mouvement de foule incontrôlable, la police a fait enlever le cercueil. Il sera inhumé à Mikailovskoïe. Le poète Tiouttchev, traduisant le sentiment populaire, écrit : « *Mais toi, comme un premier amour, le cœur de la Russie jamais ne t'oubliera* ».

Aimez-vous Pouchkine ? Sa vie de joueur impénitent, de séducteur désordonné et cynique ne saurait susciter un courant de faveur.

Par contre, cette vie extravagante est bien celle d'un auteur à la fois doué et consciencieux qui travaille avec acharnement le fond et la forme d'un œuvre bien structurée, pleine de mesure et d'élégance.

Aimez-vous Pouchkine ? Je me suis efforcé de montrer dans son œuvre que, dégagé aussi bien de l'emphase romantique que de la rhétorique pseudo-classique, il est bien le plus authentique des auteurs spécifiquement russes. C'est l'opinion de Dostoïevsky, et par ailleurs écoutons le conseil de Gide de ne pas faire grief à Pouchkine d'être exempt d'un pessimisme foncier à tort considéré comme typiquement slave.

La question est donc : aimez-vous la littérature russe ?

Si oui, vous aimez déjà ... ou vous aimerez bientôt Pouchkine.

29 JANVIER 2002

Communication de notre confrère Joseph REMILLIEUX L'HADRONTHÉRAPIE, UN PROJET LYONNAIS POUR LUTTER CONTRE LE CANCER

En ce début de siècle, le cancer reste un problème majeur de santé publique, puisqu'il concerne près d'une personne sur trois et reste la cause de décès principale entre 45 et 65 ans. Une méthode innovante est proposée pour stériliser les tumeurs radiorésistantes et inopérables : l'utilisation de faisceaux d'ions carbone de haute énergie (hadronthérapie). C'est le projet ETOILE (Espace de Traitement Oncologique par Ions Légers dans le Cadre Européen), initié par l'Université Claude Bernard Lyon 1, qui pourrait s'implanter au sein du pôle hospitalier de Lyon.

1/ Cancer et radiothérapie

Depuis 30 ans, le taux de guérison du cancer est passé de 25% à 40%, grâce à la détection plus précoce des tumeurs et à l'amélioration des techniques de traitements qui sont, par ailleurs, de moins en moins mutilantes. En France, sur 100 patients guéris, 50 à 60 le doivent à la chirurgie, et 30 à 40 à la radiothérapie. La radiothérapie en particulier est une méthode qui est l'objet de progrès techniques continus depuis 100 ans : elle permet de guérir tout en conservant les organes atteints et reste d'un coût relativement faible. Pour les trente ans qui viennent, faut-il attendre un miracle "thérapeutique" ? Certes, les six dernières années ont vu apparaître un nouvel espoir dans la thérapie cellulaire-génétique. Cependant dans le proche avenir, la guérison du cancer sera sans doute encore largement fondée sur la chirurgie et la radiothérapie combinée avec la chimiothérapie.

Peu de lyonnais savent que c'est seulement un an après la découverte des rayons X, par Wilhelm Conrad Röntgen en Bavière, que Victor Despeigne, chef de travaux à la Faculté de médecine de Lyon, fut le premier au monde à traiter un cancer par des "rayons Röntgen". Sa publication dans le Lyon Médical du 26 Juillet 1896, atteste de cette naissance de la radiothérapie qui bénéficiera ensuite de 100 ans de progrès, tout d'abord dans la qualité des sources de rayons X et, en particulier, de l'utilisation des accélérateurs d'électrons pour produire du "rayonnement de freinage". Il devint ensuite possible de déposer de plus fortes doses dans les tumeurs, tout en épargnant mieux les tissus sains, grâce à une meilleure conformation au volume tumoral. Les équipements les plus récents permettent désormais de faire de la radiothérapie "conformationnelle avec modulation d'intensité". L'irradiation de la tumeur est faite en plusieurs séances consécutives (fractionnement de la dose délivrée) pour favoriser la réparation des cellules saines endommagées, qui est généralement plus rapide que celle des cellules tumorales. Cependant, la dose que l'on peut déposer dans la tumeur est limitée par la dose maximale supportable par les tissus sains. Malheureusement, 20 à 25% des tumeurs se révèlent au cours du traitement être "radiorésistantes". C'est pour ces tumeurs que les particules très ionisantes, telles que les ions carbone, apportent un nouvel espoir.

2/ Hadronthérapie

Dès 1946, l'américain Robert Wilson (futur fondateur du célèbre Fermilab à Chicago, équivalent du CERN en Europe) découvrit que les faisceaux d'ions (dont les noyaux sont des hadrons) devraient être, a priori, beaucoup plus performants que les faisceaux de photons X ou d'électrons (leptons) pour stériliser les tumeurs. Pour deux raisons : l'une balistique, les ions pénètrent en ligne droite dans la matière et ont un parcours bien défini et l'autre biologique, car à l'inverse des photons la densité d'ionisation reste faible sur la majorité du parcours, épargnant donc les tissus sains, et devient très forte en fin de parcours : c'est le "pic de Bragg" de la figure 1. Ainsi, si l'on ajuste la direction et l'énergie incidente du faisceau d'ions pour que le pic de Bragg se situe dans la tumeur, on épargne bien mieux, pour une même dose déposée dans la tumeur, les tissus sains en amont et en aval du volume cible. Wilson publia simultanément cette idée dans une revue de physique (Physical Review) et dans une revue médicale (Radiobiology). Il reçut des courriers enthousiastes des lecteurs de la première revue, et dubitatifs (voire même sarcastiques) des lecteurs de la seconde...

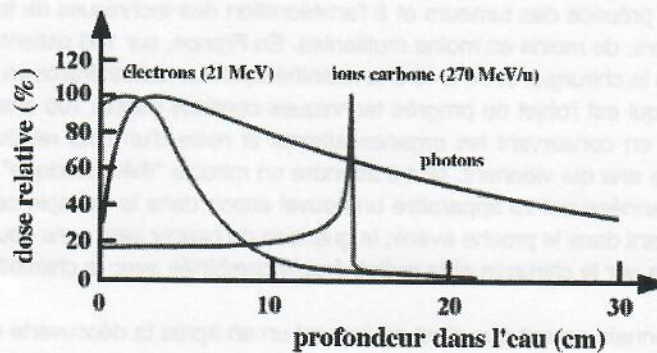


Fig 1 : comparaison des dépôts de doses pour des photons, des électrons et des ions carbone dans de l'eau (milieu proche des tissus biologiques). On remarque la précision de ce dépôt en profondeur pour les ions carbone : c'est le pic de Bragg.

Pour irradier à dose constante tout le volume de la tumeur, il convient donc de balayer en énergie toute la profondeur de ce volume, par sommation pondérée d'une série de pics de Bragg ; on obtient ainsi un plateau de dose (figure 2). Il reste, pour chaque énergie incidente, à balayer un "faisceau pinceau" à l'aide d'une paire d'aimants dans la section plane de la tumeur (figure 3), comme on le ferait avec un faisceau d'électrons, pour générer une image sur l'écran d'un tube de télévision.

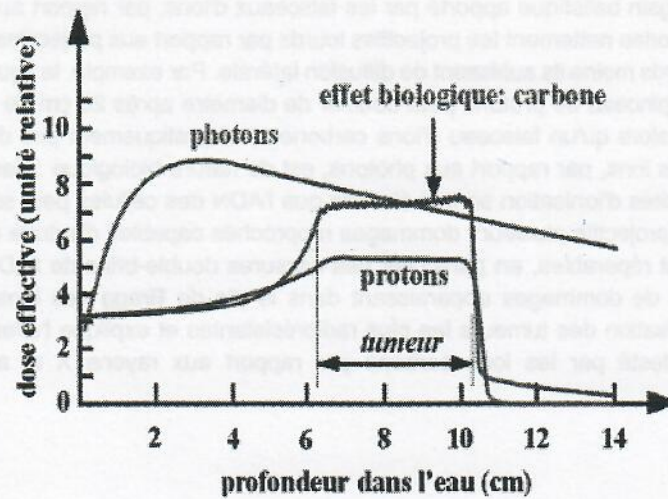


Fig 2 : pour traiter en profondeur les tumeurs de grand volume, il est nécessaire de superposer des pics de Bragg de différentes énergies et de moduler leur intensité pour avoir une répartition homogène du dépôt de dose. On remarque que pour une même dose déposée en amont de la tumeur l'effet biologique dans celle-ci est plus important avec les ions carbone qu'avec les protons.

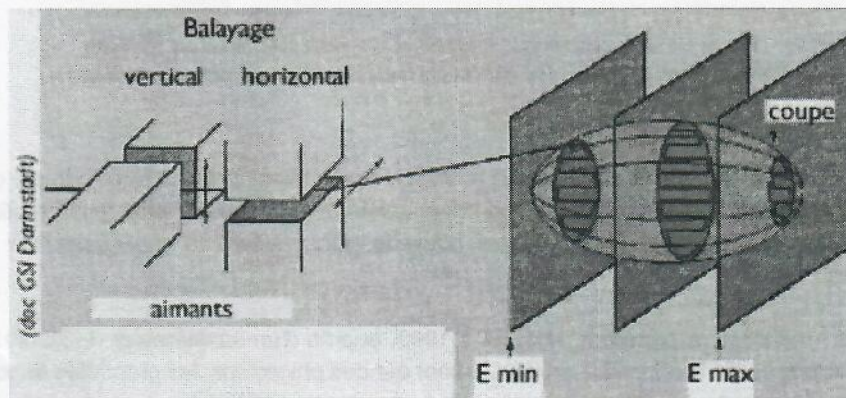


Fig 3 : principe d'irradiation d'une tumeur par plans successifs et balayage de faisceau.

De plus, le gain balistique apporté par les faisceaux d'ions, par rapport aux faisceaux de photons, favorise nettement les projectiles lourds par rapport aux projectiles légers, car plus ils sont lourds moins ils subissent de diffusion latérale. Par exemple, la figure 4 montre qu'un faisceau pinceau de protons peut doubler de diamètre après 20 cm de pénétration dans le corps, alors qu'un faisceau d'ions carbone n'est pratiquement pas dégradé. Un autre intérêt des ions, par rapport aux photons, est de nature biologique : dans le pic de Bragg, les densités d'ionisation sont si élevées que l'ADN des cellules peut subir dans la trace d'un seul projectile plusieurs dommages rapprochés capables d'induire des défauts très difficilement réparables, en particulier des cassures double-brins de l'ADN. C'est ce type spécifique de dommages apparaissant dans le pic de Bragg des ions lourds qui permet la stérilisation des tumeurs les plus radiorésistantes et explique l'effet biologique important manifesté par les ions carbone par rapport aux rayons X et aux protons (figure 2).

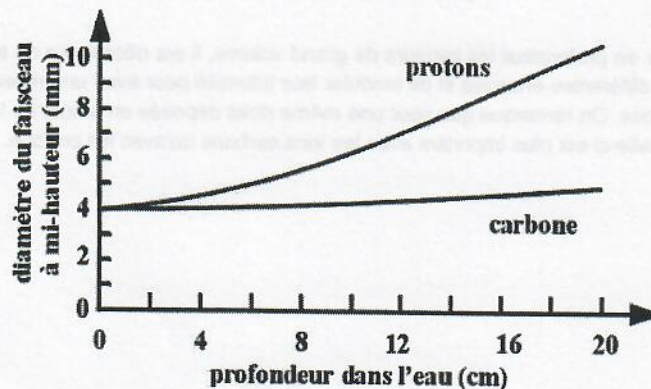


Fig 4 : à une profondeur donnée la diffusion latérale d'un faisceau d'ions carbone est beaucoup plus faible que celle d'un faisceau de protons.

Ainsi, la protonthérapie apporte une précision bien meilleure que la radiothérapie classique. Mais l'hadronthérapie par ions carbone, qui permet d'améliorer encore la balistique, constitue surtout une arme biologique nouvelle pour vaincre la radiorésistance des tumeurs.

Les Américains explorèrent de 1954 à 1993, auprès d'un accélérateur du laboratoire national LBL de Berkeley utilisé principalement par des physiciens, les propriétés cliniques des ions légers. Ils montrèrent en utilisant de nombreux projectiles, du proton aux ions néon, que les faisceaux les plus favorables pour stériliser les tumeurs radiorésistantes sont les faisceaux d'ions carbone, car ils ne créent pas de dommages irréparables dans les tissus sains en amont de la tumeur et subissent assez peu de fragmentation nucléaire au cours de leur pénétration pour épargner la zone en aval de la tumeur. La fragmentation en vol du projectile ^{12}C a, en effet, l'inconvénient de produire des fragments nucléaires de différents parcours, créant la queue de distribution de dose visible sur la figure 2 en aval

de la tumeur, mais pourra être utilisée pour imager "en ligne" la zone irradiée. Pour cela, il faudra détecter l'émission des fragments émetteurs β^+ , par exemple ^{11}C , en utilisant les méthodes maintenant classiques de la Tomographie par Emission de Positons (TEP).

3/ Expérience médicale acquise

Les premiers traitements de cancers par hadronthérapie ont eu lieu, nous l'avons dit, dès 1954 (d'abord avec des protons) au laboratoire de physique du Lawrence Berkeley Laboratory (USA). Puis, de 1957 à 1993, 2 500 patients ont été traités par des faisceaux d'ions légers, principalement helium et neon. L'expérience américaine a démontré [] que le carbone était le meilleur choix de projectile pour la thérapie.

C'est en 1994 qu'a été ouvert à Chiba au Japon le premier centre dédié exclusivement au traitement des cancers par ions carbone. Plus de 1 400 patients ont été traités à ce jour, pour une large variété de tumeurs, avec une étude systématique d'escalade de dose et de réduction du nombre de séances (seulement 4 séances ont été nécessaires pour traiter des cancers du poumon et du foie). Des taux de contrôle local de la tumeur de 70 à 100% ont été montrés 3 ans après l'irradiation pour des cancers qui étaient radiorésistants [].

En Allemagne, le laboratoire de Physique GSI de Darmstadt a réservé une ligne de faisceau à l'hadronthérapie par ions carbone : depuis 1997, plus de 140 patients ont été traités pour des cancers de la base du crâne [] []. Le taux de survie, sans récurrence à un an, a été de 94% pour les 45 premiers patients.

Bien que relativement limité, l'ensemble des résultats cliniques américains, japonais et allemands a permis de démontrer la pertinence du traitement en routine par faisceaux d'ions carbone de tumeurs radiorésistantes et inopérables.

4/ Le projet français ETOILE

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) prit l'initiative en 1999 de confier à des médecins et à des physiciens la rédaction d'un cahier des charges pour l'implantation à Lyon d'un centre clinique dédié à l'hadronthérapie par ions légers. Cette étude reçut le soutien financier de la Région Rhône-Alpes, de la Communauté Urbaine de Lyon, de l'ANVAR et du Ministère de la Recherche (2,9 millions d'Euros ont été attribués dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région).

Les aspects principaux du cahier des charges médicales et des conséquences techniques préliminaires sont donnés dans les tableaux 1 et 2.

Projectiles	protons jusqu'à ^{16}O
Temps de changement entre les deux types de particules	< 1 heure
Profondeur de pénétration des ions (p, C)	2 à 27 cm dans l'eau
Dimensions maximales de la surface d'irradiation (perpendiculaire à la direction du faisceau incident)	20 x 20 cm ²
Débit de dose physique maximal continu	2 Gy avec un temps de traitement d'une minute par litre
Distribution de la dose dans le volume cible (1 et E max) Chute distale 100 % - 30 % Pénombre latérale 80 % - 20 %	inférieure à 3 mm inférieure à 2 mm
Précision latérale de la direction du faisceau incident	2 mm au niveau du volume cible
Diamètre du faisceau à mi-hauteur	variable de 4 à 10 mm
Résolution spatiale du champ d'irradiation	~ 2 mm
Sécurité du patient : - temps d'arrêt rapide - homogénéité de la dose dans le volume cible - précision de la dose déposée	200 μs écart tolérable $\pm 2,5\%$ $\pm 2,5\%$
Techniques d'irradiation avec le faisceau : Active : énergie rapidement variable intensité rapidement variable faisceau "pinneau" variable en position Etudier la possibilité d'avoir aussi une irradiation passive	Oui Oui Oui Oui
Nombre de salles ¹	- 2 salles de traitement avec faisceau horizontal - 1 salle de traitement avec faisceau vertical (avec la possibilité d'installation d'un faisceau horizontal supplémentaire)
Dosimétrie (mesures) minimale juste avant le patient Par ligne de faisceau	Chambres d'ionisation - 2 pour le contrôle de la position et de la forme du faisceau - 2 pour le contrôle de la dose - 1 pour la redondance
Précision du positionnement du patient par rapport au faisceau, avec une contention appropriée	Tête : 1 mm Corps : 2 mm
Hypothèse de travail avec trois salles de traitement	1000 patients traités par an en routine après trois ans de fonctionnement 15 séances en moyenne par patient 220 jours annuels de traitements

Tableau 1 : cahier des charges médicales

Tableau 2 : conséquences techniques préliminaires

Accélérateur à énergie variable	Synchrotron
Sources	2 sources d'ions pour ions carbone et protons (+ possibilité d'utilisation d'autres ions) Type ECRIS (Electron Cyclotron Resonance Ion Source)
Energies finales pour une pénétration de 2 à 27 cm dans l'eau	C : 85 - 400 MeV/uma p : 50 - 200 MeV
Variation de l'énergie et de l'intensité	La variation de l'énergie nécessite des réglages rapides de l'accélérateur (environ 1 seconde)
Variation de la profondeur de pénétration	Par pas de 1 mm si la pénétration est inférieure à 20 cm Par pas de 1,5 mm si la pénétration est supérieure à 20 cm
Dimensions du faisceau (largeur totale à mi-hauteur)	Spot de 4 à 10 mm de diamètre ajustable par pas de 2 mm au niveau du patient
Intensité typique du faisceau pour un débit de dose physique de 2 Gy/mm dans un litre	Nombre maximal en particules par déversement au niveau du patient : $^{12}\text{C}^{6+}$: $\sim 4 \times 10^8$ protons : $\sim 1 \times 10^{10}$ (valeurs typiques en balayage actif [6]) Variation d'intensité $I_{\text{max}}/I_{\text{min}} = 1000$ Durée du cycle : 1 à 10 secondes
Variations pour chaque énergie en fonction du plan de traitement et de la conformation de la tumeur	
Fluctuation de la position du faisceau à l'isocentre pendant le cycle d'extraction	Inférieure à $\pm 15\%$ du diamètre du spot à mi-hauteur
Balayage latéral du faisceau dans la salle de traitement	Aimants de balayage horizontal et vertical
Angles d'entrée du faisceau facilement variables	Tête rotative isocentrique à la place du faisceau fixe vertical
Reproductibilité de la délivrance de la dose, son homogénéité et ses contours	Contamination du faisceau inférieure à 1 % Surveillance en ligne précise des paramètres du faisceau Surveillance en ligne du spectre des ions de la source
Arrêt rapide du faisceau	Déviateur rapide en 200 μs Arrêt faisceau mécanique associé

¹ Au cours de l'avant-projet est apparu l'intérêt de mener la pré étude d'une salle de traitement avec tête rotative isocentrique.

L'étude du projet correspondant à ce cahier des charges a été achevée fin 2001 [1]. Elle est le fruit d'une collaboration étroite entre médecins oncologues et radiothérapeutes (des Hospices Civils de Lyon, du CHU de Grenoble et du Centre Léon Bérard de Lyon), physiciens, informaticiens et économistes (des universités de Lyon et de Grenoble), radiophysiciens (de Lyon, Grenoble, Nice et Orsay) et spécialistes des accélérateurs de particules (du CEA et de l'IN2P3/CNRS dans le cadre d'un Contrat de Recherche avec l'UCBL).

Le centre étudié permettra d'irradier de façon homogène, qualifiée et sécurisée des tumeurs profondes (jusqu'à 27 cm) avec des faisceaux d'ions (du proton aux ions carbone) issus d'un accélérateur synchrotron alimenté par une structure préaccélétratrice constituée de sources d'ions et d'une cascade de deux accélérateurs linéaires (RFQ et LINAC). La structure synchrotron s'est imposée par sa grande souplesse dans les changements en énergies nécessaires à l'irradiation de la tumeur plan par plan. L'énergie et le nombre d'ions injectés peuvent être changés à chaque paquet de particules extrait de la machine en des temps de l'ordre de la seconde. Le projet ETOILE a utilisé l'étude détaillée "PIMMS" effectuée par le CERN [2] d'un synchrotron dédié aux usages médicaux.

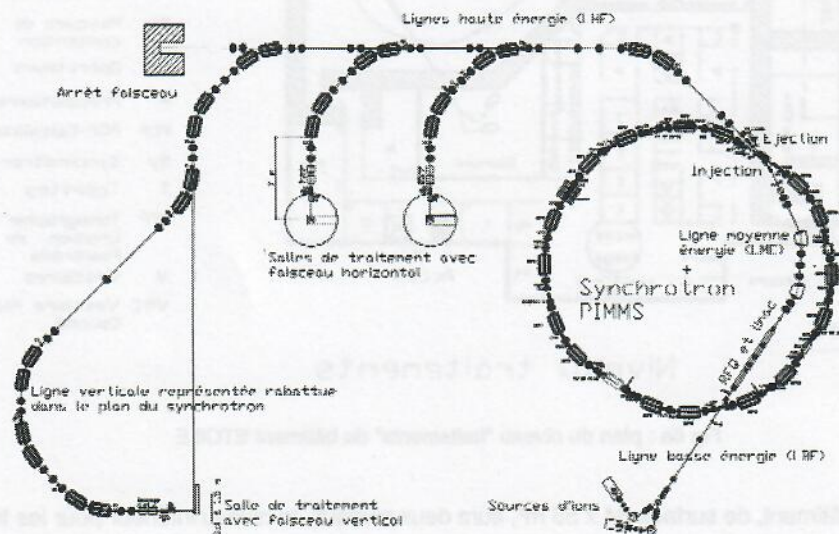


fig 5 : structure générale de l'installation

Fig 5 : structure générale de l'installation.

La figure 5 montre que les voies de faisceaux seront distribuées en "arrête de poisson" permettant une extension facile du nombre de salles d'irradiation. Le projet initial prévoit trois salles de traitement, deux avec un faisceau horizontal, et une avec un faisceau vertical (avec possibilité de convergence d'un faisceau horizontal au niveau du patient). La possibilité de remplacer cette troisième salle par un dispositif de tête isocentrique, permettant de faire tourner le faisceau autour du patient, a aussi été étudiée comme une option possible.

Un tel centre permettra d'assurer 15 000 séances d'irradiation par an, c'est-à-dire de traiter au moins 1 000 patients par an.

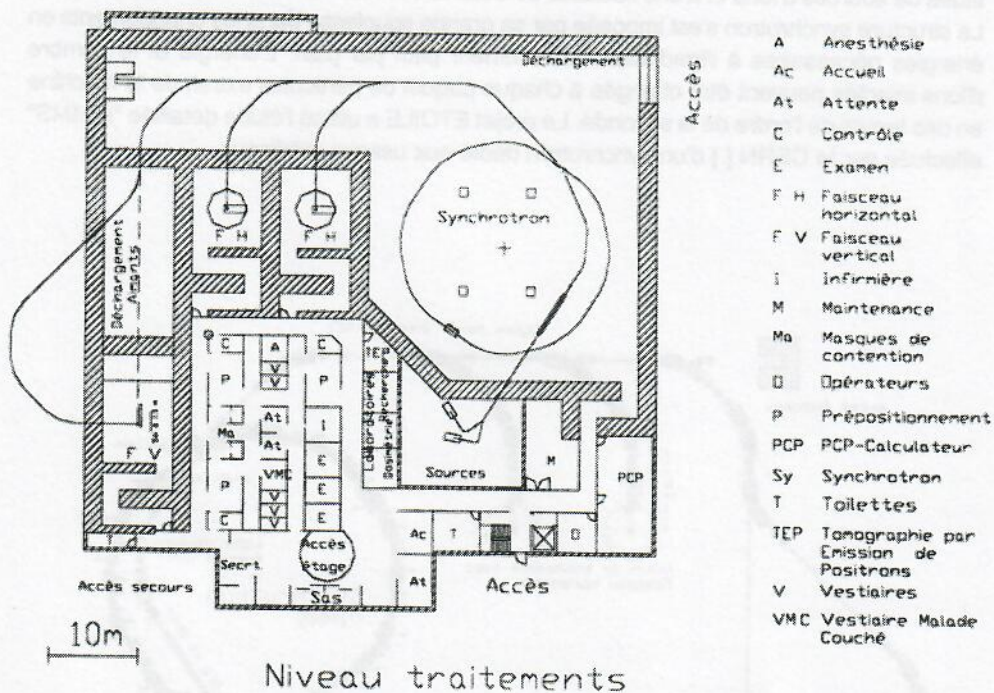


Fig 6a : plan du niveau "traitements" du bâtiment ETOILE

Le bâtiment, de surface 64 x 58 m², aura deux niveaux, le niveau inférieur pour les traitements et la machine et le niveau supérieur pour les services médicaux et les auxiliaires de la machine (figures 6a et 6b). Le site de référence choisi pour l'implantation d'ETOILE est le pôle Est lyonnais, sur une parcelle de l'Hôpital du Vinatier (d'autres sites lyonnais sont encore envisageables).

L'étude a montré que le coût du projet ETOILE sera de 80 millions d'Euros d'investissement (le surcoût d'une tête isocentrique est de 8 millions d'Euros) et que le coût d'exploitation sera de 11 à 14 millions d'Euros par an (incluant les salaires d'une équipe médicale et technique de 74 personnes). Ce qui signifie que, lorsque le flux de 1 000 patients sera atteint, le coût total du traitement par patient sera de 11 à 14 milliers d'Euros.

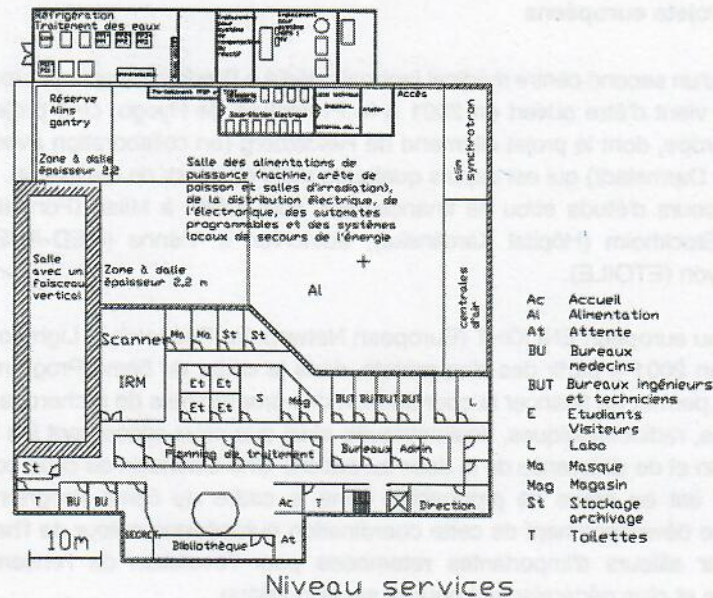


Fig 6b : plan du niveau "services" du bâtiment ETOILE

Si la décision de principe de construire le Centre pouvait être prise en 2003, comme nous l'espérons, les premiers patients pourraient être traités à Lyon dès 2007, le fonctionnement de routine de 1 000 patients par an étant atteint en 2011.

La structure actuelle du groupe de projet ETOILE est donnée dans le tableau 3.

<p>Comité de Direction Jean-Pierre GERARD, Directeur Médical Joseph REMILLIEUX, Directeur Scientifique Joël ROCIAT, Manager Marcel BAJARD, Direction Technique Claude DETRAZ, Mission Europe</p>	<p>Comité de Projet Jean-Pierre GERARD Joseph REMILLIEUX Joël ROCHAT Michel BOLLA Marcel LIEUVIN Yves TERRIEN Yves DECLAIS Marcel JACQUEMET</p>
<p>Comité Médical (groupe de coordination) Jean-Pierre GERARD Michel BOLLA Pascale ROMESTAING Jacques BALOSSO Pascal POMMIER</p>	<p>Groupe de recherche (chefs de projets) Albert DEMEYER Jean-Yves GIRAUD Behzad SHARIAT Dominique SAPPEY-MARINIER Pascal POMMIER Jacques BALOSSO</p>
<p>Informations et Secrétariat Jocelyne CHARNAY Projet ETOILE - IPNL - Université Claude Bernard Lyon 1 - F-69622 Villeurbanne Cedex Tél. secrétariat : 04 72 43 12 82. Fax : 04 72 43 12 43 - e-mail : j.charnay@ipnl.in2p3.fr</p>	

5/ Autres projets européens

Tandis qu'un second centre médical japonais dédié à l'hadronthérapie par ions carbone (HARIMAC) vient d'être ouvert en 2001 à la Préfecture de Hyogo, cinq projets sont en cours en Europe, dont le projet allemand de Heidelberg (en collaboration avec le laboratoire GSI de Darmstadt) qui est depuis quelques mois en cours de réalisation. Les autres projets, en cours d'étude et/ou de financement, sont italien à Milan (Fondation TERA) suédois à Stockholm (Hôpital Karolinska), autrichien à Vienne (MED-AUSTRON) et français à Lyon (ETOILE).

Un réseau européen ENLIGHT (European Network for Research in Light Ion Therapy) a été créé en 2001 à partir des cinq projets, dans le cadre du 5ème Programme Cadre européen. Il permet de financer la coordination des programmes de recherche médicaux, économiques, radiobiologiques, dosimétriques ainsi que ceux concernant les techniques d'accélération et de délivrance de la dose au patient. Une extension de cette collaboration européenne est en cours de proposition dans le cadre du 6ème Programme Cadre européen. Le développement de cette coordination européenne autour de l'hadronthérapie aura par ailleurs d'importantes retombées pour l'évolution de l'ensemble de la radiothérapie et plus généralement pour la santé publique.

6/ Recherches et formations accompagnant le projet ETOILE

L'étude du projet ETOILE a permis de réunir en Région Rhône-Alpes une large communauté pluridisciplinaire pour entreprendre les recherches associées à l'hadronthérapie sous tous ses aspects cliniques, biologiques et techniques.

En particulier, des laboratoires de Lyon et Grenoble développent des outils de simulation permettant le suivi de l'irradiation de tumeurs situées dans des organes en mouvement (respiration, battements cardiaques...) tels que le poumon et le foie.

Un réseau de chercheurs a aussi été créé entre physiciens nucléaires, physiciens médicaux et radiobiologistes pour modéliser les effets biologiques des ions carbone et interpréter les mécanismes moléculaires et génétiques du phénomène de radorésistance.

Enfin, un groupe a été constitué pour étudier la configuration d'une caméra TEP (Tomographie par Emission de Positons) dédiée à l'imagerie en ligne des doses déposées dans la tumeur au cours de séances d'hadronthérapie.

Par ailleurs, dans le domaine de la formation, les universités de Lyon (UCBL) et Grenoble (UJF) se sont associées à l'occasion du projet ETOILE, pour proposer la création d'un MASTER rhône-alpin de Physique Médicale, dans le cadre des nouvelles maquettes européennes de l'enseignement supérieur.

Conclusion

Le projet ETOILE est un projet ambitieux pour la région lyonnaise, né de la rencontre entre médecins oncologues et physiciens des ions lourds et des particules. Cette ambition est à la hauteur du capital de recherche de la Ville de Lyon et de la Région Rhône-Alpes.

Il était naturel de présenter la teneur du projet ETOILE, dès sa publication, devant l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon dont de nombreuses sections de la Classe des Sciences et de la Classe des Lettres sont directement concernées par le projet, notamment les sections Sciences Physiques et Appliquées, Sciences Naturelles Biologiques, Sciences Médicales, Géographie, Sciences Economiques et Urbanisme.

La mise en chantier récente du Centre de Heidelberg et le pré-financement du projet Italien sont très stimulants pour les porteurs du projet ETOILE. Espérons que les autorités régionales et nationales saisiront la chance, grâce à ce projet, de disposer au plus tôt, en France, d'une thérapie innovante dans le traitement de certains cancers dont l'efficacité a déjà été prouvée aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne. Le rôle joué par les Académies et les Sociétés Savantes peut être déterminant pour faciliter cette prise de décision nationale.

Références

- 1- Castro JR, Linstadt DE, Bahary JP, Petti PL, Daftari I, Collier JM, Gutin PH, Gauger G, Phillips TL. *Experience in charged particle irradiation of tumors of the skull base : 1977-1992*. Int J Radiat Oncol Biol Phys 1994;29:647-55
- 2- Tsujii H. *Current status of hadrontherapy with carbon ion beams*. Eur J Cancer 2001;37(suppl. 6):251
- 3- Debus J, Haberer T, Schulz-Ertner D, Jakel O, Wenz F, Enghardt W, Schlegel W, Kraft G, Wannemacher M. *Carbon ion irradiation of skull base tumors at GSI. First clinical results and future perspectives*. Strahlenther Onkol 2000;176:211-6
- 4- Schulz-Ertner D, Haberer T, Jakel O, Thilmann C, Kramer M, Enghardt W, Kraft G, Wannemacher M, Debus J. *Radiotherapy for chordomas and low-grade chondrosarcomas of the skull base with carbon ions*. Int J Radiat Oncol Biol Phys. 2002;53:36-42
- 5- Projet ETOILE : rapport LYCEN 2002-01 ou rapport DAPNIA - 02-06
Résumé du projet
Volume I : Aspects médicaux et économiques. Recherches associées
Volume II : Avant-projet technique
Disponibles en anglais et en français
- 6- *Proton-Ion Medical Machine Study*. Part I, CERN/PS 99-010 (DI) March 1999 & Part II, CERN/PS 2000-007 (DR) May 2000

5 FEVRIER 2002

Communication de Eugène CIZEK

Membre d'Honneur associé

LA PERSONNALITÉ DE TRAJAN

Jadis nous avons écrit un livre, publié d'abord en roumain et traduit ensuite en français (et mal : ce n'est pas nous qui l'avons traduit) suivi d'une série d'articles sur le règne de Trajan. A notre sens, ce n'est pas par hasard que le grand Tacite, le plus important écrivain romain, l'Homère de la prose antique, comme nous l'avons caractérisé à plusieurs reprises, opposa le " Principat " de Nerva donc civique, pacifique, à l'imperium de Trajan, marqué notamment par l'expansion militaire romaine (1). A tout prendre, l'imperium de Trajan comporta une convention non-écrite, un *foedus*, une sorte de pacte, discrètement passé, entre l'empereur, le sénat, la classe politique et l'armée. Dont d'épouvantables conflits avaient sillonné le 1^{er} siècle ap. J.-C., à partir de la mort d'Auguste jusqu'à l'avènement de Trajan. Il reste que déjà dès le règne de Claude, l'Empire avait acquis son identité, focalisée sur une notable synthèse gréco-romaine (2). Du fait de ce contrat non-écrit, on tâchait de mettre un terme aux perturbations socio-politiques, qui avaient bouleversé l'Etat romain. Sous Trajan, est survenue une véritable période d'essai plurivalent de l'Empire : il s'agit de ce que nous avons jadis défini, dans divers ouvrages, comme le " siècle de Trajan ", le *saeculum* Trajani. Lequel s'est manifesté en tant que le sommet de la civilisation romaine ou plutôt de la civilisation antique en général (3). Sans aucun doute, nous n'avons envisagé qu'un des sens assumés par le mot " siècle ", *saeculum*, auxquels nous nous sommes référés dans d'autres ouvrages (4). Il se trouve qu'une riche propagande, surtout littéraire, s'est rapportée au " siècle le plus heureux ", *beatissimum saeculum*, comme le proclamait Pline le jeune (5). D'autres sources que celles littéraires font montre du " bonheur des temps ", *felicitas temporum*, qu'aurait mis en place Trajan (6). Comme l'avait révélé sir Ronald Syme, ce bonheur comporta un rapport très manifeste avec la politique expansionniste, mise en œuvre par Trajan (7).

A vrai dire, ce " siècle très heureux " fut ciblé sur deux facteurs essentiels . Nous songeons à la *ciuilitas*, conduite civique bienveillante, à l'égard des Romains, ainsi qu'à la *fortitudo*, qui portait sur l'expansion militaire (8). Tout bien considéré, les princes du 1^{er} siècle ap. J.-C., à quelques exceptions près, n'avaient pratiqué qu'une stratégie défensive sur les frontières naturelles de l'Empire. En matière de politique intérieure, Trajan s'était servi tout spécialement d'un autoritarisme modéré. En revanche, bien des princes antérieurs à Trajan avaient privilégié un absolutisme souvent théocratique, d'inspiration hellénistique, voire orientale. Il va sans dire qu'il faudra attendre le IV^e siècle ap. J.-C. pour aboutir à un totalitarisme structuré afin d'éliminer la société civile (9).

A la fin du règne de cet empereur, le 29 avril 114 ap. J.-C., le sénat a octroyé à Trajan le titre officiel, l'épithète, de " meilleur des princes ", *optimus principis*. Bien que, à cette époque, Trajan s'efforçât de renforcer son autoritarisme, en mettant en œuvre un authentique tournant, qui impliquait la consolidation de son autoritarisme. D'autre part Trajan avait été désigné, d'une manière non-officielle, comme *optimus*, à partir de février 98. Epithète déjà concédée à certains de ses précurseurs. Soit. Néanmoins l'*optimus* renvoyait à

Jupiter, " très bon et très grand ", *optimus* et *maximus*. Ce qui faisait de Trajan le guide de l'humanité, le représentant terrestre de Jupiter. En outre Pline affirma que Trajan ne se rangeait guère au-dessus des lois, mais précisa qu'il en fut la source : par conséquent à leur origine (10). Pour sa part, Dion Chrysostome dépeignit Trajan tel qu'un monarque autoritaire, qui n'abusait pas de son pouvoir. Toujours est-il que le renforcement de l'autoritarisme, ci-dessus mentionné, essaima lors du culte de la famille Ulpia, celle de Trajan. Aussi bien qu'à l'occasion de l'inauguration du forum du prince et de la Colonne Trajane ou dans l'effort d'exalter partout les vertus de l'empereur. Il convient d'ajouter des mesures prises contre des sénateurs qui s'opposaient à l'autoritarisme renforcé. Il s'agit de Crassus Frugi et de Labérius Maximus, pourtant auparavant brillant général de l'Empire. Qui plus est, on écarta de Rome Avidius Nigrinus, expédié afin de gouverner la Dacie romaine, autant que Tacite lui-même, devenu proconsul de la province sénatoriale de l'Asie. Ce tournant fut donc préparé dès 111 et il se déroula à partir de 112. Au demeurant, sur l'arc de Bénévent, Trajan est présenté muni de la foudre de Jupiter. Aussi Trajan fut-il conçu tel que le maître du monde, tel qu'un Kosmokrator. On tâchait d'ébaucher une véritable mystique théocratique (11).

Quoiqu'il en soit, Trajan n'abandonna pas complètement la tactique de la réconciliation, d'un contrat non-écrit, de la modération. Les mesures punitives furent limitées. Tandis que l'opposition elle-même, amorcée contre le tournant, se manifesta comme faible et discrète. Du reste, ce tournant prit plutôt des formes modestes, voire feutrées.

* * *

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur la carrière de *Marcus Ulpius Traianus*. Celui-ci faisait partie d'une gens d'immigrés italiques qui s'est installée en Hispanie. Même le surnom, le cognomen, de *Traianus* était très italique. L'effort entrepris par une assez jeune exégète cubaino-espagnole en vue de tout bouleverser et de rejeter le constat de l'origine italique de Trajan nous semble tout à fait absurde (12). Le père du prince, premier consul de la famille, avait fait élever son fils surtout parmi les soldats (13). De surcroît le futur empereur avait servi comme officier, *tribunus militum*, dix ans de suite, probablement de 71 à 81 ap. J.-C.. Il s'agissait d'un service militaire très long à l'époque. Cependant c'est de cette manière que Trajan s'était muni d'une remarquable expérience militaire. Ensuite il a parcouru une importante carrière sénatoriale, couronnée par un consulat ordinaire, assumé en 91 ap. J.-C. (14). Il n'y a aucune preuve que Trajan, militaire, *uir militaris* tout de même, et magistrat discipliné, se soit opposé à la terreur déclenchée par Domitien, à la fin de son règne. A son tour Nerva l'avait désigné comme gouverneur de la Germania Superior, où il servait l'Etat au moment de son adoption.

En effet, Nerva l'adopta comme fils, successeur et associé au Principat, probablement le 27 octobre 97 ap. J.-C.. Trajan fut choisi à l'intérieur d'un groupe assez nombreux de prétendants. En l'occurrence, Trajan fut le seul Antonin qui n'avait aucun rapport de parenté avec son père adoptif. Son adoption constitua une innovation, étant donné qu'auparavant tous les princes étaient nés en Italie. D'ailleurs les sources littéraires sont d'avis que les mérites militaires, ainsi que la profonde expérience des affaires de l'Empire avaient joué un rôle décisif dans l'acte de l'adoption. Il reste qu'il bénéficiait d'une grande popularité parmi les militaires de tout bord. Tout spécialement il représentait une classe politique renouvelée. L'idée d'un consensus politique entre les forces sociales, politiques et militaires était en train de progresser. Trajan semblait bien placé pour mettre en marche

ce consensus. Il convenait d'en finir avec les litiges politico-militaires et de faire valoir l'intérêt d'une paix intérieure, indispensable à l'Empire. D'un autre côté s'imposait l'adoption du meilleur citoyen par l'empereur régnant. La succession du Principat devrait s'effectuer en fonction de la capacité de celui qui allait devenir princeps. Or Trajan n'avait pas d'enfants. En réalité, plus tard, à la mort de Trajan, du Principat s'emparera Hadrien, parent de sang de Trajan et mari de la petite-nièce de l'empereur. De toute manière, en 97 ap. J.-C., même les sénateurs et les chevaliers de Rome comprenaient qu'un appui tout à fait neuf était nécessaire à l'Empire. Cet appui ne pouvait venir que des milieux municipaux et provinciaux. Bref, ce soutien, théoriquement non-italique, était censé de venir de la part de Trajan.

En tout état de cause, les nostalgiques de Domitien n'oubliaient pas que Trajan s'était avéré loyal à l'égard du dernier des Flaviens. Ils se souvenaient fort bien de la conduite adoptée par Trajan lors de l'usurpation manquée de Saturninus, en 89 ap. J.-C.. Ce général de l'armée du Rhin s'était fait proclamer empereur à Mayence. Tandis que Domitien marchait sur le Rhin, Trajan lui amenait de l'Hispanie un important renfort, constitué par la légion VII-e Gemina. Cependant les troupes de l'armée de la Germanie Inférieure mirent fin au soulèvement. Domitien avait récompensé la fidélité de Trajan non seulement avec un consulat ordinaire en 91, mais il l'avait aussi accepté parmi ses conseillers, les *amici principis*, très probablement comme membre du conseil du prince. Il semble que Trajan lui-même ait affirmé parfois, après son avènement au principat, que Domitien avait été le pire César, mais qu'il était entouré de bons amici.

Lors de son adoption, de tout son poids avait pesé le comportement de Trajan envers les prétoriens, aux yeux des milieux traditionalistes de Rome et notamment des nouveaux sénateurs, très nombreux, promus à la cure par Vespasien. Il n'empêche que Domitien avait commis l'erreur de s'aliéner leurs sympathies et leur appui. Ce sont principalement ces nouveaux sénateurs qui souhaitaient un empereur du consensus, issu des milieux sociaux fraîchement privilégiés. Eux, autant que les traditionalistes, savaient que Trajan représentait particulièrement les armées des frontières, dont la volonté de contrecarrer les ambitions sans bornes des prétoriens était bien connue. D'ailleurs, avant et surtout après l'adoption, Trajan agit contre les prétoriens. Nerva s'était évertué en vain de s'assurer le soutien de l'armée et principalement des prétoriens. Comme le révèlent les revers de certaines monnaies frappées par le vieux César (15). Peine perdue ! Parce que les prétoriens qui regrettaient Domitien et qui étaient placés sous les ordres de Casperius Aelianus, se sont insurgés en septembre ou en octobre 97. Ils forcèrent la main de Nerva, qui fut contraint de leur livrer les têtes de ceux qui avaient tué Domitien. C'est ainsi que, selon Yves Roman, Nerva était devenu " l'otage de la garde prétorienne ". Il convenait de réagir énergiquement. L'opinion publique romaine craignant que la tragique guerre civile de 68-70 ap. J.-C. ne se répète pas. Par conséquent, Trajan, tout en, n'étant qu'associé au Principat, convoqua d'urgence chez lui, c'est-à-dire au bord du Rhin, les principaux chefs de file de la mutinerie prétorienne. Le préfet Casperius Aelianus avait d'ailleurs appuyé la candidature de Trajan lors de son adoption. Les rebelles se sont donc déplacés en Germanie, où, sur l'ordre de Trajan, ils ont été tous exécutés (17). En dépit du fait qu'Aelianus avait servi comme militaire sous les ordres du père de Trajan. Ce fut au demeurant l'unique crime important, à vrai dire nécessaire, commis par Trajan. Le co-empereur voulait montrer très clairement que les militaires étaient tenus à se soumettre à la discipline de l'Empire. Ceux qui en faisaient fi devaient être punis. Du reste si l'émeute

des prétoriens n'était pas survenue, Trajan ne serait pas devenu empereur. Quoi qu'il en soit, la réaction énergique et prompte de Trajan eut un immense retentissement. Les sénateurs de tout bord et même les chevaliers furent très contents. Trajan se dressait à leurs yeux tel que l'homme de la paix intérieure, du consensus entre les forces politiques. L'expansion militaire avait besoin de la paix à l'intérieur de l'Empire, alors que la paix civile, pour être sauvegardée, rendait indispensable une politique étrangère et militaire aux frontières vraiment " musclée " (*sit uenia uerbo*).

Toutefois l'association de Trajan au Principat de Nerva n'a pas dépassé trois mois. A la fin du mois de janvier 98, probablement le 27 janvier, Nerva, qui avait plus de soixante ans, décéda emporté par une pneumonie (18). Par voie de conséquence Trajan fut empereur unique à Rome. Nous ne nous proposons aucunement de raconter le règne de Trajan, puisque nous l'avons fait ailleurs. Il suffit de signaler le fait que Trajan s'avéra être un des grands bâtisseurs de l'Empire, tout spécialement après 106 ap. J.-C. (19). Même les arts et la littérature se sont manifestement épanouis. Autant que la législation et la gestion de l'Etat. Il n'est pas moins vrai qu'un " libéralisme " de surface ; une certaine tolérance, ostensiblement claironnés, dissimulaient à peine l'autoritarisme, le paternalisme, la dictature prudente. Puisque Trajan et son entourage ont su ménager les susceptibilités de l'opinion publique, surtout des sénateurs de souche nouvelle. En mettant en œuvre une atmosphère détendue, le meilleur des princes et ses lieutenants " tablaient ", comptaient, sur la coopération bénéfique entre la classe politique, le pouvoir impérial et l'armée. Voilà pourquoi Pline le Jeune, agent de liaison entre le prince et le sénat, opposait Trajan à Domitien et s'écriait : " *nous ne parlons pas d'un tyran, mais d'un citoyen, non pas d'un maître, mais d'un père* ", *non ... de tyranno, sed de ciue, non de domino, sed de parente loquimur*. Les sénateurs pouvaient constater que, du moins jusqu'en 112 ap. J.-C., personne ne touchait à leur vie et à leurs privilèges, bref à leur statut. A juste titre, Mario Pani fait remarquer que les sénateurs accomplissaient leur " mission ", *munus*, ou " devoir ", *officium*, au bénéfice de l'Etat impérial. Pline le Jeune rendit compte du couple " prince-citoyen ", *princeps-ciuis*, qui illustre la réconciliation entre le pouvoir impérial et le sénat. Même Tacite dans *Agricola*, mit en exergue l'importance du service de l'Etat, l'*usus rei publicae* (20). Ce qui fait que s'imposèrent, comme valeurs-clé, la " dignité ", *dignitas*, qui ne rendait plus compte seulement d'une magistrature sénatoriale, ainsi que la *persona*. Nous en avons parlé ailleurs. La *persona* témoignait, à l'époque, d'un rôle socio-politique correctement rempli, de même que de la capacité professionnelle. Quelquefois aussi du masque, adopté lors d'une mission officielle : on pourrait identifier la *persona* sur les séquences de la Colonne Trajane. Ici la *persona* pose son cachet sur les images figurant Trajan, aussi bien que ses soldats, qui tous accomplissent leur tâche. Nous n'insistons pas (21).

Maria Pilar Gaonzales-Conde fait montre qu'une notion comme la *fortitudo* était arrivée à désigner, sous Trajan, la " paix ", *pax*. Cependant il était question d'une paix vigoureuse, capable de s'associer à l'expansion territoriale aux frontières, laquelle devait se joindre à la prospérité matérielle et spirituelle. De sorte qu'on avait acquis une extension jamais atteinte auparavant par l'Empire. Marcelo Tilman Schmitt va jusqu'à soutenir que le forum de Trajan était conçu tel qu'un camp militaire. Ce qui prouverait que l'empereur voulait se lancer dans des guerres de conquête et non pas s'en tenir au renforcement des frontières (22). Néanmoins - et à juste titre - les archéologues contestent l'hypothèse du savant allemand : le forum n'avait rien à voir avec un camp de soldats. Il reste qu'en effet Trajan envisageait d'entreprendre d'éclatantes guerres victorieuses.

Les causes de la conquête de la Dacie s'avèrent complexes et multiples. Nous songeons qu'il y a deux causes très importantes, pratiquement décisives. La première réside dans le fait que Trajan désirait soumettre le royaume des Parthes. Il voulait se dresser contre un important défi. Les Romains, Tacite excepté, estimèrent l'Etat parthe des Arsacides comme le plus grave danger qu'affrontait leur empire. Au demeurant le Grand Roi des Parthes entretenait de bons rapports avec Décébale, le monarque des Daces. Il s'ensuit que Trajan voulait assurer ses arrières avant d'amorcer la guerre contre les Arsacides. A cet effet, il jugeait indispensable d'en finir avec les Daces. Une seconde cause fort révélatrice consiste dans le projet de Trajan de mettre en place un glacis, un " rempart de l'Empire ", un *propugnaculum Imperii*, à l'encontre des attaques que lançaient les Barbares du nord, Germains, Sarmates, etc. A l'évidence Trajan projetait qu'à un certain moment les Romains seraient obligés de conquérir l'actuel plateau tchèque et les territoires jusqu'aux Carpates septentrionaux. Dans le but de fermer les voies d'accès aux provinces balkaniques. D'ailleurs Marc Aurèle reprendra ce dessein de Trajan. Dans les ouvrages plus anciens, nous avons, hélas, négligé le poids échu à cette seconde cause fondamentale. S'ajoutaient d'autres causes que nous nous contentons d'énumérer :

- a) l'ambition des Romains de faire valoir leur empire au monde habité ;
- b) la réputation, du reste exagérée, des richesses dont aurait été pourvue la Dacie ;
- c) le dessein supposant la création d'une romanité orientale, liée à la seconde cause fondamentale (23).

Nous n'avons pas le répit et le loisir de nous attarder sur la guerre parthique, menée par Trajan. Force nous est de rappeler uniquement le fait que l'*optimus princeps* a été tué par une grave crise d'hypertension artérielle, avant d'en finir avec la guerre portée contre les Arsacides. Toujours est-il que cette guerre avait auparavant fait été que Trajan s'y était conduit comme un des plus brillants généraux de l'histoire universelle. Ses vertus militaires avaient été mises à l'épreuve non seulement pendant les guerres daciques, mais tout particulièrement lors des combats engagés contre les Parthes, déployés sur une beaucoup plus grande échelle géographique. A notre sens, ce fut un certain exploit qui a mis en vedette les qualités d'adroit stratège de Trajan. D'ailleurs, tout comme dans les guerres daciques, Trajan employa l'offensive sur plusieurs colonnes de combat, ainsi que dans les guerres modernes. Ces colonnes prenaient en tenaille l'ennemi, car elles se rejoignaient dans un point précis, où elles s'efforçaient de porter à l'ennemi un coup mortel. Pendant la seconde guerre dacique c'est de cette façon que les Romains avaient investi la capitale des Daces. Cette tactique fut utilisée durant l'assaut de Sarmizegthus, la capitale de Décébale. En somme cette méthode de combat fut employée aussi pendant la guerre parthique. En 116 ap. J.-C., l'empereur entreprit son offensive contre Ctésiphon, une des capitales des Arsacides, sur deux colonnes, dont une descendit longeant les rives du Tigre, alors que l'autre agissait de la même manière sur les bords de l'Euphrate. Trajan prit d'abord le commandement de la colonne du Tigre. Il n'empêche que là, où il y a maintenant Kirkouk, Trajan entama une action-éclair. Il quitte le corps d'armée du Tigre et, à la tête d'une unité de combat autrement mobile, formée principalement par des prétoriens, à notre sens il franchit la Mésopotamie en diagonale et se rendit au corps expéditionnaire qui longeait l'Euphrate. Au commandement de cette colonne, il progressa jusqu'au Ctésiphon, dont il s'empara. Les deux colonnes romaines, celle du Tigre et celle de l'Euphrate, ont fait jonction sous les murs de la capitale des Parthes. Trajan manœuvra ainsi à la tête d'une opération risquée, fort hardie, vraiment éblouissante (24). Ce qui révèle de nouveau le

courage et l'adresse stratégique d'un grand général de l'antiquité. Tel fut, en tout état de cause, Trajan.

* * *

Néanmoins il convient de se référer aussi à Trajan comme individu et non uniquement à l'empereur en tant que remarquable général et que stratège politique habile, voire rusé. Sinon comme esprit retors (25). Il faut prendre en considération son caractère, sa vie privée. Cette dimension personnelle pose son empreinte sur la démarche politique et militaire du prince. Ce qui ne veut pas dire que ne pesât pas lourd le contexte politique, déjà évoqué par nous. De même que l'entourage de César, ses généraux, son appareil administratif, le conseil du prince, *consilium principis*, les idées développées dans les cercles politiques et culturels. De toute manière Trajan fut capable de maîtriser la gestion de l'Etat autoritaire. Le tempérament particulier à Trajan a joué un rôle fort important dans le cheminement emprunté par le règne de l'*optimus princeps*.

Dans une lettre, expédiée à Pline le Jeune, Trajan dévoila son propre caractère, pragmatique et prudent. Appelé à juger les accusations portées contre Archippus, Trajan déclara sans ambages qu'il ne se laissait pas influencer par la flagornerie. Il souhaitait des recherches poussées, en révélant ainsi sa circonspection et sa lucidité (26). L'adresse, le pragmatisme, dont témoignait Trajan, ressortent également d'un passage du *Panégyrique* de Pline. On aperçoit le César autorisant qu'un préfet du prétoire quitte sa fonction. Au moment de la retraite de ce préfet, il l'embrasse chaleureusement et le raccompagne (27). Même la politique religieuse de Trajan témoigna d'un mélange de modération, de pragmatisme et de fermeté. L'empereur faisait de son mieux afin de gagner l'amour et le respect de ses subordonnés, comme un véritable meneur d'hommes.

Il ne convient guère d'exagérer la portée du pragmatisme, que pratiquait Trajan. Il ne faut absolument pas adhérer à la thèse prônée par certains savants modernes, suivant lesquels Trajan se conduisait tel qu'un esprit obtus, un militaire de caserne, victime d'une formation culturelle incomplète. A savoir tel qu'un esprit peu intéressé aux idées et aux théories (28). Néanmoins Trajan ne fut point indifférent envers la culture, car il encouragea son essor. Il prenait part aux conversations qui se déroulaient entre les intellectuels. Le *Panégyrique* de Pline, autant que les discours de Dion Chrysostome, au sujet de la royauté, lui étaient consacrés. Ils furent, peut-être, écrits sur une "commande" de César. Tombé en disgrâce sous Domitien, Dion Chrysostome fit partie de l'entourage de Trajan. Cet écrivain grec s'attacha à faire prévaloir la politique du prince, dans ses quatre harangues *Sur la royauté*, qui remontent aux années 100 ap. J.-C.. Les vertus du bon souverain protégeraient les cités, qui conservent ainsi leur âme. Quant à l'écrivain Trajan, parce que l'empereur a été aussi un écrivain, le style des épîtres adressées à Pline le Jeune nous semble fort intéressant. Etant donné que ce style atteste une authentique vivacité, un travail de polissage, qui ne saurait être seulement l'œuvre des secrétaires de l'empereur. Il n'y a pas lieu non plus d'oublier que Trajan a écrit des mémoires portant sur les guerres daciques, malheureusement perdus plus tard. Il semble que son modèle ait été Jules César. Néanmoins Trajan ne fut pas un philosophe. Quoiqu'il ait dû connaître le stoïcisme aussi bien que le probabilisme de la Nouvelle Académie. du reste ce probabilisme fut pratiqué par Pline le Jeune et par certains proches de César. Esprit mobile, souple, Trajan a très probablement penché vers l'antidogmatisme de la Nouvelle Académie. Sans en devenir pour autant le fidèle adepte.

Somme toute Trajan fut un esprit pragmatique, mais également un théoricien. Il a œuvré à la façade traditionnelle de son Principal, à côté de ses conseillers, effectivement très performants. Il a entrepris aussi de faire insinuer quelques notions, qui le désignaient comme maître de l'univers. Nous avons déjà constaté que la façade traditionaliste cachait à peine un véritable autoritarisme. Du même coup, Trajan a amorcé ses guerres en vertu des projets longtemps mûris et soigneusement préparés. Ses apologètes ont exagéré à qui mieux mieux sa *ciuilitas*, ses bons traits de caractère, mais ils partaient d'une base réelle. On lui a prêté la conduite simple, généreuse, nonconformiste, la pondération, la gaieté alternant avec le sérieux, la tendance à dialoguer avec ses sujets (29). Ce qui n'excluait pas la fermeté, manifestée quand il avait éliminé les officiers prétoriens mutins. Les mesures adoptées contre le brave général, qui s'était avéré Labérius Maximus, et contre certains sénateurs traduisaient cependant une susceptibilité normale à un âge plus avancé et de nouvelles aspirations, naguère rejetées, à une monarchie théocratique, encore que plutôt discrète. Au demeurant, même auparavant, Pline ne décrivait pas toujours Trajan en tant que le premier de ses pairs. Qui plus est, il lui attribuait des vertus jadis mises au compte de Néron par Sénèque.

Pline fait état des divertissements privilégiés de César : la chasse, la navigation, notamment l'exercice physique. Trajan avait les cheveux blanchis prématurément. Trajan bénéficiait d'un corps proportionné, tout en étant grand. Tandis que les pires dictateurs sont ordinairement de petite taille comme Staline, comme Hitler, comme Franco, comme Ceausescu, etc... Il en résulte que Trajan était plutôt un dictateur atypique. L'empereur avait de beaux yeux et un visage avenant. Les statues antiques paraissent entériner le témoignage livré par Pline. Dans un certain énoncé, Pline le Jeune dépeint les quelques traits physiques de l'empereur : force remarquable, tête et visage très dignes, maturité parfaite, cheveux riches et ravissants : *firmitas, iam proceritas corporis, iam honor capitis et dignitas oris ... inflexa maturitas, ornata caesaries*. Dion Cassius montre lui également que les cheveux blancs de Trajan étaient beaux et que son visage respirait la dignité. Les cheveux de César avaient blanchi très tôt, mais il les portait coupés courts (30). D'autre part, dans une lettre, Pline le Jeune mit en relief le fait que, chez les Romains, la beauté physique d'un souverain comptait beaucoup (31). En somme, l'opinion publique romaine estimait qu'un chef d'Etat devait bénéficier d'un aspect physique agréable, de ce qu'on désigne, avec un barbarisme, comme le " look " (32). Au demeurant, à l'époque de Trajan, on diffusait la physiognomonie, qui estimait que les traits physiques attestent les qualités soit positives, soit négatives, spécifiques au caractère d'un homme. Envers ses soldats, Trajan se conduisit avec sévérité en matière de discipline militaire. Pourtant il était capable, comme un protecteur des soldats, de se montrer aimable. Comme Napoléon plus tard, il vivait au milieu de ses soldats, connaissant leurs noms, et discutait fréquemment avec eux. Il paraît que Trajan prenait part à leurs entraînements et à leurs exercices, à leurs compétitions sportives. A côté de ses soldats, souvent Trajan souffrait de faim et buvait leur eau de vie. Pendant les marches il les accompagnait fréquemment à pied. C'est de cette manière que Trajan a agi, durant la guerre parthique. L'*imperator* allait à pied dans le désert, sous une chaleur accablante. Lors de la campagne parthique, Trajan organisait personnellement l'ordre de marche et de bataille, franchissait les fleuves à la nage, tout comme ses légionnaires. Et il avait dépassé soixante ans. A juste titre, Roberto Paribeni le qualifia comme un " condottiere " et un grand " capitano ". Pendant les guerres daciques, Trajan avait participé aux combats, en tant que général commandant en chef, mais également comme simple soldat. Lors des marches et des batailles, il descendait de son

cheval et combattait pédestement à la tête des légions (33).

Il n'empêche que les sources antiques, aussi bien que l'exégèse moderne lui prêtent des défauts. Le goût de l'aventure, des actions téméraires, auquel se référait Roberto Paribeni, ne constitua guère une anomalie, à notre sens (34). Ce goût révèle notamment que Trajan n'était pas un esprit médiocre et flegmatique. Pourtant, selon nous, on ne saurait faire fi de l'orgueil outré, de même que d'une réelle irascibilité, manifestée par César, particulièrement après 112 ap. J.-C.. Ammien Marcellin soutient que Trajan faisait construire et restaurer des bâtiments importants uniquement pour qu'on aperçoive son nom sur tous les murs (35). Certainement il s'agit d'une exagération. Toutefois il n'est pas moins vrai que la modestie apparente de Trajan - comme cela arrive d'ailleurs fréquemment - cachait une vanité croissante sur ses vieux jours. Mais il ne convient pas d'oublier que Trajan s'est conduit comme un homme prudent. Nous l'avons déjà monté en épingle à plusieurs reprises. Ce qui fait que Trajan censurait et sublimait son orgueil.

L'éros de César fut toujours puissant. Le harcelaient maintes pulsions. En tout cas l'éducation relativement austère, sévère, la censure imprimée par son logos, qui était lui également animé par des ambitions dévorantes, l'obligèrent à adopter un comportement apparemment circonspect, tolérant. Nous avons déjà montré ailleurs que le combat livré dans l'âme de l'empereur, entre un éros impétueux, porté vers les plaisirs de la vie, et un logos équilibré, demeura notamment intérieur. Ce combat se traduisait surtout dans la geste militaire et dans les exploits à dessein magnifiques. Du reste l'éros n'a pu être maîtrisé entièrement. Il aimait les garçons, mais aussi les filles, ce qui était cependant d'usage courant pendant l'Antiquité. Il nourrissait une véritable passion pour les jeunes dépravés. On cite le nom d'un favori impérial, celui du comédien Pylade (36). D'autre part, les témoignages antiques concernent la passion que Trajan vouait à l'art culinaire raffiné. A coup sûr, lorsqu'il n'était pas forcé de manger à côté de ses soldats. Il aimait aussi le vin, quitte à boire, dans les campagnes militaires, l'alcool rude des soldats. Les sources révèlent que Trajan était un buveur invétéré. Pseudo-Victor en parle clairement : " *Il s'était en quelque sorte consacré à l'usage de la nourriture et du vin* ", (*cibo uinoque paululum deditus erat.*) Auparavant, Aurélius Victor lui-même, après avoir signalé la passion de Trajan pour le vin, avance que César avait ordonné qu'on ne fit pas attention aux décisions, qu'il pourrait prendre au bout des festins prolongés (37). **L'Histoire Auguste**, dont l'auteur était friand des cancanes, des anecdotes salées, va jusqu'à affirmer que le prince récompensa Hadrien, parce que celui-ci lui tenait tête quand ils buvaient ensemble (38). Il reste que nous trouvons exagérées les allégations des sources littéraires que Trajan ne vexait et ne corrompait personne, quand il subissait l'assaut de ses propres faiblesses. Encore que les manifestations extérieures, la vie privée de César, se sont déroulées d'une manière relativement calme et équilibrée. Sans nul doute la censure quasiment sévère que Trajan s'était imposée tout seul, a rendu plus facile la perception très favorable de son Principat et de ses performances. Il en va également de sa personnalité. Néanmoins il est hors de doute que cela est advenu également en raison des événements produits au temps de Trajan. Souvenons-nous que Trajan ne voulait absolument pas voir se répéter les troubles survenus en 97 ap. J.-C., lors de la mutinerie des prétoriens de Casperius Aelianus. Un véritable mythe a pris contour autour de Trajan. Celui-ci a fait occulter les difficultés survenues sous le Principat de Trajan, ses défauts personnels, pour aboutir à une image exaltante du " meilleur des princes ".

Il convient de ne pas omettre le fait que la stratégie politique de Trajan favorisa l'inflation monétaire, rendue plus grave sous son successeur. Il n'est pas moins vrai que l'Empire romain, depuis le Principat de Néron jusqu'à sa fin, a vécu sous le signe d'une certaine inflation, à divers rebondissements. Il y a eu des hauts et des bas de la hausse des prix. Quoi qu'il en soit, au Moyen-Âge, on suggéra d'enlever Trajan de l'Enfer, où la théologie avait précipité les païens. Surtout en Roumanie, où Trajan avait mis en place une solide romanité, qui persiste toujours, malgré la mode des anglicismes, la légende de Trajan s'est profondément implantée dans la conscience collective d'un peuple, qui l'estime comme un de ses fondateurs. Même l'hymne national roumain inclut le nom de Trajan. D'ailleurs cet hymne a été aussi le chant de la révolution roumaine de 1989 : " Réveille-toi Roumain du long sommeil où t'avaient plongé les barbares de tyrans ". Alors que le grand savant roumain, qu'a été Vasile Pârvan, a consacré à Trajan un très émouvant éloge (39).

Il convient pourtant d'évoquer brièvement le jugement que le grand Tacite porte sur l'optimus princeps. Il avance quelques reproches feutrés, qu'il adresse à Trajan dont il semble réprouver l'adoption d'Hadrien et d'autres faits (40). Tacite a pour autant tendance à finir par absoudre l'empereur des reproches qu'il lui destinait. Le probabilisme de la Nouvelle Académie, assumé par le génial écrivain, supposait un jugement relatif, à double tranchant, des hommes et des faits. La Nouvelle Académie admettait que dans tout point de vue il y avait de la plausibilité, et que donc, tout peut être mis en doute. Il n'est pas moins vrai que Tacite ne recourait toujours au probabilisme de la Nouvelle Académie. Toutefois, à notre avis, il l'applique dans le jugement qu'il porte sur Trajan, ou autrement dit, Tacite utilise le probabilisme envers son propre probabilisme. Il doute des défauts qu'il prête à Trajan ou plutôt il en fait bon marché. Il considère, employant une sorte de " réduction à l'absurde ", que ces défauts étaient assez peu plausibles. C'est de cette manière que Tacite aboutit à une certitude : Trajan fut un grand empereur. Sans nul doute, Tacite était hostile à l'autoritarisme. Cela dit, avec une certaine amertume, il admettait qu'au II^e av. J.-C., il n'y avait pas une solution autre que celle mise en œuvre par l'autoritarisme.

Toujours est-il qu'il ne faut pas trop porter aux nues Trajan. Quitte à constater que Trajan, comme tout dictateur, fut le premier prisonnier du système politique dont il avait hérité et qu'il a pratiqué lui aussi. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de bonnes et de mauvaises dictatures, ainsi qu'il n'y a même pas de bons et de mauvais autoritarismes. Toute dictature est mauvaise. Tout autoritarisme est mauvais. Nous l'avons déjà montré, et à plusieurs reprises (41).

* * * * *

1. Tac., H, 1,1,4 : *quodsi uita suppeditet, principatum diu Neruae et imperium Traiani, uberiorem securioremque materiam, senectuti seposui* ... Pour ce qui est de notre contribution à l'étude du règne de Trajan, essentielle nous semble Eugen Cizek, *L'époque de Trajan. Circonstances politiques et problèmes idéologiques*, trad. française, Bucarest-Paris, 1983. Pour l'instant, nous ne faisons pas mention de nos articles scientifiques, qui ont succédé ou précédé la publication de ce livre.
2. A propos de ce *foedus* non écrit, voir E.Cizek, op. cit. pp. 185-210, aussi Mason Hammond, *The Antonine Monarchy*, Rome, 1959, p.248 ; Jean-Pierre Martin, *Le siècle des Antonins*, Paris, 1977, pp.11-12, Yves Roman, *Le Haut-Empire romain. 27 av. J.-C. - 235 ap. J.-C.*, Paris, 1998, pp.65-81 (le bonheur de l'époque et la tendance à un " nouvel équilibre ") ; 41 ; 123-171 (identité romaine) ; sur Claude, voir *Claude de Lyon. Empereur romain*, recueil d'études, publié par Yves Burnand, Yann Le Bohec, Jean-Pierre Martin, Paris, 1998, *passim* ; Eugen Cizek, *Claudius*, Bucarest, 2000, *passim*.

3. Au sujet du *saeculum Traiani*, voir notamment Eugen Cizek, " *Il saeculum Traiani, apogeo delle cultura e della civilt' romana* ", Epigrafia e territorio. Politica e societ'. *Tem di antichit' romana*, Bari, 1994, pp.301-321.
4. Pour ce qui est des sens du terme *saeculum*, voir surtout Robert Etienne, *Le siècle d'Auguste*, 2-éd, Paris, 1989, pp.9-13 ; Eugen Cizek, " La littérature et les cercles culturels et politiques à l'époque de Trajan ", *Aufstieg und Niedergang der romischen Welt*, Berlin-New York, 1989, II, 2, 33, 1, pp.3-35 ; id., *Il saeculum Traiani*, pp. 301-302.
5. Plin., *Ep.*, 10, 2, 2 ; aussi Tac., *Agr.*, 3, 1 ; Suet., *Dom.*, 23, 1.
6. Voir Maria Pilar Gonzalez-Conde, *La guerra y la paz bajo Trajano y Adriano*, Madrid, 1991, pp. 38 ; 134-135 ; E. Cizek, *Il saeculum Traiani*, p. 303. Les monnaies célèbrent ce " grand bonheur ".
7. Sir Ronald Syme, *Tacito*, trad. Italienne de Carla Marocchi Santandrea, 2. Vol., Brescia, 1967-1971, p. 289.
8. Sur la *ciuilitas* et la *fortitudo*, voir E. Cizek, *L'époque de Trajan*, pp. 221-230.
9. En ce qui concerne l'autoritarisme et le totalitarisme, voir Hannah Arendt, *Preuves*, Paris, 1989, pp. 211-226 ; Jean-François Revel, *Le regain démocratique*, 1992, pp. 53-56. Pour l'autoritarisme modéré de Trajan, voir J-P Martin, *op. cit.*, p. 11 ; Y. Roman, *op. cit.*, pp. 65 ; 80-81.
10. Quant à l'octroi non-officiel de l'épithète d'*optimus*, voir Marcel Durry, Préface et notes à Pline le jeune, *Panegyrique de Trajan*, Paris, 1936, p. 231. Pline employa, à plusieurs reprises, l'adjectif *optimus* pour flatter Trajan : *Pan.*, 2, 7 ; 36, 1 ; 44, 2 ; 53, 2 ; 74, 3 ; 88, 4 ; 89, 1 ; 91, 1 ; 95, 4 ; *id.*, *Ep.*, 6, 4, 1 ; 10, 14. Sur les rapports entre Trajan et les lois, *id.*, *Pan.*, 34, 2 ; 60, 65, 1. Les inscriptions et les monnaies contiennent les échos d'un procès-verbal, voté par le sénat, en 98 av. J.-C., ou bien des occurrences de l'épithète non-officielle : *C.I.L.*, 9, 1445 = *I.L.S.*, 6509 ; *C.I.L.*, 11, 1147 = *I.L.S.*, 6675 ; *C.I.L.*, 8, 10117 = *I.L.S.*, 293 ; *I.L.S.*, 292-295 ; 297 ; *I.G.R.R.*, 1, 984 ; 4, 914 ; *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, Londres, 1936, p. 178, n°846 ; E. Mary Smallwood, *Documents Illustrating the Principate of Nerva, Trajan and Hadrian*, Oxford, 1965, p. 53, n°s 97-101 ; p. 127, n°375. Des monnaies frappées à Alexandrie, à partir de la fin de l'année 1145, dénotent que l'épithète était devenue officielle : voir à ce propos M. Durry, *op. cit.*, p. 232 ; F. A. Lepper, *Trajan's Parthian War*, Oxford-Londres, 1948, pp. 36-37 ; 46-48. Sur la portée de l'épithète d'*optimus*, voir également Y. Roman, *op. cit.*, p. 81.
11. Voir Gilbert-Charles Picard, *Les trophées Romains. Contribution à l'histoire de la religion et de l'art triomphal de Rome*, Paris, 1957, pp. 409-417 ; aussi M. Hammond, *op. cit.*, p. 211 ; Eugen Cizek, *L'époque de Trajan*, pp. 388-401 ; *id.* " Cotitura lui Traian din 112 ", *Revista de Istorie*, 36, 1983, pp. 372-383. Pour Trajan en tant que Kosmokrator, voir Franz Cumont, " Trajan Kosmokrator ? ", *Revue des Etudes Latines*, 42, 1940, pp. 408-411.
12. Quant au cognomen italice, voir *C.I.L.* 2, 456. Sur l'origine italique, voir Roberto Paribeni, *Optimus princeps. Saggio sulla storia et sui tempi dell'imperatore Traiano*, 2. Vol., Messine, 1926-1927, I, pp. 45-48 ; R. Syme, *op. cit.*, pp. 49 ; 64 ; J.-P. Martin, *op. cit.*, p. 12. Y. Roman, *op. cit.*, p. 66 considère Trajan comme le produit du mélange entre les colons italiens et les notables hispaniques locaux. Le fait que, sous Trajan, il n'y avait pas des Ulpii en Hispanie ne veut rien dire, car cette famille avait regagné l'Italie. L'exposé de la jeune cubaino - espagnole n'a pas encore été publié. L'ennui c'est que parfois on pourchasse l'originalité à tout prix. Hormis cela *Eutr.*, 8, 2 précisait que Trajan appartenait à une famille ancienne quoique peu brillante.
13. En font état Plin., *Pan.*, 9, 2 ; 89, 2-3 ; *Eutr.*, 8, 2 ; *I.L.S.*, 8970 ; *C.I.G.*, 3146 ; 3935 etc. Voir R. Paribeni, *op. cit.*, I, pp. 48-50 ; 78-79 ; Edmund Groag-Arthur Stein, *Prosopographia Imperii Romani*, saec. I, II, III, Berlin-Londres, 1933, n°574 ; Albino Garzetti, *Nerva*, Rome, 1950, pp. 201-202 ; R. Syme, *op. cit.*, pp. 49-50 etc.
14. Pour la carrière militaire et sénatoriale de Trajan - car, à l'époque, il n'y avait pas de séparation entre le service dans l'armée et celui " civil " - voir Plin., *Pan.*, 15 ; 1-2 ; ainsi que C. De La Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, Paris, 1887, p. 12 ; R. Paribeni, *op. cit.*, I, pp. 48-52 ; M. Durry, *op. cit.*, pp. 17 ; 104 ; A. Garzetti, *op. cit.*, p. 162 ; R. Syme, *op. cit.*, pp. 50-51 ; Y. Roman, *op. cit.*, p. 66.
15. Sur les revers des monnaies de Nerva on proclama " la concorde des armées ", *CONCORDIA EXERCITUUM*, tandis qu'on figurera deux mains serrées, sans doute la main de Nerva et celle

- d'un militaire, en l'espèce d'un prétorien : E. M. Smallwood, *op. cit.*, p. 51, n°91 a. Notons que parmi les candidats malheureux à la succession de Nerva, il y avait des parents du vieux prince. Pour ce qui est du soulèvement de Saturninus et de la conduite de Trajan à cette occasion, voir G. Walsler, "Der Putsch des Saturninus gegen Domitian", *Festschrift Laur-Belart, Provincialia*, Bâle, 1968, pp. 497-507 ; Paul Petit, *Histoire Générale de l'Empire Romain*, Paris, 1974, pp. 119-120 ; E. Cizek, *L'époque de Trajan*, pp. 118-119. Quant aux relations nouées entre Domitien et Trajan, voir Stéphane Gselle, *Essai sur le règne de Domitien*, Paris, 1894, p. 252 ; R. Paribeni, *op. cit.*, I, pp. 80-84 ; R. Syme, *op. cit.*, pp. 52-55 etc. *Hist. Aug., Alex.*, 65, 5 avance : ... *et id quidem ab Homullo ipsi Traiani dictum est, cum ille diceret Domitianum pessimum fuisse, amicos autem bonos habuisse.*
16. Relativement à l'émeute des prétoriens, appuyée sinon incitée par Casperius Aelianus, voir Plin., *Pan.*, 5-6 ; DC, 68,3,3 ; Aur. Vict., *Epit.*, 12, 7-8. En ce qui concerne l'exégèse moderne, voir R. Paribeni, *op. cit.*, I, pp. 129-130 ; A. Garzetti, *op. cit.*, pp. 81-85 ; R. Syme, *op. cit.*, p. 24 ; E. Cizek, *L'époque de Trajan*, pp. 110-112 ; Y. Roman, *op. cit.*, p. 66.
 17. DC, 68, 5, 3 ; voir R. Paribeni, *op. cit.*, I, p. 135 ; A. Garzetti, *op. cit.*, p. 90 ; R. Syme, *op. cit.*, p. 83.
 18. DC, 68, 4 ; Aur. Vict., *Epit.*, 12, 10-11 ; Hier., *Chron.*, p. 193, CCIX Olymp., an I, 97.
 19. Comme l'ont mis en relief R. Paribeni, *op. cit.*, II, pp. 23-26 ; 121 ; 132-137 ; 142-148 ; E. Cizek, *L'époque de Trajan*, pp. 369-384.
 20. Plin., *Pan.*, 2-3 ; 54,5 ; Tac., *Agr.*, 42,4. Voir Mario Pani, *Potere e valori a Roma fra Augusto et Traiano*, 3^e éd., Bari, 1993, pp. 173-176 ; M. P. Gonzalez-Conde, *op. cit.*, p. 171 ; E. Cizek, *Il saeculum Traiani*, p. 309.
 21. Sur la notion de *persona*, voir Tac., *Agr.*, 9, 4 ; D., 10, 6 ; Plin., *Ep.*, 8, 7, 2 ; Suet., *Gram.*, 26, 2 ; Epict., *Diss.*, 1, 2, 25-28 ; également E. Cizek, *L'époque de Trajan*, pp. 122-128.
 22. Voir M-P. Gonzalez-Conde, *op. cit.*, pp. 55-57 ; 69 ; 107-108 ; 114 ; 133-135 ; 168-178 ; Marcelo Tilman Schmitt, *Die römische Aussenpolitik des 2. Jahrhunderts n. Chr. Friedensicherung oder Expansion ?*, Stuttgart, 1997, pp. 35-36 ; E. Cizek, *Il saeculum Traiani*, p. 308.
 23. A propos des causes des guerres daciques, voir R. Paribeni, *op. cit.*, II, pp. 288 ; 339 ; Paul Mac Kendrick, *The Dacian Stones Speak*, Chapen Hill, 1975, p. 71 ; M. Rostovzev, *Storia economica e sociale dell'Impero Romano*, nouvelle éd., Florence, 1976, p. 407 ; Emil Condurachi, "La Dacia romana e i suoi problemi strategici e politici", *La Dacia preromana e romana. I rapporti con l'Impero. Colloquio italo-romano (Roma, 18-19 novembre 1980)*, Roma, 1982, pp. 99-108 (qui fait valoir l'importance du glaci) ; M. P. Gonzalez-Conde, *op. cit.*, p. 124 ; Y. Roman, p. 67 ; sur nos points de vue plus anciens, voir E. Cizek, *L'époque de Trajan*, pp. 284-292 ; id., *Il saeculum Traiani*, pp. 304-307.
 24. Au sujet de notre avis sur les habiles manœuvres, sur l'offensive déroulée au moyen de plusieurs colonnes, privilégiées par Trajan, voir Eugen Cizek, *L'époque de Trajan*, pp. 332-326 ; 443-450 ; id., "A propos de la guerre parthique de Trajan", *Latomus*, 53, 1994, pp. 376-385. Nous ne sommes pas d'accord avec les hypothèses, jadis avancées par C. De La Berge, *op. cit.*, p. 177 et par R. Paribeni, *op. cit.*, II, p. 298. Nous ne sommes non plus du même avis que G. Rawlinson, *The Sixth Great Monarchy*, Londres, 1873, p. 311, qui avait estimé que Trajan s'était déplacé du Tigre à l'Euphrate avec son armée tout entière. L'hypothèse de ce savant a été rejetée par Julien Guey, *Essai sur la guerre parthique de Trajan (114-117)*, Bucarest, 1937, p. 139. En effet un semblable déplacement massif supposait une opération militaire lourde et lente. Tandis que Trajan avait besoin d'une action rapide. D'ailleurs, il aimait la célérité. Il n'a pu donc amener avec lui, du Tigre à l'Euphrate, qu'un léger corps rapide d'intervention. Pour ce qui fut de la rivalité historique entre les Parthes et les Romains, voir, par exemple, Giovanni Brizzi, *Studi militari romani*, Bologne, 1983, pp. 9-30, part. pp. 9 ; 11.
 1. Lyd., 2, 28 présente Trajan comme militaire en premier lieu.
 26. Plin., *Ep.*, 10, 60, 1-2.
 27. Plin., *Pan.*, 86, 1-2.
 28. C'est comme cela que l'avait envisagé C. De La Berge, *op. cit.*, p.289. Même R. Syme, *op. cit.*, p.

- 239 était d'avis que Trajan convoitait le pouvoir, mais faisait preuve d'indifférence à l'égard des théories.
29. Plin., *Pan.*, 52, 6 ; 58, 5 ; 61, 8 etc ; ainsi que DC, 60, 5-7. Sur les vertus de Trajan, que lui concède Pline, voir Y. Roman, *op. cit.*, p. 81. Quant à Dion Chrysostome, voir Jean Sirinelli, *Les enfants d'Alexandre. La littérature et la pensée grecque : 354 av. J.-C. - 519 ap. J.-C.*, Paris, 1993, pp. 251-257.
30. Plin., *Pan.*, 4, 7 ; aussi 31, 1-4 ; 32, 1-5 ; DC, 68, 31 etc.
31. Plin., *Pan.*, 1, 14, 3.
32. Plin., *Pan.*, 1, 14, 3. Voir Eugen Cizek, " Claude chez Suétone : un personnage énigmatique ? ", *Claude de Lyon. Empereur romain. Actes du Colloque Paris-Nancy-Lyon, Novembre 1992*, publiés par Yves Burnand - Yann Le Bohec - Jean-Pierre Martin, Paris, 1998, pp. 47-58.
33. Plin., *Pan.*, 13-14 ; DC, 68, 14, 23 ; *Hist. Aug.*, *Hadr.*, 10, 1-2 ; voir aussi C. De La Berge, *op. cit.*, pp. 45 ; 148 ; R. Paribeni, *op. cit.*, II, p. 295 ; E. Cizek, *L'époque de Trajan*, pp. 276-277.
34. R. Paribeni, *op. cit.*, II, p. 295.
35. *Amm.*, 27, 3, 7.
36. *Hist. Aug.*, *Hadr.*, 2, 7 ; DC, 68, 7, 4 ; *Jul.*, *Caes.*, 8 ; aussi E. Cizek, *L'époque de Trajan*, p. 278.
37. *Aur. Vict.*, *Caes.*, 13, 10 ; *Epit.*, 13, 5 ; également *Front.*, p. 226 N=Haines, 2, p. 8 ; *Jul. Caes.*, 18 ; aussi R. Syme, *op. cit.*, p. 63 ; E. Cizek, *L'époque de Trajan*, p. 278.
38. *Hist. Aug.*, *Hadr.*, 3, 3.
39. Au sujet de la légende de Trajan, voir C. De La Berge, *op. cit.*, pp. 291-293 ; également Dumitru Tudor, *Figuri de imparati romani*, Bucarest, 1974, pp. 53-56 ; Vasile Pârvan, " Pentru pomerinea imparatului Traian. Parentalia ", *Analele Academiei Române*, 2^e serie, 41, 1922, pp. 242-265.
40. Sur les réserves exprimées par Tacite à l'égard de Trajan, voir Alain Michel, *Tacite et le destin de l'Empire*, Paris, 1966, pp. 72-182 ; R. Syme, *op. cit.*, *passim*. Et surtout E. Cizek, " *Tacite face à Trajan* ", *Quaderns Catalans de Cultura Classica*, 9, 10, 11, 1995, pp. 121-135 (avec la bibliographie consacrée à la question).
41. Voir notamment E. Cizek, *Tacite face à Trajan*, p. 135.

26 FEVRIER 2002

Conférence de M. Jacques ROSSIAUD
 Professeur émérite, Université Lumière Lyon II
**RÉALITÉS ET MYTHOLOGIES DES RELATIONS
 AMOUREUSES À LYON AUTOUR DE 1500**

Sous ce titre ambitieux, une démarche simple : appréhender et comprendre les forces - sociales ou idéales - qui, entre 1470 et 1530 environ, ont incontestablement modifié dans la ville les pratiques d'alliances et de relations amoureuses.

L'entreprise ne me paraît pas inutile car l'historiographie contemporaine propose en ce domaine des interprétations contrastées. La *gender history* développée outre-Atlantique a ces dernières décennies envahi l'histoire des femmes et volontiers mis l'accent sur une dialectique des *genres* (se substituant à une autre) dans laquelle le féminin occupe à bon droit la place que l'on devine (1). En réaction, des analyses récentes portant sur la société des années 1500 montrent des femmes socialement et sentimentalement conquérantes, dont l'identité sexuée est présentée comme seconde par rapport aux innombrables et diverses relations nouées en dehors de leur genre (2).

Ces contradictions sont à propos de Lyon naturellement apparentes ; une forte tradition savante, entretenue il n'y a guère par Enzo Giudicci, a présenté la ville comme un véritable *royaume de femynie* dont la vie mondaine et culturelle avait été presque tout entière dirigée par des femmes aux idées hardies, tenant salon, et menant résolument un combat libérateur (3). Cette construction grandement onirique a été ramenée par Gabriel Pérouse à de plus justes proportions (4), tandis que Natalie Zemon Davis s'attachait à faire revivre les personnalités laborieuses ou rebelles dans la ville renaissante, avant une Réformation à demi salvatrice (5).

Il est vrai que les chroniques et archives du temps nous réservent de beaux clairs-obscur : Erasme dans ses *Entretiens familiers* ne tarit pas d'éloges sur les auberges lyonnaises (il s'arrête une première fois à Lyon en 1506) dont les jolies servantes - œil riant, contenance délibérée et parler mignard - ont toujours un bon mot à la bouche. Quelques années plus tard (en 1517) le cardinal d'Aragon qui a traversé de nombreuses villes avant son passage entre Saône et Rhône et n'a rien dit des citadines de Chambéry ou de Grenoble affirme qu'à Lyon " *les femmes sont plus belles qu'en aucune autre ville de France* " (6).

On souscrirait volontiers à ce constat d'évidence si l'on ne découvrait au fil des rôles d'impôts, *la capitaine des vaches* qui ne devait pas être si gracieuse, et plus loin, entre *un attrapeur de grenouilles* et un *cureur de nécessaires* une *Françoise du Crest alias Quatre-Quintaux* tandis que le *Loyal serviteur* racontant les exploits lyonnais du chevalier Bayard fait s'exprimer les dames en un langage fort rustique (7).

Il faut donc redonner un peu de cohérence à toutes ces bigarrures et j'ai choisi de le faire en centrant l'analyse sur la génération de 1500 qui a vu la ville se transformer. A cette

date Lyon n'est plus la modeste cité que connurent Jacques Cœur ou même François Garin, mais elle n'est pas encore la métropole des Entrées d'Henri II et de la reine (1548). L'essor commercial interrompu brutalement entre 1481 et 1487 par une double et terrible secousse (mortalité et suppression des foires) a repris très vigoureusement. Le *sodalitium* est encore bien fragile mais Symphorien Champier, Pierre Sala, Jean Pérréal, Jean Lemaire de Belge ou Corneille Agrippa compilent, rassemblent et pour certains innovent (8).

Autrement dit comme tout être historique le milieu lyonnais des années 1500 est un faisceau d'asynchronismes. Les transformations récentes n'oblitérent pas les structures traditionnelles et les dynamismes régénérateurs s'y distinguent fort aisément.

Afin d'éclairer la voie car, pour suivre un contemporain, *chose confuse est de petite estime*, je comparerai l'évolution des sensibilités à une métamorphose architecturale, en décrivant d'abord rapidement le paysage traditionnel. Puis je m'attacherai aux ornements - mythographiques - empruntés adaptés ou créés qui ont modifié les représentations de la cité comme capitale de l'amour, avant de revenir à la construction commune (la réalité des changements comportementaux), pour ainsi faire la part des *Philastes* et des *Eumathées* ; des *Bredins* et des *Quatre-Quintaux* ... (9).

* * *

D'abord donc l'héritage dont il faut évoquer les structures. A Lyon comme en tout lieu de Chrétienté, l'horizon de réalisation personnelle (pour une femme plus que pour un homme) c'est le mariage. La personne vivra ainsi en accord avec l'enseignement chrétien et la morale sociale la seule forme d'amour accessible à la plupart des fidèles, agréable à Dieu, et générateur d'excellence civique (car le mariage développe l'harmonie dans la cité, la paix entre les familles et permet la multiplication des personnes), puisque le *fol amour* qui va contre Dieu, l'ordre et la maîtrise de soi, est plus pernicieux encore que le *vilain plaisir*, et que l'amour mystique, chaste ne peut être accompli que par *saints* et *saintes* car, disait Gerson, " *il est fort et pénible, grave peine et forte tentation* " (10).

Les étapes normales de l'alliance qui enchevêtrent ou associent rites sacrés et profanes concilient en apparence les exigences du sacrement et les intérêts familiaux (11). Les promesses de mariage (*verba de futuro*) échangées devant les parents et amis, répétées devant le prêtre, témoignent du consentement mutuel indispensable pour l'Eglise ; elles licéitent souvent des formes diverses de flirts qui à l'extrême vont jusqu'à la cohabitation (12).

Suivent des négociations d'ordre patrimonial (quelle dot ? quel paiement ? quel augment ? selon quel calendrier ? etc) entre les deux familles, couronnées chez le notaire lors de la *constitutio dotis* que l'on intitule aussi bien *matrimonium*.

Reste à parfaire le mariage devant l'Eglise, après les bans (sauf si l'on craint un nouement d'aiguillette auquel cas on choisit d'être plus discret), et avant les noces organisées chez les parents du marié et au terme desquelles la *cognitio carnalis* est reconnue plus ou moins cyniquement par le voisinage (13).

Ces unions respectent pour la plupart des normes d'âge qui d'ailleurs varient avec les

niveaux de fortune. Si dans la bourgeoisie on conjoint le plus souvent des filles de 16 à 17 ans à des hommes qui ont la trentaine, rares sont les filles d'artisans ou de compagnons mariées avant 20/21 ans (il faut amasser la dot), leur époux en ayant 25. L'écart est donc assez faible chez les jeunes couples (4 à 8 ans) mais plus affirmé chez les autres par l'effet des secondes et troisièmes noces qui toujours accentuent les inégalités d'âges. A Dijon, entre 1430 et 1530, environ 40% des chefs de feux vivent aux côtés d'une épouse qui est de 8 à 30 ans leur cadette. Ces différences confortent certes l'autorité masculine, mais ménagent en réalité bien des intérêts, chez les unes, comme chez les autres (14).

L'idéal était d'être marié dans sa paroisse et dans son monde - sinon dans le métier familial - car, comme le répètent inlassablement les moralistes citant saint Ambroise " *amitié ne peut estre en personnages de diverses mœurs* " (15). L'homogamie qui partout apparaît se veut donc gage de modération, et une conjonction de biens harmonieusement répartis passe pour favoriser la *bonne amour et dilection* souhaitable entre les époux.

Personne ne pourra évidemment jamais dire quelles ont été vers 1500 à Lyon les parts respectives des bons ou des mauvais mariages ; mais il est toutefois possible d'isoler, dans la masse des couples, les foyers où la femme se trouvait en situation de grande vulnérabilité matérielle ou affective, ou bien ceux dans lesquels, grâce à ses apports ou à sa parentèle, elle était en état de converser équitablement avec son époux.

Face noire de la conjugalité : le monde des communautés familiales, des frêrèches à pôt et feu communs sous l'autorité du patriarche ou de l'aîné des frères associés. Ces grosses cellules de type clanique où les hommes tiennent à leur rang et où les femmes obéissent sont heureusement peu nombreuses (10 à 12% avec les feux complexes). A l'autre extrémité de l'arc conjugal : les couples qui pratiquent l'égalité, avec des donations mutuelles totales, et curieusement *s'affrèrent et associent* lors du mariage, comptent eux aussi pour 12% des foyers. Restent donc plus de 75% des couples qui observent un régime dotal d'application le plus souvent inégalitaire (16). Ce chiffre exprimerait-il l'étendue d'une conjugalité grise, inexorablement ordonnée et subie ? Pas exactement car le modèle chrétien du mâle moyen âge est fissuré par deux phénomènes d'ampleur inégale qui introduisent dans la compacité patrimoniale des poches de liberté :

- Tout d'abord par la mort qui brise les couples : dans n'importe quelle ville aux XV^e et XVI^e siècles 40 à 45% des familles sont recomposées et environ un tiers des mariées (29,6 % dans un cas, 31,8 % dans un autre) sont des veuves qui retrouvent aisément un époux lorsqu'elles sont jeunes et deviennent théoriquement *dames et maîtresses de leurs biens* comme l'indiquent idéalement des formules notariales. Ces veuves peuvent en fait avoir beaucoup de mal à récupérer leur dot, mais jouissent d'une liberté de choix que seule la coutume (et/ou la culture) du lieu limite (17).

- En second lieu par la reconnaissance du consensualisme dans les officialités. Ces tribunaux d'Eglise jugeant en matière de conjugalité prennent assez fréquemment en compte, au détriment d'accordailles accomplies devant les familles, des fiançailles antérieures plus ou moins clandestines, sans prêtre et sans parents, où les promis ont échangé leur foi *en nom de mariage* ou *en loyauté de mariage* et ont symbolisé cette promesse par le don d'un objet, d'un baiser, et pourquoi pas du corps. Les flirts un peu trop poussés le sont toujours contre une promesse parfois fallacieuse de mariage (18). Le formalisme est si

prégnant que les gars souvent se méfient : en 1552 à Valence le jeune Bâlois Félix Platter se dérobe quand, dans une auberge, au repas de midi, une servante lui offre une grosse poire à manger pour *l'amour d'elle*...(19).

Il n'y a pas lieu de s'arrêter sur la diversité infinie des lieux et des circonstances des rapprochements ou des flirts. La société urbaine de 1500 n'est pas celle d'un *apartheid* entre les sexes qui se retrouvent l'un et l'autre dans tous les lieux publics. Mais tandis que les hommes fréquentent à peu près librement les étuves à condition de le faire discrètement (20), la réprobation sociale entoure les couples qui bavardent à voix basse dans la rue, les femmes qui trop souvent rient publiquement avec les hommes, celles qui, entre chien et loup vont *bigoter* avec les religieux, ou pis, celles qui se déguisent (21). Par contre, les bouches tendres ont toute liberté de s'ouvrir et les fils de badiner à leur façon tout à la fois tendre et brutale lors des noces de banquets de confréries et des fêtes quand toute la ville ou presque se met à danser ...

Mais si la ville est propice aux rencontres et aux aventures, elle constitue aussi fort longtemps, dans le cadre de ses divers quartiers un espace de normalisation aussi contraignant que celui du village. Aires du public et du privé s'enchevêtrent et, entre chambres ou logements les cloisons sont poreuses. L'anonymat est difficile et la singularité se remarque assez vite. Les harcèlements verbaux forment le fonds sonore des relations de voisinage et, dans la guerre des langues, les épouses ou les filles n'ont pas les seconds rôles (22).

C'est pourquoi les pouvoirs des confréries " de proximité " est si grand en matière de mœurs. Au temps de François Garin (vers 1460-70) sur les 15 confréries vivantes, 10 sont territoriales, se placent sous le patronage du Saint Esprit et entretiennent une solidarité de type communautariste fondée sur le voisinage large. Leurs dirigeants sont des patriciens du peuple, natifs de familles qui ont 5, 6 ou 7 générations d'implantation urbaine et sont fortes de plusieurs rameaux prospérant dans le quartier ; ces " micronotables " connaissent la coutume, disent les traditions, arbitrent et pacifient, solennellement, sous l'orme qui se dresse au centre du champ des ancêtres (23).

Leurs fils entraînent la part juvénile et mâle de la communauté, organisent les danses et les jeux, mais aussi et surtout les charivaris et autres chevauchées sanctionnant les mariages désordonnés, les veuves voraces et plus généralement tous les écarts à la norme. Or ces sarabandes violentes, tonitruantes et vertes ne traitent pas également filles et garçons. Si les hommes sont parfois victimes de ces rites, la responsabilité du scandale dénoncé est attribué en dernier ressort à la femme, qu'elle soit dominatrice, perfide ou faible. Pour les abbés qui entraînent les enfants régulièrement aux étuves, l'ordre du monde est simple : il est celui des coqs et des gelines, et celles-ci sont, tout aussi simplement, ou bien honnêtes ou bien communes ... (24).

* * *

Mais les choses changent maintenant que la ville ne se contente plus de recevoir en ses murs les négociants étrangers, et se fait conquérante, envoie ses marchands dans la vallée du Rhône, s'impose sur les marchés méridionaux à Avignon, Peccais ou Marseille et " fait de la Provincia son univers de propriété "(25). Les séductions multiples du bas Rhône valent pratiquement celles de l'Outremont.

Les voyageurs, lyonnais ou non, en admirent les richesses. Les chorographes du XV^e siècle précisent que le *Venaissin* est pays de *venaison*, très propre aux divertissements, et F. Platter ajoute que c'est l'endroit le plus fertile que l'on puisse trouver dans le monde ; d'ailleurs on sait qu'à Montpellier la beauté du lieu, la douceur de l'air, la richesse et l'amabilité des citadins ont décidé les médecins à s'installer dans la ville ... (26).

Le sud est aussi le cœur du légendaire Royaume d'Arles. Gervais de Tilbury en a décrit les merveilles (fontaines miraculeuses, dames blanches, pierres branlantes, dracs etc.) en ses *Otia imperialia* que possèdent toutes les bonnes bibliothèques (27). Les pays des mirabilia sont également ceux des aventures épiques dont nul ne se lasse même sous Louis XII ou François I^{er} ; Orange, Avignon, Arles, Saint-Gilles ou Nîmes conservent les traces de gigantesques combats au terme desquels les héros ont conservé ou reconquis leur dame (28). Car dans l'esprit des hommes de 1500 et en accord avec les enseignements de la philosophie naturelle, le Midi incline aux passions amoureuses.

D'Isidore de Séville à Honorius d'Autun et de Barthélémy l'Anglais à Jean Bodin tous les auteurs ont compris la diversité du monde et de ses usages à travers l'antique théorie des climats complétée par celle des tempéraments. En bref, les diverses complexions influant sur les mouvements de l'âme, résultent du mélange divers selon les lieux et les individus, des quatre qualités élémentaires : le froid, le chaud, le sec et l'humide. C'est pourquoi enseigne Nicolas Oresme *les peuples sont divers et de diverses manières*. Barthélémy l'Anglais en son encyclopédique *Propriétaire de toutes choses* (l'un des livres les plus lus à la fin du Moyen-Âge) nous livre l'essentiel :

« *Au septentrion les hommes sont grands et de belle façon car la froideur de l'air ne laisse sortir la chaleur du corps, par la vertu de laquelle la personne amende et en grandeur et en beauté* » (le sec endruct et le froid hérissone ajoute L.B. Alberti).

« *A l'auster les hommes sont de contraire nature et figure ... et ne sont pas si courageux ni si colériques, ni de si grand cœur ...* » (29).

Car la chaleur est dissolvante et les corps dilatés laissent insensiblement s'échapper leur sang et leurs esprits. A la vaillance et à la constance des uns s'opposent les variations, la dissimulation, la mobilité et la mélancolie des autres, ces derniers bien sachant, portés aux mathématiques, aux méditations religieuses, à la philosophie mais également à la luxure. Alors que les gens du nord ont pour eux la chasteté, vers le Midi les corps s'ouvrent, s'amolissent, se féminisent, et se laissent emporter par les passions. Le nord est viril, le sud féminin, porté à l'amour et habile à le faire.

Comme on est toujours le septentrional de quelqu'un, le père de Félix Platter lui dit « *et puis méfie-toi des Françaises qui chercheront à t'aguicher* » ; l'intéressé sur place vérifie le bien fondé de ce conseil mais constate qu'au-delà des Pyrénées la situation est bien pire, c'est d'ailleurs pourquoi (la spermatogenèse absorbant beaucoup de matières oculaires et cervicales)

il y a beaucoup d'aveugles (30).

En Comtat nous n'en sommes pas là, mais la richesse du pays ajoutée au lustre d'Avignon demeurée métropole du Sud-Est jusque vers 1475 incline, dit on, les habitants

au luxe et aux plaisirs. Se superpose à cela le culte porté à François Pétrarque et aux lieux qu'il a parcourus. Au XV^e siècle Fontaine-de-Vaucluse est devenue une étape obligée sur les routes de Rome ou de Galice (31). Le mirage avignonnais procède de tout ceci. Il est vrai que la vie semble facile et qu'il n'existe pas d'impôts (directs). Dans cette ville où néo-citadins et marchands étrangers sont nombreux, les conflits se règlent davantage chez le notaire que devant la justice et puis comme le dit allègrement Platter « *la plupart des gens vivent comme des débrouillards, à l'improviste, ils n'épousent que sur le tard ...* » (32).

Mais les voyageurs ne barguignent pas sur *l'imaginative* et ont plutôt tendance à enrichir le décor. *Les femmes y sont plus élégantes qu'en France* dit le cardinal d'Aragon qui retient aussi que les dames du Palais sont fort nombreuses et que chez le légat *on s'amuse avec beaucoup de licence et de dévergondage* (33). Les galants accompagnent chez elles en pleine nuit les femmes *dont la carnation est incomparable* car, ajoute plus tard le Bolonais Garganello, *l'air l'eau, la terre sont d'amour pleins* (34).

D'où le légendaire amoureux constamment alimenté aux XV^e et XVI^e siècles. *La Chronique de Cabare* raconte comment le comte Hubert de Savoie voulant s'ébattre jus-qu'en Arles, ville des couronnements et des fêtes, rencontre en chemin le comte de Venyce et sa fille Laurence qui le séduit et qu'il épouse (35). Le dauphinois Aymar du Rivail poursuit, dans ses *Allobroges* « *De tout temps Avignon a donné le jour à des jeunes filles qui l'emportent sur toutes les autres par leur vertu et leur exquise beauté. C'est ainsi qu'il y a 200 ans était Laure. De notre temps la renommée célébrait Margot d'Avignon que tous s'accordaient à proclamer admirable. Elle nous plut, nous l'épousâmes à Mourmoiron...* » (36).

On sait enfin que Pantagruel n'était pas depuis trois jours en Avignon qu'il était devenu amoureux à en être malade ; ce que voyant, son pédagogue Epistémon l'en tira et le mena à Valence en Dauphiné ...

Voilà tout ce dont étaient imprégnés les Champier, les Bellièvre, les Villars, les Baronnat, les Le Maistre, et bien d'autres qui, sous Louis XII concentrent pour le marché lyonnais les richesses de tout le Sud Est (37). Inventoriées ou entreposées entre Saône et Rhône, elles sont du même coup revendiquées ou naturalisées par la nouvelle capitale. Le Frontignan remonté par le fleuve devient en amont le *vin de Lyon*, comme les marrons du

Vivarais (38). Les plantes médicinales recensées par Champier dans son Hortus Gallicus viennent des Alpes, de Languedoc et de Provence, mais, dit l'auteur, ce sont les Franciscaïns et les Dominicains de Lyon qui les utilisent le mieux.

Dès lors, on comprend bien pourquoi d'autres mirabilia peuvent prendre place dans un recueil intitulé *Antiquités de Lyon* (39). Pierre Sala y insère une histoire légendaire du pont de la Guillotière construit par Benezet, à partir de textes avignonnais du XIII^e siècle. Il dessine en 1505 la Tarasque vue à Sainte-Marthe alors même que l'on élabore à Lyon (voyez les *Souvenirs* de Barthélémy Bellièvre) une histoire entièrement recomposée de la *Fête des Merveilles* nautiques (40). Dans le même temps sans doute la légende des Deux Amants (Hérode Antipas et Hérodiade dans Etienne de Bourbon) se transforme par emprunt à l'histoire romanesque de *Pierre de Provence et de la belle Maguelonne* (qui se sont retrouvés enfin après de longues errances) (41).

La *translatio* lyonnaise sera couronnée en 1533 lorsque le jeune Maurice Scève, étudiant en Avignon, découvrira le tombeau de Laure dans l'église des Franciscains (42). L'acte équivaut à ce qu'était en matière de reliques une *relevatio* solennelle, une véritable renaissance culturelle mais, dans ce cas, accomplie par un Lyonnais, au profit de sa ville et naturalisant ainsi malgré lui le héros (comme Jean Lemaire avait gallicisé l'histoire, et Philibert Delorme sa galerie) (43).

Car Lyon désireuse d'évincer Avignon dans l'imaginaire des doctes se constitue une mythographie à la mesure de ses ambitions. Symphorien Champier, Humbert Fournier et surtout Jean Lemaire en sa *Concorde des deux langages* font de Fourvière le *forum veneris* et y situent le temple de la déesse célébrée par le prêtre Génius, chantre de la nature (comme dans la seconde partie du *Roman de la Rose* de Jean de Meung) et de la force génitive et cosmique (44).

Cette qualité lyonnaise *conjonctive et copulative* est inlassablement évoquée à propos des épousailles du Rhône et de la Saône, toujours fortement teintées d'érotisme (voyez Fontaine, des Auteils, Marot, Bonaventure des Periers, etc.) (45) L'air enfin, malgré quelques grincheux d'ailleurs étrangers à Lyon, devient par le seul fait de la centralité voulue de la ville (Lyon est presque au milieu de l'Europe, comme le suggèrent les consuls en 1484 ; Pierre Sala et plus tard Christophe Myliu en sont bien persuadés) (46) un air qui emprunte aux deux autres climats et ainsi " *favorise la vigueur corporelle, le libéral esprit et la belle formosité* ". Bref, *l'air amoureux de la belle cité* vaut bien celui, pétrarquien d'Avignon, malgré quelques maladies catarrheuses amenées par les rivières (47).

Les mises en scène des Entrées faisant bonne place aux bourgeoises et aux damoiselles, aux princesses et aux bergères bientôt relayées par les nymphes et les paranymphe, popularisent, comme les faïences, les silhouettes pulpeuses des muses et des déesses. La propagande érudite par l'image (le *Plan scénographique* par exemple) et les poèmes n'ont pas de mal à transformer la ville en cité de loisirs et de bien vivre où comme l'écrit François Rabelais « *l'on court de plaisir en plaisir entre des nymphes toujours divines et au sein de laquelle, ajoute Guillaume Paradin tout y est redondant de faveur de grâce et de beauté* » (48).

En 1549 Andrea Minucci, archevêque de Zara, fait une description idyllique des mœurs lors de son passage : « *on vit dans la plus grande familiarité avec les femmes qui jouissent dans cette ville d'une très grande liberté ; elles peuvent avoir des conversations avec qui elles désirent sans que leurs maris n'éprouvent la moindre suspicion. Eux mêmes mènent bonne vie sans se priver* (49) ... » Certes, mais il vient de parler des rues étroites et droites entre les deux ponts ... Ce qui nous ramène aux réalités quotidiennes. Dans les charrères et les venelles, l'atmosphère s'était-elle modifiée ?

* * *

Rappelons tout d'abord avec un rondeau d'Eustorg de Beaulieu un fait de première importance :

« *C'est à Lyon où sont les belles dames
Le Rosne et la Saone et leurs pontz à seurté
Quatre mois l'an hommes et femmes
De toutz clymatz y vont en liberté ...* »

Il s'agit évidemment des foires et du droit qui partout depuis le XII^e siècle les accompagne : il n'y a pas de poursuites pour adultère pendant la durée de la foire. Entendons nous bien : la ville n'est pas pour autant livrée aux désordres amoureux, mais la prostitution s'y développe à peu près librement et les couples étrangers ne sont pas inquiétés. Il est toutefois difficile de croire que cette liberté n'avait pas d'influence sur les comportements indigènes d'autant que partout dans la ville s'était répandue l'habitude de loger des hôtes. De ce fait, et avec la croissance démographique, l'anonymat résidentiel gagne et la transaction monétaire pénètre en des domaines qui, autrefois, demeuraient hors des circuits marchands ; elle va dans le sens de la liberté.

J'avais naguère donné l'exemple de Jérôme Meynier marchand de bois de modeste extrace, devenu notable, courrier de la confrérie de la Trinité et fort attentif à son honorabilité récente (50). En 1538, cet homme sage lègue par testament à sa fille Louise 450 livres mais seulement 200 £ avec robes et cottes (soit 250 au total), si elle se marie sans le congé de sa mère et de son frère aîné (51). On remarquera avec ce cas de valeur sans doute normative, qu'une manifestation d'indépendance filiale n'était pas écartée et qu'ainsi les frères pouvaient gagner à la liberté de choix de leur sœur, à condition que celle-ci ne déshonore pas la famille. Or pratiquement, la moitié des jeunes filles qui se mariaient n'avaient plus de père et ne supportaient donc qu'une autorité parentale affaiblie et malléable. C'est pourquoi dans toutes les études notariales apparaissent des formules révélatrices : un frère qui lègue à sa sœur outre sa dot *si elle se marie au gré de ses parents et amis* (1533) (52) ; un père qui promet à chacune de ses filles 500 livrs payables *sitost qu'elles auront trouvé leur bon party en l'estat de mariage* (1555) (53).

Celles qui ainsi cherchent toutes seules leur bon party ont moins à craindre que leurs mères ou grands mères. Le pouvoir de contrôle des anciennes abbayes de quartier a fléchi, en même temps que se développait le mouvement confraternel. Il y avait 15 confréries vers 1460, il en existe 50 vers 1530 dont les deux-tiers sont professionnelles. La défense des positions acquises ou le désir de faire sa place pousse à des groupements qui prétendent au monopole, se veulent donc pan-urbains, vivent sur un principe organisationnel de réseau et non de territoire, savent s'imposer par la démonstration armée (ce que l'on appelle *faire bannière* signifie montrer sa force) et absorbent une partie des fonctions autrefois assumées par les confréries du Saint Esprit.

C'est dans ce contexte conflictuel que doit être replacée l'apparition de l'abbaye des Enfants de la ville (1481-1484) concurrencée depuis peu par l'organisation homologue des basochiens (les jeunes robins du palais) dénoncée en conseil. Ici le problème n'est pas celui du gagne pain (les uns et les autres ne sont pas à plaindre), mais de l'identité (les Enfants de la ville sont, comme leur titre l'indique, des originaires) du statut, du prestige, et dans une certaine mesure, du contrôle des alliances (remariages et droits) et des profits qui en découlent. Car ces abbayes influentes et prestigieuses ont des pratiques infiniment moins rudes que celles des anciennes bandes et usent d'un subtil dosage de courtoisie et d'intérêt bien compris. Les charivaris crus ne sont plus de mise, elles les laissent aux rustiques et comme dans les affaires conjugales, l'argent résoud, sauf exception, les problèmes (54).

* * *

Tels m'apparaissent les gains de ce long XV^e siècle à quoi l'on pourrait ajouter, confor-

tant ce que je viens d'avancer, l'égalisation des âges lors des premières noces et la progression des communautés universelles qui se délégent un peu partout en ville.

Mais surtout, les relâchement des contraintes bien réel, est, on le voit, endogène et non importé d'outremont (comme une bonne part de l'emblématique) ; cet assouplissement a accompagné l'avance de la *respublica* urbaine sur les vieilles communautés de quartier ; il a, grâce au pluralisme confraternel, facteur d'équilibre entre l'individu et le groupe, profité aux hommes, comme aux femmes, bien au delà des cercles bourgeois. Au moins tant qu'a duré la croissance. Ensuite, les prédicateurs de la pénitence eurent beau jeu de dénoncer la cité *mercatrix*, devenue la cité *meretrix*. Mais longtemps les voyageurs et les clercs continuèrent à célébrer la cité du déduit et des libres amours, métamorphosant sans retenue le réel. Il est vrai qu'en leur esprit cette transmutation se voulait une emprise ...

1. La contribution de Françoise Thébaud, " L'histoire des femmes continue " dans *Georges Duby. Regards croisés sur l'œuvre. Femmes et féodalité*, Lyon, 2000, pp. 75-83 définit parfaitement le concept de *gender* et expose les grandes orientations de ce courant historiographique.
2. Comme par exemple J. Solé, *Etre femme vers 1500*, Paris 2001. Entre ces deux courants, position prudente de M. Lazard, *Les avenues de femynie. Les femmes et la Renaissance*, Paris, 2001.
3. Giudici (E) *Louise Labé et l'école lyonnaise*, Rome 1981, dont beaucoup de perspectives sont reprises par K. Berriot dans *Louise Labé. La belle rebelle et le François nouveau*, Paris 1985, en particulier pp. 157-181. Certaines vues sont fort pénétrantes mais souffrent d'une indifférence à la dynamique sociale du temps.
4. Pérouse (G) " Claude de Taillemont, enchanteur mondain " dans J.R Derré dir. *L'humanisme lyonnais au XVI^e siècle*, colloque Université de Lyon II, 1972, Grenoble 1974, pp. 212, 218, etc.
5. Davis (N.Z) *Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16^e siècle*, Paris 1979.
6. *Don Antoine de Beatis. Voyage du cardinal d'Aragon (1517-1518)*, éd. M. Havard de la Montagne, Paris 1913, p. 207.
7. Les sobriquets sont extraits des rôles de taille de la fin du XV^e siècle. Le langage des dames de Lyon selon le courtisan surnommé *Loyal serviteur* (*vey vos cestou malotru qu'a mie fa que tol los otros*) a été naguère jugé par P. Gardette parler authentique. On peut discuter cette appréciation qui s'appliquerait plutôt aux épouses des *médiocres* et non aux bourgeoises. *Une grande méconne, la langue lyonnaise*, Lyon 1957.
8. Sur l'époque, toujours utile : Wadsworth (J.B) *Lyons 1473-1503. The beginnings of cosmopolitanism*, Cambridge Massachusset, 1962.
9. Les premiers noms sont ceux des élégants héros de *La Tricarite* de Claude Taillemont, éd. D. Enoalta, F. Lecercle, G. A. Pérouse, V. J. Worth, Genève 1989. *Bredin vient du Formulaire fort récréatif de tous contractts et aultres actes passez par devant notaire et témoins par Bredin le cocu*, Lyon 1594. L'auteur n'est autre que le notaire Benoît Du Troncy. *Quatre-Quintaux* est un sobriquet bien réel.
10. Sur le sentiment amoureux au Moyen-Âge, l'essentiel est dit dans Duby (G) " Que sait-on de l'amour en France au XII^e siècle " *Mâle Moyen-Âge*, Paris 1988, p. 34-49. Les paroles de Gerson dans ses *Poenitemini* dans *Oeuvres complètes*, introduction, texte et notes par Mgr. Pharamond Glorieux, t. VII *L'œuvre française*, Paris Tournais Rome New-York 1967 p. 836.
11. Dans une littérature imposante, quelques repères : Burguière (A) " Le rituel de mariage en France, pratiques ecclésiastiques et pratiques populaires, XVI^e-XVIII^e siècles, *Annales ESC*, 1978 n°3 pp.637-649. Molin (J.B) et Mutembé (P) *Le rituel du mariage en France du XII^e au XVI^e siècle*, Paris 1975. Farnedi (G) *La celebrazione cristiana del matrimonio. Simboli e testi*, Roma 1986. Gaudemet (J) *Le mariage en Occident, les moeurs et le droit*, Paris 1987.

12. Analysées par J.L Flandrin, *Amours paysannes XVI^e-XIX^e siècles. Amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France*, Paris 1975 et évoquées par J. Solé, *Etre femme, op. cit.* pp. 97-136.
13. Comme on le sait, le nouement d'aiguillette est censé provoquer l'impuissance avec la promise, mais en maintenant la virilité à l'endroit des autres filles.
14. Rossiaud (J) *La prostitution médiévale*, Paris 1988, pp. 31-33.
15. Antienne des *Ricordi* toscans. L'adage de saint Ambroise est cité par le lyonnais Pierre Sala dans son *Epître sur l'amitié* rédigée après 1515.
16. Ces pourcentages à partir d'analyses conduites par l'auteur dans diverses villes riveraines du Rhône et à Lyon en 1471, 1524, 1545.
17. Mêmes sources que dans la note précédente. Sur les veuves, Lorcin (M. Th) *Vivre et mourir en Lyonnais à la fin du Moyen-Âge*, Lyon 1981.
18. Flandrin (J.L) " Les créantailles troyennes, XV^e XVII^e siècles " dans *Le sexe et l'Occident. Evolution des attitudes et des comportements*, Paris 1981 pp. 61-82. Solé (J) *Etre femme, op. cit.* pp. 97-136.
19. Le Roy Ladurie (E) *Le siècle des Platter*, 2 volumes, Paris 2000. T.1 p. 252.
20. Rappelons que les étuves - maisons de tolérance du temps - sont à Lyon centrales et prospères, à la Pêcherie, à Saint-Georges et près de l'Hôtel-Dieu.
21. Les comportements féminins perturbateurs de l'ordre sont minutieusement dénoncés par François Garin dans sa *Complainte*. Voyez *La complainte de François Garin marchand de Lyon*, 1460 éd. R. Dubuis et alii, Lyon 1978.
22. Les comportements féminins perturbateurs de l'ordre sont minutieusement dénoncés par François Garin dans sa *Complainte*. Voyez *La complainte de François Garin marchand de Lyon*, 1460 éd. R. Dubuis et alii, Lyon 1978.
22. Car si longtemps les maisons mono-familiales ou mixtes sont majoritaires, pour la plupart des familles les commodités essentielles sont partagées avec les voisins.
23. Les fonctions de ces confréries sont analysées avec pertinence par J. Chiffolleau " Entre le religieux et le politique : les confréries du Saint Esprit en Provence et en Comtat-venaisin à la fin du Moyen-Âge " dans *Le mouvement confraternel au Moyen-Âge*, France, Italie, Suisse (Lausanne mai 1985) Rome 1987, pp. 9-40. Pour Lyon, Rossiaud (J) *Réalités et imaginaires d'un fleuve. Recherches sur le Rhône médiéval. Structures de sociabilité et mouvement confraternel à Lyon au XV^e siècle*, dactyl. Paris 1994.
24. Principes de François Garin : *Quand femme homme seignorie/Celluy n'est pas de grant valloir/ Geline bon coq ne maistrise*, *Complainte* v. 902-904 éd. cit. p. 88.
25. Selon la formule de V. L. Saulnier, *Le prince de la Renaissance lyonnaise initiateur de la Pléiade. Maurice Scève italianisant, humaniste et poète (1500-1560)*, t. I Paris 1948 p. 283.
26. Ces lieux communs traînent dans toutes les Imagines mundi médiévales et les chorographies de la Renaissance.
27. *Gervais de Tilbury, le livre des merveilles. Divertissement pour un empereur (troisième partie)* traduction et commentaires par A. Duchesne, Paris 1992.
28. Le sud est l'espace des chevauchées de Girard de Vienne, Guillaume d'Orange, Garin de Montglane, des *Prises* d'Orange, d'Aries etc.
29. Barthélémy l'Anglais, *Le propriétaire de toutes choses*, édition lyonnaise de 1482 d'après la traduction de Jean Corbechon, fol. 188 v^o et 198-207. Les arguments majeurs sont repris par S. Champier, *Déclaration du ciel et du monde et des merveilles de la terre*, Lyon 1502, f. 36. J. Bodin écrit dans sa *Méthode de l'histoire : Il faut juger l'histoire de chaque peuple d'après ses habitudes et son naturel avant que d'en mal parler ; Méthode* éd. J. Mesnard, Paris 1941, p. 112.
30. *Le siècle des Platter*, éd. cit. t. I p. 286 et t. II pp. 446 et 480.

31. Quand Guillaume Saignet, alors sénéchal de Beaucaire, entreprend de rédiger la *Lamentatio humanae naturae* en 1418, il situe l'action près de la Fontaine-de-Vaucluse *ubi fertur doctissimum illum Franciscum Petrarcham suas epistolas descripsisse*. Selon Don Antonio de Beatis, la fresque du portique de Notre-Dame des Doms consacrée à Saint Georges a été commandée par Pétrarque et la jeune fille sauvée du monstre serait un portrait d'après nature de Laure, *Voyage du cardinal d'Aragon*, *op. cit.* p. 227.
32. *Le siècle des Platter*, *op. cit.* t. II p. 345. Labande (L.H) " Autour du mariage ; mœurs et coutumes avignonaises des XIV^e et XV^e siècles, *Mémoires de l'Académie du Vaucluse*, XIII, 1894, pp. 63-79.
33. *Voyage du cardinal d'Aragon*, éd. cit. pp. 225 et 231.
34. La société avignonnaise au XVI^e siècle. Correspondance de Garganello (1553-1574) éd. F. Benoit, *Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin*, 1925 pp. 19-119.
35. *Monumenta Historiae Patriae*, t. I, Turin 1836, c. 58, 96.
36. Aymar du Rivail, *Description du Dauphiné au XVI^e siècle* éd. A. Macé, Grenoble 1852, p. 158.
37. Symphorien Champier est, en 1495 à Montpellier ; Claude de Bellièvre, peu après, fait son droit à Toulouse. Les autres marchands cités sont fermiers du tirage du sel et possèdent des parts de salines ou des entreprises à Avignon.
38. Bruyerin Champier (J.B), *De re cibaria, libri XXII omnium ciborum genera*, Lyon 1560.
39. Analysé et résumé dans Ph. Fabia, *Pierre Sala sa vie et son œuvre avec l'histoire et la légende de l'Antiquaille*, Lyon 1934. M. Grundberg-Dröge, " Pierre Sala antiquaire, humaniste et homme de lettres lyonnais du XVI^e siècle, *Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon*, cahier 16 (1994), présente, comme Ph. Fabia les *Antiquitez*, comme fort hétérogènes.
40. Rossiaud (J) Les rituels de la fête civique à Lyon, XII^e-XVI^e siècles, dans *Riti e rituali nelle società medievali* a cura di J. Chiffolleau, L. Martines et A. Paravicini Bagliani, Spolète 1992 pp. 285-307.
41. Le roman a été imprimé à Lyon en 1482. Tandis que Guillaume Paradin tient encore pour Hérode et Hérodiade, Claude de Rubys fait état d'une tradition légendaire ancienne, différente de celle qu'il présente lui-même.
42. Sur ce point, V. L. Saulnier *Le prince*, *op. cit.* p. 30 sq. Entre 1530 et 1533, alors âgé de 30 ans, Maurice Scève gagne Avignon où il étudie le droit tout en assumant les fonctions de secrétaire auprès du vicaire de l'évêque. En 1533 il " découvre " le tombeau de Laure. Une tradition déjà ancienne à Avignon voulait que le corps de Laure ait été déposé dans l'église des Frères Mineurs. En 1533, soit sur ordre de François Ier, soit sur le souhait du vicaire épiscopal, soit de sa propre initiative, Scève entreprend cette recherche.
43. Simone (F) " Historiographie et mythographie dans la culture française du XVI^e siècle : analyse d'un texte oublié " dans *L'humanisme lyonnais au XVI^e siècle* éd. cit. pp. 125-148. P. Sala fait preuve de la même volonté d'émancipation à l'égard de l'Italie dans ses *Prouesses et hardiesses de plusieurs rois* ; il en va de même de Philibert Delorme. Sur ce point D. Bonnet Saint-Georges et alii, *Philibert De l'Orme lyonnais*, Lyon 1993.
44. L'importance de Jean Lemaire dans la diffusion de ce mythe a été bien soulignée par Fr. Joukovsky, " Lyon ville imaginaire " dans *Il rinascimento a Lione* (Macerata 1985) a cura di Antonio Possenti, Giulia Mastrangelo, t. I, Rome 1988, pp. 424-429. Elle omet toutefois de rappeler la force et la signification naturaliste du personnage de Genius dans la pensée du temps. Les humanistes découvraient volontiers dans le Midi des dieux dédiés au culte de la déesse.
45. Bruyère (G) " Note sur les ornements du Plan de Lyon " dans *Le plan de Lyon vers 1550*, Lyon 1990, pp. 47-59.
46. Pierre Sala inclut dans les *Antiquitez* sous le titre *De Anticalia lugduni* un consistant passage de Strabon (IV, 5, 2) déjà utilisé par les consuls et par l'archevêque en 1484. On peut donc croire que P. Sala se représente l'espace du Sud Est comme le faisaient les notables en 1484 : Lyon est au cœur d'un vaste espace central, lui même médian entre les nations. La ville est *miterraine* de la

Gaule étendue jusqu'au Gothard, et elle se trouve au droit du cours moyen de la Loire qui partage la Gaule par le milieu. Historiens et Chorographes du XVI^e siècle adhèrent tous à cette vision des choses.

47. Comme le souligne Nicolas de Nicolay dans sa *Description générale de la ville de Lyon*. Mais Barthelemy Aneau, comme avant lui Aymar Falco pour Vienne, affirme dans son *Alector* que le climat de la ville d'Orbe (transposition onirique de Lyon) vaut celui de Meroe. Le vers de marot sur l'air amoureux de la noble cité est cité par Claude Bellière dans son *Lugdunum Priscum*.
48. Rossiaud (J) " Le plan de Lyon. Retour sur une scénographie fabuleuse " dans *Sébastien Serlio à Lyon*, colloque international, Lyon XII 1998, à paraître.
49. Lyon 1549. Description d'un voyage fait en 1549 de Venise à Paris par Andrea Minucci archevêque de Zara, G. Bruyère, M. Th. Caracciolo-Arizzoli, J. Guillemain éd., *TIHAL*, c. 16 1996, p. 178.
50. Rossiaud (J) " Les Meynier alias Lyèvre, riveyrands, nauchiers et marchands de Lyon " dans *Mélanges de travaux offerts à Maître Jean Tricou*, Lyon 1972 p. 273-292.
51. A. D. Rh. 3 E 3759 f. 337.
52. A. D. Rr. E 2573 f. 277
53. A. D. Rh. 3 E 3909 f. 158 v°.
54. Rossiaud (J) " Fraternités de jeunesse et niveaux de culture dans les villes du Sud Est à la fin du Moyen-Âge ", *Cahiers d'Histoire XXI*, 1976 1-2, pp. 67-102. A compléter par mes conclusions sur le mouvement confraternel à Lyon.

5 MARS 2002

Résumé de la conférence de Mme Florence DELAY,
Membre de l'Institut-Académie Française

HISTOIRE(S) de BIBLE

En dehors de toute appartenance confessionnelle, on peut dire que la Bible

- littéralement *ta biblia* : les livres - est un monde d'histoires racontées. Ce furent d'abord, dans les cathédrales, les chapiteaux, les vitraux, les peintures, qui répandirent les épisodes les plus fameux de l'Ancien et du Nouveau Testament. Puis, quittant le contexte sacré, scènes et personnages entrèrent dans la littérature par la prose, la poésie. J'aimerais, dans le désordre, suivre quelques uns d'entre eux. La reine de Saba, qui hanta Gérard de Nerval. Joseph et ses frères, dont l'histoire occupe quelques chapitres de la Genèse et fut dépliée par Thomas Mann en quatre romans, des milliers de pages. Le **Livre de Jonas**, commenté par Herman Melville dans *Moby Dick* à travers le prêche extraordinaire du père Mapple. Ou encore Ponce Pilate à travers les récits de Roger Caillois, de Jean Grosjean - entre autres.

De l'imagination inventive des écrivains, j'aimerais passer à la fidélité inventive des traducteurs. Pourquoi retraduire aujourd'hui la Bible ? Pourquoi retraduire Shakespeare, Cervantes, Kafka ? Les grands livres requièrent d'être inlassablement traduits pour la bonne raison que l'original ne vieillit pas tandis que les traductions, oui. Retraduire pour que la force de ces livres soit au présent, notre contemporaine, non figée dans des expressions toutes faites, non affaiblies par des mots usés dont le sens s'est éloigné et qui ne résonnent plus.

Et puis il n'existe pas, en France, une traduction qui soit en même temps fondatrice de la langue, comme c'est le cas en Allemagne avec la traduction de Luther, ou en Angleterre avec la King James. La première fut celle d'Olivétan le Picard. Dans son essai *Qui parle l'européen ?*, le poète Jacques Darras dit à propos du Livre éternellement conservé, commenté, transformé en toutes les langues, qu'il communique son inquiétude au langage, qu'il est l'inquiétude du langage : "*Nous nommons cette inquiétude traduction*". Ce qui est une belle définition.

Paul Cézanne a peint la montagne Sainte Victoire à différentes heures du jour et en toute saison. Ainsi les traductions de la Bible se complètent-elles, donnant d'autres ombres et d'autres lumières au paysage de Dieu.

Résumé de la conférence de Mme Florence DELAY
 Membre de l'Institut Académique Français
HISTOIRE(S) de BILLY

En dehors de tout agissement conventionnel, ce peut être que la loi.

Évidemment la loi - les lois - est un monde historique complexe. Ce livre s'inscrit dans le cadre de la réflexion sur le droit, les normes, les pratiques et les usages de la loi, dans le contexte de l'histoire et du présent. L'auteur, Florence Delay, est une juriste et une historienne. Elle a travaillé pendant de nombreuses années à la Cour de Cassation, puis à l'Institut d'histoire du droit de la Sorbonne. Elle a également travaillé à l'étranger, notamment en Espagne et en Italie. Elle a publié de nombreux ouvrages et articles sur le droit et l'histoire. Son dernier ouvrage, "Histoire(s) de Billy", est une réflexion sur le rôle de la loi dans la société et dans l'histoire.

La réflexion sur le droit est une réflexion sur le monde. Elle est une réflexion sur le pouvoir, sur la justice, sur l'équité. Elle est une réflexion sur la vie et sur la mort. Elle est une réflexion sur l'homme et sur le monde. Elle est une réflexion sur tout ce qui nous relie et nous sépare. Elle est une réflexion sur nous-mêmes.

Et puis il y a cette loi, une loi qui est au cœur de tout. C'est la loi de la vie. C'est la loi de la mort. C'est la loi de l'amour et de la haine. C'est la loi de la justice et de l'injustice. C'est la loi de la liberté et de l'esclavage. C'est la loi de la vérité et du mensonge. C'est la loi de la beauté et de la laideur. C'est la loi de la sagesse et de la folie. C'est la loi de la vieillesse et de la jeunesse. C'est la loi de la naissance et de la mort. C'est la loi de tout ce qui est et de tout ce qui n'est pas.

Pour Florence Delay, la loi est une aventure. Elle est une aventure humaine. Elle est une aventure de l'esprit. Elle est une aventure de la conscience. Elle est une aventure de la vie. Elle est une aventure de la mort. Elle est une aventure de tout ce qui nous fait être humains.

12 MARS 2002

Discours de réception de notre confrère Philippe LEBRETON ÉLOGE ET CRITIQUE DE LA STRUCTURE

Permettez-moi tout d'abord de me conformer à nos usages en saluant mes immédiats prédécesseurs dans le fauteuil académique que j'occupe aujourd'hui suite à vos bienveillants suffrages.

Malgré les relations qui ont été parfois les miennes avec le monde de la Pharmacie, je n'ai jamais eu l'honneur de faire directement connaissance avec notre collègue Michel Lachaussée, élu académicien titulaire en 1996 puis devenu membre correspondant deux ans plus tard, suite à son éloignement professionnel au Japon. Nous avons pourtant probablement quelques atomes crochus (c'est bien le cas de le dire) à propos des relations structure / activité qui sont à la base de la pharmacologie moderne.

A peine plus éloigné dans le temps, puisqu'ayant lui-même cédé la place à M. Lachaussée en 1996 pour accéder à l'éméritat, M. Jack Bost est bien plus proche de nous dans l'espace, étant aujourd'hui présent dans nos rangs ; j'ai le double plaisir de le saluer et de le remercier. A priori, mes distances avec l'art vétérinaire sont plus grandes qu'avec la pharmacologie, malgré tout l'intérêt que je porte aux oiseaux. Pourtant, une lointaine connivence existe entre M. Bost et moi-même, dont il m'a tout récemment rappelé les traits anecdotiques.

J'avais en effet gardé le souvenir d'une publication des années 1950 où, à côté du nom de celui qui fut notre maître commun, M. le professeur Charles Mentzer, figurait celui du jeune Jack Bost. Il y était question des propriétés biologiques des flavonoïdes (molécules polyphénoliques qui allaient fonder ma carrière scientifique), ce qui nous renvoie également aux relations structure / activité, appliquées ici à la physiologie animale.

M. Jack Bost et ceux de nos collègues qui ont connu le professeur Charles Mentzer me permettront certainement d'honorer ainsi la mémoire d'un chercheur et d'un enseignant au charisme (comme on ne disait pas alors) incomparable. Enfin, et pour des raisons également personnelles, j'évoquerai le souvenir de deux de nos anciens confrères qui, bien qu'éloignés l'un de l'autre, furent élus le même jour à l'Académie de Lyon, le 3 juin 1947 : Léon Vallas et Georges Chapas. Le premier - lointain parent auquel j'ai récemment consacré une biographie - régna pendant un demi-siècle sur l'histoire et la critique musicales à Lyon. Le second - qui fut mon maître en structure chimique à l'Institut de Chimie Industrielle - n'aurait certainement pas été dérouté par les relations structure / activité, puisque, dans son discours de réception, le 24 avril 1951, il avait lui-même évoqué " *la relation entre l'odeur et l'architecture des molécules* ".

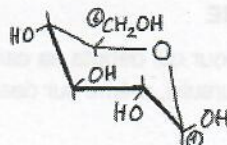
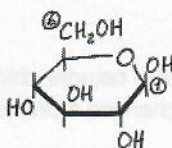
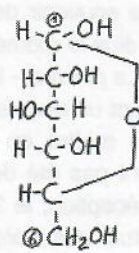
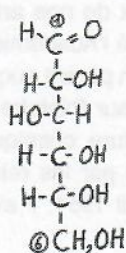
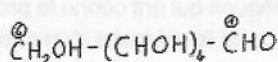
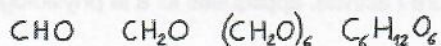
ÉLOGE DE LA STRUCTURE

Il est permis je pense, pour qui débuta sa carrière comme chimiste, de voir comment la notion de structure l'a poursuivi, même sur des chemins à première vue éloignés de sa

discipline initiale. Je définirai la *structure* (chimique) comme l'agencement mutuel des atomes au sein d'une molécule, agencement dont procèdent fonctions puis propriétés particulières. Plus généralement la structure est relative à l'existence et aux relations de sous-ensembles au sein d'un ensemble, ou de sous-systèmes au sein d'un système, ce qui renvoie au monde des mathématiques et de la physique ; en médecine, l'étude anatomique des organes et de leurs relations au sein d'un organisme relève ainsi d'une démarche structurale. Le fondement premier de ces attitudes intellectuellement convergentes est donc analytique, mais débouche rapidement sur une synthèse d'ordre fonctionnel.

On prendra comme exemple l'évolution de nos connaissances relatives à la molécule de glucose, entre le milieu du XIX^e siècle et celui du XX^e siècle (figure 1). Dans un premier temps, la formule qualitative CHO, qui s'appuie sur les symboles des atomes constitutifs, vaut à peine plus qu'un acronyme. La deuxième étape rend compte des proportions pondérales des mêmes atomes, exprimée par la formule plus que brute CH²O, qui nous vaut encore aujourd'hui l'appellation anglo-saxonne, structurellement incorrecte, d'hydrate de carbone : personne n'a obtenu un pain de sucre en arrosant un tas de charbon !

La notion de masse moléculaire améliore la validité quantitative, avec (CH₂O)_n où n=6, d'où C₆H₁₂O₆ (M = 180). On *développe* la formule en faisant apparaître les fonctions chimiques aldéhyde et alcool, pour atteindre un stade vraiment qualifiable de structural, avec CHO-(CHOH)₄-CH₂OH, formule commune à tous les hexoses. La découverte de la tétravalence du carbone est plus structurante encore, puisqu'elle transfère le problème du plan à l'espace. L'isomérie ouvre en effet de nouvelles perspectives au niveau des fonctions alcool, représentées à plat par artifice graphique. Puis compte tenu de certaines anomalies des propriétés de l'ose, il apparaît que l'enchaînement intramoléculaire n'est pas seulement linéaire, mais cyclique. En fin de compte, seule l'utilisation de " modèles " tridimensionnels livre une image structurale correcte : le glucose est majoritairement la forme chaise du *B-D(+)*glucopyranose ; le physico-chimiste est capable de prédire qu'il s'agit d'une substance incolore, inodore, hydrosoluble et douée de pouvoir rotatoire.

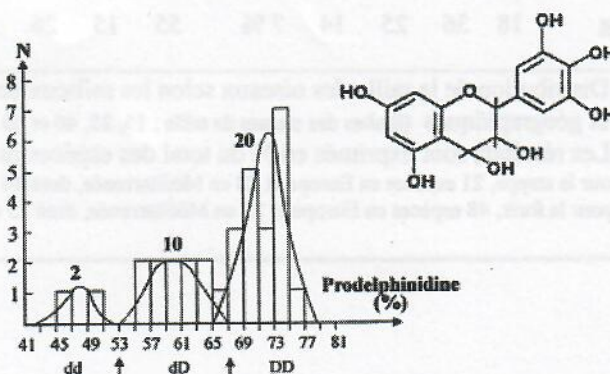
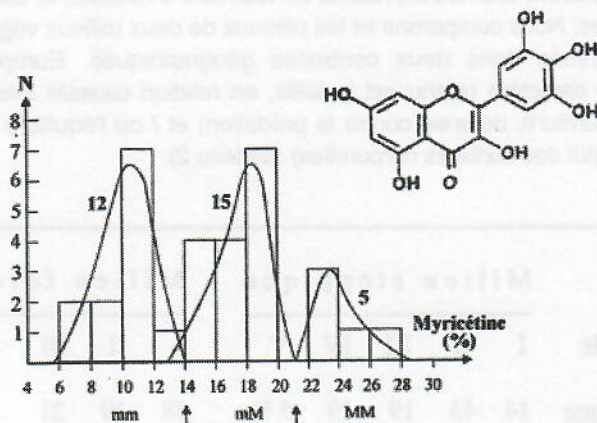


La puissance de l'analyse structurale s'affirme lorsque l'image objective de la molécule de glucose fournie par diffractométrie de rayons X se montre identique à l'image subjective élaborée par l'esprit humain : n'en déplaise à l'Abbé Condillac et aux tenants du sensualisme, le glucose n'est pas une représentation anthropocentriste du monde qui nous entoure, mais une entité pré-existante à nos sens, indépendante de notre esprit.

Glucose et polyphénols sont des " micromolécules ", dont la biosynthèse dépend de structures plus complexes, les acides nucléiques présents dans les gènes ; elles peuvent structurer les populations en individualisant les êtres vivants qui les possèdent. Ainsi, dans le feuillage d'un arbuste méditerranéen, l'Arbousier, les deux flavonoïdes prodelphinidine et myricétine présentent à première vue une distribution apparemment désordonnée, leurs teneurs relatives variant dans de larges limites (de 45 à 75% pour la première, de 8 à 26% pour la seconde), sans lien apparent avec l'âge des arbustes, leur statut végétatif ou leur localisation. Pourtant, le tracé d'histogrammes laisse apparaître trois pics distincts ; de plus, les effectifs des trois classes ainsi constituées, loin d'être aléatoires, obéissent à une

	Effectifs observés	Fréquence allélique	Effectifs calculés	Test du Chi ²
Myricétine	MM/Mm/mm 5 / 15 / 12	p(M) 0,31	MM/Mm/mm 4,9/15,2/11,9	0,01
Prodelphinidine	DD/Dd/dd 20 / 10 / 2	p(D) 0,78	DD/Dd/dd 19,5/11,0/1,5	0,24

Tableau 1. Polymorphisme flavonique de l'Arbousier



formule mathématique très simple, celle du binôme : $a^2 + 2 ab + b^2$.

En fait, la biosynthèse de ces molécules dépend d'un gène agissant non pas sous forme unique mais sous celle de deux variantes alléliques, respectivement " forte " et " faible ", symbolisées D et M, d et m ; après croisement, l'apparition de phénotypes homozygotes forts (DD et MM), hétérozygotes (Dd et Mm) et homozygotes faibles (dd et mm), explique les trois classes observées. Aux erreurs expérimentales près, les effectifs sont ceux que permettait de prévoir la loi binomiale (tableau 1), rendant ainsi compte d'un fonctionnement panmixique de la population considérée (tous les individus ont d'égales chances de combiner leurs gènes en se croisant).

Ainsi, loin d'être livrée au hasard, la structure génétique d'une population est-elle rigoureusement programmée et exécutée ; c'est le phénomène de polymorphisme (*Ford sensu*) : tous les individus d'une même espèce synthétisent les mêmes molécules ou élaborent les mêmes structures, mais celles-ci peuvent s'exprimer de manière nuancée chez chaque individu. L'Homme n'échappe pas à la règle, d'où l'aphorisme scientifiquement et politiquement correct : *tous pareils, mais tous différents*. A travers l'action de milliers de gènes, chaque individu voit son originalité reconnue, ce qui n'exclut pas l'existence de sous-ensembles populationnels distincts, dotés de caractères phénotypiques particuliers, apparus ou exprimés dans des contextes écogéographiques et évolutifs eux-mêmes distincts. Chez les plantes et les animaux, on ose alors parler de sous-espèces.

La même démarche structurale, utilisant la représentation en histogrammes, peut être appliquée non seulement à une espèce végétale, mais à l'ensemble de la végétation, non seulement à une espèce d'oiseau mais à toute une avifaune ; il y a lien fonctionnel entre les deux, car les plantes fournissent habitat et nourriture à l'oiseau, et celui-ci peut disséminer leurs graines. Nous comparons ici les oiseaux de deux milieux végétaux, la steppe et la forêt, exprimés dans deux contextes géographiques, Europe moyenne et Méditerranée ; le caractère retenu est la taille, en relation causale avec la locomotion (recherche de nourriture, défense contre la prédation) et / ou l'équilibre thermo-énergétique et hydrique (loi des surfaces corporelles) (tableau 2).

Classes de taille	Milieu steppique					Milieu forestier				
	I	II	III	IV	V	I	II	III	IV	V
<u>Europe moyenne</u>	14	43	19	19	5%	48	19	21	8	4%
<u>Méditerranée</u>	18	36	25	14	7%	55	15	26	4	0%

Tableau 2. Distribution de la taille des oiseaux selon les milieux écologiques et géographiques (limites des classes de taille : 15, 25, 40 et 60 cm).
 Les résultats sont exprimés en % du total des espèces présentes
 (pour la steppe, 21 espèces en Europe et 28 en Méditerranée, dont 14 en commun ;
 pour la forêt, 48 espèces en Europe et 27 en Méditerranée, dont 25 en commun).

Les résultats sont sans ambiguïté : le déterminisme est d'ordre écologique (influence de la structure végétale) avant d'être d'ordre géographique (influence du climat, que peut corriger le comportement migratoire). En effet, dans le cas des steppes, malgré la présence des Alouettes, les petites espèces sont peu représentées et la classe de taille II est majoritaire (environ 40% de la richesse spécifique) ; les grosses espèces (classes IV + V, Outardes entre autres) comptent pour plus de 20%. En forêt par contre, les petites espèces (Mésanges, Fringilles) sont majoritaires (la moitié de la richesse spécifique) et les grosses espèces (de taille supérieure à 40 cm, Galliformes) deviennent minoritaires (richesse voisine de 10%). La taille moyenne vaut plus de 25 cm dans le cas des steppes et moins de 20 cm dans le cas des forêts. L'indice de la taille des oiseaux steppiques vaut $2,6 \pm 0,0$ contre $1,9 \pm 0,1$ pour l'indice forestier ; la différence est significative, interprétée en faisant appel aux modalités de déplacement : les gros oiseaux piètent ou s'envolent de loin dans un milieu dégagé, quasi plan, alors que les petites espèces sont plus à l'aise pour évoluer dans un milieu tri-dimensionnel, plus compact. On peut parler de co-structuration.

Pas tout à fait sûr de vous avoir convaincus, mais presque persuadé de commencer à vous laisser, je quitterai le domaine des sciences dites exactes pour pénétrer, à mes risques et périls, dans celui des arts et belles-lettres.

On peut donner de la musique diverses définitions ; celle que j'utiliserai est *technicienne*, qui fait appel à une représentation en coordonnées cartésiennes. La dimension première d'une partition est en effet une abscisse-temps où s'expriment rythme et tempo ; les ordonnées sont diverses : *intensité* (amplitude), *hauteur* des sons (fréquence), purs ou harmoniques (timbres), isolés ou superposés (harmonie, contre-point).

Le terme de musique s'applique donc à toute structuration multidimensionnelle du son dans l'espace-temps, depuis le désordre (bruit) jusqu'à la polyphonie la plus subtile (fugue à 5 voix mais aussi musique pygmée) ; le cas échéant, elle peut être agrémentée de règles intellectuelles plus ou moins arbitraires (sérialisme par exemple). Même si la musique est un langage, même s'il y a une part de subjectivité et de culture dans toute musique (d'où tant de différences entre les peuples et les époques), l'accord musical répond à des règles physiques et mathématiques parfaitement objectives (rapports d'octave, de tierce, de quinte, etc.).

En ce qui concerne les Lettres, les degrés de liberté sont à priori plus amples et les structures moins apparentes. On admettra néanmoins volontiers que la poésie, qui s'impose des règles quasi musicales, est plus structurée que la prose. Le vers *libre* est d'ailleurs une entreprise avouée de déstructuration, visant à redonner au poète plus de liberté (on en reparlera) ; les dérogations en la matière sont d'ailleurs qualifiées de *licence poétique*. De manière peut-être insolite, on peut appliquer à nos auteurs classiques les méthodes d'analyse utilisées pour les Alouettes et les Outardes de la steppe. A l'intérieur de chaque alexandrin, on rangera et dénombrera les mots selon le nombre de pieds qu'ils comportent, comme fait pour les oiseaux en considérant leur taille corporelle (tableau 3). En annonçant que les quatre *incontournables* Corneille, Hugo, Molière, Racine, vont se ranger deux par deux selon ce " test ", je vous propose de deviner quel peut être ce double appariement (tableau 3).

Auteur	Nombre de mots comportant			
	1 pied	2 pieds	3 pieds	4 pieds
Corneille	146	75	16	4
Racine	141	78	17	3
Molière	171	57	25	0
Hugo	199	55	17	0

Tableau 3. Distribution de la taille des mots selon les auteurs

Pour chaque auteur, 30 alexandrins consécutifs, soit 360 pieds, ont été pris en considération :
CORNEILLE : "Nous partimes cinq cents ; mais par un prompt renfort ..." (Le Cid, 1637)
RACINE : "Où, Prince, je languis, je brûle pour Thésée ..." (Phèdre, 1677)
MOLIERE : "Non, elle est générale, et je hais tous les hommes ..." (Le Misanthrope, 1666)
HUGO : "Hélas ! J'ai blasphémé ! si j'étais à ta place ..." (Hernani, 1830)

Bien entendu, pas plus que l'Outarde à propos de sa taille, Jean Racine n'avait conscience de sa métrique ; interroger les auteurs à ce propos n'apporterait aucun enseignement. A leur place, on avancera toutefois que le profil " Corneille / Racine " est plus équilibré que le profil " Molière / Hugo " (il y a moins d'écart entre les valeurs extrêmes) ; Molière et Hugo ont un langage plus direct et plus vif, où les monosyllabes dominent et d'où les tétrasyllabes sont bannies. Dans le premier cas, un mot occupe en moyenne 1,50 pied (+/- 0,01) contre 1,37 (+/- 0,05) seulement dans le second ; la différence est significative. Tout ceci traduit peut-être le tempérament des auteurs (ou de leurs publics), le classicisme des premiers opposé à la fantaisie des seconds.

La même analyse conduite au niveau structural supérieur des phrases (longueur, ponctuation) fournirait d'autres critères, distinctifs voire explicatifs : quelques lignes suffisent à distinguer Marcel Proust de Louis-Ferdinand Céline, j'en prends volontiers le pari. A ce point, j'entends nos collègues lettrés rétorquer que j'enfonce les portes ouvertes du structuralisme ; ils n'ont point tort, même si l'exemple ci-dessus ne doit rien à Chomsky. De manière sans doute immodeste, je répondrai que ce que l'on range sous le terme de structuralisme n'est sans doute qu'une facette d'une théorie plus générale de la *structuralité*, qui reste à constituer. Les structuralistes se sont plutôt exprimés dans le secteur des sciences humaines (histoire, ethnologie, sociologie) et, à y réfléchir, il est même surprenant que, sauf exceptions, ils aient si peu investi les domaines de la chimie, de la biologie ou même de la musique, terrains pourtant plus solides, me semble-t-il.

Outre ses propriétés explicatives statiques, on doit reconnaître enfin à la structure un pouvoir structurant et même prédictif. Nombreuses sont les molécules " organisatrices " ou régulatrices, micro-molécules (hormones, facteurs de croissance, vitamines) ou macromolécules (acides nucléiques, enzymes). Dès les premiers instants du big-bang, le tableau de Mendeleiev est en germe, reproductible à quelques isotopes près. Si nous abolissions les grilles des cages d'un zoo (structure socio-biologique éminemment a-structurée), nul

doute que le peuplement observé quelques années plus tard obéisse dans sa structuration et dans son fonctionnement aux lois écologiques dégagées à partir des peuplements naturels.

A ce point, on ne peut s'empêcher de citer (curieusement) Emmanuel Kant, à travers l'un de ses spécialistes : *Pour que l'on puisse dire d'une chose qu'elle est une fin de la nature, il faut donc /.../ que ses parties ne soient possibles dans leur existence et dans leur forme que par leur relation avec le tout. /.../ C'est dire qu'il faut que cette chose soit un être organisé et s'organisant lui-même.* (L. Guillermit). De plus, ce que ne pouvait savoir Kant, si la structure est elle-même dotée de propriétés d'organisation, alors la structuralité n'est-elle qu'un cas particulier de la néguentropie.

Ce constat satisfait certainement la part la plus rationnelle de notre esprit (masculin ?) si tout est structuré / structurant, tout est maîtrisable, voire manipulable. D'où une symétrique inquiétude dans la part affective, consciente ou inconsciente, du même esprit (féminin ?) : la structuralité ne serait-elle qu'un des avatars du matérialisme, un néo-déterminisme dont individus et sociétés saisissent pourtant les limites à l'aube du XXI^e siècle. Comment dépasser le dilemme ?

CRITIQUE DE LA STRUCTURE

Au premier rang des diverses objections opposables à la structure vient le risque d'artéfact. On a vu comment les techniques modernes d'analyse physico-chimique fournissent des garanties quasi absolues en ce domaine. La question reste plus ouverte en biologie et écologie, sciences *molles* : les classes chimio-phénotypiques observées chez l'Arbousier ne seraient-elles pas des constructions intellectuelles ? Les différences observées dans la taille des oiseaux ne résulteraient-elles pas de frontières numériques arbitraires ? On dispose heureusement aujourd'hui de méthodes d'analyse statistique (épreuves de similarité, classification automatique, analyse multivariable) nous renseignant très précisément sur les risques encourus dans l'exploitation d'une matrice de données brute. Ces méthodes ont balbutié jusqu'à l'avènement de l'ordinateur, même si celui-ci n'ordonne pas vraiment mais, obéissant à un logiciel issu de notre esprit et de nos mains, ne fait que révéler des structures éventuellement sous-jacentes.

Deuxième type de critique, que je définirai par analogie prophylactique : *Attention, l'abus de structure peut nuire gravement à votre spontanéité.* La remarque est recevable : dans certains laboratoires, de laborieuses créatures tourment mollement la manivelle des séquences nucléotidiques. On évoquera aussi l'aspect péjoratif parfois accolé à l'adjectif *cartésien* qui, partant à juste titre de la table rase, en resterait là au détriment de la synthèse et de l'imagination. Certes, la poésie est plus structurée et plus contraignante que la prose mais, loin d'être un véritable obstacle, la versification est plutôt un défi lancé à la créativité du poète, à qui revient d'équilibrer *symétrie et surprise*. Certes, d'aucuns n'ont pas craint d'assimiler l'exécution de certaines œuvres de Jean-Sébastien Bach au fonctionnement d'une machine à coudre. Mais le dodécaphonisme, forme hyper-structurée s'il en est, n'a pas empêché Alban Berg de composer l'un des concertos pour violon les plus lyriques de toute l'histoire de la musique.

Troisième type de remarques : privilégier la structure ne débouche-t-il pas sur un esprit

de système, au sens dogmatique du terme ? Comme pour Leibniz s'attirant les sarcasmes de Voltaire par Candide interposé, « *tout ne serait-il pas pour le mieux dans le plus structuré des mondes possibles ?* » . Ce qui pose en effet la question du risque tautologique : si la structure est non seulement une propriété intrinsèque mais encore une condition de l'existence même de la matière et de la vie, ce qui n'est pas structuré ne saurait exister, encore moins être observé. La formalisation structurale ne ferait alors qu'enfoncer des portes ouvertes par principe ontologique, et le problème ne serait qu'un faux problème.

Cette première étape critique franchie, la doctrine structurale n'en demeure pas moins chargée d'autres interrogations : même si notre esprit n'est pas figé face à la structure, le monde qui nous entoure l'est-il ou non, en vertu de celle-ci ? S'il était totalement sclérosé, toute possibilité de correction et d'évolution serait interdite ; s'il était totalement déterminé, toute " marge de manœuvre ", donc de liberté et, par voie de conséquence, toute responsabilité en seraient exclues : métaphysique, méfie-toi de la physique ! Trois catégories de phénomènes, plus ou moins corrélés, viennent moduler cette rigueur formelle, la réalité de terrain se montrant souvent plus floue, heureusement, que la modélisation prédictive.

Loin d'être immuables, les structures observées ne sont que des situations moyennes, sans cesse animées de vibrations, mouvements browniens ou autres écarts-types (et ce d'autant plus qu'est élevé le niveau d'organisation). Loin de ne porter que sur quelques cas simples, par le fait lisibles mais d'ordre quasi individuel, les phénomènes de la matière et de la vie portent en fait sur de très grands nombres, qui ré-introduisent le hasard tout en assurant paradoxalement la fiabilité du modèle. Enfin, loin de " rigidifier le mécano ", chaque niveau supplémentaire d'organisation (en gros une " magnitude ", c'est-à-dire une puissance 10 dans la complexification structurale) laisse apparaître de nouvelles propriétés par le phénomène dit d'émergence (les structures du monde, du quark à l'univers, sont *emboîtées*). Illustrons, sans trop les développer, ces trois points.

Si l'on considère les fonctions hydroxyles du glucose, la spectrométrie infrarouge (il y a absorption préférentielle de la lumière vers 3 microns, soit 3300 cm⁻¹) indique que ces liaisons sont animées d'une vibration d'élongation de fréquence égale à 100 000 milliards de herz (= vibrations par seconde). Figé - ce qu'il ne serait d'ailleurs qu'au zéro absolu -, le glucose serait privé de toute réactivité chimique et biologique. De même, si la nature ou l'ordre des bases puriques et pyrimidiques avaient été à jamais " coagulés ", l'évolution aurait été privée de tout moteur (la cancérisation aussi, il est vrai), et l'immobilité serait le prix à payer de l'immortalité.

L'échelle est à considérer, vers le bas comme vers le haut. Au niveau microphysique, la structure semble s'évanouir au profit de représentations quasi idéalisées ; pour autant, le principe d'incertitude d'Heisenberg ne remet pas en cause la physique macroscopique, ni l'interféromètre de Michelson les lois optiques de Descartes. L'indissociabilité de la structure et de la fonction nous rappelle en un sens la dualité onde / corpuscule ; comme l'écrit d'ailleurs Ludwig von Bertalanffy dans sa *Théorie générale des systèmes*, " *ce que nous appelons structures sont des processus lents et prolongés et ce que nous appelons fonctions sont des processus rapides et courts* ".

A l'opposé, la complexification par accumulation synergique de microstructures elles-mêmes très déterminées fait apparaître de nouvelles propriétés inconnues du niveau pré-

cèdent : la structure du glucose laisse "logiquement" attendre l'hydrophilie de la cellulose, mais pas son insolubilité, qui procède de la macromolécularité. Le chimpanzé ne peut savoir qu'atteindre le seuil des 100 milliards de neurones va faire apparaître ce que nous appelons la conscience humaine, de même que nous sommes incapables de saisir ce qu'il y a éventuellement au dessus de nous (ce qui rend vaine toute discussion théologique, soit dit en passant). La théorie du *chaos déterministe* nous permet d'entrevoir, mais pas encore de calculer - heureusement - comment le battement d'ailes d'un papillon peut déclencher une tornade, huit jours plus tard, en Europe occidentale ...

Bref, le macro-déterminisme structural n'exclut pas les micro-libertés, ce que nous explique Claude Lévi-Strauss : « *Dans tous les domaines du savoir, des efforts parallèles pour atteindre et saisir des structures élémentaires (particules du physicien, nucléotides du biologiste, phonèmes du linguiste) aboutissent à la même conclusion : ces constituants sont en nombre fini, et bien plus petit que celui des objets (qui résultent) de leur combinaison. En outre, le nombre des combinaisons et permutations possibles entre ces éléments excède infiniment celles que l'histoire a fait passer à l'existence réelle* ». Répondant à notre inquiétude, c'est exactement dire que la structuration, loin de figer le monde, en garantit la créativité, et les possibilités d'évolution. Lévi - Strauss ajoute : « *les philosophes reconnaîtront sans peine cette problématique, celle de la pensée leibnizienne (retrouvant un éclat longtemps obscurci par la tradition cartésienne)* ».

Ainsi, loin de désespérer notre vision de l'Homme et de l'Univers, l'analyse structurale peut réconcilier déterminisme et liberté, dont la valeur d'équilibre situe notre part de responsabilité (même si la marge peut paraître parfois mince ...). Se refusant à tomber dans l'idéalisme comme dans le matérialisme, cette démarche expérimentale peut fonder les nouvelles attitudes, en principe "neutres", décrites par Catherine Clément : « *Les penseurs des Trente Glorieuses reconstruisent ... un humanisme d'un genre nouveau ... Moins déchiré, plus rationnel. Plus étayé, moins moraliste. Une pensée plus habitable. Avec des moyens très divers, tous ces intellectuels attaquent l'idéalisme* ». Et, flèche du Parthe : « *Or ce n'est pas un hasard : aucun n'est philosophe* ».

Pour autant, la grenouille ne doit pas se faire aussi grosse que le bœuf, et l'outil ne peut prétendre être la main, tout au plus interdire certaines mauvaises prises de main. Jean Piaget nous rappelle que la démarche structuraliste est méthode plus que doctrine, et que « *le danger permanent qui menace le structuralisme (serait d'en) faire une philosophie* ». L'analyse structurale disqualifie les "dogmatismes" (= toute démarche aprioriste) et les vérités révélées, les idéalismes comme bien des matérialismes (d'où tant de hargne entre Sartre et Lévi - Strauss, car l'existence de la structure précède l'essence du phénomène ...); comme le cartésianisme en son temps, elle impose une étape préalable à la réflexion de toutes les sciences et de toutes les philosophies, même celles auto-proclamées les plus objectives.

Ainsi considérée, la structure devient une « *formidable machine de guerre contre la dialectique et le sens de l'Histoire. La raison n'est plus chargée de prescrire le futur de l'humanité ; la Raison se chargera désormais des causes qui nous font agir et qui, toutes, viennent du passé. Adieu la personne, l'angoisse, le précieux Sujet, la conscience, adieu la conception dominatrice de l'homme, maître de l'univers* » (Catherine Clément).

* * *

Si j'ai été prolixe, je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Mais si je m'étais arrêté à mi-course, je serais resté ingénieur ; et si j'avais réduit mon discours à sa seconde partie, je n'aurais été qu'un rhéteur. Veuillez néanmoins m'accorder quelques mots pour conclure, car la structure mérite encore un dernier recul.

Consciemment ou non, depuis Démocrite inventant l'atome, l'Homme s'est interrogé sur l'organisation du monde. Tantôt il renonce, tantôt il intervient. Dans le premier cas, l'incompréhension est nihiliste (*un monde plein de fureur et de bruit, organisé par un idiot*), ou théiste (*je ne puis songer que cette horloge existe et n'ait point d'horloger*). Dans le second cas, une approche multi-disciplinaire découvre progressivement la complexité structurée du monde matériel et immatériel, de l'inerte au vivant, de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Les fruits de cette connaissance, loin de conduire comme précédemment à la démission, ressourcent la réflexion métaphysique. Pour l'Homme, sujet et acteur, la structure est une architecture obligatoire, qu'il convient d'incarner (de doter de chair), et d'animer (de doter d'âme) : une responsabilité de plus, au delà des dogmes.

19 MARS 2002

Résumé de la communication de notre confrère Michel DÜRR

JULES VERNE ÉTAIT-IL ANARCHISTE ?

Jules Verne a bercé notre enfance. Il a nourri nos rêves d'adolescents. L'intérêt que lui portent nos confrères me semble en porter témoignage. Pierre Dardun nous l'a fait revivre avec talent, il y a quelques mois. Les érudites communications de Denis Reynaud évoquant la peinture du Japon traversé par Passe-partout et Phileas Fogg, d'Alain Bouchet traitant savamment de la médecine dans son œuvre auraient ravi Jules Verne, lui qui voulait tant échapper à sa réputation d'auteur pour enfants et être reconnu comme écrivain comme les autres. C'est aujourd'hui chose faite.

Il est, - pardonnez mon insolence, mes chers Confrères -, tombé dans les griffes des universitaires qui le dissèquent, l'analysent, le reconstituent de leurs plumes pertinentes. Et pourtant, ses livres ont résisté à un traitement si souvent fatal. Je ne sais si le jeune public lira désormais les œuvres qui nous enchantèrent, sauf peut-être retranscrites en bandes dessinées ou en feuilletons télévisés. En tout cas, dans notre mémoire, le monde qu'il a créé est toujours bien présent, et loin d'être figé dans une image hiératique conformiste. Jules Verne n'est à personne. Jules Verne est à tous ; nous avons tous " notre Jules Verne ", dont la personnalité si multiple, si complexe, a su enchanter notre intime conscience par quelques-unes des innombrables résonances qui vibrent dans ses écrits.

Ses personnages ont servi de modèles à plusieurs d'entre nous et suscité des vocations diverses. Je l'avoue sans détour, j'ai rêvé d'être Cyrus Smith, l'archétype de l'ingénieur, mais j'aurais bien voulu, aussi, être le professeur Aronnax, ou vivre les aventures de Fergusson, traversant l'Afrique dans son ballon.

Cependant, au milieu des héros contrastés aisément classables dans les domaines du bien et du mal, évoluent quelques figures profondément marquées d'une ambiguïté qui ne laissait pas de m'inquiéter jadis. Ce sont elles que je souhaiterais évoquer ici et je prendrai pour exemple deux d'entre elles, la plus connue, la plus forte, le capitaine Nemo, imaginé par Jules Verne à peine âgé de 30 ans, et enfin le *Kaw - Djer des Naufragés du Jonathan*, l'utopiste désenchanté des confins d'Ushuia et du *Phare du bout du Monde*.

Leur pessimisme tranche sur le cliché simpliste et erroné qui fait de Jules Verne le chantre du progrès scientifique et technique. Nemo, qui déploie sur le pôle Sud le pavillon noir de l'anarchie - toutefois frappé d'un N d'or ! - est-il un surhomme nietschéen, un mégalomane, ou le vengeur implacable des races opprimées ? Est-il le bourgeois richissime qui fume des ersatz de *londrès* dans le douillet confort du salon de 40 mètres carrés, tapissé de douze mille volumes, de trente toiles de maîtres, de vitrines renfermant les productions les plus rares de l'Océan ? reflète-t-il la véritable personnalité de Jules Verne ? La rumeur a couru dans les années 80 (1880 bien sûr) que Louise Michel était le véritable auteur de *Vingt mille lieues sous les mers*, légende, évidemment, mais confortée par la candidature - et l'élection - de Jules Verne comme conseiller municipal d'Amiens sur une liste radicale ! En fait, plus que d'extrémisme révolutionnaire, c'est de romantisme qu'il s'agit, ainsi

que le remarque Jean Chesneaux dans son livre *Jules Verne, une lecture politique*. Comme Hetzel, Jules Verne est resté de cœur un quarante-huitard, même si sa participation a été pour le moins réduite, et même s'il s'est accommodé de l'Empire. Il n'a pas de mots assez durs pour qualifier les communards de 1871. Et pourtant, facette contradictoire de sa personnalité, peu d'années après, il collaborera avec Paschal Grousset, assagi, qui sous le nom d'André Laurie, lui fournira les thèmes des *Cinq cents millions de la Begum* et de *L'étoile du Sud* avant de cosigner *L'épave du Cynthia*.

Le Kaw-djer est le personnage-clé de *En Magellanie*, roman posthume, plus qu'ébauché et dont Michel Verne fera *Les naufragés du Jonathan*. Sa description rend évidente la fascination sinon la complaisance que Jules Verne éprouve pour les idées anarchistes. « *Qu'on imagine un saint Vincent de Paul doublé d'un Lassalle, car le Kaw-djer était un être de bonté, égaré dans les systèmes du collectivisme le plus avancé, étant de ceux auxquels paraissent justifiés tous les moyens pour le perfectionnement de l'état social ... De même qu'il repoussait toute autorité humaine, il repoussait toute autorité divine, athée, comme il était anarchiste, ce qui est d'une indiscutable logique ... Ni Dieu, ni maître !* ». L'histoire, l'établissement d'une nouvelle Utopie, d'une société libertaire en Patagonie, échoue, et seule, l'intervention de l'Etat traditionnel, l'annexion par le Chili peut rétablir la paix. Le Kaw-djer, conscient de son échec, désabusé, sinon désespéré, se retire dans une île désolée, où, seul désormais, il assurera le service du phare du bout du monde.

Faut-il voir là l'aboutissement d'une vie, les déceptions qui ont suivi le geste de son neveu, le désenchantement de voir que les progrès de la science n'ont pas rendu les hommes meilleurs ni plus sages, bref l'expression du pessimisme des dernières années de Jules Verne ?

Ou bien telle autre interprétation que vous voudrez aventurer ? Pour terminer, je voudrais rappeler l'analyse graphologique faite par Pierre Louys en 1905 :

« *Révolutionnaire souterrain. Intrépidité ... Résolution déterminée mais secrète - contre tout. Direction invariable de la volonté. Persévérance dans l'action. Ténacité contre l'obstacle. Orgueil solitaire et muet. Tour de clé qui ferme la pensée intime à la fin de la signature* ».

L'existence de l'honorable bourgeois d'Amiens cache une vie secrète.

C'est ce que confirment dans leur diversité les études verniennes, qu'elles soient thèses de savants universitaires ou essais de pieux hagiographes amateurs.

Le vieux maître a suffisamment brouillé les pistes. Son opinion profonde nous sera toujours inaccessible. La dispute reste ouverte et chacun en jugera selon l'image qu'il veut garder de " son " Jules Verne.

2 AVRIL 2002

Résumé de la conférence de M. Gilbert LENOIR

Professeur de génétique, Université Paris XI

FAUT-IL AVOIR PEUR DE LA GÉNÉTIQUE ?

Au cours du dernier quart de siècle, la génétique a vu ses outils évoluer de façon remarquable au point que certains ont été jusqu'à parler de **révolution génétique**. S'il y a révolution, c'est une révolution avant tout technologique, qui a permis aux biologistes de disposer de nouveaux outils dont les performances dépassent tout ce que pouvaient espérer les plus optimistes d'entre eux. Ces nouveaux outils sont de deux types :

- Les outils du premier type concernent la capacité d'analyser le patrimoine génétique d'ADN de tous les êtres vivants : ce sont des technologies d'observation, d'analyse qui permettent d'aller au cœur du fonctionnement de nos organismes et qui permettent aussi de décrypter toutes nos individualités, nos particularités. On parle alors de **génomique**.
- Les outils du deuxième type nous permettent de manipuler *in vitro* les gènes et de modifier des organismes vivants (bactéries, levures, animaux, végétaux) par leur reprogrammation via le transfert de ces gènes manipulés. On parle alors de techniques de **génie génétique** et d'organismes génétiquement modifiés (**OGM**).

Cette révolution technologique apporte beaucoup aux scientifiques en leur permettant de disposer d'outils d'investigation d'une puissance jamais atteinte. Elle porte beaucoup d'espoirs dans nos sociétés, par ses applications médicales et agro-alimentaires. Mais, pour le grand public, cette révolution suscite aussi beaucoup de craintes, des peurs. Celles-ci sont-elles justifiées ?

Les outils du premier type, ceux de la génomique, viennent de permettre le décodage, le séquençage de la grande bibliothèque que constitue le génome humain. A partir de ce premier brouillon, dans nos universités, les chercheurs vont élucider le fonctionnement de notre organisme : combien de gènes ? Comment fonctionnent-ils, dans nos différents tissus, au cours du développement, au cours des processus de vieillissement ? D'où venons-nous ? L'homme de Néandertal était-il notre grand-père ou un grand-oncle éloigné ? et Lucie ? Y a-t-il si peu de variations génétiques entre les Africains, les Asiatiques, les Caucasiens ? Qu'est-ce qui nous différencie au niveau génomique des primates non humains ? Qu'avons-nous de commun avec une paramécie ?

Les médecins, quant à eux, peuvent enfin individualiser, grâce à la génomique, l'ensemble des maladies génétiques sur des bases rationnelles, mais aussi caractériser sur des bases génétiques nos particularités, nos sensibilités individuelles à l'environnement, expliquant et quantifiant nos risques d'obésité, de maladie cardio-vasculaire, de cancer. Pour cette dernière pathologie, de grands projets internationaux sont mis en œuvre pour établir la carte d'identité des tumeurs afin de pouvoir adapter le traitement aux caractéristiques individuelles de chaque tumeur. Le séquençage du génome des agents infectieux permet de mettre au point des diagnostics rapides ayant une spécificité jamais atteinte.

La génomique sort aussi de nos universités, de nos hôpitaux pour contribuer à la mise en œuvre, grâce aux empreintes génétiques, d'une police scientifique encore plus perfor-

mante et, dans le domaine agro-alimentaire, d'outils de répression des fraudes extrêmement sensibles. Un délinquant peut être formellement identifié, la composition de conserves alimentaires enfin réellement contrôlée. La génomique nous apporte donc beaucoup, mais où sont donc les dangers ?

Un risque important concerne la pratique des tests génétiques et la médecine prédictive. Il faut absolument s'assurer que ces outils ne soient pas utilisés et mis au profit d'une tendance eugénique aboutissant à une discrimination par les gènes. A côté de la mise en œuvre sauvage de tests prénataux, il existe aussi via la médecine prédictive des risques de stigmatisation sociale, diminuant les chances d'accès à l'emploi, aux prêts bancaires, à l'assurance. Il faut donc pouvoir encadrer les tests génétiques et limiter leur utilisation à celles qui ont été jugées comme médicalement légitimes.

Les outils du deuxième type sont ceux du **génie génétique**, ceux qui permettent de reprogrammer des cellules d'organismes vivants, créer des organismes génétiquement modifiés. Dès la fin des années 1970, on reprogrammait des bactéries ou des levures afin que celles-ci puissent produire de l'insuline humaine, de l'hormone de croissance, les composants des vaccins contre le virus de l'hépatite B. Les chercheurs pouvaient enfin maîtriser la production de ces médicaments. Les modifications pouvaient aussi être introduites dans des organismes pluricellulaires conduisant à la production d'animaux ou de végétaux **transgéniques**. La construction d'animaux porteurs de mutations génétiques permettait de mimer les pathologies humaines utiles aux chercheurs pour comprendre la physiopathologie de ces affections. Dans le domaine agronomique, de grosses sociétés investissaient massivement pour produire des plantes résistantes aux maladies virales, aux insectes, à certains herbicides. Elles modifiaient aussi ces organismes afin de modifier leurs produits : fruits ou légumes de longue conservation, bois moins riche en lignine pour la production simplifiée et moins polluante de papier. Les exemples sont nombreux.

Enfin le génie génétique permet d'envisager une thérapeutique par les gènes, la **thérapie génique**. Beaucoup d'espoirs ont été placés dans cette nouvelle approche thérapeutique, sa mise en œuvre est extrêmement complexe et coûteuse, mais les premiers succès ont vu le jour en 2000 pour le traitement d'un déficit immunitaire.

Où sont les dangers du génie génétique et que devons-nous craindre ?

Les OGM peuvent avoir un impact sur la santé en diffusant dans notre alimentation des substances allergènes. Des études sont en cours pour estimer ces risques. L'impact le plus important est sur notre environnement. Des bactéries ou des virus génétiquement modifiés peuvent-ils s'échapper des laboratoires et conduire à des épidémies ou des épizooties ? Des flux génétiques sont-ils possibles chez les plantes conduisant, via la pollinisation, à modifier génétiquement des plantes sauvages, de façon absolument non contrôlée, avec des propagations à très grande échelle et une modification de notre écosystème ?

Ces risques sont encore difficilement mesurables et le principe de précaution tend actuellement à s'imposer avec la force d'une règle de droit. Des débats doivent avoir lieu et le public est un partenaire auquel les éléments du débat doivent être soumis. Plus il y a d'incertitude, plus il est nécessaire de développer la recherche, de confronter et d'accroître les connaissances, d'aider la décision publique à se démarquer du champ émotionnel.

30 AVRIL 2002

Résumé de la communication de notre confrère
Noël MONGEREAU
LA CATASTROPHE DU VAJONT
LONGARONE (Italie) 9 OCTOBRE 1963

Entre 1957 et 1959, a été construit à Longarone (Vénétie, Italie) le plus grand barrage du monde à l'époque : 261, 60 mètres de haut, longueur en couronnement 190, 15 mètres. La retenue de 150 millions de mètres cubes devait s'intégrer dans un ensemble hydro-électrique gigantesque.

De nombreuses discussions scientifiques et techniques avaient eu lieu dès 1929, à propos de la construction de cet ouvrage, discussions concernant la stabilité des terrains situés sur le versant sud de la retenue.

Le barrage étant construit, il fallait le mettre en eau. Trois phases successives de mise en eau eurent lieu, marquées par des observations conduisant à des travaux, des reconnaissances permettant de mieux connaître le site, et des constats inquiétants concernant la stabilité du versant douteux.

Le 9 octobre 1963, à 22 heures 39, 300 millions de mètres cubes de matériaux glissent à la vitesse de 60 km/h dans la retenue presque pleine. Une vague submergeait alors le barrage 250 mètres au dessus de sa crête.

Le sinistre dura dix minutes. Les dégâts furent considérables. On dénombra 2 000 morts et disparus.

Comment un tel désastre avait-il pu arriver ?

L'analyse conduit d'abord à démonter les rouages permettant la construction de cet ouvrage, à savoir quels ont été les instances et les hommes intervenant.

Il est nécessaire ensuite de rappeler les questions que l'on s'était posé avant et pendant la construction du barrage, ainsi que les observations et les constats effectués au cours de la mise en eau.

A partir des rapports des commissions d'enquête mises en place, fut avancé à l'époque de la catastrophe un ensemble de causes, complété à partir de 1967 par des données inconnues jusqu'alors et n'ayant pas fait partie des éléments scientifiques et techniques en possession des décideurs à l'époque.

Cette absence de connaissance n'a pas absout les intervenants et la justice s'exerça. Aux intérêts politiques et financiers qui furent évoqués, il nous apparaît que l'ensemble des acteurs responsables a été frappé d'hypnose par rapport à un risque que certains d'entre eux avaient cependant reconnu.

Comme dans chaque cas, cette catastrophe a fait avancer la science dans le domaine des glissements de terrain, en particulier en matière de prévention pour les zones où subsiste un risque.

Ouvrages et articles consultés

- BOZZI C., MERLA G., TREVISAN L., SELLI R., VIPARELLI M., 1964. *Commissione di inchiesta sulla sciagura del Vaiont. Relazione al Ministro dei Lavori Pubblici* (Bozzi Commission Report).
- CADORE F., 1998. *La notte del Vajont*. Ediesse, éd. Roma.
- CAPRONO G., 1998. *L'itinerario del Vajont*. Impr. Piave, Belluno.
- CARLONI G. C., MAZZANTI R., 1964. *Aspetti geomorfologici della frana del Vaiont (Geomorphological aspects of the Vaiont Slide)*. *Revista Geografica Italiana*, Firenze, vol. 71 n°3, Sept.
- CARLONI G. C., MAZZANTI G., 1964. *Rilevamento geologico della frana del Vaiont*, pp. 105-138 inclus plans en couleurs ; échelle 1/5 000 et 1/25 000 in *La Frana del Vaiont*, *Annali del Museo Geologico di Bologna*, ser. 2, vol. 32, fasc. 1.
- Commune di Longarone, 1984. *Ricostruzione e Protezione civile*. Atti del Centro Culturale de Longarone.
- Commune di Longarone, 1992. *L'urbanistica nel dopo Vajont*. Atti del Centro Culturale de Longarone.
- Commune di Longarone, 1994. *Disastro e ricostruzione nell'area del Vajont*. Atti del Centro Culturale de Longarone.
- Commune di Longarone, 1998. *Solidarietà e ricostruzione nel Vajont*. Atti del Centro Culturale de Longarone.
- HABIB P., 1967. *Sur un mode de glissement des massifs rocheux*. *C. R. Acad. , Sci.*, Paris, t. 264, pp. 151-153.
- HABIB P., 1975. *Production of gaseous pore pressure during rockslides*. *Roch Mechanics, Jour. Int. Soc. Rock Mechanics*, vol. 7, p. 193-197.
- HABIB P., 1990. *A propos de la vitesse terminale du glissement du Vaiont. Glissements de terrains. Comptes rendus du cinquième symposium international sur les glissements de terrains*, Lausanne 1988, A. A. Balkema, Rotterdam.
- HENDRON A. J., PATTON F. D., 1985. *The Vaiont slide , a geotechnical analysis based on new geological observations of the failure surface*. Technical report, GL 85-5, U. S. Army Corps of Engineers Waterwap Experiment Station, Vickburg, 2 vol.
- REBERSCHAK M., 1983. *Il grande Vajont*. Commune di Longarone.
- SELLI R., TREVISAN L., CARLONI G. C., MAZZANI P., CIABATTI M., 1964. *La Frana del Vaiont*, pp. 1-63 in *La Frana del Vaiont*. *Annali del Museo Geologica di Bologna*, ser. 2, vol. 32.
- SEMENZA E., 1966-1967. *Sintesi degli studi geologica sulla frana del Vajont dal 1959 al 1964*. *Mem. Mus. Tridentino di Sc. Natural*, A. XXIX-XXX, vol. XVI, fasc. 1.
- SEMENZA E., GHIROTTI M., 1998. *Vaiont - Longarone, 34 années après la catastrophe*. *Ann. dell'Universita di Ferrara*, vol. 7, n°4.
- SEMENZA E., GHIROTTI M., 2000. *History of the Vaiont slide ; the importance of geological factors*. *Bull. Eng. Geol. Env.*, n°59.
- ZANFRON Giuseppe, 2000. *Vajont, 9 octobre 1963*. Print House éd. Cortina d'Ampezzo. Site internet <http://www.vajont.net/home.html>.

7 MAI 2002

Résumé de la communication de notre confrère Maurice PONT **SYLLA, UNE ÉNIGME, UN MYSTÈRE**

Lucius Cornelius Sylla, général et législateur romain, vécut de 138 à 78. Il reste dans l'histoire comme le vainqueur de Jugurtha le Numide qu'il captura en 106 et de Mithridate l'Asiatique, en 85. Nommé dictateur fin 82, il donna à Rome sa première constitution écrite. A la surprise générale, il abdiqua un an après. Jules César avait alors 19 ans, et 30 ans après, il affirmait n'avoir pas compris cette abdication, qui reste de nos jours une énigme.

A la fin de sa vie, Sylla fut atteint, selon Plutarque, d'une curieuse maladie : " sa peau se transformait en poux " ; cependant, c'est d'une hémorragie gastrique qu'il mourut.

Le diagnostic le plus probable pour la maladie de peau est celui d'ichtyose : celle-ci transforme la peau en petites écailles, parfois très nombreuses, qui se détachent peu à peu. Or, il en existe une variété survenant au cours de l'évolution de certains cancers, entre autre celui de l'estomac. De tels cancers bourgeonnants provoquent soit une petite hémorragie qui se tarit spontanément, soit une hémorragie mortelle par érosion de l'artère principale de l'estomac.

On peut penser que, dans le cas de Sylla, une petite hémorragie a pu l'amener à abdiquer, et qu'une autre, deux ans plus tard, fut mortelle.

26 MARS 2002

Discours de réception de notre confrère André REVOL PLAIDOYER POUR LE CHOLESTÉROL, UN BIOCONSTITUANT FORT DÉCRIÉ AUJOURD'HUI

INTRODUCTION

Ce titre est volontairement un peu provocateur car ce stérol présent dans tous les tissus animaux possède une image médiocre sinon mauvaise, alors qu'il est indispensable au bon fonctionnement de notre organisme. Il a été découvert il y a plus de 2 siècles et fait encore parler de lui aujourd'hui, occupant une place non négligeable non seulement dans les quotidiens, les revues de vulgarisation mais également dans les revues scientifiques et médicales internationales. Peu de molécules ont suscité autant de recherches que le cholestérol : des chimistes organiciens, des biochimistes, des physiologistes, des cliniciens, des épidémiologistes se sont intéressés depuis plus de 70 ans à cette molécule qui a permis à 13 membres de la grande famille internationale de chercheurs d'obtenir le Prix Nobel pour des travaux en relation avec cette molécule ; les derniers en date sont les chercheurs américains Brown et Goldstein qui, en 1985, ont donné une explication convaincante concernant le rôle capital du cholestérol dans la constitution de la plaque d'athérome. Le cholestérol est alors entré dans une phase d'accusation qui s'est déroulée au cours des vingt dernières années mais qui a eu, il est vrai, l'avantage de stimuler la recherche et de conduire finalement à la découverte de nouvelles classes de médicaments : les hypocholestérolémiants de synthèse dont l'un d'entre eux a fait parler de lui au cours de l'année 2001. Cette molécule préoccupe un grand nombre de nos concitoyens aujourd'hui car l'élévation de sa concentration sanguine est associée au risque de lésions et d'accident vasculaire. Qui ne s'est pas vu prescrire au moins une fois dans sa vie une mesure de cholestérolémie ?

HISTORIQUE

Quatre périodes, à mes yeux, jalonnent cette histoire (figure 1). La première partie de l'histoire du cholestérol débute au milieu du 18^e siècle et va se dérouler sur plus de 150 ans sans qu'elle soit marquée de faits majeurs, mais s'achève par une découverte importante, celle de la formule de ce stérol par le chimiste allemand Butenandt en 1932. Quelques dates jalonnent cette première étape, marquée initialement par trois naturalistes et chimistes français :

* Poulletier de la Salle, dont le nom est généralement ignoré des dictionnaires encyclopédiques, qui isola en 1769 une substance à partir des calculs biliaires, découverte confirmée en 1775 par Conradi. Nous verrons ultérieurement pourquoi le cholestérol est présent en grande quantité dans les calculs biliaires.

* En 1815, un chimiste français Chevreul auquel la ville de Lyon a donné son nom à une rue proche de la première Université lyonnaise, isole le cholestérol de graisses ani-

males et lui attribue le nom de cholestérine, en associant le mot grec *Chole* qui signifie bile et celui de *Stereos* qui veut dire solide. Ce nom fut ultérieurement transformé en CHOLESTEROL en 1859 lorsqu'il fut démontré la présence d'une fonction alcool secondaire sur cette molécule par un autre chimiste français, Marcellin Berthelot, dont notre bonne ville de Lyon a également honoré dignement sa mémoire. Pour cela, Berthelot a préparé différents esters, acétate, butyrate, stéarate et benzoate, lui permettant d'affirmer la présence d'un hydroxyle sur cette molécule.

- CHOLESTEROL -

Progression des acquis : 18^{ème} - 20^{ème} siècle

- ◆ 1^{ère} PERIODE : Fin du 18^{ème} - 19^{ème} siècle
 - identification du cholestérol dans les calculs biliaires
 - identité (Berthelot). Propriétés physicochimiques
- ◆ 2^{ème} PERIODE : 1903 - 1940
 - découverte de la structure chimique stérolique : stérols, hormones stéroïdes, acides biliaires
- ◆ 3^{ème} PERIODE : 1940 - 1980
 - biosynthèse et biochimie du cholestérol
 - rôle structural et métabolique
- ◆ 4^{ème} PERIODE : à partir de 1980
 - découverte de molécules thérapeutiques : antilipémiants et anticholestérolémiants → STATINES

Figure 1.

Deux chimistes, Salkowski (1872) et Liebermann (1881), décrivent chacun une *réaction colorée* du cholestérol avec l'acide sulfurique en milieu chloroformique (coloration rouge sang puis rouge cerise) d'une part et avec l'acide sulfurique en présence d'anhydride acétique en milieu chloroformique (coloration verte) d'autre part. Ces deux réactions sont suffisamment sensibles pour évaluer le cholestérol présent dans le sang et étaient encore utilisées, surtout la seconde, en 1950 dans les laboratoires hospitaliers lyonnais et permettaient de mesurer la cholestérolémie des malades.

Les propriétés physiques sont plus facilement mises en évidence que sa structure chimique. Le cholestérol est un lipide soluble dans les graisses et les solvants organiques (éther, solvants chlorés, benzène). Il est insoluble dans l'eau mais présente une propriété particulière de faciliter l'absorption d'eau, propriété qui a certainement un rôle biologique important.

La découverte de la **structure chimique** du cholestérol va nécessiter 30 années de recherche soutenue entre 1903 et 1932. Celle-ci se déroule au sein d'équipes de recherche allemandes et concerne non seulement la structure du cholestérol mais également

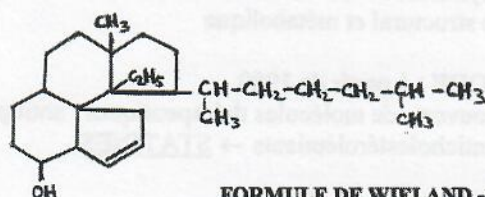
celle des hormones stéroïdes et celle des acides biliaires, deux familles de molécules apparentées au cholestérol et produites dans les organismes animaux à partir de celui-ci.

Parmi les chercheurs qui ont fait progresser les connaissances sur le cholestérol, citons :

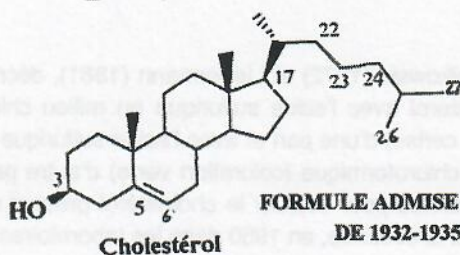
- * Wieland, prix Nobel (1927) : structure du cholestérol.
- * Windaus, prix Nobel (1928) : formule de l'acide désoxycholique.
- * Butenandt et Ruzicka, prix Nobel (1939) : structures des hormones sexuelles et des terpènes.
- * Diels et Alder, prix Nobel (1950) : structure du cyclopentanoperhydrophénanthrène.

Windaus et Wieland associent leurs efforts et, en 1931, décrivent une formule du cholestérol à 4 cycles, 2 hexagonaux, 2 pentagonaux (figure 2). C'est l'étude aux rayons X de la molécule de cholestérol par Bernal en 1932 qui va permettre de fournir la structure définitive à 3 cycles hexagonaux et 1 cycle pentagonal du cholestérol. A la même époque, les structures des hormones stéroïdes, proches de celles du cholestérol, sont décrites : progestérone (1931), androstérone (1931), oestrone (1932), cortisone (1932).

LA STRUCTURE CHIMIQUE DU CHOLESTEROL



FORMULE DE WIELAND - WINDAUS 1931



FORMULE ADMISE A PARTIR
DE 1932-1935

Figure 2

Dès la découverte de la structure complexe du cholestérol, les biochimistes vont s'interroger sur la façon dont l'organisme est capable d'assurer la synthèse de cette molécule. L'équipe de Konrad Block (prix Nobel 1964) va s'atteler à ce difficile et minutieux travail auquel elle consacre sa recherche de 1943 à 1951. Celle-ci fut rendue possible par l'utilisation de traceurs à isotopes stables et à isotopes radioactifs (^{15}N , ^{18}O , ^{14}C), les isotopes radioactifs venant d'être découverts au milieu des années 30 par les Joliot-Curie (prix Nobel 1935).

C'est la première phase de cette 3^{ème} période qui va conduire comme nous le verrons tout à l'heure, d'une part, à comprendre les fonctions du cholestérol dans l'organisme et, d'autre part, à imaginer des molécules capables de s'opposer à sa synthèse exagérée. Feodor Lynen (prix Nobel 1964) a consacré une partie de sa recherche au métabolisme du cholestérol et des acides gras. Bien que découverte en 1932, la cortisone devra attendre une vingtaine d'années avant son entrée en thérapeutique dans le traitement de la maladie inflammatoire, indication qui a transformé la vie de nombreux malades et qui a valu à ses découvreurs Hench, Kendall et Reinchstein, un autre prix Nobel, celui de Médecine en 1950.

LA MOLÉCULE DE CHOLESTÉROL : LES STÉROLS DANS LA NATURE

Les stérols existent dans l'ensemble du monde vivant mais leur structure chimique présente de petites différences selon qu'ils appartiennent au monde animal (zoostérols dont le cholestérol est le principal représentant) ou végétal (phytostérol, l'ergostérol servant à la préparation d'une vitamine D de synthèse) dont la structure présente quelques différences avec celle des stérols animaux (figure 3).

ORIGINE NATURELLE DES STEROLS

REGNE	CLASSES DE STEROLS	NOMS	NOMBRE D'ATOMES DE CARBONE
ANIMAL	Zoostérols (protozoaires, métazoaires)	cholestérol	27
		poriférostérol	29
		placostérol	30
VEGETAL	Phytostérols (plantes supérieures, algues)	β -sitostérol	29
		stigmastérol	29
		fucostérol	29
		cholestérol	27
	Mycostérols (champignons, levures)	ergostérol	28
		zymostérol	27
	Sapogénines	diosgénine	27
Alcaloïdes stéroïques	solanidine	27	

Figure 3.

Quelques points sont à évoquer concernant les propriétés chimiques et physiques du cholestérol car ils permettent de mieux comprendre son rôle biologique :

- * Cette molécule occupe un certain volume dans l'espace (figure 4) mais elle est étirée en longueur ce qui lui permet de se glisser entre les chaînes d'acides gras au sein des membranes.
- * Elle possède une fonction OH secondaire en position 3 qui crée un pôle hydrophile sur une molécule hydrocarbonée lipophile, d'où son orientation dans l'espace visible sur la figure.
- * Le groupement OH peut être estérifié dans l'organisme par du sulfate (zone profonde des glandes corticosurrénales exclusivement) ou par des acides gras. Le centre polaire

disparaît et la molécule devient apolaire. Elle ne peut plus figurer dans la structure membranaire et dans la bicouche des lipoprotéines circulantes et va s'enfoncer au centre de la molécule de lipoprotéine.

Le cholestérol existe donc sous 2 formes dans l'organisme humain ou animal :

- * le cholestérol libre rencontré dans les structures membranaires et précurseur indispensable de la plupart des hormones stéroïdes.
- * le cholestérol esterifié ou stéride qui perd sa polarité et se réfugie dans des vésicules lipidiques :
 - les lipoprotéines circulantes en leur centre ;
 - les liposomes : gouttelettes de réserve, riches en stérides des glandes surrénales par exemple.

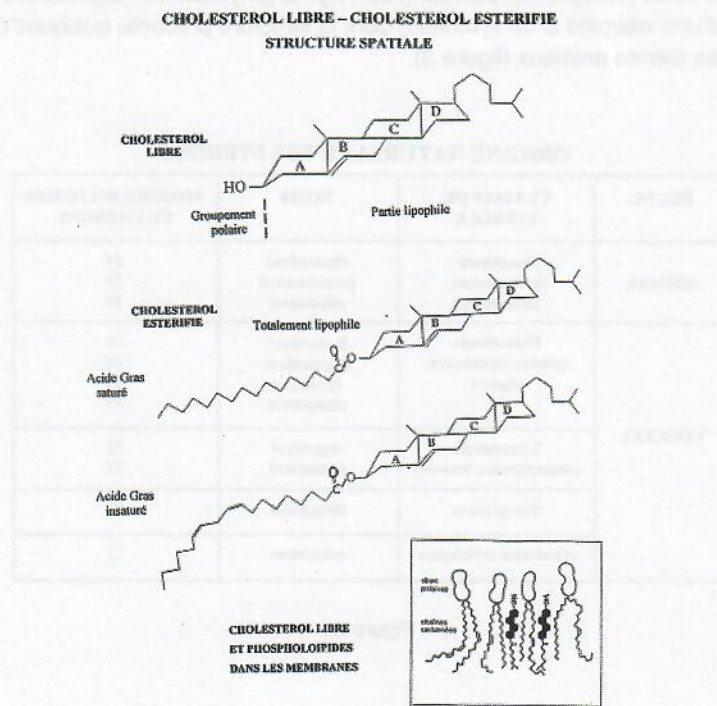


Figure 4.

RÉPARTITION ET DISTRIBUTION DU CHOLESTÉROL DANS L'ORGANISME : ASPECTS STATIQUES

Quelques données fondamentales doivent être évoquées et développées avant que nous abordions la distribution du cholestérol dans l'organisme.

- a) Le cholestérol est indispensable à la vie :
- Il n'y a pas d'être humain qui puisse vivre sans une synthèse quotidienne de cholestérol.

térol. Cette synthèse débute chez l'embryon humain et ne s'arrête qu'avec la mort.

- On ne connaît pas de déficit enzymatique (absence de fonctionnement d'une enzyme) de la biosynthèse du cholestérol chez l'homme, vraisemblablement parce qu'elle serait incompatible avec la vie.

- On constate chez l'homme que les hypocholestérolémies sont associées à des troubles fragilisant l'individu ; elles sont de mauvais présage quant à sa longévité.

- b) Le cholestérol est omniprésent dans l'organisme et dans toutes les cellules, tous les tissus en contiennent au niveau des membranes cellulaires.
- c) Le sang permet le transfert d'un tissu à l'autre mais le cholestérol n'est pas soluble dans l'eau et dans le sang ; il est incorporé dans les lipoprotéines qui assurent le transport du cholestérol du foie principalement vers les tissus périphériques et de l'excès de cholestérol des tissus périphériques vers le foie où il sera recyclé ou transformé en acides biliaires.
- d) L'organisme humain adulte renferme 75g environ de cholestérol réparti en 2 pools (figure 5) :

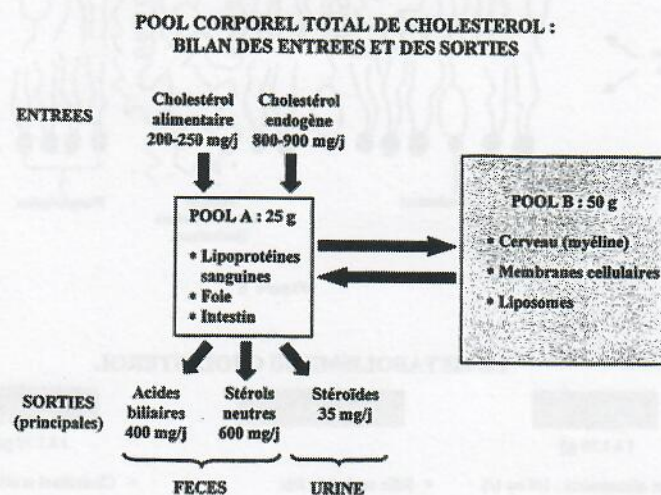


Figure 5.

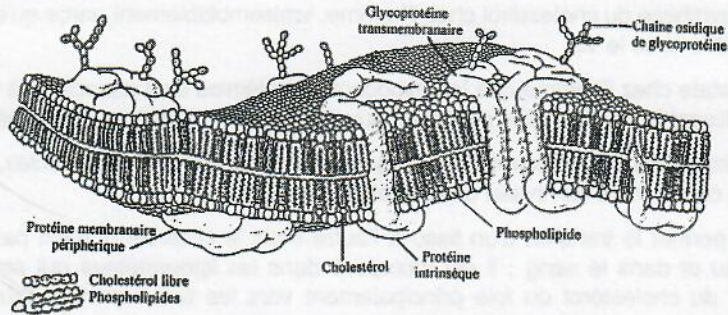
- Un pool facilement mobilisable au renouvellement rapide (25g environ) correspondant au cholestérol du sang, des voies biliaires et renouvelé quotidiennement à raison de 1 à 1.2 g/jour.

- Un pool plus stable lentement échangeable (50g environ) correspondant au cholestérol des membranes de tous nos tissus.

Ceci implique des échanges entre les 2 pools qui traduisent le renouvellement quotidien du cholestérol tissulaire.

- e) La distribution du cholestérol dans l'organisme est donnée dans le tableau suivant (figure 6).

MEMBRANE PLASMIQUE : BICOUCHE LIPIDIQUE INTEGRANT DES PROTEINES



REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE LA STRUCTURE D'UNE MEMBRANE

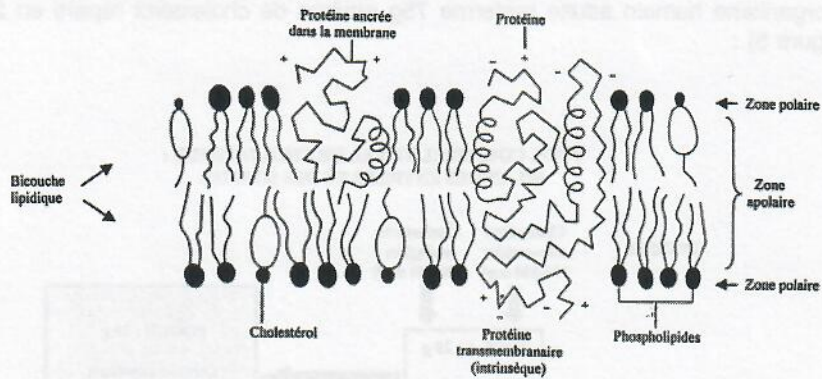


Figure 6

LE METABOLISME DU CHOLESTEROL

ENTREES	METABOLISME	SORTIES
1 à 1.30 g/j	<ul style="list-style-type: none"> Rôle capital du foie Transport sanguin : lipoprotéines <ul style="list-style-type: none"> - VLDL → IDL → LDL - HDL Transformation en : <ul style="list-style-type: none"> - hormones stéroïdes - vitamine D Catabolisme hépatique <ul style="list-style-type: none"> - stéroïdes - acides biliaires 	1 à 1.30 g/j
<ul style="list-style-type: none"> • Apports alimentaires : 1/4 ou 1/5 (aliments d'origine animale) • Biosynthèse : 3/4 ou 4/5 Tous les tissus de l'organisme Foie prédominant (80%) 		<ul style="list-style-type: none"> • Cholestérol et stéroïdes réduits (fécès) • Acides biliaires (fécès) • Métabolites de stéroïdes (urine)

Chez l'homme sain → BILAN EQUILIBRE : ENTREES = SORTIES

Figures 6 - 7.

f) Le rôle de structure du cholestérol dans les membranes (figure 7) :

La membrane cellulaire est de nature lipoprotéinique ; elle associe des phospholipides, du cholestérol libre et des protéines et constitue une sorte de sac qui renferme les constituants cellulaires et maintient l'organisation et le contenu cellulaires en place. La membrane est plus ou moins souple et capable de se déformer (cf érythrocytes) ; elle permet des échanges sélectifs entre l'environnement liquidiien de la cellule et le contenu intracellulaire. La membrane plasmique des cellules est constituée d'une bicouche de phospholipides unis par des liaisons hydrogène. Les groupements hydrophiles des phospholipides sont à l'extérieur des 2 bicouches alors que les chaînes d'acides gras hydrophobes sont à l'intérieur. Le cholestérol libre peut s'intégrer entre 2 molécules de phospholipides au niveau des chaînes d'acides gras hydrophobes ; toutefois, le nombre de moles de cholestérol libre par mole de phospholipides est faible (1/3). Le cholestérol s'oppose à la déformation des membranes, les rend plus rigides, plus fermes ; à titre d'exemple, la teneur en cholestérol des globules rouges ou érythrocytes est de 120mg pour 100ml/GR ; cette teneur diminue de 25% dans une maladie à transmission génétique : la mucoviscidose ou fibrose kystique du pancréas. Chez ces patients, la membrane érythrocytaire est moins résistante au choc osmotique : les hématies de mucoviscidose éclatent lorsqu'elles sont mises dans des milieux faiblement hypotoniques (0,60g%) alors que normalement, elles résistent à des concentrations beaucoup plus hypotoniques (0,44g%).

Dans le tissu cérébral, la concentration du cholestérol libre est la plus élevée de tous les tissus de l'organisme ; c'est qu'en effet le cholestérol est associé mole à mole avec les phospholipides dans la gaine de myéline du tissu nerveux.

LE MÉTABOLISME DU CHOLESTÉROL : ASPECTS DYNAMIQUES

Vue globale du métabolisme

Le cholestérol n'échappe pas au concept de métabolisme qui concerne tous les constituants de l'organisme : les entrées, le devenir dans l'organisme et le catabolisme, l'élimination par les voies naturelles (urine, fécès) (figure 8). Le cholestérol est pour les 3/4 à 4/5

TENEUR EN CHOLESTEROL EN MG/100G D'ALIMENTS

- Viandes dégraissées : bœuf, mouton, veau	67 à 84
- Foie de veau, rognons	400
- Beurre	260
- Fromage	140 à 190
- Lait entier	14
- Jaune d'œuf	1480
- Cerveille	1810
- Poissons	40 à 80
- Huîtres, crevettes	200 à 230

Figure 8.

synthétisé dans l'organisme, le reste est apporté par l'alimentation (viande...). Le cholestérol capturé par le foie à partir de la veine porte ou de la voie lymphatique ou synthétisé sur place est mis dans la circulation sous forme de lipoprotéines qui assurent son transport vers les tissus périphériques ou de ces tissus vers le foie (circuit de retour). Le cholestérol est transformé dans l'organisme en de nombreux dérivés (hormones stéroïdes, stérois, acides biliaires, vitamine D).

Apports en cholestérol : les sources de cholestérol pour l'organisme

La teneur en cholestérol des nutriments est variable d'un individu à l'autre puisqu'elle est liée d'une part au coup de fourchette d'un individu et d'autre part à la nature de son alimentation. Les viandes, la cervelle et les œufs sont les grandes sources alimentaires de cholestérol. Le cholestérol est incorporé dans les aliments au niveau des structures lipoprotéiques qui doivent être dissociées dans le tube digestif. Le cholestérol est libéré principalement sous forme d'esters. Les stérides doivent être hydrolysés par une enzyme pancréatique et seul le cholestérol libre pourra subir une absorption digestive mais celle-ci est contrôlée par un système complexe mais efficace qui limite l'absorption intestinale du cholestérol en impliquant le cycle entérohépatique. Les stérois du règne végétal appelés phytostérois constituent des inhibiteurs compétitifs de la pénétration intestinale du cholestérol tout en ne pénétrant pas dans l'organisme, d'où une possibilité d'usage thérapeutique.

La principale source de cholestérol pour l'organisme est la synthèse endogène réalisée dans tous les tissus de l'organisme (même le cerveau) et surtout par le foie (80%) et l'intestin (10-15%). La biosynthèse du cholestérol (figure 9) est une des plus longues et des plus complexes des petites molécules des organismes vivants. Elle comporte plus de 40 étapes, part de l'acétate, molécule simple à 2 carbones, point d'aboutissement du catabo-

BIOSYNTHESE DU CHOLESTEROL

Différentes séquences	Représentation schématique	Nb de réactions enzymatiques
Glucides Lipides Protides ↓ ↓ ↓ * Acétyl-CoA → βHMG-CoA → Mévaionate réductase	$C_2 \rightarrow C_4 \rightarrow C_6 \xrightarrow{CO_2} C_8$	$8 \times 2 = 16$
* Isopentényl-PP → Squalène → Lanostérol	$C_5 \rightarrow C_{10} \rightarrow C_{15} \xrightarrow{+ 1/2 O_2} C_{30} \rightarrow C_{30}$	$\left. \begin{array}{l} 2 \times 2 = 4 \\ 3 \times 1 = 3 \end{array} \right\} 7$
* Lanostérol ($C_{30}H_{50}O$) → Cholestérol ($C_{27}H_{46}O$)	$C_{30} \xrightarrow{CO_2} C_{29} \xrightarrow{CO_2} C_{28} \xrightarrow{CO_2} C_{27}$	19
		TOTAL 42
Bilan énergétique :		
$18 CH_3-CO-SCoA$ C_7H_8O	$\xrightarrow[18 ADP]{13 NADPH_2 \quad 13 NADP^+}$	Squalène $C_{30}H_{50}$
	$\xrightarrow[+ 12 O_2]{16 NADPH_2 \quad 16 NADP^+}$	Cholestérol $C_{27}H_{46}O$

QUANTITE SYNTHETISEE : 0.80 à 1.20 g/jour

Figure 9.

lisme du glucose, des graisses et des acides aminés ; l'organisme n'est jamais en déficit d'acétate. Quand celui-ci est produit en excès du fait d'apports nutritionnels excessifs, la voie de la synthèse du cholestérol sera une issue quasi normale pour cet excès d'acétate. Notons que la synthèse d'une mole de cholestérol nécessite 18 moles d'acétyl coenzyme A et de l'énergie sous forme d'ATP.

La régulation de la biosynthèse du cholestérol est complexe ; elle se manifeste principalement au niveau d'une enzyme clef située dans les premières étapes de la synthèse : la -hydroxy -méthyl-glutaryl -CoA réductase. Le cholestérol produit en excès inhibe l'activité de cette enzyme par un rétrocontrôle négatif mais ce n'est pas le seul système de régulation fonctionnant à ce niveau. Cette enzyme est active déphosphorylée et est inactive par phosphorylation. Elle est stimulée par la mévalolactone et l'AMPc. Le glucagon inhibe la synthèse alors que l'insuline la stimule. Comme nous le verrons tout à l'heure, cette étape clef a été choisie pour exercer pharmacologiquement une action inhibitrice sur la biosynthèse du cholestérol. Différentes molécules dont les statines, utilisées aujourd'hui, reposent sur ce mécanisme d'action.

Les lipoprotéines, formes de transport du cholestérol dans le sang

Les lipoprotéines (figure 10) sont des associations de lipides apolaires totalement insolubles dans l'eau (triglycérides, stérides), de lipides possédant une certaine polarité (cholestérol et surtout phospholipides) et de protéines appelées apoprotéines A, B, C, D et E qui constituent un réseau entourant les lipides en contact avec l'environnement aqueux du sang. Ce sont d'énormes molécules qui en fonction de leur teneur respective en lipides et protéines sont :

- soit en suspension dans le sang et le rendent opalescent : chylomicrons et lipoprotéines de très faible densité (VLDL)
- soit véritablement solubles : lipoprotéines de faible densité (LDL) et lipoprotéines à densité élevée (HDL).

STRUCTURE ET CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DES LIPOPROTEINES

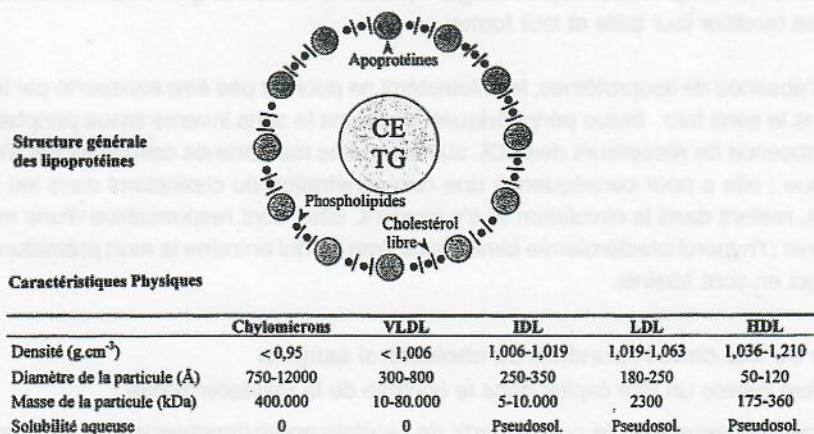


Figure 10.

Leurs pourcentages respectifs dans le sang d'un sujet à jeun sont de 55-60% pour les LDL, 25-30% pour les HDL et 10-15% pour les VLDL ; les chylomicrons sont absents hors de la période digestive. Leur composition est complexe (figure 11).

Le métabolisme des différentes lipoprotéines est étroitement intriqué (figure 12).

- * Les chylomicrons transportent les graisses alimentaires issues de la digestion de l'intestin vers le foie mais peuvent apparaître dans le sang périphérique en période digestive et lui donnent son opalescence.
- * Les VLDL sont formées soit dans l'intestin, soit dans le foie et transportent principalement les triglycérides du foie vers les tissus périphériques.
- * Les LDL prennent naissance à partir des VLDL du sang. Elles s'enrichissent à la suite d'échanges sanguins en cholestérol et protéine apoB. Leur rôle est capital dans l'apport de cholestérol hépatique au niveau de tous les tissus périphériques. Les LDL sont un véritable " camion livreur " qui pénètre grâce à un récepteur dans les cellules cibles où elles sont dégradées et cèdent leur cholestérol. Celui-ci servira à renouveler le cholestérol des membranes de la cellule et à constituer un stock de stérides sous forme de vésicules, les liposomes, dans les tissus stéroïdoprotecteurs. Elles transportent ce que l'on a pris l'habitude d'appeler le " mauvais cholestérol " car si les LDL sont en excès dans la circulation, elles sont épurées plus lentement, subissent des oxydations et sont responsables des lésions athéromateuses sur les parois artérielles. Ce transport du cholestérol assuré par les LDL est pourtant indispensable dans les conditions physiologiques.

* Les HDL ont pour rôle essentiel d'aller capturer le cholestérol rejeté par les tissus périphériques et de le ramener au niveau du foie où il sera recyclé, transformé en métabolites ou en acides biliaires et éliminé par la bile, d'où le nom de " bon cholestérol " qui est donné au cholestérol des HDL.

Les lipoprotéines sanguines n'ont pas une structure figée. Elles réalisent des échanges de lipides et de protéines entre elles ; elles cèdent des lipides aux tissus périphériques ; les HDL captent le cholestérol à la périphérie. Ces lipoprotéines sont donc soumises à un métabolisme sanguin complexe et par ailleurs elles séjournent un temps variable dans la circulation. Au cours de leur séjour sanguin et suite à ces échanges de constituants, elles voient se modifier leur taille et leur forme.

En l'absence de lipoprotéines, le cholestérol ne pourrait pas être transporté par le sang soit dans le sens foie - tissus périphériques, soit dans le sens inverse tissus périphériques - foie. L'absence de récepteurs des LDL au niveau des membranes cellulaires est d'origine génétique ; elle a pour conséquence une non-pénétration du cholestérol dans les tissus. Les LDL restent dans la circulation et s'y oxydent. Elles sont responsables d'une maladie très grave : l'hypercholestérolémie familiale de type IIa qui entraîne la mort prématurée des sujets qui en sont atteints.

Le rôle du foie dans l'épuration du cholestérol sanguin

Le foie exerce un rôle capital dans le contrôle de la cholestérolémie :

- * Il produit chaque jour de *novo* à partir de l'acétate approximativement 1 g de cholestérol. Il met dans la circulation sous forme de lipoprotéines le cholestérol d'origine alimentaire et celui qu'il a synthétisé.

Figure 11.

COMPOSITION ET FONCTION DES LIPOPROTEINES

	CM	VLDL	IDL	LDL	HDL
COMPOSITION %					
• Protéines	2	6	20	25	48
• Lipides	98	94	80	75	52
Cholestérol libre	2	7,5	8	8,5	3,5
Cholestérol estérifié	4	12,5	30	37,5	12
Phospholipides	8	17,5	22	17,5	27,5
Triglycérides	86,5	57,5	22	8,5	4
FONCTION PRINCIPALE	Transport des graisses alimentaires Intestin → Foie	Transport de lipides et lipoprotéines Foie → Tissus	Lipoprotéine intermédiaire Entre VLDL et LDL	Transport du cholestérol Tissus → Tissus	Transport du cholestérol Tissus → Foie

METABOLISME DU CHOLESTEROL

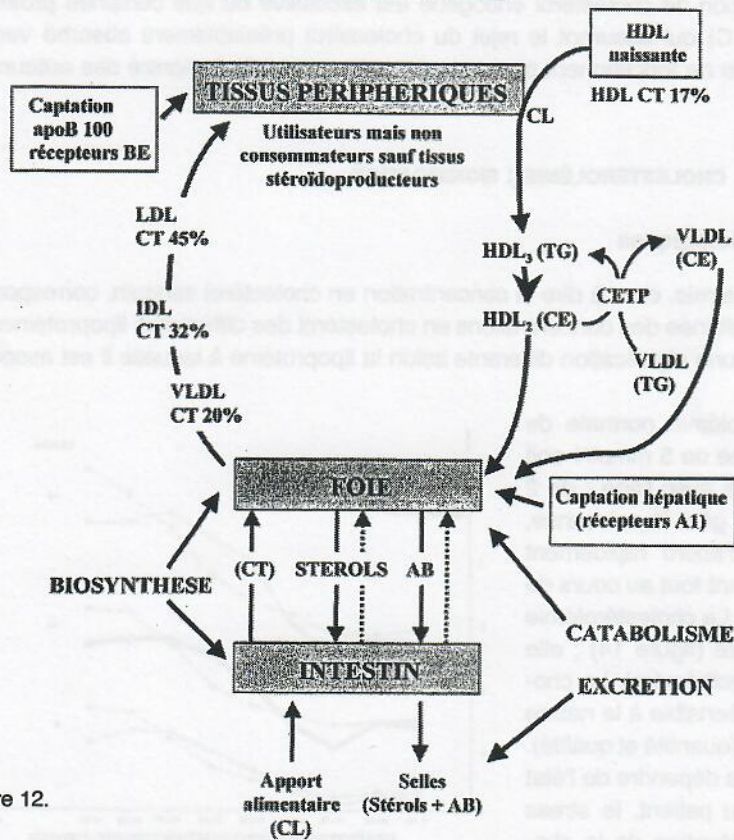


Figure 12.

- * Il contrôle l'épuration du cholestérol sanguin en capturant les HDL, forme de retour du cholestérol tissulaire vers cet organe.

Les cellules hépatocytaires sont très actives vis à vis du cholestérol :

- * Elles le recyclent pour partie dans les lipoprotéines.
- * Elles en évacuent une partie en nature par les voies biliaires vers l'intestin où il subira au moins partiellement l'action des bactéries intestinales.
- * Elles le réduisent par l'intermédiaire d'enzymes en stérols saturés, coprostérols, qui seront éliminés par voie biliaire puis par les fécès.
- * Elles forment à partir du cholestérol les acides biliaires, déversés dans la bile puis dans l'intestin où ils seront indispensables à l'émulsification des graisses alimentaires et à l'absorption intestinale de celles-ci. Lorsqu'un malade présente une obstruction de ses voies biliaires par un calcul, ses selles sont blanches car chargées de graisses.

Les acides biliaires, métabolites du cholestérol, retournent en partie au foie par le cycle entérohépatique mais chaque jour, un certain pourcentage ne peut être réabsorbé par suite de réductions par les bactéries intestinales. Ainsi, l'organisme humain adulte perd chaque jour par voie fécale exclusive de 1 à 1,2 g de cholestérol, ce qui permet d'avoir un équilibre entre apports et sorties. Cet équilibre peut être rompu dans certaines maladies quand la production de cholestérol endogène est excessive ou que certaines protéines (protéines A, B, C) qui assurent le rejet du cholestérol préalablement absorbé vers la lumière intestinale ne fonctionnent pas normalement comme l'ont montré des auteurs en 2000.

VARIATION DE LA CHOLESTÉROLÉMIE : SIGNIFICATION

Variations physiologiques

La cholestérolémie, c'est à dire la concentration en cholestérol sanguin, correspond à une mesure simultanée des concentrations en cholestérol des différentes lipoprotéines où celui-ci possède une signification différente selon la lipoprotéine à laquelle il est associé.

La cholestérolémie normale de l'adulte est voisine de 5 mmol/l soit 2 g/l ; elle évolue avec l'âge : de 2 mmol/l soit 0,80 g/l à la naissance, elle augmente d'abord rapidement puis plus lentement tout au cours de la vie (figure 13). La cholestérolémie varie avec le sexe (figure 14) ; elle subit un cycle nyctéméral. La cholestérolémie est sensible à la nature de l'alimentation (quantité et qualité). Enfin, elle semble dépendre de l'état psychologique du patient, le stress apportant une élévation de la cholestérolémie. Elle est en pathologie, tributaire du dysfonctionnement d'un

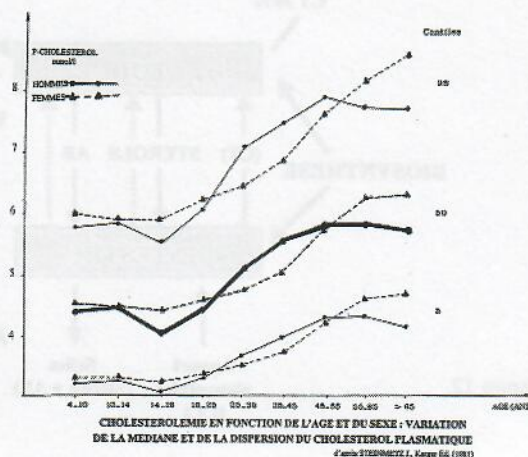
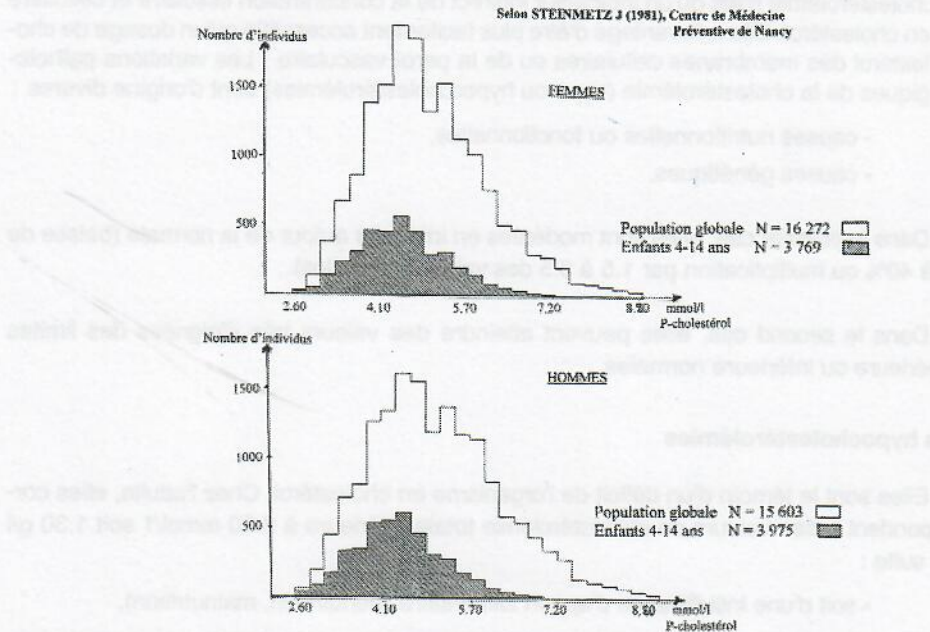


Figure 13.

**DISTRIBUTION DE LA CHOLESTEROLEMIE DANS LES DEUX SEXES
(ENFANTS ET POPULATION GLOBALE - TOUS AGES)**



**VARIATIONS
DE LA
CHOLESTEROLEMIE
AU COURS D'UN
STRESS PSYCHOLOGIQUE
D'UNE HEURE**

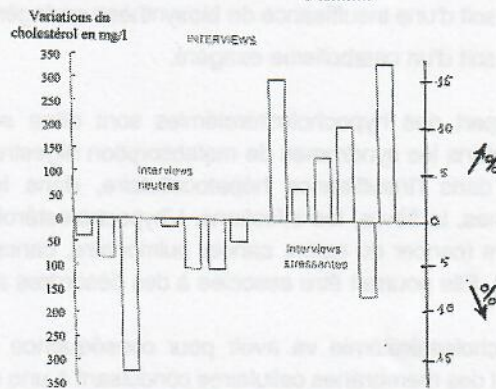


Figure 14.

- Comparaison des modifications de courte durée du cholestérol sanguin pendant des interviews neutres ou stressantes (d'après Wolff et Goodell, 1983)

certain nombre d'organes : foie, corps thyroïde ...

La cholestérolémie totale fournit une information insuffisante et souvent d'interprétation difficile lorsque sa valeur est proche des valeurs usuelles (4,8 à 6 mmol/l). L'étude du rapport cholestérol HDL/cholestérol LDL est alors obligatoire ; il est normalement compris entre 0,30 et 0,70. Un déficit en HDL cholestérol peut être de mauvais pronostic même si la cholestérolémie totale est proche des valeurs usuelles.

Variations pathologiques de la cholestérolémie

La cholestérolémie n'est qu'un indicateur indirect de la concentration tissulaire et cellulaire en cholestérol. Elle a l'avantage d'être plus facilement accessible qu'un dosage de cholestérol des membranes cellulaires ou de la paroi vasculaire ! Les variations pathologiques de la cholestérolémie (hypo ou hypercholestérolémies) sont d'origine diverse :

- causes nutritionnelles ou fonctionnelles,
- causes génétiques.

Dans le premier cas, elles sont modérées en intensité autour de la normale (baisse de 20 à 40% ou multiplication par 1.5 à 3.5 des valeurs normales).

Dans le second cas, elles peuvent atteindre des valeurs très éloignées des limites supérieure ou inférieure normales.

Les hypocholestérolémies

Elles sont le témoin d'un déficit de l'organisme en cholestérol. Chez l'adulte, elles correspondent à des valeurs de cholestérolémie totale inférieure à 3.30 mmol/l soit 1.30 g/l par suite :

- soit d'une insuffisance d'apport alimentaire (dénutrition, malnutrition),
- soit d'une insuffisance de biosynthèse endogène (insuffisance hépatocellulaire),
- soit d'un catabolisme exagéré.

La plupart des hypocholestérolémies sont dites *secondaires* (figure 15) ; on les rencontre dans les syndromes de malabsorption digestive (mucoviscidose), dans l'hyperthyroïdie, dans l'insuffisance hépatocellulaire, dans les états inflammatoires ou les traumatismes, la fièvre, les infections. L'hypocholestérolémie accompagne fréquemment les cancers (cancer du colon, cancer pulmonaire, cancer du cerveau, syndrome myéloprolifératif). Elle pourrait être associée à des désordres affectifs et aux états dépressifs.

L'hypocholestérolémie va avoir pour conséquence une diminution de la teneur en cholestérol des membranes cellulaires conduisant à une souffrance tissulaire ou cellulaire. Elle favorise une fragilisation des hématies qui deviennent plus sensibles à l'hémolyse. Elle a des conséquences sur la santé et l'espérance de vie des patients. Chez les personnes âgées, une mortalité accrue est nettement associée à l'hypocholestérolémie.

Dans l'insuffisance hépatique, l'hypocholestérolémie est de mauvais pronostic quand la cholestérolémie est inférieure à 50% de sa valeur usuelle ; c'est notamment le cas des cirrhoses du foie d'origine éthylique.

L'incidence sur le comportement de l'individu et notamment la tendance suicidaire peut se manifester lors de traitements hypocholestérolémiants, lorsque la cholestérolémie devient inférieure à 4.14 mmol/l (1.60 g/l).

Les hypocholestérolémies *d'origine génétique* sont des maladies sévères heureusement rares qui se manifestent dès l'enfance pour les formes homozygotes, parfois plus

LES HYPERCHOLESTEROLEMIES

Cholestérolémie totale supérieure à 2.50 g/l ou 6.35 mmol/l

LDL-cholestérol supérieur à 1.60 g/l ou 4.1 mmol/l

HYPERCHOLESTEROLEMIES SECONDAIRES

Modérées : 2.5 à 4.0 g/l soit 6.35 à 10.9 mmol/l

- * Par excès de production endogène
 - dans le diabète sucré (DNID) dû à un excès d'apports caloriques alimentaires
 - dans la néphrose lipidique : \nearrow des lipoprotéines sanguines pour compenser la perte d'albumine urinaire
- * Par ralentissement du catabolisme : dans le myxoedème, par déficit de sécrétion d'hormones thyroïdiennes
- * Par défaut d'élimination :
 - épuration hépatique \searrow dans l'obstruction des voies biliaires et l'ictère par rétention
 - formation de complexes lipoprotéines-autoanticorps dans le myélome multiple
- * D'origine thérapeutique : corticoïdes, contraceptifs oraux, antihypertenseurs (Propranolol) : HDL-C \searrow

HYPERCHOLESTEROLEMIES PRIMAIRES

Massives : cholestérolémie pouvant atteindre 12 g/l soit 30 mmol/l et plus

- * Hypercholestérolémie monogénique familiale (Type IIa ; 1 pour 500 individus)
- * Hypercholestérolémie combinée familiale (Type IIb ; associé à \nearrow des triglycérides)

**RISQUE MAJEUR : COMPLICATIONS ATHEROSCLEREUSES,
CORONARIENNES**

Figure 15.

tardivement pour les formes hétérozygotes. Certaines hypocholestérolémies modérées sont liées à des polymorphismes génétiques d'apoprotéines E et B : la maladie la plus fréquente est la forme hétérozygote de l'hypo- lipoprotéinémie qui concerne 1 pour 500 à 1000 naissances.

Les hypercholestérolémies

L'augmentation du cholestérol sanguin, lorsqu'elle se manifeste est très variable en intensité, la cholestérolémie pouvant atteindre dans certaines pathologies 20 à 40 fois les valeurs usuelles qui sont de 5 mmol/l soit 2g/l. Il va sans dire que la signification pathologique d'une hypercholestérolémie n'est pas la même pour une teneur en cholestérol à peine supérieure aux valeurs usuelles ou plusieurs dizaines de fois supérieure à celles-ci.

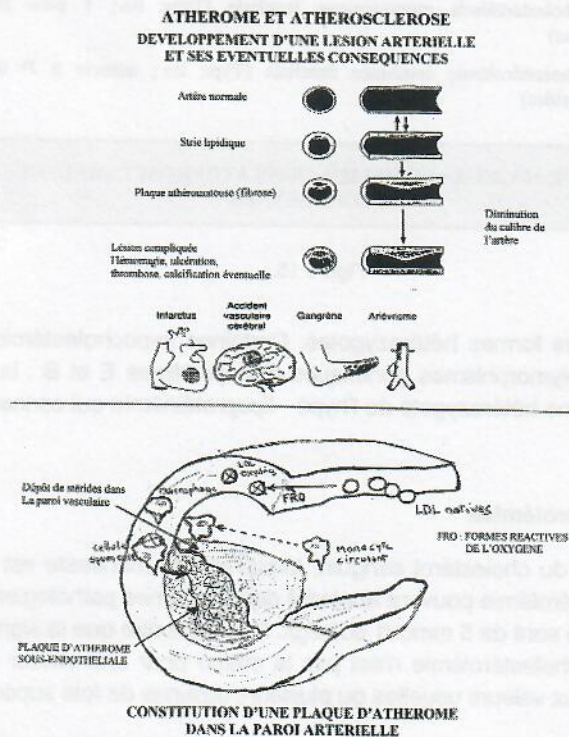
Lorsque l'hypercholestérolémie est *modérée*, elle implique obligatoirement de rechercher comment le cholestérol sanguin se distribue entre les différentes lipoprotéines. Si le rapport HDL-cholestérol/LDL-cholestérol est favorable, l'augmentation du cholestérol total n'a aucune conséquence pour l'individu. Le déséquilibre en faveur du HDL-cholestérol se voit chez les adultes sportifs et est tout à fait normal. A l'inverse, comme nous l'avons dit, une normocholestérolémie avec un rapport HDL-cholestérol/LDL-cholestérol déséquilibré est de pronostic médiocre et nécessite un suivi médical et biologique du patient.

L'excès de cholestérol sanguin est le plus généralement l'expression d'un excès de production endogène dû :

- à un excès calorique alimentaire, cause la plus fréquente : l'excès de nutriments est transformé en cholestérol par l'intermédiaire de l'acétyl coenzyme A.
- beaucoup plus rarement à un déficit d'épuration hépatique du cholestérol quand le patient présente une obstruction des voies biliaires par exemple.
- à une majoration éventuelle de l'activité des enzymes de la biosynthèse du cholestérol chez certains individus.

Ces causes conduisent à une hypercholestérolémie modérée.

Différentes maladies s'accompagnent d'une hypercholestérolémie modérée ; elles sont mentionnées sur la figure 16.



Les hypercholestérolémies *massives* portent le nom d'hypercholestérolémies *essentielles*. Elles sont d'origine génétique et sont liées le plus souvent à un déficit d'épuration des LDL. Les conséquences d'une augmentation du LDL-cholestérol sont qualitativement les mêmes quel que soit le degré de l'hypercholestérolémie ; par contre, elles varient en intensité de leur expression clinique et surtout en rythme d'installation. Lorsque l'épuration des LDL est plus ou moins ralentie, celles-ci séjournent plus longuement dans la circulation avant de subir un métabolisme tissulaire ; elles sont alors victimes de processus peroxydatifs liés à une production excessive chez ces patients de formes réactives de l'oxygène, anions superoxyde $O_2^{\cdot-}$, peroxyde d'hydrogène H_2O_2 , radicaux libres OH qui attaquent les acides gras, le cholestérol et les amino-acides constituant de l'apoprotéine B des LDL. Les cellules macrophagiques qui se trouvent sur les parois des vaisseaux contribuent à l'épuration de ces LDL oxydées par l'intermédiaire de récepteurs dits éboueurs (scavenger) mais le fonctionnement de ces récepteurs n'est pas régulé et les macrophages surchargés en cholestérol vont mourir dans la paroi des vaisseaux, favorisant la constitution de la plaque d'athérome.

LES ASPECTS THÉRAPEUTIQUES

La mise en œuvre d'un traitement chez un patient qui présente une dyscholestérolémie paraît logique. Toutefois, elle se présente de façon très différente pour les hypocholestérolémies d'une part et les hypercholestérolémies d'autre part.

Les hypocholestérolémies

Une hypocholestérolémie est pratiquement non corrigable aujourd'hui si elle est due à un défaut de fonctionnement des systèmes enzymatiques impliqués dans la synthèse du cholestérol. C'est le cas des insuffisances hépatiques sévères.

L'hypocholestérolémie par malnutrition ou dénutrition peut être efficacement traitée si le patient est capable de se plier à un régime alimentaire strict. Les hypocholestérolémies transitoires des maladies infectieuses ou de l'hyperthyroïdie cèdent lorsque le traitement causal est entrepris.

Enfin, il est possible d'améliorer la concentration sanguine d'HDL-cholestérol en effectuant une activité physique régulière (quelques km à pied chaque semaine) et en consommant quotidiennement de petites quantités d'alcool sous forme de vin rouge ! Vous savez que la population des pays méditerranéens, dont la France, est beaucoup moins sujette aux maladies cardiovasculaires et à l'infarctus du myocarde que celle d'autres pays, moins consommateurs de vins rouges. On évoque cette protection naturelle de nos concitoyens sous le nom de " paradoxe français ".

Les hypercholestérolémies

Pour les hypercholestérolémies, la maîtrise thérapeutique se pose sous un angle beaucoup plus favorable aujourd'hui. Les conséquences de l'hypercholestérolémie se situent, on l'a vu, au niveau des parois vasculaires sous forme de *plaques d'athérome* qui vont obstruer progressivement les artères coronaires, les artères des jambes, le système microartériel de la rétine. Le cholestérol peut aussi cristalliser dans les voies biliaires, donnant naissance à une suspension de paillettes scintillantes mais aussi à des calculs qui peuvent obstruer cette voie d'excrétion.

Les médicaments qui s'opposent à une hypercholestérolémie sont utilisés depuis près de 30 ans. Ils se divisent en plusieurs catégories en fonction de leur mécanisme d'action :

* Un premier groupe inhibe l'absorption intestinale des lipides : en font partie la *cholestyramine* ou Questran, résine échangeuse d'ions qui empêche la réabsorption intestinale des acides biliaires et secondairement l'absorption intestinale du cholestérol alimentaire mais également de celui provenant de la sécrétion biliaire et favorise ainsi leur excrétion fécale. Mais l'effet favorable est de courte durée car l'augmentation de la biosynthèse de cholestérol va venir compenser la baisse de la cholestérolémie.

Les phytostérols sont présents en quantité importante dans les plantes supérieures : stigmastérol, -sitostérol ... La consommation de phytostérols est aujourd'hui conseillée aux patients présentant une hypercholestérolémie puisque ceux-ci s'opposent à l'absorption-réabsorption intestinale du cholestérol. Une margarine enrichie en phytostérols est commercialisée aujourd'hui.

* Un deuxième groupe est constitué par des médicaments qui stimulent le catabolisme du cholestérol. La *cholestyramine* en fait également partie ; elle empêche, comme nous venons de le voir, la réabsorption du cholestérol déversé par la bile, au niveau de l'intestin grêle. La *dextrothyroxine*, isomère dextrogyre de la thyroxine qui n'a pratiquement pas d'effets thyrotoxiques, stimule le catabolisme du cholestérol. La diminution du cholestérol sanguin qui en résulte va secondairement stimuler la biosynthèse endogène du cholestérol mais la baisse du cholestérol persistera.

* Le troisième groupe de médicaments occupe aujourd'hui une place majeure dans le traitement des hypercholestérolémies ; il est constitué d'inhibiteurs de la synthèse du cholestérol. Plusieurs classes chimiques ont été successivement proposées (figure 17) :

LES RECOMMANDATIONS DE L'ANDEM

Agence Nationale pour le Développement de l'Evaluation Médicale

Catégories des patients ayant une élévation du LDL-cholestérol en g/l (mmol/l)	Valeur d'instauration du traitement diététique	Valeur cible	Valeur d'instauration du traitement médicamenteux	Valeur cible
Prévention primaire des hommes de moins de 45 ans ou femmes non ménopausées n'ayant aucun autre facteur de risque	≥ 2.20 (5.7)	< 1.60 (4.1)	Pas d'indication en première intention	
Prévention primaire des hommes de moins de 45 ans ou femmes non ménopausées n'ayant aucun autre facteur de risque après échec de la diététique			≥ 2.20 (5.7) malgré une diététique suivie pendant 6 mois	< 1.60 (4.1)
Prévention primaire des sujets ayant un autre facteur de risque	≥ 1.60 (4.1)	< 1.60 (4.1)	≥ 1.90 (4.9)	< 1.60 (4.1)
Prévention primaire des sujets ayant au moins deux autres facteurs de risque	≥ 1.30 (3.4)	< 1.30 (3.4)	≥ 1.60 (4.1)	< 1.30 (3.4)
Prévention secondaire des sujets ayant une maladie coronaire patente malgré une diététique suivie pendant 3 mois	≥ 1.30 (3.4)	≤ 1.00 (2.6)	≥ 1.30 (3.4)	< 1.00 (2.6)

HYPERCHOLESTEROLEMIES : MISE EN ROUTE D'UN TRAITEMENT

Figure 17

- Dès 1954, Curran a montré que le *vanadium* inhibait la biosynthèse du cholestérol en inhibant l'activité de la mévalonate kinase. La famille des *fibrates* s'est très vite imposée comme efficace dans l'inhibition de la cholestérogenèse et comme hypotriglycéridémiant. Le dérivé le plus actif et le moins toxique est le *clofibrate* ou para-chlorophénoxybutyrate d'éthyle. Son activité est toutefois modeste dans le traitement des hypercholestérolémies essentielles.

- L'*acide nicotinique* (acide pyridine 4-carboxylique) dont l'amide est la vitamine PP possède une action inhibitrice faible vis à vis d'une étape initiale de la cholestérogenèse et est de moindre intérêt, en raison d'une efficacité modeste.

- La classe des **statines** représente aujourd'hui la famille chimique la plus efficace des agents pharmacologiques inhibiteurs de la cholestérogenèse. La première statine, la lovastatine, est apparue au milieu des années 80 et la recherche industrielle a ensuite conduit au développement de générations de statines à l'efficacité et à la tolérance chaque fois améliorées. Les statines sont des analogues de structure du mévalonate ; elles vont prendre la place de celui-ci dans la biosynthèse du cholestérol et bloquent l'HMG-CoA

LES HYPOCHOLESTEROLEMIANTS

Appartiennent par leur mécanisme d'action à 3 classes :

I. Inhibiteurs de l'absorption intestinale du cholestérol

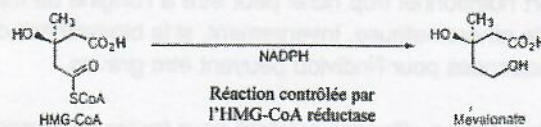
- * Cholestyramine : résine échangeuse d'ions
- * Sitostérol : stérol végétal
- * Ezétimibe

II. Stimulants du catabolisme du cholestérol

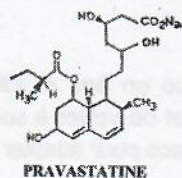
- * Cholestyramine
- * Dextrothyroxine

III. Inhibiteurs de la biosynthèse du cholestérol

- * Fibrates
- * Acide nicotinique
- * STATINES



STATINES = Inhibiteurs compétitifs de l'HMG-CoA réductase



Statines disponibles en France

Principe Actif	Nom Commercial
ATORVASTATINE	Tahor
FLUVASTATINE	Fractal, Lescol
PRAVASTATINE	Elisor, Vasten
SIMVASTATINE	Lodales, Zocer

Figure 18.

réductase, l'enzyme qui permet sa formation. Les statines sont des médicaments efficaces entraînant progressivement des baisses spectaculaires de la cholestérolémie de 30 ou 40%, toutefois leur utilisation doit être contrôlée avec rigueur car elle n'est pas sans dangers. Les accidents survenus récemment avec la cérivastatine sont vraisemblablement présents dans votre mémoire : ils se manifestent par l'apparition de crampes musculaires au niveau des jambes et conduisent à des complications musculaires de rhabdomyolyse, pouvant entraîner la mort des patients traités. En France, la presse signalait que 400 plaintes avaient été déposées contre le laboratoire fabriquant et que 10 décès étaient recensés au début de l'année 2002.

CONCLUSION

La compréhension du rôle biologique joué par le cholestérol dans l'organisme a débuté il y a plus de 50 ans lorsque les chimistes et biochimistes ont su donner la formule chimique de cette molécule et déterminer les différentes étapes de sa biosynthèse. L'explosion des connaissances depuis 1950 a permis de bien cerner les fonctions biologiques du cholestérol dans l'organisme :

- * Le cholestérol possède un rôle statique indispensable comme élément de structure des membranes cellulaires auxquelles il confère des propriétés physiques indispensables au bon fonctionnement de l'organisme.
- * Le cholestérol est le précurseur :
 - des hormones stéroïdes : le cortisol indispensable à la vie, les hormones sexuelles des 2 sexes.
 - des acides biliaires indispensables à la digestion et à l'absorption intestinale des graisses.
 - de la vitamine D3 qui participe à la régulation du métabolisme calcique.

Les implications biologiques du cholestérol sont donc nombreuses et en font une molécule indispensable à la vie. Le cholestérol ne pose aucun souci à l'homme quel que soit son âge si sa production et son excrétion sont équilibrées. Par contre, un excès de production, lié à un apport nutritionnel trop riche peut être à l'origine de maladies, tout spécialement de la maladie athéromateuse. Inversement, si la biosynthèse du cholestérol est insuffisante, les conséquences pour l'individu peuvent être graves.

Des moyens thérapeutiques efficaces existent pour traiter les hypercholestérolémies mais l'usage des statines n'est pas sans risque et doit être suivi de près par le prescripteur. Les hypocholestérolémies, elles, ne disposent pas aujourd'hui de moyens thérapeutiques.

L'intérêt pour chaque citoyen, surtout s'il avance en âge et s'il réduit son activité physique, est de faire surveiller sa cholestérolémie et de veiller à son alimentation et, si nécessaire, d'avoir recours à une thérapeutique efficace pour adapter sa cholestérolémie.

Pour le cholestérol, comme pour de nombreux constituants biochimiques, l'important est dans la recherche d'un équilibre entre production endogène et catabolisme, équilibre qu'il n'est pas toujours aisé de trouver.

14 MAI 2002

Résumé de la Communication de Mme RONZON-BELOT LES BANQUIERS LYONNAIS DE LA BELLE ÉPOQUE

Un séjour d'un an et demi à Lyon m'a donné la possibilité, au cours de la préparation de ma thèse d'Histoire sur les " Banquiers de la Belle Époque ", de m'intéresser particulièrement à ceux d'ici. Ils représentent en effet environ un tiers du corpus étudié. Quelle originalité présentent-ils ?

Le sous-titre de cet exposé précise ses propres limites. Il ne s'agit pas de tous les banquiers de Lyon mais d'un cliché fixant, vers 1900, les traits distinctifs des dirigeants des grands établissements de crédit. Ces nouveaux banquiers sont alors plus proches des hommes d'affaires modernes que des chefs de la haute banque traditionnelle (Rothschild, Mallet, Hottinger...). A Lyon, ils travaillent essentiellement au Crédit Lyonnais. A cette époque, cette grande banque par action est récente encore mais en plein essor. Elle associe à sa marche en avant deux groupes d'hommes : d'une part, les membres de l'état-major directorial, les plus souvent issus de la base, dont certains membres deviennent administrateurs, plus ou moins délégués à la tête des grands services, d'autre part, les administrateurs " purs ", choisis à l'extérieur de la Maison pour leur renom ou leurs connaissances utiles. Ensemble ils coopéraient autour de la table du conseil d'administration.

Le renouvellement du monde bancaire se réalise au tournant du XX^e siècle dans le sens d'une ouverture. Il convient de se demander comment des Lyonnais, que rien ou presque ne prédisposait à de telles responsabilités, ont été ainsi hissés au plus haut niveau. Sont-ils bien intégrés à la haute société ?

Pour tenter de proposer quelques réponses à ces interrogations, nous examinerons en premier lieu les atouts et les limites de leur réussite, en dirigeant les projecteurs vers trois domaines : le milieu de leur origines et de leurs alliances, leur formation et leur trajectoire professionnelle, leur mode d'existence. Une collection de biographies, patiemment élaborée, permettra d'aborder dans un second temps quelques figures de ces banquiers.

28 MAI 2002

Conférence de M. Michel LAPRAS
Professeur honoraire, École Vétérinaire de Lyon

L'ESTHÉTIQUE ANIMALE

La notion d'esthétique a, depuis Kant, une connotation philosophique et culturelle. Elle s'applique essentiellement à l'Art nous faisant " ressentir " ce qui est beau, par la représentation, la création ou l'interprétation.

Ainsi, l'émotion suscitée par la représentation, la création ou l'interprétation est constitutive de l'esthétique lorsqu'elle donne la sensation de quelque chose de beau.

Les animaux participent-ils à ce type d'émotion ? Le récent film de Jacques Perrin, **Le peuple migrateur** suscite en effet une émotion qui relève incontestablement de l'esthétique. Nous " ressentons ", au sens esthétique du terme, toute la beauté naturelle de ces vols d'oiseaux.

Parler d'esthétique animale ne paraît alors pas plus insolite que d'évoquer l'esthétique industrielle (le *Design*) ou même l'esthétique féminine. La publicité met d'ailleurs souvent en parallèle l'esthétique industrielle, l'esthétique féminine et l'esthétique animale, une femme élégante tenant en laisse deux magnifiques panthères permettant de mettre en valeur par exemple une carrosserie automobile ou un avion de ligne.

La perception du beau chez l'animal et sa représentation sont incontestablement une des sources premières de l'art conduisant à différentes formes d'inspirations esthétiques. L'esthétique est elle-même critère d'appréciation en anatomie animale et en zootechnie et par un étrange phénomène de transfert l'homme et la femme cherchent à s'approprier ce qui est ressenti comme l'élément du beau animal, à l'exploiter, à l'instrumentaliser pour son propre bénéfice esthétique. Ces différents aspects de l'esthétique animale seront envisagés dans la première partie de notre exposé.

Mais la notion d'esthétique animale pose une autre problématique. Celle de savoir si l'animal lui-même est sensible au beau ? Nous essayerons dans la dernière partie de notre exposé, d'apporter quelques éléments de réponse à cette question.

LE BEAU CHEZ L'ANIMAL

Aux sources de l'art

Les premières manifestations de nature esthétique sont des représentations d'animaux sur les parois de grottes (Lascaux, Altamira, Chauvet).

Ces peintures dont la qualité nous étonne ont une réelle dimension esthétique parce que *l'image représentée semble avoir un sens*.

Ainsi, dès les origines et constamment par la suite, la représentation animale tend à exprimer, dans l'art pictural ou sculptural, et sous différentes formes esthétiques, la notion de Beau.

Il serait trop long d'essayer d'en faire ici l'analyse.

Arrêtons-nous seulement un instant sur cette étude du " cheval blanc " de Delacroix. On a pu écrire à son sujet : « *Delacroix fait sentir tous les épis du poil par la matière donnée et par le mouvement du pinceau, comme si d'une main, il avait caressé ce cheval et de l'autre peint ses sensations* ».

Et évoquons brièvement Picasso parce que son interprétation du beau chez l'animal transcende tous les siècles. Le taureau est éminemment présent comme chez les artistes préhistoriques.

Mais au-delà d'une simple préoccupation esthétique visant l'apparence immédiate, Picasso soumet ses animaux à des distorsions plastiques, les dé-et re-structure, pour nous faire ressentir au plan esthétique une plus forte émotion.

La tête du cheval figurant dans Guernica exprime ainsi plus le paroxysme de la souffrance que l'image même très réaliste du cheval souffrant.

Le modèle esthétique graphique

Au-delà de sa représentation, n'y a-t-il pas dans l'observation du beau chez l'animal, source de création esthétique ?

Ainsi, la variété des motifs décoratifs, la perfection du dessin du pelage des mammifères peuvent-ils inspirer des artistes dans leurs conceptions graphiques et esthétiques.

Tel est le cas notamment pour la fourrure des félins, la peau de la girafe ou celle du zèbre.

Et Vasarely a su s'inspirer de ces motifs pour son plus grand bénéfice, par exemple dans cette tapisserie intitulée **Zèbres**.

De même, Buren prend pour modèle les motifs des ailes d'un vulgaire papillon, le Machaon, mangeur des carottes. Il transpose ces motifs sur les fameuses colonnes de la place Royale, comme si ces lépidoptères éphémères y avaient été pétrifiés.

Le modèle esthétique dynamique

Il existe des analogies frappantes entre certains comportements rythmiques observés chez les animaux, lors des parades par exemple et le fait chez les humains de " mouvoir le corps en cadence ", qui caractérise la danse.

De sérieux anthropologues estiment du reste que c'est l'imitation des pas cadencés et des mouvements rythmiques des animaux qui seraient à l'origine de la danse.

L'ornithologue américain E. Armstrong établit en 1963 dans un ouvrage resté célèbre, des parallèles entre danses humaines et danses des oiseaux. D'après lui, ce sont les émotions qui conduisent les hommes et les oiseaux à danser. Il y aurait donc dans leur nature un même principe esthétique qu'il s'agisse des hommes ou des oiseaux.

Ces derniers organisent du reste parfois de grands rassemblements de parades et de danses collectives, en quelque sorte des *Rave Parties* d'oiseaux ...

James Goodall, qui a consacré sa vie à l'étude du comportement des chimpanzés, décrit dans un de ses livres *La danse de la pluie*. Il s'agit d'une manifestation collective et rythmée des grands mâles qui, lorsque l'orage se déchaîne, se balancent en cadence en émettant des hululements haletants, sous le regard admiratif des femelles et de leurs petits.

La danse a sans doute acquis depuis de plus hautes références esthétiques, mais son inspiration relève encore parfois d'un modèle animal comme le célèbre *Lac des cygnes* de Tchaïkovski. L'esthétique est une mystérieuse alchimie de la sensibilité. Le cygne incarne, transfiguré par la danse, la beauté de la musique, l'accord entre la musique et la danse dans une correspondance esthétique intime entre l'animal et l'homme.

Le critère esthétique en anatomie

Léonard de Vinci, à qui l'on avait commandé une statue équestre monumentale à la gloire de Francesco Sforza, passa tellement de temps à étudier les problèmes esthétiques que posait le cheval, que la statue ne fut jamais érigée.

Mais, il nous laissa de nombreuses études relatives à la " beauté idéale " de l'animal permettant d'apprécier la " divine proportion ".

L'anatomie animale fut elle-même à l'origine fortement influencée par une approche autant (sinon plus) esthétique que scientifique.

Ainsi, le premier traité d'anatomie animale *Anatomia del cavallo*, œuvre de Carlo Ruini en 1598, a plus de valeur sur le plan esthétique que sur celui strictement anatomique.

C. Ruini est-il du reste le réel auteur de cet ouvrage ? N'a-t-il pas plutôt " emprunté " les illustrations de ce traité à Léonard ?

Solleysel dans " le parfait maréchal " écrit en 1679 : « *La beauté de cet animal (le cheval) est presque inséparable de la bonté, de sorte qu'en connaissant le beau, on commencera à connaître le Bon* ». « *Omne pulcrum est etiam bonum* ».

Pour Bourgelat, créateur de la première Ecole Vétérinaire à Lyon en 1761, les notions esthétiques concernant l'animal sont étroitement associées aux connaissances scientifiques.

Avec Goiffon (petit-fils d'un médecin lyonnais) et Vincent (élève vétérinaire mais aussi

peintre et graveur), ils étudient, comme Léonard trois siècles avant, les rapports de proportions des différentes parties du cheval et définissent le " canon hippique ".

La " leçon d'anatomie " qui illustre l'ouvrage hippique de Lafosse en 1770 traduit une ambiance qui évoque davantage une Académie d'Art qu'une salle de dissection ...

La recherche esthétique poussée à l'extrême en anatomie conduit parfois à des œuvres où le sublime côtoie l'horreur tel le cas de H. Fragonard (cousin de J.H. Fragonard) avec *Les écorchés*, dont le célèbre " cheval et son cavalier " figurant au musée de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.

Le critère esthétique en zootechnie

La sélection des races animales est l'ethnozootechnie. Le but est le choix de reproducteurs pour engendrer des animaux correspondant le mieux à l'usage désiré : production de viande, de lait, d'œufs, d'animaux de travail, de loisirs ou de compagnie.

Mais il y a un paradoxe car c'est surtout sur des critères esthétiques que l'on juge les animaux reproducteurs.

Chez les animaux de rente dans les concours agricoles, tels le salon Agricole de Paris, les animaux sont présentés devant un jury qui apprécie les capacités de l'animal, mais surtout ses origines et sa beauté suivant des normes (" canon ") établies.

La " Beauté " d'un taureau charolais ou limousin est sans doute en rapport avec sa masse musculaire, promesse de steaks savoureux.

Comme celle de " bon lait " dans le doux regard de la vache (à défaut de savoir pourquoi la " Vache qui rit rit " ...).

Mais la sélection recèle des pièges : voilà un superbe spécimen de vache Holstein Pie Noire par sa finesse, sa grâce, la perfection dans l'amplitude et la forme de sa mamelle. Sa production de lait est de 30 à 40 litres de lait par jour pendant 305 jours/an, pendant 10/12 ans soit 100 tonnes de lait durant sa carrière. Pas étonnant si ces vaches deviennent folles ...

Chez les animaux de compagnie plus encore, l'esthétique est la base de la sélection. Ainsi a été réalisée la fabrication de races de chiens et de chats de toute taille et de tout poil :

- * des chiens de grande taille : chow-chow (on peut avoir du " goût " pour cette race),
- * des chiens de petite taille tel le Pinscher,
- * des lévriers, bouledogues, dalmatiens, Lhassa-Apso, etc ...
- * des chats de toutes les couleurs, blancs aux yeux bleus ou noirs, aux yeux dorés, Siamois, Persans et tant d'autres ...

Les préférences esthétiques font référence plutôt à la " mode " qu'à la " qualité " ou l'utilité.

La chirurgie esthétique vient pallier certaines disgrâces animales d'où la coupe d'oreilles et la coupe de queue.

Mais ces pratiques sont jugées aujourd'hui trop barbares d'où leur interdiction.

Seule la gent féminine dans l'espèce humaine doit souffrir pour être belle ...

Le phénomène d'attraction esthétique par l'animal peut conduire à une véritable révolution esthétique.

Ainsi, en 1827, une girafe fut offerte par le Pacha d'Egypte Mehemet Ali à Charles X. Accueillie à Marseille par Geoffroy Saint-Hilaire, elle fut réceptionnée à la ménagerie du Museum par les plus hautes autorités et le tout Paris. Elle suscita une vague de curiosité sans précédent et l'admiration des visiteurs engendrant une profusion de dessins et de caricatures.

Véritable " star " (" star académie des sciences " dirait-on aujourd'hui), elle provoqua une véritable mode : le style " Girafe " (robes, coiffures, assiettes, impressions de tissus), Paris vécut à l'heure de la girafe. Ainsi peut-on assister à une instrumentalisation de l'esthétique animale.

Esthétique animale instrumentalisée

La beauté des animaux de compagnie est mise en valeur par différents artifices : toilettage, coupes savantes, accessoires : bijoux. Cette coquetterie est destinée en fait plus à faire valoir le propriétaire de l'animal que l'animal lui-même qui est davantage " victime ".

Cette instrumentalisation esthétique animale traduit un inconscient désir de transfert et d'identification.

Ainsi, l'homme primitif se pare des ornements de fauves ou d'oiseaux qu'il admire ou craint, pour séduire ou vaincre, il se " totémise ". Il en est de même des crinières de chevaux sur les casques des guerriers antiques ou des plumes de casoar sur le shako des Saint-Cyriens.

Récemment, à l'occasion du bal des Quat'z Arts, le couturier J.P Gaultier obtient un franc succès avec la robe flamboyante de Christelle Saint Louis faite uniquement de milliers de plumes.

« Plumes de vautours et d'oiseaux de parades, magnifiquement ébouriffées et ponctuées de fouet de coq, oie blanche, faisan naturel irisé, paon blanc et brun qui dessine comme un petit œil miniature, pigeon, perroquet sur les hanches et le buste » décrit le chroniqueur de mode.

Les plumes sont effectivement toujours utilisées pour évoquer un certain type de séduc-

tion féminine. Ainsi, chez les danseuses des Folies Bergères, les plumes résument à elles seules tout le costume et l'on se souvient du succès de Zizi Jeanmaire avec son " truc en plumes ".

Dans la vie courante, de façon plus générale et plus " habillée ", c'est de fourrure des animaux dont la femme se pare.

Avant que les " protectionnistes " ne dénoncent ce " sacrifice ", B.B a ainsi largement contribué à la faillite des fourreurs, après en avoir assuré la promotion.

Au temps où elle pouvait encore séduire, elle paraissait peut-être vouloir nous dire, offerte sur les dépouilles d'animaux, " les animaux, je les ai dans la peau " ...

On décèle souvent un phénomène d'identification dans le choix des animaux familiers. Par exemple, cette femme qui se montre en ville au bout de la laisse de ce lévrier Afghan ne s'identifie-t-elle pas à l'animal décrit ainsi dans le *Livre d'or du chien* : « *Bel animal, bien bâti, au port de tête fier et à la démarche majestueuse, montre un caractère d'une grande indépendance, tempéré par un profond attachement ... Mais, par dessus tout, il flotte autour de lui une atmosphère de romanesque oriental et d'intrigue, et un air de mystère qui nous attire et dépasse un intérêt passager ...* ». Quel compliment pour une femme !

La femme ne cache-t-elle pas dans sa féminité une part de " félinité " que révèle parfois l'animal de son choix ?

Inversement, dans l'appréciation des animaux, n'y a-t-il pas parfois transfert d'esthétique humaine : les croupes harmonieuses de ces " blondes d'Aquitaine " n'évoquent-elles pas (au sens esthétique bien sûr) d'autres rondeurs prometteuses ... de délicieux rums-tecks ... ?

L'ANIMAL EST-IL SENSIBLE AU BEAU ?

Un célèbre anthropologue raconte comment, lors d'une de ses observations, il avait été un jour frappé par l'attitude d'un singe resté longtemps assis à contempler les lumières du soleil couchant, pensif, admiratif. « *Cela ressemblait chez cet animal, dit-il, à un plaisir esthétique* ».

Le singe - peintre

Le peintre animalier A.G. Decamps met en scène dans quelques unes de ses œuvres, le " singe - peintre ".

Ce thème a une valeur de fable ironique illustrant la vanité de l'Art et de la nature humaine.

Decamps caricature dans ses " singeries picturales " l'imitation et la copie servile et prétentieuse.

Plus d'un siècle plus tard, le " singe - peintre " devient pourtant un réel sujet d'étude.

En 1962, Desmond Morris (éthologue féru de peinture) publie son ouvrage *The biology of Art*. Le livre fait grand bruit à l'époque. Il relate les expériences picturales faites

pendant 3 ans avec le chimpanzé " Congo ". Plus de 400 peintures et dessins ont été réalisés dont plusieurs remarquables furent exposés à Londres. Il y eut même une vente où les œuvres du petit chimpanzé atteignirent des prix aussi élevés que les cotes des artistes les plus en vue.

D'autres singes furent mis au travail par la suite aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche.

Sur une dizaine d'années consacrées à cet " Art des singes ", on relève une trentaine de sujets plus ou moins doués pour la plupart des chimpanzés, mais aussi des orangs-outans, des gorilles, et des capucins.

Mais l'idée pour les promoteurs de tels essais est d'éclairer les racines, les fondements biologiques de l'esthétique. En quelque sorte, d'identifier le chaînon manquant entre animalité et culture.

Le singe mis en condition de pouvoir peindre par la tenue du pinceau, par exemple, ne fait pas n'importe quoi, n'importe comment. Il procède suivant des constantes et des variations formelles caractérisées qui lui sont propres.

Il produit des configurations, des motifs liés à une certaine " conscience " ou prise en compte du champ pictural présenté. Mais pour Meyer Shapira pas plus que les jeunes enfants, les singes ne peuvent instaurer eux-mêmes le champ pictural de leur création.

Pour d'autres critiques (Janson), la main du singe est illusoire : « *Elle n'est qu'une source de formes aléatoires, peut-être un peu plus élaborée que la légendaire queue d'âne munie d'un pinceau, mais essentiellement du même ordre* ».

Il existe cependant des tendances communes entre peinture des singes et essais picturaux des jeunes enfants. C'est la prééminence de formes rythmées et symétriques et un certain sens de l'ordre. Il s'agit d'une activité ludique allant constamment de l'ordre à la perturbation, à la destruction par le barrage de lignes et au rééquilibrage. Cela est particulièrement frappant sur cette peinture de Lotte sur configuration préalable.

Plus étonnante est la capacité de certains anthropoïdes à lire des images ou des photos simples et à communiquer artificiellement par signes conventionnels permettant d'accéder à une symbolisation graphique.

Ainsi, Moja élevée et éduquée par les époux Gardner, dessine elle-même à la craie un graphique qu'elle désigne dans le langage des sourds-muets comme étant " oiseau ". Ou bien, elle réalise cet autre dessin quand on lui demande de faire une " cerise ".

Faire le beau et séduire

Le " chien-chien " à sa mémère, toiletté, coiffé, parfumé, tondu à la mode, à qui l'on demande de " faire le beau ", se sent-il beau ?

Interrogeons sa maîtresse : il sait qu'il est beau dit-elle. « *N'est-ce pas que tu es beau, mon toutou ?* » et aussitôt, le chien frétille de la queue.

Le plaisir d'être flatté lui donne sans doute l'illusion qu'il est beau. Il en est du reste souvent de même chez les humains.

Mais l'animal ne développe-t-il pas un réel sens esthétique dans la démarche de séduction ?

La séduction est un art, l'art de plaire, d'émouvoir, d'éveiller les sens, donc par définition esthétique.

Pourquoi les oiseaux sont-ils aussi colorés ? Pourquoi les mâles, notamment dans certaines espèces comme les oiseaux de paradis, ont-ils des plumages aussi exubérants de beauté et de couleur ?

Selon la théorie de Darwin, c'est la sélection naturelle - une sélection sexuelle. Les femelles choisissent de préférence les mâles les plus chatoyants. Ceux-ci s'attirent les faveurs d'un plus grand nombre de femelles d'où ils ont plus de chance de transmettre leurs caractères génétiques et leur beauté. Mais pourquoi justement les femelles choisissent-elles les mâles les plus colorés ? Par sentiment esthétique ?

Pour les éthologistes britanniques, c'est la pression de sélection exercée par la prédation, plutôt une proclamation d'invulnérabilité vis-à-vis du prédateur.

Pour d'autres enfin, c'est une histoire de parasites. En exhibant leurs plus belles plumes, les mâles apporteraient aux femelles la garantie de leur parfaite santé et une progéniture saine et résistante ...

Toutes ces hypothèses sont bien finalistes : mais la finalité de la séduction n'est-elle pas intrinsèquement la reproduction ?

La séduction a en effet une incidence psychosomatique : elle provoque une stimulation générale et une synchronisation des fonctions de reproduction des partenaires. C'est un phénomène général mais plus ou moins marqué suivant les espèces, et plus ou moins permanent suivant que les espèces ont des cycles sexuels intermittents et saisonniers comme chez la plupart des animaux ou continus comme chez l'homme.

Chez les animaux, c'est chez les oiseaux que les manifestations sont les plus spectaculaires. Les parades nuptiales auxquelles ils se livrent ont incontestablement une portée émotionnelle particulière.

Le prince des animaux quant à la magnificence dans ce domaine est présent à tous les esprits : c'est le paon, notamment au printemps lorsqu'il revêt sa livrée nuptiale. La pauvre femelle si terne et sans prestance ne peut qu'être séduite par le prétendant qui se pavane et déploie avec faste l'éventail majestueux des plumes ocellées de sa roue.

Mais comme l'a écrit Buffon : « *Ces plumes brillantes qui surpassent en éclat les plus belles fleurs se flétrissent comme elles, et tombent chaque année ; le paon, comme s'il sentait la honte de sa perte, craint de se faire voir dans cet état humiliant et cherche les retraites les plus sombres pour s'y cacher à tous les yeux jusqu'à ce qu'un nouveau printemps lui rendant sa parure accoutumée le ramène sur la scène pour y jouir des hommages dus à sa beauté ...* ».

Les oiseaux à berceau

L'un des plus curieux phénomènes de séduction est observé chez un groupe d'oiseaux d'Australie et de Nouvelle Zélande : les " oiseaux à berceaux ".

Les mâles de ces espèces n'ayant pas les plumages magnifiques d'autres espèces utilisent pour séduire leurs femelles, d'autres moyens. Ils construisent et décorent des sortes de " jardins d'amour ".

Ils le garnissent de fleurs, de coquillages, de cailloux, de morceaux de plastique, en fait tout ce qu'ils peuvent trouver de coloré.

C'est là qu'ils s'accouplent. Ils y chantent, y dansent, paradent pour attirer les femelles et lorsqu'ils en ont terminé avec une, s'affairent pour remettre de l'ordre dans leur jardinet avant d'accueillir une nouvelle partenaire.

Certains oiseaux peignent même les murs de ces " pavillons de rendez-vous " avec un mélange de poussière, de salive, de sève appliquée à l'aide d'un morceau d'écorce qu'ils tiennent dans leur bec en guise de pinceau.

Le chant des oiseaux

Le fait de chanter chez les oiseaux a de tout temps émerveillé les hommes. Il a excité leur curiosité, suscité leur intérêt, celui des artistes, et interpelle les savants.

Le don de chanter n'est pas donné à tous les oiseaux. Les " oscines " ou " oiseaux chanteurs " possèdent un larynx de constitution particulière, le syrinx. Ils appartiennent tous à l'ordre des passereaux, soit près de 4 000 espèces réparties dans le monde entier dont quelques unes très connues (moineau, alouette, mésange, rossignol, canari, merle ...).

Les dispositions anatomiques et physiologiques qui permettent à l'oiseau de chanter, présentent des analogies avec celles de la parole humaine. Il y a en particulier une latéralisation du chant chez l'oiseau comme celle du langage chez l'homme avec prédominance de l'hémisphère gauche.

Sur le plan esthétique, c'est l'acquisition, la construction et la composition musicale du chant qui retiennent l'attention.

Comme le chanteur d'opéra, l'oiseau éduque sa voix, travaille son chant. Il l'enrichit par la pratique d'exercices courts. La base de l'acquisition et du développement de ce talent repose sur l'imitation.

Certains oiseaux comme le pinson, après apprentissage, gardent toujours le même chant, les syllabes chantées sont définitivement fixées.

D'autres oiseaux ont, au contraire, un répertoire de chant pouvant changer une année sur l'autre tel le canari.

Mais pour chaque espèce, il y a des caractéristiques du chant, des structures stéréotypes propres.

Elles portent sur une organisation temporelle des syllabes, des phrases, des séquences, sur le tempo, la tonalité, les trilles.

De plus, au sein de l'espèce, certains individus peuvent exprimer plusieurs types de chant, constituant un répertoire personnel. Certains disposent ainsi d'une gamme de 2-3 types, d'autres de 5 ou 6, alors que les moins doués n'en ont qu'une.

Suivant des aires géographiques différentes, des oiseaux de même espèce peuvent avoir des dialectes différents par une phrase ou une syllabe. Ainsi, le coucou indien en émettant l'intervalle de quinte se distingue des coucous occidentaux (et suisses) depuis toujours fidèles à la tierce.

Le plus souvent, ce sont les mâles qui chantent, mais mâles et femelles peuvent parfois chanter en duo avec une parfaite synchronisation, simultanément ou alternativement. L'organisation du chant en duo est un élément de stabilité du couple.

Le chant est en effet chez l'oiseau, un mode de communication participant à la cohésion du groupe, à la reconnaissance des individus, à la délimitation territoriale et à l'attraction sexuelle.

Mais on peut s'interroger : tant de qualité d'ordre musical, tant de beauté n'exprimeraient-elles pas aussi une sorte de sens esthétique chez les oiseaux ?

Peut-on penser que l'oiseau qui chante ou ses congénères apprécie la beauté de son chant ?

La réponse n'est pas facile. Mais certains phénomènes suggèrent qu'indépendamment d'une finalité utilitaire, il y a chez l'oiseau, un réel plaisir, peut-être purement esthétique à chanter : ainsi bien souvent, le chant persiste en dehors de toute cause apparente. Et pourquoi l'oiseau chante-t-il ainsi des jours et des jours, sinon pour son plaisir ?

Il aime aussi entendre chanter les autres et se livre à des compétitions avec deux ou plusieurs oiseaux rivalisant de virtuosité. De même, certains chants d'oiseaux sont beaucoup plus beaux et plus élaborés que ne l'exige leur seule utilité.

On a pu alors soutenir que le chant lui-même est pour l'oiseau sa propre récompense : il devient en quelque sorte vraiment de la musique pour l'animal.

Chant et musique d'animaux

Les analogies entre les chants d'oiseaux et la musique ont de tout temps intrigué les musicologues. Certains ont même comparé les composantes très complexes des mélodies de chants d'oiseaux à la construction d'une sonate de Beethoven.

Réciproquement, Beethoven se réfère aux chants des oiseaux dans sa *Symphonie pastorale* (2^e mouvement, dernières mesures) où se répondent le rossignol - la flûte ; une caille - le hautbois ; un coucou - la clarinette.

L'histoire de la musique est très riche des emprunts, évocation, imitation des chants d'oiseaux depuis Couperin : **Rossignol en amour**, **Fauvette plaintive**, **Linotte effarouchée**, ou Rameau : **La poule**, **Le rappel des oiseaux**, jusqu'à Igor Stravinski : **L'oiseau de feu**, **Le rossignol** et **Le chant du rossignol**.

Mais aucun compositeur n'a été autant pénétré de l'esthétique musicale des chants d'oiseaux qu'O. Messian. « *C'est là, dit-il, que réside pour moi la musique, la musique libre, anonyme, improvisée pour le plaisir* ». Sous cette inspiration, il nous livre ses extraordinaires concerts d'oiseaux : **Réveil des oiseaux**, **Oiseaux exotiques**, **Catalogues d'oiseaux ...**

Sachant, depuis les enregistrements effectués au fonds des océans, que les baleines aussi composent des chants, d'une stupéfiante créativité, une ingéniosité proche de la virtuosité, on s'interroge sur le parti que pourra peut-être en tirer demain un génial compositeur.

Chants d'oiseaux, chants de baleines et chants humains partagent des lois similaires de composition musicale. « *Y aurait-il une esthétique acoustique simple partagée par tous les vertébrés ?* » s'interroge D. Lestel dans son ouvrage **Les origines animales de la culture**.

L'un des éléments les plus convaincants de cette proximité pourrait être l'impact émotionnel qu'ont ces chants non seulement sur les individus de l'espèce considérée, mais sur les humains eux-mêmes.

Les mammifères n'ont pas les mêmes capacités de séduction par le plumage ou le chant des oiseaux. Ils ont recours à des procédés esthétiques multi-sensoriels, parfois visuels comme chez les primates, mais surtout vocaux et olfactifs (phéromones).

Pourquoi le brame du cerf attire une foule de curieux dans les forêts à l'automne ? Pour sa beauté et le frisson d'émotion qu'il provoque.

Chez les biches, on sait grâce à des expériences en *play-back* que les vocalises puissantes et farouches provoquent l'ovulation et avancent la date du rut. C'est là un effet de l'émotion esthétique dont nous étions loin de nous douter ...

Mais il existe peut-être une communauté élémentaire d'ordre esthétique entre l'animal et l'homme qui fait que nous pouvons apprécier la beauté d'un plumage, la virtuosité d'un chant d'oiseau, ou le brame d'un cerf.

Mais l'animal est-il, lui aussi, sensible à certaines manifestations esthétiques humaines ?

Animaux sensibles à la musique

Par exemple, les oiseaux apprécient-ils la musique d'O. Messian ? Bien malin qui peut répondre. Probablement, si l'on pouvait les interroger, certains diraient l'aimer, d'autres pas du tout. Pourtant, on sait depuis longtemps qu'il y a des animaux sensibles à la musique : le cheval de troupe, par exemple, réagit, s'anime et manifeste de la gaieté aux sons des trompettes et tambours de cavalerie.

Les vachers qui, autrefois, trayaient les vaches à la main, avaient l'habitude de chanter tout en tirant sur le pis. Cela avait un effet relaxant pour l'animal. Certaines exploitations laitières aujourd'hui diffusent de la musique douce durant la traite. Cela calme les animaux qui, de ce fait, " donnent " mieux leur lait.

Le chat entretient avec la musique des rapports étroits. Il dispose d'un répertoire vocal étendu dont il nous fait bénéficier lors des " concerts de chat ", au printemps, à la saison des amours. Des musiciens aussi divers que M. Ravel et Rossini, s'en sont inspirés dans de célèbres duos.

Mais le chat se révèle aussi un auditeur de musique attentif, voire un véritable mélomane. Nombreux sont les pianistes qui ont constaté que le chat était aussi friand de musique que de nourriture. Il se précipite de plaisir lorsque le musicien se dirige vers le piano, il s'installe, écoute sagement (voire en connaisseur), le morceau joué. Certains mêmes ont vu le chat faire le geste de happer les sons d'un coup de patte ... L'homme et l'animal peuvent-ils alors faire œuvre esthétique ensemble ?

Œuvre esthétique de l'homme et l'animal

On a vu le cheval sensible à des rythmes musicaux, à des cadences. Monter à cheval n'est pas seulement un moyen de se déplacer ou un sport. C'est aussi un art véritable lorsque équilibre, harmonie entre le cavalier et sa monture grâce à la maîtrise des " aides ", permet la réalisation de pas compliqués, d'" airs " élégants, de cadences, et de figures élaborées et précises.

C'est tout l'art équestre dont il est souvent dit qu'il était à l'équitation ce que la danse est à l'exercice physique. Mais cet art nécessite deux intervenants ayant chacun leur place dans la création esthétique.

La tauromachie aussi est un art. Le partenaire, avant d'être victime dans cette tragédie dont la dimension esthétique tient autant à l'homme qu'à l'animal, c'est le taureau, cet animal mythique que nos ancêtres dessinaient déjà sur les parois des grottes.

L'affrontement de l'homme et du taureau dans l'arène a ses règles, ses rites, c'est une œuvre tragique, à la fois chorégraphique et " dialectique " entre l'ombre et la lumière, le triomphe et la mort. C'est un moment éphémère d'intense émotion ayant une apparence d'éternité, intimement lié à la gloire du taureau elle-même mise en scène dans un ballet rigoureux par l'art du matador dans un court instant de vie où la mort est fatalement inscrite.

Cette beauté tragique procède d'une esthétique où l'animal a une part entière. Le taureau à travers la corrida, n'en finit pas d'inspirer les artistes. Picasso, bien sûr, célèbre aficionado qui lui consacra d'innombrables dessins et gravures. Mais également, Goya, Dufy, Brayer, Buffet perpétuant ainsi le mythe, le mystère et la beauté qui naquit à l'aube de l'humanité.

CONCLUSION

Nous sommes frappés par la place qu'occupe l'animal dans l'univers de l'homme. Nous sommes sensibles aux formes, aux mouvements, aux couleurs, aux sons, voire même parfois aux odeurs que nous percevons chez les animaux. Nous les interprétons comme faisant partie d'un univers de beauté et les intégrons dans notre système esthétique.

C'est l'idée d'ordre, d'harmonie, de beauté, contenue dans la nature (comme l'expriment si bien les vers de Baudelaire : « *Là tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté* »), considérée comme modèle d'œuvre d'art, selon Leibniz et Kant.

Mais doit-on refuser à l'animal son propre univers de beauté ? Des formes, des couleurs, des rythmes, des chants, susceptibles d'émouvoir et de plaire. N'existe-t-il pas une certaine ingéniosité, une créativité dans l'art de séduire ? Ainsi, se fait jour une esthétique animale correspondant à l'imaginaire, aux balbutiements de créativité, une culture de séduction, de communication, un langage à visée émotionnelle propre à chaque espèce.

S'il existe un principe esthétique commun, comme l'animalité est aux fondements de l'humain, il est du domaine de la sensation. Il permet de jeter un pont entre le monde intelligible et le monde sensible, de donner selon l'expression de Bergson, " à voir l'invisible ".

* * * * *

Bibliographie

- ALLAND (A.) - The artistic animal - An inquiry into the biological roots of arts - NY Anchor Press 1977
- ARMSTRONG (E.A.) - Bird vocalizations - Cambridge University Press - 1969
- BERDOY (M.) - La couleur des oiseaux : une histoire de parasites - La recherche 1988, n°196, vol 19, p 264
- BORGIA (G.) - La sélection sexuelle chez les oiseaux à berceaux - Pour la science 1986, n°106, p 88
- BRION (M.) - L'animal et l'homme in l'Animal dans l'Art - Ed. du Bicentenaire de l'ENVA - 1967
- COTTE (P.) - Les chants d'oiseaux - Etude scientifique et musicale - Thèse Doct. Vet. Lyon 1985
- DELLUC (B.) DELLUC (G.) - Les plus anciens dessins de l'homme - La recherche 1981, n°118, vol 12, p 14
- DUMOUCHE (F.) - Les coordonnées ethniques dans leurs rapports avec l'esthétique - Thèse Doct. Vet. Alfort 1960
- HALBREICH (H.) - Olivier Messian - Coll. Musiciens d'aujourd'hui - Ed. Fayard-Sacem, 1982
- LABOUZE (E.) - La voix du cerf est-elle aphrodisiaque - La recherche 1988, n°199, vol 19, p 680
- LENAIN (T.) - La peinture des singes - Ed. Syros-Alternatives 1990
- LESTEL () - Les origines animales de la culture, 368 p. Flam. Ed. 2001
- MORRIS (D.) - La biologie de l'Art - Etude de la création artistique des grands singes et de ses relations avec l'Art humain - Traduct. G. Bernier Paris Stock 1962
- MORRIS (D.) - " Primate's aesthetics " - Natural history, 1961, 70, 1, p 22 à 29
- MURRAY (J.) - Les taches de léopard - Pour la science 1988, n°127, p 78
- SOLLEYSSEL (De) - Le parfait maréchal - Ed. Gervais Clouzier, 1679

4 JUIN 2002

Résumé de la conférence de François MAUGUIERE

Vice-président, Université Claude Bernard, Lyon

HISTOIRE DE LA CARTOGRAPHIE DU CERVEAU HUMAIN

Nous sommes à un moment de l'histoire des sciences où certains généticiens espèrent que la combinatoire génique fournira les clefs d'accès à une physiologie humaine totalement déterminée, depuis les fonctions les plus élémentaires jusqu'aux comportements les plus élaborés. Une manière de comprendre l'enthousiasme soulevé par la question de la cartographie génique consiste à s'interroger sur l'histoire d'une aventure scientifique en tous points similaire qui, depuis deux siècles, vise à localiser dans le cerveau de l'Homme l'ensemble des processus mentaux. Notons cependant que, depuis René Descartes, la question de la localisation cérébrale de l'âme demeure exclue du champ des neurosciences. On pourrait interpréter cette réserve de la communauté scientifique comme un surprenant sursaut de modestie, ou comme une auto-censure d'ordre éthique ; en fait cet abandon relève plus prosaïquement d'une incapacité à catégoriser l'âme en tant qu'objet scientifique. C'est en effet une sorte de fatras catégoriel qui fit échouer les premières tentatives phrénologiques de Frantz Joseph Gall lorsque, mu par l'intuition géniale d'une hétérogénéité fonctionnelle du cerveau, il prétendit y localiser non seulement la pesanteur, les coloris, le langage, mais aussi l'estime de soi, la religiosité, l'espérance ou la combativité. Il importe peu que le code utilisé par Gall, fondé sur une correspondance entre les localisations cérébrales et les reliefs des os du crâne, fût erroné, car il ne s'agit là que d'une inadéquation entre l'objet scientifique et les moyens disponibles pour l'atteindre à un moment déterminé de l'histoire des sciences. L'erreur de Gall est de nature conceptuelle, identique à celle qui obère aujourd'hui toute tentative d'identification, par exemple, d'un gène de la criminalité ; elle touche à l'objet même du questionnement à propos des relations entre fonctions cérébrales et processus mentaux, dont l'actualité est attestée par l'élan récent des sciences cognitives.

Depuis la description par Paul Broca du premier cas d'aphasie par lésion frontale de l'hémisphère gauche, la confrontation anatomo-clinique entre lésion et syndrome clinique a pallié l'insuffisance des moyens et le flou du questionnement de la phrénologie. De fait, il suffit que la description clinique du déficit et l'observation anatomique de la lésion soient rigoureuses pour que cette démarche permette une topologie des déficits cérébraux. Cette cartographie en négatif des fonctions du cerveau humain ne cesse de s'enrichir à un rythme en constante accélération depuis que l'imagerie *in vivo* permet de s'affranchir du prélèvement *post-mortem* du cerveau et de son examen anatomique.

L'anatomie microscopique du cerveau humain, qui aboutit aux cartes cyto-architectoniques du cortex établies par Korbinian Brodmann et Cécile et Oscar Vogt au début du XX^e siècle, ne fit que renforcer la solidité des corrélations anatomo-cliniques en montrant que l'organisation des aires corticales définies par leur architecture cellulaire, se superposait, pour l'essentiel, à celle de déficits lésionnels. Il en est de même des données de la stimulation directe du cortex, encore utilisée au cours d'interventions chez l'homme pour locali-

ser des fonctions essentielles comme la motricité ou le langage. Enfin les physiologistes qui enregistrent depuis cinquante ans l'activité unitaire des neurones ne cessent de tracer de multiples cartes topiques qui respectent l'architecture cellulaire corticale. Cette micro-physiologie apporta cependant une dimension nouvelle au concept de cartes en montrant que celles-ci sont organisées de façon à reproduire fidèlement nos espaces de perception ou d'action avec une redondance dont la finalité reste l'objet d'un débat scientifique qui, d'un trait, se résume à l'inquiétante question : qui regarde les cartes dans notre cerveau ?

Cependant, alors même que se développait la cartographie lésionnelle du cerveau humain, John Hughlings Jackson émit l'idée qu'une lésion, ou un dysfonctionnement, d'une aire cérébrale pouvait causer non seulement des déficits mais aussi la libération de certaines fonctions, libération dont il qualifia les manifestations cliniques de symptômes " positifs ". L'idée sous-jacente, implicite à l'époque, était bien que la représentation bi-dimensionnelle des déficits lésionnels à la surface du cortex ne tenait pas compte d'une troisième dimension constituée par l'organisation hiérarchisée des fonctions cérébrales. En d'autres termes la notion qu'une carte des déficits pût être assimilée à une carte des fonctions fut critiquée dès sa formulation même à la fin du XIX^e siècle.

L'avènement des techniques d'imagerie dite fonctionnelle qui permettent de cartographier l'activité du cerveau de l'Homme a également contribué à ébranler la solidité du lien bijectif entre lésion et symptôme. On découvrit ainsi qu'à la suite de lésions cérébrales focales, certaines des aires connectées avec la région lésée, mais dont l'anatomie est intacte, voient leur activité décroître. L'objectivation de ce phénomène conduisit à réactualiser le concept de diaschisis postulé dans les années 1920 par von Monakoff, sorte d'empathie négative, image en miroir de la libération Jacksonienne, nouvel obstacle à la démarche anatomo-clinique. De plus l'imagerie fonctionnelle démontra qu'une lésion, outre ses effets négatifs, est susceptible de déclencher une réorganisation des cartes fonctionnelles cérébrales et que les stratégies d'utilisation des ressources corticales sont modelées par l'apprentissage et l'éducation et peuvent varier d'un sujet à l'autre. Ce retour de la plasticité, de l'individu et de l'acquis ne peut que rassurer face à l'image d'un cerveau universel dont les quelques variations interindividuelles seraient toutes inscrites dans le génome.

18 JUIN 2002

Communication de Daniel GERMAIN

Membre Correspondant

L'EMBRYON, CET INCONNU

J'ai emprunté à René Frydman, l'un des responsables de la naissance en 1982 d'Amandine, le premier bébé-éprouvette français, ce titre un peu provocateur qui fait référence à l'ouvrage célèbre d'Alexis Carrel : *L'homme, cet inconnu*. J'ai voulu ainsi rappeler nos hésitations sur la définition du statut que l'on doit accorder à l'embryon humain afin de mieux définir les limites de nos actions sur lui.

Depuis toujours l'enfant qui naît de l'union d'un couple commence son existence à l'abri de tous les regards, fécondation puis embryogénèse se déroulant dans l'intimité du corps maternel. C'est au cours des dernières décennies du XX^e siècle que des progrès techniques sont venus bouleverser nos moyens d'action sur la procréation, pour la maîtriser ou la faciliter. Si ces progrès ont permis une grande maîtrise de la fécondité, ils soulèvent de nombreux et difficiles problèmes biologiques, éthiques, sociaux, juridiques, problèmes que je me propose de vous présenter le plus objectivement possible.

LES TECHNIQUES MÉDICALES DE PROCRÉATION ET DE CONTRACEPTION

1) L'assistance médicale à la procréation (A.M.P)

* *L'insémination artificielle*

L'introduction instrumentale des spermatozoïdes dans les voies génitales de la femme a été la première technique d'aide à la procréation ; on utilise le sperme du conjoint (IAC) éventuellement traité pour améliorer son pouvoir fécondant ou le sperme d'un donneur (IAD) conservé dans la banque d'un CECOS (Centre d'étude et de conservation du sperme).

* *La fécondation in vitro*

L'histoire commence en 1978 avec la naissance de Louise Brown en Angleterre, premier bébé-éprouvette obtenu par Robert Edwards et Patrick Steptoe au terme de six ans de mise au point de la technique de fécondation *in vitro*.

Le premier objectif de la **FIVETE** (fécondation *in vitro* et transplantation embryonnaire) a été de traiter les stérilités féminines par obstruction tubaire. Puis on s'est attaqué aux problèmes de l'infertilité masculine.

Obtention des gamètes :

Le **sperme** est obtenu par masturbation ; l'examen au microscope des spermatozoïdes permet d'apprécier leur nombre, leur morphologie, leur mobilité. Rappelons que l'activation de l'ovocyte est assurée par le spermatozoïde, mais la nature du facteur responsable est controversée (protéine ou petite molécule de type ADP Ribose).

Le prélèvement direct des spermatozoïdes dans l'épididyme permet de remédier à un défaut d'émission des gamètes mâles. On peut même en récupérer dans des biopsies testiculaires ou épидидymaires.

Les **ovocytes** sont prélevés par ponction de follicules ovariens dont la maturation a été obtenue par stimulation hormonale parfaitement minutée pendant 12 jours à partir du début d'un cycle ; la croissance des follicules est suivie par une échographie quotidienne et par le dosage des oestrogènes sanguins. L'ovulation est déclenchée par une injection d'H.C.G (Human chorionic gonadotrophin) et la ponction est réalisée 35 heures plus tard. On recueille ainsi généralement 3 à 6 ovocytes. Soulignons le caractère contraignant pour la femme du prélèvement d'ovocytes (traitement hormonal de plusieurs jours ; ponction sous anesthésie selon un horaire très précis). En outre le taux d'échecs est encore important, 75% des embryons obtenus par FIV n'étant pas viables.

Des recherches sont en cours pour améliorer radicalement cette fourniture d'ovocytes : le cortex ovarien est très riche en follicules primordiaux ; la culture de ce cortex prélevé par biopsie, permettrait d'obtenir de nombreux ovocytes disponibles pour une fécondation *in vitro*, mais ces techniques manquent encore de bases fondamentales.

** Fécondation in vitro :*

Fécondation d'un ovocyte et premières divisions du zygote se déroulent en incubateur, dans un milieu nutritif adapté. Sous le microscope on observe la pénétration de la tête d'un spermatozoïde dans le cytoplasme ovocytaire, après franchissement de la zone pellucide ; les premières divisions débutent au bout de quelques heures de culture dans un milieu nutritif adapté. Cette externalisation des débuts de l'embryogénèse a beaucoup contribué aux progrès de nos connaissances.

Les **deux pronucléus** haploïdes, d'abord séparés, fusionnent, donnant un zygote diploïde. Les premières divisions vont donner des **blastomères** de plus en plus petits qui restent entourés de la **zone pellucide**. La durée de chaque mitose est d'une vingtaine d'heures. L'embryon comporte ainsi 4 blastomères au bout de 40 heures, 8 blastomères au 3^{ème} jour. A ce **stade de 8 cellules**, chaque blastomère est **totipotent**, c'est-à-dire qu'il a la capacité de former à lui seul un individu complet.

L'amélioration des techniques de culture permet la poursuite du développement *in vitro* de l'embryon. On atteint ainsi le stade **blastocyste** au 5^{ème}, parfois 6^{ème} jour. L'embryon se présente alors comme une sphère creuse formée d'environ 200 cellules dont une partie constitue le **bouton embryonnaire**, le reste formant le trophoblaste, c'est à dire le futur placenta.

La fécondation peut être réalisée par **micro-injection** dans l'ovocyte d'un gamète mâle peu ou pas mobile : c'est l'**ICSI** (intracytoplasmic sperm inoculation) qui permet de surmonter certaines stérilités masculines.

Transplantations des embryons:

Les embryons sont transférés dans l'utérus par voie basse, la femme ayant été préparée par un traitement hormonal. La nidation s'opère et l'embryogénèse se poursuit *in vivo*. L'introduction simultanée de plusieurs embryons, deux ou trois en principe, améliore les

chances de réussite de cette fécondation *in vitro* mais elle peut être responsable de grossesses multiples.

La transplantation embryonnaire peut être :

- soit précoce, au 2^e- 3^e jour,
- soit plus tardive, au 5^e - 6^e jour.

L'allongement de la durée de culture *in vitro* a pour effets de permettre :

- la diminution du nombre d'embryons transplantés d'où un risque moindre de grossesses multiples qui nécessiteraient une réduction embryonnaire.
- une meilleure résistance à la congélation des embryons mis en réserve.

* **La congélation des gamètes mâles et des embryons**

" *O temps suspens ton vol* ". Ce souhait du poète est ainsi devenu réalité en procréation assistée avec la possibilité de congeler spermatozoïdes et embryons.

Dans les **CECOS** (Centre d'étude et de conservation du sperme), la congélation des spermatozoïdes et leur conservation en azote liquide permet de maintenir leur pouvoir fécondant pendant plusieurs années. C'est la **banque de sperme** qui existe depuis un demi-siècle.

Réalisée beaucoup plus récemment, la congélation des embryons permet de différer leur transfert utérin de plusieurs mois, voire de plusieurs années. C'est la banque d'embryons.

En 1984, Zoé en Australie a été le premier enfant né après une congélation embryonnaire, réalisée par Allan Trounson.

Certains de ces embryons congelés seront utilisés par le couple pour des transplantations ultérieures en cas d'échec d'une première tentative. Beaucoup vont grossir le stock d'embryons surnuméraires, stock estimé à plusieurs dizaines de milliers dans le monde actuellement. Ces embryons appartiennent au couple " producteur " mais ce couple peut renoncer à les utiliser personnellement. Trois issues sont alors possibles : destruction spontanée ou volontaire ; don à un autre couple ; utilisation pour la recherche. Nous allons revenir sur les problèmes difficiles que soulèvent ces embryons humains surnuméraires.

2) **Contrôle de qualité des gamètes et des embryons**

* *Qualité des spermatozoïdes :*

L'examen microscopique du sperme permet d'apprécier la qualité des spermatozoïdes d'un sujet. Les mauvais spermatozoïdes peuvent être féconds mais le rendement de la FIV est faible.

On peut mettre en évidence une **fragmentation de l'ADN** des gamètes mâles, considérés alors comme peu féconds.

La fécondation par ICSI a permis de mieux traiter certaines infertilités masculines.

* *Qualité des embryons :*

Le prolongement de la culture *in vitro* jusqu'au stade blastocyste permet d'éliminer les embryons les moins viables. A ce stade, le prélèvement de cellules pour analyse est plus facile. Au lieu d'une cellule sur un embryon formé de 8 blastomères, on peut prélever 5 à 10 cellules sur les deux centaines que compte le blastocyste sans perturber son développement ultérieur. Sur ces cellules l'analyse des chromosomes (par sondes fluorescentes) et/ou de l'ADN permet de déterminer le sexe de l'embryon, de dépister une anomalie génétique ou cytogénétique : **c'est le diagnostic préimplantatoire (DPI)**.

Notons que le DPI peut être effectué sur un embryon fécondé normalement *in vivo*, recueilli avant son implantation dans la muqueuse par lavage intra-utérin puis réintroduit dans la cavité utérine. Cependant, dans ce cas, les pertes sont importantes car les techniques de recueil sont peu efficaces.

3) Contraception

De multiples techniques, certaines très anciennes, permettent de limiter ou d'empêcher le risque fécondant d'un rapport sexuel. La femme est ainsi en mesure de maîtriser sa fécondité.

* empêcher la fécondation en empêchant la présence simultanée d'ovocyte et des spermatozoïdes dans la lumière tubaire : préservatifs, méthode Ogino pour la détermination des périodes fécondes de la femme ;

* empêcher la nidation par stérilet ou par " pilule du lendemain " ;

* éliminer l'embryon :

- *in vivo* par I.V.G. L'avortement a toujours existé mais ce sont les conditions de sa pratique depuis la loi Veil de 1975 qui ont profondément modifié le comportement des femmes à cet égard ; nous verrons les conséquences de cette loi sur l'ensemble des problèmes posés par la procréation.

- *in vitro* après DPI.

4) Cellules souches embryonnaires (cellules ES)

Les premières divisions du zygote donnent des **cellules totipotentes**, c'est-à-dire capables de former chacune un individu complet. Ainsi, un embryon formé de huit blastomères pourrait théoriquement permettre la formation de huit embryons. En fait, ce que l'on observe naturellement c'est la séparation spontanée du bouton embryonnaire en deux parties conduisant à l'individualisation de **deux jumeaux monozygotes**, génétiquement identiques.

A partir du bouton embryonnaire d'un blastocyste de 5 à 6 jours, on peut obtenir des **cellules souches pluripotentes** capables de se multiplier et de se différencier *in vitro* en divers tissus, musculaires, nerveux, hématopoïétique. Des recherches sont en cours pour déterminer les modalités d'utilisation de ces cellules embryonnaires pour la thérapie d'affections telles que le diabète, l'infarctus du myocarde, les maladies neuro-dégénératives.

Deux sources sont possibles pour obtenir des cellules ES :

** Les embryons produits par FIV :*

Il s'agit essentiellement d'**embryons surnuméraires abandonnés** par les couples " producteurs ", mais certaines équipes se proposent de produire des embryons uniquement pour la recherche.

En France, la recherche sur les embryons surnuméraires est interdite actuellement mais le projet de loi relatif à la bioéthique, adopté en première lecture le 22 janvier 2002, prévoit

d'autoriser ces recherches seulement à partir d'embryons délaissés. En attendant, l'importation de cellules souches australiennes a été demandée par un laboratoire français afin de pouvoir commencer ses recherches. Avant le premier tour de l'élection présidentielle, cette importation a été autorisée par R. Schwarzenberg.

Seule, en Europe, la Grande Bretagne autorise la production d'embryons comme matériau de recherche. L'Allemagne, l'Autriche, l'Irlande, la Suisse, interdisent expressément une telle production. D'autres pays (Belgique, Italie, Grèce, Portugal) n'ayant pas encore légiféré sur ce sujet, laissent pour l'instant à leurs équipes la possibilité de commencer des recherches sur les cellules embryonnaires.

** Le clonage à visée thérapeutique :*

Certains chercheurs proposent de recourir à la technique du clonage : dans un ovocyte énucléé, on introduit le noyau diploïde d'une cellule somatique. L'embryogénèse peut démarrer mais on ne poursuit pas le développement de l'embryon cloné au-delà du stade blastocyste ; les cellules ainsi obtenues à partir du bouton embryonnaire sont génétiquement identiques au donneur de noyau et utilisables pour une greffe compatible, après culture et différenciation adaptée à la pathologie que l'on veut traiter.

Un problème, et non des moindres, pour ce **clonage thérapeutique** concerne la fourniture des nombreux ovocytes nécessaires puisque le taux de réussite du clonage est encore très faible.

Le texte législatif français en cours de discussion n'autorise pas ce type de recherches.

Par contre, en Grande-Bretagne, le clonage humain à visée thérapeutique est permis depuis février dernier et Ian Wilmut, le père de la première brebis clonée, Dolly, a pu commencer ses travaux.

Quant au clonage reproductif, considéré comme une atteinte à la dignité humaine, il est partout formellement interdit ; en France, la loi prévoit une peine de 20 ans de réclusion.

Des apprentis sorciers ne manqueront pas d'enfreindre cet interdit. En Italie, le gynécologue Antinori vient d'annoncer que trois grossesses seraient en cours après clonage, deux en Russie, une autre dans un Etat islamique. Il s'agit très certainement d'une publicité mensongère car Antinori n'est pas capable de réaliser le clonage.

Des cellules souches sont présentes dans le **sang du cordon**, recueilli à la naissance. Leur congélation et leur stockage en banque permettent de les utiliser pour des greffes hématopoïétiques en fonction de leur compatibilité HLA.

Récemment a pu être réalisée une greffe chez un enfant atteint de déficit immunitaire avec les cellules du cordon de son frère, né après un DPI qui avait permis de choisir ce dernier en fonction de sa compatibilité HLA.

Des **cellules souches** sont présentes chez **l'adulte**, dans la moelle osseuse, les muscles, les nerfs. Plusieurs équipes poursuivent des recherches en vue de l'utilisation thérapeutique de ces cellules pour régénérer des tissus ou des organes défectueux. Cette utilisation ne poserait alors, bien évidemment, aucun problème éthique.

Mais les résultats obtenus sont encore contradictoires et des publications américaines récentes viennent tempérer les espoirs mis dans cette source cellulaire.

Développement de l'embryon

Que la fécondation se soit déroulée naturellement dans la lumière tubaire ou que l'embryon, cultivé pendant quelques jours *in vitro*, soit introduit par un cathéter dans l'utérus, la **nidation** dans la muqueuse utérine représente le véritable démarrage de la gestation, qui va se dérouler jusqu'à la naissance.

Rappelons quelques étapes de cette évolution qui va faire d'une cellule fécondée, le zygote, un nouvel être humain autonome :

- le **stade de 8 cellules** marque le début de la différenciation cellulaire des blastomères jusque là totipotents.

- **l'implantation dans l'utérus**, vers le 10^e jour, marque le début d'une vie relationnelle de l'embryon avec l'organisme maternel ; c'est jusqu'à ce stade que peut se produire la séparation de la masse cellulaire en deux jumeaux ; l'embryon est alors réellement un individu unique.

- au 14^e jour se constitue l'axe longitudinal de l'embryon marquant le début de **l'organogénèse**. Premier organe en activité chez l'embryon, le cœur bat au 21^e jour.

Pendant cette période initiale, plus de la moitié des embryons s'élimine spontanément, le plus souvent en raison d'aberrations chromosomiques.

- la transition entre embryon et **foetus** est arbitrairement fixée, le plus souvent à **trois mois** de grossesse : le corps est alors bien formé et tous les organes sont en place.

C'est au cours de la période 10^e-12^e semaine que débute la migration des neurones vers leur localisation définitive se terminant au **6^e mois** de la vie intra-utérine. A cette date, la mise en place du **système nerveux** marque une étape essentielle de la gestation : la **viabilité** du foetus qui peut alors naître prématurément.

L'embryogénèse implique la mise en place d'une structure tridimensionnelle, dont les composantes se mettent en place suivant une chronologie et une géométrie précises.

Rien ne distingue fondamentalement l'embryogénèse humaine de l'embryogénèse animale. Les axes (antéro-postérieur et dorso-ventral) de l'embryon sont réglés par des **homéogènes** identiques de la mouche à l'homme. Les yeux à facettes des insectes et les yeux à cristallin des vertébrés utilisent pour leur construction les mêmes gènes, bricolés différemment.

La diversité des organes vivants ne résulte pas de multiples créations, chacune hautement improbable. L'évolution se réalise par "bricolage moléculaire". Des éléments en nombre limité s'associent par combinaison pour produire un nombre illimité de structures autour de points fixes, les **sites moléculaires de reconnaissance spécifique**. Ces motifs intangibles commandent les interactions du métabolisme cellulaire.

A l'âge adulte, l'organisme issu de ce zygote unique comportera 100 000 milliards de cellules appartenant à 200 types cellulaires spécialisés. Une énorme production de cellules se poursuivra tout au long de la vie. Ainsi, les cellules du sang se renouvellent grâce à la fabrication quotidienne de 200 à 400 milliards de globules rouges, globules blancs et plaquettes.

CONSÉQUENCES DES ACTIONS MÉDICALES SUR LA PROCRÉATION

1) Les risques d'eugénisme

L'accès à l'embryon *in vitro* ouvre-t-il la voie à certaines formes d'eugénisme à la recherche de l'enfant "parfait" ? Le couple peut être tenté de demander un enfant sans défaut, en éliminant les embryons reconnus porteurs d'une tare par diagnostic pré-implantatoire. Comment déterminera-t-on les embryons dignes de naître ? On peut même envisager d'améliorer un embryon en introduisant par génie génétique des caractères génétiques favorables, par exemple des gènes de résistance à un agent pathogène.

Pierre André Taguieff refuse de considérer le génome humain comme intouchable. Bernard Debré admet l'éventualité de manipulations génétiques alors que son frère jumeau Jean Louis les refuse violemment.

Cette recherche du "génétiquement correct" peut tourner à l'obsession et c'est pour toutes ces raisons que la réalisation du DPI et les interventions sur l'embryon *in vitro* doivent rester strictement encadrées.

2) Les problèmes de filiation

Une des conséquences des techniques de Procréation assistée est le bouleversement de la filiation de certains des enfants ainsi "conçus", les parents biologiques de ces enfants n'étant pas leurs parents légaux.

* AMP au sein d'un couple :

Dans les conditions les plus simples, le couple fournit les gamètes puis l'embryon se développe dans l'utérus de la femme après insémination artificielle avec le sperme du conjoint (IAC) ou après FIVETE homologue.

Les spermatozoïdes peuvent être utilisés d'emblée ou après congélation. Les ovocy-

tes ne peuvent être conservés au froid ; ils sont fécondés dès leur prélèvement.

Dans tous ces cas, la filiation biologique est respectée.

** Dons de gamètes*

Avec le don de spermatozoïdes (IAD ou FIVETE hétérologue) une femme reste la mère biologique et légale de l'enfant qu'elle a porté dans son utérus mais le père légal n'est pas le père biologique de cet enfant. Rappelons que le don de spermatozoïdes est couvert par un strict anonymat.

Le **don d'ovocytes** à un couple permet à l'homme de fournir les gamètes fécondants et d'être ainsi le père légal et biologique de l'enfant que sa femme va porter tout au long des neuf mois de gestation. Elle n'est pas la mère génétique de son enfant mais on insiste beaucoup sur l'importance des **relations foeto-maternelles** qui se tissent au cours de la grossesse, avec en particulier passage de cellules foetales dans l'organisme maternel. La femme qui fournit les ovocytes est une parente ou une amie et il n'y a donc pas d'anonymat.

Ce **don d'ovocytes** pourrait se transformer en trafic d'ovocytes, l'appât d'une rémunération amenant des femmes pauvres à une certaine forme de prostitution.

En Australie, des ovocytes ont été prélevés sur des foetus non viables ; après maturation et fécondation *in vitro* on peut ainsi permettre à une fille non née d'être mère biologique.

La fourniture d'ovocytes à partir de biopsie de cortex ovarien permettrait de donner une solution acceptable à cette demande.

** Don d'embryons*

Avec le don d'embryon, le couple receveur n'a aucun lien génétique avec l'enfant dont la femme, mère utérine, va assurer la gestation. Le couple donneur " abandonne " un embryon surnuméraire qui est " adopté " par le couple receveur. Les deux couples devront se soumettre aux formalités assez contraignantes d'une adoption (examen psychologique, bilans biologiques). Là encore la grossesse assumée par la mère utérine se rapproche d'une grossesse normale.

Aux Etats-Unis, une société s'est spécialisée dans la commercialisation d'embryons humains ; son succès a été immédiat et la société est cotée en bourse.

** Prêt d'utérus*

Le prêt d'utérus est une éventualité qui brouille un peu plus les repères de filiation. La mère porteuse peut assurer ainsi le développement d'un embryon obtenu *in vitro* avec les gamètes du couple demandeur (ou de l'un d'eux) et les parents biologiques récupèrent l'enfant à sa naissance. En Afrique du sud, une femme de 48 ans, Pat Anthony, a ainsi mis au monde des triplés qui sont les enfants génétiques de sa fille et de son gendre. Elle est ainsi à la fois la grand-mère biologique et la mère utérine des triplés, qui sont en même temps les enfants et les frères de leur mère biologique.

Il est facile d'imaginer un **trafic d'utérus** : un couple dont la femme désire éviter les inconvénients de la grossesse et de l'accouchement rétribue une femme pour accueillir l'embryon du couple et en assurer la gestation. Bien entendu la filiation génétique du nouveau-né est vérifiée avant sa " livraison " à ses parents biologiques. On est bien loin des nourrices de l'ancien temps. Après les frères de lait, on aura ainsi des frères d'utérus !

On a observé des cas où la mère porteuse refusait de se séparer du nouveau-né dont elle venait d'assurer la gestation pendant neuf mois.

* *Naissances posthumes*

La congélation des gamètes mâles et des embryons peut permettre des " naissances posthumes ". En 1987, Corinne Parpalaix demande et obtient d'être inséminée avec le sperme congelé de son mari décédé. Robert Badinter, Garde des Sceaux de l'époque, rappelle le droit de chacun à procréer comme il l'entend. L'insémination réalisée n'a pas été suivie d'une grossesse.

On peut aussi envisager chez une veuve la transplantation d'un embryon congelé conçu du vivant de son époux. L'" **enfant du deuil** " est ainsi d'emblée orphelin de père.

Un scénario identique peut être imaginé pour un couple après le décès de la femme. Le mari doit alors faire appel à une mère porteuse pour accueillir l'embryon du couple conservé au froid. Enfin, supposons que mari et femme disparaissent simultanément dans un accident et qu'il existe des embryons congelés ; en cas de problèmes d'héritage, une sœur de l'un d'eux pourrait accepter d'accueillir un embryon du couple et de faire naître un enfant orphelin de ses parents biologiques, enfant dont elle serait à la fois mère porteuse et tante.

On est en droit de se demander quelles seront les réactions de l'enfant conçu dans de telles conditions quand on sait l'importance que prend pour certains la recherche de leur parenté biologique. Certains enfants " nés sous X " sont obsédés par la recherche de leur mère biologique. Le droit d'une mère à l'anonymat s'oppose ainsi au droit de l'enfant à connaître son identité générationnelle. De même, l'anonymat des dons de gamètes mâles ne permet pas en France d'accéder à l'identité du père biologique.

La connaissance de la filiation génétique d'un individu est censée lui apporter une réponse à la crise du " moi " qui résulte de l'éclatement des filiations. L'obsession généalogique n'est qu'une manifestation de ce désarroi identitaire.

Aux USA l'adoption est parfois violemment remise en cause, sous prétexte que " l'enfant adopté subit un préjudice dans la mesure où ses liens héréditaires et les bases de son identité sont détruits ".

* *Clonage*

La production d'un humain par clonage bouleverserait encore plus la filiation biologique. Malgré la différence d'âge, l'individu issu du clonage sera le jumeau " biologique " du donneur de noyau (homme ou femme). Il pourrait être ainsi la copie conforme d'un enfant décédé. La femme ayant fourni l'ovocyte sera la mère mitochondriale de l'enfant et, éventuellement sa mère utérine. La science-fiction a ainsi de multiples sujets à exploiter !

INTERDITS PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUX

Une relation conflictuelle entre Science et Foi s'est établie au cours des siècles. Les conflits ont été particulièrement aigus dans le domaine du vivant et de l'humain. Ils sont loin d'être tous apaisés. En réalité « *la Science n'est ni pour Dieu, ni contre Dieu, mais Science et Foi doivent dialoguer pour tenter de faire évoluer le sens de la Vie* » (R. Frydman).

1) Les religions et le statut de l'embryon

Le **statut de l'embryon** est un sujet central de la réflexion philosophique sur la vie. Théologiens, législateurs, scientifiques peuvent-ils s'accorder sur le moment où l'embryon est considéré comme un être humain à part entière ? Dès la première cellule issue d'une fécondation ou seulement quand le nouvel organisme a pris forme humaine ?

Les spéculations des **Anciens** se fondaient sur des connaissances embryologiques largement erronées mais elles soulignaient déjà les incertitudes sur la nature de l'être en formation. Pour **Aristote**, dans ses premiers stades, l'embryon informe est vivant mais pas encore humain. C'est l'apparition d'un corps morphologiquement reconnaissable qui définit l'émergence d'un être humain.

Les **trois religions monothéistes** considèrent que l'être humain est doté d'une **âme** spirituelle et divine. Le moment où cette âme est " insufflée " dans l'être en formation représente le véritable début de la personne qui est dès lors, intouchable.

L'animation peut être **médiate**, différée ou **immédiate**, contemporaine de la conception.

Dans l'Eglise chrétienne les discussions ont été vives au cours des siècles. Au XIII^e siècle Thomas d'Aquin admettait une animation différée d'une quarantaine de jours : après une période " animale " de l'organisme en formation, l'âme animale est remplacée par l'âme divine ; c'est l'esprit et non la chair qui fait l'Homme. D'autres théologiens défendaient l'**animation immédiate**. Ces controverses doivent être replacées dans le contexte des discussions médiévales sur l'origine du mal et du péché ainsi que sur la nature du Christ.

Catholiques et **orthodoxes** admettent actuellement l'animation immédiate. Les avortements spontanés précoces sont interprétés comme relevant de la souveraine liberté de l'action créatrice de Dieu. Jusqu'au milieu du siècle dernier, les sœurs hospitalières devaient asperger d'eau tout saignement vaginal en prononçant les paroles rituelles " Si tu es un être humain, je te baptise ... ".

En outre, le magistère romain, à travers les paroles et les écrits du Pape Jean-Paul II, ne dissocie pas la sexualité de sa finalité, la procréation. La perfection de l'acte conjugal n'est réalisée que lorsque ses deux fins, relationnelle et procréative, sont réunies. Toute méthode contraceptive est interdite et peut même être considérée comme un " homicide par omission ".

Les orthodoxes estiment que l'Eglise ne doit pas intervenir d'une manière aussi tran-

chée et juridique. Le patriarche de Constantinople a ainsi déclaré : " *Je n'ai pas à donner des lois, seulement à rappeler la signification de la vie* ".

Les théologiens **protestants** ont une attitude encore plus nuancée : l'embryon **est** une personne humaine tout en **n'étant pas** une personne humaine comme les autres. Cela veut dire que selon les circonstances l'embryon sera tout ou presque rien. Frydman évoque à ce sujet le principe d'incertitude d'Heisenberg.

Cette volonté de ne pas sacraliser l'embryon, sans autoriser évidemment toutes les pratiques, souligne les droits de l'enfant plutôt que le statut de quelques blastomères. Cette éthique de responsabilité ne cherche pas à poursuivre en permanence le bien mais, dans chaque cas, s'oriente de façon pragmatique soit vers le bien, soit vers un moindre mal.

L'**Islam** admet une animation différée de l'embryon de 40 jours ; certaines tendances islamiques exigent même un mois supplémentaire, soit 70 jours, pour faire d'un embryon féminin une créature humaine. Malgré cet état de latence, la vie est sacrée dès la fécondation.

Le **Judaïsme** a toujours soutenu la thèse de l'animation différée et le Talmud donne un délai de quarante jours en deçà duquel l'embryon n'est que de l'eau. Néanmoins il est permis de transgresser le Shabbath pour sauver la vie d'un embryon en péril. Le statut d'être humain s'acquiert progressivement entre le quarantième jour et la naissance. La sortie de sa tête place le nouveau-né dans sa plénitude de personne à part entière.

Un passage de l'Exode (21, 22-25) précise que si une femme enceinte est bousculée et perd son enfant des suites de cet accident, on appliquera la loi du talion " vie pour vie ". Selon l'interprétation rabbinique, si l'embryon seul est tué, le coupable devra s'acquitter d'une amende mais s'il y a mort de la mère, le coupable devra être exécuté. La vie de la mère prime bien sur la vie de l'embryon.

L'interprétation chrétienne est différente : dans la Bible des Septantes au III^e Siècle, l'avortement provoqué par l'agression d'une femme enceinte est puni selon la période de la gestation :

- si l'enfant n'est pas " formé ", sa perte est compensée par une somme d'argent comme pour la perte d'une " quasi-chose " ;
- si l'enfant est formé, la loi du talion doit s'appliquer car la perte du fœtus correspond alors à un homicide.

2) Les religions et l'A.M.P

Aux **catholiques**, les autorités vaticanes interdisent toutes les techniques de procréation assistée, y compris l'insémination artificielle avec sperme du conjoint.

Le diagnostic prénatal est toléré à condition qu'une interruption de grossesse ne soit pas envisagée quel que soit le résultat des examens sauf si la vie de la mère est en danger.

Toute interruption volontaire de grossesse est interdite. La coopération à un avortement est un motif d'exclusion de l'accès aux sacrements.

Les **orthodoxes** admettent l'I.A.C et la FIVETE homologue, par contre le recours à un don de gamètes est refusé. L'avortement est toléré dans des circonstances exceptionnelles.

Les **protestants** acceptent pratiquement toutes les techniques d'A.M.P, y compris les dons de gamètes et la congélation d'embryons surnuméraires. Le don d'embryon est admis dans certains cas, de même le recours au D.P.I. Les parents sont libres d'accepter une interruption médicale de grossesse.

Les **musulmans** admettent l'A.M.P à condition que n'intervienne aucun tiers donneur. Le critère majeur est celui de la filiation transmise par le père. Toute manipulation sur l'embryon est refusée (expérimentation, thérapie génique, clonage ...).

Toute interruption volontaire de grossesse est interdite. L'I.M.G est tolérée si la vie de la mère est en danger ou si le fœtus est porteur d'une affection létale.

Le D.P.I est en principe refusé car contraire à la notion de prédestination. Cependant, l'avortement n'étant pas toléré, la sélection d'embryons mâles par DPI est proposée dans des centres d'équilibre familial, entre autres en Arabie Saoudite.

Pour les **juifs**, plutôt que d'interdits globaux il s'agit de l'analyse de chaque cas par le rabbin décisionnaire qui est censé apporter une réponse adaptée au couple demandeur.

La femme est privilégiée sans trop discuter le statut de l'embryon. L'avortement est condamné parce qu'il représente une mutilation de la femme.

Le judaïsme admet les pratiques d'AMP y compris la congélation d'embryons. L'insémination post mortem est tolérée dans le délai d'un an maximum. Par contre, le recours à des donneurs est théoriquement interdit afin de respecter la filiation. L'interruption médicale de grossesse est tolérée lorsque la naissance d'un enfant mal formé pourrait perturber gravement l'équilibre d'un couple. Le DPI est considéré comme préférable au diagnostic prénatal.

Les règles rituelles de " pureté familiale " compliquent parfois les pratiques d'AMP réalisées sous la surveillance d'un rabbin. Celui-ci demande au couple d'avoir un rapport sexuel après une insémination pour qu'on ne puisse savoir si l'enfant est né ou non de la technique palliative. Mais si un saignement, même minime, a été provoqué par le geste médical, le rapport sexuel ne peut avoir lieu pendant sept jours et le déroulement de l'opération n'est plus conforme à la Loi. L'interdiction de rapports pendant la période impure peut aussi être responsable de " stérilités rituelles " quand une femme a des règles trop longues ou des ovulations très précoces, les rapports sexuels ayant alors lieu à un moment d'infertilité.

DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

1) Législation de l'avortement

Depuis 1975, en France, la **loi Veil** donne à toute femme se sentant en " état de détresse ", le droit de demander une interruption volontaire de sa grossesse (**IVG**) au

cours des 10 premières semaines d'aménorrhée (12 semaines actuellement). La décision d'IVG est prise en toute liberté par la femme seule, même mineure. L'interruption d'une grossesse plus tardive (et jusqu'au terme de la gestation) doit être autorisée pour raison médicale (**IMG**) par deux médecins habilités. On donne alors à ces médecins la lourde responsabilité d'apprécier la gravité de la situation justifiant l'interruption de la grossesse.

En accordant ce recours à l'IVG, la loi Veil a voulu mettre fin aux risques énormes encourus par les femmes avortées clandestinement ; la loi a donc **dépénalisé l'avortement** et, *ipso facto*, refusé à l'être humain en début de gestation d'être un individu " intouchable ". En fait **l'embryon est alors considéré comme partie intrinsèque de l'organisme maternel**, sans individualité et **l'avortement devient une intervention chirurgicale** demandée par une femme sur son propre corps au même titre que l'ablation d'un polype ou d'un fibrome utérin.

2) Personnalité juridique de l'embryon

Pour justifier certaines pratiques, tout se passe comme si l'embryon n'était pas un humain mais seulement " quelque chose " d'humain, un **agrégat de cellules évoluant vers un individu humain**.

* L'embryon in vitro

Le Conseil Constitutionnel en France a affirmé : « *le principe du respect de tout être humain dès le commencement de sa vie n'est pas applicable aux embryons in vitro* ».

La **loi du 29 juillet 1994**, relative à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal légitime la destruction des embryons *in vitro*.

Dans une société qui accepte la contraception abortive et l'IVG jusqu'à 12 semaines, il serait contradictoire de refuser à une femme la destruction d'un embryon conçu en éprouvette, que ce soit un embryon surnuméraire ou un embryon non conforme à ses désirs et à ses fantasmes. On ne peut ignorer la différence de poids affectif entre un embryon *in vitro* et un fœtus en cours de développement dans le ventre de sa mère.

Les recherches sur des embryons surnuméraires font l'objet de nombreuses réflexions à tous les niveaux, dans l'attente de textes réglementaires qui tardent à sortir au Journal Officiel. Rappelant la perte spontanée de plus de 50% des embryons au cours de leurs premiers jours, de nombreux scientifiques estiment qu'il ne serait pas immoral de faire progresser nos connaissances, au prix du sacrifice de quelques embryons surnuméraires abandonnés et voués à disparaître.

Déjà en septembre 1988, au Conseil de l'Europe, le rapport Palacios consacré aux recherches scientifiques sur l'embryon et le fœtus humain considérait l'embryon *in vitro* comme un groupe de cellules issues de la division du zygote, jusqu'à son implantation dans l'utérus.

Il faut éviter les outrances de ceux qui parlent de vivisection ou qui comparent ces recherches aux expériences qui ont pu être pratiquées sur des condamnés à mort.

* *L'embryon in utero*

L'embryon de moins de 12 semaines est considéré comme du tissu retiré de l'organisme maternel à la demande de la femme. Au-delà de 12 semaines, il faut une décision médicale pour l'interruption de la grossesse mais avant la 22^e semaine d'aménorrhée un fœtus n'a aucune existence juridique et son décès *in utero* ne fait l'objet d'aucune déclaration ; il n'y a pas de funérailles, le fœtus étant incinéré avec les déchets hospitaliers. Tout récemment, une association a été créée par une mère ayant perdu sa fillette, décédée à quatre mois et demi de grossesse. Elle n'a pu avoir accès au fœtus et déclare ne pouvoir faire correctement le deuil de son enfant. Cette femme demande que la législation permette d'inscrire sur le livret de famille et d'enterrer les fœtus âgés de trois à cinq mois et demi.

Le statut ontologique de l'embryon étant impossible à établir, on recourt à des définitions circonstanciées :

Le **CCNE** (Comité consultatif national d'Éthique) désigne ainsi l'embryon comme "**personne potentielle**".

La fécondation, naturelle ou *in vitro*, met en route la formation d'un organisme humain que le projet parental fera évoluer vers une personne humaine.

René Frydman parle de "potentialité de personne". Pour lui, l'embryon est un "presque tout" ou un "presque rien" et c'est le **projet parental** dont il est le vecteur qui le place près de l'une ou l'autre de ces bornes. Ce "presque rien" devient un "presque tout" s'il est attendu et espéré.

Aux USA, en 1979, le comité d'éthique décrète qu'un délai de 14 jours après la fécondation est nécessaire pour conférer un statut d'être humain à l'embryon. En 1985 apparaît la notion de **pré-embryon** : embryon au stade pré-implantatoire ou en phase de pré organogénèse. Il devient licite de traiter le pré-embryon comme un tissu humain sur lequel des recherches peuvent être pratiquées.

Cette notion de pré-embryon a été reprise en Grande Bretagne et dans les pays anglo-saxons. Elle permet de disposer du "**conceptus**" au cours des 14 premiers jours sans se poser les mêmes problèmes éthiques que pour un embryon plus tardif.

Il faut bien reconnaître que la notion de pré-embryon, pragmatique à défaut d'être irréprochable philosophiquement, a pour principal but la banalisation des manipulations de l'embryon pendant les 14 premiers jours de son existence. Axel Kahn ironise sur ce terme de pré-embryon en demandant s'il ne faudrait pas créer le terme de pré-pianiste pour tirer sur lui sans état d'âme.

Le passage de la personnalité potentielle à la personnalité actuelle est un "continuum" jalonné par deux étapes : la **viabilité** et la **naissance**.

Le fœtus viable est considéré comme indépendant du corps de la mère et dès lors, comme une personne à part entière. L'âge de la viabilité d'un fœtus dépend évidemment du contexte médical dans lequel se déroule la grossesse. Cet âge a été abaissé de plu-

seurs semaines grâce aux techniques de réanimation néo-natale. Certains soulignent le contraste qui existe alors entre un nouveau-né prématuré, intouchable en principe, même s'il est mal formé, et un fœtus du même âge qui peut légalement être mis à mort *in utero* pour les mêmes raisons médicales. Même viable, le fœtus n'est pas considéré comme une personne par le droit français : en juillet 2001 la Cour de cassation statuant sur la mort d'un fœtus de 6 mois lors d'un accident de voiture, a jugé qu'il ne s'agissait pas d'un homicide, l'homme n'existant que lorsqu'il a rempli ses poumons d'air. C'est donc à la **naissance** (à terme ou prématurée) et **par la naissance que s'acquiert la personnalité juridique**. Un artifice permet cependant de faire hériter un enfant d'un parent qui décède alors que cet enfant est en cours de gestation. Il y a délai à l'ouverture de la succession et après la naissance, la période de la grossesse est abolie. L'ancienne législation instituait d'ailleurs un "curateur au ventre" chargé de s'occuper des intérêts d'un enfant en gestation.

3) Réglementation de l'A.M.P.

Toutes les activités d'AMP sont soumises à des dispositions légales : autorisation ministérielle pour les praticiens et pour les locaux, après avis d'une **Commission nationale de Médecine et de Biologie de la Reproduction et du Diagnostic prénatal**. Des **Centres pluridisciplinaires** regroupent les différents intervenants du diagnostic prénatal : obstétriciens, échographistes, généticiens, biologistes ... Cette collégialité des avis donnés et des décisions prises est le meilleur garant d'une pratique aussi conforme que possible à l'éthique. Les parents doivent être informés de la façon la plus explicite afin de les aider dans leur décision ultime. La médecine prédictive posera des problèmes encore plus difficiles à affronter.

Le don d'embryon n'est pas interdit mais il est soumis à des modalités totalement dissuasives pour les couples "donneur" et "receveur". Il en résulte qu'il n'y a pas de don d'embryons en France.

Le diagnostic préimplantatoire est autorisé, pour des indications précises, dans un centre habilité. Il n'y a que trois centres actuellement autorisés en France.

90% des couples présentant un risque de transmission d'une maladie génétique préféreraient un DPI à un diagnostic prénatal, plus ou moins tardif, pouvant conduire à une interruption de la grossesse. Mais le **DPI implique l'examen de l'embryon *in vitro***, ce qui nécessite pour un couple normalement fertile le recours soit à une fécondation *in vitro*, soit à un lavage utérin pour recueillir l'embryon issu d'une fécondation naturelle, le tester puis le réintroduire dans l'utérus maternel.

On n'autorise pas en France le choix du sexe par DPI pour convenance personnelle mais nul ne sait comment évolueront les pratiques. Un tel choix par DPI est déjà pratiqué en Arabie Saoudite mais peut-on critiquer cette pratique quand on sait que dans certains pays on recourt à l'élimination de fœtus féminins reconnus par échographie ou par examen chromosomique, sans parler d'infanticide de nouveau-nés du sexe non désiré.

4) Naître ou ne pas naître

Le 17 novembre 2000 la Cour de Cassation, en jugeant l'**affaire Perruche**, décide

qu'un enfant atteint d'un handicap congénital peut se plaindre d'être né infirme et obtenir réparation financière des responsables tout au long de sa vie. Dans cette affaire, une erreur avait conduit le médecin, sur la foi de dosages sérologiques, à rejeter l'éventualité d'une rubéole congénitale. Madame Perruche avait poursuivi une grossesse qu'elle disait vouloir interrompre si la rubéole était confirmée.

Deux difficultés étaient patentes : la rubéole congénitale n'était pas la conséquence de l'erreur médicale ; le handicap n'aurait pu être évité sans que soit évitée la naissance.

La Cour dans ses attendus, précise : " *Les fautes commises étaient génératrices du dommage subi par l'enfant du fait de la rubéole contractée par la mère* ". L'article 1382 du Code civil établit que : " *Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer* ". Ainsi la responsabilité délictuelle du médecin vis à vis de l'enfant handicapé s'ajoute à sa responsabilité contractuelle vis à vis de sa cliente.

C'est donc bien en distinguant le handicap de l'enfant et le fait d'être né que la Cour suprême a pu faire jouer la responsabilité délictuelle du médecin vis à vis de cet enfant. Le risque est alors de pouvoir faire de tout enfant né avec un handicap non reconnu pendant la grossesse, une " erreur médicale " ouvrant droit à indemnisation.

On peut rappeler un autre arrêt de la Cour de Cassation rendu en février 1998, déclarant recevable la plainte d'un enfant contre son propre géniteur, pour avoir été conçu à la suite du viol de sa mère qui était la propre fille du violeur. On retrouve les trois protagonistes la mère, l'enfant et le responsable : le violeur dans un cas, responsable pénal, le médecin dans l'autre cas, responsable civil. Mais me direz-vous, la mère violée aurait pu avorter ; en fait, la mère ne saurait, en aucune circonstance, être considérée comme fautive de ne pas avoir demandé une IVG. Ainsi se trouve levé le risque de plainte d'un enfant handicapé à l'encontre de sa mère qui l'a laissé naître.

L'arrêt Perruche souligne par ailleurs que l'**IVG**, instituée au départ comme une " liberté ", une tolérance, est devenue un **droit de la femme** à y accéder, droit dont elle peut être privée par une erreur médicale qui ouvre alors le droit à réparation des conséquences de cet empêchement. Par contre, la mère peut décider de faite naître son enfant porteur d'un handicap sans risque d'être attaquée par son enfant handicapé ou par la Société. La pertinence de l'avortement est laissée à l'appréciation souveraine de la mère et le fait de ne pas avorter ne saurait jamais être considéré comme une faute.

L'évolution des dispositions légales va dans le sens d'un " droit à l'IVG ". La loi de juillet 2001 interdit aux chefs de service hospitaliers de s'opposer à la pratique des IVG dans leur service. La loi alourdit les sanctions frappant les actions visant à empêcher cette pratique. Le délai légal est porté de 10 à 12 semaines d'aménorrhée.

La décision de la Cour de Cassation a soulevé une tempête de protestations parce que son arrêt semble reconnaître à un individu en cours de gestation le " **droit de ne pas naître** " ou plus exactement le " **droit de naître normal** ". Les opposants font valoir que la plainte de l'enfant handicapé fait insulte à l'humanité parce que dire que sa vie ne vaut pas la peine d'être vécue équivaut à défendre une doctrine eugénique stigmatisant le caractère

" anormal " de tout sujet handicapé.

Dans son avis rendu le 29 mai 2001, le CCNE prend le contre-pied de la sentence de la Cour suprême, en refusant à tout enfant un " droit subjectif à ne pas naître ", afin que lui soit évitée une vie préjudiciable. On refuse ainsi à l'enfant handicapé le droit de se plaindre de sa naissance au motif qu'elle porte atteinte à sa qualité de vie. Mais avec l'IMG, ce droit est exercé par les parents sur avis médical avec pour justification l'idée qu'une " bonne mort " est préférable à une vie rendue douloureuse par une maladie très handicapante. L'IMG, qui peut être pratiquée jusqu'au terme d'une grossesse, est alors comparée à une euthanasie prénatale eugénique comme si on faisait avorter l'embryon " pour son bien " et pour le bien de la société.

Envisageons enfin les conséquences de l'indemnisation accordée à Nicolas Perruche lui-même, sa vie durant. Cette décision de la Cour suprême modifiait profondément les conditions de prise en charge financière d'un handicap congénital non reconnu par les médecins pendant la grossesse. Rappelons que les parents de Nicolas Perruche avaient déjà été indemnisés selon la procédure habituelle de l'erreur médicale.

L'arrêt a suscité les craintes des praticiens intervenant dans la surveillance des grossesses, leurs primes d'assurances professionnelles risquant d'augmenter de façon insupportable. Ce sont ces conditions d'indemnisation d'un enfant né handicapé qui viennent d'être précisées par **l'article 1^{er}A de la loi du 5 mars 2002** concernant les Droits des malades :

" Nul ne peut se prévaloir d'un préjudice du seul fait de sa naissance. La personne née avec un handicap dû à une faute médicale peut obtenir la réparation de son préjudice lorsque l'acte fautif a provoqué directement le handicap ou l'a aggravé ou n'a pas permis de prendre des mesures susceptibles de l'atténuer. Lorsque la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement de santé est engagée vis-à-vis des parents d'un enfant né avec un handicap non décelé pendant la grossesse à la suite d'une faute caractérisée, les parents peuvent demander une indemnité au titre de leur seul préjudice. Ce préjudice ne saurait inclure les charges particulières découlant, tout au long de la vie de l'enfant, de ce handicap. La compensation de ce dernier relève de la solidarité nationale ".

CONCLUSION

Ainsi en un quart de siècle nous avons assisté à un bouleversement de tous les critères concernant la procréation. Nombre d'interdits ont été levés, d'autres sont encore en discussion. La dissociation de la parenté biologique et de la parenté sociale, éducative, affective, la diversité des modes de filiation, l'anonymat des donneurs, les recherches sur l'embryon, le clonage, les responsabilités engagées dans l'exercice de l'assistance médicale à la procréation, tous ces problèmes auxquels nos sociétés sont maintenant confrontées, ont trouvé ou doivent trouver des solutions équilibrées, acceptables par le plus grand nombre.

Au terme de cet exposé, j'en mesure toutes les lacunes mais des heures ne suffiraient pas à épuiser le sujet sinon l'auditoire. Le débat bioéthique oscillera toujours « *entre singularité et universalité, entre conjoncturel et structurel* » (D. Mehl). Mais ce débat public

doit se poursuivre car il est inséparable d'un choix de société. « *Ce que nous nous autorisons à l'encontre de l'embryon humain définit ce que l'embryon est pour nous* » (V. Bourget).

L'Agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaine qui vient d'être créée devrait permettre de suivre le développement des connaissances et des techniques dans ces domaines. Quelle sera sa mission dans la prochaine législature ? C'est avec l'espoir que l'on saura éviter dérives techniques ou dogmatiques que j'espère voir encore progresser les moyens déjà considérables qui sont mis à la disposition de l'Homme pour assurer au mieux son plus bel avenir, sa descendance.

17 SEPTEMBRE 2002

Résumé de la communication de notre confrère Jean-Pierre GUTTON

HISTOIRE DES PÈRES ET DE LA PATERNITÉ

Le temps de l'autorité incontestée jusque vers 1750.

- Cette autorité est voulue par l'Eglise : le père est défini par le mariage. Le rôle du père est de donner une éducation religieuse. Cf l'iconographie du Bénédictin ou de Saint Joseph.

La Renaissance : qui insiste sur le rôle éducatif du père. « *Qui enseigne son fils, doublement engendre* » écrit un humaniste.

La société : " la famille bien conduite est la vraie image de la République, et la puissance domestique semble à la puissance souveraine : aussi est le droit gouvernement de la maison le vrai modèle du gouvernement de la République ". Jean Bodin. La République (1576). Il faut donc sauvegarder la famille, le lignage. Ce qui donne aux pères, les renaissances du droit romain aidant, une forte puissance dans deux domaines : droit de correction, droit de marier.

- Cette toute puissance ne signifie pas absence de tendresse :
 - les sèches mentions, sur les livres de raison, de la mort des enfants signifient seulement résignation face à la volonté de Dieu.
 - donner à un enfant le même prénom que celui d'un aîné mort ne signifie pas insensibilité, mais souci de conserver un prénom dans le patrimoine du lignage.
 - les ex-voto sont très souvent relatifs à des vœux de guérison pour des enfants.

Les évolutions à partir des années 1750.

- Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle : la paternité se mérite et se construit. Les pères doivent passer de l'esprit d'autorité à celui d'équité. Le bâtard est réhabilité et le rétablissement de l'adoption demandé.

- La Révolution n'a pas tué le père mais elle en a limité la puissance (créations des tribunaux de famille) et affirmé celle de l'Etat (Ecole. Conscription en 1798).

- Au XIX^e siècle : le Code civil a largement rétabli la puissance du père mais :
 - éducation et émigration rurale créent une distance plus grande entre pères et fils ;
 - les adolescents ne sont plus encadrés par les " groupements de jeunesse " ;
 - l'Etat intervient dans de multiples domaines ;
 - la guerre de 1914-1918 : une saignée des pères.

● Les évolutions récentes : 1939-1945 : avec les pères prisonniers et le rôle de la mère et des grands-parents.

- Une législation en faveur des droits de l'enfant et de la femme. 1970 : autorité parentale remplaçant la puissance paternelle.
- C'est l'Etat qui est devenu tout puissant et ses représentants (magistrature, éducation, travail social) sont souvent des femmes.
- L'évolution de la famille : brisée, monoparentale, recomposée, ... Paternité différée.

Conclusion.

L'Etat, plus que la mère, est le vrai concurrent.

La paternité suppose un engagement plus grand ; la société a tiré les conclusions de ce que l'*Encyclopédie méthodique* (1789) écrivait déjà : « *L'homme n'est pas seulement le père d'un enfant parce qu'il lui a donné le jour ; cette qualité lui est principalement acquise par les soins qu'il en a pris, par l'éducation, l'état qu'il a su lui donner, par tout ce qui peut lui faire regarder le présent de la vie plutôt comme un bienfait que comme un fardeau lourd et pénible à porter* ».

24 SEPTEMBRE 2002

Discours de réception de notre confrère Gérard PAJONK
**APPORTS DE LA SCIENCE DE LA CATALYSE
A LA CHIMIE INDUSTRIELLE**

RÉSUMÉ

La chimie industrielle, qui a démarré à la fin du XVIII^e siècle et qui a connu une croissance exponentielle depuis le XIX^e siècle, n'a cependant pu le faire que grâce à l'apport de la science de la catalyse née vers 1830. Des applications de cette science qui sont toujours d'actualité, sont par exemple la synthèse de l'acide sulfurique (H₂SO₄) par le procédé dit "de contact", la synthèse de l'ammoniac, (NH₃) molécule essentielle de la synthèse des engrais et/ou de certains explosifs. La production massive de méthanol (CH₃OH) à partir de monoxyde de carbone (CO) et d'hydrogène (H₂) a du son essor à la mise au point de catalyseurs très performants (sélectifs et actifs).

Depuis cette explosion de procédés industriels, ceux qui font appel à la catalyse (environ 85-90 % de tous les produits intermédiaires ou finis, mis à la disposition de l'économie des pays industriels, par l'industrie chimique, ont connu au moins une étape de catalyse au cours de leur synthèse) ont été constamment améliorés ou remplacés par des systèmes encore plus performants. On citera par exemple l'extraordinaire développement des "matières plastiques" (terme souvent impropre au demeurant) à usage tant industriel que domestique, les produits phyto-sanitaires et pharmaceutiques, les matériaux sophistiqués, les fibres textiles artificielles, les carburants, les lubrifiants etc, qui tous, doivent à la catalyse leur existence et leur disponibilité. La biocatalyse (catalyse enzymatique) est un des chapitres de la catalyse en plein essor dans les domaines agro-alimentaire, pharmaceutique, amphiphiles (tensioactifs) ainsi que dans la recherche médicale.

Depuis les années 1970, c'est la protection de notre environnement (qualité de l'air, de l'eau et des sols) qui fait l'objet de la recherche et du développement des solutions catalytiques (pots catalytiques des automobiles, déNOX, photo-catalyse, etc...).

En 1996, au plan mondial, le coût des catalyseurs mis en œuvre a représenté environ 10 milliards de \$ qui ont permis d'obtenir une valeur ajoutée de 10 mille milliards de \$, soit mille fois plus. Cette dernière somme représentait environ 20 % du PNB mondial de cette même année (1).

NAISSANCE DE LA CHIMIE INDUSTRIELLE (en 1784)

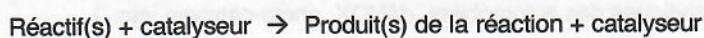
C'est Nicolas Leblanc (1742-1806) qui a en 1784, développé le premier procédé complet de chimie industrielle en mettant au point la fabrication du carbonate de sodium (Na₂CO₃) (appelé soude à l'époque) à partir du sel marin (NaCl) et de l'acide sulfurique (H₂SO₄). Une première étape conduisait ainsi à l'obtention du sulfate de sodium ou sel de Glauber (Na₂SO₄), lequel ensuite était mélangé au carbonate de calcium (CaCO₃) et à du

carbone (généralisé grâce à la combustion du charbon de bois). Le mélange était chauffé et fournissait le carbonate de sodium utilisé en particulier dans la fabrication du verre, des textiles, du papier et surtout du savon qui tous sont des produits de très grande nécessité. Le procédé de Leblanc était particulièrement polluant en raison des très grandes quantités d'acide chlorhydrique formées en même temps que la " soude Leblanc ". Nicolas Leblanc est considéré comme le fondateur de la chimie industrielle. Cependant il convient de remarquer que par voie de catalyse homogène (tous les partenaires réactionnels : réactifs, produits de réaction et catalyseur appartiennent dans ce cas à une phase unique) on a appelé le procédé de " la chambre de plomb " avec un mélange de monoxyde et de dioxyde d'azote (NO et NO₂ respectivement) comme catalyseur. Le nom du procédé provient de l'emploi du plomb comme revêtement du réacteur qui lui était en bois, car ce métal n'est pas attaqué par l'acide sulfurique. Ce n'est qu'en 1875 que la synthèse de l'acide sulfurique passe de l'échelle artisanale à l'échelle industrielle, d'abord avec un catalyseur au platine (Pt), c'est à dire par catalyse hétérogène (le catalyseur, ici un solide, constitue à lui tout seul une phase différente des partenaires de la réaction). C'est le procédé appelé " de contact " selon la terminologie de Mitscherlich. De nos jours, c'est l'hémi-pentaoxyde de vanadium (V₂O₅) qui est le solide catalytique le plus couramment utilisé (2,3).

RÔLE DE LA CATALYSE EN CHIMIE (ET EN PHYSIQUE)

C'est vers 1830-35 que Berzélius (1779-1848) rassemble les résultats épars déjà obtenus par l'introduction de la catalyse dans les procédés de la chimie industrielle, les formalise de ce point de vue et crée le nom de catalyse. Du reste il est probable que Berzélius avait rencontré ce mot de catalyse en lisant les œuvres de d'un alchimiste Libavius qui en 1597 avait publié un ouvrage intitulé *Alchimia*. Tous les chimistes ont constaté que la substance catalytique accélère la vitesse d'une réaction chimique sans être, elle-même, consommée au cours du processus réactionnel. H.W. Ostwald, l'un des pères fondateurs avec H.W. Nernst, de la chimie physique, observe qu'une très petite quantité de catalyseur suffit pour obtenir un effet d'accélération extrêmement important. La science catalytique vient ainsi de naître alors que confusément la catalyse était depuis assez longtemps auparavant, couramment, appliquée (4,6).

Dès lors, en langage chimique tout peut être écrit sous la forme d'une équation résumant ce concept comme suit :



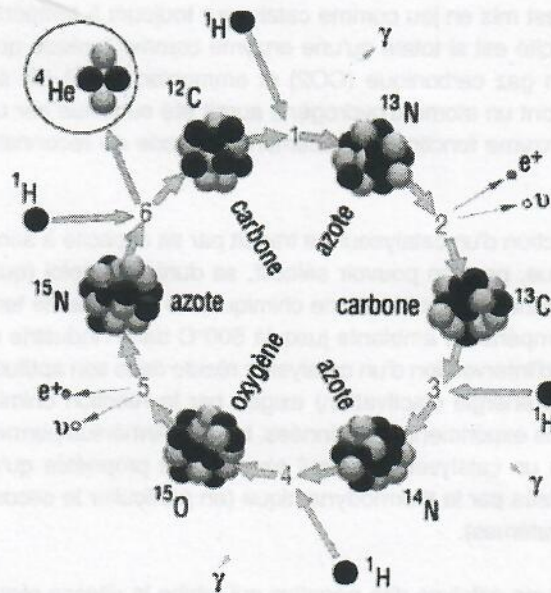
La catalyse enzymatique a été utilisée par l'humanité, sans du reste comprendre quoi que ce soit du phénomène, en Mésopotamie 8000 ans avant J.-C., pour faire des boissons plus ou moins alcoolisées à l'époque (fermentation alcoolique). Plus près de nous, il y a environ 2500 ans, les Gaulois étaient réputés pour la fabrication de leurs savons, très prisés des Romains comme le rapporte Pline l'Ancien qui leur en attribuait la paternité : *Sapo gallorum hoc inventum*. Ils obtenaient le savon en mélangeant aux graisses animales des scories (cendres) provenant de la combustion du bois qui libérait des molécules basiques lesquelles jouaient le rôle de catalyseurs de la réaction de saponification.

Il convient de rappeler ici que la catalyse " naturelle " est une composante universelle qui régit le vivant comme l'inerte. Ainsi le Soleil (et toutes les étoiles) tire son énergie de la réaction de fusion de quatre protons en un noyau d'hélium par une réaction de synthèse

mettant en jeu l'intervention de noyaux de carbone 12 (cycle appelé CNO et introduit par H. Bethe en 1939) qui agissent comme catalyseurs de la réaction de fusion (Figure 1). Rappelons que dans le cœur du Soleil, chaque seconde, 564,5 tonnes d'hydrogène sont converties catalytiquement en 560 tonnes d'hélium tandis que la différence soit 4,5 tonnes de matières sont transformées en énergie comme le prévoit la célèbre équation d'équivalence d'Einstein $m = E/c^2$. Il est donc très vraisemblable que la catalyse soit née avec les toutes premières étoiles ! Tout se passe selon le schéma réactionnel simplifié suivant où 1H représente un proton (noyau de l'atome d'hydrogène), e⁻ un électron, 4He est le noyau de l'atome d'hélium 4 et 12C le noyau de l'atome de carbone 12 :



Dans le règne vivant, ce sont comme on le sait, les protéines qui tiennent ce rôle crucial



(protéome) et même l'ARN est muni d'une fonction catalytique. Dans ces deux exemples on voit que la catalyse est donc capable d'opérer dans des conditions de températures (et de pressions) extrêmes, d'un côté aux températures de cœur des étoiles (centaines de millions de degrés) et de l'autre, relativement, à très basse température pour le règne du vivant (aux alentours de la température ambiante).

Comme on le verra par la suite, outre le caractère universel des phénomènes catalytiques, la chimie des catalyseurs met en jeu aussi bien des structures aussi simples que des éléments comme les métaux (Ni, Cu, Pt, Pd...) voire le carbone 12, les oxydes simples ou composites tous de faibles masses atomiques (quelques d'unités de masse atomique ou uma, à quelques centaines d'uma) ou bien encore les macromolécules peptidiques du type protéine dont les masses molaires sont beaucoup plus élevées (de 104 à 106

uma). Avec les protéines, les facteurs stériques (conformation) se révéleront très importants et donneront naissance en première approximation au concept de " clé-serrure " ou " doigt-gant " .

En dépit de la fragilité thermique des enzymes, ces dernières présentent deux qualités très spécifiques dans leur comportement catalytique. Elles sont extrêmement actives au sens où elles accélèrent la vitesse des réactions chimiques de manière incomparablement plus grande que toutes les autres catégories de catalyseurs, et elles présentent une sélectivité de réaction inégalée en permettant l'obtention à 100%, du produit recherché ou attendu, c'est-à-dire sans produits secondaires inintéressants ou polluants. Ainsi l'enzyme appelée catalase est capable de décomposer l'eau oxygénée (H_2O_2) en eau et oxygène à température ambiante avec un facteur d'accélération de vitesse 9 millions de fois plus grand par rapport à la même décomposition mais non catalysée. L'enzyme est encore 22 000 fois plus efficace en terme de vitesse réactionnelle, que le platine métallique lorsque ce métal est mis en jeu comme catalyseur toujours à température ambiante. Par contre leur spécificité est si totale qu'une enzyme comme l'uréase qui décompose l'urée ($H_2N-CO-NH_2$) en gaz carbonique (CO_2) et ammoniac (NH_3) est sans action sur une molécule d'urée dont un atome d'hydrogène aurait été substitué par un autre groupe. De cette manière, l'enzyme fonctionne également en mode de reconnaissance moléculaire (2,7).

En résumé, l'action d'un catalyseur se traduit par sa capacité à accélérer la vitesse de la réaction chimique, par son pouvoir sélectif, sa durée d'emploi (qui varie de quelques jours à quelques années dans l'industrie chimique), le domaine de températures où il est utilisable (de la température ambiante jusqu'à $500^\circ C$ dans l'industrie chimique). Le secret principal du mode d'intervention d'un catalyseur réside dans son aptitude à abaisser la barrière d'énergie (ou énergie d'activation) exigée par la réaction chimique pour avoir lieu dans des conditions expérimentales données. La loi d'Arrhénius permet de quantifier cette observation. Enfin un catalyseur ne peut exercer ses propriétés qu'avec des systèmes réactionnels favorisés par la thermodynamique (en particulier le second principe doit être vérifié pour ces systèmes).

Il existe aussi une catalyse dite négative qui inhibe la vitesse réactionnelle au lieu de l'accélérer, comme c'était autrefois le cas avec le plomb tétraéthyle $[Pb(C_2H_5)_4]$ ajouté dans les carburants pour autos pour limiter le phénomène de cognement des moteurs où encore comme la lampe de mineur de Davy dont le platine empêchait la propagation des coups de grisou (dû au méthane CH_4) par piégeage des radicaux méthyle responsables de l'allure explosive, due à la nature radicalaire de la réaction d'oxydation du méthane.

INTERPRÉTATIONS HISTORIQUES DU PHÉNOMÈNE DE LA CATALYSE

Dans son rapport d'activité du 31 mars 1815 Berzélius parle d'une " force catalytique " capable de " réveiller " des affinités par la simple présence dans le milieu réactionnel de certaines substances. Au départ le concept de catalyse était associé à un pouvoir de décomposition chimique comme le suggérait Libavius. Berzélius précise alors que cette force catalytique, la catalyse, est une force de destruction des corps chimiques (ce qui s'avérera rapidement inexact), ainsi que d'ailleurs le suggère l'étymologie grecque de mot : *kata-lusis*. A cette époque le substantif de catalyseur n'a pas encore été introduit dans la

littérature chimique, il le sera en 1885 par l'intermédiaire de H.E Armstrong, mais en tout état de cause la catalyse et le catalyseur ne sont pas sans rappeler très clairement le concept alchimique de la Pierre Philosophale ! Rapidement toute identification de la force catalytique avec une force de nature électrique fut abandonnée sous l'impulsion des conclusions avancées par Liebig et Faraday notamment. A cette époque trois autres théories furent émises pour essayer de comprendre le phénomène de la catalyse : chimique, vibrationnelle et physique. Les tenants de la théorie chimique voyaient l'action catalytique comme une formation et une décomposition continues de composés intermédiaires instables. Ceux qui avançaient celle des vibrations comme Liebig, s'appuyaient sur les réactions de fermentation, l'enzyme ou ferment, dont la découverte était due à Payen et Persoz en 1833, était supposé transmettre des vibrations aux molécules à transformer. La troisième théorie s'appliquait plus spécifiquement à la catalyse hétérogène (ou de contact) et invoquait le rôle de la surface du catalyseur supposée être capable de concentrer les réactifs par un phénomène de condensation. C'est seulement avec le développement de la chimie physique au XX^e siècle que des théories satisfaisantes de la catalyse furent construites et continuent d'ailleurs à être perfectionnées chaque jour davantage.

DE LA CATALYSE PRÉ-INDUSTRIELLE A LA CATALYSE INDUSTRIELLE

On peut par exemple citer au moins dix-neuf procédés catalytiques d'intérêt industriel étudiés et appliqués entre 1746 et 1834, dont par exemple l'oxydation de l'hydrogène sur charbon par Vogel en 1812, l'hydrolyse de l'amidon en glucose en présence d'acides par Kirchoff en 1814, la combustion contrôlée du " gaz des mines " sur platine divisé pour éviter les coups de grisou par Davy (1778-1829) en 1817, la synthèse et la décomposition de l'eau oxygénée sur des métaux et des oxydes en 1818 par Thénard (1777-1857), l'oxydation de l'éthanol en acide acétique sur platine en 1823 due à Döbereiner (1780-1849). Ce dernier ayant remarqué que l'hydrogène obtenu par le générateur d'hydrogène de Kipp, s'enflammait instantanément en présence d'air et de mousse de platine, cette observation le conduisit à inventer le premier briquet dont il vendit à cette époque plus d'un million d'exemplaires ! La décomposition de l'ammoniac avait été étudiée sur des métaux comme le cuivre, l'or, le platine et l'argent par Dulong (1785-1838) et Thénard en 1823 tout comme l'oxydation de l'anhydride sulfureux en anhydride sulfurique pour préparer l'acide sulfurique au contact du platine par Phillips en 1831, pour énumérer qu'une partie de cette liste notablement plus longue (3,8).

La catalyse hétérogène industrielle commence à se développer massivement au début du XX^e siècle en mettant à son actif la célèbre synthèse de l'ammoniac à partir de l'azote contenu dans l'air où il est présent à raison de 78 % en volume, et de l'hydrogène gazeux au moyen du catalyseur à base de fer (Fe) métallique. Sans ce procédé catalytique qui permet la fabrication en très grandes quantités (de l'ordre de cent millions de tonnes/an de nos jours) des engrais azotés mais aussi celle de l'acide nitrique par oxydation catalytique par l'air de l'ammoniac sur toile de platine-platine-rhodié (Pt-Rh), on peut tenir pour assuré non seulement la pénurie alimentaire mais certainement la famine (9). En effet, l'azote pour être assimilé par les sols doit être sous forme ionique, ce qui ne peut se faire que par synthèse pour répondre à la demande agro-alimentaire. L'histoire abrégée de cette découverte fondamentale est évoquée dans la section suivante. On a pu ainsi dire " *qu'avec de l'air on peut donc faire du pain* " ! Auparavant il est bon de rappeler que la chimie industrielle obéit aux lois générales de toute production industrielle, et qu'en particulier, elle doit

trouver le meilleur compromis entre la science (le possible), la technique (la réalité) et l'économie (le marché et la concurrence).

LA SYNTHÈSE DE L'AMMONIAC

Depuis l'entrée en force de la chimie industrielle allemande au milieu du XIX^e siècle sur le marché, déjà mondial, grâce à la production des colorants et des teintures de synthèse, les industries chimiques britanniques et françaises passaient du premier au second rang y compris en termes de recherche et de formation des chimistes. La pénurie de molécules azotées ioniques telles que les nitrates, qui provenaient essentiellement du guano chilien et péruvien, poussait les chimistes vers la recherche d'un autre moyen d'obtention de masse des engrais, condition nécessaire pour combattre la pénurie alimentaire qui s'annonçait en même temps qu'une augmentation substantielle de la population mondiale. De plus, en aval de la synthèse de l'ammoniac, l'oxydation sélective de l'ammoniac, donc catalytique, en monoxyde d'azote (NO) permet la synthèse de l'acide nitrique (HNO₃). C'est donc pour ces deux raisons qu'une industrie chimique moderne et puissante se devait de rechercher et de mettre au point cette synthèse d'ammoniac à partir de ses éléments. En fait cette recherche avait d'ailleurs commencé dès le début du XIX^e siècle.

Le problème à résoudre se posait de la manière qui suit : très vite les chimistes ont compris qu'il était nécessaire de faire réagir des atomes d'azote N et non des molécules de diazote N₂ avec des atomes d'hydrogène H et non pas avec des molécules de dihydrogène H₂. Le diazote peut être dissocié en atomes N de manière industriellement intéressante que vers 3150°C, en effet l'énergie de liaison entre les deux atomes d'azote est particulièrement forte et s'élève à 225 kcal/mole, le dihydrogène est alors lui, aussi dissocié de manière satisfaisante à cette température, l'énergie de liaison entre les deux atomes d'hydrogène n'étant que de 100 kcal/mole, ce sont là les conditions nécessaires pour une production journalière de 1300 tonnes d'ammoniac comme c'est le cas des unités de synthèse actuelles. Deux sortes d'interdits empêchent toute réalisation sur ces bases : on ne sait pas fabriquer des réacteurs chimiques capables de fonctionner à une température aussi élevée et qui devraient de surcroît travailler sous forte pression pour des questions de rendements en ammoniac d'une part, et de l'autre en admettant que ce soit réalisable, la thermodynamique prédit un rendement à l'équilibre de 6 tonnes d'ammoniac par jour dans ces conditions, résultat tout à fait insuffisant pour répondre à la demande ! Une tentative de synthèse à l'arc électrique s'était révélée économiquement impraticable et fut très vite abandonnée au profit de la voie catalytique.

Un calcul montre qu'un réacteur de la taille de notre système solaire (dimension égale à la distance Pluton-Soleil) qui fonctionnerait sans catalyseur, sous une pression de 200 bars et à 500°C qui sont les conditions de pression et de température de la synthèse industrielle décrite plus bas, avec le mélange H₂/N₂ = 3/1 dit stoechiométrique, fournirait seulement 0,1 gramme d'ammoniac par jour (9)!

Cela prit environ six années d'effort aux trois chercheurs Fritz Haber, Alwin Mittasch et Karl Bosch qui mirent au point à la BASF (*Badische Anilin und Soda Fabrik* à Oppau en Allemagne) de 1908 à 1913, la solution économiquement acceptable. Karl Bosch était le chimiste en chef de la société tandis qu'Alwin Mittasch était spécialisé en catalyse pour cette même firme. Deux d'entre eux reçurent le prix Nobel de Chimie, Haber en 1918 et

Bosch en 1931 pour leur contribution à la résolution de ce qui a été appelé le problème de la fixation du diazote atmosphérique. Le pivot de cette synthèse était de trouver un moyen d'activer la molécule d'azote inerte chimiquement parlant, en la dissociant en atomes très réactifs. En effet comme on vient de le voir, l'énergie de la liaison entre les deux atomes d'azote est particulièrement élevée et en conséquence c'est une molécule très stable. On savait déjà que si l'on disposait d'atomes d'azote et d'hydrogène alors la formation d'ammoniac était tout à fait possible. La seule voie réaliste pour obtenir ces atomes, était de trouver un catalyseur capable de dissocier la molécule de diazote.

C'est cette recherche à la fois fondamentale et finalisée, qui a été entreprise au départ par Haber et son collègue anglais Robert le Rossignol, elle visait dans une première étape, à vérifier expérimentalement les équations d'équilibre physico-chimiques énoncées par Nernst pour la synthèse, dont l'équation chimique est la suivante :



Et cela dans le cas où les pressions partielles des réactifs sont élevées afin d'atteindre de bons rendements en ammoniac, tout comme la température réactionnelle (pression totale de 200 bars à 4-500 °C) afin de pouvoir industrialiser le procédé. La constante d'équilibre de la réaction de synthèse fut calculée et vérifiée expérimentalement et ce pour la première fois, par Haber et son équipe. Comme la réaction de synthèse est exothermique, la loi de Van't Hoff laissait prévoir que plus la température réactionnelle était élevée (pour obtenir une plus grande vitesse de la réaction de synthèse) moins il se produisait d'ammoniac. Ce constat quantitatif rejoint d'ailleurs sur le plan qualitatif le fameux " Principe de Le Chatelier " qui énonce que toute cause perturbant un équilibre chimique exerce une action qui opère dans le sens inverse. D'ailleurs Le Chatelier avait lui aussi effectué des recherches sur cette synthèse, mais une explosion accidentelle du réacteur de laboratoire lui fit mettre fin à ses expériences. Pour cette raison il fallait trouver un catalyseur suffisamment actif pour pouvoir travailler à température aussi basse que possible. De même l'emploi de fortes pressions partielles d'hydrogène et d'azote permettait toujours, conformément au Principe de Le Chatelier , de récupérer un peu plus d'ammoniac, toutefois il n'est pas (encore) possible d'atteindre le rendement prévu à l'équilibre. Dès 1909 Haber pouvait produire 2 kg d 'ammoniac par jour en employant comme catalyseur l'osmium (Os) ou l'uranium (U) et en opérant sous 175 bars de pression et à 500 °C. C'était la première synthèse chimique effectuée sous haute pression et elle nécessitait donc un réacteur capable de résister à l'action combinée de températures et de pressions simultanément élevées et construit en acier spécial de manière à ne pas être fragilisé par l'hydrogène contenu dans le mélange réactionnel. L'industrialisation fut alors entreprise par la BASF dès 1909 sur la recommandation de Karl Bosch. L'objectif visé était de produire une unité capable de fournir plusieurs tonnes par jour d'ammoniac à l'aide d'un catalyseur moins coûteux que l'osmium, sous 300 bars de pression totale. Karl Bosch conçut un réacteur spécialement adapté au type de mélange réactionnel utilisé, en particulier l'hydrogène, constitué d'une association de tubes catalytiques concentriques (réacteur multitubulaire) tandis qu'Alwin Mittasch mettait au point la formulation du catalyseur définitif en essayant plus de 3 000 combinaisons chimiques et en réalisant environ 20 000 tests catalytiques. Au cours de cette période, le catalyseur finalement retenu fut le fer métallique associé à quelques pour cents en poids d'alumine (le fer est dit promu par l'alumine Al₂O₃) car il présentait la même activité catalytique que l'osmium mais il était beaucoup moins cher et disponible en grandes quantités, ce qui n'était pas le cas de l'osmium. En 1913, juste avant

la Grande Guerre, l'atelier de synthèse de Oppau était capable de produire 30 tonnes d'ammoniac par jour dans un réacteur pilote et fin 1915 sa capacité avait été portée à 230 t/j dans l'usine de Merseburg. La réussite industrielle était ainsi complète tant sur le plan du génie des procédés (aciers spéciaux durs et doux, génie du réacteur, compression du mélange, contrôle et régulation de la pression et de la température etc..) que sur celui de la capacité de production de l'ammoniac. Les unités modernes de synthèse sont capables de produire de 1000 à 1500 tonnes par jour avec toujours le même type de catalyseur que du temps de Haber et Bosch, à savoir le fer métallique mais promu selon les cas par un ajout d'alumine et d'oxyde de potassium (K_2O) (dans ce cas le fer est doublement promu) ou par de l'alumine ajouté à de l'oxyde de potassium et à de l'oxyde de calcium (CaO) (fer triplement promu) ou bien encore quadruplement promu en introduisant en plus une petite quantité d'oxyde de magnésium (MgO). Il convient de rappeler ici que les catalyseurs sont tous plus ou moins sujet au phénomène de vieillissement (fonction de la durée d'emploi) qui se traduit par une baisse d'activité pouvant éventuellement conduire à la perte totale de cette dernière. En plus ici, la présence de substance poison des catalyseurs accentue encore cette baisse d'activité, notamment la présence de traces de CO . La durée de vie du catalyseur de synthèse de l'ammoniac est de l'ordre d'une dizaine d'années de fonctionnement. Le solide catalytique est obtenu à partir de l'oxyde de fer appelé magnétite (Fe_3O_4), qui est mélangé aux promoteurs, et réduit en fer métallique in situ dans le réacteur lui-même. La taille des réacteurs est de l'ordre d'une centaine de mètres cubes et ils contiennent environ 75 tonnes de catalyseurs dans les unités modernes. Ainsi pour une unité fournissant par exemple en moyenne 1250 tonnes d'ammoniac par jour, chaque tonne de catalyseur a permis de synthétiser environ 60 000 fois son poids d'ammoniac au cours de la durée de son fonctionnement, avant d'être remplacé par du catalyseur frais (2,8,9,10,11).

La " puissance " de la catalyse peut maintenant être illustrée par le calcul des vitesses de formation de l'ammoniac dans les conditions de cette synthèse avec et sans la mise en jeu du catalyseur au fer. Sans catalyseur, cette vitesse est de 10^{-52} moles d'ammoniac par cm^3 de réacteur et par seconde contre 5.10^{-3} moles/ cm^3/s avec catalyseur ! Le facteur d'accélération est ici de 1049, en fait le rapport est un peu plus faible mais toujours aussi significatif ! !

Cette synthèse d'ammoniac, assez dangereuse en elle-même, car NH_3 est une substance inflammable, explosive et toxique, surtout dans les conditions de fortes pressions et températures encore utilisées de nos jours, a toutefois ouvert la porte à une technologie très sophistiquée et convenablement maîtrisée, inconnue auparavant.

Il convient également de dire que, malgré les inconvénients qui viennent d'être cités cette synthèse est une synthèse " propre " dans le sens qu'elle n'est pas accompagnée par la formation de produits de réaction secondaires polluants ou toxiques.

A titre expérimental de nouvelles unités pilotes de synthèse d'ammoniac sont testées au Japon, notamment depuis une dizaine d'années, avec un catalyseur tout à fait différent, basé sur l'association du rhodium et du potassium tous deux à l'état métallique et d'un support de carbone. Ce nouveau système catalytique permettrait alors de s'affranchir des fortes pressions.

La synthèse de l'ammoniac est historique en soi dans l'industrie car elle a entre autre, pour la première fois, permis la mise en œuvre de conditions de synthèse extrêmes et notamment celle du méthanol haute pression dans les années 1920 par Karl Bosch, toujours pour le compte de la BASF. Cette opération a constitué le second exemple industriel de catalyse réalisée sous forte pression.

LA SYNTHÈSE DU MÉTHANOL

Le méthanol est actuellement fabriqué à raison d'une trentaine de millions de tonnes par an. A l'exception des tonnages de pétrole brut traités, le méthanol est le troisième produit chimique en tonnage/an après la production de l'ammoniac et de l'éthylène. C'est une molécule qui sert à obtenir le formol (HCOH), les chlorométhane, les amines, l'acide acétique (CH₃COOH), le méthacrylate de méthyle, le méthyl-tertiobutyl ether (MTBE) pour les carburants auto (qui permet la substitution du plomb tétraéthyle utilisé autrefois dans les essences dites plombées *vide infra*) et même directement des essences pour les véhicules automobiles (procédé appelé *Zéolithe Socony Mobil* ou ZSM5) sans, remarquons-le, passer par le pétrole. C'est au surplus un solvant de choix. Le mélange des réactifs CO et H₂ réagit dans des conditions convenables selon l'équation chimique :



Les caractéristiques thermodynamiques de la réaction rappellent fortement celles qui ont été décrites pour l'ammoniac. Les conditions de la synthèse étaient en 1920, de 300 bars et de 3-400 °C en présence de ZnO/Cr₂O₃, il s'agissait alors de la synthèse " haute pression ". Une difficulté particulière devait toutefois être surmontée par rapport à l'ammoniac : le catalyseur devait être non seulement actif mais aussi très sélectif pour ne favoriser que la production du produit recherché ici et éviter la formation de méthane et des produits issus de la synthèse Fischer-Tropsch.

La synthèse " basse pression " fut mise en œuvre par la firme Imperial Chemical Industries (ou ICI) au Royaume-Uni en 1966 qui préconisait le remplacement de la première famille de catalyseurs par le système Cu/ZnO/Al₂O₃ beaucoup plus actif à plus basse température (220-300 °C) et pression (50-100 bars) tout en étant très sélectif. Ce procédé est manifestement plus avantageux financièrement d'une part et moins dangereux à exploiter que celui appelé " haute pression ". Néanmoins le catalyseur est très sensible aux poisons, en particulier vis à vis du chlore. En moyenne le catalyseur doit être remplacé au bout de un à deux ans d'emploi.

Au surplus la présence de monoxyde de carbone est susceptible de fragiliser le fer contenu dans les aciers dont est fait le réacteur par suite de la formation de fer pentacarbonyl (Fe(CO)₅) instable, très volatile et très toxique également. Le fer ainsi involontairement introduit dans le milieu réactionnel est très actif en méthanation qui libère du méthane (CH₄) et abaisse par conséquent le rendement en méthanol. Tout comme pour les unités modernes de fabrication d'ammoniac, celles correspondant au méthanol ont les mêmes capacités de production journalière (1, 9, 12).

Mais c'est dans l'industrie pétrolière, le raffinage et la production de toutes sortes de carburants et de bases pour la pétrochimie (produits dits blancs) que l'on traite en termes de tonnage annuel, les plus grandes quantités de matières premières. En 2001 dans le

monde entier, 73 millions de barils (un baril de pétrole équivaut à environ 159 litres) de pétrole brut (de densité moyenne égale à 0,850 environ) étaient traités par jour, soit l'équivalent d'environ 9 millions de tonnes de pétrole par jour ! Un très bref survol de cette industrie en rapport avec la catalyse est traité dans la section suivante.

LA SYNTHÈSE DES CARBURANTS

Afin de fournir au consommateur des carburants à haut indice d'octane, deux grandes opérations de catalyse hétérogène, au minimum, sont conduites dans une raffinerie, ce sont respectivement le craquage catalytique et le réformage catalytique. En 1928, Eugène Houdry, un français travaillant aux Etats-Unis dans la firme Sun Oil mit au point le craquage catalytique du gasoil sur des solides acides amorphes : les gels de silice-alumine, en réacteur à lit fixe, puis mobile (lit fluidisé) à partir de 1942, c'est-à-dire en pleine Seconde Guerre Mondiale. C'est d'ailleurs en raison de l'avance des chimistes américains cette fois-ci (et non plus des chimistes allemands) en la matière, grâce spécialement à Houdry (pour le craquage catalytique) et à Vladimir Ipatieff et ses élèves, Hermann Pines et Bloch (pour l'alkylation catalytique) qui travaillaient pour la firme UOP (Universal Oil Product), que la Royal Air Force prit le dessus sur la Luftwaffe pendant la fameuse bataille d'Angleterre en 1940 tout comme, plus tard, l'US Air Force dans le Pacifique face au Japon. En effet, les britanniques et alliés disposaient de meilleurs carburants que les forces aériennes allemandes. L'indice d'octane du carburant utilisé par les anglais était de 100 contre 88 pour celui du carburant allemand d'où une plus grande intensité et souplesse d'accélération (environ 50 % de mieux) et par conséquent de manœuvrabilité des avions britanniques sur leurs ennemis. Le bilan fut de 915 appareils britanniques abattus pour 1733 allemands à l'issue de cette bataille d'Angleterre !

Le craquage catalytique consiste à rompre des liaisons carbone-carbone des grosses molécules constitutives du gasoil et qui ne présentent pas de bons indices d'octane pour obtenir des molécules plus petites, qui elles, sont intéressantes pour la fabrication des essences ou du kérosène par exemple. L'alkylation est une réaction d'addition entre des molécules très petites avec pour résultat l'obtention de molécules plus grosses et dotées d'indices d'octane élevés. Depuis les années 1960, le catalyseur du type Houdry a été remplacé par une variété de silice-alumine cristallisée obtenue également par synthèse hydrothermale : les zéolithes acidifiées dont le modèle de base est la faujasite naturelle. De nos jours, il est consommé 1400 tonnes par jour de catalyseurs zéolithiques qui servent à craquer environ 12 millions de barils par jour.

Le réformage catalytique des naphthas fut développé aux Etats-Unis à partir de 1939 avec des catalyseurs au molybdène. Depuis 1949, Vladimir Hansel et son équipe qui travaillaient pour UOP ont ouvert une nouvelle page de la catalyse hétérogène en introduisant des solides bifonctionnels du type Pt déposé sur alumine à raison de 0,1 % de platine en poids, où le métal précieux apporte la capacité de déshydrogéner-hydrogéner et où la partie alumine (qui présente une acidité) celle d'isomériser les molécules à réformer. Le résultat est la possibilité de fabriquer à partir des hydrocarbures en C5-C10 de nature paraffinique et cyclanique au départ, (très souvent issus du craquage catalytique par ailleurs), des molécules qui n'ont ni gagné ni perdu d'atomes de carbone mais dont la fonctionnalité chimique a été modifiée, possédant de bien meilleurs indices d'octane (le réformat). Cette opération s'accompagne également de la production de grandes quantités

d'hydrogène toujours recherchées dans une raffinerie pour l'hydrotraitement en particulier, et aussi des BTX c'est-à-dire de Benzène, Toluène et de Xylène qui sont typiquement des molécules aromatiques appartenant au domaine de la pétrochimie et non plus exclusivement à celui de la fabrication des carburants (essences, diésels et kérosène). Une amélioration fut apportée en 1968 en inventant la catalyse bi-métallique bi-fonctionnelle en ajoutant au platine du rhénium en très petites quantités qui augmente considérablement la résistance du catalyseur vis à vis des poisons, en particulier le coke (2, 10-12).

La capacité mondiale de réformage catalytique en 1992, était de plus de 9,5 millions de barils par jour (dans à peu près 800 unités de réformage) dont presque la moitié rien qu'aux Etats-Unis !

L'impact économique de la catalyse de traitement (raffinage) du pétrole brut représente en termes de coût, seulement 0,1 % de la valeur des produits obtenus et un peu plus en pétrochimie soit 0,22 %.

LE " POT CATALYTIQUE "

Plusieurs centaines de millions d'automobiles sont équipées d'un dispositif d'échappement appelé pot catalytique constitué par un catalyseur contenant du platine ou du palladium, du rhodium et d'une association d'oxydes à base d'alumine, de cérine (CeO_2) et de zirconium (ZrO_2) dont le rôle est de diminuer les quantités de CO, de NOx et d'hydrocarbures imbrûlés rejetés dans notre atmosphère. Il est amplement reconnu que ces molécules constituent de redoutables espèces polluantes, responsables entre autres des fameuses pluies acides mais aussi d'affections tissulaires, pulmonaires graves, en particulier chez les humains. Il convient donc de réduire leur teneur dans les gaz d'échappement de manière aussi forte que possible. Le pot catalytique, encore appelé catalyseur " trois voies " est le seul procédé efficace trouvé à ce jour. Ce catalyseur est capable simultanément d'abaisser fortement la teneur en oxydes d'azote NOx en les réduisant en diazote et eau, et celles en monoxyde de carbone et en hydrocarbures imbrûlés en les oxydant respectivement cette fois-ci en gaz carbonique et en eau et gaz carbonique. On parle aussi dans ce cas d'une catalyse " rédox ". Bien entendu, à terme il conviendra de prendre en compte que la production de gaz carbonique n'est pas inoffensive puisque son activité " effet de serre " en fera une molécule à éliminer également. Le catalyseur " trois voies " est très facilement empoisonné par le plomb d'où la suppression obligatoire des composés au plomb dans la confection des carburants automobiles au profit des essences sans plomb.

Il est important de remarquer ici que chaque fois que de l'air est employé comme agent oxydant (comburant) à haute température dans les moteurs thermiques, les turbines à gaz naturel, les brûleurs de toutes sortes (chaudières à gaz, à gazoil, à charbon), du fait de la température élevée de fonctionnement de ces " réacteurs " il se forme inévitablement des oxydes d'azote les NOx, car leur apparition est fortement favorisée par les lois de la thermodynamique. Ainsi dans les installations industrielles fixes, où sont produits des NOx ceux-ci sont réduits en diazote et eau par leur réduction chimique par l'ammoniac en présence d'un catalyseur oxyde de vanadium/oxyde de titane (TiO_2) par exemple.

CATALYSE CHIRALE : LA SYNTHÈSE DE LA L-DOPAMINE (L-DOPA)

La L-dopa (ou 3,4 dihydroxyphénylalanine) est actuellement le seul médicament doté

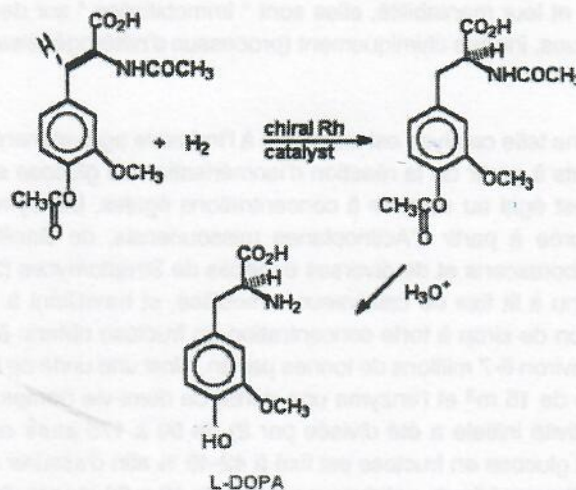
d'une efficacité reconnue, dont dispose la médecine pour lutter contre la maladie neuro-dégénérative de Parkinson. Elle est fabriquée industriellement par la firme Monsanto depuis 1974. Elle est un exemple particulièrement démonstratif du résultat des recherches effectuées en matière de catalyse asymétrique. William S. Knowles, K. Barry Sharpless et Ryoji Noyori ont reçu le prix Nobel de Chimie en 2001. en récompense des recherches conduites en catalyse asymétrique homogène (ou encore chirale). Ces recherches avaient été abordées dans les années soixante.

Il est nécessaire de rappeler dans cette section, que la Nature privilégie toujours l'énantiomère gauche par rapport au droit quand il s'agit du vivant où les molécules dites " optiquement actives " prédominent largement. La Nature est ainsi chirale. Si l'on effectue une synthèse de la dopamine sans catalyseur chiral, on obtient un racémique qui est le mélange en exactes proportions (50/50) des deux isomères l et d (synthèse symétrique), or seule la forme " l " est efficace dans le traitement des Parkinsoniens. A la catalyse chirale, il est encore demandé que seule la forme " l " soit très majoritairement synthétisée pour des raisons économiques. Dans le procédé Monsanto évoqué dans cette section, la l-dopa est obtenue à 97,5 % devant la forme " d " d'où le nom de synthèse asymétrique.

En règle générale, la plupart des médicaments sont constitués de molécules chirales dont seul un des deux énantiomères est efficace, tandis que l'autre est soit inefficace tout en présentant des effets secondaires gênants, ou encore tout à fait tératogène comme par exemple ce fut le cas de la thalidomide utilisée par les femmes enceintes en Europe entre 1957 et 1961. Ce médicament (un sédatif) entraîna des malformations fœtales irréversibles, car à l'époque on ne savait pas encore que l'un des deux énantiomères présents dans la thalidomide, qui était à l'époque obtenue par synthèse symétrique, pouvait être extrêmement dangereux (la discussion à ce propos est encore en cours). D'où l'intérêt et la nécessité évidente de ne fabriquer sélectivement que la bonne forme moléculaire. Cela est devenu possible justement en développant la catalyse chirale.

La catalyse chirale est basée sur deux concepts : le premier implique que la molécule à traiter possède une structure propice (prochirale) du moment qu'elle est intégrée au catalyseur sous la forme d'un ligand, le second est que le catalyseur qui est un complexe organo-métallique possède un centre actif chiral. Ces deux conditions ont été réunies avec succès dans la synthèse asymétrique de la l-dopa qui a valu le Prix Nobel de Chimie en particulier à W. S Knowles en 2001. Il s'agit d'un événement très important car c'est la première fois qu'une catalyse chirale a pu être exploitée industriellement. Dans ce domaine, l'événement est tout à fait comparable à la synthèse de l'ammoniac déjà discutée précédemment dans cet article.

Il s'agit ici de catalyse homogène en milieu liquide, le catalyseur est un complexe du rhodium (I) porteur du ligand diphosphine (le groupe phosphine a une formule du type (Ph)P- où Ph est un noyau phényl et P un atome de phosphore), appelé DiPAMP et qui est énantiosélectif vis à vis de la réaction d'hydrogénation chirale de la liaison éthylénique de l'acide acétamido-cinnamique qui est un substrat de départ prochiral (Figure 2). Dans le procédé Monsanto, le catalyseur et le substrat de départ sont mis en solution alcoolique dans un autoclave en présence d'hydrogène à 50 °C et sous trois bars de pression. La réaction est totale au bout de 2 heures (tout le réactif de départ a été converti à 100%) et la l-dopa représente plus de 95 % des produits de réaction. Au surplus la dopamine étant



insoluble en milieu alcoolique, il est très facile de la récupérer et de réutiliser la solution alcoolique contenant le catalyseur.

D'autres médicaments ont été synthétisés sur le modèle précédent, ainsi dans les années 80 un anti-inflammatoire, le naproxen, a pu être obtenu par hydrogénation chirale, avec un rendement de 92 % et un excès énantiomérique en forme S (la forme intéressante) de 97 % en présence d'un catalyseur chiral basé sur un complexe du ruthénium-BINAP développé par R. Noyori, autre récipiendaire du Prix Nobel de Chimie 2001.

La catalyse chirale ouvre donc une porte de plus dans le domaine appelé chimie fine, qui est une chimie de synthèse de molécules à très haute valeur ajoutée mais de faible tonnage, par comparaison avec celle décrite pour les cas de l'ammoniac, du méthanol et des carburants. Dans ce dernier cas, il s'agit de fabriquer des tonnages très importants de produits à faible valeur ajoutée. La catalyse asymétrique ou chirale trouve des applications dans la pharmacie, dans l'agro-alimentaire et tout spécialement dans la synthèse des phéromones, des arômes, des parfums et des agents édulcorants. Mais en tout état de cause cette liste ne saurait être exhaustive (2,10).

BIOCATALYSE INDUSTRIELLE

Hors du champ d'intervention " naturel " des enzymes dans les cellules des systèmes vivants (végétaux et animaux) un certain nombre d'enzymes élaborés soit *in vitro* soit extraits d'organismes vivants sont utilisés depuis des siècles dans la confection du pain, boissons alcooliques, yaourts, fromages, vinaigre, etc...Au plan commercial environ 300 variétés d'enzymes sont disponibles dont les prix s'étagent de 30 à 5000 euros par kilo et qui sont employés essentiellement dans les industries des détergents (28% environ), du traitement de l'amidon (20% environ), de la pharmacie (17% environ), le reste étant partagé entre les textiles, le cuir, le papier, la chimie analytique, les déchets chimiques etc...Elles sont mises en œuvre dans la gamme de températures allant de 40 à 60°C en

solution (catalyse homogène), dans les réacteurs industriels. Très souvent pour accroître leur durée de vie et leur maniabilité, elles sont " immobilisées " sur des supports inorganiques et organiques, inertes chimiquement (processus d'hétérogénéisation de la catalyse enzymatique).

L'exemple d'une telle catalyse est emprunté à l'industrie agro-alimentaire de fabrication des sirops sucrants à partir de la réaction d'isomérisation du glucose en fructose dont le pouvoir sucrant est égal au sucrose à concentrations égales. L'enzyme mise en jeu est l'isomérase élaborée à partir d'*Actinoplanes missouriensis*, de *Bacillus coagulans*, de *Flavobacterium aborescens* et de diverses espèces de *Streptomyces* (2). Le réacteur est un réacteur continu à lit fixe de catalyseur immobilisé, et travaillant à la température de 55°C, la production de sirop à forte concentration en fructose obtenu à partir du sirop de maïs, s'élève à environ 6-7 millions de tonnes par an. Ainsi une unité de fabrication de fructose a un volume de 15 m³ et l'enzyme une durée de demi-vie (temps au bout duquel la moitié de son activité initiale a été divisée par 2) de 50 à 175 jours environ. Le taux de transformation du glucose en fructose est fixé à 42-45 % afin d'assurer une bonne vitesse d'isomérisation. Chaque kilo de catalyseur produit de 12 à 20 tonnes de fructose. Le coût du catalyseur est de 0,25 à 0,35 euros par kilo de fructose. Cette catalyse enzymatique constitue la plus grosse application commerciale de catalyse enzymatique immobilisée connue (2).

CONCLUSION

Ce très bref aperçu de la " puissance " des procédés mettant en jeu la science catalytique démontre de façon très claire qu'elle a largement conditionné depuis plus d'un siècle, l'essor des sociétés industrielles et celles de consommation en particulier. De plus, son intervention est devenue une nécessité de plus en plus impérieuse à l'échelle de l'industrie. Elle trouve son application dans les principaux secteurs de l'économie développée mais il est très probable que la catalyse trouvera encore davantage de domaines d'intervention dans un futur proche dans des champs d'application non encore identifiés, reconnus et exploités à l'heure présente (13).

C'est, sur le plan de la recherche, le caractère évolutif de la catalyse qui est particulièrement passionnant et qui en fait une science vivante puisque les catalyseurs et les procédés catalytiques naissent, vivent, et meurent par substitution de systèmes soit plus performants, soit plus respectueux de notre environnement ou encore par combinaison de ces deux avantages. Ces modifications peuvent porter soit sur la mise au point de nouveaux solides catalytiques, soit sur de nouvelles molécules matières premières de départ tout en conservant des systèmes de catalyseurs déjà en place, soit sur les deux à la fois, c'est à dire nouveaux catalyseurs et nouvelles matières premières. L'histoire de la catalyse industrielle regorge de tels exemples, que faute de place il n'est pas possible de traiter dans cet article.

La recherche de systèmes catalytiques propres, permettant une sélectivité en produit(s) demandé(s) aussi voisine que possible de 100 % est tout particulièrement à l'ordre du jour, en raison de nos obligations liées à la protection de notre environnement qui conduisent les spécialistes de catalyse à développer leurs procédés quasiment avec zéro produit(s) secondaire(s), surtout si ceux-ci présentent un caractère toxique et par consé-

quent polluant. Au surplus, de telles découvertes doivent nécessairement avoir des répercussions positives en matière d'économie.

L'intervalle temporel qui sépare une découverte importante de laboratoire, de celui de son application effective dans l'industrie devient de plus en plus court depuis les années soixante dix.

Ainsi en sera-t-il probablement d'une très récente expérience menée à son terme en 2002 par H. Hirao et al.(14), qui a consisté à introduire une troisième paire de bases complémentaires Y et S dans une macromolécule d'ADN et qui a de ce fait déjà conduit à la synthèse d'une vingt et unième molécule d'acide aminé, ouvrant une voie entièrement nouvelle d'élaboration de protéines " artificielles " (au sens des fibres textiles synthétiques) dont les propriétés catalytiques seront très rapidement évaluées.

En particulier, l'introduction d'une nouvelle discipline : la chimie combinatoire dans la recherche de formulations et de procédés catalytiques nouveaux : la catalyse combinatoire, plaide encore plus en faveur de la précédente observation (15).

Il existe cependant des situations où une catalyse involontaire peut survenir, comme cela a été constaté dans l'épisode du " trou de la couche d'ozone O₃ " (stratosphérique) qui s'est traduit par la décomposition catalysée de cet ozone en oxygène O₂, molécule incapable d'arrêter les rayons UV durs (Ultra-Violet), en présence des résidus chlorés issus de la fuite vers la stratosphère et de la décomposition par les UV, des CFC (chloro-fluorocarbone) employés dans la chaîne du froid et dans la climatisation. Il s'en est suivi l'interdiction, de leur emploi (protocole de Montréal). Cela a constitué le premier exemple important pour notre environnement en particulier, d'une catalyse involontaire à conséquence néfaste.

En conclusion, beaucoup de connaissances fondamentales restent, malgré des succès nombreux et indéniables, à acquérir en science catalytique afin de comprendre mieux les mécanismes réactionnels pour mieux les maîtriser pour notre plus grand profit et pour trouver toujours davantage de nouveaux procédés, qui grâce, dans une certaine mesure, à la catalyse, contribueront au meilleur développement durable possible de la société humaine.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) G.M Pajonk Actes du Colloque Le Chatelier 127ème Congrès des Sociétés Savantes-CTHS-Nancy 15 avril 2002
 - (2) R.J Farrauto et C. H. Bartholomew, 1997 Fundamentals of Industrial Catalytic Processes, Blackie Academic & Professional, New York
 - (3) C.B.K Kilani, H. Batis et M. Chastrette, 2001 L'Actualité Chimique 7-8, 44
- R.L Burwell Jr dans : " Heterogeneous Catalysis Selected American Histories, B.H Davis et W.P Hettlinger Jr eds, ACS Symposium Series 222, (1983), pages 3-12.
- B.H Davis dans : " Handbook of Heterogeneous Catalysis ", G. Ertl, H. Knozinger et J. Weitkamp eds, VCH 1, (1997), pages 13-35.
- H. Heinemann op.5, pages 35-48.

- " Enzymes Catalyseurs du Monde Vivant " J. Pelmont Presses Universitaires de Grenoble, 1995.
- I. Moiseev, 2001 Kinetics and Catalysis 42, 1
- Catalyst Handbook, 1989 M. V Twigg (éditeur), Wolfe Publishing Ltd, Londres
- J. Hagens 1999 Industrial Catalysis, Wiley-VCH, New York
- C.N Satterfield, 1991 Heterogeneous Catalysis in Industrial Practice, Mc-Graw Hill, New York
- Applied Industrial Catalysis, 1983 B.E Leach (éditeur), Academic Press, New York
- G.A Somorjai et K. McCrea, 2001 Applied catalysis A : General 222, 3
- I. Hirao, T. Ohtsuki, T. Fujiwara, T. Mitsui, Tomoko Yogokawa, T. Okuni, H. Nakayama, K. Takio, T. Yabuki, T. Kigawa, K. Kodama, Takashi Yokogawa, K. Nishikawa et S. Yokoyama, Nature Biotechnology 20, (2002), 177.
- P.P Pescamona, J.C van der Waal, I. E Maxwell et T. Mashmeyer, Catal. Letters 63, (1999), 1

1^{er} OCTOBRE 2002

Résumé de la conférence de Mme Elisabeth HARDOUIN-FUGIER L'ANIMAL DANS LA PEINTURE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE

" Quand ce n'est pas une proie, un adversaire, un outil, un repoussoir, un domestique, l'animal ne saurait-il donc être pour nous qu'un emblème ? J'apprécie que, depuis peu, pour quelques uns, la bête soit une bête. Un vivant. Une présence aussi précieuse que la nôtre. Assurant toutes les réussites possibles de la nature. Peuplant l'air, l'eau, l'herbe, la forêt, le désert, dont elle est l'émanation autant que l'animation ". Hervé Bazin, Abécédaire, Grasset 1984.

Dans Les Beaux-Arts en Europe en 1855, Théophile Gautier est frappé par des peintures d'animaux classées à l'Exposition parmi les paysages ; il baptise leurs auteurs " animaliers ", en s'excusant de ce " néologisme nécessaire ". Dans la France du XIX^e siècle, qui est peintre animalier ? Est-ce Emile de la Rochenoire, dont l'inventaire de 1899 mentionne 49 vaches sur 82 tableaux, ou encore Lepaule, le " faiseur de bouledogues ", Jadin, portraitiste des meutes et des chiens, Palizzi, d'ânon, Salmon de dindons, Charles Jaque, de ses poules de races, Carle Vernet de chevaux, Paris ou Simon de moutons, ou encore Cholet, qui passe sa vie dans les étables ? Les humoristes rapprochent ironiquement les animaliers des géants de l'art : Barye est le " Michel Ange de la ménagerie ", Jadin le " Delacroix de la race canine " (1841), Brascassat le " Winterhalter des bêtes, du reste membre de l'Institut " raille E. About en 1855. Delécluze conclut : " Les animaliers redoutent d'être trouvés aussi bêtes que leurs bêtes, d'être bornés comme l'intelligence des bêtes qu'on met en scène ", aussitôt contredit par Théophile Gautier qui dénonce les plats faiseurs d'animaux : " Ils ne croient pas en l'âme de l'animal, ils ne l'ont pas regardée ". (1855).

L'histoire de l'art traditionnelle retient peu d'animaliers dans la peinture française du XIX^e siècle. Les taureaux de Brascassat figurent encore sur le Larousse de 1966, avec les troupeaux de Coignard et de Durst, les chiens de Mélin ou les chevaux de Montfort, mais tous disparaissent du Larousse artistique de 1999. A s'en tenir aux peintres réellement spécialistes de la bête on ferait défiler d'interminables processions de moutons, des étables bondées de vaches, de multiples cerfs poursuivis par des multitudes de chiens, d'une monotonie à peine rompue, aux périodes fastes, par des félins dévorant des proies ou des monstres imaginaires, qui, souvent analysés et reproduits, ne nous retiendront guère. Théophile Gautier nous précède dans ce constat de monotonie : il remarque que l'importance du cheptel existant ne suffit pas à justifier l'abondance de sa représentation, puisque les innombrables moineaux du ciel n'ont pas trouvé leur portraitiste.

Il est certain qu'on ne peut comparer les animaliers français, ni par le nombre, ni même par la renommée, à leurs émules anglais. Au royaume de la reine Victoria, les héritiers de Stubb et Landseer restent inégalables ; les animaliers sont si nombreux que les spécialistes du chien se subdivisent encore : un portraitiste du caniche ne saurait s'attaquer au Terre-Neuve. Les Pays-Bas connaissent une semblable abondance : la reine du chat,

Henriette Ronner-Knip, s'insère dans un long cortège de spécialistes de la vie animale, objet d'un dictionnaire, aujourd'hui richement garni.

En France, les talents picturaux se distribuent autrement et nous avons voulu suivre leur diversité pour inclure dans ce livre Manet autant que Rosa Bonheur. C'est au XIX^e siècle que s'esquisse une définition de l'animal étendue à tout ce qui vit, conception que cisèlent des naturalistes, des paléontologues, des philosophes, de futurs éthologues de l'animal, des poètes, des sages et des artistes, orientaux comme occidentaux. Nous avons adopté cette définition élargie sans poser d'insolubles interrogations sur les limites de cette vie. Cette optique interdit de se limiter aux animaux les plus spectaculaires. *Le tigre rugissant de Surand*, oui, mais à condition d'admettre son modèle réduit, **Les chatons (les intrus)** d'Eugène Lambert. Baudelaire nous conforte dans cette voie : « Rien n'était inutile, ni le rat qui traversait un bassin à la nage dans je ne sais quel tableau turc plein de paresse et de fatalisme, ni les oiseaux de proie qui planaient dans le fond de ce chef d'œuvre intitulé **Le Supplice des crochets de Decamps** » écrit-il dans son Salon de 1846.

Une telle conception invite à ne pas priver trop souvent l'animal de son environnement. Le peintre Eugène Boudin, lorsqu'il plante son chevalet dans une prairie ne s'approche pas trop près de la vache, pour pouvoir peindre aussi un morceau de la prairie. Puisqu'une grenouille se cache dans le **Déjeuner sur l'herbe de Manet**, il faudrait reproduire le tableau entier pour y contempler le batracien. Il n'est question, cependant, de renoncer à des vues rapprochées du sujet. Toute la poésie de l'animal se trouve dans ces **Chiens** de Troyon. Grâce à une position du peintre en contre plongée, le ciel se reflète sur des fourrures, des têtes se détachent à contre jour et des regards s'allument d'un éclair de vie frémissante.

Monet n'a peint qu'une seule **Pie dans la neige** ; pas plus que Manet, il ne peut être classé parmi les peintres animaliers, mais tous deux, et bien d'autres, apportent néanmoins de magnifiques images de la vie animale. Le plumage noir de la **Pie** constitue le contrepoint et l'exaltation de la blancheur nuancée et vibrante du paysage. Ce tableau est la révélation poétique d'un univers palpitant de toutes les vies, message qu'Hervé Bazin exprime à sa façon, lorsqu'il définit la bête " *Peuplant l'air, l'eau, l'herbe, la forêt, le désert, dont elle est l'émanation autant que l'animation* ".

En France, jusqu'en 1870, et même parfois au-delà, on peut considérer l'image peinte de l'animal comme un véritable marqueur de société. Marqueur de l'organisation sexuelle de la société, chevaux et chiens du sexe fort d'un côté, si bien représentés par le Bien Aller de Princeteau (**Jeunes filles à la colombe** et **Dame au chat** de Trutat, du sexe faible de l'autre. Marqueur de la distance qu'impose la société entre l'homme et la bête : au plus près de l'homme, l'animal sauvage doit se soumettre à son roi ou disparaître. Marqueur de la domination de l'homme sur la nature ou tout simplement de la nostalgie du citadin envers la campagne qu'exprime **Le taureau** de Roll n'en finit plus d'entourer des bergères vertueuses et des sous-préfets aux champs.

Après 1870 tout change, dans les arts comme ailleurs : l'animal est propulsé au centre de toutes les révolutions : pris comme sujet de la révolution chronophotographique, pris comme ancêtre de l'homme par Darwin, pris comme modèle par la physiologie, pris comme unité de mesure par les inventeurs du *cheval-vapeur*. Les images peintes de l'animal nous laissent-elles deviner ces bouleversements ? Assez rarement, il faut en

convenir. Les troupes continuent à garnir les murs des ministres successifs en mal de suffrages, les chiens de meute de Denys Cochin à déchiqueter des cerfs. Degas, après inspection des chronophotographies, décide que ses chevaux courent mieux que ceux de Muybridge. Aussitôt que Darwin bouleverse le statut du singe, les artistes s'empressent de n'en plus peindre, si ce n'est l'inépuisable Monginot. Quant aux animaux de laboratoire, ils meurent deux fois, l'une, fort lentement, sous le scalpel, l'autre, fort vite, disqualifiés de leur nature animal sensible en tant que matériel de laboratoire, *res nullus*. C'est donc l'histoire des peintures absentes, du non-peint, qui peut révéler les mensonges des peintures existantes : les thèmes non traités dénotent les refus, les évitements et les tabous ; à cette époque, les absents ont toujours raison.

Il faut attendre la décennie des années 1880 pour que se constitue une nouvelle image de l'animal, pour qu'Odilon Redon crée une *Araignée souriante*, pour que les lions de Gérôme redeviennent sauvages, pour que des chats débarquent d'Orient dans les bras d'un Pierre Loti inventant une nouvelle compassion, tandis que Bonnard les dépeint sous des formes neuves, elles aussi orientales, tandis que naissent les peintres du futur Art Déco. Alors, dans le désert, un lion ose enfin s'approcher de la *Bohémienne endormie* peinte par un poète qui s'ignore.

8 OCTOBRE 2002

Discours de réception de notre confrère Jean-Marie AUZIAS
**LA LITTÉRATURE DEVANT LES DÉFIS DU SINGULIER
 ET DE L'UNIVERSEL**

Le siècle a deux ans. L'univers s'y donne rendez-vous. L'univers est une totalité en voie d'expansion. La solitude culturelle y est impensable. Pourtant les singularités résistent. La culture " mondiale " est un immense réceptacle de singularité. Aux bords lointains du champ culturel, des courants se diffusent, des systèmes se renforcent.

La littérature, parce qu'elle est la rencontre du singulier et de l'universel est le terrain où s'affrontent le concret et l'abstrait, le réel, le symbolique et l'imaginaire, le rationnel et l'irrationnel, le tribal, le clanique, le national et l'international. Tout s'y affronte, se diffracte, se mêle inextricablement dans un tissu de relations où l'esprit se perd, se demandant où nous allons.

ANNONCE

Nous voici amenés à l'évocation des proches fondements de la situation en littérature face aux grands ensembles. Nous serons amenés à mettre en évidence quelques figures de l'individualité dans la littérature moderne. Nous nous promènerons ensuite quelque peu dans les parages de l'universel pour esquisser le dessin des émergences actuelles.

MODERNITÉ DU CONFLIT

Universalité de la science, des droits, catholicité religieuse, l'art sans frontières, la technique envahissante, la civilisation quoi ? Le singulier s'insurge. L'individu exceptionnel, le nihiliste, l'homme du refus. Kierkegaard, Nietzsche ou Dostoïevski précurseurs. Plus près de nous, les avant-guerres. Miguel de Unamuno porteur de paradoxes et de nostalgies. Italo Svevo et sa singularité triestine qu'il partage avec James Joyce. Proust et Bergson pour l'exploration de la mémoire, de la durée du temps, Thomas Mann porteur des résistances grand-bourgeoises de même que Stefan Zweig, la singularité suicidaire. Malraux, l'aventure et le rêve du musée imaginaire, Sartre au péril de l'être dans l'engagement en des combats douteux, tant d'autres, en Scandinavie, en Grèce, en Russie, dans les Balkans reprennent les flambeaux d'un esprit européen à quoi la naissance de l'Union de nos jours n'est pas étrangère. Pour tous, l'unité ne peut se faire que par une totalisation des singularités.

Le XIX^e siècle littéraire est parcouru de tous les tourbillons qu'engendre un humanisme militant. Avancées, échecs ? On s'interroge alors sur le statut de l'homme dans le monde. Lyrisme nationaliste un peu partout, puis réalisme et positivisme, naturalisme et symbolisme mettent en cause les fondements mêmes de l'humanisme et de tous ces ismes auxquels le structuralisme ajoutera sa note (finale ?) en proclamant une sorte de mise à mort de l'idée d'homme qui ne connoterait rien dans les sciences dites de l'homme.

Toutefois le concept d'humanisme rebondissant - et de quelle sorte ! - lorsque Sartre affirmait dans **L'Être et le Néant**, l'homme être le fondement sans valeur (sous-entendu pré-établie, hétérogène) de toutes les valeurs.

La singularité qui dans tous les archipels littéraires tire à soi les modèles non modélisables, les héros, les personnages significatifs, se retrouve au seuil des temps actuels, dans toute l'œuvre d'un Kierkegaard, d'un Chestov, dans Chesterton, dans Georg Trakl et dans Rilke : chez **Les confessions du Chevalier d'industrie Félix Krull** de Thomas Mann, dans le Bloom de Joyce, chez l'espagnol Clain de **La Regenta**. L'Espagne moderne invente encore Sylvestre Paradox, le portugais Eça de Queiróz se singularisera avec **La Relique**. La surabondance d'êtres singuliers, invivables, fâcheux, solitaires et bourrus, donne un sens inéluctable à cette littérature européenne qui fonde notre modernité.

On ne s'étonnera pas de constater que, dépassant le thème mauricien du Romancier et de ses personnages, Sartre distille la notion de situation au centre de la critique littéraire. Il renouvelle avec le Kierkegaard du **Journal du séducteur** dont on sait qu'il se retrouve dans la littérature danoise moderne avec **Le séducteur** de Stangerup. Dans la situation littéraire le personnage se présente comme un avatar de ce que Hegel avait senti en tant l'universel concret. Tout un courant de la littérature contemporaine s'en inspire et je pense à Klossowski, à Georges Bataille ou encore au Camus du **Malentendu** et de **Caligula**, animant si l'on y regarde de près, le questionnement théâtral du nihilisme, interrogeant l'anarchisme ou le terrorisme dans le refus du système, dans un retour à la morale (kantienne) de la fin et des moyens, opposant enfin au système l'expérience de soi. La philosophie (hégélienne ou brunsvicguienne) de l'esprit n'y peut trouver sa place. La dramaturgie spirituelle, la scène, sont tout entières occupées par les accouchements douloureux, les drames communicationnels (**Huis clos**, **Mademoiselle Julie**, **les Revenants**, le film **Lost week-end**, etc...). La chair et **Le sang des autres** (S. de Beauvoir), l'extravagance du **Cavalier seul** (Audiberti), le **Jedermann** de Ugo von Hoffmannsthal et même la renaissance du théâtre shakespearien (Shakespeare memorial de M. Saint Denis), **Les âmes mortes** de Gogol mise en scène par Planchon ou **Tamburlaine the great** de Marlowe, jouée (échec) par Maréchal, le Flamini de Robert Merle, tout cela rappelle quelque peu les grands du XIX^e siècle, le Balzac de **Seraphita** et de **Louis Lambert**, et bien d'autres.

La notion même de démoniaque qui avec Cazotte, était devenue un érotisme gnoseologique et avec Goethe avait réintégré le concept de pouvoir de la connaissance, tandis qu'avec Lermontov elle travaillait dans l'inquiétant, le louche, le surgissant revient avec Chesterton et Bernanos. L'écrivain est hanté par le *taedium vitae*, saisi par l'*acedia* et je ne peux ici m'empêcher de noter une remarquable convergence entre le jésuite anglais Hopkins, le chrétien Bernanos et... Jean-Paul Sartre. Hopkins écrit un sonnet sublime intitulé **Putride pâture** (Carrion confort) dont le titre dit tout, cette sorte de dégoût qui n'est pas abandon mais surgissement, écoeurement, aspiration vers le haut. Bernanos à son tour " **Le démon de mon âme se nomme A quoi bon ?**". Et **La nausée** sartrienne procède de la même structure qui se résoud en rebondissement : l'amertume devient goût de la vie. Les écrivains sont fouaillés dans leur chair, par la dérélition, la misère matérielle et/ou sexuelle et spirituelle, par le désamour (voyez **Mouchette** de Bernanos et son **Monsieur Ouine**).

Nuits obscures - démons du pouvoir - faustiens. La libido traverse les littératures du XIX^e siècle amorcée glorieusement par la jubilation de *Tristram Shandy* de Lawrence Sterne et par *Jacques le fataliste* de Diderot. Avec eux la personne, au sens propre, entre dans la littérature déclenchant en quelque sorte la mort du personnage dans toute la mesure où les personnages sont efficaces - donc existent - seulement quand ils accompagnent la construction de l'écrivain. Ils en sont alors les médiateurs et construisent aussi le *lecteur* par l'injonction de *l'auteur* : " Madame Bovary, c'est moi ".

FIGURES LITTÉRAIRES

Essai pour caractériser quelques tendances :

Deux thèmes littéraires accompagnent la singularité au cours des époques proches. Au XIX^e siècle la *langue* accompagne les émancipations nationales, nationalitaires, ethniques. La Grèce en est un exemple précoce avec les chants klephtes et palikares, puis avec Spolomos, de nos jours avec Cavafy, Seferis, Elytis, Ritzos, la démotique a gagné contre la langue katharéoussé, la langue " pure " de la cour et des journaux. Ce n'est qu'un exemple. Le russe, après Lomonossov, avec Pouchkine conquiert un empire littéraire. Le tchèque remplace l'allemand avec le héros national de Jaroslav Hasek, *Le brave soldat Schweik*. En Finlande les recherches de Lönnroth installent le finnois au cœur de la culture en restituant le *Kalevala*. Avec Mickiewicz, le polonais gagne sur le russe, sur le balto-slave et sur l'allemand. Ces combats dureront longtemps. C'est seulement de notre temps qu'un pays comme la Somalie aura créé sa littérature en sa langue, illustrée par la saga de Nurredin Farah.

Au cours des deux siècles récents les prix Nobel ont mis en évidence cette tendance de la littérature dans des langues peu connues et l'attribution du prix Nobel à Frédéric Mistral partagé avec Etchegaray, a consacré " la récupération de deux langues ", le provençal et l'eskuara (le basque).

Langue littéraire et identité :

Le choix de langue de Mistral revient à poser la question de l'identité sous ses deux aspects :

1. - Répétition " à l'identique " (négatif, traditionalisme sclérosé).
2. - Synthèse dans un homme, une œuvre, ou une culture des trois éléments constitutifs, des trois transcendants si l'on veut, qui construisent l'identité, la mémoire, la présence et le projet.

J'en trouve un exemple très clair dans l'œuvre de Mistral et je pense ici à rendre hommage à notre confrère Pastré qui connaissait la langue d'oc et assistait à la séance de fondation de l'institut d'études occitanes, section de Lyon. Naturellement chacun fait son tri dans l'œuvre et la vie de Mistral. Ce qui ne fait pas problème, c'est le choix linguistique, le provençal de Maillane qui fait d'une parladura, d'un parler, certains diront sans vergogne, d'un patois, une langue de haute littérature que le prix Nobel rendra théoriquement aussi universelle que le français.

Pour ce qui regarde la question de l'identité, la mémoire de Mistral, avec Calendal et le *Reino Jano*, avec *Nerto*, c'est l'histoire faite Provence. Avec *Mon espelido* (Mes origi-

nes), c'est son propre passé. Avec le *Tresor d'òu Félibrige* ce grand dictionnaire parcourt tout le champ linguistique occitano-catalan et devient la mémoire linguistique de tout un peuple. C'est dans *Mireio*, œuvre de pure contemporanéité, que tout un peuple se reconnut.

« <i>Cante uno chato de Porvenço</i>	(Je chante la fille de Provence
<i>Dins lis amour de sa jouvenço</i>	Dans les amours de sa jeunesse
<i>A travès de la Crau, vers la mar, dans li bla</i>	Au travers de la Crau, vers la mer, dans les blés
<i>Umble escoulan d'òu gran Oumero</i>	Humble écolier du grand Homère
<i>Ieu la vole segui ; coume ero</i>	Je la veux suivre et comme
<i>Ren qu'uno chato de la terro</i>	Elle était fille de la terre
<i>En foro de la Crau se nès gaire parla »</i>	Ailleurs que dans la Crau il ne s'en parla guère)

Et plus loin, ce choix d'une humble fille est magnifié linguistiquement. Mistral veut célébrer Mireille à l'égal d'une reine.

" ... <i>Per nosto lengo mespresado</i>	(... Par notre langue méprisée
<i>cantan que per vautre o pastre e gens de mas "</i>	car nous chantons seulement pour vous bergers et gens des mas)

La Provence suivit la célébrité parisienne et garda son attachement jusqu'au delà du Nobel en 1904. Naquirent de grands projets de latinité, d'affrèment occitano - catalan (voir la *Coupo Santo*). Jusqu'à ce mythe de l'*Emperi d'òu souleu* que Fausto Garavini et Robert Lafont ont analysé textes en mains (1). Ce mythe ouvre le champ de l'Utopie et de l'U-chronie, le lieu de nulle part et le temps de nulle part mais il s'enracine dans deux problématiques historiques particulières, nettement déterminées que R. Lafont met en lumière.

1. - " La question : Y a-t-il une hiérarchie des langages ? ".

2. - Les questions du " mouvement des nationalités et du mouvement social ". Ce dernier fait le fond du *Pouemo d'òu Rose* (le poème du Rhône) que je rapproche des *Travailleurs de la mer* de Victor Hugo, pour leur commun *sentiment énérgitque de la vie*.

FAUST ÉNERGUMÈNE

Le thème du pouvoir a son corollaire dans la lutte du singulier et de l'universel. Le XIX^e siècle voit arriver un Faust qui emploierait l'énergie à transformer toute la planète. " *Rendre la terre habitable comme une Europe* " disent les saint-simoniens. L'énergumène c'est le savant et c'est " en bas ", le peuple. Cette notion nous revient - changée - d'Allemagne. Les traités de Herder et les discours de Fichte font rebondir la question nationale et lui donnent une forte coloration de culture populaire. Ainsi la dialectique identitaire prend-elle un caractère nouveau : la mémoire joue sur l'environnement territorial. Rappelons-nous la nostalgie du pays de l'enfance chez le Chateaubriand du *Dernier des Abencèrages*. La nostalgie religieuse (*Les Martyrs*, 1802) rejoint la nostalgie rétrospective des *Ruines* de

Volney (1791)). Volney marque un moment culturel très important parce qu'il rassemble le *terrain*, qu'il visite, on dirait de nos jours en routard, et la *culture* préromantique, d'aucuns diront aussi justement néoclassique, à propos d'un Moyen Orient étrangement ouvert et accueillant. Après lui le *Voyageur en Orient* surabonde. Lamartine, Chateaubriand, Flaubert, tant d'autres promènent leurs curiosités, leur ennui leurs désirs érotiques et leur érudition, comme le plus cosmopolite des écrivains, Lord Byron ; son *Childe Harold* et sa mort à Missolonghi ont magnifié les voyages dont les Français après le Montaigne curiste et Regnard (*Voyage en Laponie*) avaient été pratiquement chez nous les précurseurs.

On pouvait percevoir un frémissement. On sentait dans le cosmopolitisme et l'expérience existentielle - manger, marcher, voir, aimer, loger, parcourir - une singularité dans la rencontre de l'Autre. L'Autre par la colonisation, la monétarisation, la guerre, la socialisation, l'acculturation, les transports et la technologie, allait devenir tout différent. Il allait faire partie intégrante d'un ensemble. Avec le Père Huc, en Tartarie et au Tibet, avec les explorations africaines de Mungo Park, avec le livre fondamental de nouvelle anthropologie que venait d'écrire Lewis Morgan (*Ancient Society*, 1870), avec encore les dessins de Catlin sur les Indiens du Middle West, l'Europe et, peu à peu les Etats Unis sortaient de leur ethnocentrisme.

La littérature laissera infuser cette pharmacopée exotique et les colonialismes eux-mêmes transporteront plus d'ethnologie qu'ils ne le crurent. Officiers, marchands, marins, aventuriers se retrouveront comme personnages chez Ruydgard Kipling, chez E. M. Forster (*A passage to India*), chez Pierre Loti, chez surtout le poète, voyageur, savant, Victor Segalen. Les littératures coloniales se font tranquillement anticoloniales (René Maran, *Batouala*), jusqu'à l'admirable explosion francophone des littératures maghrébines. Pendant avec des Ciro Alegria (*El mundo es ancho y ajeno*) au Pérou, les Alejo Carpentier (*Le siècle des lumières*) à Cuba. Jorge Amado au Brésil, et tant d'autres, la littérature ibéro-américaine introduit des types (Mario de Andrade, *Macunaïma*, Brésilien), Romulo Gallego (*Canaima*, Vénézuélien) furent suivis de pléiades géniales travaillant sur le conflit de l'indigénisme et de la modernité, faisant surgir des caractères exceptionnels comme ceux que décrit dans toutes ses œuvres Miguel Angel Astrurias, le guatémaltèque (*Maïceros*, El papa verde, ...).

IRRUPTION DES GRANDS TEXTES FONDATEURS

Les impérialismes découvrent de très vieilles langues et de très anciens textes. *Le poème de Gilgamesh* commence à peine à laisser voir tout son contenu (cf. édition Bottero-Gallimard). On découvre l'*Avesta* iranienne. Les Vedas indiens et le *Mahabharatha* avec ses 190.000 distiques. Nous pouvons désormais pénétrer dans le monde maya du *Pop-Vuh*, dans l'univers initiatique peul avec *Kaidara* édité par l'immense savant Amadou Hampâté Bâ. Vertiges des origines, de l'oralité, chasse au fabuleux du Caucase ou de la Finlande. Ces singularités universalisent leur langue, leur culture, grâce au travail linguistique archéologique, anthropologique, historique, etc. , en faisant toute sa place à la pluridisciplinarité contemporaine, aussi bien l'*Odyssee* dans la traduction de Victor Béraud que les œuvres citées plus haut. Rien n'est plus jeune que ces restitutions. On pourrait les symboliser par la statue de *La déesse au vase jaillissant* découverte au XX^e siècle à Mari, sous la direction de Parrot. Jeunesse obstinée. Le pantoun malais trouve une verdure étonnante avec François René Daillie (*La lune et les étoiles*, 500 pan-

toums, Les Belles Lettres). Depuis longtemps l'hybridation a pris de la vitesse.

Le paysage littéraire change, ouvrant des espaces nouveaux à la singularité. La mémoire littéraire y rejoint le sens du monde, de l'affrontement du passé et de la présence.

Paysage social : le zoom du singulier

L'hybridation réorganise le paysage littéraire. Le texte exalte le héros. Voyez Malraux, Mauriac, ou encore Martin du Gard. Toute la critique, de son côté, celle qui depuis Proust s'inscrit " contre Sainte Beuve " apprend au lecteur qui réfléchit - comme un miroir - à voir derrière les personnages un autre personnage comme fait par exemple Camilo José Cela dans *La Colmena* (La ruche). La ville y surgit au fond du tableau et provoque un zoom.

Durant la période classique, néoclassique et romantique les traits de bizarrerie appartiennent à ce que les Anglais nomment *character* (voir les élisabéthains, les picaresques espagnols, Rabelais, Ariosto). Puis un renversement se produit. L'ordre par lequel les personnages, en tant qu'individus transcendent par leur extravagance, leurs conditions socio-culturelles, cet ordre de la " bizarrerie " dans une époque nouvelle est bousculé. Ainsi le *Figaro* de Beaumarchais et le *Don Giovanni* de Da Ponte/Mozart, le Werther de Goethe, les passionnés de la *Nouvelle Héloïse*, commencent à opérer une espèce de glissement tectonique. Par leur révolte ou leur volonté de puissance, ils mettent en pleine lumière l'environnement. Ce que suivant les méthodes on désigne du nom de générations, époque, âge, se laisse deviner à tel point que, désormais le personnage littéraire peut échapper à la généralité vague seulement en universalisant sa singularité. Ainsi par exemple, l'Oblomov de Gontcharov devient un type à tel point que depuis le XIX^e siècle, une certaine indolence proprement russe a trouvé son concept : l'*oblomovtchina* : « *Insensé qui crois que je ne suis pas toi* ». Hugo ne sera pas seul à le penser.

RENAISSANCE DU BAROQUE

Toutefois la confrontation entre les individualités dramatiques ou romanesques et le monde qui les entoure n'opère pas l'effacement de leur idiotisme, c'est à dire de leur particularité. Celle-ci n'est pas soluble dans quelque déterminisme social. Le roman ou la pièce à thèse ne fait pas de bonne littérature. C'est que les temps modernes, depuis le milieu du XIX^e siècle ont jeté un regard neuf sur le Baroque. Je pense à un ouvrage comme *Les grotesques* de Théophile Gautier. Peu à peu des travaux critiques éclairent cette branche méprisée de la vision esthétique du monde. Wölfflin établit les règles structurales de la temporalité baroque. Le catalan Eugenio d'Ors suggère avec succès que, de la fenêtre de Tomar jusqu'aux statues brésiliennes de l'Aleijadinho le baroque est une forme récurrente universelle des arts plastiques. Richard Llewellyn rappelle que la conception baroque est une véritable philosophie voire une théologie de *das gross Welltheater*, le grand théâtre du monde, réhabilitant à la fois toute la dramaturgie de l'illusion, de Calderon (*La vida es sueno*) à Corneille (*L'illusion comique*). La musique moderne retrouve l'orgue baroque, réhabilite les autres instruments. La littérature en France n'est pas en reste. Avec Audiberti et son *Cavalier seul* la joie baroque, la dérision et l'héroïsme baroques font entendre les lointains échos du *Tirant le blanc* du catalan Joanot Martorell. Et faut-il évoquer Claudel dont *Le soulier de satin* justifierait à lui seul le voyage ? Faut-il évoquer le *Jedermann* de Ugo von Hoffmannsthal ? Le baroque qui transpose la vision illusion-

niste du théâtre (cf. Corneille et *L'illusion comique*) revit en effet en Autriche avec par exemple *Les démons*, œuvre multicentree de Heimito von Doderer. Et si l'on veut se rendre compte de l'importance de ce revirement baroque en France il n'est que d'ouvrir *Belle du Seigneur*, le roman d'Albert Cohen qui à lui seul vaut tout ce qui est apparu à la fin du XX^e siècle.

UNRAT ET MARLÈNE

Ailleurs, comme dans l'Allemagne weimarienne le contraste entre les personnages et le monde se contracte dans le rapport entre l'un et l'autre : l'équilibre des acteurs et de l'environnement augmente la portée des premiers jusqu'à leur conférer quelque dimension mythique. Ainsi dans le *Zauberberg, La montage magique*, de Thomas Mann, l'opposition entre Hans Castorp et Madame Chauchat. Autre exemple qui atteint au grandiose, c'est dans *L'ange bleu* de Heinrich Mann, la violence orageuse entre le professeur Unrat (qui veut dire ordure et contient dans ses composantes la négation du rat, signe de rationnel, de concerté) et la chanteuse de beuglant incarnée, dans le film de Von Sternberg par la splendide Marlène Dietrich.

Les personnages de Heinrich Mann n'avaient pas besoin du cinéma. Dans le livre ils vivaient par eux-mêmes. L'une et l'autre s'éclairaient, je dirais volontiers s'allument mutuellement. Ils sont la figure universelle de la beauté (donc de l'intelligence) opposée à la laideur inintelligente et diplômée. Marlène Dietrich incarne merveilleusement la liberté alors qu'Emil Janniges, prodigieux acteur lui sert de repoussoir par l'esprit tyrannique que son personnage met en oeuvre vis à vis des jeunes élèves. (bienheureuse époque où l'on payait les Caliguas de l'enseignement par de gigantesques chahuts). L'universalité mise en évidence par les personnages et leurs interprètes va jusqu'au mythe. Si bien que les goulantes de Marlène évoquent les profondes matricielles des bas-fonds d'un monde encore informe. Ici se met en scène dans l'Allemagne de Weimar le combat des faux universaux incarnés par les certitudes tyranniques et pédantesques émanées de la laideur d'Unrat et la particularité d'une beauté, celle de la chanteuse et de nulle autre, destructrice des ténèbres à venir.

DU PARADOXE DE L'UNIVERSEL

Nous touchons dès lors à ce qui nous étonne : que la littérature devient universelle quand elle est paradoxale, quand elle met sous les yeux du lecteur ou de l'auditeur la singularité de l'existence.

Eugène Oneguine de Pouchkine ou encore son *Boris Godounov* inversent les singularités de *Tristram Shandy*, du Buscon de Quevedo et de quelques néo baroques. (Je ne parle que des littératures occidentales). Les excentricités, la démesure du pouvoir traduisent la tendance de l'être à persévérer dans l'être à propos duquel George Steiner écrivait (2) : « Toute grande œuvre écrite a pour point de départ " le dur désir de durer " (en français dans le texte), le dispositif violent que l'esprit met en place contre la mort, l'espoir de surpasser le temps par les forces de la création ». L'homme de la grande littérature entre dans son propre délaissement, dans sa dérélition et se trouve confronté à la nudité, ainsi Pasternak dans *Le Docteur Jivago*. Ces moments constituent ce que Kierkegaard nomme des instants éternels. Ces en ces moments comme dans la trilogie d'Eschyle ou

dans l'*Electre* de Sophocle que se laisse deviner l'absurdité de la condition humaine qui ne se prolonge qu'à travers des interdits. Oreste rompt le tabou et peut échapper seulement dans la folie par laquelle le tabou et le viol du tabou se rencontrent orageusement, à quoi les dieux donnent raison en transformant les vengeresses en bienveillantes. Cette Orestie qui tentait de donner à l'horreur des temps anciens une solution cathartique, transformait la loi du sang ; elle fondait la *Philia* dans les mythes du vivre ensemble athénien.

RÉACTUALISATION PERMANENTE DU TRAVAIL DE LA LITTÉRATURE

George Steiner perçoit bien le lien entre l'horreur des temps et nos littératures. « *Nous, nous venons après, c'est là le nerf de notre condition. Après la ruine sans précédent des valeurs humaines et des espoirs, sous la pression de la bestialité politique de notre époque* ». C'est pourquoi la littérature est une espèce de refondation perpétuelle de notre condition. Le héros s'y transforme. Avec Italo Svevo, dans *La coscienza di Zeno* et l'avant-guerre avec Joyce avec Beckett dans l'après-guerre et même en Chine avec La véritable histoire de Ah Q. de Liou Sin. Chez ces auteurs le héros en effet devient ce *Mann ohne Eigenschaft*, que Musil fait vivre dans son oeuvre inachevée. Cet inachèvement n'est-il pas le signe de notre temps ? L'homme sans qualité aussi bien que l'analyse infinie de Freud ne se terminent pas parce que peut-être ils travaillent l'inachevable, comme le furent en leur temps l'*Art de la fugue* de Bach ou plus tard, la *Unendwolendete*, la Symphonie inachevée de Schubert, débris de quelque Babel intemporelle. Ainsi les précurseurs semblent quitter notre terre pour un *Ailleurs* où l'inachèvement est le signe d'un (re)commencement de l'homme.

Ce ne sera pas une pure répétition, mais un ressourcement, une présence de l'indéfini dans le fini. A notre époque, Derrida a livré une part du sens de ce déroulement : il parle de déstructuration. Et cela ne sonne pas comme du nihilisme mais comme l'appel du poète espagnol Vicente Aleixandre (prix Nobel) à choisir entre *La destruction ou l'amour* (titre d'un de ces recueils). *La destrucción o la muerte*, c'est la dialectique des choix par lesquels les structures déshumanisantes sont remises en ordre-humain.

OUVERTURES

Chaque fois que j'ai pu voyager à travers les textes de notre monde, j'ai été frappé par la polarité qui fait les textes fondateurs évoluer sans cesse entre ouverture et fermeture, entre langue et style, entre le territoire et l'univers, le réel et l'imaginaire, la tragédie et la dérision, et j'en passe ... La richesse d'une littérature se mesure à la figure que ces champs duels-culturels forment en se recoupant.

CONCLUSION

Je ferai deux observations qui résument les préoccupations de ce trop long exposé.

1. - De nos jours l'enracinement des singularités exige une dynamique de mise en valeur du local, des cultures. Sans cela une espèce de dévolution purement économique des richesses patrimoniales va s'opérer qui transformera les cultures en aliénation, en folklore. Or les cultures locales qui forment un ensemble compatible ont besoin pour ne pas stagner dans un traditionalisme répétitif ou fantasmé, de s'insérer dans des formes de civilisation à vocation universelle. Le philosophe Gérard Wormser écrit « *La multi-*

culturalité peut légitimement relayer le souci universaliste » (3). La tâche de la littérature consiste dès lors à « élaborer des images du monde où le local et le particulier auront toujours la liberté de choisir entre toutes les aventures, les ouvertures de la multiculturalité ».

2. - Qu'on ne s'y trompe pas. Les textes anciens et les textes classiques, aussi bien que nos classiques contemporains de Faulkner à Pasternak, en passant par un Carlo Emilio Gadda, ou encore un Mario Vargas Llosa, nous parlent de cette soudure de l'universel et du singulier, qui, de siècle en siècle et de civilisations en cultures, par la diversité des quatre mille parlers humains que les littératures font continuellement revivre, voire qu'elles ressuscitent, organisent une mondialisation authentique et durable. Par elles les forces qui sauront faire coexister les différences, conjointement avec la science et l'art, font chaque jour reculer les horizons ténébreux, et nient l'empire inhumain de la mort.

(1) - cf. Fausta Garavini (Université de Florence)

L'emperi d'òu Soule - La ragione dialettale - nella Francia - Oct. 1987

Robert Lafont (Université Paul Valéry) - *Mistral ou l'illusion*, Plon, 1954

(2) - cf. The critical moment

(3) - Gérard Wormser : (E.N.S. Lyon et Sciences Po., Paris)

Le onze septembre fait social total - In. A chacun son 11 septembre ?

L'audiovisuel, Dossiers de l'I.N.A., n° 104 Juillet-Août 2002

15 OCTOBRE 2002

Communication de Louis-Paul FISCHER

Membre Correspondant

LUC L'ÉVANGÉLISTE, PEINTRE ET MÉDECIN

Luc, auteur du *Troisième Evangile* et des *Actes des Apôtres*, a été le compagnon de voyages de saint Paul qui l'a considéré comme éminent médecin. Il est le seul des quatre Evangélistes à ne pas être juif, car grec d'Antioche, ville où il aurait effectué ses études de médecine. Des spécialistes des langues anciennes ont relevé dans son Evangile des formules qui lui sont particulières et témoignent d'une éducation médicale hippocratique. Il est le seul à préciser le côté d'une paralysie.

Dans son Evangile, il est celui qui décrit le mieux l'enfance du Christ (avec l'absence de la fuite en Egypte narrée par saint Mathieu). Il est le plus attentif aux faits et gestes de la Vierge Marie, et dans son Evangile de tendresse, il est celui qui est le plus bienveillant pour les femmes y compris pour les veuves. C'est peut-être parce que de tout temps, il a été considéré comme l'évangéliste qui décrit, qui dépeint le mieux la Vierge que la tradition, après ses deux métiers d'écrivain et de médecin, lui a attribué des qualités de peintre portraitiste : essentiellement peintre de la Vierge, le plus souvent de la Vierge à l'enfant assis sur ses genoux, plus rarement de la Crucifixion du Christ. Il semble que cette attribution du talent de peintre vienne d'Orient, peut-être de l'église primitive syrienne. Des portraits de la sainte Vierge dits " de la main de saint Luc " existaient aussi en Occident : si un portrait de la Vierge peint par saint Luc est un but de pèlerinage à Seidnaya en Syrie, un portrait de la Vierge peint par saint Luc est porté en procession dans les rues de Rome à l'époque du pape Grégoire le Grand (540-604). Le président des Brosses (1709-1777) ironisait sur le grand nombre de Vierges peintes par saint Luc qu'on lui présentait dans chaque ville d'Italie. De nos jours, un portrait de la Vierge dû à saint Luc est dans la chapelle Pauline à sainte Marie Majeure à Rome, d'autres quasiment identiques existent en Orient, en Pologne et en Russie (" Etendard de la Sainte Russie ". Des études rattachent certaines d'entre elles à l'art pictural dit du Fayoum, et aux premières icônes, leur datation exacte reste à préciser.

Nous n'envisagerons pas aujourd'hui la biographie de saint Luc avec toutes les hypothèses concernant un éventuel martyre, et les lieux de sa mort. Son tombeau officiel est à Padoue, ville si riche au point de vue artistique avec la présence de Giotto et Mantegna.

Notre sujet aujourd'hui se veut iconographique avec un essai de classification des diverses représentations dépassant la simple imagerie dont certaines sont parmi les plus belles oeuvres de l'histoire de l'art occidental. Il est curieux de constater qu'il y a relativement peu d'églises ou chapelles consacrées à saint Luc (en dehors de celles des confréries des peintres du XV^e siècle). Il y a quelques hôpitaux portant le nom de saint Luc dont le fameux centre universitaire de Bruxelles ; à Lyon, l'hôpital de saint Luc démolit et reconstruit en 2002-2003 devrait s'appeler saint Joseph - saint Luc. Mais d'emblée, soulignons la beauté des véritables chefs d'œuvre de peinture surtout flamands et allemands destinés aux XV^e et XVI^e siècles à orner les guildes ou chapelles des peintres, et plus tard les

Académies de peinture saint Luc à Rome (avec un tableau disparu de Simon Vouet (né en 1590), 4^e prince - directeur de cette Académie en 1627 et un de Raphaël en 1511, à Paris.

Dans un souci de simplification, nous grouperons les représentations de saint Luc.

- 1 saint Luc représenté par son seul symbole, le taureau, bœuf ou veau (" vitellus ").
- 2. saint Luc représenté en écrivain de l'Evangile, soit seul, soit accompagné le plus souvent de son symbole et alors plutôt un taureau ailé, accroupi à ses pieds, la tête ou le cou servant d'écritoire. Les enluminures à partir du XII^e siècle sont fréquentes, les peintures plus rares, les sculptures exceptionnelles.
- 3. saint Luc représenté en peintre dessinant ou peignant la Vierge à l'enfant, comme un peintre au chevalet. Le taureau est souvent présent, mais plus discret et a parfois perdu ses ailes.

Plus rarement dans quelques enluminures françaises des XV^e et XVI^e siècles, saint Luc semble être dans le rôle d'un enlumineur puisque les deux mains sont occupées l'une à dessiner et l'autre à le grattoir traditionnel (2) : ceci est une exception car les enlumineurs ne pouvaient pas accéder à la corporation de peintres (sauf peut-être dans quelques villes : Tournai ...), tandis que le peintre pouvait peindre le " tableau central du parchemin ", entouré des enluminures de l'enlumineur.

Enfin, Luc peut être occupé à écrire alors que le portrait de la Vierge est en composition sur le chevalet du peintre ou déjà accroché au mur.

- 4. Les représentations de saint Luc en médecin sont rares en peinture : la plus connue est une peinture du début du XV^e siècle du Prado. Nous ne connaissons aucune enluminure du Moyen-Âge. Les représentations habituelles sont celles de saint Luc dans un habit de médecin dans des gravures ornant certaines thèses de médecine et dans des sceaux de Facultés de Médecine.

* * * *

Saint Luc représenté par son symbole : le taureau, bœuf, veau.

Chaque évangéliste a un symbole : l'ange ou le personnage ailé pour Matthieu, l'aigle pour Jean, le lion pour Marc et le taureau pour Luc. Pour de nombreux auteurs, le symbole du taureau pour saint Luc viendrait de l'idée du sacrifice offert en début de son Evangile : si l'offrande de l'animal était celle habituelle de deux colombes, elle était maximale avec l'égorgeage du taureau. Notons que le bovidé est l'animal sacré dans la religion hindoue, le bœuf Apis est momifié en Egypte, alors que son sacrifice est un élément rituel principal dans le culte de Mithra.

De nombreux livres existent sur l'explication des symboles des évangélistes. Nous ne parlerons pas ici ni d'Ezéchiel, ni des textes essentiels de saint Irénée de Lyon ou de saint Jérôme. Nous nous contenterons de regarder ensemble les plus belles représentations du symbole de saint Luc. Le bovidé est un bœuf, pour quelques uns un taureau, plus rarement (manuscrits celtiques irlandais, une peinture murale à Sienne) un veau sans corne (qui peut prendre une allure de chien ou d'un autre animal à un premier coup d'œil trop rapide).

L'animal est représenté par sa seule tête, avec ou sans auréole, ou entier sans ailes, ou avec deux et même quatre ailes. Il peut tenir entre ses pattes avant l'Evangile fermé ou

ouvert. L'animal peut être représenté seul, en particulier sur la couverture de certains évangélistes. Le symbole de Luc est le pendant des symboles des trois autres évangélistes dans les :

- 4 pendentifs d'une coupole d'église ou de chapelle,
- 4 angles de la couverture d'un évangélistaire ou d'un parchemin d'Évangiles,
- 4 angles du tympan d'une église romane entourant le Christ en majesté bénissant assis entouré d'une mandorle : les 4 symboles forment alors la figure dite du Tétramorphe (St Trophime d'Arles).
- dans les églises éthiopiennes, nous trouvons la même figuration du Tétramorphe aux angles de la représentation de la Trinité (Selaïssié), elle-même sous la forme de trois personnages aux barbes blanches.

Saint Luc représenté en évangéliste

Il est représenté habituellement sur des œuvres de petites dimensions, soit sur des manuscrits enluminés, du V^e au XVI^e siècle, soit sur des icônes byzantines pour la plupart du XVI^e siècle. saint Luc peut être plus rarement figuré avec les autres évangélistes dans les pendentifs de coupoles (Fra Angelico). Luc évangéliste est rarement représenté en sculpture (nous avons découvert en mai 2001 dans le musée lapidaire de l'île de Chios, ancienne mosquée, une pierre perdue au milieu d'un amas de pierres entassées montrant saint Luc écrivant sur l'encolure de son bœuf : il existe en sculpture dans l'église du Val de Grâce à Paris avec un portrait de la Vierge près de lui).

Les grands tableaux d'église ou les pala d'autel du XV^e ou du XVI^e avec le thème de Luc écrivain sont rares. Au musée des Hospices de Lyon, (en entrant, dans la première pièce, sur la gauche), il existe un Luc écrivant l'Évangile " en présence de la Vierge assise ", peinture italienne peut-être du XVI^e : il s'agit d'un thème exceptionnel.

Saint Luc peut présenter simplement son Évangile (plusieurs enluminures du XV^e siècle), mais le plus souvent il est vu de profil ou de trois-quarts occupé à écrire. Nous vous présentons en projection une douzaine de ces enluminures et nous en décrivons seulement quelques unes par le texte.

- gravure allemande XV^e : saint Luc assis face à un pupitre, coiffé d'une mitre d'évêque, le taureau couché à ses pieds avec des ailes splendides.
- gravure de Jean de Colombe (XV^e, musée de Chantilly) : Luc dans un intérieur avec un beau carrelage au sol, est vu presque de face, écrivant sous l'inspiration de la colombe (nom de l'artiste ...) dans un faisceau de rayons lumineux, le bœuf à ses pieds.
- Gravure remarquable de Jean Fouquet (3) dans un intérieur luxueux, et le bœuf arrive vers lui par un couloir à droite.
- En peinture, nous vous présentons un Pieter Lastman (4) où l'évangéliste devant sa table paraît en panne d'inspiration et même fatigué et laisse pendre le bras droit avec la plume à la main, le bœuf ne l'inspirant pas ; un Valentin de Boulogne (5) représente au contraire l'évangéliste en pleine rédaction, le bœuf a lui aussi l'œil vif.

Saint Luc représenté en peintre

C'est le thème qui a le plus intéressé les historiens d'art à la suite de Louis Réau et de ses importantes études sur l'iconographie des saints. Louis Réau rappelle qu'à côté de saint Luc l'évangéliste peintre, il y aurait eu à Florence à la fin du Moyen-Âge un autre Luc peintre. Saint Luc figuré en peintre peut être " le chef d'œuvre " destiné à partir de 1400 à orner la chapelle d'église réservée aux peintres, le lieu de réunion de la corporation, la guilde ou Académie des peintres ; il a été représenté de la même manière sur de nombreuses enluminures des XV^e et XVI^e siècles.

Il existe même des enluminures du XV^e siècle à deux registres : dans le registre inférieur Luc écrit l'évangile accompagné de son bœuf ; dans le registre supérieur, Luc assis devant un chevalet peint la Vierge assise à l'enfant (6). D'après Bink (7), une présentation de Jean de Troppau (Bohême, 1380) serait une des plus anciennes représentations de saint Luc peintre en Occident : Luc assis dans la moitié gauche du tableau peint sur un tableau en haut et à droite le Christ en Croix ; sur la table en bas et à droite, il y a plusieurs pinceaux et plusieurs coupes avec des pigments colorés (*NB figure 1*).

Il est pour nous actuellement impossible de dire si des représentations de saint Luc peintre sont apparues d'abord sur des enluminures avant les peintures sur bois puis sur toiles. Les premières peintures paraissent apparaître à la fin du XV^e et surtout au tout début du XV^e vers 1410 avec Robert Campin (tableau admiré mais disparu), Rogier Van der Weyden (1430). Les enluminures connues sont souvent très belles destinées à de très grands seigneurs du XV^e siècle.

Il est difficile de tracer un tableau exact de la naissance des corporations diverses d'enlumineurs, de peintres d'églises, de peintres en général. Pour les corporations des peintres les documents datables les plus anciens sont anglais et ces documents paraissent plus considérables que les enlumineurs : certains testaments de peintres anglais du XV^e siècle montrent une certaine richesse des peintres. Dans certaines villes comme Tournai, la corporation des peintres admet la présence des enlumineurs (c'est l'exception ...) ; quelquefois les enlumineurs se trouvent groupés avec les métiers du cuir et même avec les notaires dont les actes sont rédigés également sur peau - parchemin.

A Florence, il est certain que des corporations sous le patronage de Luc ont groupé à la fois des peintres et des médecins, qui se rencontraient chez l'apothicaire comme on peut le voir sur certaines représentations : chez l'apothicaire, le médecin pouvait venir s'asseoir et prescrire des médicaments, tandis que le peintre venait se fournir en pigments colorés.

A l'âge de 20 ans, en 1472, Léonard de Vinci s'inscrit à la Guilde saint Luc de Florence.

Quant aux icônes byzantines reproduisant Luc peintre de la Vierge, elles sont très nombreuses. Nous ne pensons pas qu'il existe actuellement des icônes avec ce thème antérieures au XV^e siècle.

Notre ami Michel David (8) nous a ramené de Russie et d'Ukraine une trentaine de photographies d'icônes d'églises représentant Luc peignant la Vierge, que nous vous pré-



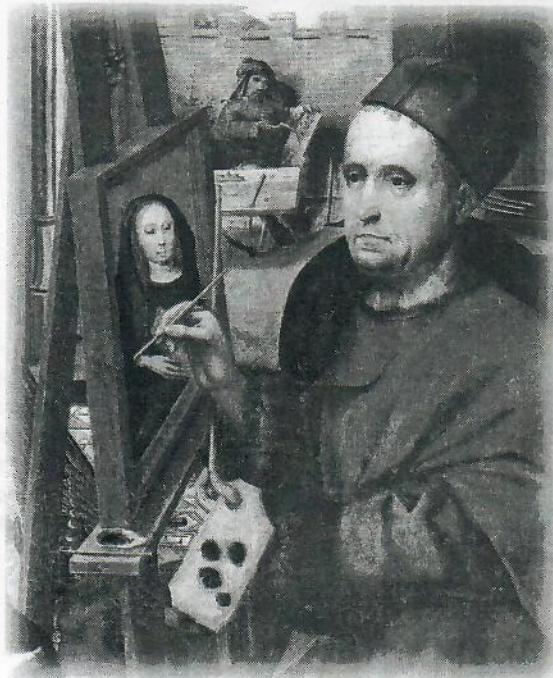
Fig. 1 - Jean de Troppau (Bohême, 1380) : Saint Luc peint le Christ sur la croix entre la Vierge et saint Jean.



Fig. 2.- Saint Luc peintre de la Vierge dessine dans le tableau de Rogier van der Weyden (1435, Musée de Boston ; répliques à Bruges, Wien, St. Petersbourg).



Fig. 3 - 4. - Saint. Luc peintre (peut être avec des habits de médecin) peint la Vierge par Coljin de Coter XV^e siècle (peintre Flamand, autrefois dans la chapelle Saint Luc de Montluçon, actuellement dans l'église de Vieurre - Allier). Remarquer l'homme aidant à la préparation des pigments et le beau paysage dans le fond.



sentons. Nous en avons repéré plusieurs en Grèce et dans les îles grecques.

Il est intéressant de noter que la première œuvre connue du peintre Le Greco peinte dans l'île de Candie (Crète) serait précisément un tableau de Luc peignant la Vierge (9) ; Le Greco, après sa période vénitienne, peignit à Tolède au moins une vingtaine de saint Luc peintre, le plus souvent des saints Luc assis de face, tenant un Evangile ouvert avec une page d'écriture et la page de droite représentant la peinture de la Vierge à l'enfant.

Dans plusieurs cas, les historiens d'art prêtent à Luc leurs propres traits ; ceci est probable pour un Luc de Zurbaran (1598-1664), où Luc âgé, des pinceaux à la main est seul aux pieds du Christ sur la croix (10) ; ceci est encore plus certain chez certains peintres du XIX^e et du XX^e siècles. Les plus beaux tableaux appartiennent aux primitifs flamands et allemands du XVIII^e siècle (Rogier Van der Weyden (11) et école de Robert Campain de Tournai (12) ; Manuel Deutsch, au musée de Berne, après le Maître des Autels de Nuremberg et Hermann Rode en 1484 (musée de Lübeck). Au XVI^e, le même thème est retrouvé chez des peintres maniéristes comme Van Heemskerck (13) avec un décor de magnifiques sculptures ou objets d'art, et un verre superbe au premier plan renversé par le bœuf agenouillé ou encore Gossart (ou Gossaert) dit Mabuse (1478-1535).

Saint Luc représenté en médecin

Nous recherchons actuellement des représentations de " Luc en médecin " dans les hôpitaux et cliniques, et nous avons dressé la liste avec Mme N. Suh-Tafaro. Nous n'avons pas poussé nos recherches à l'étranger. Parmi les vitraux de l'abside de la basilique du Sacré-Cœur à Paris, trois d'entre eux rappellent que Luc évangéliste, peintre, a été aussi un médecin.

Un beau tableau espagnol du XV^e siècle (musée du Prado) montre Luc le médecin donnant ses soins au crâne d'une malade agenouillée devant lui ; d'autres patients attendent ...

Parmi les sceaux de faculté, nous vous présentons les sceaux de la faculté de Pont-à-Mousson (future faculté de Nancy), ceux de Reims, Montpellier, Angers (du XVII^e et XVIII^e siècles). Sur celui d'Angers, nous retrouvons le symbole sous la forme du petit veau comme sur les manuscrits irlandais, ressemblant plutôt à un petit chien !

Un des sceaux est celui du Collège des médecins de Lyon de 1600 et est exposé au musée d'Histoire de la Médecine du Domaine Rockefeller, dont le conservateur est notre maître, le professeur Frédéric Charvet. Sur les sceaux que nous avons analysés dans l'ouvrage du docteur Dauchez et dans la thèse de notre élève Nathalie Suh-Tafaro, Luc est vu de profil, occupé à écrire, avec la toge et le bonnet du professeur médecin, avec à ses pieds, le taureau : dans le registre supérieur du sceau la Vierge assise est représentée, souvent au milieu d'étoiles, à mi-corps, tenant l'Enfant Jésus. saint Luc paraît avoir été adopté par les corporations de médecins dans le même moment que les peintres. Au XIV^e et en tout cas au XV^e siècle, les médecins ont laissé adopter les deux saints Côme et Damien par les chirurgiens : l'iconographie médicale de ces deux saints a été très importante, à Florence car les Médicis en firent les patrons de leur famille et aussi en France (voir l'église saint Côme et Damien à Caluire du Père Robert Cotte, médecin psychiatre et

prêtre). La rentrée des facultés de Médecine avait lieu le 18 octobre, jour de la fête de saint Luc. Après la Révolution, Hippocrate et un peu Galien ont remplacé Luc ... Luc est cependant toujours célébré le 18 octobre par les médecins militaires français, même sur les territoires d'opérations militaires, comme récemment en Bosnie et Kosovo.

* * * *

Pour terminer, nous vous montrons des diapositives venant d'une Religieuse Carmélite, sœur Collinet, de la rue Commandant Charcot, Carmel d'ailleurs proche de l'église saint Luc de Lyon 5^e. Sœur Collinet a travaillé beaucoup sur l'Évangile de saint Luc : elle nous a ainsi montré des vitraux récents de Garouste de l'église romane de Talant (au nord de Dijon), des peintures contemporaines d'Arcabas (fresques), et de Gilka Beclu-Geoffray à l'Église de la Sainte-Famille à Villeurbanne.

* * * *

Cet exposé nous a, à travers les quatre types de représentations de saint Luc, permis un survol d'œuvres surprenantes et souvent très belles. Luc est un prénom donné souvent par un peintre à son fils devenant peintre à son tour : Lucas Cranach, Lucas de Leyde, Luca Signorelli, et à Lyon, Luc Barbier. Luc, patron des médecins, est donc un excellent médecin soignant non seulement par ses drogues (14) mais aussi par son écriture et sa peinture, en apportant le bonheur de la tendresse.

Bibliographie sur saint Luc

Nous indiquons seulement quatre références avec une importante bibliographie.

Mme Alexandre Bidon (D.). La transfiguration de Saint Luc à travers l'iconographie médiévale : du scribe Évangéliste au peintre de chevalet - Ed. Amiens, Université de Picardie, 1988.

Fischer L. P - Les représentations de saint Luc " en médecin ". Conférence à la Société Française d'Histoire de la Médecine à Paris. A paraître dans la revue : Histoire des Sciences médicales, 2003.

Réau (Louis) - Iconographie de l'Art chrétien (plusieurs éditions vers 1940).

Mme Nathalie Tafaro-Sub - saint Luc l'Évangéliste, médecin et peintre. Thèse de médecine Lyon, Faculté de Médecine Lyon Grange-Blanche, le 22 avril 2002, n°46, 161 f, 58 illustrations, inspirée par L.P Fischer.

Références

- (1) Académie St. Luc de Rome fondée en 1577 par le pape Grégoire XIII pour remplacer l'ancienne confrérie St. Luc des peintres du XV^e siècle. en 1627 et un de Raphaël en 1511, à Paris.
- (2) Manuscrit à Paris : B. N. NAL 16251, f°90 V° fin XIII^e siècle.
- (3) Jean Fouquet à N. Y. Pierpont, Morgan Library, Ms 834, f° 015.
- (4) Musée Magnin à Dijon (Pieter Lastman, 1583-1633).
- (5) Musée de Versailles. Valentin de Boulogne (1590-1632), peintre caravagesque de grand talent,

avec des oppositions de lumière marquées pour accentuer le caractère tragique des scènes d'histoire.

- (6) Référence : Br. Library London, MS 20694 f°14 provenant d'un Livre d'heures - France du centre - XV^e siècle.
- (7) Bink, historien d'art américain.
- (8) Professeur de pédiatrie, hôpital Lyon Sud, Pierre Bénite.
- (9) Actuellement au Musée Bénakis d'Athènes.
- (10) Zurbaran : Musée du Prado à Madrid.
- (11) Roger van der Weyden en 1430 - Musée Fine Arts de Boston et copies à Bruges, München et St. Petersbourg.
- (12) Le plus proche tableau pour nous lyonnais, de l'école de Campain est celui de Coljin de Coter (1438), actuellement dans l'église de Vieurre (Allier), et autrefois dans la chapelle disparue, dite de St. Luc à Montluçon. De la même époque, signalons le superbe tableau de " St. Luc peintre " par Ugo van der Goes au Musée de Lisbonne.
- (13) Van Heemskerck vers 1550, au Musée de Rennes ; voir aussi tableau de Gossart dit Mabuse (1515, Musée de Prague).
- (14) A St. Luc sont attribuées quelquefois des préparations du " baume évangelique " - mélanges divers d'huile et de vin pour les plaies. Le Bon Samaritain dans l'Evangile, aurait bénéficié de ce baume remontant probablement à la plus haute antiquité ! Des thèses de médecins en latin (comme celle de Clemen à Erfurt, 1723, Allemagne), expliquent les divers baumes évangeliques avec le rôle du médecin Luc (De balsamo Evangelico Samaritani, 23 pages par Clémen, 1723).

22 OCTOBRE 2002

Communication de notre confrère Jacques ROUGIER
QUELQUES BORGNES CÉLÈBRES DE L'HISTOIRE

L'origine du mot borgne semble venir du latin *Borna* signifiant trou ou cavité. On parle de trou borgne ou de fistule borgne lorsqu'il n'y a qu'un orifice qui se termine en cul-de-sac. Dans son sens actuel bien attesté depuis le XVIII^e siècle le borgne est celui qui ne voit que d'un œil celui et plus généralement à qui il manque un œil. La monophthalmie congénitale est heureusement rarissime, plus généralement le borgne est celui qui a perdu un œil soit par maladie, soit par traumatisme.

Depuis le début de l'humanité la perte physique d'un œil a toujours entraîné un préjudice esthétique considérable plus ou moins bien supporté. Ce n'est que depuis la moitié du XIX^e siècle que le port d'une prothèse oculaire fera disparaître ou diminuer le préjudice. A cela il faut ajouter l'inquiétude, l'angoisse et la hantise de perdre la vue de l'œil restant. Cependant Furetière dans son fameux adage édicté en 1690 " Au royaume des aveugles les borgnes sont rois " a voulu montrer que souvent les borgnes, par astuce ou par rouerie, savent tirer partie de leur infirmité et que par extension " avec un savoir médiocre on brille au milieu des sots et des ignorants ".

Les borgnes se sont généralement sentis humiliés et suspects. Ils ont longtemps engendré autour d'eux un sentiment péjoratif révélé par des dictons populaires tels que " troquer son cheval borgne contre un cheval aveugle " ou cette devise arabe " ne fais pas confiance à un borgne fut-il marabout ".

Cependant certains borgnes neutralisent leur préjudice par des sentiments de fierté, d'honneur, de supériorité, ayant souvent perdu leur œil au combat, ils cherchent à en tirer une gloire de chef combattif. D'autres en tirent un charme particulier dont ils sauront user habillement comme le montre ce beau portrait d'un flûtiste borgne inconnu peint par Clouet en 1506. Les paupières droites sont à moitié closes laissant entrevoir une cavité orbitaire vide tandis que l'œil gauche est dévié en dehors et en bas donnant au personnage un regard plus sombre et triste. C'est peut être pour cela qu'à partir du XVI^e siècle apparaît le sens figuré de terme borgne voulant signifier quelque chose de sombre de mal formé, de mauvaise apparence d'où les expressions de taverne borgne, de cabaret borgne « *d'extraordinaires ruelles pleines d'hôtels borgnes ou louches* » écrira un jour André Gide. Le substantif féminin borgnesse devint très vite péjoratif, la borgnesse est souvent à la tête d'un établissement louche ou bien elle est intégrée au personnel car on sait depuis longtemps que quelques clients sont amateurs de disgrâces physiques. C'est peut être ce qu'a voulu montrer Picasso quand, dans sa période bleue en 1903, il fit l'admirable portrait de Célestina dite " l'entremetteuse " vieille femme sobrement drapée à la longue bouche avide, à l'œil gauche légèrement saillant, aveugle, avec une cornée recouverte d'une taie blanchâtre. Une certaine rigueur et une certaine sévérité se dégagent de ce portrait d'une tenancière d'un hôtel borgne faisant régner l'ordre et le rendement de ses pensionnaires. Héros antiques, grands chefs de guerre, roi et chefs d'état, forment une longue cohorte de

borgnes au cours de l'Histoire. Mais nous allons aussi rencontrer quelques femmes, des écrivains, des peintres moins connus porteurs de cette infirmité. Depuis toujours de nombreux chefs de guerre eurent coutume de crever les yeux de leurs prisonniers. Parfois après la bataille ces malheureux étaient renvoyés chez eux escortés par d'autres prisonniers que l'on avait seulement rendus borgnes. Joinville dans ses chroniques rapporte que Saint Louis avec sa femme Marguerite de Provence au siège de Damiette en 1249 avait vu revenir ses émissaires qu'il avait envoyé au sultan Al-Salih-Ayoub les yeux crevés, escortés par l'un d'eux borgne seulement. Cet épisode aurait été déterminant dans la décision de Saint Louis de créer l'Hospice Quinze-Vingt à Paris en 1257.

C'est le petit-fils de Saint Louis, Philippe le Bel monté sur le trône en 1285 qui avait choisi comme premier chancelier un sieur Pierre Flotte parce qu'il était sous le signe des 4B. Il était en effet Borgne, Boiteux, Bossu et Bègue, car disait Philippe le Bel « *De tels gens sont ordinairement très malins* ».

PHILIPPE II DE MACEDOINE 382-336 av.J.-C.

Philippe II de Macédoine avait épousé en 357 av.J.-C. Olympias dont il eut un fils Alexandre le Grand né l'année suivante en 356 av.J.-C.. Une célèbre et tenace légende régna pendant plusieurs siècles dans l'antiquité grecque et même romaine Philippe ayant des doutes sur la fidélité de son épouse regarda à travers la fente de la porte de sa chambre et il vit Olympias enlacée avec un énorme serpent. C'était Jupiter qui avait pris cette forme pour séduire Olympias. Le serpent apercevant Philippe derrière la porte lui jeta son venin et c'est ainsi que Philippe perdit son œil droit.

En réalité la vérité est tout autre. Philippe voulant étendre son territoire attaqua plusieurs citées tenues par les Athéniens à l'est de la Grèce en direction de la mer Egée. C'est au cours du siège de Méthone (354 av.J.C.) qu'il perdit l'œil droit. Ce fait est signalé par Diodore de Sicile, mais les détails sont rapportés par l'historien Callistène d'Olynthe. C'est alors qu'il explorait les travaux du siège près des murs de la ville, qu'un archer, reconnaissant le roi, lui décrocha la flèche fatale sur laquelle il avait écrit " Aster envoie à Philippe ce trait pour qu'il en crève ". Nous savons, en outre, par un discours de son ennemi Démosthène dans une de ses philippiques qu'en plus de son œil droit Philippe avait eu une clavicule brisée, un bras et une jambe mutilés et qu'il était donc boiteux.

En 338 av.J.-C. il défait les Athéniens à la bataille de Cheronee à laquelle participa son fils Alexandre alors âgé de 18 ans. Par cette victoire il devint maître de la Grèce. En 336 av.J.-C. alors qu'il donnait une grande fête dans son palais d'Aigai pour le mariage de sa fille, il fut poignardé par un de ses officiers Pausanias, sans doute poussé au meurtre par Olympias sa première épouse répudiée. Il fut enterré à la hâte par son fils Alexandre.

C'est dans la plaine marécageuse située au nord de Salonique que de très nombreuses tombes macédoniennes furent découvertes, mais elles étaient toutes vides et pillées. Ce n'est que récemment en 1977 que l'archéologue grec le professeur Andronikos décida de fouiller à Virginia un tumulus *Megali Toumba* haut de 12,50 m et de 110 m de diamètre. Il finit par découvrir un linteau sur lequel était gravée et peinte une scène de chasse au sanglier et au lion. Sous ce linteau se trouvait une porte intacte qui ne pouvait s'ouvrir que de l'intérieur. Il lui fallut faire comme les pilleurs de tombes et enlever la clef de voûte. Il

descendit dans la tombe le long d'une corde avec une lampe électrique. Il se trouva alors dans une chambre carrée de 4,46 m sur 4,45 m. Les murs de la tombe étaient nus, sans aucune décoration ni inscription permettant d'identifier la tombe. Dans un coin gisaient des récipients et des vases de bronze, un grand couvercle était appuyé contre le mur. Derrière ce couvercle se trouvait amoncelée par terre une série de paillettes d'or et d'ivoire. La reconstitution montra un superbe bouclier d'apparat en chrysoléphantine. Dans l'angle opposé une magnifique vaisselle d'argent gisait sur le sol, à côté se trouvaient le casque du défunt avec une figure d'Athéna, une épée aux extrémités en ivoire et un diadème en or et en argent (signe de royauté). Au centre de cette chambre mortuaire il y avait un sarcophage de marbre. En avant du sarcophage, des débris d'un lit funéraire étaient éparpillés sur le sol. Parmi ces débris se trouvaient plusieurs statuettes en ivoire de 3 à 4 cm de haut. L'une montrait un excellent portrait de Philippe dont l'œil blessé avait été suggéré par l'artiste sous la forme d'une encoche sur le sourcil supérieur droit. Quand le sarcophage fut ouvert on découvrit une magnifique urne en or pesant près de 11 kg. Sur le couvercle était sculpté un soleil rayonnant emblème des rois de Macédoine. A l'intérieur se trouvaient des ossements calcinés et un grand collier de glands et de feuilles de chêne en or. Le squelette fut envoyé en Angleterre et reconstitué par des anatomistes. Le crâne montrait l'existence d'une nette entaille du rebord orbitaire supérieur droit, la palpation permet de sentir un cal osseux. L'os alvéolaire supportant les trois molaires supérieures est abaissé ainsi que le malaire droit. Enfin, une paire de jambières en bronze doré (cnémides) montrait que la gauche était plus courte de trois centimètres et demi que la droite, or on savait par Démosthène que Philippe II était boiteux. En définitive c'est bien l'examen très attentif du crâne qui a permis d'affirmer qu'il s'agissait bien de celui de Philippe II de Macédoine.

HANNIBAL 247-183 av.J.-C.

Au cours de la deuxième guerre Punique le jeune et fougueux général Hannibal âgé de 27 ans, parti d'Espagne, après avoir franchi les Pyrénées traverse le Rhône, on ne sait pas très bien où d'ailleurs, peut être au confluent de l'Isère et du Rhône, puis réussit à passer les Alpes avec ses éléphants, peut être au mont Genève ou au mont Cenis, on ne sait pas très bien non plus. Arrivé dans le nord de l'Italie ayant perdu une grande partie de ses troupes et de ses éléphants son armée fut renforcée par 25 000 gaulois cisalpins qui se joignirent à lui. Après avoir battu les légions romaines de Scipion à Trebie (218 av.J.-C.), il gagne le nord de marécages qui entourent le cours supérieur de l'Arno, pendant 4 jours et 3 nuits les troupes d'Hannibal s'enfoncent dans ces marais, les pertes sont très lourdes car l'Arno est en crue. La bataille dite du " lac de Trasimène " eut lieu près de la ville de Cortone. Au cours de cette effroyable tuerie le consul Flamininus fut tué avec 16 000 romains. Tite Live dans son histoire romaine est le seul à nous avoir appris qu'au cours de la traversée de ces marais entourant le lac de Trasimène, Hannibal perdit un œil à cause des variations de température du printemps faisant alterner la chaleur et le froid. Il était porté par le seul éléphant survivant qui le maintint ainsi au-dessus de l'eau : *éléphant qui unus superfuerat quo altius ab aqua extraret, vectus.*

L'année suivante (216 av. J.-C.) ce fut la victoire d'Hannibal à Cannes qui détruisit l'armée romaine. Il était très proche de Rome et cependant renonça à l'attaquer dans doute très fatigué, son armée très éprouvée avait besoin de repos, de ravitaillement et de renforts, aussi partit-il à Capoue se reposer et s'adonner aux délices de Capoue, expression

qui devenue proverbiale pour dire perdre un temps précieux qui pourrait être mieux avantageusement employé. Capoue fut reprise par les romains en 211 av. J.-C. et ce fut le début de la perte d'Hannibal qui finira par se suicider. Et comment ne pas évoquer le beau poème de José Maria de Heredia dans les *Trophées*

Rougissant le ciel noir des flamboiements lugubres

A l'horizon, brûlaient les villages Insubres

On entendait au loin barrir un éléphant

Et là-bas, sous le pont, adossé contre une arche,

Hannibal écoutait, pensif et triomphant

Le piétinement sourd des légions en marche

Et chaque soir la foule allait aux aqueducs,

Plèbe, esclaves, enfants, femmes, vieillards caducs

Et tout ce que vomit Subure et l'Esgartule

Tous anxieux de voir surgir, au dos vermeil

Des monts Sabins où luit l'œil sanglant du soleil

Le chef borgne monté sur l'éléphant Gétule

Quittons l'Antiquité et arrivons aux temps dits " Modernes " du Moyen-Age.

JEAN DE LUXEMBOURG - ROI DE BOHÈME 1300-1346

Issu de la famille des Luxembourg, Jean 1^{er}, en 1310 ayant renoncé au Royaume de Pologne, annexa la Moldavie et la Silésie à la Bohême et devint roi de Bohême. C'était un personnage très irascible et fougueux. Assez jeune encore il avait perdu un œil, on ne sait pas dans quelle circonstance, il avait alors convoqué un médecin arabe pour le soigner mais ce fut un échec. Jean de Luxembourg furieux aurait alors jeté le malheureux médecin cousu dans un sac dans le fleuve Oder. Puis, sa vue vint à baisser sur l'œil restant, il convoqua alors Guy de Chauliac qui refusa de se déplacer. Jean de Luxembourg vint alors consulter Guy de Chauliac à Montpellier, ce dernier prudent, ne semble pas l'avoir opéré de cataracte, mais raconte dans son traité de *Grande Chirurgie* quels soins et quel régime il fallait donner au patient en cas de cataracte. Et puisque nous sommes à Lyon il nous faut rappeler que Guy de Chauliac est né dans les dernières années du XIII^e siècle. D'origine modeste et paysanne il était garçon de ferme dans la grande famille de Mercœur à Marjevols près de Mende. Cette famille le fit instruire au collège de Mende. Puis il passe quelques années à Toulouse dans l'entourage de médecins barbiers, de là il gagne Montpellier où il fait ses études de médecine. Après avoir continué ses études à Bologne en Italie, il est nommé chirurgien de l'Hôtel Dieu à Lyon vers 1348 où il devint Chanoine et Prévôt du chapitre de Saint-Just. Pendant une vingtaine d'années il est nommé Médecin des papes d'Avignon faisant souvent le voyage entre Lyon et Avignon, à cheval ou en bateau sur le Rhône. Sous les pontificats de Clément VI, puis d'Innocent VI et d'Urbain V, il rencontra Pétrarque avec lequel il se lia d'amitié pour ensuite se brouiller car Guy de Chauliac n'avait pas pu empêcher Laure l'égérie de Pétrarque, de mourir de la peste. Guy de Chauliac serait mort à Lyon à Saint-Just en 1368.

Nous revenons au roi de Bohême Jean de Luxembourg. Ce dernier était un des grands chefs de la Cavalerie française, à ce titre allié du roi français Philippe VI de Valois bien qu'aveugle il voulut participer à la bataille de Crécy le 26 août 1346. Dans cette terrible bataille l'armée anglaise d'Edouard III grâce aux bombardes et aux canons utilisés pour la première fois dans une guerre et grâce à ses archers décima la cavalerie française et les fantassins français armés de lourdes arquebuses dont les cordes avaient été détremées par un orage violent qui avait précédé la bataille. Tous les grands chefs de la chevalerie française furent tués. Parmi les combattants le roi de Bohême complètement aveugle avait voulu se battre. Il s'était fait attacher à son cheval et lier à ses chevaliers pour ne pas perdre le chemin du combat. Pendant un long moment on avait vu le roi aveugle frapper ses ennemis. Le lendemain de la bataille on le retrouva avec ses chevaliers tous liés ensemble et tous morts.

Cette défaite de Crécy fut pour le royaume de France une catastrophe, l'année suivante en 1347 les Anglais entrèrent dans Calais. Ce fut le début de la Guerre de Cent Ans.

BAJAZET ou BAYAZID I^{er} 1358-1402

A la charnière des XIV^e et XV^e siècle eut lieu le célèbre combat du Borgne contre le Boiteux. Bajazet est le nom de Bayazid I^{er} francisé par Racine dans sa célèbre tragédie. Ce sultan ottoman avait succédé à son père le sultan Murad I^{er} qui avait été tué à la bataille dite du " champ des merles " à Kosovo le 21 juin 1389. Le roi Lazare de Serbie y avait été défait et tué. Cette bataille marqua le début de l'occupation de la Serbie par les Ottomans et de tous les Balkans et explique le conflit récent et encore actuel du XXI^e siècle entre les Serbes orthodoxes et les musulmans. Désigné par ses contemporains sous le sobriquet de " l'éclair " ou de " foudre " Bayazid I^{er} fut un guerrier énergique et cruel qui eut un œil crevé pendant le long siège de 7 ans à Constantinople. Après avoir battu le roi Sigismond en 1396 et conquit toute la Hongrie, il étendit son Empire sur toute l'Anatolie actuelle et jusqu'en Perse. Son grand ennemi fut Tamerlan encore appelé Timur " l'homme de fer " qui était alors à la tête d'un immense empire s'étendant depuis la Mongolie jusqu'à la mer Caspienne, le Caucase, l'Afghanistan actuel et la Perse. Il était boiteux et avait le bras droit en partie paralysé à la suite de multiples blessures au combat. Le choc entre ces deux immenses empires était inévitable. Il fut effroyable. On dit que l'ensemble des deux armées ennemies représentait environ un million de combattants. La bataille eut lieu à Ancyre, l'Ankara actuelle, le 10 juillet 1402 Bayazid se battit avec un courage extraordinaire, mais il fut capturé. Tamerlan qui jouait aux échecs sous sa tente le reçut en l'apostrophant en ces termes *Qu'est ce donc que ces grands empires qui passent si facilement d'un borgne à un boiteux.*

Bayazid mourut quelques mois plus tard le 9 mars 1403, Tamerlan le fit inhumer en grande pompe dans le mausolée de la nécropole de Muzadigie à Brousse. Tamerlan mourut deux ans plus tard le 19 janvier 1405. Placé dans un cercueil d'ébène il fut inhumé à Samarkand dans le somptueux monument appelé tombeau de l'Emir Guze e-mir.

LE DUC D'URBINO FRÉDÉRIC III, Comte de MONTEFELSTRO 1444-1482

Au cours du tournoi donné pour fêter l'accession de la dynastie des Forza à la tête de Milan, le jeune Duc d'Urbino âgé de 28 ans qui participaient au combat reçut un coup de lance qui emporta son œil droit et son arête nasale.

Piero Della Francesca fit de lui le célèbre et magnifique portrait où le Duc est représenté de profil la base du nez complètement défoncée, avec le teint blême, la nuque bovine, les cheveux frisés. Son buste se détache sur le littoral découpé du duché d'Urbino.

HENRI II, 1519-1559

Parmi les borgnes célèbres un des plus fameux fut sans doute Henri II bien qu'il ne survécut que dix jours à la terrible blessure. Deuxième fils de François I^{er} il succède à son père en 1547.

Ce tableau de Clouet nous montre son visage triste qui respire un peu l'ennui " Le Roi à la triste figure " comme l'écrira par la suite Michelet. Sans doute n'oubliera-t-il jamais la dure et rigoureuse captivité qu'il supportera mal avec son frère le Dauphin François, Henri avait alors six ans. Les deux frères restèrent quatre années enfermés dans une forteresse de Castille où Charles Quint les avait jetés en échange de la libération de leur père François I^{er} à la suite de la désastreuse défaite de Pavie en 1525.

Nous sommes en mai 1559, le traité de Cateau Cambresis vient d'être signé entre Philippe II roi d'Espagne et Henri II roi de France. Ce traité est catastrophique pour la France, si celle-ci garde Calais et les fameux trois évêchés Metz, Toul et Verdun, elle perd la Lombardie avec Milan, conserve cependant Turin. La France doit restituer au duc Philibert de Savoie, la Savoie et dans la foulée le Bugey et la Bresse.

Pour des raisons diplomatiques il a accordé la main de sa fille Elisabeth alors âgée de 13 ans, au Roi d'Espagne Philippe II et sa sœur Marguerite va épouser le duc Philibert de Savoie.

Pour fêter tous ces événements Henri II décide d'organiser un tournoi place des Tournelles dans la rue Saint-Antoine le 30 juin 1559. Sur l'estrade toute la cour est rassemblée. Sur ce dessin fait après le tournoi par un artiste inconnu qui se trouve au cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale, il est impossible de reconnaître les visages des personnages qui assistent à ce tournoi mais il y a à la tribune Catherine de Médicis l'épouse d'Henri II, sa maîtresse Diane de Poitiers qui a dépassé la soixantaine mais qui est encore belle, Marguerite la sœur d'Henri II qui doit donc épouser Philibert de Savoie dans les jours qui suivent le tournoi, Elisabeth sa fille âgée de 13 ans qui se trouve aux côtés du duc d'Albe que Philippe II d'Espagne a envoyé à Paris pour le remplacer. Les autres enfants d'Henri II et de Catherine de Médicis sont là aussi. Leur fils François, le dauphin avec sa jeune femme Marie Stuart âgée de 14 ans ! leurs deux autres fils les futurs Charles IX âgé de 10 ans et Henri III âgé de 8 ans et enfin la petite Marguerite nommée Margot âgée de 6 ans qui deviendra célèbre par la suite en épousant Henri IV, la fameuse reine Margot.

Le tournoi commence, Henri II est vainqueur de ses deux premiers adversaires, Philibert de Savoie son futur beau-frère, puis le Duc de Guise. Le troisième adversaire est Gabriel de Lorge, comte de Montgomery, capitaine de la garde écossaise qui a dix ans de moins que le roi. Le choc est très brutal, le roi arbore son panache de plumes qui surmonte son casque. Les plumes sont aux couleurs de Diane de Poitiers blanches et noires. Au cours du premier assaut aucun des combattants n'est ébranlé. Les juges déclarent la ren-

contre nulle. Le roi demande qu'une nouvelle rencontre soit décidée par les juges qui sont réticents mais qui ne peuvent refuser cette demande de la part du roi. Les lances deux adversaires sont remplacées. Le choc est d'une violence inouïe. De nouveau les lances se brisent, alors que le roi, comme il doit le faire lâche aussitôt sa lance, la main de Montgomery se crispe sur sa lance, son extrémité brisée glisse sur l'armure pectorale d'Henri II, soulève la visièrre de son heaume et s'enfonce dans l'orbite droit du roi où elle laisse un long fragment. Henri II s'effondre alors que tous les spectateurs de l'estrade se dressent en hurlant. Henri II est rapidement ramené à l'Hôtel des Tournelles, il n'a pas perdu conscience. Ambroise Paré qui ne semble pas avoir assisté au tournoi est appelé d'urgence. Vesale le grand anatomiste et chirurgien de Philippe II arrive à brides abattues de Bruxelles. Les deux praticiens demandent à ce que deux condamnés à morts soient décapités. Ils essayent de reproduire la blessure du roi en enfonçant des lances dans les orbites des décapités, en vain. Ils n'arrivent pas à extraire la pointe métallique de la lame brisée. Du pus s'échappe par les narines. Le roi perd conscience à plusieurs reprises puis revient à lui avec des souffrances atroces et il exige que le mariage de sa sœur avec Philibert de Savoie soit célébré en urgence, ce qui sera fait en l'église Saint-Paul huit jours après l'accident. Au matin du 10 juillet 1559 le roi expire. Diane de Poitiers regarde passer le cortège qui conduit le corps de son amant à Saint-Denis. Elle dut rendre à Catherine de Médicis les bijoux, quitter Chenonceau et se retirer dans son château d'Anet, tandis que Catherine ordonna la destruction de l'Hôtel des Tournelles et plus tard sur son emplacement on construisit une place bordée de pavillons où alternent le bleu des ardoises et le rouge des briques et c'est ainsi que trois siècles plus tard Victor Hugo écrira « *c'est le coup de lance de Montgomery qui a créé la Place des Vosges* ».

LA PRINCESSE D'ÉBOLI

Philippe II avait donc épousé la fille d'Henri II, Elisabeth qu'il ramena de Bruxelles en Espagne, cela ne l'empêcha pas d'avoir de nombreuses maîtresses dont la belle princesse d'Eboli. Borgne de l'œil droit, c'était une très belle femme dont le peintre officiel de la cour d'Espagne Sanchez Coello fit le portrait aux environs de 1560. Malgré ce saillant bandeau noir qui masque une cavité orbitaire vide à une époque où il n'existait pas de prothèse oculaire, elle apparaît pleine de charme et de séduction. Des contemporains ont pu dire que « *son œil seul a fait soupirer plus d'espagnols que deux cent autres ensembles n'auraient pu le faire et que bien des femmes auraient volontiers donné l'un des leurs yeux pour être aussi belles* ».

CAMOENS 1524-1580

Ce grand poète portugais du XVI^e siècle restera et est encore célèbre grâce à son grand poème épique les *Lusiades* d'un lyrisme puissant fera résonner l'âge portugaise et établira ainsi de façon définitive la langue portugaise.

Né à Lisbonne en 1524 il est issu d'une veille famille noble du XIII^e siècle établie à Coimbra. Par son père il était allié au fameux explorateur Vasco de Gama. Il passe son enfance à Coimbra où il fait ses études universitaires. Pendant son service militaire en Afrique du Nord il perd l'œil droit au cours d'un combat contre les Marocains à Ceuta. De tempérament bagarreur et susceptible en 1552 au cours de la procession de la fête Dieu il tire l'épée contre un domestique du palais et le blesse sérieusement. Il fut mis en prison

pendant un an puis retourna à la cour du roi Jean III où il est déjà connu sous le sobriquet de " Poète borgne ". Cette disgrâce physique ne l'empêche pas de partir aux Indes au cours de ce très long périple autour de l'Afrique double le cap de Bonne Espérance et arriva à Goa aux Indes où il va séjourner plusieurs années. De là il part en expédition au Cambodge, puis séjourne à Macao occupée par les Portugais depuis 1559. Il se rendra aux Moluques où il sera blessé à nouveau, il fera le commerce des épices clandestinement, à la barbe des Hollandais qui en avaient le monopole. Il rejoindra enfin le Mozambique en 1567 où il vivra misérablement pour enfin rentrer à Lisbonne en 1570. Vivant d'expédients il finira la mise au point des *Lusiades* et va mourir de la peste en 1580. La vie de ce borgne aura donc été faite d'une série d'aventures et de très longs et périlleux voyages.

CHRISTIAN IV - ROI DU DANEMARK 1577-1648

Pour les Danois le roi Christian IV est resté et reste toujours le héros national. Couronné en 1595 roi de Danemark et de Norvège, il fut un bâtisseur. Il reconstruisit Oslo qui avait été détruite par un incendie et lui donna le nom de Christiania. Homme cultivé, s'intéressant aux arts et aux sciences, il fit bâtir une splendide cour à Copenhague de nombreux édifices dont dans l'île de Hveen située dans le Sund entre Elseneur et Landskrome le fameux château d'Uranibourg commencé par son père le roi Frédéric II où fut installé le célèbre laboratoire d'astrologie dirigé par l'astronome Tycho-Brahe élève de Copernic et prédécesseur de Kepler. Battu par les Suédois à la fin de la guerre de Trente Ans en 1645, il reconstitue une flotte et à l'âge de 67 ans embarque sur le navire Amiral le " Trinity " en 1646. Il engage alors la bataille contre la flotte suédoise. Au cours du combat son navire reçut de plein fouet plusieurs boulets de canon. Il fut lui-même très sérieusement blessé, perdit connaissance, on le crut mort. Le chirurgien barbier constata 23 blessures dues à des pièces de bois et de fer. Revenu à lui il se rend compte qu'il ne voit plus de l'œil droit, il saigne abondamment. Il met son mouchoir sur son œil crevé et la tête couverte de bandages il reprend le combat et dira alors " le pauvre Job comparé à moi était un gaillard bien chanceux ". Mais le Danemark perdit la bataille. On peut toujours voir aujourd'hui dans l'entrée du palais royal de Rosenberg à Copenhague exposé le mouchoir avec lequel il avait couvert son œil droit.

ASSASSINAT D'HENRI IV 14 mai 1640

Le maréchal de Roquelaure fidèle conseiller d'Henri IV avait perdu l'œil droit à la bataille d'Ivry (Eure) le 14 mars 1590. Loin de se plaindre de cette infirmité il en faisait volontiers étalage. Tallemant-Reaux raconte qu'un jour, s'adressant à une vendeuse de maquereaux Roquelaure lui demande comment elle distingue les mâles des femelles. La poissonnière d'un air amusé et gavroche regardant fixement le Maréchal lui répondit " Les mâles sont borgnes ". Cette réponse un peu inconvenante enchanta le Maréchal.

Le 14 mai 1610 Henri IV malgré les réticences de son entourage décide de se rendre au Louvre à l'Arsenal, il désigne comme à l'accoutumée ses gardes du corps. Par malchance il fit placer le maréchal Roquelaure à gauche du carrosse. Or, Ravillac sauta sur le marchepied droit et avant qu'il n'entre dans le champ visuel de Roquelaure, le roi était déjà frappé à mort. Cette histoire montre qu'il est des circonstances où la monophthalmie est tout de même un handicap.

MADAME DE BEAUVAIS

Comme nous l'avons vu avec la princesse d'Eboli, maîtresse de Philippe II d'Espagne et au début de cet exposé avec l'admirable tableau de Picasso, intitulé Célestine l'entremetteuse, il arrive que cette disgrâce de la perte d'un œil s'accompagne ou entraîne un pouvoir particulier de séduction chez la femme.

C'est ainsi qu'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, chargea sa première femme de chambre Madame de Beauvais, dite Cateau la borgnesse qui était donc borgne, de déniaiser le futur roi âgé de 15 ans alors qu'elle en avait 40. Un jour que le jeune Louis XIV sortait de son bain, Madame de Beauvais l'entraîna dans sa chambre et lui donna sa première leçon d'amour. Cette tâche fut continuée par la fille d'un jardinier, puis il tomba follement amoureux de Marie de Mancini une des nièces de Mazarin qu'il abandonnera pour raison d'état pour épouser Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Cette Marie de Mancini devenue princesse Colona, brouillée avec son mari, reviendra faire le siège de Louis XIV qui lui donna l'ordre de se retirer à Lyon dans le couvent des Visitandines, à l'Antiquaille dont Louis XIV disait que la vue y était si belle que c'était pour lui " la plus belle prison de mon royaume ".

En reconnaissance des services rendus par Madame de Beauvais, Louis XIV lui fit construire par l'architecte Antoine Le Pautre un immense hôtel qui existe toujours aujourd'hui à Paris rue François Miron dans le Marais. La façade dépouillée des sculptures de Nicolas Legendre a été saccagée, mais sa cour intérieure garde sa rotonde soutenue par des colonnes. Mozart habita cet hôtel au cours d'un de ses passages à Paris.

LE RÉGENT PHILIPPE II D'ORLÉANS, 1674-1723

A la mort de Louis XIV en 1715 son arrière-petit-fils le futur Louis XV, a 5 ans. La Régence s'impose, elle sera assurée par le neveu de Louis XIV, Philippe II d'Orléans. Les premières années de la Régence se traduisirent par une réduction générale de la politique absolutiste de Louis XIV et au retour d'une certaine liberté des mœurs. Il reste de cette période de nombreux établissements portant le nom Régence, c'est ainsi qu'à Lyon par exemple il existe un bar Le Régent cours Vitton, une brasserie le Régent place Bellecour, mais il existe aussi un magasin Optique Régence rue Victor Hugo presque à l'angle de la place Bellecour. Intrigué par cette enseigne il y a hélas déjà une cinquantaine d'années, j'avais demandé à l'opticien propriétaire de cette boutique d'où venait ce vocable d'Optique Régence. C'est lui qui m'apprit que le Régent avait une très mauvaise vision. Saint-Simon écrit dans ses mémoires que le Régent qui avait une vue fort basse et un œil bien moins mauvais que l'autre, jouant à la paume se donna sur ce bon œil un coup de raquette qui le mit en danger de le perdre. « *Mais s'il le conserva, il n'en fut guère mieux et n'en vit plus le reste de sa vie et le mauvais œil devint le bon, sans en être meilleur pour autant* ».

Devenu borgne de son bon œil mais le conservant, le Régent, nous dit encore Saint-Simon ne pouvait plus lire tant sa vue était basse.

LE DUC DE BOURBON, PRINCE DE CONDE, 1692-1740

Le duc de Bourbon, arrière-petit-fils du Grand Condé est invité à la chasse le 30 jan-

vier 1712 par le duc Charles de Berry (1686-1714) petit-fils de Louis XIV, à Marly. Il gèle à pierre fendre. Saint Simon raconte que « *le Duc de Berry se trouva sur le bord d'une longue mare gelée, loin de l'autre côté de la mare se trouvait le Duc de Bourbon. Monsieur de Berry tira une cartouche, un plomb glissa sur la mare et rejaillit sur la glace et alla crever un œil de monsieur le duc de Bourbon* ».

Son Altesse royale le duc de Berry, auteur innocent de ce coup funeste est très affecté, il ne veut ni manger ni boire et passe son temps à pleurer. Deux jours après l'accident il va en compagnie de son vieux grand-père Louis XIV et du petit dauphin le futur Louis XV âgé de deux ans, rendre visite au duc et à la vieille duchesse de Bourbon sa mère, se confondant en excuses. Le duc de Bourbon s'adressa au duc de Berry et lui dit « *Cela ne sera rien, puisqu'il reste un œil pour me conduire, le seul regret que j'ai, c'est de ne l'avoir pas perdu à l'armée plutôt qu'en tirant des lapins* ». Le duc de Bourbon deviendra le Premier Ministre de Louis XV, homosexuel notoire il fut accablé de pamphlets virulents dont l'un écrit par Voltaire qui sera envoyé à la Bastille par le duc de Bourbon, trois ans plus tard il sera remplacé par le cardinal Dubois.

LES BORGNES DE NAPOLÉON

Les hasards de l'Histoire ont fait que très curieusement les grands chefs militaires ennemis et vainqueurs de Napoléon étaient borgnes.

1. Horatio NELSON 1758-1805

Fils de pasteur Nelson naquit le 29 septembre 1758 à Burnham Torne dans le comté de Norfolk. Dès l'âge de 12 ans il embarque dans la marine marchande sur le *Raisonné* commandé par son oncle et gagne les Indes. Puis entre comme enseigne de Vaisseau dans la marine britannique. Après avoir participé à quelques captures aux Antilles et au Canada, il est nommé capitaine de Vaisseau pendant la guerre d'Amérique en 1777. En 1787 il épouse une jeune veuve Fanny Nisbet.

Au début de l'année 1794, il est nommé commandant de l'*Agamemnon*, vaisseau de 64 canons intégré à l'escadre de l'Amiral Hood. C'est à ce titre qu'il est chargé de porter des dépêches de l'Amirauté britannique à sir William Hamilton ambassadeur d'Angleterre à la cour de Naples. Il fut séduit par la beauté et le charme de l'épouse de Hamilton de trente ans plus jeune que son mari et elle deviendra son égérie.

CALVI : le 12 juillet 1794, Nelson participe au siège de Calvi en Corse. Les Anglais avaient débarqué pour combattre les troupes de la République française. Nelson est à terre et un boulet éclate près de lui et reçoit une pluie de graviers, de cailloux sur la poitrine, sur la face et les paupières droites, il dit alors en portant les mains sur son œil droit " je suis égratigné ". En fait il n'était pas égratigné mais il était devenu borgne. Le lendemain il redescend à terre et constate que la vision de l'œil droit était perdue. Quelques jours plus tard il est examiné par le chirurgien de la marine John Harkness qui constate une plaie de l'iris avec une dilatation anormale de la pupille expliquée par une rupture du sphincter de l'iris. Cet œil devint complètement aveugle et ne fut jamais énucléé malgré d'effroyables douleurs sans doute par glaucome secondaire. Il conserva une cicatrice au-dessus du sourcil droit comme le montre le portrait fait par le peintre Abbot.

TENERIFFE : le 24 août 1797, Nelson est à Ténériffe aux Canaries. Dans le port de Santa Cruz il est sur le canot de débarquement lorsque la partie supérieure de son bras droit est fracassée par un boulet. Hissé sur le pont de son navire il cria à un matelot « *Que le chirurgien se presse et prépare ses instruments, je sais qu'il faut me couper le bras et le plutôt sera le mieux* ». A la lueur des chandelles fumantes le chirurgien avec sa scie ampute le bras droit qui fut jeté à la mer. On a peine à imaginer l'atroce douleur. Le retour en Angleterre fut épouvantable. La plaie fut très longue à cicatriser et Nelson dû prendre de l'opium pendant de longs mois tandis qu'il apprit rapidement à écrire de la main gauche. L'Amirauté pour cécité de l'œil droit et amputation du bras droit lui octroya une pension de 1000 livres par an. Pendant une très longue convalescence très douloureuse il écrit « *Un Amiral manchot et borgne ne saurait être regardé comme bon à quelque chose* ».

ABOUKIR : devenu un " héros " pour les Britanniques il est nommé Vice-Amiral et repart au printemps 1798 à la poursuite de Napoléon à travers toute la Méditerranée. Enfin le 9 août 1798 il trouve l'escadre française de l'amiral De Bruyes en rade d'Aboukir. Au début du combat, alors qu'il était à bord du Vantard il reçut un éclat de boulet sur la tête et fut sérieusement blessé au crâne et au front droit, le cuir chevelu s'était rabattu sur l'œil droit. Le chirurgien le rassura en lui disant que la blessure n'était pas grave et avec un pansement sur la tête il remonta sur le pont pour assister à l'explosion de l'Orient. Lorsque les Anglais rompirent le combat l'escadre française ne comptait plus que 4 bâtiments sur 13 avec l'amiral Villeneuve qui eut la vie sauve. Le lendemain 2 août 1798 Nelson écrivit à Lord Hood chef de l'Amirauté britannique « *S'il n'avait pas plu à Dieu de m'aveugler il est hors de doute que tous les navires français seraient tombés entre mes mains* ».

COPENHAGUE : le 2 avril 1801, la flotte britannique commandée par sir Hyde Parker amiral timoré, a pour mission de détruire les flottes alliées de Russie, de Suède et du Danemark. La flotte anglaise après avoir franchit la passe d'Helsingor arrive dans la baie de Copenhague. L'Amiral Parker est hésitant et irrésolu. Le vice-amiral Nelson avec 12 vaisseaux vient renforcer la flotte de Parker La bataille s'engage lorsque l'adjoint de Nelson, Fergusson lui crie " *l'amiral Parker vient de hisser le Pavillon n°39* ". Le Pavillon 39 donnant l'ordre de rompre le combat et se retirer ; " *cesser le combat, que je sois damné si j'obéis* " hurle Nelson qui prenant sa lunette et la plaçant ostensiblement devant l'œil droit dit " *vous savez Messieurs que je suis borgne de l'œil droit, Dieu m'est témoin que je n'ai pas vu le Pavillon 39. à vos bords* ". Le soir même Nelson avait détruit la flotte danoise et entrainé dans Copenhague mais était relevé de son commandement. A partir de 1803 il se plaignit d'une baisse de la vision de l'œil gauche et se protégeait de la lumière par le port d'une casquette teintée en vert. Le portrait fait par Abbot montre qu'il était porteur d'un ptérygion bilatéral. Nelson devait mourir à la bataille de Trafalgar le 21 octobre 1805 en ayant détruit toute la flotte franco-espagnole de 33 vaisseaux commandée par l'Amiral Villeneuve qui fut prisonnier et se suicida par la suite. Le corps de Nelson fut placé dans une barrique de rhum et ramené en Angleterre tandis que son navire amiral le Victory fut remorqué dans le port de Portsmouth où il se trouve toujours étant devenu un des musées la plus visité d'Angleterre.

2. Le maréchal KOUTOUSOV 1745-1813

Cet autre ennemi de Napoléon est né à Saint-Pétersbourg en 1745. Il participe à toutes les guerres de la fin du règne de Catherine II en Pologne et contre les Turcs. A la

bataille d'Ortchakov en 1788 il commande un corps de chasseurs sous les ordres de Potemkine en Crimée il est très sérieusement blessé à la tête par un boulet turc. Il perd immédiatement la vision de l'œil droit et eut la mâchoire inférieure droite fracassée. Il récupérera miraculeusement de sa terrible blessure considérée comme fatale. Doté d'une grande finesse d'esprit il devint ambassadeur de Russie à Constantinople, puis gouverneur de Saint-Pétersbourg. A l'avènement du tsar Alexandre 1^{er} en 1805 il devint chef de l'armée russe envoyée au secours de l'Autriche. Après la capitulation d'Ulm il fut battu et à nouveau blessé par les troupes de Napoléon à la bataille d'Austerlitz. Après la disgrâce du général Barclay de Tolly, malgré ses 70 ans, il reçut la mission de combattre Napoléon, bien que battu à Borodino en 1812 il recula au sud de Moscou alors en flamme. Puis au départ de Napoléon il repoussa ce dernier en dehors de la Russie et détruisit la Grande Armée à la désastreuse défaite de la Bérézina. Il mourut en Silésie à Bumzeau en 1813. Son prestige fut et reste immense en Russie. Dans la ville d'Ortchakov il existe toujours une fontaine sur laquelle on peut lire l'inscription suivante " *Ici fut blessé à l'œil au cours de la bataille contre les Turcs Michel Illarionovitch Koutousov plus tard Maréchal et Prince de Smolensk* ".

3. Le baron Albert-Adam NEIPPERG 1775-1829

Neipperg est sans doute l'ennemi borgne de Napoléon le plus méconnu. Né à Salzbourg en 1775, il fit une brillante carrière militaire dans l'armée de l'archiduc d'Autriche Ferdinand. Il fut fait prisonnier en Belgique à la bataille de Jemmapes par les armées de la République française de Dumourier et de Kellerman. C'est au cours d'une bagarre en prison qu'il eut l'œil droit blessé et crevé. Par la suite il fut nommé ambassadeur d'Autriche en Suède et à Stockholm il parvint à détacher le roi Bernadotte, ancien maréchal français de la cour de Napoléon et réussit à le faire participer à l'alliance des coalisés contre l'Empereur. En juillet 1814, l'impératrice Marie-Louise âgée de 22 ans, de faible constitution prend les " eaux " à Aix les Bains tandis que son mari Napoléon est à l'île d'Elbe et son fils, "l'Aiglon", âgé de 3 ans est à Vienne chez son grand-père maternel l'archiduc d'Autriche François II qui a envoyé le baron Neipperg à Aix pour la surveiller. Devenue duchesse de Parme elle administra le Duché avec Neipperg dont elle eut deux enfants. A la mort de Napoléon en 1821 Neipperg épousa morganiquement Marie-Louise. A la mort de l'Aiglon en juillet 1832, Chateaubriand qui n'aimait guère Napoléon écrivit « *Neipperg est le borgne qui osa déposer ses œufs dans le nid de l'Aigle* ».

4. MASSENA, 1758-1817

Mais parmi ce que nous avons appelé " les borgnes de Napoléon " le moins connu est Masséna qui fut un de ses plus brillants officiers. Né en 1758 à Nice, il participe à la campagne d'Italie de Bonaparte est nommé maréchal d'Empire et duc de Rivoli en 1804. En juillet 1808 Napoléon chassait à tir en forêt de Fontainebleau accompagné de plusieurs maréchaux. Un plomb creva l'œil gauche de Masséna. Celui-ci se rendit compte immédiatement que l'Empereur en était le responsable. Mais il ne broncha pas. Après son retour au pavillon de chasse il décida avec Berthier que celui-ci endosserait la responsabilité de l'affaire. Mais Napoléon ne fut pas dupe. Il ne cessera jamais alors de favoriser Masséna après l'avoir fait prince d'Essling après la bataille d'Essling. En 1809 il le nomma commandant en chef à la bataille de Wagram. Son ennemi l'archiduc Charles d'Autriche déclara alors « *voilà ce borgne de Masséna j'espérai pourtant que son coup de fusil dans l'œil*

nous en aurait débarrassé ». Malgré une bataille indécise la Maison de Hasbourg eut à Wagram une des plus lourdes défaites de son histoire (80 000 morts autrichiens).

LÉON GAMBETTA, 1838-1882

Né à Cahors le 3 avril 1838, à l'âge de dix ans Léon Gambetta regardait travailler un coutelier dont l'atelier était voisin de la maison familiale. Soudain un fleuret tendu par une corde par le coutelier qui essayait d'enfoncer un clou cassa, la pointe du fleuret fut projetée dans l'œil droit de l'enfant. Il fut examiné à Toulouse puis à Montpellier. On constata une perforation de la cornée qui cicatrisa très rapidement. Mais une infection se développa sur les membranes endo-oculaires. Cet œil devint vite aveugle tandis qu'une exophtalmie à évolution lente s'installa progressivement sans doute par glaucome secondaire. Après avoir été élève au séminaire de Montauban, Gambetta fit ses études de droit à Paris. Son intelligence vive et son grand talent oratoire lui permirent rapidement de se faire un nom dans quelques plaidoiries à résonance politique. Farouche républicain opposé au Second Empire il devint, très jeune, député de Paris. Mais la protusion de l'œil droit aveugle continuait à progresser à tel point que les paupières ne recouvraient plus le globe oculaire, les douleurs devenaient de plus en plus intolérables. Gambetta avait un ami très cher le docteur Fieuzal ophtalmologiste, qui devint par la suite le médecin fondateur de la Clinique ophtalmologique des Quinze-Vingt jusqu'alors simple hospice pour les aveugles fondé par Saint-Louis. Le docteur Fieuzal d'autorité emmena Gambetta consulter le docteur de Wecker originaire de Francfort en Allemagne mais devenu le plus grand ophtalmologiste parisien de l'époque. Sans hésiter, dès l'examen terminé, de Wecker décida l'énucléation en urgence, elle fut pratiquée trois jours après la consultation le 26 avril 1867. Elle eut lieu dans l'appartement de Gambetta rue Bonaparte à Paris sous anesthésie générale à l'éther. Les suites furent simples et Gambetta reprit vite ses activités d'avocat. Ce n'est qu'au bout d'un mois qu'il écrivit à son père pour lui faire part de cette énucléation et pour lui demander une aide financière car le docteur de Wecker n'avait pas demandé d'honoraires il fallait lui faire un cadeau et il fallait surtout " un œil artificiel " soit une prothèse qui à l'époque coûta 900 Francs Or, somme considérable qui correspondrait au prix d'une voiture de luxe aujourd'hui. Mon ami le docteur Amalric d'Albi ophtalmologiste, ancien membre de l'Académie de médecine qui nous a quitté il y a deux ans, a entrepris de rechercher l'œil de Gambetta. Ce n'est qu'il y a une dizaine d'années qu'il a eut l'idée de demander au musée de Cahors qui conserve tout un ensemble de reliques du grand homme d'état si par hasard l'œil de Gambetta ne s'y trouvait pas. Et il eut la surprise de trouver un flacon vide du liquide fixateur qui s'était évaporé avec le temps dans lequel se trouvait un globe oculaire ratatiné et sur le col du flacon une étiquette manuscrite mentionnait bien " Œil de Gambetta ". Comme il était impossible d'enlever le globe sans couper le verre, Amalric eut l'idée de faire faire une radiographie simple suivie d'un scanner ce qui permit de voir qu'il n'y avait pas de corps étranger métallique intra-oculaire mais qu'il existait un globe ratatiné avec une cataracte traumatique opacifiée et luxée et tout autour un décollement total de la rétine. Devenu ministre de la Guerre en 1870, il resta dans l'imagerie populaire l'homme qui pour organiser la défense de Paris assiégé par les Prussiens quitta la capitale en ballon pour organiser la résistance en province. Par la suite resté un borgne célèbre et un grand tribun, il devint président du Conseil. Malheureusement il devait mourir à l'âge de 44 ans, le 31 décembre 1882 d'une péritonite appendiculaire qui malgré des discussions véhémentes entre différents grands chirurgiens parisiens n'avait pas été opérée.

EDGAR DEGAS, 1834-1917

Ce fameux peintre impressionniste parisien devenu très célèbre en particulier par ses pastels de danseuses de ballet eut des problèmes oculaires très sérieux qui firent qu'à la fin de sa vie il circulait dans les rues de Paris presque aveugle, en tout cas très mal voyant. Curieusement ce n'est qu'au début de sa carrière artistique qu'il prend conscience de sa mauvaise vision. En 1870, alors âgé de 36 ans, il s'engage dans l'armée pendant le siège de Paris par les Prussiens. Alors envoyé au fort de Vincennes pour des exercices de tir, il s'aperçut que son œil droit ne voyait pas la cible. Il pense alors qu'il avait pris froid quand il était sentinelle sur les fortifications parisiennes. Rendant visite à son frère à la Nouvelle Orléans en Amérique en 1872 il devint dépressif car son œil droit était complètement aveugle et sa vue baissait à gauche. En 1873 il écrira à son ami Tissot " *cette maladie de la vue m'a bien frappé, je reste avec l'œil droit très abîmé*". En 1891 il fut examiné par le célèbre ophtalmologiste Edmond Lamdolt né en Suisse mais installé à Paris. Le traitement consista à porter des verres teintés, complètement opaque à droite et muni d'une fente sténopéique à gauche, lunettes conservées actuellement au musée d'Orsay à Paris, ceci pour le protéger d'une photophobie très importante. Il écrira à son ami De Valernes « *vous me verrez sur les yeux un appareil assez lugubre. On tente de m'améliorer la vue en masquant l'œil droit et en laissant le gauche ne voir que par une fenêtre. Tout va encore bien pour circuler mais je n'y puis m'y faire pour travailler* ». Nous ne connaissons pas la nature exacte de l'affection oculaire de Degas. Quelle que soit la cause, Degas a été un borgne fonctionnel pendant la majeure partie de sa carrière, les chefs d'œuvres de sa maturité sont l'œuvre d'un monoptalme. La mal vision progressive de l'autre œil a influé notablement sur l'œuvre de Degas puisque dès 1880 il renonce progressivement à la peinture à l'huile pour s'adonner aux pastels. Il l'écrivit lui-même « *maintenant que mes mauvais yeux m'interdisent tout tableau seuls le crayon ou le pastel me sont permis* ». Enfin la sculpture sera la dernière forme d'art à laquelle Degas ait pu s'adonner et il écrira encore lui-même « *voilà des années que j'ai du renoncer à dessiner ou à peindre et à me contenter de faire de la sculpture* ». Jusqu'à la fin de sa vie Degas sut surmonter son handicap visuel. Il déclara même « *moi je suis convaincu que les déficiences de la vue sont de nulle importance, on voit comme on veut voir. Bien sûr c'est faux, mais cette fausseté constitue l'art* ».

ANTON PAWLOVICH TCHEKHOV, 1860-1904

Tchekhov, docteur en médecine de l'université de Moscou en 1884 n'exerça pratiquement pas la médecine. Il devint très vite un nouvelliste et un dramaturge brillant et connu par ses pièces de théâtre (*La Mouette, L'Oncle Vanya, La Cerisaie* etc.). Il écrira lui-même « *La médecine est ma femme légitime, la littérature ma maîtresse. Quand l'une m'ennuie, je passe la nuit avec l'autre* ». Il avait une vue très faible et porta des lunettes toute sa vie. En 1896 il écrit qu'il ne voit plus de l'œil droit. A cette époque il se plaignit de douleurs cornéennes très vives avec ulcération. Il semble avoir présenté un ulcère herpétique de la cornée droite qui fut traité par électricité, puis par l'arsenic et les bains de mer. Tuberculeux presque toute sa vie, il mourut d'une phthisie galopante à l'âge de 44 ans en 1904.

GABRIEL d'ANNUNZIO, 1863-1938

Né à Pescara en Italie, d'Annunzio publia son premier recueil de poèmes à l'âge de 16 ans. Il gagna Rome où il fut reçu dans un cercle aristocratique d'artistes en rapport avec le dandysme décadent de la fin du XIX^e siècle. Cet écrivain italien brillant écrivit de nom-

breux romans, pièces de théâtre et de poèmes et mena une vie mondaine assez débridée et fantasque. Ayant dépassé la cinquantaine, il s'engage en 1914 dans la marine puis dans l'aviation. Il accomplit de nombreuses missions surtout au-dessus de Trieste qui était le port de guerre de l'Empire austro-hongrois. Le 23 février 1916 au cours d'un atterrissage forcé il se blessa contre sa propre mitrailleuse. Son œil droit fut très gravement blessé. Il risqua de voir se développer sur son autre œil une ophtalmie sympathique. Il fut alors hospitalisé à Venise et maintenu pendant 6 mois dans l'obscurité totale. Pendant cette longue et éprouvante période il dicta à sa sœur Renata, une religieuse, une monographie de 10 000 mots *Nocturne* dans laquelle il raconte ses expériences et ses aventures de guerre. Il mourut dans sa propriété extravagante de Vittoriale sur les bords du lac de Garde. Dans sa villa sont exposés de nombreux souvenirs de cet extraordinaire personnage, poète, condottiere, esthète et Don Juan qui défraya la chronique de la belle époque.

CHARLES NUNGESSER, 1892-1927

Pendant la guerre de 1914-1918 il fut un des plus glorieux pilotes de chasse de l'aviation française. Le 29 janvier 1916 son avion s'écrasa, il en fut difficilement extrait porteur de nombreuses fractures. Ses deux jambes et son crâne furent fracturés et il perdit l'œil droit. Mais il repartit au combat en 1918 et termina la guerre après avoir abattu 45 avions ennemis et il reçut la Croix de Guerre avec 28 palmes. Le 8 mai 1927 le capitaine Nungesser et son copilote français Coli tentèrent de traverser l'Atlantique d'Est en Ouest ce qui n'avait encore jamais été tenté. On ne retrouva jamais leur avion " L'oiseau blanc " disparu dans l'Atlantique. Un monument sur la falaise d'Etretat commémore leur dernier survol de la terre française.

MOSHÉ DAYAN, 1915-1981

Né en Palestine en 1915, Moshé Dayan fut un membre très actif des mouvements pour l'indépendance du peuple juif. En 1941 il rejoignit la Hagamah, brigade juive rattachée aux forces australiennes de l'armée anglaise qui avec quelques bataillons des forces de la France Libre gaulliste envahirent la Syrie alors sous le contrôle des forces de Vichy. Le 2 juin 1941 alors qu'il participait à l'attaque d'un bastion tenu par la police française il fut blessé par une balle de mitrailleuse qui pénétra dans son orbite gauche. Il fut énucléé à Jérusalem. De multiples fractures de l'orbite malgré plusieurs interventions réparatrices et plastiques laissèrent un dommage esthétique très important, empêchant le port de toute prothèse oculaire. C'est pour cela qu'il porta sans cesse son classique bandeau noir, mais cela ne l'empêcha pas de devenir le Commandant en chef de l'armée israélienne entre 1949 et 1954 et d'être ministre de la Défense en 1967.

GAMAL ABDEL NASSER, 1918-1970

Nasser chef de l'Etat égyptien, après avoir chassé le roi d'Egypte Farouk et nationalisé le canal de Suez en 1956, fut le grand ennemi de Dayan. Il portait lui aussi un bandeau noir sur l'œil gauche. On ne sait pas s'il avait perdu cet œil par accident ou au cours d'un combat. Mais c'était un grand diabétique et peut être cet œil devint-il aveugle à la suite d'hémorragies rétinienne.

* * * * *

Parmi tous ces borgnes certains sont très célèbres, d'autres moins, d'autres méconnus, mais ont joué un rôle important dans la petite histoire de grandes nations.

Le borgne le plus récemment connu et bien tristement célèbre est le mollah Omar qui a perdu son œil droit en se battant contre les Russes il y a quelques années. Chef des Talibans de Kandahar il n'a pas hésité à donner l'ordre de détruire un des chefs d'œuvre de l'humanité les Bouddhas géants de Bamiyan. Peut être se cache-t-il toujours dans une de ces grottes de l'Afghanistan qui servirent sans doute d'abri au cours du passage des grands conquérants Alexandre le Grand, Gengis Khan, Tamerlan.

Il y a malheureusement tous les jours beaucoup de nouveaux borgnes dans le monde, heureusement la chirurgie réparatrice et esthétique moderne et surtout la perfection des prothèses oculaires font que le déficit esthétique est pratiquement nul. Essayez par exemple de trouver lors d'une prochaine émission de télévision quel est l'œil artificiel de Peter Falk le grand acteur de la série policière Columbo.

Et puisque nous sommes à Lyon, comment ne pas citer cette maxime de Catherin Bugnard dans la *Plaisante sagesse lyonnaise* « Si te prends femme ne la prends pas borgnasse, si te la prends borgnasse ne là prends pas catolle, si te la prends borgnasse et catolle au moins qu'elle aye de quoi ».

12 NOVEMBRE 2002

Communication de Jean NORMAND

Membre Correspondant

**UNE TENTATIVE DE VALIDATION THÉRAPEUTIQUE
DANS LES HOSPICES CIVILS DE LYON EN 1853**

En cette année du bicentenaire des Hospices Civils de Lyon, il n'est pas inutile de rappeler cette tentative de validation thérapeutique en milieu hospitalier à Lyon.

En 1853 est éditée chez Louis Perrin une plaquette de 200 pages reproduisant un rapport du Docteur Baron de Polinière devant le Conseil d'Administration des Hospices Civils de Lyon, rapport consacré aux *Considérations sur la salubrité de l'Hôtel Dieu et de l'Hospice de la Charité* (1). Fait exceptionnel et unique, témoin de l'importance de ce rapport dans la justification de la politique du Conseil d'Administration, cette plaquette est éditée aux frais des Hospices conformément à un vote du Conseil d'Administration.

1853, soit il y a un siècle et demi, est à la fois loin et près de nous. Ce milieu du XIX^e siècle est en effet une date charnière à égale distance temporelle de la fin du XVIII^e siècle et de l'ère pastorienne de la fin du XIX^e siècle. Loin de nous, car il représente sous l'angle démographique cinq générations, mais beaucoup plus près pour certains d'entre nous dont les grands parents étaient nés à cette date. J'ai personnellement entendu ma grand mère me parler de l'Hôtel Dieu qu'elle avait connu en 1858.

Quel est l'environnement scientifique de ce milieu du siècle ? On ne saurait trop insister sur l'opposition existant à cette date entre le retard des connaissances biologiques et l'avancée des autres sciences. Pour ne citer que quelques repères de ces avancées, étaient connus le paradoxe d'Olbers en cosmologie, l'effet Doppler-Fizeau, les géométries non euclidiennes. Le développement industriel commençait avec l'acier et les noms de Bessemer et de Thomas, les machines à vapeur avec mon homonyme Augustin Normand, les locomotives rapides - en 1853 est signé le décret impérial autorisant les locomotives à rouler à 120 km/heure -, les grands travaux du génie civil du début du second Empire. En face de ces sciences fondamentales et appliquées triomphantes, la médecine était selon la phrase de Claude Bernard " la plus arriérée des sciences ". Semmelweis se battait sans espoir pour l'hygiène des maternités depuis 1847. En 1855, Trousseau dans l'introduction de son *Traité de Thérapeutique* (2) écrivait : « Il n'est point dans le pouvoir de la physiologie d'expliquer la plus simple des affections morbides » et Pouchet faisait paraître en 1859 son *Traité de la Génération spontanée* (3). Il faudra attendre la décennie 1860 pour qu'apparaissent les travaux fondamentaux de Claude Bernard sur la médecine expérimentale et la physiologie, de Darwin sur l'origine des espèces, de Pasteur et la réfutation de la génération spontanée enfin de Mendel et la naissance de la génétique.

Qu'apporte ou suggère ce rapport de Polinière ? Un panorama de l'état des hôpitaux au début du XIX^e siècle ainsi que les conceptions d'alors concernant les miasmes et le méphitisme, l'attitude d'un hospitalier et hygiéniste soutendue par une personnalité de

médecin remarquable par sa moralité et son dévouement, enfin une attitude ambiguë voire de restriction mentale vis à vis des preuves par les méthodes numériques et statistiques. Tout ceci mérite d'être analysé. Si j'ai gardé comme titre de cet exposé celui d'une tentative de validation thérapeutique en 1853, c'est, bien qu'incomplète et hésitante, elle représente un changement d'état d'esprit thérapeutique après l'évaluation des remèdes par la Société Royale de Médecine à la fin du XVIII^e siècle. Tout y est apparemment : l'existence d'un échantillon important défini par le critère unique de l'hospitalisation à l'Hôtel Dieu, un seul critère de jugement la mortalité, la comparaison de deux groupes identiques quant au recrutement, la supposition d'une attitude thérapeutique médicamenteuse ou chirurgicale non modifiée sur trente ans mais nous verrons que les exigences formulées par Gavarret en 1840 ne sont pas abordées par Polinière.

Qui était ce docteur de Polinière, médecin de l'Hôtel Dieu ? Nous possédons la bibliographie précise de ses travaux scientifiques, des commentaires sur sa vie et son œuvre écrits dans le style fleuri de l'époque romantique de l'époque à travers l'éloge du docteur de Polinière fait par le docteur Montfalcon (4) devant l'Académie de Lyon en 1857, la monographie de Diday (5) éditée à Paris et à Lyon en 1857.

Augustin Pierre Isidore de Polinière, docteur en Médecine de la Faculté de Paris, correspondant de l'Académie Royale de Médecine, membre du Conseil de Salubrité, médecin administrateur de l'Hôtel Dieu puis de l'Hospice de la Charité, académicien de Lyon, chevalier de la Légion d'Honneur et fait baron par le roi Louis Philippe naît à Vire en Normandie en 1790. Son père était un médecin distingué, un de ses aïeux était Pierre Polinière qui fut professeur de physique au Collège d'Harcourt et rédigea un cours de Physique pour le Régent et le jeune Louis XV. Ses études secondaires terminées, de Polinière est appelé par la conscription et participe aux campagnes de 1809 notamment à Wagram comme sous-aide chirurgien. Il est alors soigné pour un épisode dysentérique grave par le baron Larrey. Libéré de la conscription, il entreprend conformément aux vœux de son père, des études médicales à la Faculté de Paris et est reçu docteur en Médecine en 1815 après une thèse sur la puberté. Marié en 1813, il vient s'installer à Lyon, son épouse étant d'origine lyonnaise. Il illustre ainsi l'aimable aphorisme de *La Plaisante Sagesse Lyonnaise* : « *Tout le monde ne peut être de Lyon, il en faut bien d'ailleurs* ». Les débuts de sa carrière de 1815 à 1822 sont difficiles car de Polinière est totalement inconnu à Lyon notamment dans les milieux médicaux. C'est par les publications scientifiques qu'il va acquérir un début de notoriété. En 1821 lors d'un concours pour un prix de l'Académie de Lyon sur la question "des avantages et des inconvénients respectifs des hôpitaux et des soins à domicile pour les malades indigents" Polinière reçoit la médaille d'or et ses suggestions annonçaient déjà ce qu'il ferait plus tard dans l'administration hospitalière et l'attention qu'il portera au rôle social de l'hôpital.

En 1822, il est reçu premier au concours de médecin de l'Hôtel Dieu et en tant que titulaire, il reçoit la direction de la salle Saint-Charles. En 1827, il obtient le prix de la société de Médecine de Marseille qui met au concours la question des émissions sanguines artificielles. Le travail de Polinière sur les émissions sanguines est bien entendu dans la ligne de l'école de Broussais mais comporte des réserves qui excluent le rôle décongestif, révulsif, dérivatif de la saignée annonçant ainsi le travail critique statistique de Louis en 1835 sur l'efficacité de la saignée. Son intérêt pour la santé publique le conduit successivement à devenir membre du Jury Médical avec la surveillance des médicaments dans les phar-

macies et de la Commission exécutive des Salles d'Asile de la ville de Lyon dont il devient président. Il propose d'en élargir le rôle et en plus de procurer aux enfants d'ouvriers un abri, d'être des centres éducatifs associant leçons, gymnastique et morale. Au sein de la Commission de Salubrité de la ville, Polinière insiste sur le lien qui existe entre hygiène, salubrité, qualité de l'eau et de l'air et santé publique. Avec un remarquable modernisme, il anticipe en posant le problème des maladies professionnelles.

En 1832, lors d'une épidémie de choléra qui, à partir de Paris menace de s'étendre à la France entière, Polinière est envoyé en mission à Paris pour y étudier les caractères de l'épidémie et les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour protéger Lyon. Membre correspondant de l'Académie de Médecine depuis 1825, il est élu à l'Académie de Lyon en 1832. Le sujet de son discours de réception fut " *l'éducation considérée dans ses rapports avec la médecine* ". La même année, il quitte l'Hôtel Dieu pour prendre la direction d'un service à la Charité. Nommé membre du Conseil d'administration des Hospices Civils de Lyon en 1841, il devient directeur de l'Hospice de la Charité en 1844, enfin président du Conseil d'administration des Hospices Civils de Lyon en 1851. Il publie en 1845 avec Montfalcon l'ensemble des rapports du Conseil de Salubrité du Rhône, repris l'année suivante dans un livre classique le *Traité de la salubrité dans les grandes villes suivi de l'Hygiène de la ville de Lyon* (6). En 1853, il rassemble dans les *Considérations sur la salubrité à l'Hôtel Dieu et l'Hospice de la Charité* (1) l'ensemble de ses efforts administratifs pour améliorer l'état des Hôpitaux de Lyon.

Ses fonctions médico-administratives l'avaient conduit bien entendu, à des relations d'amitié avec les notables de la ville notamment avec le comte de Brosses préfet du Rhône. Celui-ci était le fils de ce président du Parlement de Dijon dont l'activité littéraire (travail sur Salluste, relations avec Voltaire et lettres de voyage) a fait la renommée. Il est amusant de lire dans l'éloge que prononça Montfalcon devant l'Académie, le portrait du Préfet de Brosses où l'on retrouve les qualités de son père : vif, alerte, très spirituel, frivole en apparence et très solide au fond. Lors de la révolution de 1830, l'insurrection triomphait à Lyon sauf devant la Préfecture où flottait le drapeau royaliste. Polinière -qui avait refusé tout engagement politique mais était très attaché aux principes de la monarchie constitutionnelle - joua un rôle déterminant auprès du préfet pour l'engager à céder à la demande populaire et remplacer le drapeau blanc par le drapeau tricolore évitant ainsi une effusion de sang inutile. Sa notoriété médicale l'amena à donner ses soins à quelques célébrités : Monsieur et Madame de Chateaubriand de passage à Lyon, l'avocat Crémieux futur Garde des Sceaux, Mademoiselle Mars qu'il admirait, enfin le baron Larrey qu'il assista dans ses derniers moments et dont il disait eu égard à sa dette ancienne pour lui : « *Il a sauvé mon corps, j'ai sauvé son âme* ».

Mais à travers les éloges académiques et grâce, il est vrai, à une grande fortune dont il savait faire bon usage, il apparaît certain que cet homme avait un souci permanent de lutte contre la misère et une grande discrétion dans la charité. Diday rapporte qu'il répondait à un consultant qui discutait ses honoraires : « *J'ai trois sortes de malades: ceux qui me paient, ceux qui ne me paient pas et ceux que je paie. Choisissez vous-même votre catégorie* ». Amateur d'art, c'est à lui que nous devons la grande médaille des Hôpitaux gravée sous sa direction par Schmitt en 1845 avec sur la face les profils de Childebert et d'Ulrogothe et sur le revers les armoiries des Hôpitaux avec l'écu et la couronne entourés de palmes et de la croix, médaille toujours attribuée de nos jours aux Médecins des

Hôpitaux lors de leur honorariat. L'Académie de Lyon ne possède pas d'image de ce médecin lyonnais. Le musée d'Histoire de la Médecine et de la Pharmacie est le dépositaire d'un buste de Polinière sculpté par Madame de Sermezy - artiste lyonnaise dont Polinière fréquentait le salon avec Dugas-Montbel, le mystique lyonnais Ballanche, le chirurgien Marc Antoine Petit et Madame Récamier - . Le buste de Madame de Sermezy par elle-même - elle était membre associé de l'Académie - figure dans le couloir du Palais Saint Jean qui conduit à l'Académie. Le buste de Polinière traduit bien l'habitus de cet homme un peu solennel et empreint de distinction et d'urbanité. Sur la base du socle, on lit : " *Valde bonus, comissitimus arte medica, clarus, consolatur, firmat, curat* " (le meilleur et le plus affable en art médical, très brillant, il soulagea le malheur, fortifia et soigna). Anobli par Louis-Philippe en 1844, le baron de Polinière meurt à Lyon en 1856.

Cette biographie sommaire permet de mieux comprendre l'œuvre médico-sociale de Polinière exposée dans son rapport de 1853 qui est un plaidoyer *pro domo* ou pour le Conseil d'administration des Hospices Civils de Lyon , une justification de son action et des dépenses engagées.

1) L'état des Hôpitaux au début du XIX^e siècle et la conception du méphitisme.

Diday, ancien chirurgien de l'Antiquaille décrit ainsi l'aspect de l'Hôtel Dieu avant 1830: « *Au fond du carrefour des trois plus sombres rues du plus malsain quartier, s'ouvrait la première cour bordée d'arbustes funéraires. Là, l'odorat saisi dès l'entrée, marchait de surprise en surprise, incapable de distinguer chacune des fétidités qui semblaient s'être coalisées pour l'assaillir. Une boucherie abattoir avec toutes les puantes industries qui s'y rattachent, y régnait, sorte de cordon antisanitaire sur toute la longueur d'un côté de l'hôpital. De là le vent du nord aidé par la masse d'air que le Rhône entraîne dans ce sens, engouffrait incessamment ces exhalaisons dans les quatre cours, vrais cul-de-sac dépourvues de dégagement direct et de ventilation transversale et pour augmenter la force et la nocivité du foyer méphitique, l'usage avait accumulé dans cette dernière cour le dépôt des morts, l'amphithéâtre de dissection, la morgue d'une grande ville et la promenade des convalescents. On comprend la répugnance séculaire du peuple à s'y laisser transporter » (5). La situation était encore pire à l'Hôtel Dieu de Paris. Le baron Cuvier dans son éloge de Tenon en 1817 écrivait ceci :« *Sur les lits des malades quatre à six misérables étaient entassés et quelquefois on en mettait autant sur le ciel de lit. Ils sentaient quelquefois un à deux morts entre eux pendant des heures entières. On jetait pêle mêle toutes les maladies sans distinguer les contagieuses. Les femmes en couches, les nouveaux nés étaient à coté des hommes atteints de la petite vérole. L'air était si corrompu qu'aucune opération ne réussissait et que la gangrène s'emparait des plaies ».* (7)*

A Lyon - conformément à ce que Louis XVI avait ordonné en 1781 pour l'Hôtel Dieu de Paris - les recteurs étaient fort désireux d'abolir l'usage de lits qui contenaient toujours deux malades et souvent quatre à cinq. Une souscription publique avait eu lieu en 1787 pour la création de 300 lits en fer d'un mètre de largeur et la recoupe de 436 lits de bois pour que leur largeur ne dépassât pas celle nécessaire à un malade (souscription couverte en quelques semaines). Mais ce n'est que lors de sa séance du 25 Avril 1832 que le Conseil d'administration arrêta qu'il n'y aurait jamais désormais deux malades dans le même lit. Polinière écrit dans le style fleuri de l'époque :« *le malade y respire l'haleine de l'agonisant, le convalescent touche le corps refroidi d'un mort* ».

La mortalité était lourde : 25 % pour l'Hôtel Dieu de Paris. Dans l'article de Drivon (8) consacré à la mortalité de l'Hôtel Dieu de Lyon, celle-ci varie de 10 à 13 % des entrées de 1800 à 1900. Polinière indique que la mortalité à l'Hôtel Dieu est de 13,15 % des malades traités. Pour les femmes en couches, la mortalité maternelle varie entre 14 et 17 pour mille avec des pics à 23 lors d'épidémie de fièvre puerpérale et Polinière note : « on y contracte des maladies qu'on n'avait pas et la mort exerce des ravages dans des proportions effrayantes ».

Quant aux pathogénies de cette iatrogénèse hospitalière, la distinction entre effluves, émanations putrides, miasmes, méphitisme faisait des fièvres intermittentes, endémiques ou épidémiques une discussion métaphysique.. Dans le *Traité de Médecine légale et d'Hygiène publique de Fodéré* (9) paru en 1813 celui-ci admet la présence de miasmes d'une nature inconnue d'une propriété ordinairement septique dissous ou suspendus dans une masse donnée d'air atmosphérique favorisés par la chaleur humide ou l'émanation putride des substances animales. Et cet auteur expose plus loin les conseils pour la construction d'un hôpital, prémices de ce que Polinière réalisera à l'Hôtel Dieu et à la Charité. Le rapport de Polinière insiste sur les bienfaits de la ventilation des locaux qui entraîne les miasmes dans leur trajet ascendant. Le rôle de ventilation des grands et petit dômes est souligné : « La masse des gaz méphitiques qui s'accumule dans les dômes est incroyable. L'air est exempt de mauvaises odeurs près des autels sous les coupoles. Les ouvriers qui travaillent à l'intérieur de la coupole ou des lanternons en sortent incommodés après une demi heure de séjour. Plusieurs ouvriers sont obligés de s'y succéder pour faire la besogne d'un seul ». Polinière rapporte plus loin l'opinion commune d'une mortalité plus élevée dans les salles des étages supérieurs des hôpitaux du fait du courant ascendant des miasmes mais ne retrouve pas cette différence à l'Hôtel Dieu. Enfin l'auteur analyse minutieusement le volume d'air disponible par malade de chaque salle d'hospitalisation, compris entre 54 et 74 mètres cubes, volume d'air très abondant et qui dépasse de beaucoup les limites fixées par les estimations les plus sévères, d'autant que la ventilation est efficace par la disposition des fenêtres et châssis opposés.

2) Les travaux d'hygiène effectués.

La liste des travaux effectués sur une période de vingt ans est dans le droit fil des concepts pathogéniques du méphitisme. Ces travaux présentés dans le rapport sous l'angle chronologique peuvent être regroupés ainsi pour l'Hôtel Dieu.

Dans les salles de malades:

- diminution de la taille des rideaux fixés au ciel de lit de 70 à 40 cm avec leur suppression au pied du lit,
- fourneaux type potagers améliorant chauffage et ventilation,
- châssis mobiles sur les impostes assurant la ventilation vers les dômes,
- suppression des carrelages remplacés par des parquets cirés ce qui supprime les grands lavages qui mobilisaient la sanie des sols,
- amélioration de l'hygiène par les bains, les latrines fermées et une machine à vapeur pour élever l'eau des puits dans les étages.

La suppression des foyers d'infection comportait :

- la fermeture des égouts et du canal sous l'hôpital de la rue Bourgchanin vers le Rhône,

- la réfection du pavage des cours pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales,
- le transfert des salles de dissection et de préparation anatomique vers l'extrémité sud de l'hôpital,
- la suppression des boucherie et abattoir remplacés par le passage de l'Hôtel Dieu,
- le transfert du dépôt mortuaire et de la morgue de Lyon,
- le nettoyage des caveaux de l'église avec transfert vers les cimetières de 53 m³ d'ossements,
- la suppression des nuisances sonores et des poussières par l'éviction des marbriers sur la façade Rhône,
- enfin aération et lumière par la démolition de 16 maisons rue Bourgchanin (rue Bellecordière actuelle) transformant la luminosité et la salubrité du grand réfectoire et des salles avoisinantes.

Les dépenses sur vingt ans s'élevèrent à 2 millions de francs.

Je serai plus bref pour l'Hospice de la Charité du fait de sa disparition. Disons simplement que les travaux ont rendu à leur destination première 107 arcades, 125 fenêtres et 20 portes pour faire circuler air et lumière.

3) La justification de ces travaux repose sur la diminution de la mortalité.

Polinière analyse celle-ci sur deux périodes de 15 ans de 1823 à 1837 d'une part et d'autre part de 1838 à 1852. La mortalité passe de 13,15 % des entrées pour la première période à 11,07 % pour la seconde avec un nombre d'entrées plus élevé (197 669 entrées pour la première période et 252 054 pour la seconde). Polinière écrit : « *Vous avez dépensé de l'argent mais dans l'espace de 15 ans, vous avez arraché à la mort 4834 malades* » liant ce gain à l'hygiénisme qui avait guidé les travaux.

Il est surprenant que le médecin qu'était de Polinière ne fasse pas état d'amélioration médicamenteuse ou chirurgicale sur ce laps de temps car pour ne citer que deux faits : la digitaline - dont les indications étaient imprécises et mal codifiées il est vrai - était introduite en thérapeutique pendant cette période et d'autre part l'anesthésie générale à l'éther était utilisée par Amédée Bonnet à l'Hôtel Dieu pour la première fois en Janvier 1847 quelques mois après Morton à Boston. Mais ceci témoigne simplement de la faible incidence sur la mortalité de la thérapeutique *stricto sensu* dans l'esprit de Polinière...

4) L'attitude de Polinière vis à vis de la statistique médicale.

Avant de s'appuyer sur des données chiffrées pour justifier et valider son programme thérapeutique d'hygiène hospitalière et l'heureux résultat des dépenses engagées, Polinière écrit : « *Quoique nous fassions peu de cas de l'importation de l'arithmétique dans le domaine de la médecine, quoique nous considérions l'application de la méthode numérique comme antiscientifique, nous avons dû en cette occurrence employer le moyen des chiffres* ». Pourquoi cette attitude ambiguë voire contradictoire sinon le reflet des sentiments de l'époque à l'égard de la statistique médicale.

Le souci d'une médecine reposant sur des preuves est ancien. Dès 1760, Bernoulli (10) analyse le gain d'espérance de vie entre sujets inoculés par la variole et ceux non inoculés. En 1781 est créée la Société royale de Médecine dont une des fonctions est

l'analyse de l'efficacité des remèdes. Pour chacun d'eux, un dossier est demandé. Très vite la Société achoppe sur le problèmes des essais thérapeutiques après avoir évoqué puis rejeté l'essai thérapeutique chez les condamnés à mort voire les prisonniers de droit commun à Bicêtre. En 1819, Laplace (11) qui avait ouvert l'accès de l'Académie des Sciences aux médecins " pour qu'ils y rencontrent des savants " (euphémisme ou oxymoron ?) présentait des comparaisons globales entre groupes de patients mais c'est essentiellement l'école numérique de Louis vers 1830 qui essaye d'apporter des éléments quantitatifs de comparaison quant à l'évolution des processus infectieux. En réalité, l'essentiel de son action a été la création d'une banque de données anatomo-cliniques avec comparaison des résultats thérapeutiques dans la ligne de la pensée de Laennec et en opposition avec les concepts de Broussais. Le renom de l'école de Paris à cette époque lui donna une aura internationale notamment anglo-saxonne et américaine. Louis (12) démontra en 1838 l'inefficacité de la saignée au cours de la pneumonie. A coté de ces succès, les travaux de l'école numérique de Louis; déclenchèrent une hostilité violente avec des critiques véhémentes au sein de l'Académie de Médecine. Utiliser ces techniques numériques dépouillait l'homme de son individualité et de sa spécificité, lui appliquait des données de masse sans tenir compte des variations individuelles et des faits mal pondérables perdus ou non notés, d'où le scepticisme de Trousseau. On sait que la même hostilité entourait les démarches de Semmelweiss de 1844 à 1847 pour analyser les fièvres puerpérales. On peut se demander le pourquoi du besoin et du développement à cette époque de ces concepts numériques. Il faut le rattacher à la naissance des compagnies d'assurances qui cherchaient à numériser la notion de risque, aux conceptions nouvelles concernant le déterminisme des maladies enfin aux interactions entre les différents domaines des sciences.. L'opposition était par contre bien probablement liée à coté du conservatisme, aux concepts qui faisaient de la médecine un art intuitif et à l'absence totale de formation des médecins à la statistique.

En 1840, Gavarret - ancien polytechnicien et professeur de Physique médicale à la Faculté de Paris - horrifié par le niveau des discussions sur ce sujet publiait son ouvrage *Principes généraux de statistique médicale* (13) et rappelait les points fondamentaux : aggrégabilité des faits, taille des échantillons, intervalle de confiance, tous points méconnus qui le conduisaient à une critique de l'utilisation statistique par l'école numérique de Louis. Ce, d'autant qu'alors existait un véritable fétichisme de la moyenne (évidente chez Quételet et Villermé) notion qui explique l'attitude nuancée de Claude Bernard. Dans le paragraphe " De l'emploi du calcul dans l'étude des phénomènes des êtres vivants, des moyennes et de la statistique" du chapitre II de *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (14) Claude Bernard souligne que "*l'application des mathématiques aux phénomènes naturel est le but de toute science*" mais il achoppe sur la complexité des phénomènes physico-chimiques existants et critique avec humour la notion de moyenne en écrivant : « *le sublime du genre a été imaginé par un physiologiste qui, ayant pris de l'urine dans un urinoir de la gare de chemin de fer où passaient des gens de toute nation, crut pouvoir donner ainsi l'analyse de la composition de l'urine européenne* ». Il critique également la loi des grands nombres qui " n'apprend rien, jamais rien pour un cas particulier ". Claude Bernard revient encore pour appuyer dans le cadre de la physiologie expérimentale ce qu'avait affirmé Gavarret à savoir l'impossibilité par la statistique d'identifier la nature de la cause du phénomène, à l'opposé de la méthode expérimentale qui démontre le déterminisme des faits. Finalement donc attitude intellectuelle parfaitement correcte, eu égard à ce qu'était la statistique d'alors et qui fait justice de l'opinion trop souvent avancée

d'un Claude Bernard opposé à la statistique (15), sans oublier son mérite d'avoir introduit la notion de protocole précis a priori dans la recherche clinique.

Finalement le rapport de Polinière est l'instantané d'une époque, l'image d'un médecin qui a honoré notre ville et que celle-ci n'a guère gardé en mémoire, la mise en évidence des concepts régnant alors, l'image d'une hygiène efficace malgré des conceptions imprécises de la nature des infections, la première tentative de validation de méthodes thérapeutiques purement d'hygiène mais il fait mesurer le chemin qui reste à parcourir pour arriver à l'essai clinique contrôlé, gold standard de la connaissance thérapeutique. S'il est difficile de comparer la mortalité hospitalière globale (de 13 à 11 % du temps de Polinière) à la mortalité hospitalière actuelle car tout a changé, on peut comparer la mortalité maternelle lors de l'accouchement : 2 à 3 % en 1850 contre des chiffres de l'ordre de 1 à 2 pour cent mille actuellement soit une réduction d'un facteur mille.

Le dernier point est de savoir si Polinière a eu raison de considérer les chiffres qu'il donne comme "antiscientifiques". La taille des échantillons laisse prévoir a priori leur valeur; significative. J'ai eu la curiosité de les introduire dans un logiciel moderne de statistique. Le p est inférieur à dix puissance moins neuf c'est dire qu'il y a moins d'une chance sur un milliard que la réduction de la mortalité hospitalière (de 13,15 à 11,07 %) soit le fait du hasard. Polinière a donc eu tort de considérer ses données numériques comme "antiscientifiques" mais il a eu raison de les attribuer aux améliorations de l'hygiène hospitalière. Il avait prouvé sans le savoir la validation de son essai thérapeutique !...

Bibliographie

- 1 - De Polinière A. Considérations sur la salubrité de l'Hôtel Dieu et de l'Hospice de la Charité Louis Perrin Edit. Lyon 1853
- 2 - Trousseau A. Traité de thérapeutique et de matière médicale Bechet Edit. Paris 1855
- 3 - Pouchet F.A. De l'hétérogénéité ou Traité de la génération spontanée Baillière Edit. Paris 1859
- 4 - Montfalcon J.B. Eloge du Docteur Baron de Polinière. Académie de Lyon 31 Mars 1857
- 5 - Diday M.P. Vie du Docteur de Polinière Baillière Edit. Paris - Savy Edit. Lyon 1857
- 6 - Montfalcon J.B, De Polinière A. Traité de la salubrité dans les grandes villes Baillière Edit Paris 1846
- 7 - Cuvier A. Cité par Polinière (1)
- 8 - Drivon J; La mortalité à l'Hôtel Dieu de Lyon Lyon Médical 1900 - 93 - 493
- 9 - Fodéré F. Traité de Médecine légale et d'Hygiène Tome VI - Mane Edit. Paris 1813
- 10 - Bernoulli D. Essai d'un nouvelle analyse de la mortalité causée par la petite vérole et des avantages de l'inoculation pour la prévenir Mém. Acad. Royale Sciences. Paris 1766
- 11 - Laplace A . Cité par Fagot-Langeault. Les causes de la mort : histoire naturelle et facteurs de risque. Vrin Edit Paris 1989
- 12 - Louis F. Recherches sur les effets de la saignée dans quelques maladies inflammatoires. Baillière Edit. Paris 1835
- 13 - Gavarret J. Principes généraux de statistique médicale. Bechet Edit. Paris 1840
- 14 - Bernard C. Introduction à l'étude de la médecine expérimentale. Baillière Edit. Paris 1865
- 15 - Schiller J. Claude Bernard et la statistique. Arch. Internat. Histoire Sciences 1963 - XVI - 405

19 NOVEMBRE 2002

Conférence de M. Jean GUYOTAT
Professeur émérite, Université Claude Bernard, Lyon

**IMAGES DU DIABLE À TRAVERS L'EXORCISME
ET LA POSSESSION**

Il y a un peu plus de dix ans, mon collègue et ami, Paul Broussolle, me demandait de bien vouloir animer avec lui un groupe de prêtres exorcistes de la région lyonnaise. J'acceptais évidemment par amitié et intérêt culturel et je dois dire par curiosité. Bien qu'on m'ait beaucoup parlé du diable quand j'étais petit, je ne l'avais jamais véritablement rencontré, sauf peut être un peu Denis de Rougement, Thomas Mann etc. que j'évoquerai au cours de ma conférence.

Mais dans le travail que j'ai été amené à faire avec les exorcistes, Lyonnais, c'était une autre image très indirecte et trompeuse que je rencontrais. Dans mon métier de psychiatre, j'avais bien eu à soigner des cas de possession, mais je n'avais jamais pensé à l'exorcisme tel qu'il était pratiqué, de plus en plus rarement d'ailleurs, dans un contexte religieux. Ainsi il m'était arrivé de soigner une jeune femme qui était venue dans un service que je dirigeais à l'hôpital du Vinatier et qui s'était présentée de la façon suivante : « *Vous avez peut-être vu le film **L'exorciste**, c'est exactement ce qui m'arrive* ». En fait, elle s'était trouvée dans sa famille aux prises avec une situation dramatique : son jeune frère qu'elle adorait avait disparu en montagne. Son corps n'avait été retrouvé que bien plus tard grâce à un sourcier. Ses parents et elle-même gardaient intacte la chambre qu'il habitait et ils étaient dans une sorte de communication presque constante avec le disparu, en quelque sorte l'au-delà. Situation étouffante, épuisante, à laquelle elle avait réagi par des conduites sexuelles débridées que son mari supportait avec stoïcisme. Elle en avait conscience elle-même et y voyait une emprise démoniaque. Et en effet, lors de son hospitalisation elle se conduisait un peu comme on décrit les possédés, changeant quelquefois de registre de voix, se roulant par terre, nue. Je n'ai jamais utilisé aucun exorcisme mais un traitement psychologique d'écoute et de contrôle de ses excès et des médicaments antidépresseurs. Sa famille n'avait jamais pensé à un exorcisme religieux, mais elle avait trouvé dans le film **L'exorciste** une illustration de son comportement. Quelque chose la possédait en effet, mais je n'ai jamais rencontré chez elle le diable. Ce qui nous avait frappé c'était cette communication avec la mort qui exprimait l'impossibilité de faire face à un deuil douloureusement ressenti à la suite du traumatisme. Cette thématique de la communication avec les morts a été mise en forme dans la Doctrine Spirite sur laquelle je reviendrai et qui persiste à Lyon dans un local de la place des Terreaux chez les descendants de disciples d'Alan Kardecq, un Lyonnais (1).

Cette histoire est intéressante dans la mesure où la personne a trouvé dans un film une façon d'exprimer ses troubles. Mais dans la pratique psychiatrique de tels cas sont rares. Ce que nous voyons souvent par contre, ce sont des psychoses, états mentaux au cours desquels il y a, chez les patients qui en sont atteints, une sorte de perte des limites du moi :

ils disent qu'on est au courant de leurs pensées, on commente leurs actes, ils entendent des voix accusatrices, ou menaçantes, on les influence, on les persécute. C'est comme si toute une partie d'eux-mêmes était projetée en dehors d'eux, et comme si autrui entraînait en eux. Ces états, surtout s'ils se développent de façon aiguë, réagissent bien aux médicaments psychotropes. Et, il n'y a pas lieu de faire intervenir pour les comprendre une action maléfique extérieure. En termes modernes cognitivistes, ce sont des états où le patient est dans l'incapacité d'attribuer à l'autre un esprit personnel autonome. Ils le confondent avec le leur (2).

Je reviendrai par la suite sur les recherches tant anthropologiques que psychanalytiques sur d'autres aspects des phénomènes de possession et d'une façon générale sur ce qu'on appelle des phénomènes paranormaux dont la télépathie et le transfert de pensée sont le centre. Mais je souhaitais surtout vous montrer à travers un cas très concret comment on passe d'un registre " culturel " à l'autre, médical d'un côté, religieux de l'autre, magique enfin lorsqu'il s'agit de communication avec les morts. Car si on différencie bien le médical et le religieux, il serait inopportun de mélanger le magique et le religieux.

Quelle est la situation actuelle de l'exorcisme dans l'église catholique ? Tout d'abord, quelques chiffres qui montrent l'augmentation considérable de la demande d'aide auprès des exorcistes. Leur nombre qui, il y a dix ans, était d'une vingtaine a augmenté jusqu'à près de 120 actuellement.

L'un des prêtres disait avoir reçu 150 personnes en 1992, 480 deux ans plus tard.

« Les clients, dit l'un d'eux (P. Chossonery), sont de tout âge, de toute profession, de tous niveaux intellectuel, culturel, social, du quart-monde aux grandes responsabilités, de toute nationalité avec une grande part cependant de l'Europe du Sud, des Africains du continent noir, Nord Africains, des Antillais et des Réunionnais ».

« Ils sont de toutes croyances, athées, indifférents, catholiques, protestants, musulmans ou en lien familial avec les juifs » (Père Chossonery, 1994).

L'exorciste reçoit le plus souvent chez lui, mais se déplace aussi lorsqu'il faut aller constater sur place quelque chose d'insolite, des bruits, voire des apparitions. Il me faut préciser un peu plus la situation et la fonction de l'exorciste catholique avec qui nous travaillons, d'autant plus que son image est très souvent déformée dans les films, tellement elle apparaît comme spectaculaire et parfois effrayante. D'après le Canon 1172 du Code de Droit canonique de 1983, *« Personne ne peut légitimement prononcer des exorcismes sur les possédés à moins d'avoir obtenu de l'ordinaire du lieu une permission particulière express ».*

En fait le rituel de l'exorcisme au sens strict du terme est très rarement utilisé, mais on ne peut pas dire qu'il est abandonné. Il fait partie de l'église catholique qui recommande par ailleurs l'avis d'un psychiatre avant de procéder à un exorcisme. Je n'ai pas assisté personnellement à aucun exorcisme, mais mon ami P. Broussolle y a une fois participé. On distingue le grand exorcisme, célébration liturgique, des prières de délivrance : le plus souvent proposer des rites majeurs comprend une aspersion d'eau bénite, l'imposition des mains, la présentation d'un crucifix et l'utilisation des formules impératives qui s'adressent directement au diable !

Ce qui me paraît caractéristique actuellement du travail de ces prêtres, c'est une écoute de type psychothérapique mais avec une référence religieuse, puisque dans le bureau ou le local où ils exercent, il y a bien un oratoire où sont prononcées des prières (de délivrance le plus souvent) et proposés des commentaires de la Bible ou des Psaumes ou de l'Evangile à ceux qui viennent les consulter.

La présence religieuse reste donc tout à fait explicite.

C'est ce qui se passe dans le groupe où je travaille, mais ce n'est pas le cas dans certaines communautés catholiques traditionnelles où l'exorcisme à l'ancienne est quelquefois encore pratiqué et où un dialogue avec le diable supposé est engagé de préférence en latin, voire en hébreu, pour que le possédé ne comprenne pas ce qui se passe entre le diable et l'exorciste, tout à fait comme dans le film *L'Exorciste*. C'est comme si on faisait référence à une espèce de science commune, quelquefois savante, en tout cas rituelle entre le diable et l'exorciste à l'insu du possédé. J'ai été en tout cas toujours frappé par le décalage dans le temps de cette pratique de l'exorciste avec le diable, que l'on peut désigner de ce fait comme une sorte d'être culturel et historique. Cette dialectique du traditionnel et du moderne n'est pas sans importance et faut-il y voir, le problème du rôle, particulier de la transmission hiérarchique instituée dans l'église catholique, par ailleurs critiques (Y. Congar). Mais la pratique évolue. Actuellement les exorcistes travaillent en groupe et sont aidés, pour certains aspects de la pratique, par des religieux, mais aussi par des collaboratrices laïques ou religieuses bénévoles qui jouent un rôle important auprès des consultants.

Comme je l'ai montré plus haut, l'exorciste a une fonction officielle dans l'Eglise catholique. Il est nommé par l'Evêque. Il est obligatoire qu'il soit prêtre. Il n'a pas le droit de se déclarer lui-même exorciste. Il est donc sous contrôle de la hiérarchie de l'institution catholique en l'occurrence, ce qui est tout à fait nécessaire pour éviter des dérives aussi spectaculaires que catastrophiques. Je le signale, car il existe en France, des exorcistes qui se disent tels, fonctionnant quelquefois gratuitement, réclamant parfois des dons, mais se différenciant tout à fait des guérisseurs qui se font eux payer largement. Ces exorcistes plus ou moins spontanés se disent quelquefois rattachés à des églises plus ou moins résiduelles comme l'Eglise Anglicane, dont l'existence est réelle même si elle est très discutée. C'est comme si des mouvements anciens datant de plusieurs siècles continuaient dans l'inconscient collectif à fonctionner dans le monde actuel comme des espèces d'inclusions dans le psychisme collectif coexistant avec des phénomènes culturels parfaitement actuels, comme celui qui découle par exemple des développements d'internet et il est bien possible qu'il y ait des exorcistes qui développent un site sur internet, je ne l'ai pas vérifié. C'est dire combien il paraît nécessaire qu'un contrôle rigoureux soit exercé. Si j'ai fait cette digression cependant ce n'est pas par hasard, mais pour montrer que même dans notre monde moderne, peuvent co-exister des inclusions des siècles passés, aussi actifs dans l'inconscient de certains qu'autrefois. Et c'est le cas de l'image du diable. Il y a comme une phylogénèse du diable et c'est pour cela que l'expression " peur ancestrale " me paraît particulièrement pertinente.

Le travail que nous faisons, nous psychiatres, avec ces prêtres exorcistes est simple, ils nous parlent dans notre groupe de cas qui les préoccupent ou plus exactement ils en parlent entre eux en notre présence, ces cas sont discutés, des réponses religieuses tirées

de la Bible, de l'Évangile, des Psaumes peuvent être données, et, nous psychiatres, donnons des explications soit psychiatriques, soit proprement psychanalytiques. Je vais en donner quelques exemples. Renseignements pris auprès de nombreux exorcistes, l'action du diable est rarement mise en cause de façon explicite dans les propos des consultants. Elle est cependant implicite dans la mesure où ils viennent rencontrer un exorciste et que cette fonction d'exorciste leur importe beaucoup d'après leurs témoignages que j'ai pu recueillir auprès d'eux, auprès du prêtre lui-même, du moins d'après ce qu'ils nous en disent, mais beaucoup plus auprès de leurs collaboratrices. Il s'agit alors le plus souvent d'inceste ou d'abus sexuels, dont on parle de plus en plus actuellement. Quelques cas présentés peuvent se résoudre sans difficulté, du fait simplement que le fait d'être écouté et compris, d'avoir une parole à la fois explicative et rassurante, a été donné. Dans certains cas, c'est le psychiatre qui donne un éclairage qu'il tient de sa propre pratique. Dans d'autres cas, il est vrai se joue le problème véritable du démoniaque. Je vais donner quelques exemples.

Une femme se plaint auprès de l'exorciste du fait que son enfant de quatre ans la réveille la nuit car il voit dans la chambre apparaître un petit enfant de façon si véridique que sa mère elle-même y croit. Elle pense à des apparitions et a peur. Elle en parle à un des exorcistes de notre groupe. Si elle en parle à un exorciste c'est qu'elle voit à ces phénomènes une origine surnaturelle. Cependant elle n'est pas rassurée par le fait que l'exorciste vienne chez elle et qu'il ne voit rien lui, quand elle et son enfant voient quelque chose, de préférence à la tombée de la nuit. L'un des psychiatres se demande s'il n'y a pas dans l'histoire de cette femme un problème d'enfant mort (ou peut-être d'avortement, pense d'ailleurs un des membres du groupe), vécu dans la culpabilité. C'est au cours de l'entretien avec une des personnes du groupe, que cette femme apprend toujours à cet exorciste qu'il y a eu en effet un avortement suspect complètement tenu secret depuis quelques années à la génération précédente. On voit donc se superposer un mécanisme psychique au sens où nous l'entendons nous psychiatres, et un phénomène religieux dans la mesure où il y a une interprétation du phénomène comme une action primitive surnaturelle.

Un autre cas : une femme a des idées de possession, a senti avoir été séduite une nuit, s'est sentie étranglée, a des obsessions bizarres, voit des choses horribles. Elle écrit des pages entières de mots incohérents (écriture automatique). Elle passe par des périodes de destruction des interrupteurs électriques, ne peut plus prier. Quand elle a des crises, elle est comme défigurée. Elle ne peut rester à l'église. Tout ceci s'accompagne de crises de toux sans explication médicale valable. Elle dit ne plus avoir le goût de prier et se demande si tout cela n'est pas diabolique. Elle vit dans un milieu qui consulte sans arrêt les prêtres, d'autres exorcistes plus ou moins officiels, fait des retraites des groupes de renouveau charismatique, dont elle semble n'avoir retenu que le côté hyperémotionnel. Peu à peu apparaît l'action d'une mère extrêmement possessive, envahissante, bigote dit le prêtre.

Les choses ne s'arrangeront que lorsque cette mère deviendra grand-mère d'un petit-fils, reportant sur lui l'emprise qu'elle avait sur sa fille, sans succès car le fils s'interpose. Le père, lui-même décédé, de cette patiente croyait à des phénomènes de possession et sa fille, la possédée, ne faisait en somme que se couler dans une tradition de croyance magique d'apparence religieuse qui était très solide dans cette lignée.

Si j'ai présenté cette histoire c'est pour illustrer ce fait évident que sous prétexte de

possession s'expriment des haines, des jalousies qui se transmettent de génération en génération. En somme la possession est possession par quelqu'un d'une génération précédente, mais tout ceci n'est pas conscient et d'autre part n'est pas vécu comme un désordre intérieur, mais comme une action extérieure. Dans notre culture, il est naturel d'analyser certains troubles même d'apparence physique comme résultats d'un conflit intérieur, mais ce n'est pas quelque chose d'aussi répandu que l'on croit dans certaines lignées familiales. Mais on peut noter en tout cas que chaque fois qu'il y a haine et jalousie c'est ce type de représentation collective qui apparaît.

L'exorcisme attire donc le conflit, la haine, mais aussi l'insolite, le burlesque et ce qu'on désigne actuellement sous le nom de paranormal, c'est-à-dire tout ce qui se regroupe autour de la notion de télépathie, de communication entre les êtres humains et d'action inconsciente sur l'autre.

Le paranormal a été l'objet de nombreuses recherches rationnelles dont je donne brièvement un exemple proposé par un spécialiste Mario Varvoglis invité par P. Rabeyron, lui-même bon connaisseur de ces croyances et pratiques (venu il y a quelques années nous en parler). L'expérience classique consiste à faire communiquer par la pensée deux expérimentateurs qui n'ont aucun moyen de se contacter sensoriellement (visuel, olfactif, etc...). On demande à l'émetteur de penser fortement à un paysage ou à un scénario et au récepteur de se représenter ce qui a été vu ou entendu par l'émetteur et on compte les coïncidences qui doivent être suffisantes pour être reconnues valables, comme supérieures à la répartition au hasard. Il s'agit donc de phénomènes trans-individuels. Ce type de phénomènes est par contre bien plus fréquemment accepté lorsqu'il s'agit de phénomènes de groupe comme on a pu en décrire dans les foules ; Freud en avait repris l'étude dans son livre *Psychologie collective et analyse du moi* à partir de recherches d'un sociologue de l'époque. Il s'agit donc de phénomènes hypnotiques, l'hypnose foule à deux comme l'a écrit Freud. La grande parade de Nuremberg bien décrite par Denis de Rougemont autour de Hitler, va dans ce sens. La foule se constitue en une foule d'individus qui fonctionnent mentalement comme un seul homme face au leader. Les analystes parlent alors d'une sorte de projection des forces idéales du moi sur le leader, l'individu disparaissant en tant que personne. Peut-être est-ce cela que l'on a voulu dire du diable, comme cela est écrit dans les saintes écritures. " Mon nom est légion " et pour certains théologiens, le diable serait décrit comme une " non personne ". Cette dimension contagieuse du processus peut donc s'étendre en dehors du cercle familial qui en est, semble-t-il, le point de départ et dans les manifestations collectives. C'est bien ce qui se passe. De nombreux films documentaires sur l'exorcisme attirent toujours l'attention sur des mouvements de foule autour du soi disant possédé et à ce moment-là se met en place la fascination du visuel et son caractère hypnotisant. Il est d'ailleurs classique historiquement de décrire la naissance de l'hypnose, mère de toutes les psychothérapies, comme une sorte d'emprunt qui aurait été fait par Mesmer, l'inventeur du magnétisme animal, à un exorciste célèbre de Bavière, le Père Johann Joseph Gasner (1727-1779). Mesmer reproduisait les mêmes phénomènes qu'avait décrit le Père Gasner, mais en donnant une explication par la circulation d'un fluide physique électrique. C'était une explication dite naturelle, non surnaturelle.

Les croyances magiques qui sont au centre de certains cas qui s'adressent aux exorcistes jouent toujours sur l'ambiguïté entre le naturel et le spirituel, croyances qui ont été décrites comme la croyance à la toute puissance de la pensée sur le cours des choses.

Pour avancer un peu plus dans la compréhension historique de ces phénomènes (car la perspective historique me paraît primordiale pour en comprendre les reliquats dans notre monde moderne), j'évoquerai aussi ce tournant de la fin du XVIII^e et début du XIX^e siècle, où ont été décrits à la suite des traitements par magnétisme issu de Mesmer, des phénomènes de somnambulisme artificiel.

C'est l'histoire du marquis de Puységur qui soignait dans un but humanitaire, lorsqu'ils étaient malades, ses paysans et se servait pour le faire de passes magnétiques auxquelles on croyait beaucoup à l'époque ou du moins dans certains milieux éclairés (c'était un adepte de Rousseau et de la philosophie des Lumières). Il fit à ce sujet des constatations étonnantes décrites avec beaucoup de précisions. Un de ses malades Victor Race en état de transe somnambulique arrivait à deviner les pensées de son maître, avant même que celui-ci en prenne conscience. Dans le somnambulisme magnétique, le patient est là, vivant, éveillé tout en n'étant pas là. Victor Race devenait en quelque sorte le psychanalyste de son seigneur. Ces manifestations curieuses de télépathie ont fait l'objet pendant tout le XIX^e siècle jusqu'en 1930 de recherches toujours très contestées d'ailleurs par les représentants officiels des universités de philosophie (avant la psychologie) ou de ce qui en tenait lieu. Elles ne semblent pourtant ne pas être dénuées de toute réalité et elles font donc partie de ces phénomènes paranormaux, de dons que certains médiums possèdent. C'était le cas, dit-on, du curé d'Ars qui admettait l'existence du diable. Mais on ne peut nier l'existence de ces phénomènes. Dans le groupe d'exorcistes avec lequel j'ai travaillé, nous avons rencontré une femme médium qui se faisait aider d'ailleurs par ces prêtres parce que le travail du médium est psychologiquement épuisant et elle avait besoin d'être rassurée. Il est en effet tout à fait épuisant de deviner disait-elle si facilement la pensée des autres et ce qui va leur arriver. Faut-il complètement nier ces phénomènes ou au contraire s'y intéresser même s'ils sont très rarement observés ? On se souvient qu'un film assez remarquable est sorti sur ce thème (*Intuitions 2001*).

B. Meheust (3) a retracé récemment dans deux gros volumes, l'histoire de ce courant. Il montre qu'une confusion s'est établie entre les phénomènes hypnotiques, l'hypnose et la lucidité magnétique. Les patients du marquis de Puységur sont comme dans un état de rêve éveillé et il s'établit entre le magnétisé et le magnétiseur, une sorte de construction commune au fur et à mesure que les phénomènes sont décrits (ce que l'on connaît bien maintenant de la relation psychanalytique). Ces faits étaient donc à l'époque bien connus et avaient donc pour base commune le transfert de penser de la télépathie. J'ai pour ma part eu l'occasion dans ma pratique de rencontrer des épisodes dans ce genre que j'ai essayé de comprendre à travers la notion de lien de filiation. C'est au moment où est évoqué ce type de structure mentale qu'est le lien de filiation, que des transferts de pensée peuvent se produire.

Une autre distinction doit être faite entre somnambulisme magnétique et spiritisme, c'est-à-dire communication avec les morts (comme dans la première observation). Les magnétiseurs donnent des explications naturelles et non spirituelles ou spiritualistes aux phénomènes. Il n'y a pas pour eux de communication avec des instances de l'au-delà (divines, démoniaques, angéliques ...) telles qu'elles sont conçues dans un contexte religieux. Les spirites (voir le livre de Christine Berger *La Voix des Esprits*) croient à cette communication avec l'au-delà.

Mais il est temps que je laisse ce type de clientèle, pour décrire des cas tout à fait différents où ce n'est pas l'insolite qui s'exprime mais la haine en direct. Il s'agit des cas de satanisme. Ils sont rares dans cette clientèle d'exorcistes puisque ces individus par définition se méfient des exorcistes, mais ils ne sont pas complètement exceptionnels. On peut en effet décrire dans cette clientèle très schématiquement deux types de cas, ceux que nous avons cités, ceux qui ont peur, et puis ceux qui font peur.

Cela se présente de différentes façons. Un prêtre exorciste a eu l'occasion de voir à deux reprises une fille complètement paniquée amenée par son frère, traumatisée car elle avait été victime de séances de magie noire. Cette fille s'intéressait depuis des années aux tables tournantes et s'était laissée fasciner par un groupe qui célébrait des messes noires : " *on interrogeait Satan notre Dieu et Lucifer notre Père* ". On bandait les yeux de la fille, on lui apprenait une prière à Satan " *donne nous le pouvoir de tuer, de pêcher* ". Quand elle vit chez l'exorciste un crucifix, elle se sentit mal, " *cela la bloquait* ". A ces séances, disait-elle, on la déshabillait complètement, on égorgait un poulet et l'on répandait le sang sur son corps et ce rite a duré une année, une séance chaque mois. Elle ne pouvait plus voir les églises. Finalement c'est son frère et quelques amis qui, effrayés par cette évolution, l'ont amenée vers ce prêtre exorciste. Les parents ont été mis au courant. Il n'y a pas eu d'exorcisme au sens classique du terme. Mais le prêtre qui racontait l'histoire a su que cette fille a pu se dégager à la suite de ces interventions et qu'elle s'était même mariée dans de bonnes conditions.

Si j'en reste à ce qui nous a été raconté dans notre groupe, il y a eu quelques cas de consultants menaçants à la vue d'un crucifix, d'autres faisant état d'une force peu commune, soulevant le lourd bureau de l'exorciste. Un cas a tellement effrayé un des prêtres qu'il a eu une impression visuelle de lévitation du client : c'est dire la peur qui peut être engendrée. Quelque fois l'effet est plus indirect dans un échange de lettres avec un des exorcistes qui avait envoyé à son client quelques versets des psaumes, celui-ci répond en transformant systématiquement toutes les paroles dans un sens négatif, injurieux, ordurier.

Dans un autre cas, il s'agit de profanations de cimetières par deux jeunes gens, un homme et une femme. La famille de l'un d'eux veut l'avis du prêtre exorciste qu'il a eu l'occasion de connaître. Dans un autre cas, c'est l'évolution inquiétante d'un adolescent, manifestant une haine violente en parole vis-à-vis de son père qui est lui-même croyant et que le prêtre consulté avait marié autrefois. Des éducateurs consultés par l'adolescent avaient suspecté le père ce qui avait amplifié la haine du fils contre le père.

Dans d'autres cas, il se passe des choses insolites dans une ferme, mais il apparaît vite qu'il y a avec les voisins des conflits de bornage. Dans d'autres cas des vols suspects dans une maison bourgeoise, on suspecte des pratiques bizarres d'une jeune amie maghrébine de leur fils. Donc des conflits familiaux ne se donnent pas pour tels, mais sont attribués à des actions maléfiques, sans que l'évocation du diable soit toujours proposée. Quelquefois il peut y avoir de véritables pratiques de sorcellerie mettant en danger la vie de certains, comme dans ces observations que Dominique Camus expose dans son livre (*Pouvoirs sorciers*) à propos de pratiques en Normandie dans lesquelles il s'est lui-même engagé, mais où on l'avait incité à des actes meurtriers dont il a eu toutes les peines du monde à se dégager (4).

Et nous trouvons là ce que l'Eglise a décrit comme état de possession diabolique que je vous livre :

Les signes de possession ressortissent à 4 domaines :

- somatique : le possédé se plaint de douleurs extrêmes ou de froid glacial. Le sujet est torturé par des douleurs abdominales, des maux de tête, le sentiment d'être roué de coups, projeté en haut et en bas comme par une décharge électrique ou parfois le possédé se frappe brutalement.
- affectif : il parle avec une voix de bête et le visage exprime une brutalité animale (souvenez-vous de ma première cliente du début, mais je n'ai vu d'autres cas de ce type dans ma pratique psychiatrique). On est dans une désolation profonde, possédés de jalousie. Pour le psychiatre que je suis, cela ressemble étrangement à un délire mélancolique. D'où la nécessité d'un regard critique psychiatrique pour évaluer ces phénomènes.
- éthique : s'adonner à la drogue peut être interprété de la sorte, surtout la volonté de faire le mal, obsession par des idées obscènes (ce que les psychiatres connaissent bien dans ce qu'on appelle les troubles obsessionnels compulsifs). Il faut quand même le savoir, car un traitement par médicament antidépresseur peut être utile ...).

Ce qui par contre me paraît spécifique, c'est de l'ordre de la foi : hostilité contre la foi qui peut commencer par des malaises dans les lieux de culte, viol de l'Eucharistie parfois commandé par une hallucination auditive interprétée comme venant du diable. Certains en arrivent à crier à haute voix leur haine de Dieu (A. Vergote, cité par D. Cerbelaud) (5).

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Essentiellement, violente hostilité contre les signes religieux, idées obsédantes d'être damné.

Comme on le voit, ce n'est que dans un contexte religieux, que dans la représentation que se fait le religieux du tableau clinique qu'il voit, que l'on peut évoquer le diable. Un psychiatre évoquerait donc une maladie mentale.

Les signes de possession diabolique peuvent donc être résumés ainsi : négativité ambiante permanente (c'est d'ailleurs un des thèmes du livre de Bernanos, *Monsieur Ouine*), attaque de la paix, de l'amour, de l'espérance, parler en langue, force musculaire anormale, le corps est instrumentalisé, il ne s'appartient plus. Parler en langue, cela s'appelle la glossolalie. Sorte de charabia incompréhensible pour celui qui observe de l'extérieur, mais expression probable d'une communication émotionnelle intense comme elle peut se passer à l'intérieur d'un groupe, charismatique, pentecôtiste, mais aussi dans le Rap !

On a décrit certains cas où un individu est capable brusquement de parler en une langue étrangère, apparemment inconnue de lui auparavant : résurgence peut-être d'une expérience infantile ou phénomène de type télépathique. Th. Flournoy parlait pour ce phénomène de xénoglossie. Nous retrouvons là le paranormal avec son étrangeté et ses incertitudes mais aussi parfois le charlatanisme. Il nous faut donc pousser plus avant l'interprétation de ces phénomènes en nous tournant du côté du satanisme, c'est-à-dire, ce dont nous venons ci-dessus d'évoquer un cas indirectement, mais surtout en approchant un peu plus ce qu'on nous dit du satanisme aux U.S.A. Je suis peu expert de ces phénomènes, sauf pour celui qui concerne l'histoire de Polanski, du cinéaste et peut-être de ce qui a été décrit aux U.S.A comme l'épidémie des personnalités multiples.

Commençons par Polanski. Vous savez sans doute qu'il y a vingt-cinq ans Polanski a sorti un film *Rosemary's baby* qui est l'histoire d'une femme enceinte qui accouche d'un bébé qui devient peu à peu une sorte de figure du Démon. C'est l'image tout à fait forte culturellement de l'enfant diabolique sur lequel d'ailleurs plusieurs films ont été tournés. Nous, psychiatres, retrouvons dans ce film une symptomatologie de ce que nous appelons la psychose puerpérale (affection due à une sorte de mélancolie aiguë qui se déclenche à l'occasion d'une fin de grossesse ou plus souvent dans les quelques jours qui suivent l'accouchement). Quelquefois ce trouble se termine mal : mise à mort par la mère de l'enfant suivi de son suicide, suicide altruiste car le monde c'est le mal. Il ne faut pas permettre à l'enfant de vivre dans un tel monde que le mal a créé. Ce qui est impressionnant c'est que nous trouvons ici le manichéisme, mais surtout le catharisme : les cathares, on le sait, déconseillaient la grossesse, la reproduction qui continuait sur terre l'œuvre du diable. Seuls les parfaits se reproduisaient par émanation, émanation de Dieu, qu'il faut se hâter de retrouver dans la mort, dans l'autre monde, celui de Dieu, où se trouve le bien. C'est cela que semble vivre la femme atteinte de psychose puerpérale, qui se soigne très bien d'ailleurs, y compris par les électrochocs. Mais c'est une autre affaire.

J'en terminerai avec Polanski. Quelques mois après la sortie du film, Sharon Tate, la femme de Polanski, est assassinée sauvagement par Charles Manson, un gourou d'une secte satanique et l'on peut aussi rappeler que Polanski, juif, a échappé de justesse au massacre du ghetto de Cracovie. Nous avons donc là toute une série de représentations historiques qui opèrent dans le milieu culturel des années 1970, encore imprégné de la peur du nazisme. D'ailleurs les sectes sataniques se servent souvent du symbole de la Svastika (6).

J'évoquerai maintenant une épidémie psychique qui s'est développée aux U.S.A, dite de personnalités multiples (T.P.M) dont l'origine a pu être mise en rapport avec des sectes sataniques mais le plus souvent avec l'inceste pratiqué par le père sur ces patients dans leur enfance. Ici, ce n'est plus la figure de l'enfant démoniaque, mais celle du père qu'avait d'ailleurs évoqué Freud en en faisant d'abord une réalité puis, par la suite, un fantasme que la femme hystérique revivait à l'âge adulte. Dans ces manifestations de personnalités multiples, on retrouve le changement d'écriture, le changement de voix, le changement de comportement dans la vie de tous les jours (du plus puritain au plus ordurier), selon les personnalités empruntées et enfin le caractère épidémique. Cette épidémie est actuellement presque retombée. On retrouve dans toutes ces histoires la contagiosité des représentations culturelles ou tout simplement des rumeurs (Sherill Mulher). Il est important de se souvenir de ce problème du père incestueux, à la réalité duquel Freud crut dans un premier temps et qu'il a ensuite décrit comme un fantasme. Ces histoires de personnalités multiples ont relancé la croyance en la réalité du père incestueux, du père violeur de sa fille. On sait tout ce qui se passe actuellement autour de ces phénomènes au grand retentissement médiatique. C'est un vieux thème que l'on retrouve dans la ballade *Le Roi des Aulnes* avec son image alternante de Père Protecteur et de Père séducteur (Goethe).

La maladie et particulièrement le trouble mental peuvent, dans certaines cultures, et même donc dans la nôtre, être interprétés comme un phénomène de possession par le mal quelle qu'en soit l'explication naturelle. Mais il faut distinguer, comme A. Zempleni un anthropologue, l'a fait, la possession subite, la possession maladie, de la possession rituelle telle qu'elle se pratique dans certaines ethnies. La possession rituelle fait souvent suite

à la possession subie comme dans le cas des T.P.M où les patients atteints dans un premier temps deviennent dans un deuxième temps thérapeute de T.P.M.

* * *

Il paraît intéressant de considérer maintenant ces pratiques, dans une dimension historique, celle du diable en Occident.

Je n'ai pas de qualité particulière pour le faire, mais j'ai pu m'informer auprès d'un historien reconnu, Robert Muchumbled qui a écrit une histoire du diable en Occident du XIII^e au XX^e siècle, que je vais vous résumer brièvement (7).

Pour cet auteur (et c'est mon avis), le diable est une construction culturelle, un être culturel, et comme je l'ai dit plus haut un être historique, dont la présence et l'implication dans la vie quotidienne a varié au cours des siècles mais qui garde donc une certaine actualité issue de son historicité.

Schématiquement, au XII^e et XIII^e siècles, le diable est facile à côtoyer. C'est une sorte de lutin, Robin Hood, c'est un petit homme. Il secoue le lit des moines, on peut le berner, il est battu par sa femme, on se venge de lui, il est par moments certes inquiétant, il est en même temps drôle et mobile.

Mais il se transforme complètement en pleine Renaissance, début de l'humanisme, dans le contexte de la Réforme et des guerres de religion. Le diable est le cloaque de l'humanité, il est le Maître de l'enfer, c'est un animal gigantesque, au visage anal, au phallus démesuré, il peut habiter le corps humain. Il existe d'ailleurs à cette période de la médecine une théorie de l'humeur en relation avec l'équilibre de l'univers, son fonctionnement. La pénétration du maléfique dans le corps se fait naturellement. Il sent mauvais, il pullule à l'intérieur du corps (Allien).

La femme est le vecteur du démon (8). C'est la période du Sabbat des sorcières comme dans la tentation de saint Antoine. On écrit des traités de démonologie, (*Maleus malificarum*, **Le marteau des sorcières**). Les sorcières fréquentent des sabbats démoniaques, où l'on mange des enfants.

Les sorcières ont des caractéristiques particulières, elles sont légères, elles peuvent voler sur un balai. Elles ont des zones d'insensibilité que l'on recherche sur le corps lors des séances de l'inquisition et cela peut aboutir au bûcher. Il y en a eu à cette époque jusqu'à 30 000 en Europe dont 24 000 en Allemagne, la France par contre n'était pas un pays de bûchers (puisqu'il n'y en a eu que 6 000 paraît-il).

Je ne veux pas m'étendre faute de compétence, mais ce sur quoi je veux insister c'est qu'à l'époque le diable c'est une réalité sociale et si on n'y croit pas, on court des risques graves.

En fait les sorcières sont des femmes qui ont une certaine puissance à la campagne et qui ne sont d'ailleurs pas que maléfiques, elles rendent des services, elles devinent des choses que les autres ne comprennent pas, elles soignent. Il suffit d'un écart pour qu'on les considère comme des témoins du diable. Par contre, les exorcistes sont des gens de

milieux différents, de niveau social plus élevé. On peut presque dire qu'il y a une sorte de lutte des classes qui s'exprime à travers les trois catégories sorcières/exorcistes/femmes possédées par les sorcières, (par le diable qui sort des sorcières). Les possédées sont elles mêmes des femmes de milieux différents, des religieuses, des femmes de milieux bourgeois ou aristocratiques. C'est toujours cette même tension entre le niveau social et la hiérarchie qui s'exprime donc aussi dans ces représentations du diable. C'est l'histoire des religieuses possédées de Loudun qui aboutit à la mort sur le bûcher d'Urbain Grandier (ce curé qui avait, il est vrai, écrit un livre sur le mariage des prêtres (9-10).

Il est juste de rappeler le rôle remarquable qu'a eu Jean Wier (1515-1598) dont l'œuvre maîtresse *L'imposture des Diables* est, comme l'a souligné Jean-Didier Vincent, une œuvre de médecin. Il s'élève dans cet écrit contre les manœuvres ordaliques en usage pour désigner le diable chez les sorcières. Il essaie de comprendre les manifestations et le comportement des sorciers d'abord en termes naturels, comme la médecine le ferait d'une maladie, et non en invoquant la possession diabolique. C'était courageux et il dut faire maintes professions de foi pour éviter les menaces de l'Inquisition. Avec les diaboliques, on est toujours il est vrai, aux limites de l'imposture.

A partir du XVII^e siècle, cette frénésie s'atténue. Par exemple, Louis XIV décide que la sorcellerie n'est pas un crime mais un dérangement, un délire. A partir de Descartes, on se moque du diable et l'on assiste à une internationalisation du diable. C'est ce qui s'exprime dans la période romantique du pacte avec le diable et des histoires de Faust reprises par Goethe : l'exploration de la partie sombre de soi même exaltante, intellectuelle et créative, poétique. C'est la période donc de la damnation de Faust, du pacte avec le diable.

Jean-Claude Rolland, psychanalyste lyonnais, dans son livre *Guérir du Mal d'Aimer* cite Goethe Faust I, Faust « *Eh bien qui donc es-tu ?* » Mephistopheles « *Une partie de cette force qui veut toujours le mal et fait toujours le bien* » Faust. « *Que signifie cette énigme ?* ». On a donné par la suite le nom d'adorcisme à cette démarche qui serait en quelque sorte dans cette perspective celle de la psychanalyse (11). C'est aussi celle du *docteur Faustus* de Thomas Mann, sur fond de nazisme, livre écrit par l'auteur émigré alors aux USA.

* * *

Quelle est la conception actuelle du diable dans l'Eglise catholique ? Je ne ferai que résumer le point de vue d'un théologien dominicain, D. Cerbelaud. On se rappelle l'importance actuelle du satanisme tant comme inspirateur des sectes criminelles que d'une littérature fantastique cinématographique. Or pour l'église catholique, il n'y a pas de Dieu du mal qui serait une sorte de clone maléfique de Dieu. La formule attribuée à tort à Baudelaire paraît-il l'exprime aussi " *la plus belle des ruses du diable est de vous persuader qu'il n'existe* ", formule reprise par G. Bernanos, bien plus tard. Dominique Cerbelaud s'attache surtout à montrer l'écart qui existe entre cette croyance au diable surtout populaire, poétique et " *la place étonnamment réduite que tient le diable dans le discours magistériel catholique* ", place qui tend à se réduire davantage, dont dit-il, on pourrait peut-être se passer à l'avenir, ce qui lui fait écrire : " *Le diable existe, mais il ne faut pas y croire* ". Je n'ai aucune qualité pour aller plus loin dans ce type de propos mais ce qui me frappe, c'est tout ce qui est projeté du diabolique sur l'église et qui en définitive expliquerait le succès grandissant de demandes de patients morts de peur, auprès des exorcistes.

A la naissance des sciences psychiques et de la pathologie mentale, on croit de moins en moins au diable.

Mais celui-ci est revenu au XX^e siècle sous la forme que j'ai indiqué plus haut, notamment avec les sectes sataniques. On peut parler comme l'anthropologue américain Sherill Mulher de Sabbat au XX^e siècle et l'histoire de personnalités multiples que j'ai évoquée plus haut va dans ce sens, et sur laquelle je reviens brièvement.

L'histoire des personnalités multiples a donné lieu à ce que Sherill Mulher a désigné comme un Sabbat des sorcières au XX^e siècle. Ce qu'il s'agissait de traquer dans le point de départ de cette épidémie, c'était la participation à des séances de satanisme. La C.I.A s'intéressa même quelques temps à ces scénarios. Pour lutter contre cette épidémie psychique, les spécialistes des T.P.M allèrent jusqu'à mettre en place une formation à la psychodémonologie. « *On analyse les récits des Sabbats découverts par les psychodéologues : la consommation du sang et des urines des très jeunes enfants, la consommation des excréments, la pénétration avec différents objets (crayons, jouets), l'analyse des masques figuratifs représentant des livres de bandes dessinées* ». On s'aperçut assez vite que ces critères évoluaient avec le temps et semblaient pour la plupart le fruit d'une interaction plus ou moins consciente entre les psychodéologues et la patiente (car c'est presque toujours une femme comme chez les sorcières). Curieusement aussi, se développa une distinction entre psychodéologues spiritualistes et psychodéologues laïques, ne croyant donc pas à l'influence des phénomènes surnaturels.

Je me souviens qu'à l'époque, il y a 5 ou 6 ans, je pouvais en regardant certaines séries de films télévisés américains, décrire à l'avance le scénario qui allait se dérouler et qui aboutissait toujours à une séance de satanisme, ou à un récit d'inceste et d'abus par le père. On sait d'ailleurs qu'il y a eu des procès faits par des enfants, lorsqu'ils devenaient adultes, à leurs parents car ils avaient imaginé à tort ou à raison qu'il s'agissait de scènes réelles. Certains frères et sœurs ont été ruinés à l'avantage de la sœur atteinte de personnalité multiple. Alors le diable dans tout cela ? Est-ce du cinéma qui suppose une capacité de transmission extraordinaire de scénarios traumatiques en imagination ? Transmission épidémique en quelque sorte. Ne sommes-nous pas victimes d'une sorte de transmission transgénérationnelle de ces scénarios où nous rencontrons réunis dans la population des exorcistes certains d'entre eux qui fonctionnent comme au XII^e siècle, des fondamentalistes et d'autres qui s'expriment en termes modernes, les deux groupes faisant référence à la Bible et à l'Évangile et coexistant grâce à la solidité rigoureuse de l'institution catholique.

Actuellement, en Europe, le diable n'est pas méchant, alors que dans les pays protestants le démon semble rester dangereux comme on le voit dans les films comme *L'exorciste* mais aussi *Les sorcières de Salem*, les films comme *Alien*, *Les Vampires*. Mais Muchfeld en vient à écrire : « *S'il n'y a plus de diable, il n'y a plus personne dans les églises* ».

Jean Didier Vincent, biologiste bien connu déjà pour son livre *Biologie des Passions*, s'est intéressé au diable dans son livre *La chair et le diable* (12). Il y tente de repérer dans les mécanismes cérébraux un certain nombre de processus en cours, par exemple au cours de l'ennui, la dépendance, le sexe bien sûr dont la relation avec le diable a toujours

été culturellement évidente. Il décrit cependant de façon plus précise ce qu'il appelle les systèmes opposants, ceux du plaisir et de la souffrance. Chez l'animal, le vécu de plaisir se renverse dans un deuxième temps en souffrance et inversement. Lorsque la stimulation de plaisir, ou la stimulation douloureuse est maintenue, il se produit un phénomène d'habituation, mais la réaction inverse a tendance à se maintenir et même à augmenter. C'est ce qui se passe notamment avec la drogue mais aussi avec le jeu, le risque des sports violents etc. Quel rapport avec le diable ? Sinon le qualificatif qui lui, est aussi justement donné : l'adversaire. Il y aurait donc dans la chair un mécanisme opposant dont la manifestation culturelle et surtout religieuse serait un aspect du diable, du diabolique. On se rappelle la phrase de Goethe, le mal qui fait le bien, inscrit en quelque sorte dans les mécanismes cérébraux.

Mais je ne saurais passer sous silence le livre de René Girard *Je vois Satan tomber comme l'Eclair*. On connaît la recherche anthropologique de cet auteur à partir d'un commentaire de la Bible et des Evangiles (13).

R. Girard développe la notion de désir mimétique dans la vie sociale. On désire ce que l'autre désire. D'où le développement de conflits qui ne se résolvent qu'à travers ce qu'il appelle la crise victimaire, c'est-à-dire la désignation d'une victime, qui permet au groupe de reconstituer son unité sur le dos de la victime, du bouc émissaire. Pour René Girard, ce mécanisme est diabolique. Pour lui l'Evangile démonte ce mécanisme. La crucifixion exalte la victime, en montre l'action bénéfique, elle ne sert plus le maléfique. C'est pour René Girard l'apport fondamental du Christianisme. La victime est non seulement respectée, mais source de bien, de rénovation, de création.

L'idéologie nazie, où j'ai autrefois reconnu l'existence du diable, comme je l'ai dit au début, méprise au contraire la victime et comme on le sait, s'est servi de la désignation de la victime, le juif, pour ressouder le peuple allemand. C'est une sorte de religion primitive d'avant le christianisme qui s'est en quelque sorte reconstituée dans ce que François Péroud avait nommé les Mythes hitlériens.

Ce qui m'avait surtout frappé dans cette idéologie c'est la référence à une sorte d'ancêtre imaginaire qui renaîtrait comme un double à chaque génération. Je cite un théoricien nazi : " *Nous vivons dans la génération la plus reculée de nos pères. Nous ne sommes que le lit du fleuve où le sang éternel coule en grondant* ". Négation donc d'un processus historique comme c'est le cas dans tous les fondamentalismes. " *Quand les nazis veulent dire l'histoire, ils veulent dire exactement la mythologie* ", a-t-on écrit.

Alors l'exorcisme en tout cela ? celui que les exorcistes avec qui j'ai travaillé, pratiquent. Il me semble qu'il maintient la co-existence obligatoire entre un fragment du passé dans l'église qui persiste comme une inclusion psychique dans le tissu social actuel. Inclusion qui se maintient comme telle et qui ne peut être symbolisée dans le discours de la culture ambiante tel qu'il existe aujourd'hui. On accepte bien l'idée de prière de délivrance, mais on n'a plus dans notre contexte culturel actuel, la possibilité de penser le rituel de l'exorcisme comme il se pratiquait autrefois, et comme les groupes fondamentalistes le pratiquent encore de nos jours.

En psychiatrie, nous connaissons ces situations traumatiques, où les enfants vivent

leurs actes comme un commentaire perpétuel de la faute de leurs aînés, sans qu'il soit possible de les en extirper. On a vu l'importance dans la clientèle des exorcistes de pratiques qui se transmettent de génération en génération et auxquels ceux qui en souffrent tiennent comme à la prunelle de leurs yeux.

L'exorciste ne doit-il pas s'astreindre dans sa pratique à maintenir le contact, fut-il inconscient, entre ces différentes générations en faisant co-exister le rituel imagé de l'exorcisme, même s'il est exceptionnel, avec la prière de délivrance accessible à notre sens commun ?

On ne saurait sous estimer, dès qu'il s'agit de religions, l'importance de la transmission, même si elle s'accompagne d'une rupture sémantique avec la culture ambiante (qui n'est jamais homogène).

Ceci nous ramène à la signification du mot diable, issu du *diabolos* grec, le séparateur, opposé du *symbolos*, qui met ensemble. La religion transmet à travers l'ordre symbolique, langagier et non langagier (rituel institué), un message des origines jusqu'à la fin des temps. Peut-être y a-t-il à l'époque actuelle rupture du symbolique, avec l'affaiblissement de la croyance au père ? Le maintien ferme par les Eglises (catholique, orthodoxe, protestante ...) de l'affirmation de l'existence du diable (sans pour autant y croire, selon D. Cerbelaud) est là pour évoquer le danger toujours réel de l'attaque du symbolique par le diabolique.

NB : Diverses appellations du diable :

- Satan (l'accusateur public, du judaïsme) ;
- Asmodée ;
- Belzébuth (le Prince des Démons) ;
- Lucifer (vulgate), porteur de lumière, identifié à l'ange déchu ;
- Mephistophélès, Goethe, celui qui n'aime pas la lumière.

Références :

- (1) Christine Berger : La Voix des Esprits, Ethnologie du Spiritisme. Editions Métailié, 1990.
- (2) " Nos propres représentations doivent nécessairement porter une étiquette qui nous indique leur origine, les signaux (sensoriels ou autres) sur lesquels nous nous fondons pour distinguer ce qui est nôtre de ce qui ne l'est pas ". Marc Jeannerod, " La nature de l'esprit ".
- (3) B. Meheust : Somnambulisme et Modernité, le Défi du Magnétisme. Tome I, Les Empêcheurs de Penser en Rond, 1999.
- (4) Dominique Camus : Pouvoirs Sorciers, Enquête sur la pratique actuelle de la Sorcellerie. Editions Imago, 1988.
- (5) Le diable - Dominique Cerbelaud - Les Editions de l'Atelier (1997).
- (6) Filiation et puerpéralité - logique du lien. J. Guyotat, P.U.F, 1995. Chapitre : Descendance et Paradigme des enfants morts.
- (7) Une histoire du Diable, XIII^e, XX^e siècle, Robert Muchsenbled, Seuil 2000.

- (8) " Les manuels de l'inquisition sont formels : toute personne du sexe féminin qui se mêle de traiter les malades est réputée sorcière et condamnable au même titre que les organisatrices de Sabbat Des sorcières aux mandarines. Histoire de femmes médecins. Josette Dell Ava Santucci, Calman Lévy.
- (9) La possession de Loudun, M. de Certeau, Paris, Editions Julliard, 1970.
- (10) De l'Exorcisme à la Psychanalyse. Le Féminin Expurgé, Monique Schneider, Divergences, Retz, 1971.
- (11) Guérir du Mal d'Aimer. J.C. Rolland, N.R.F, Editions Gallimard, 1998.
- (12) La Chair et le Diable. J.D Vincent, Pocher, J, 2000.
- (13) Je vois Satan tomber comme l'éclair. René Girard. Le livre de Poche, Biblio, 1999.

26 NOVEMBRE 2002

Résumé de la conférence de M. Jean FUSARO **PEINTURE et PEINTURES**

Je me suis attaché en prenant comme titre de cette conférence **Peinture et Peintures** à positionner mon travail plus à l'état de situation que dans une dialectique de résultat.

La peinture étant une expression plus sensuelle qu'intellectuelle, j'ai voulu lui donner tout le sens de son apport viscéral par une gravitation de tous les éléments, matériaux ordinaires, à l'accession d'un pic de cocagne.

J'ai insisté particulièrement sur le dessin, prélude indispensable à la création et à l'expression picturale, indissociable de la peinture, quitte à paraître me répéter et ainsi essayer de démontrer cette continuité, si différente et toujours renouvelée, pour aiguïser notre curiosité.

Cet état inconscient de l'individu fait partie de notre mystère à tous.

10 DECEMBRE 2002

Communication de notre confrère Alain BOUCHET
**LES VOYAGES INSOLITES DE CASANOVA
À TRAVERS L'EUROPE**

Par ses Mémoires, enfin libérés d'une abusive pudibonderie, la vie étonnante de Casanova n'a plus de mystères pour nous. On connaît tout de ses goûts libertins et de ses prouesses sexuelles, bien qu'il soit parfois délicat d'en discerner certaines exagérations.

Il faut bien admettre qu'il a été essentiellement un aventurier, dont l'existence entière est un prodigieux roman : " *le seul système que j'eus fut de me laisser aller où le vent me poussait* ".

Sans cesse amoureux et vagabond, il n'a eu de cesse de conquérir le sexe faible, de ville en ville, de lit en lit, franchissant les frontières, brassant des fortunes aux origines douteuses, ou se retrouvant du jour au lendemain dans la misère, par suite des incertitudes de sa deuxième passion après les femmes, le jeu.

Après trente ans de sa vie où il participe largement aux agapes vénitiennes, parcourant l'Italie en tous sens, s'échappant jusqu'à Corfou et Constantinople, il va se lancer à corps perdu dans le " Grand Tour ", mis à la mode par les riches anglais, soucieux de parcourir le circuit des capitales européennes, pour compléter leur éducation.

Des recherches récentes ont permis de retrouver les " sources " touristiques de Casanova. On ne circulait pas aisément à travers l'Europe, les cartes étant sommaires et imprécises. Il fallait consulter les quelques guides qui demeuraient en vogue au milieu du XVIII^e siècle. La préférence des voyageurs allait à la fameuse série des *Délices*, publiés aux Pays-Bas, petits volumes faciles à mettre en poche, adaptés à chaque pays traversé.

De tous ces guides, il semble qu'il utilisa surtout celui de Misson *Nouveau voyage d'Italie - 1688*. Malgré son titre limitatif, il permettait de parcourir toute l'Europe occidentale, et l'on a retrouvé dans les *Mémoires*, de nombreuses phrases directement inspirées des descriptions de leur auteur.

Parti de Venise, parce qu'il s'en était évadé en 1756, à 31 ans, il va trouver dans ses voyages l'inspiration essentielle des *Mémoires*, et sillonner, avec les moyens rudimentaires de l'époque, les routes hasardeuses d'un grand périple continental.

Ses motivations ne sont pas banales. Dans chaque ville traversée, il recherche avant tout le plaisir, parfois au prix de sa fortune, finissant sa vie en Bohême, ayant perdu tous ses biens. Ce qui le différencie d'un séducteur moderne, disons...Monsieur Maisonneuve, se déplaçant dans le monde pour ses affaires, récoltant ça et là quelques bonnes fortunes, mais possédant à coup sûr des revenus stables, un appartement, une villa, souvent une famille, ce que jamais Casanova n'a eu, poursuivant sans cesse quelque inaccessible

mythe féminin. Et cela, toujours poussé par la curiosité, et par la nouveauté qu'il qualifie de " *tyran de notre âme* " (IV, 10), ajoutant ailleurs : « *j'ai aimé les femmes à la folie, mais je leur ai toujours préféré ma liberté* » (VII, 10).

Ce séducteur, qu'on suppose fréquemment dans le lit des femmes du monde ou des soubrettes, comment se comportait-il en voyage ?

On l'imagine dans une berline confortable, avec moult provisions dans ses coffres, et, à ses côtés, une amoureuse langoureusement enlacée contre lui.

A chaque relais de poste, il réclame les meilleurs chevaux, et choisit dans les auberges la chambre la plus confortable, jetant à son départ sa bourse à l'hôtelier, et acceptant ses courbettes.

Même chez les grands seigneurs, on se dispute sa présence, on le recommande auprès des ministres, on parle de lui à la Cour. Ce ne peut être qu'un grand personnage, le chevalier de Seingalt, d'après le mot qu'il a forgé lui-même, et qu'il a " *adopté pour son appellatif* " (VIII, 2), de la même façon qu'Henri Beyle, utilisant aussi un mot de huit lettres, dont six semblables, inventera plus tard, coïncidence ou non, celui de Stendhal.

Mais tournons les pages des Mémoires pour découvrir un autre Casanova. Il a dilapidé sa fortune, il vit d'expédients et de combinaisons louches, il ne sort plus que la nuit, rasant les murs, le teint pâle, le ventre creux, le gousset vide.

Que son étoile se remette à briller, grâce à des avoirs inespérés ou des gains acquis par le jeu, et le voilà ragaillard ; libre de préjugés et de scrupules, il peut reprendre l'aventure, sa véritable drogue.

Les années de sa vie de jeune homme furent péninsulaires, avec un point d'attache, Venise, la ville des canaux, où il était né en 1725. Orienté très tôt vers le Droit, il fait ses études à Padoue, mais, à la veille de son doctorat, préfère une carrière ecclésiastique, obtenant les 4 ordres mineurs en janvier 1741, à l'âge de 16 ans.

Après un court séjour au séminaire Saint-Cyprien, à Venise, il obtient, grâce aux relations de sa mère, de rejoindre l'évêque de Bernardis, qui veut faire de lui un prêtre en Calabre.

Son périple commence par une croisière en péotte (ou gondole couverte), de Venise à Ancône, sur l'Adriatique. Comme Montaigne, deux siècles plus tôt, il fait un pèlerinage à Notre Dame de Lorette. Puis il traverse à pied la péninsule jusqu'à Rome, épreuve pénible en plein été, même pour un jeune homme solide et résistant.

Après Naples qu'il atteint en voiture, il monte au Vésuve (à mulet ou en chaise à porteur) pour en contempler le cratère.

En revanche, on ne connaît pas encore Pompéi, dont les ruines ne seront dégagées que cinq ans plus tard, en 1748.

La Calabre, ou " Grande Grèce " des anciens, lui semble misérable et il n'a pas l'intention de s'y attarder. De retour à Rome, il devient secrétaire du cardinal Acquaviva, directeur des Affaires Espagnoles. A deux reprises il est reçu par le pape Benoît XIV, " *savant, homme à bons mots, et fort aimable* ", à qui il a l'audace de demander " *la permission de lire tous les livres défendus* ".

Il ne manque jamais de se divertir à la campagne, dans des " parties " très libres, à Frascati, puis dans la villa d'Este de Tivoli, se déplaçant dans un " *élégant vis-à-vis, doux et si bien suspendu* " (berline légère à quatre chevaux et deux sièges opposés), appartenant à une marquise (I, 9).

Son séjour à Rome le comble d'aise : il apprécie les ruines de cette ville prestigieuse et s'enthousiasme à l'idée qu'un jeune homme puisse y faire fortune (I, 9).

Mais, à la suite d'une maladresse, il s'attire la vindicte du cardinal, qui le prie de quitter rapidement la ville sainte. Il en choisit lui-même la destination, la plus lointaine qu'il connaisse en Europe : Constantinople. Mais il lui faut au préalable un passeport qu'il ne peut obtenir qu'à Bologne, ou, quittant l'habit ecclésiastique, il se fait faire un uniforme militaire, et s'engage comme enseigne dans un régiment cantonné à Corfou (qui appartient à la République de Venise).

Pour rejoindre cette île, il loue une cabine dans une galère de guerre à 200 rameurs. Parvenu à Corfou, il obtient de prolonger son voyage jusqu'à Constantinople dont, à part quelques aventures amoureuses, il ne parle pratiquement pas, si bien que certains historiens ont émis des doutes sur la véracité de ce déplacement.

Il lui faut 15 jours pour rentrer à Venise dans une " galéasse " à 500 rameurs. Après son retour, le 14 octobre 1745, on doit observer avant de débarquer la quarantaine, exigée pour les navires qui viennent du Levant.

Revenu à Venise, il accepte un poste de violoniste pour un écu seulement par jour, dans l'orchestre du théâtre de Saint-Samuel.

La chance lui sourit le 21 avril 1746 : il vient en aide au Sénateur De Bragadin, victime, en montant dans sa gondole, d'un accident vasculaire cérébral transitoire. Ayant retrouvé ses esprits, il va loger Casanova dans son palais, et prendra en charge tous les frais de son existence. Mais sa vie de débauche à Venise lui joue de mauvais tours, et, à la suite de deux plaintes en justice, le Sénateur lui conseille de s'éloigner de la République Sérénissime.

Après un séjour à Milan " *grande et belle ville* ", il rencontre à Césène (entre Forli et Rimini) la délicieuse Henriette dont il tombe amoureux fou.

Pour 200 sequins, il achète une chaise de poste anglaise d'occasion qui lui permet, avec sa belle, de s'installer à Parme. Mais, après trois mois délicieux, Henriette lui annonce qu'elle doit impérativement se rendre à Genève.

Après Turin, ils franchissent tous deux les Alpes au mont-Cenis, l'ascension se faisant

en chaise à porteurs, et la descente en " ramasse ", sorte de traîneau de montagne auquel on liait la chaise.

On est au début de l'hiver, et Casanova ne donne guère de détails sur cette pratique, que connaissaient déjà Rabelais et Montaigne.

Le médecin vénitien Minucci, avait été plus explicite en 1549 : "*le voyageur, commodément assis, est descendu pour son agrément avec une adresse et une incroyable rapidité*".

Les deux amants se séparent à Genève, où ils sont logés aux Balances, le meilleur hôtel de la ville. Henriette continue son voyage sur Lyon, et Casanova rentre par la route sévère du col du Grand Saint-Bernard, qu'il franchit en trois jours, pendant "la mauvaise saison". On est en décembre 1749, et, "*sept mulets sont nécessaires*" pour transporter les passagers, la malle et la voiture en partie démontée.

Pour la première fois de sa vie, Casanova, "*accablé par une grande douleur*" se laisse aller à d'amères pensées. "*Je ne sentais ni la faim, ni la soif, ni le froid qui gelait la nature sur cette affreuse partie des Alpes*". (III, 5). Par Aoste et Turin, il rejoint Venise apprenant, après un an d'absence, que "*ses affaires étaient oubliées*".

Six mois plus tard, malgré la vie facile au palais Bragadin, il reprend la route des voyages. Il va faire cinq tours en Europe, les quatre premiers dans le sens des aiguilles d'une montre, le dernier, le plus long, en sens inverse : de Saint-Petersbourg à Turin, en passant par l'Espagne.

Eprouvant le besoin de se déplacer, Casanova n'a cure des inconvénients des voyages : longs trajets, auberges détestables, nuits peuplées d'insectes : punaises, puces et cafards. Mais c'était l'idée de l'époque et Mozart lui-même écrivait : "*Je vous assure que si l'on ne voyage pas, on n'est vraiment qu'un pauvre individu*".

A cette époque, il y avait deux façons de voyager : ou bien dans une diligence publique, à plusieurs passagers, peu confortable et contraignante - ou bien dans une voiture personnelle, où, à chaque poste, étaient mis à disposition les chevaux et le postillon.

Suivre notre héros dans ses aventures n'est pas chose aisée, car ce libertin-né va se déplacer sans cesse d'une capitale à l'autre, au gré de nécessités, difficiles à discerner, à l'image d'un personnage qui évoluerait sur un gigantesque jeu de l'oie, celui de l'Europe, passant d'une case à l'autre, rétrogradant, s'arrêtant de temps en temps dans une prison, pour retourner en définitive à la case de départ.

On est bien obligé de se poser la question : quelle impérieuse raison pouvait entraîner Casanova dans sa course effrénée en Europe ? Malgré son attrait pour les femmes qu'il rencontrait dans divers pays, ses déplacements étaient souvent imposés par la nécessité d'échapper à la police ou à la bastonnade, ou bien, à l'inverse, il pouvait être utilisé comme indicateur.

Mais il voyageait aussi pour ses affaires, exploitant ses contemporains par des moyens

douteux : magie, divination, sorcellerie, et pratique de la cabale.

On est à peu près certain qu'il touchait d'importants subsides comme agent itinérant de la franc-maçonnerie, qui avait envahi les différentes couches de la société. Dès son admission à Lyon en 1750, à l'âge de 35 ans, il fréquenta les loges et put se déplacer avec une relative sérénité, trouvant l'appui de ses frères maçons, dans quelque ville que ce soit. Dix ans plus tard commence la période des longs voyages inexplicables. Il se livre à des dépenses excessives, sans indiquer la provenance de ses fonds. Et comme il ne parle plus de ses rapports avec la franc-maçonnerie, tout laisse penser qu'il est devenu un agent secret du Grand-Orient, hypothèse fréquemment évoquée par les casanovistes.

* * *

En juin 1750, pour son premier tour européen, il va utiliser d'abord une calèche découverte, munie d'une capote à soufflet, puis une confortable berline à six chevaux. Séduit par la capitale du Piémont, il s'arrête à Turin où *" tout est également beau, la ville, la Cour, le théâtre, et les femmes, toutes belles, en commençant par les duchesses de Savoie "*.

Cinq jours plus tard, ayant franchi une deuxième fois le mont Cenis, le voilà à Lyon où il va rester huit jours. Il en fait des compliments, avec quelques réticences : *" Lyon est une fort belle ville où il n'y a pas trois ou quatre maisons nobles ouvertes aux étrangers ; mais en revanche il y en a cent de négociants, fabricants, et commissionnaires, beaucoup plus riches que les fabricants... La divinité à laquelle cette ville doit sa prospérité est la mode qui change chaque année. Le bon marché vient de la concurrence, dont l'âme est la liberté "*.

Mais l'évènement de son séjour lyonnais est son intronisation dans la franc-maçonnerie : grâce à la recommandation de Monsieur de Rochebaron, il devient " apprenti " ; et c'est à Paris qu'il recevra les deux grades suivants : " compagnon " puis " maître ".

D'après J.J.Gabut, il existait à Lyon, dès 1535, une loge d'ouvriers constructeurs qui portait le nom de " Fraternité des libres maçons ". Est-ce là que Casanova fut intronisé en 1750, puisque la première loge officielle " La parfaite amitié " ne fut créée que trois ans plus tard par Jean-Baptiste Willermoz ?

Pour rejoindre la capitale, il retient deux places dans la diligence, le trajet se faisant en cinq jours par le Bourbonnais, ou de préférence par la Bourgogne.

Une autre façon de voyager consistait à prendre le coche d'eau qui remontait la Saône par le chemin de halage jusqu'à Châlon-sur-Saône. Mais c'est surtout dans l'autre sens qu'on utilisait cette navigation, en suivant le courant de la rivière. La diligence utilisée avait une forme ovale, c'est-à-dire sans coins pour prendre appui : *" j'ai trouvé cela mal raisonné, mais je ne disais rien, car, en qualité d'italien, je devais trouver tout ce qui existait en France admirable "*.

Il supporte mal les mouvements incessants de la voiture, trop bien suspendue : *" dans la vigueur de son allure sur la belle route, elle ondoyait : on l'appelait aussi à cause de cela gondole "*.

Et ce que l'on pouvait redouter arriva : « *j'ai dû rendre tout ce que j'avais dans l'estomac* ». Tout s'arrange par la suite, et aux approches de Paris, il apprécie les qualités du voyage, vantant " la propreté des auberges, la chère qu'on y faisait, l'excellence des lits, et l'air modeste de la personne qui servait à table " (III, 7).

A Paris, Casanova va faire la connaissance de trois écrivains importants, dont il appréciait les œuvres : Crébillon père, Fontenelle, et d'Alembert, son fils putatif. Invité à Fontainebleau, où Louis XV chassait en automne, il trouve que le roi est beau, et " *qu'on se sentait forcé de l'aimer dans l'instant* ". A son départ, en août 1753, il emmène son jeune frère François, le peintre des batailles assez connu, qu'il laisse à Dresde où réside leur mère. Puis il descend sur Prague, et rejoint Vienne qu'il admire : « *tout y était beau, il y avait beaucoup d'argent et beaucoup de luxe, mais une grande gêne pour ceux qui étaient dévoués à Vénus* ». En quatre jours il retourne en Italie où, par Trieste, il s'embarque pour Venise.

Dans la cité des Doges, il fait la connaissance de l'Ambassadeur de France, le futur cardinal de Bernis, son complice en séduction.

Se déplaçant à Padoue avec Monsieur de Bragadin, il assiste à un accident qui ne lui déplait pas du tout : un cabriolet se renverse devant eux, et la victime est une jeune femme " *certainement moins fâchée de sa chute que de l'indiscrétion de ses jupes, malgré la beauté de tout ce qu'elles avaient étalé* ".(III, 13).

Mais la chance tourne brusquement du mauvais côté : par ordre des Inquisiteurs, il est arrêté le 26 juillet 1755 (à l'âge de 30 ans) et, sans autre forme de procès, incarcéré sous les toits du Palais des Doges, appelés " les plombs ", sans qu'on en connaisse vraiment les griefs.

Condamné pour cinq ans, il va s'évader au bout de quinze mois, dans la nuit de la Toussaint 1756, de façon tellement rocambolesque que beaucoup ne prendront pas au sérieux le récit qu'il en fera plus tard.

Fuyant Venise, il va, sans le savoir, débiter son deuxième tour européen. Avec mille difficultés, il parvient à Trente, où l'autorité ducale ne pouvait s'exercer. Il passe le col du Brenner puis, par Innsbruck, parvient en trois jours à Munich, où il peut se reposer : " *un bon régime me rendit en moins de trois semaines ma parfaite santé* ".(IV, 1).

Par Augsbourg, il gagne Strasbourg, puis Paris, où il arrive le 5 janvier 1757, recherchant à Versailles l'abbé de Bernis, devenu ministre des affaires étrangères. Mais " la plus grande confusion " règne au Palais, car le roi vient d'échapper à l'attentat de Damiens.

Grâce à l'appui de Bernis, il est reçu par le duc de Choiseul, puis le contrôleur général des Finances, Boulogne, à qui il expose le projet d'une loterie, la loterie de l'Ecole Militaire, qui devrait faire la fortune du roi.

Elle fera en tout cas, celle de Casanova, qui, à Versailles, présente son projet à Madame de Pompadour. C'est la gloire pour le vénitien qui se voit confier la direction de la loterie, avec six bureaux de recette et une pension annuelle de 4000 francs. Il roule

désormais en carrosse, sans être pourtant dupe de son succès : " *Paris est une ville où l'on juge tout par l'apparence : il n'y a point de pays au monde où il soit plus facile d'en imposer* ".

Sur la recommandation de Bernis, il est chargé par le ministre de la Marine d'une mission confidentielle. Il s'agit d'aller à Dunkerque pour tenter d'expliquer un mystère : pourquoi donc un navire ordonné par le roi coûte trois fois plus cher que lorsqu'il est construit par un armateur ?

Autre mission d'importance, en octobre 1758 : négocier en Hollande les effets de commerce du roi très discrédités. En deux jours il arrive à Anvers, prenant un " yacht " pour Rotterdam, puis Amsterdam. Entre temps il fait une escapade en plein hiver à Zaandam, petite ville située à 10 km, célèbre pour ses chantiers navals et, sur la mer gelée, il utilise un curieux moyen de transport : une barque posée sur un traîneau à voile , et poussée à grande vitesse par un vent violent.

L'affaire confiée à Casanova est délicate, portant sur une vingtaine de millions, mais la commission en est confortable. On peut seulement s'étonner qu'une responsabilité de cette importance ait été confiée à un étranger.

Revenu à Paris en chaise de poste, le 10 février 1759, il est désormais à l'aise " *riche d'un million* ". Il peut s'installer dans la capitale, louant une maison de campagne, " la petite Pologne ", près de la barrière de la Madeleine.

Mais la roche tarpéienne est proche du Capitole. Se croyant doué pour les affaires, il fonde une manufacture de tissus. L'entreprise périclité et Casanova la met en vente. Ayant eu des démêlés avec son caissier, il est arrêté, puis rapidement libéré. Mais il a perdu son honneur et une partie de sa fortune. Il quitte en vitesse Paris le 1er décembre 1759 et fait route en chaise de poste vers Bruxelles, La Haye, Amsterdam, puis il prend l'idée de faire " *un petit voyage en Allemagne* " (VI, 2), sans motif réel.

On sait seulement qu'il n'a plus de problème d'argent : riche de 300 000 francs (environ six millions de nos ex francs).

On le voit ensuite à Cologne, à Bonn, à Stuttgart, où il est reçu à la Cour du Duc de Wurtemberg. Puis il pénètre en Suisse, avec des chevaux de louage, car la poste n'y existait pas encore.

A Zurich, il entre dans la chapelle d'un couvent, éprouvant un instant l'idée, mais l'idée seulement, de se faire moine ! (VI, 4). Il séjourne à Soleure, résidence des ambassadeurs du roi de France auprès de la diète Helvétique.

Il ne résiste pas au désir de " *connaître le célèbre Haller* ", le plus grand anatomiste de l'époque, directeur des Salines de la ville de Roche, dans le canton de Vaud. Il rejoint ensuite Lausanne, puis Genève, le 20 août 1760. Mais il a une envie bien précise : rendre visite à Voltaire, 66 ans, franc-maçon comme lui, qui venait d'acheter le château de Ferney. On plaisante, on rivalise de bons mots, mais les propos tournent à l'aigre, et Casanova ne réussit pas à séduire le philosophe.

Après Annecy, il s'arrête à Aix-en-Savoie, dont les eaux chaudes sulfureuses jaillissent de la colline, avant que l'édifice des bains ait été construit en 1782 par Victor-Amédée III.

Casanova n'aime pas d'ailleurs cette station thermale : « *c'est un vilain endroit où il y a des eaux minérales et où, à la fin de l'été, il y a du beau monde* ».

Il se dirige ensuite vers Grenoble, où il séjourne une semaine, admis dans la bonne société de la ville, grâce à une lettre de Madame d'Urfé, sa protectrice.

Pour regagner l'Italie, on lui conseille de rejoindre Avignon " *sur un bateau commode où il pourrait aussi placer sa voiture, en dépensant beaucoup moins* ". C'est là un exemple rare de descente de l'Isère en bateau.

Après un trajet d'une journée, il parvient en Avignon, d'où il va visiter, en souvenir de Pétrarque, la fontaine de Vaucluse (VII, 3).

Par Aix-en-Provence, il rejoint ensuite Marseille : il en apprécie l'animation avec sa foule cosmopolite et son laisser-aller " *il n'y a pas de ville en France où le libertinage des filles soit poussé plus loin* " (VII, 4). On prend la route de Toulon pour voir l'arsenal et le port, considéré à l'époque comme le troisième du monde en importance. On longe la côte jusqu'à Antibes, où l'on monte dans une felouque à rames, pour gagner Gènes. Mais la mer est grosse, il n'est pas prudent de déployer la voile, et l'on doit s'abriter " *à force de rames dans le port de Villefranche* ".

Trois jours plus tard, le temps s'étant remis au beau, on reprend le bateau pour arriver sans encombre à Gènes. Toujours interdit de séjour à Venise, Casanova va sillonner le Nord de l'Italie pendant près d'un an, au gré de ses conquêtes féminines.

Pour la première fois de sa vie, il découvre Florence où il fréquente la comédie et l'opéra. Il passe une matinée entière dans la Galerie des Offices, admirant " *des merveilles en peintures, en sculpture et en pierres gravées* ". Mais la malédiction le poursuit. Pour une affaire de reconnaissance de dette, il doit quitter la ville en vitesse, et rejoint Rome en trente-six heures. A nouveau, l'autorité papale l'attire : il rend visite au Saint-Père, cette fois le pape Clément XIII, demandant l'absolution de ses " *grands péchés* " et son intercession pour son retour à Venise (VII, 9).

Au début de 1761, il fait, avec l'abbé Alfani un voyage à Naples, où " *le fatal volcan menaçait une éruption* ". A son retour sur Rome, son " *excellente voiture verse à minuit au milieu du grand chemin* ". Alfani, qui croit avoir le bras cassé est coincé sous le véhicule. " *Accoutumé à être versé* ", Casanova est indemne, mais il faut réparer l'essieu de la voiture et soigner le bras luxé de l'abbé (VII, 11).

Pendant les mois qui suivent, Casanova continue son errance italienne d'une ville à l'autre, à Florence d'abord puis en Emilie (Bologne, Modène, Parme), enfin à Turin où, après des ennuis avec la police, il est sommé de quitter la ville dans les trois jours (VII, 12).

Commence alors son troisième tour européen, le plus court, sur un parcours en partie connu. A la mi-mai 1761, il passe à mulet le mont Cenis, dégagé de la neige hivernale. Pour son deuxième séjour lyonnais, il descend à l'hôtel du Parc, l'un des meilleurs de la ville, sur la place des Terreaux, à l'emplacement de l'ancien hôpital de Sainte-Catherine.

Pour rejoindre en trois jours seulement la capitale (ce qui est un record), il prend, en juillet 1761 la route du Bourbonnais par Nevers, et s'installe dans " *ce Paris si imparfait, mais si attrayant qu'aucune ville au monde ne peut lui disputer d'être la ville par excellence* ". Mais la vie parisienne ne se déroule pas comme il l'espérait et, après avoir pourfendu le voleur de sa bague, il doit s'enfuir vers l'Allemagne, en voiture de louage. Il s'arrête à Augsbourg, puis à Munich, cette " petite capitale ", où, en jouant au pharaon avec des tricheurs, il connaît un désastre pécuniaire, devant mettre en gage plus de 40 000 francs de bijoux qu'il ne pourra plus dégager ultérieurement.

Après une " visite particulière " à l'électrice douairière de Saxe, il retourne à Augsbourg pour soigner une maladie vénérienne. A 36 ans il est " *forcé d'avouer qu'il éprouvait un commencement d'abattement, fruit ordinaire de l'âge* ".

Vers la mi-décembre, il retourne à Paris, et descend rue du Bac, dans l'appartement de Madame d'Urfé, qui vient de lui renflouer ses finances, désirant que Casanova, lors d'une cérémonie ésotérique, la " divine opération ", pratique une transmutation entre l'enfant d'une vierge fécondée selon le rite des Rose-Croix, et l'âme régénérée de la marquise.

Mais l'opération échoue et chacun se sépare. La marquise rentre à Lyon et Casanova part à Genève, où il échange sa berline contre " *une belle voiture anglaise* " donnant 100 louis en supplément. Il se rend pour la troisième fois à Lyon où il ne retrouve pas Madame d'Urfé qui est en Bresse où " *elle a une terre* ". Ayant obtenu d'elle une nouvelle subvention de 50 000 francs, il quitte Lyon " *équipé comme un prince* " et s'arrête un jour à Chambéry, puis traverse encore le mont Cenis à l'automne 1762 pour rejoindre Turin, point de départ de son troisième tour.

Dans la région, il visite " *la célèbre chartreuse* " de Pavie, puis se rend pour trois semaines à Milan, à l'occasion du carnaval. Il met sa voiture dans une remise pour avoir la joie de rouler en carrosse, avec un " *laquais de louage* ". Il veut épater son entourage : " *Mon luxe était éblouissant. Mes bagues, mes tabatières...Ma croix de diamants et de rubis que je portais en sautoir... me rendaient un personnage imposant* " (VIII, 6).

Le 27 mars 1763, il se rend à Gènes où il loge " *dans un appartement de quatre pièces très bien meublé* ".

C'est là que va débiter son quatrième tour européen. Pour rejoindre à Marseille Madame d'Urfé, il embarque dans une felouque à voile, possédant 12 rameurs, armée de petits canons et de 24 fusils contre les corsaires qui ravageaient la côte italienne. Il emmène avec lui son frère Gaétan, abbé inconsistant, et deux jolies filles, ses " *anges femelles* ". On monte la voiture sur le pont, où l'on dort sur cinq matelas couverts par " *une longue tente de serge* " (IX, 2). Mais le voyage ne se déroule pas comme prévu : le frère abbé ayant le mal de mer pendant la nuit. Au matin, le vent a cessé et les rameurs entrent

en action. Après un arrêt à San Remo, la nuit suivante est encore mauvaise et l'on décide de débarquer à Menton où séjournent le prince Honoré III de Monaco et la princesse que Casanova va saluer. On continue en voiture jusqu'à Marseille où Madame d'Urfé les attendait pour souper : « *la chère qu'on fait à Marseille est exquise, exceptée la volaille qui ne vaut rien....nous pardonnâmes à l'ail qu'on met dans tous les plats pour les rendre ragoûtants* ».

Une nouvelle tentative de régénération, réalisée de nuit sur la plage, semble donner cette fois satisfaction à la naïve marquise. Se dirigeant vers Avignon, la rupture du chassis du timon oblige à s'arrêter la nuit, pour qu'un charron puisse réparer. On demande l'hospitalité au château de Luynes, tout proche, au croisement de la route d'Aix. Après une nuit passée à Valence, on arrive à Lyon " *sur la brune* " pour loger encore à l'hôtel du Parc où " *la table d'hôte à trente sous par tête est une cocagne* ".

Casanova rend immédiatement visite à Madame d'Urfé qui possède un appartement place Bellecour. Il escorte dans la ville une des jeunes filles, Marcoline, la présentant comme sa nièce ; il lui fait " *voir des modes chez les célèbres marchandes* " ainsi que " *les fabriques* " où il lui achète une robe. Il la conduit au théâtre municipal tout proche, construit par Soufflot en 1756, à l'emplacement du théâtre actuel. Dans une loge voisine de la sienne, il voit quatre notables vénitiens qui reviennent d'une ambassade à Londres. Le lendemain, il va leur rendre visite à l'Hôtel de la Valette, place Bellecour, pour leur demander d'accompagner sa " *nièce* " jusqu'à Venise, ce qu'ils acceptent volontiers, le lendemain, 14 juillet 1763.

Ayant fait l'acquisition d'un " *solitaire* " à trois glaces et deux roues, Casanova envoie à Paris " *deux fortes malles par la diligence* " et se prépare à partir seul vers la capitale, voulant faire le trajet dans le temps record de 48 heures.

Au dernier moment se présente à lui un marchand qui lui demande de prendre avec lui sa fille, n'ayant pu trouver de place que sur l'impériale de la diligence. Casanova finit par accepter, ne regrettant pas finalement de faire le trajet en si bonne compagnie. On passe par la route du Bourbonnais, avec quatre haltes nocturnes dont la dernière à Fontainebleau, jusqu'à l'arrivée à Paris en fin de matinée, c'est-à-dire en cinq jours, beaucoup plus tard que prévu, s'arrêtant sur le pont Saint-Michel. Après un séjour de trois mois dans la capitale, Casanova décide, en septembre 1763, de partir à Londres. Peut-être pour soumettre à un ministre anglais le projet d'une loterie identique à celle de Paris ? Il voyage en chaise de poste jusqu'à Calais, puis en *paquet-boat* à voiles pour traverser la Manche. Avec un vent fort, il ne faut que 2 heures et demi pour rejoindre Douvres, puis 18 heures pour aller jusqu'à Londres. Le surlendemain, à l'ambassade de France, il fait la connaissance du secrétaire de l'ambassadeur, le chevalier d'Eon, cet androgyne qui, " *dans la suite fit parler toute l'Europe* ".

Il fréquente les théâtres comme Covent Garden ; il dîne dans les tavernes " *pour s'habituer peu à peu aux mœurs anglaises* " ; il montre son nez à la Bourse, et conformément à son habitude, il est reçu à la cour du roi Georges III où la reine lui fait un brin de causerie.

Les derniers mois de son séjour londonien sont marqués par ses démêlés orageux

avec une jeune suisse, la Charpillon, qui lui fait subir les pires affronts. Pour la première fois de sa vie, il envisage même de se noyer dans la Tamise, près de la Tour de Londres (IX, 12). A 38 ans tout se ligue contre lui : manquant d'argent il en est réduit à vendre ses " *pierreries* " et à changer de domicile. Pour compléter ce désastre, en février 1764, il attrape " *une vilaine grosse maladie* " ce qui l'oblige à entreprendre le " *grand remède* " (X, 2).

Dans un mouvement de panique, il doit quitter l'Angleterre par le prochain paquebot pour Calais. Son moral est au plus bas " *ce fut dans ce fatal jour....que j'ai commencé à mourir et que j'ai fini de vivre.* "

Après un détour à Bruxelles, puis Liège, il passe en Allemagne où il s'arrête à Wesel, petite ville de Westphalie, pour se faire soigner sérieusement.

Au bout d'un mois, se trouvant " *sain et en état de partir* ", il reprend sa course à travers l'Allemagne. Brûlant les étapes il va " *tout droit à Berlin* " (X, 3). En quête d'un emploi stable, il demande audience au roi Frédéric II de Prusse, un autre franc-maçon, qui lui donne rendez-vous à Postdam dans le jardin de Sans-Souci, lui offrant " *une place de gouverneur dans le corps des cadets nobles poméraniens* ", nouvellement créé.

Cette proposition lui paraissant " *extravagante* " il ne peut l'accepter. Une autre idée lui est déjà venue, malgré la distance, et puisqu'on est encore en plein été, pourquoi pas la Russie ?

Traçant sa route vers le nord-est, il atteint le port de Königsberg, sur la mer Baltique, et, prenant une voiture à six chevaux, il arrive en trois jours " *en seigneur* " à Memel, en Lituanie, puis à Mitau, en Lettonie où il s'arrête plus longuement pour réaliser une tournée de quinze jours dans les " *mines de cuivre et de fer* ", que lui a proposée le duc régnant.

Il continue son voyage vers Riga, la capitale, port actif sur la Baltique, où il va séjourner deux mois.

Pour terminer son périple, le danseur Campioni lui prête sa voiture personnelle, une " *dormeuse* " ou *schlafsvagen* à six chevaux. La saison est trop tardive : et il doit partir le 15 décembre " *par un froid atroce* ", mais, enfermé dans sa voiture douillette il ne le sent pas. Ayant payé d'avance à Riga toutes les postes, il réalise un horaire d'enfer : seulement 60 heures pour rejoindre Saint-Petersbourg.

A peine arrivé, il se rend en chaise à porteur à la cour, muni de son " *domino* ", pour assister à un bal masqué au Palais d'hiver, où les buffets croulent de boissons et de victuailles : « *partout la joie, la liberté, et le luxe en bougies qui éclairaient à jour tous les endroits où j'allais* ».

En traîneau découvert, il va jusqu'au palais de Peterhof, situé à distance, sur les rives du golfe de Finlande. Mais, au coeur de l'hiver, le froid est tellement redoutable que, sans l'aide d'un russe qui vint le frotter avec de la neige, il aurait risqué de perdre une oreille. Vers la mi-mai 1765, le temps est devenu agréable, à l'époque des " *nuits blanches* ", où, pendant huit semaines, " *on peut y lire une lettre à minuit* " (X, 6).

Dans sa voiture spéciale, sa "dormeuse", il décide de partir pour Moscou, en compagnie de son "esclave-maîtresse", la petite Zaïre (en hommage à Voltaire), que, pour 100 roubles, il avait achetée à des paysans.

Sa voiture à six chevaux met une semaine pour accomplir, par Novgorod, le long trajet qui nécessite "72 postes de Russie". Arrivé six jours plus tard, il met en remise sa voiture, et loue une plus petite, à deux places, pour distribuer quelques lettres à des personnalités, et parcourir les rues "mal pavées" de l'immense métropole, plus grande que toutes les autres villes de l'Europe.

Au bout de huit jours, il a tout visité : "fabriques, églises, vieux monuments, cabinets d'histoire naturelle, bibliothèques" et même vu "la fameuse cloche" du Kremlin, tombée en 1737.

Il n'apprécie guère la chère "en profusion, et sans délicatesse", mais il trouve "les femmes plus jolies qu'à Petersbourg". De retour dans la cité de Catherine II, il veut assister fin juin 1765 à une grande revue d'infanterie, en présence de l'impératrice, à 14 verstes de la ville.

Mais où loger pendant les trois jours de cette manifestation ? Casanova a une solution : il transforme sa "dormeuse" en "maison ambulante", placée à proximité des évolutions militaires, et chacun vient lui rendre visite pour admirer son confort.

Puis il continue son parcours vers les châteaux des alentours, estimant qu' "il faut tout voir quand on va quelque part, et qu'on veut dire qu'on y est allé".

A son retour, se promenant dans les allées du Palais d'été, il a la chance de rencontrer l'impératrice Catherine II avec son favori Orloff. Déployant toute sa séduction, il n'hésite pas à engager avec elle la conversation pendant "presque une heure" sur les sujets les plus variés. Il la revoit à trois reprises, sans obtenir la moindre proposition d'un emploi à la cour. Mais cette vie factice ne pouvant durer indéfiniment, il se décide à quitter la ville de Pierre-le-Grand en octobre 1765.

* * *

Débuté alors son cinquième tour européen, bien que son retour de Russie puisse aussi être considéré comme la fin du quatrième tour. Il reprend le même chemin jusqu'à Varsovie dans sa confortable "dormeuse". Accueilli par le roi Stanislas Poniatowski, il s'attarde pendant huit mois dans la capitale polonaise "espérant devenir le secrétaire du roi". Mais sa situation tourne à l'aigre à la suite d'un duel au pistolet contre le comte Braniski, qu'il blesse grièvement. A la fin juin 1766, il doit fuir à nouveau sur les routes polonaises par Breslau, puis par l'Allemagne jusqu'à Dresde, où il retrouve avec émotion sa mère, désormais retirée de la scène. Il va y rester six mois.

A la mi-décembre, il descend sur Prague, puis il est à Vienne le jour de Noël où il loue "un carrosse de remise" avec "un laquais de louage", pour continuer ses pérégrinations jusqu'au Portugal, espère-t-il ; il a 42 ans.

Traversant l'Allemagne d'est en ouest, on le voit à Munich, puis à Augsbourg où il

passé quatre mois " avec tous les agréments imaginables " (X, 10). A Mayence, il charge sa voiture sur " un gros bateau ", afin d'accomplir la descente du Rhin (dont il ne parle malheureusement pas du tout), arrivant en juillet à Cologne, qu'il qualifie de " vilaine villace ". Puis il rejoint Aix-la-Chapelle, mais la saison est " finie " alors que celle de Spa vient de commencer. Pas plus qu'Aix-en-Savoie il n'apprécie cette station, pourtant très prisée : « on n'y va que pour des affaires, pour des intrigues, pour jouer, pour faire l'amour, et pour espionner aussi ». Puis, par le Luxembourg, Metz et Verdun, il atteint rapidement Paris pour son huitième séjour dans la capitale. Après quatre ans, il a de la peine à reconnaître la ville car les rues y sont plus larges, les bâtiments plus nombreux, témoignant de la " folle architecture française ". Il apprend par lettre le décès de Monsieur de Bragadin, " qui depuis 22 ans lui tenait lieu de père ".

Mais il n'est pas au bout de ses peines : conséquence probable de l'affaire d'Urfé, il reçoit une lettre patente du roi Louis XV, qui lui ordonne de quitter la ville dans le plus bref délai.

Le projet portugais étant toujours d'actualité, il part le 20 novembre 1767 et traverse la France le plus rapidement possible par Orléans, Poitiers, et Bordeaux " la première ville de toute la France " après Paris (X, 12).

Pour franchir les Pyrénées " plus considérables que les Alpes ", il vend sa chaise de poste à Saint Jean d'Angely (mais il confond avec Saint-Jean-Pied-de-Port en réalité), puis il passe la frontière à dos de mulet, exploit qui, en 1767 n'est pas tellement banal.

Après Pampelune, il traverse la vieille Castille par des chemins détestables, logeant dans de " mauvais gîtes faits pour des muletiers ". A Madrid, " le froid est sec et piquant, plus qu'à Paris " dans " la plus éminente (c'est-à-dire la plus haute) ville de toute l'Europe ". De façon paradoxale, il estime que l'air y est " mauvais pour tous les étrangers, parce que pur et subtil ". Ayant obtenu une audience auprès du premier ministre, le comte d'Aranda, il veut " tirer parti de ses faibles talents pour se rendre utile au gouvernement ". Mais il se fait remarquer par sa mauvaise conduite avec les femmes madrilènes et les renseignements obtenus à Venise lui sont défavorables. Arrêté le 20 février 1768, il est incarcéré dans la prison du Palais de Buen Retiro, où les conditions de détention sont détestables. Fort heureusement, il n'y reste que trois jours, grâce à l'intervention du Comte Manucci. Bien plus, grâce à ses relations avec les ambassadeurs et les ministres, il est autorisé à suivre la cour du roi Charles III dans sa résidence printanière d'Aranjuez. Il visite l'Alcazar de Tolède et éprouve un grand intérêt pour les courses de taureaux. Mais il commet des maladresses et, plus tard, une cabale est montée contre lui. Il n'a presque plus d'argent et, prévoyant de graves complications, il quitte Madrid et, par Saragosse, prend la route de Valence, au début octobre 1768, ville qu'il juge " très désagréable ", regrettant de ne pouvoir y trouver " un seul être qui mérite d'être appelé homme de lettres ". Il se hâte de la quitter pour Barcelone, où il retrouve Nina, la maîtresse du comte de Ricla, l'homme le plus puissant de la ville. Comme il l'avait séduite à Madrid, il est emprisonné dans la citadelle, mais ses conditions de détention sont meilleures que dans la capitale et il estime la prison " fort douce ".

Il y reste cette fois 42 jours, profitant de ce séjour forcé pour écrire une " histoire du gouvernement de Venise ". Libéré le 28 décembre, il ne lui reste plus qu'à décamper d'Espagne, passant la frontière au Perthus, le 1^{er} janvier 1769, après avoir échappé à trois

sicaires chargés sans doute de l'assassiner.

Par Perpignan et Narbonne, il atteint Béziers " *ville dont on voyait la situation délicieuse, malgré la saison* " (on est en plein hiver). Enfin à Montpellier, il loge au Cheval Blanc, soupant à la table d'hôte " *où il y avait tant de plats de cuisine que de convives* " (XI, 5).

Retardé par le carnaval, qu'il ne saurait manquer, il fait route vers Nîmes " *ville digne qu'un étranger s'y arrête* ", puis vers Aix-en-Provence " *pays de parlement dont la noblesse jouit d'une réputation distinguée* ".

Voulant rencontrer le marquis d'Argens, auteur connu à l'époque, il est reçu chez son frère au château d'Eguilles, à environ 10 km d'Aix (château occupé de nos jours par la mairie).

Mais, à son retour à Aix, il commet l'imprudence de circuler " *en chaise découverte* " par un " *fort vent du nord et sans manteau* ". Il prend froid, est atteint d'une pleurésie droite avec hémoptysie, dont il mettra presque un mois à se remettre. (XI, 6)

Prenant ses repas à la table d'hôte, où " *la compagnie est excellente* ", il voit arriver un jour un pèlerin qui, avec son épouse, venait à pied de Saint-Jacques-de-Compostelle, et retournait à Rome. On lui présente le napolitain Joseph Balsamo, le futur Cagliostro, fameux alchimiste et guérisseur qui mystifiera plus tard l'Europe entière et fondera à Lyon en 1786 (17 ans plus tard), la loge maçonnique de la Sagesse Triomphante.

Avant de partir, Casanova va prendre congé du marquis d'Argens, qui, " *lui fait présent de tous ses ouvrages* " (24 volumes), et lui donne un bon conseil qu'heureusement pour nous il ne suivra pas : " *croyez-moi, ne vous mettez jamais à écrire votre vie* " !

D'Aix, il va à Marseille le 25 mai 1769 où il loge " *dans une mauvaise auberge* ". Il continue sa route " *tout seul* ", prenant une place dans une voiture par Antibes et Nice. Il décide de passer en Italie par un col peu fréquenté, le col de Tende, qui, à ses dires, est " *le plus élevé de toutes les Alpes* ". Au-delà, il a " *la satisfaction de voir la beauté du pays qu'on appelle le Piémont* " et le voilà pour la cinquième fois à Turin, 7 ans après son dernier passage. Il n'a que 44 ans, mais ses amis le " *trouvent tous vieilli* ".

Son premier désir est d'aller jusqu'à Lugano (à l'époque dans un canton suisse), pour faire imprimer le livre qu'il avait écrit à Barcelone pendant son incarcération. Sur les bords de ce lac italien " *il y avait une bonne imprimerie et point de censure* " : l'ouvrage en trois volumes sera terminé fin octobre 1769.

Il en profite pour faire une excursion au Lac Majeur voisin, pour visiter les " *délicieuses îles Boromées où l'on jouit d'un printemps continuel : jamais il ne fait ni chaud ni froid* " (XI, 7). Mais il lui tarde désormais de revoir sa ville natale, après une si longue absence : " *l'envie de retourner à la patrie m'avait gagné à un point qu'il me paraissait de ne pouvoir plus vivre ailleurs* ".

Il passe l'hiver à Turin, puis décide à nouveau d'aller à Rome, semble-t-il sans dessein précis. Evitant Florence, il passe par Siennes, où il loue une calèche à deux roues, munie

d'une capote à soufflet. Mais il peste contre la lenteur des voituriers " *qui ne vont jamais que le pas* ", par les chaleurs de juin. Il préfère utiliser un petit carrosse découvert et élégant pour aller beaucoup plus vite : douze heures au lieu de trois jours. Après un séjour peuplé d'aventures féminines, il continue jusqu'à Naples, où " *la chère est exquisite* ", puis il traverse le golfe de Naples dans " *une felouque à douze rames* ", pour aller dîner dans une villa de Sorrente " *où il y avait tout ce qu'on peut désirer de plus délicieux en fleurs qui embaumaient l'air, en jets d'eau, en cabinets tous tapissés de coquilles et entourés de canapés couverts de duvet dont rien n'était plus doux* " (XI, 10). Mais, en raison du vent trop fort, il doit retourner à Naples en calèche, puis à la mi-août il se déplace à Salerne, très propice aux festivités et aux escapades amoureuses.

Mais le temps des vacances tire à sa fin : il faut songer à rentrer à Naples, puis par une route accidentée et difficile, il passe par le couvent bénédictin du mont Cassin qu'il ne connaissait pas encore, où il rencontre le prince Xavier de Saxe, en déplacement dans la région.

" *Sans jamais s'arrêter* " il revient à Rome où, à la mi-septembre, " *l'air était encore mauvais* " (XI, 10). Il rend visite au Cardinal de Bernis, maintenant âgé de 55 ans, et devenu ambassadeur de France. Grâce à lui, la plupart des grands salons lui sont ouverts. C'est la période du carnaval, celle qu'il préfère pour ses aventures féminines.

Après un séjour de six semaines, il part précipitamment pour Florence, au début juin 1771, " *tout seul dans sa voiture à quatre chevaux de poste* ", bien décidé à changer enfin de genre de vie. Pour ne pas se faire remarquer, il va se présenter, tout habillé de noir, au Grand Duc (le futur Empereur Léopold) qui réside au palais Pitti. Malgré ses sages résolutions, il fréquente des individus douteux, et sa conduite déplaît à l'archiduc qui finit par ordonner son expulsion, une de plus !

Il gagne Bologne où il s'installe le jour de l'an 1772, à l'auberge Saint-Marc. Mais ses finances sont au plus bas, et pour 350 écus, il doit vendre sa voiture.

Très désireux de retourner à Venise, il décide de s'en rapprocher en se fixant à Trieste, en Vénétie, à deux pas de la frontière. Comme il ne lui est pas possible de traverser l'état vénitien, il doit, pour y aller, voyager par mer, à partir d'Ancône, à l'aide d'une péotte. Mais il n'a guère de chance avec les voyages nautiques : le vent est contraire, la mer mauvaise, la petite barque " *commence à sauter* " et son estomac lui joue un mauvais tour : il faut retourner au port. (XII, 7).

Ce n'est qu'un mois plus tard qu'il trouve un vaisseau de guerre napolitain qui attendait en quarantaine à Ancône. Parti le 14 novembre, il arrive le lendemain à Trieste où il s'enferme pendant dix jours à la " Grande Auberge " pour écrire un mémoire sur la Pologne.

Désormais installé au fond du golfe de Venise, il est plus à même d'observer à distance le point de mire de ses désirs, l'obsession de son éviction. Son séjour à Trieste va durer près de deux ans pendant lesquels il multiplie les démarches pour obtenir sa grâce. Il déploie beaucoup d'efforts pour servir la République Vénitienne, s'acquittant avec zèle de menues tractations. Il supplie ses amis d'intervenir sur place pour lui. Son attente est vaine...

Malgré quelques distractions passagères, il commence à désespérer. A l'âge de 49 ans il lui paraît " *de ne devoir plus rien de la fortune, amie exclusive de la jeunesse, et ennemie déclarée de l'âge mûr*" (XII, 10).

En août 1774, n'en pouvant plus, il écrit au consul de Venise à Trieste, Monseigneur de Monti, le suppliant de lui accorder son visa. Les Inquisiteurs finissent par acquiescer et, le 12 septembre, il peut rentrer dans sa ville, 18 ans après l'avoir quittée. Par une singulière coïncidence, il terminera là ses *Mémoires*, au moment même où il revenait chez lui, accueilli comme un fils prodigue.

Jusqu'en 1798, il lui reste encore 24 ans à vivre, le tiers de son existence. Faut de documents, on pénètre ici dans l'obscurité et, pour suivre sa trace, nous n'avons plus que quelques repères. On sait qu'il va vivre pendant 11 ans à Venise, publiant quelques ouvrages et rédigeant des rapports pour les Inquisiteurs. Mais il perçoit de la part de la noblesse vénitienne un certain ressentiment.

Ne pouvant rester en place, il part encore en voyage : à Paris où il séjourne trois mois, faisant la connaissance de Benjamin Franklin, ambassadeur de la nouvelle Amérique ; et, le 25 novembre 1783, il assiste à une réunion de l'Académie des Sciences où l'on rend hommage aux frères Montgolfier qui avaient fait leur première ascension à Annonay, le 3 juin 1783, à Dresde où il a la douleur d'apprendre la mort de sa mère, à Vienne où il séjourne quatre mois, rencontrant en juin 1783 le librettiste de Mozart, Lorenzo Da Ponte, qui lui demande de l'aider pour la préparation de son *Don Giovanni* (qui sera monté à Prague quatre ans plus tard).

On ne peut l'affirmer, mais il y a trop de similitudes entre les deux personnages pour que Da Ponte ne se soit pas inspiré de Casanova en créant son Don Juan. " *Cet homme, rarissime amalgame du meilleur et du pire*" disait-il de lui. On sait en tout cas que le vénitien était à Prague lors de la création de l'opéra le 29 octobre 1787 pour discuter de certaines scènes et proposer des modifications.

A nouveau à Vienne en 1784, il rencontre l'ambassadeur de Venise, Foscarini, qui lui confie un emploi de secrétaire, source de quelques émoluments. Mais son employeur meurt l'année suivante : il est à nouveau au chômage. Tout s'arrange quelques semaines plus tard, où, prenant les eaux à la station thermale de Teplice en Bohême, en 1785, il fait la connaissance du comte de Waldstein, neveu du prince de Ligne, et chambellan de sa Majesté Impériale. Franc-maçon comme lui, il accepte de le prendre comme bibliothécaire dans son château de Dux (actuellement Duschvo), au nord-ouest de Prague, aux appointements de 1000 florins par an. Casanova accepte aussitôt, espérant rédiger, dans le calme de la Bohême, de nouveaux ouvrages, en particulier son " *histoire de ma fuite de la prison des Plombs*", qui sera publié à Leipzig en 1788.

Quant aux *Mémoires* proprement dits, il ne les commencera qu'en 1791 et jusqu'à sa mort, le 4 juin 1798, à 73 ans. Il avait pensé depuis longtemps à cet ouvrage, prenant des notes, gardant toutes les lettres reçues, et même le double de celles envoyées. D'où la précision étonnante de ses *Mémoires*, (malgré quelques erreurs de dates relevées par les casanovistes). Comme l'a noté François Roustang (1984), " *il a partiellement écrit son*

histoire en même temps qu'il la vivait, et la vivant, il avait bien l'intention de l'écrire ".

De ces Mémoires, nous n'avons parlé ici que des voyages, essayant, ce qui n'a pas été facile, de les dissocier de ses aventures féminines, le véritable moteur de sa vie de séducteur.

Quelle que soit l'opinion qu'on en ait, Casanova ne peut laisser indifférent : "*brillant, avantageux, incomparable, toujours en partance vers des horizons nouveaux, il a traversé la vie de ses amantes comme il traversait les cités de l'Europe*". (Joseph le Gras, 1922) ; fidèle à sa propre devise : "*Volentem ducit, nolentem trahit*", quand je veux j'y vais, quand je ne veux pas, j'y cours.

TABLE DES MATIÈRES

I^{ère} partie - LA VIE DE L'ACADÉMIE

I. LES ACADÉMIENS

- Membres de l'Académie élue en 1982 7
- État de l'Académie au 31 décembre 2002 8
- Bureau de l'Académie en 2001 et 2002 14
- Présidents de l'Académie depuis 1982 15
- Publications des académiciens 16
- Budget prévisionnel 17

Maison Proust par Jean-Pierre Laffont 17
Bourse Goussier par André Goussier 20
Prix Laffont par Paul Laffont 28
Prix de la langue française 30
Prix de la langue française par Henri Laffont 32
Prix de la langue française par Maurice Laffont 38

TABLE
ET
INDEX

II. LES ACTIVITÉS

- Les travaux préparés 39
- Les votes de l'Académie 41
- Les prix de l'Académie 44
- Séances solennelles de remise des prix : 24 juin 70
- Séances solennelles de remise des prix : 17 décembre 80
- Les travaux de l'Académie (Comptes-rendus) 2002 par Marc Tardif 82

2^{ème} partie - COMMUNICATIONS ET CONFÉRENCES

- Dans l'ordre chronologique des séances (par ordre des auteurs) 83

TABLE DES MATIÈRES

1^{ère} partie - LA VIE DE L'ACADÉMIE

I . LES ACADÉMICIENS

- Membres de l'Académie décédés en 2002.....	7
- Etat de l'Académie au 31 décembre 2002.....	8
- Bureau de l'Académie en 2001 et 2002.....	14
- Présidents de l'Académie depuis 1945.....	15
- Publications des académiciens.....	16
- Eloges funèbres :	
Marcel Pacaut par Jean-Pierre Gutton	17
René Guillet par Alain Bouchet.....	20
Jean Labasse par Paul Malapert.....	28
Georges Demerson par René Bragard.....	33
Monseigneur Louis-Marie Billé par Henri Hours.....	35
Fernand Chanrion par Maurice Jacob	38

II . LES ACTIVITÉS

- Les séances privées	39
- Les visites de l'Académie.....	41
- Les prix de l'Académie	64
- Séance solennelle de remise des prix, 24 juin	70
- Séance solennelle de remise des prix, 17 décembre.....	80
- Les travaux de l'Académie. Compte-rendu 2002 par Marc Trillet.....	86

2^{ème} partie - COMMUNICATIONS ET CONFÉRENCES

- Dans l'ordre chronologique des séances.....	89
(voir index des auteurs)	

INDEX ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

AUZIAS Jean-Marie - La littérature devant les défis du singulier et de l'universel	240
BOUCHET Alain - Les voyages insolites de Casanova à travers l'Europe	298
BUET Henri - Aimez-vous Pouchkine ?	100
CHASTRETTE Maurice - Chimie et couleurs	97
CIZEK Eugène - La personnalité de Trajan	121
DELAY Florence - Histoire(s) de Bible	145
DÜRR Michel - Jules Verne était-il anarchiste ?	157
FISCHER Louis-Paul - Luc l'évangéliste, peintre et médecin	249
FUSARO Jean - Peinture et peintures	297
GERMAIN Daniel - L'embryon, cet inconnu	201
GUTTON Jean-Pierre - Histoire des pères et de la paternité	219
GUYOTAT Jean - Images du Diable à travers l'exorcisme et la possession	282
HARDOUIN-FUGIER Elisabeth - L'animal dans la peinture française du XIX ^e siècle	237
LAPRAS Michel - L'esthétique animale	186
LEBRETON Philippe - Éloge et critique de la structure	147
LENOIR Gilbert - Faut-il avoir peur de la génétique ?	159
MAUGUIERE François - Histoire de la cartographie du cerveau humain	199
MONGEREAU Noël - La catastrophe du Vajont Longarone (Italie) 9 octobre 1963	161
NORMAND Jean - Une tentative de validation thérapeutique dans les Hospices Civils de Lyon en 1853	274
PAJONK Gérard - Apports de la science de la catalyse à la chimie industrielle	221
PONT Maurice - Sylla, une énigme, un mystère	163
REMILLIEUX Joseph - L'hadronthérapie, un projet lyonnais pour lutter contre le cancer	109
REVOL André - Plaidoyer pour le cholestérol, un bioconstituant fort décrié aujourd'hui	164
RONZON-BELOT Mme - Les banquiers lyonnais de la Belle Époque	185
ROSSIAUD Jacques - Réalités et mythologies des relations amoureuses à Lyon, autour de 1500	133
ROUGIER Jacques - Quelques borgnes célèbres de l'Histoire	258
TRILLET Marc - Le docteur Samuel-Auguste Tissot, (1728-1797) et la santé des gens de Lettres	91

CHARVET IMPRIMEURS
JUILLET 2003